N°. Ier. — (48e. ANNÉE.) — 5 Janvier 1821.

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL *de tout ce que la Médecine, aidée des sciences naturelles, peut offrir de plus avantageux pour prévenir et guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

L'art de guérir trouve dans les sociétés savantes des ressources qu'il ne trouve jamais dans les travaux des particuliers; elles sont des espèces de bureaux qui appellent de toutes parts les travaux des savans, pour les consacrer à l'utilité publique et aux progrès des sciences; elles établissent un commerce où le public gagne plus que ceux même qui en font les frais: le fonds d'un tel commerce ne périt point, il sera d'âge en âge une source féconde de nouvelles richesses. *Préface des Mémoires de l'Académie Royale de chirurgie.*

État des Malades reçus dans les Hôpitaux de Paris par les Membres du Bureau central d'admission, pendant le mois de décembre 1820.

Fièvres non caractérisées	34
Fièvres gastriques ou bilieuses	145
Fièvres muqueuses	15
Fièvres adyn. ou putrides	35
Fièvres ataxiques ou malignes	9
Fièvres intermittentes de divers types	22
Fièvres catarrhales	39
Inflammations internes	143
Fluxions de poitrine	47
Érysipèles	29
Varioles	»
Douleurs rhumatismales	46
Angines, esquinancies	18
Catarrhes pulmonaires	119
Diarrhées, dysenteries	22
Coliques métalliques	11
Apoplexies et paralysies récentes	39
Hydropisies et anasarques	16
Ophthalmies	37
Phthisies pulmonaires	102
Maladies sporad., chron. ou résultats	388
TOTAL	1,316

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.

Depuis le 1er. Déc. 1820 jusqu'au 30 du même mois inclusivement,

Le maximum du Baromètre a été de 28 p. 5 l. 1.
Le minimum . . . de . . . . . 27 p. 1 l. 5.
Le maximum du Thermomètre au-dessus de zéro, a été de . . . . . 9 p. 1.
Le minimum au-dessus de zéro, a été de . . . . . 0 8.
Le maximum au-dessous de zéro, a été de . . . . . 10 0.
Le minimum . . . de . . . . . 0 8.
Le maximum de l'Hygromètre a été de . . . . . 100 ».
Le minimum . . . de . . . . . 79 9.

CHEVALLIER, *ingén.-optic.*

CONSTITUTION MÉDICALE.

Maladies régnantes.

Les vents d'ouest et du sud ont dominé pendant les vingt-quatre premiers jours du mois qui vient de s'écouler; mais tout à coup ils ont soufflé du nord, et ils ont répandu sur notre climat un froid

vif, qui, du 25 au 31, a augmenté de quatre à dix degrés du thermomètre centigrade.

Les maladies qui jusqu'alors avaient peu différé de celles des mois d'octobre et de novembre, se sont marquées d'un état d'irritation, qui sans doute n'a échappé à aucun praticien. La toux, les douleurs vives de poitrine, les angines, les coliques, ont exigé des saignées générales ou locales, et des boissons relâchantes en abondance.

Les vésicatoires qui sont pour l'ordinaire d'un grand avantage dans les affections rhumatismales aiguës et chroniques, *præmissis, præmittendis*, n'ont pas été couronnés de succès; il a été nécessaire de mettre beaucoup de réserve dans leur application.

Nous avons cru nous apercevoir que les menaces de phthisie, ou les dispositions à cette maladie, avaient été converties en phthisies réelles, et que généralement les phthisiques s'étaient fort mal trouvé de ce changement brusque de température. L'affection a pris chez tous un caractère grave, et plusieurs de ceux à qui il pouvait encore rester l'espoir de quelques jours, n'ont pu supporter l'augmentation de leurs maux.

La chaleur du lit, les boissons émollientes, une médecine expectante, quelques moyens anti-phlogistiques, une diète sévère, ont en général rendu de grands services; ils ont suffi dans la plupart des cas ordinaires.

ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE.

Nous allions, suivant l'usage, faire des vœux pour nos abonnés; nous allions souhaiter aux malades, des médecins ennemis des hypothèses, des systèmes, des méthodes exclusives et des remèdes secrets; aux médecins un sentiment de prédilection pour la doctrine d'Hippocrate, un amour imperturbable pour l'étude des mouvemens de la nature, et une confiance plus grande dans ses ressources que dans celles d'une polypharmacie trop souvent inutile ou dangereuse, lorsque nous avons vu l'ordonnance du Roi qui établit une Académie royale de Médecine. Comme, à n'en pas douter, cette institution royale va au devant de tous les vœux des hommes instruits dans les trois branches de l'art de guérir, nous ne pouvons mieux faire que d'offrir pour étrennes à nos abonnés les principaux articles de cette ordonnance, regrettant que la forme de notre Gazette ne nous permette pas de l'insérer en entier.

L'Académie est spécialement instituée pour répondre aux demandes du gouvernement sur tout ce qui intéresse la santé publique, et principalement sur les épidémies, les maladies particulières à certains pays, les épizooties, les différens cas de médecine légale, la propagation de la vaccine, l'examen des remèdes nouveaux et des remèdes secrets tant internes qu'externes, les eaux minérales naturelles ou factices, etc.

Elle sera en outre chargée de continuer les travaux de la Société royale de Médecine et de l'Académie royale de Chirurgie; elle s'occupera de tous les objets d'études et de recherches qui peuvent contribuer aux progrès des différentes branches de l'art de guérir.

Elle est divisée en trois sections, une de médecine, une de chirurgie, une de pharmacie.

Elle est composée d'honoraires, de titulaires, d'associés et d'adjoints.

Trente honoraires dans la section de médecine, vingt dans la section de chirurgie, dix dans la section de pharmacie, etc.

Quarante-cinq titulaires dans la section de médecine, vingt-cinq dans celle de chirurgie, quinze dans celle de pharmacie. Cinq titulaires de la section de médecine sont nécessairement choisis parmi les médecins vétérinaires.

Trois classes d'associés; libres, ordinaires, étrangers.

Le nombre des associés libres sera de trente; ils seront choisis parmi les personnes qui cultivent avec succès des sciences accessoires à la médecine, ou qui auront contribué d'une manière quelconque à leurs progrès, ou enfin qui, dans les divers établissemens consacrés au soulagement de l'humanité, l'auront servie avec zèle et distinction. Ils devront résider à Paris.

Les associés ordinaires seront au nombre de

quatre-vingt, dont vingt seulement résidant à Paris. Ils seront pris parmi les médecins, les chirurgiens, les pharmaciens et les savans du royaume qui se sont fait connaître d'une manière avantageuse soit par leurs écrits, soit par leurs succès dans la pratique ou dans l'enseignement.

Le nombre des associés étrangers est fixé à trente ; ils seront choisis parmi les médecins, chirurgiens, pharmaciens et savans étrangers les plus célèbres.

Les associés de toutes les classes appartiendront au corps de l'Académie, et ne seront attachés à aucune section en particulier.

Les adjoints seront choisis de préférence parmi les médecins, chirurgiens, officiers de santé et pharmaciens qui auront présenté ou envoyé à l'Académie des observations ou des mémoires, et qui auront montré le plus de zèle pour contribuer à ses travaux. Ceux qui résideront à Paris, prendront le titre d'adjoints résidans; ceux qui résideront dans les départemens ou à l'étranger, prendront le titre d'adjoints correspondans.

Le nombre des adjoints résidans pourra égaler celui des titulaires de la section à laquelle ils seront attachés. Le nombre des adjoints correspondans est indéterminé.

Chacune des trois sections élira ses membres honoraires, ses titulaires et ses adjoints. Les associés seront élus par l'Académie entière, etc.

Considérations thérapeutiques sur la Quinine, *préparation nouvelle du Quinquina ;* par F. J. Double.

M. *Laubert*, inspecteur du service de santé et des hôpitaux militaires pour la pharmacie, avait avancé nos connaissances sur la nature et la composition du quinquina. Nous possédions, grâces à ses recherches, quelques préparations nouvelles de cette substance : il avait rendu plus faciles, plus exactes et plus constantes celles qui existaient avant lui; mais il nous manquait une analyse complète de cette écorce.

M. *Pelletier*, qui figure avec distinction parmi les chimistes, et qui, par ses connaissances, comme par son amour pour l'analyse végétale, triomphe si souvent des difficultés que présente cette science, a retiré du quinquina un extrait nouveau qui paraît contenir le principe actif de cette écorce : il l'appelle *quinine*, comme il a désigné sous les noms de *morphine*, d'*émétine*, de *strychnine*, etc. les alcalis végétaux qu'il a su découvrir dans l'opium, dans l'ipécacuanha, dans la noix vomique, etc.

En attendant que les intéressantes recherches de M. *Pelletier* sur cet objet, et les résultats qu'il en a obtenus, soient rendus publics, nous indiquerons les moyens employés et conseillés par ce savant, comme les plus économiques et les plus sûrs pour la préparation de cette substance ; ils se trouvent dans un article inséré par M. le D. *Double* dans la sixième livraison de la Revue médicale.

Cet article renferme des faits pratiques d'un grand intérêt, et des réflexions dont la sagesse caractérise le véritable médecin praticien. Nous essaierons de faire connaître les uns et les autres autant que peut le comporter notre Gazette.

Manière de préparer la quinine. Faites, à l'aide de l'alcohol des teintures réitérées de quinquina, et retirez ensuite l'extrait alcoholique par l'évaporation ; tout le cinchonin ou toute la *quinine* que contient l'écorce, se trouve dans les extraits. Pour l'obtenir dans un état de pureté convenable, faites bouillir la matière résinoïde dans une quantité d'eau légèrement aiguisée d'acide hydrochlorique (muriatique); filtrez la liqueur après son entier refroidissement; concentrez-la et traitez-la par un excès de magnésie, en employant une ébullition de quelques minutes; laissez encore refroidir les liqueurs et filtrez-les de nouveau. Le précipité reçu sur les filtres est composé de cinchonin ou *quinine* de magnésie calcinée, de tanin et de rouge cinchonique. Lavez le précipité à l'eau froide, desséchez-le ensuite au bain-marie, et traitez-le par l'alcohol bouillant. L'alcohol dissout l'alkali organique, laisse la magnésie et le tanin unis à la matière colorante ; évaporez alors l'alcohol, et vous obtiendrez le cinchonin ou la *quinine* au degré de pureté convenable.

L'alkali du quinquina, ainsi préparé, est quelquefois encore souillé par de la matière grasse.

Pour l'en séparer et le purifier définitivement, il faut le dissoudre de nouveau dans un acide largement étendu d'eau, filtrer encore la liqueur et le traiter une dernière fois par la magnésie et l'alcohol.

Les observations du docteur *Double* ont d'abord pour objet les fièvres intermittentes de divers types. Toutes ont été traitées avec succès par le sulfate de *quinine*, c'est-à-dire, par le sel résultant d'une combinaison de l'acide sulfurique avec l'alkali du quinquina. Les doses de ce médicament varient depuis deux grains jusqu'à neuf, suivant la constitution des malades et la violence du mal; elles sont répétées dans l'intervalle des accès, comme le sont ordinairement les doses de quinquina, et continuées de manière à empêcher le retour de la fièvre. Les complications sont combattues comme dans les cas où on se sert du quinquina.

Ce moyen dont l'efficacité, à en juger par les observations recueillies par le docteur *Double*, serait au moins égale à celle qu'on peut attendre du quinquina, aurait sur la poudre et les diverses préparations de cette substance une grande supériorité, parce qu'elle n'est pas répugnante, et qu'elle ne peut surcharger l'estomac. Cependant, avant de fixer irrévocablement son opinion sur ce nouveau médicament, il est bon, comme l'observe judicieusement le praticien distingué auquel nous devons ces premiers essais, de se rappeler que les fièvres intermittentes se jugent souvent d'elles-mêmes, et cèdent fréquemment à l'emploi de moyens entièrement insignifians.

Non content des effets obtenus par la *quinine* dans le traitement des fièvres intermittentes, M. *Double* a administré cette substance comme tonique dans les convalescences longues et pénibles des fièvres muqueuses, chez les enfans et chez les adultes; dans ces longues et interminables débilités d'estomac qui s'opposent à toutes sortes d'alimentations, et entraînent une grande prostration des forces, quelquefois même la consomption: dans ces différens cas, un à deux grains par jour a presque toujours produit des effets avantageux.

Il a employé ce sel avec succès dans quelques circonstances d'affections rhumatismales aiguës ou chroniques; dans ces douleurs rhumatismales vagues qui se lient habituellement à une faiblesse générale; dans les fièvres rhumatismales, quand la débilité est extrême, et que les retours des accès affectent comme un type périodique; dans ces ressentimens légers des douleurs sur le lieu qui a été le siége de la maladie; dans tous les cas enfin où le quinquina est conseillé par les praticiens observateurs dépouillés de tout esprit d'hypothèse.

M. *Double* examine ensuite s'il n'existe pas dans la phthisie pulmonaire quelques circonstances qui réclament l'usage du quinquina, et particulièrement de la *quinine*; il pense qu'elle peut devenir utile lorsqu'il n'y a plus d'inflammation, que la suppuration est établie, l'expectoration abondante et facile; lorsque d'ailleurs le malade s'affaiblit considérablement par la fièvre lente qui présente chaque soir un redoublement, et se termine chaque fois par des sueurs copieuses; mais c'est surtout dans les phthisies qui se déclarent si fréquemment chez les femmes à la suite des couches et de l'allaitement que convient la *quinine*, parce qu'alors l'estomac fatigué ne supporte pas facilement le quinquina en poudre, seule forme sous laquelle il soit avantageux.

Dans ces diverses circonstances, la nouvelle préparation de quinquina se donne avec d'immenses avantages: d'abord administrée sous un très-petit volume dans un pain à chanter, elle peut être prise sans répugnance, elle fatigue beaucoup moins l'estomac, produit un bien moindre degré d'irritation et d'échauffement, sans doute parce qu'elle est débarrassée de la partie ligneuse du principe tannant, etc. Ensuite n'est-il pas probable que plusieurs des effets nuisibles résultant du quinquina en poudre, et à des doses élevées, proviennent de l'action de la poudre, du tannin, etc. sur la muqueuse de l'estomac, et sur les bouches des vaisseaux absorbans et exhalans? Si ces idées renferment quelques vérités, ne pouvons-nous pas espérer que le principe fébrifuge isolé sera exempt de ces inconvéniens? C'est à l'expérience à prononcer, car en médecine c'est toujours la pratique et non la théorie qu'il faut laisser parler la première.

» Ne nous laissons pas d'ailleurs entraîner trop vîte par tout ce qu'offre de séduisant l'idée ingénieuse d'arracher à chaque médicameut le principe actif qu'il renferme : rien ne prouve que ce principe isolé convienne dans tous les cas à l'extrême susceptibilité de nos organes. Ce n'est sûrement pas sans raison que la Providence, qui unit à la prévoyance le merveilleux pouvoir de *mesurer le vent à la laine de l'agneau*, nous offre ainsi ces principes mélangés, combinés à plusieurs autres. Qui pourrait au reste assurer que ces principes isolés conservent les mêmes propriétés que celles dont ils jouissent dans l'état de leurs combinaisons naturelles. *L'émétine*, par exemple, produit assez constamment le vomissement ; sous ce rapport elle convient dans beaucoup de cas, chez les enfans surtout, à cause de leur insurmontable répugnance pour l'ipécacuanha. Mais, ajoute le praticien auquel nous empruntons cet article, je n'ai jamais retrouvé dans *l'émétine* cette propriété particulière, en vertu de laquelle l'ipécacuanha imprime à tout le tube intestinal, et à ses annexes une action tonique, comme spécifique ; action qui le rend si salutaire dans les diarrhées, dans les hémorragies utérines compliquées d'embarras gastriques, etc. Je n'ai pas non plus obtenu de *l'émétine* l'effet antispasmodique que détermine l'ipécacuanha en substance, et qui en rend l'administration si heureusement indiquée dans tous les cas de spasme, d'état nerveux général ou local.

L'action narcotique de la *morphine* est incontestable ; j'en ai fait usage quelquefois : jamais je n'y ai reconnu la vertu particulière qu'à l'opium de suspendre toutes les secrétions, et d'augmenter les sueurs. Cette considération me fait donner à la *morphine* la préférence sur l'opium chez les phthisiques, lorsque les sueurs sont le symptôme dominant. »

Surdité par engouement muqueux de la trompe d'Eustache, guérie au moyen des injections portées dans le conduit, d'après la méthode du docteur Itard.

M. de L**, âgé de soixante-six ans, issu d'un père qui n'avait jamais eu d'autre infirmité qu'une surdité, perdit de très-bonne heure, ou même ne posséda jamais la faculté d'entendre de l'oreille gauche.

Depuis quelques années il entendait moins distinctement de l'oreille droite, lorsqu'il lui survint un catarrhe chronique avec une toux analogue à celle de la coqueluche. Les quintes devinrent moins fréquentes après plusieurs semaines ; elles furent remplacées peu-à-peu par une toux simplement catarrhale. A cette époque il se manifesta des accès passagers de surdité, provoqués par la toux ; par l'action de se moucher, ils disparaissaient souvent tout-à-coup. La toux avait entièrement cessé au bout de deux mois ; mais l'audition, au lieu de s'améliorer, devenait de plus en plus obtuse. Les accès de surdité, d'abord séparés par plusieurs mois, puis par plusieurs semaines, devinrent plus fréquens, plus intenses, et se prolongèrent d'avantage : enfin, la surdité devint permanente ; elle était accompagnée, comme cela arrive le plus ordinairement en pareil cas, d'un bruissement intérieur très-incommode.

Cet état durait depuis deux ans et demi ; en vain pendant quelques mois on avait mis successivement en usage les gargarismes adoucissans, acidulés, astringens et stimulans, les masticatoires et les injections dans le conduit auditif externe, lorsque M. *Itard* fut appelé par le docteur *Delens* ; il trouva la membrane du tympan voilée par une couche de matière brunâtre, et il ordonna des injections d'eau de savon tiède, puis d'eau de Plombières : il les fit pousser avec force. Au moyen de ces injections, et à l'aide d'une pince, dont les mors étaient garnis de coton, on vint à bout d'extraire quelques matières cérumineuses noirâtres, puis une pellicule membraniforme ; il en sortit quelques gouttes de liquide sanguinolent. L'ouie ne se rétablissant pas, et bien que la membrane du tympan ne fût pas encore mise à nu, le docteur *Itard* eut recours au cathétérisme de la trompe d'Eustache. Le peu de sensibilité de la membrane muqueuse du nez décida à l'opération. Elle fut faite le 4 août avec toute l'habileté qu'on pouvait attendre de l'auteur de cet ingénieux procédé. Lorsque le bec de la sonde par-

vint à l'entrée du conduit guttural de la caisse, le malade crut que l'instrument touchait le point de l'organe qui correspond à l'angle de la mâchoire. Cette première manœuvre n'ayant pour objet que d'habituer les parties au contact de la sonde, on remit les injections au lendemain.

Le jour suivant, la sonde introduite de nouveau fut assujettie au moyen du frontal métallique; on fit quelques injections d'eau tiède. Le liquide refluant en totalité par l'autre narine, et aucune sensation particulière ne s'étant manifestée dans l'oreille correspondante, M. *Itard* fit à plusieurs reprises quelques légers changemens dans la position de la sonde, jusqu'à ce que le malade crut sentir le liquide près de sortir par le conduit auditif externe, phénomène sympathique ordinaire, qui annonce que l'oreille interne a reçu le liquide injecté. Il n'y eut point de douleur: on substitua l'eau de Barèges à l'eau tiède. La sensation dont nous venons de parler, se reproduisait presque à chaque injection; elle était accompagnée d'un sentiment de tension pénible à la partie la plus profonde du méat auditif externe.

M. L** parut d'abord un peu moins sourd; mais dans la journée il entendit des bourdonnemens incommodes, et il ressentit une tension légèrement douloureuse dans l'oreille : il commença à fumer du tabac, dont, par ordonnance, il dirigea la fumée vers les oreilles.

Le 6 août, amélioration sensible, on repéta les injections comme la veille, et comme elles causèrent plus de douleur vers la membrane du tympan, on eut recours à l'eau tiède, on en employa un verre. M. de L** parut plus sourd après l'opération; mais cette circonstance fut l'effet du déplacement des mucosités, dont la trompe était engouée; il fit pour se moucher des efforts qui produisirent la tension de la membrane du tympan, effet ordinaire de l'introduction de l'air dans la caisse, et qu'il n'avait pas ressenti depuis longtemps. Les bourdonnemens continuèrent.

Le lendemain on injecta deux verres d'eau de Barèges, après quoi la surdité revint à peu près ce qu'elle était; les bruissemens continuaient; mais au milieu des crises, le malade entendit tout à coup distinctement les paroles des personnes dont il était entouré, et avec lesquelles il ne communiquait plus depuis fort long-temps à l'aide de l'ouie. Malgré cette amélioration, l'activité des injections fut augmentée jusqu'au point d'occasionner quelques douleurs passagères; les bourdonnemens ayant cessé presqu'entièrement, on ne fit pas d'injections. La fumée de tabac parvenait facilement dans l'oreille : elle y déterminait une espèce de claquement analogue à celui qui résulte des efforts que l'on fait en se mouchant.

On pratiqua encore des injections jusqu'au 17, et comme l'ouie n'avait pas encore repris toute son intégrité, le conduit guttural gauche fut sondé; on introduisit facilement du liquide dans l'oreille interne correspondante; la douleur fut assez vive, le malade entendit de légers bourdonnemens; mais malgré des injections subséquentes, l'ouie de ce côté ne se rétablit pas.

M. *Itard* voyant que les fonctions de l'oreille droite n'étaient pas encore telles qu'on pouvait les désirer, quoiqu'il eût obtenu des injections de la trompe tout l'effet qu'il pouvait en attendre, crut nécessaire de débarrasser, au moyen des douches, la membrane du tympan de l'enduit qui la couvrait en partie. Le 23 août, la couche brûnâtre qui revêtait la membrane dans sa circonférence, fut extraite en partie; mais la surdité s'accrut au point de causer des regrets au malade sur cette nouvelle tentative; mais l'expérience avait appris au médecin, que ce phenomène est plutôt favorable que fâcheux, et qu'il offre l'espoir d'une guérison plus complète.

Le 25, la pellicule fut entièrement chassée par de nouvelles injections : aussitôt l'appareil auditif recouvra non-seulement le degré de sensibilité que lui avaient déjà rendu les injections par la trompe d'Eustache, mais encore une activité plus grande que celle dont il jouissait à l'époque où survint la surdité catarrhale. Depuis, la membrane du tympan a repris sa blancheur, son éclat et sa demi-transparence. La guérison ne s'est pas démentie.

Cette surdité, qui dépendait principalement de l'engouement muqueux de la trompe d'Eustache dû à l'inflammation de ce conduit, survenue à

l'époque de l'affection catarrhale bronchique, mérite bien d'être signalée aux praticiens; elle sera sans doute pour eux un nouveau motif de recourir au moyen du docteur *Itard*. Du reste, l'efficacité en est telle, lorsqu'il est employé à propos, que peu d'autres agens thérapeutiques peuvent lui être comparés.

De l'influence de la respiration et des efforts sur la circulation; par Isid. Bourdon.

La respiration exerce-t-elle une influence directe ou mécanique sur la circulation veineuse et capillaire?

Telle est la question que l'auteur se propose de résoudre dans ce second mémoire qu'il donne, comme le complément du premier, sur le mécanisme de la respiration et des efforts, mémoire que j'ai analysé dans le vingt-septième numéro de cette Gazette.

Fidèle à l'esprit de méthode qui doit présider à la rédaction d'un mémoire, M. *Bourdon* divise le sien en cinq paragraphes, dans lesquels il traite autant de propositions intéressantes, qui, presque toutes, se rattachent à son sujet.

D'abord il nous dit que *Bichat* ignorait les fonctions et les connexions des organes respirateurs; puis il arrive à cette conclusion (*Haller* l'avait déjà reconnue), que, dans les efforts, les poumons se trouvent comprimés et comme pressés entre deux forces opposées: à l'extérieur, par les muscles abdominaux, qui rétrécissent la poitrine en agissant sur les côtes et le diaphragme; à l'intérieur, par l'air incarcéré dans les divisions des bronches, qui non-seulement résiste à la pression, mais l'exerce même à son tour, en vertu de son élasticité.

Ainsi comprimés, poursuit M. *Bourdon*, les vaisseaux des poumons ne peuvent plus recevoir ni contenir la même quantité de sang; la circulation qui s'y opère est troublée; et comme ces vaisseaux forment la fin du système veineux et le commencement du système artériel, il s'ensuit que les effets de la compression se font sentir à la fois sur la circulation artérielle et sur la circulation veineuse.

C'est à l'analyse et à la démonstration de ces vérités que l'auteur consacre la solution des cinq propositions suivantes:

§ I. Déterminer l'influence de la compression des poumons sur la circulation veineuse.

§ II. — Sur la circulation artérielle.

§ III. — Sur la circulation capillaire.

§ IV. — L'influence des phénomènes mécaniques de la respiration sur la circulation dans les cas les plus ordinaires.

§ V. Enfin il examine si l'on peut se donner volontairement la mort par la seule action des organes.

M. *Bourdon* répond à la première proposition de la manière suivante:

La compression des divisions de l'artère pulmonaire met obstacle à la circulation de cette artère; le sang veineux stagne dans son intérieur, et conséquemment dans les cavités droites du cœur, dans l'une et l'autre veines caves, et dans les veines secondaires qui, de toutes les parties du corps, viennent aboutir *dans* ces derniers vaisseaux. Dès que la première colonne se ralentit, toutes les colonnes qui la suivent doivent nécessairement se ralentir aussi.

Voici les preuves qu'il donne à l'appui de son raisonnement: 1°. Dans les efforts d'expulsion, la toux, les cris et le rire, les veines frontales et jugulaires se gonflent distinctement; 2°. le jet du sang d'une saignée est accéléré par ces efforts; 3°. il a vu sur des chiens les veines caves se distendre à chaque cri que poussait l'animal; 4°. il rapporte l'observation d'un homme cité par le docteur *Portal*: cet homme mourut subitement d'une rupture des deux veines caves, déterminée par des quintes d'une toux violente; 5°. après avoir enlevé le crâne d'un chien, il observa qu'à chaque cri que poussait l'animal, toute la masse du cerveau était soulevée, en même temps que les sinus veineux se distendaient. S'attachant alors à ce dernier phénomène, l'auteur chercha à se convaincre que ce mouvement de totalité du cerveau était uniquement dû au gonflement des sinus veineux; et pour cela il enleva la dure-mère, et mit le cerveau à découvert. En effet, l'organe cessa

dès-lors de se soulever comme auparavant, et ne conserva plus qu'une oscillation artérielle, absolument isochrone au battement du pouls.

Il fit à ce sujet une dernière expérience fort ingénieuse, qui dissipa tous les doutes qu'il aurait pu conserver. Après avoir fait une ouverture à la trachée-artère d'un chien, il y introduisit une canule munie d'un robinet; toutes les fois qu'il ouvrait le robinet, le cerveau, quoique la dure-mère fût intacte, n'éprouvait plus de mouvement d'élévation, et les sinus veineux n'offraient plus de replétion extraordinaire : le robinet était-il fermé, tout rentrait dans l'ordre, et le phénomène reparaissait. Outre que cette expérience a dévoilé la véritable cause des mouvemens du cerveau, elle est une des plus fortes preuves que les *efforts déterminent la stase du sang veineux*. Une autre série d'expériences, dont l'énoncé serait trop long, a encore prouvé au docteur *Bourdon* que cette stase sanguine avait lieu dans les veines inférieures comme dans les veines supérieures, au-delà comme en deçà des valvules.

Il déduit de ces différens faits pour la pathologie, les conséquences suivantes :

Savoir, que des quintes de toux, des efforts de vomissement ou des cris ont quelquefois déterminé le décollement du placenta, causé l'avortement, produit des hémorrhagies, ou augmenté celles qui existaient déjà, et qu'il peut survenir des coups de sang et même des attaques d'apoplexie dans les éclats de voix et pendant les efforts. Ici l'auteur s'est évidemment mépris; les éclats de voix et les cris peuvent bien produire des attaques d'apoplexie; mais loin que ce soit en s'opposant au retour du sang veineux cérébral au cœur, c'est en augmentant l'afflux du sang artériel vers l'organe encéphalique. On peut voir dans mon Traité sur l'apoplexie les développemens que je donne à ce sujet. Je prouve que la rougeur de la face et l'accélération de la circulation artérielle sont toujours les résultats des cris, et en général de tous les efforts.

Dans le reste de ce second paragraphe où l'auteur détermine l'influence de la compression des poumons sur la circulation artérielle, il ne me paraît pas encore avoir suivi l'impulsion de son jugement ordinaire.

La compression qu'éprouvent les poumons pendant les efforts, dit-il, se fait sentir aussi bien sur les vaisseaux à sang rouge que sur ceux à sang noir, sur les radicules des veines pulmonaires comme sur les divisions de l'artère du même nom. Or, voici ce qui résulte de cette compression des vaisseaux à sang rouge des poumons.

Dans le premier instant plus de sang afflue vers les cavités gauches du cœur, qui pour cela redoublent d'activité; mais si l'effort persiste, le sang des cavités gauches et des artères diminue à proportion que celui des cavités droites et des veines augmente.

Qui ne voit ici une contradiction frappante? Vous avez dit dans le paragraphe précédent, la compression des poumons empêche les cavités droites du cœur de se dégorger dans les cavités gauches, et vous voulez qu'une plus grande quantité de sang qu'à l'ordinaire abonde dans ces dernières? Quelles preuves apportez-vous à l'appui de cette étrange hypothèse? Vous dites que le pouls s'accélère, devient irrégulier, et que la face se colore pendant les efforts; que les anévrismes de l'aorte se rompent quelquefois pendant la toux, les cris, le vomissement. Mais si le pouls s'accélère, n'est-ce pas plutôt une preuve des efforts que le cœur fait pour se débarrasser du sang veineux qui obstrue ses cavités droites? Vous avez vous-même attribué plus haut la coloration de la face, et surtout la teinte violacée qu'elle prend dans les efforts, à la stase veineuse; pourquoi maintenant lui donner une autre cause? La rupture des anévrismes n'est-elle pas plutôt due à la violente compression de l'artère par les mouvemens convulsifs des organes qui l'avoisinent?

Avouez aussi que la pression que, suivant vous, les poumons éprouvent à l'intérieur, de la part de l'air, pourrait bien être purement hypothétique? Vous n'avez tenu aucun compte de la résistance des parois des ramifications bronchiques qui pourtant est considérable.

MOULIN, D. M. P.

AVIS IMPORTANT.

Le Bureau de la Gazette de santé est toujours, ainsi que la demeure du Rédacteur général, rue Montesquieu no. 2; c'est à cette adresse qu'il faut envoyer tout ce qui concerne la Gazette.

On doit aussi rappeler la nécessité d'affranchir les lettres ou paquets, pour qu'ils soient reçus. Tout ce qui ne sera pas affranchi, ne sera pas même présenté.

Les personnes dont l'abonnement finit au 1er janvier, sont invitées à le renouveler, pour ne point éprouver de retard dans l'envoi de cette Gazette.

IMPRIMERIE DE LEFEBVRE, RUE DE BOURBON, No. 11, F. S. G.

N°. II. — (48e. ANNÉE.) — 15 Janvier 1821.

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL *de tout ce que la Médecine, aidée des sciences naturelles, peut offrir de plus avantageux pour prévenir et guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Le pronostic des névralgies est relatif en général à l'espèce, aux complications, aux causes, à l'état du malade. Une névralgie n'est pas précisément une maladie dangereuse; elle ne compromet pas gravement la vie de l'individu, ses terminaisons sont rarement funestes; mais si l'on a égard à l'extrême acuité de la douleur, à la durée, à la fréquente répétition des accès, à la difficulté de la guérison, à l'insuffisance presque générale des secours de l'art de guérir, enfin aux suites fâcheuses, quoique non mortelles, des névralgies, et aux méprises désagréables auxquelles elles exposent, il faut regarder ces maladies comme l'une des plus cruelles qui affligent les hommes. MONFALCON.

TIC DOULOUREUX OU NÉVRALGIE FACIALE.

Observation par M. RICHELMI, *médecin à Nice.*

Un colonel anglais, âgé de quarante-cinq à cinquante ans, d'un tempérament nerveux, d'un caractère emporté, arriva à Nice vers le mois de janvier. Il éprouvait depuis dix mois, au côté droit de la face, une douleur presque continuelle, extrêmement vive et très-aiguë. Il avait pris beaucoup d'opium en Angleterre; on lui avait appliqué sur le côté malade un vésicatoire qu'on n'eut pas soin d'entretenir, des sangsues et plusieurs autres moyens externes, le tout sans succès. Il avait subi plusieurs traitemens mercuriels; d'abord avec une apparence de soulagement, mais sans résultat avantageux.

Après quelque temps de séjour à Nice, le malade fut très-surpris, mais encore plus inquiet de voir que son état ne subissait aucun changement non plus qu'en Angleterre, et que la douceur du climat ne lui procurait aucun des avantages qu'on lui avait fait espérer. Un chirurgien anglais, du grand nombre de ceux qui rôdent chaque année les stations dans lesquelles leurs compatriotes vont porter leurs maux et leurs ennuis, lui administra diverses préparations mercurielles, des purgatifs en abondance, des doses énormes de laudanum, etc.: tous ces remèdes ne firent pas dormir le patient, ils servirent à exaspérer ses douleurs plutôt qu'à les calmer.

Fatigué de l'inutilité du traitement, il m'appela: je le trouvai dans des souffrances horribles; toute la portion droite du front, la tempe, le sourcil, l'angle externe de l'œil, la pommette jusqu'à l'aile du nez et la lèvre supérieure du même côté étaient tuméfiées et d'un rouge très-foncé; les douleurs étaient si fortes que le malade ne pouvait jouir d'aucun repos. Il changeait de place à chaque instant; tantôt debout, tantôt assis ou couché; il se plaignait sans cesse et comprimait constamment la partie affectée avec la main droite. Dans la crainte d'augmenter ses souffrances, par le moindre mouvement, il marchait très-doucement; c'était surtout au front que se faisait sentir la douleur la plus aiguë. La tunique albuginée de l'œil du même côté était infiltrée et constamment mouillée de

larmes; ce même œil, plus petit que l'autre, était remarquable par le gonflement de ses paupières. Les douleurs augmentaient et diminuaient par intervalles, les accès étaient irréguliers et très-variables ; la peau de tout le corps était froide et sèche, le ventre habituellement constipé, les urines naturelles, le pouls lent, mais grand et assez fort, cependant il n'y avait pas de fièvre. Depuis long-temps, le malade ne pouvait dormir, quoiqu'on lui donnât des préparations opiacées en abondance.

Le colonel était d'une impatience extrême, et comme il comprenait peu le français, et le parlait fort mal, je ne pus avoir de renseignemens que sur la durée de son mal, sur son état presque continuel de veille, la vivacité de ses douleurs, leur constante uniformité, malgré la succession des saisons opposées et les changemens de climat et de température, enfin sur la résistance opiniâtre que ses douleurs avaient opposé à tous les moyens, si on en excepte un léger soulagement opéré une seule fois par le mercure.

Le malade n'avait jamais éprouvé ni rhumatisme, ni goutte, ni dartres, ni gale, ni érysipèle, ni syphilis, ni ulcère, ni répercussion de sueurs des pieds, ni hémorragie; il n'avait jamais eu dans l'enfance, ni dans un âge plus avancé, d'affections notables, à part celle dont il était tourmenté.

Toutes ces considérations, me conduisant à attribuer cette maladie à un concours de causes morales, je déclarai qu'on ne pourrait rien obtenir des remèdes donnés sans méthode et sans suite; qu'il fallait non pas un remède, mais un traitement raisonné, développé graduellement et convenablement soutenu. Le colonel, au contraire, demandait un remède qui le soulageât promptement. Dans cette situation, je pensai à la section des rameaux des nerfs affectés; mais bientôt j'en fus détourné, 1°. par l'extrême difficulté de découvrir et de couper tous ces rameaux nerveux; 2°. parce que les portions des nerfs coupés restant contiguës après la section, sont à portée de se réunir presque d'abord, de rétablir la communication et de renouveler les douleurs; 3°. parce que les ramifications nombreuses de ces nerfs ont tant d'anastomoses que l'on risque par cette section de ne détruire ni les communications, ni les douleurs. 4°. enfin, parce qu'en cherchant à détruire par la section de ces nerfs la sensibilité des muscles auxquels ils se distribuent, on risque de les priver du mouvement et d'occasionner des grimaces hideuses. Je rejetai ce moyen et j'eus recours au plan curatif suivant; il me parut le plus prompt et le plus propre à agir sur la maladie.

Je conseillai la campagne : je fis choisir une habitation riante exposée à un air doux et tempéré, j'ordonnai des promenades en voiture, une société agréable, des alimens nourrissans pris avec sobriété, des frictions chaque jour sur la surface du corps, un lavement laxatif de temps en temps pour remédier à la constipation ordinaire aux tempéramens nerveux; je défendis toute substance indigeste, salée, échauffante, le café et les liqueurs spiritueuses.

Pour remèdes, je prescrivis les calmans, et dans le grand nombre des moyens auxquels on attribue cette propriété, je donnai la préférence aux pilules du docteur *Meglin*; j'y ajoutai le double d'extrait de valériane; j'en fis prendre quatre grains matin et soir avec recommandation d'augmenter d'une pilule tous les jours, jusqu'au moment où le malade serait arrivé à dix de ces mêmes pilules matin et soir, de les continuer à cette dose pendant quelque temps, d'en diminuer le nombre au moindre malaise, d'en cesser l'usage dans la même mesure qu'on l'aurait commencé, enfin de prendre une infusion de tilleul et de feuilles d'oranger, tâchant ensuite de rétablir les forces à l'aide d'une teinture de quinquina et de valériane.

Je conseillai d'appliquer un vésicatoire sur la partie latérale droite du cou, d'en soigner la suppuration pendant quinze à vingt jours, de faire des embrocations sur la partie douloureuse, avec un liniment ammoniacal camphré; enfin, de prendre deux bains tièdes d'eau de mer par semaine.

Le traitement fut commencé de suite et continué avec beaucoup de persévérance. Le quatrième jour, le malade prenait le matin trois pilules de quatre grains, et deux le soir. Une amélioration

déjà sensible parut lui donner de la confiance; l'œil droit reprenait sa netteté, sa couleur, sa forme et sa grandeur naturelles. La douleur avait diminué; la teinte de la partie affectée était plus naturelle; son élévation était moins saillante, et ses vaisseaux moins gorgés. Comme le pouls ne donnait que quarante-cinq à quarante-neuf pulsations par minute, que la peau était parfois froide et sèche, et qu'il y avait peu de sommeil, je prescrivis pour le soir un peu d'elixir parégorique de la pharmacopée de Londres, mêlé avec un peu de sirop de karabé dans de l'eau de mélisse.

Le sixième jour, il prit quatre pilules le matin et trois le soir: mieux plus marqué, le pouls battait de cinquante-cinq à soixante fois par minute.

Le 8, cinq pilules le matin et quatre le soir: soulagement plus complet. Cependant, par défaut de soin dans le pansement du vésicatoire, le malade éprouva quelques douleurs; son imagination s'enflamma: il entra en colère, et il fut indisposé contre la suite du traitement, mais sans cesser l'emploi des mêmes moyens.

Six pilules prises le matin et cinq le soir, le mirent presque tout-à-fait en bon état le dixième jour, malgré sa colère; mais ce jour-là, une gouvernante, qui avait toute sa confiance, tomba malade.

Le quinzième jour, il prenait huit pilules le matin et huit le soir; il n'éprouvait ni vertige, ni douleur de tête, ni aucun accident propre à l'usage de la jusquiame. Le pouls battait soixante-douze fois par minute; la peau présentait une moiteur douce et légère; les extrémités étaient plus chaudes. Le dix-septième jour, il avait pris neuf pilules le matin; mais la mort inopinée de sa gouvernante l'avait jeté dans la consternation: une faible douleur, effet de l'émotion, s'était fait sentir dans la journée, et l'avait effrayé. Il voulut abandonner le traitement, quoiqu'il ne fût pas encore temps. Il ne survint rien de fâcheux, et sa maladie qui, à n'en pas douter, aurait cessé *tout-à-fait*, si le traitement avait été continué plus long-temps, et s'il n'avait pas été traversé par des affections morales très-graves, fut réduite à quelques douleurs passagères qui se firent sentir faiblement à certains intervalles dans la partie même où elle avait précédemment son siége.

Réflexions du Rédacteur.

Le traitement du tic douloureux ou des névralgies de la face, comme celui de toutes les maladies de ce genre, présente les plus grandes difficultés. On en a vu guérir spontanément après avoir résisté long-temps aux moyens dont les causes et les complications semblaient justifier l'emploi.

Les anciens nous ont laissé peu de lumières sur cette affection nerveuse; ils confondaient toutes les maladies qui ont une douleur vive pour caractère principal. C'est au savant professeur *Chaussier* que nous sommes redevables d'avoir débrouillé ce chaos.

Il est difficile d'assigner les causes des névralgies, car on a vu souvent ces maladies guérir sous l'influence des circonstances, qui dans d'autres cas en avaient déterminé le développement.

Aussi l'empirisme en triomphe plus souvent qu'un traitement rationnel. On a généralement trop peu de confiance dans les efforts de la nature pour combattre cette cruelle maladie: on veut des remèdes et on les varie en raison de l'impatience des malades. Ainsi, on a vu préconiser tour à tour les émétiques, les purgatifs, les saignées, les sangsues dont on abuse, surtout depuis qu'on s'obstine à trouver des phlegmasies partout, et à considérer la névralgie comme une inflammation d'un filet nerveux. On a employé les toniques, comme le kina, quand l'intermittence est bien marquée, les antispasmodiques, comme la valériane, etc. On a proposé, comme dans toutes les maladies chroniques, divers poisons; ainsi, *Vestring* conseille les pilules suivantes:

Prenez: calomélas, un grain.

Extrait de jusquiame noire, quatre grains.

Faites avec S. Q. de mie de pain blanc, une pilule. On commence par deux pilules, en augmentant successivement jusqu'à six dans les vingt-quatre heures.

Kerrisson a donné l'extrait de belladone, depuis un quart de grain jusqu'à demi grain, deux à trois fois par jour.

M. *Meglin* a préconisé les pilules suivantes :

Prenez : oxide de zinc,
Extrait de jusquiame noire, } Ana, ℥ B.
Racine de valériane sauvage,

Mêlez et divisez en pilules de trois grains.

Une pilule matin et soir loin des repas, et immédiatement après une tasse d'une infusion, à parties égales, de fleurs de tilleul et de feuilles d'oranger, augmentant tous les jours d'une pilule le matin et d'une le soir, jusqu'à la dose de vingt. Ce remède, dont on diminuera graduellement les doses, si on éprouve des vertiges, des étourdissemens, des malaises, doit être continué pendant plusieurs semaines.

On a aussi employé l'extrait de ciguë avec l'opium et le camphre.

A l'extérieur, on a conseillé les vésicatoires, les linimens volatils, le moxa, la section des filets nerveux, leur cautérisation, les mercuriels, l'essence de thérébentine, dont quelques médecins disent avoir retiré de grands avantages en la donnant à l'intérieur, mêlée avec quinze à vingt fois son poids de miel.

Cette variété de moyens, auxquels il serait facile d'en ajouter beaucoup d'autres, démontrent clairement et les difficultés et le peu de certitude du traitement.

OBSERVATION.

Des propriétés médicales de l'alcali volatil fluor (AMMONIAQUE LIQUIDE), *en général et particulièrement dans l'ivresse ;* par M. GIRARD.

Un des remèdes qui mérite le plus de fixer l'attention des médecins, c'est sans contredit l'ammoniaque liquide; comme nous le croyons propre à rendre des services importans, nous rappellerons aux praticiens quelques-unes de ses propriétés, en nous arrêtant sur-tout à celles que l'expérience de M. *Girard* lui a fait reconnaître dans ce médicament.

Tout le monde connaît la causticité de l'alcali volatil appliqué sur la peau ; il y détermine des cloches; mêlé avec une graisse, il forme une pommade irritante et caustique ; uni avec l'huile dans diverses proportions, il forme un liniment employé souvent contre les douleurs rhumatismales, la paralysie, les tumeurs froides, etc.

Affaibli par l'eau, son application fait cesser la douleur occasionnée par une brûlure ; il arrête les hémorragies si ordinaires dans les cancers ulcérés du sein ; il diminue les douleurs de cette horrible maladie, et détruit cette odeur repoussante qui fatigue et les malades et les assistans.

Il a souvent contribué à la résolution de tumeurs produites par des engorgemens laiteux ou glanduleux.

Il a été employé à l'extérieur contre l'amaurose, pour prévenir les accès d'épilepsie, lorsqu'ils sont annoncés par un malaise, etc.; on l'a recommandé à l'intérieur à la dose de six, huit à dix gouttes dans un verre d'eau contre l'hydrophobie, la morsure des serpens, contre l'empoisonnement par les champignons, dans l'hypocondrie, la syphilis, etc.

M. *Girard* regarde l'ammoniaque liquide comme un excellent sudorifique; il l'administre à la dose de quatre à six gouttes dans un petit verre d'eau pour effacer l'impression morbide occasionnée par le froid. C'est ainsi qu'il la donne avec avantage contre les fièvres intermittentes ; dans ces cas elle provoque une abondante transpiration, qui empêche le paroxisme, en s'opposant au frisson. Pris de cette manière, et toujours quelques heures avant l'accès, il est rare qu'on soit obligé de répéter le remède plus de trois fois ; il réussit également si on le donne dans le début des affections muqueuses, lorsquelles dépendent des variations atmosphériques.

Plusieurs observations justifient les assertions de notre auteur, qui du reste ne néglige pas l'autorité des maîtres de l'art.

Regardant encore l'alcali volatil comme antispasmodique, il est surpris qu'on ne s'en serve pas contre le tétanos en général, et surtout contre celui qui complique les plaies, même les plus simples, lorsque les blessés se sont exposés à l'influence du froid humide des nuits ; contre la fièvre jaune et les maladies pestilentielles.

Nous ne nous arrêterons pas aux raisons pré-

sentées par M. *Girard*, en faveur de son opinion, et nous passerons de suite à l'emploi de ce moyen dans les maladies de nerfs. Suivant *Cullen*, l'alcali volatil devient dans l'estomac l'antispasmodique le plus pénétrant et le plus approprié aux affections nerveuses. Six à huit gouttes étendues dans plusieurs cuillerées d'eau sucrée, font cesser de suite le tremblement, quelquefois si intense et si prolongé, qui saisit souvent les femmes aussitôt après l'accouchement; il rétablit promptement le calme troublé par une chûte, une émotion; il détruit les spasmes et les convulsions causées par une vive impression morale.

C'est un médicament très-propre à combattre les affections hystériques, et à faire disparaître l'ivresse, que M. *Girard* considère comme un état nerveux.

Plusieurs observations, parmi lesquelles nous en choisirons deux, confirment l'opinion de ce médecin.

Mademoiselle *Sophie C...*, âgée de dix-huit ans, d'une bonne constitution, d'un caractère enjoué, se laissa entraîner au plaisir de boire du vin blanc; elle s'enivra : ses jambes chancelaient sous elle, son regard était animé; elle disait si plaisamment tout ce qui lui passait par la tête, qu'elle causait une gaieté vive à toutes les personnes qui l'entouraient. Je lui fis boire un demi-verre d'eau sucrée, dans lequel j'avais jeté six gouttes d'alcali volatil; à l'instant même l'ivresse fut dissipée, et la malade rendue à son état ordinaire.

Un homme de quarante ans, d'un caractère doux et habituellement très-sobre, ayant bu successivement des vins de diverses qualités, fut pris d'un accès de fureur qui le portait à briser tout ce qui tombait sous sa main. Son aspect était effrayant. Debout contre une boiserie, ses cheveux semblaient se hérisser, ses yeux exprimaient le courroux; sa figure était pâle, ses lèvres couvertes d'écume, tous ses membres tremblaient : il tournait sans cesse la tête à droite et à gauche; il disait à ceux qui le retenaient: *laissez-moi, ou je vous pulvérise*. Ma présence lui causa une impression que je ne pus caractériser. Je lui parlai avec douceur, et je lui versai dans la bouche quelques cuillerées d'un mélange de vingt-quatre gouttes ou environ d'alcali volatil dans un verre d'eau. Il les avala sans difficulté. Je le fis asseoir. Dès qu'on le vit calme, on lui laissa les bras libres, il n'en abusa pas; il ressemblait dans le moment à une personne qui, sortant d'un sommeil profond, n'est pas en rapport avec les objets qui l'environnent. On fit retirer tout le monde, le malade se coucha, il s'endormit, et le lendemain, il ne pouvait croire ce qui s'était passé. La honte qu'il en conçut, lui causa une mélancolie, que les voyages et le temps seuls ont pu dissiper.

Nous ne suivrons pas M. *Girard* dans toutes les explications qu'il donne du mode d'action des liqueurs alcoholiques, de celui de l'opium et de l'ammoniaque liquide; nous terminerons cet extrait par les deux questions qu'il se fait à lui-même. Nous les soumettons à l'expérience des médecins praticiens.

Si l'alcali volatil est propre à la cure de l'ivresse simple, de celle qui est compliquée de spasmes, ne pourrait-elle pas être aussi le remède de l'ivresse convulsive?

L'alcali volatil ne serait-il pas un médicament plus prompt que l'opium dans le traitement du *delirium tremens*?

DES HUITRES VERTES.

De la cause de leur coloration.

Depuis long-temps les naturalistes ont fait des recherches sur la coloration des huîtres en vert : on a donné de ce phénomène des explications qu'on peut réduire à trois chefs.

Les uns prétendent que les plantes verdissent l'eau à certaines époques, et que l'huître, s'imprégnant de cette eau, en conserve la teinte.

Les autres rapportent cette couleur verte aux particules des plantes marines vertes, dont se nourrissent ces mollusques durant une partie du printemps et de l'automne.

Quelques-uns, enfin, veulent que la couleur verte que prennent les huîtres, soit le produit d'une maladie qui les attaque.

Avant tout, il faut savoir que le changement de couleur des huîtres ne s'opère que dans les parcs

ou réservoirs d'eau salée, dans lesquels on dépose les huîtres à leur sortie de la mer, pour leur faire perdre leur âcreté primitive et les améliorer. L'eau de ces parcs, à certaines époques de l'année, particulièrement depuis avril jusqu'en juin et ensuite en septembre, prend une teinte d'un vert foncé. C'est ce que les *amareilleurs appellent tourner en verdeur.* Alors ils disposent une à une, côte à côte, de manière à former un simple lit, et à éviter qu'elles soient l'une sur l'autre, les huîtres qu'ils destinent à verdir, et ils suspendent le renouvellement de l'eau pendant un temps proportionné à l'intensité de la couleur qu'ils veulent donner aux huîtres.

Pour répondre à la première assertion, il suffit de savoir que les plantes qui poussent le plus communément dans l'eau des parcs, finissent par jaunir, et que, mises macérer pendant plusieurs jours dans des vases remplis d'eau salée et même d'eau douce, elles ne communiquent aucune teinte verdâtre; ensuite qu'elle sont en si petite quantité dans les parcs, relativement à la masse d'eau où elles se trouvent, que lors même qu'il pourrait s'en détacher quelques parties colorantes, elles ne produiraient aucun effet sensible à notre vue.

La réponse à la seconde question repose sur l'organisation des huîtres et des plantes marines. D'un côté, il est hors de doute que la bouche de l'huître n'est pas organisée pour saisir les alimens solides, non plus que la disposition des viscères n'est faite pour les digérer; de l'autre, les plantes marines vertes dont on suppose que les huîtres pourraient faire leur pâture, sont des membranes étendues, minces à la vérité, mais d'une texture assez ferme pour résister sous le doigt, même sous la dent, et quelquefois d'une consistance analogue à celle du parchemin, ce qui exclut toute supposition, que les huîtres peuvent se nourrir d'ulves, de fucus, de conferves, etc.

Il reste donc à examiner la dernière assertion; mais ici tout se réunit pour faire rejeter l'idée de maladie. En effet, la comparaison du degré de vitalité des huîtres vertes, avec les huîtres blanches, ne présente aucune différence, les organes des premières et leur irritabilité ne paraissent pas dans un état d'infériorité relativement aux secondes; leur embonpoint est le même; elles sont plus tendres et plus délicates. De sorte qu'on pourrait dire que si elles étaient attaquées d'une maladie, ce ne serait sûrement pas une maladie de langueur. Pourrait-on considérer cette maladie comme contagieuse? Comme les huîtres d'un parc verdissent toutes en même-temps, cette circonstance permettrait un moment de le supposer; mais on sait que dans les parcs en verdeur, si les huîtres sont mises en tas et non rangées côte à côte, il n'y a que celles de la superficie qui verdissent; les autres conservent leur couleur primitive, et cela d'autant plus qu'elles sont plus couvertes par les premières. De ces observations et de quelques autres, M. *Gaillon* conclut que la couleur verte de l'eau, que celle de même nature que prennent les huîtres dans certains parcs au printemps et en automne, sont dues, ainsi que le goût piquant qu'elles contractent, à un animalcule appelé *vibrion*. Il est à remarquer que la couleur verte et le goût piquant des huîtres augmentent en raison de la prolongation du séjour de ces mollusques dans un parc en verdeur, sans renouvellement de l'eau qu'il renferme. Car si ce renouvellement a lieu fréquemment, l'huître perd peu à peu cette intensité de nuance verte, et reprend au bout de quelque temps sa couleur naturelle.

De l'influence de la respiration et des efforts sur la circulation, par Isid. Bourdon.

2e. ET DERNIER ARTICLE.

L'auteur, en donnant dans le 3e paragraphe le résumé des deux premiers et en déterminant l'influence de la compression des poumons ou des efforts sur la circulation capillaire, fait des réflexions que nous croyons assez justes pour être soumises à nos lecteurs.

La coloration de la face n'est pas un signe réel des passions, elle peut être produite à volonté et indépendemment des sensations intérieures.

La pâleur de la face ne peut pas être comme la rougeur déterminée à volonté: aussi les passions

que le premier de ces signes accompagne, sont-elles les plus difficiles à exprimer, à moins qu'on ne les éprouve véritablement.

Il est un autre effet qui résulte de la stase du sang veineux dans l'intérieur du crâne: on éprouve souvent des étourdissemens et des pesanteurs de tête après la toux, après les cris et pendant les différens efforts; mais alors on est moins sensible aux douleurs, et comme les cris et les sanglots par lesquels on exprime sa douleur produisent toujours le même résultat; il suit de là que la nature a placé dans l'expression même des douleurs, les moyens de les émousser. M. *Richerand* avait déja dévoilé ce secret de la nature.

Je me dispense de parler du 4ᵉ paragraphe, non pas qu'il soit inférieur aux autres, mais parce qu'il ne présente rien de remarquable. Il en est autrement du 5ᵉ et dernier; c'est un des plus intéressans de l'ouvrage. L'auteur y traite cette question fort singulière: peut-on se donner volontairement la mort par la seule action des organes? Nous allons exposer la manière dont M. *Bourdon* répond à cette question, nous réservant de faire les réflexions critiques dont elle nous a paru susceptible.

Après avoir fait justice de l'absurde opinion qu'on avait autrefois, savoir qu'on pouvait, en avalant sa langue, se donner volontairement la mort par strangulation; après avoir rappelé des expériences exactes par lesquelles M. *Nysten* a prouvé qu'il était impossible que le simple contact de l'air avec le cerveau pût déterminer la mort, ce que cependant *Bichat* avait affirmé; il continue ainsi: » aujourd'hui la plupart des physiologistes » admettent que l'on peut se donner la mort par » asphixie, en s'opposant par la seule action des » organes, à l'introduction de l'air dans les pou- » mons, ou bien au renouvellement de ce fluide. »

M. *Bourdon* ne s'en est rapporté qu'à lui pour faire les expériences capables de servir à résoudre ce problème. Il a essayé, après une expiration, de s'empêcher de respirer, au point de déterminer un commencement d'asphyxie. Son courage lui avait déjà fait supporter la privation d'air pendant cinquante secondes; mais alors, dit-il, l'instinct l'emporta sur la volonté, et malgré moi plusieurs inspirations se succédèrent rapidement.

Variant cette fois l'expérience, il a voulu, en fermant la glotte, sans contracter les muscles abdominaux, s'opposer à la sortie de l'air inspiré, et à l'introduction d'une nouvelle quantité de ce fluide dans la poitrine. Mais au bout d'une minute, l'anxiété étant extrême, la glotte s'est ouverte malgré lui, et a rendu vaines toutes ses tentatives. De ces expériences, il conclut avec tout le monde que le besoin de respirer, le plus vif comme le plus pressant de tous, ne peut jamais être maîtrisé, et que l'asphyxie volontaire est absolument impossible; puis il ajoute, lors même que cette asphyxie pourrait être produite, elle n'aurait pas la mort pour résultat, attendu qu'à l'instant où l'asphyxie commence, tous les muscles se relâchent, la glotte s'entr'ouvre, l'air sort, le diaphragme, le plus indépendant des muscles, celui de tous qui conserve le plus long-temps la faculté d'agir, se contracte, et par cela même l'asphyxie a cessé d'exister.

M. *Bourdon* ne s'en tient pas là; et, voulant à toute force prouver qu'on peut se donner volontairement la mort par la seule action des organes, voici comme il s'y prend pour le démontrer: J'ai fait une grande inspiration, j'ai fermé la glotte exactement, j'ai contracté les muscles abdominaux, en un mot, j'ai exécuté un véritable effort; je l'ai porté peu à peu et dans l'espace de quelques secondes à un très-haut degré. J'évitais avec soin les contractions par saccades qui auraient pu déterminer des accidens. J'avais placé près de moi un de mes amis qui m'observait attentivement, et devait m'arrêter quand il le jugerait nécessaire. Au bout de six secondes, la face était rouge et gonflée. A douze secondes, j'ai éprouvé de légers étourdissemens; à quinze, les étourdissemens ont augmenté: la face était violacée; je ne voyais les objets qu'entourés d'un léger nuage; je n'entendais que confusément les paroles qui m'étaient adressées. On m'a fortement comprimé la peau pour me faire cesser l'effort: je sentais à peine la douleur; j'allais perdre tout-à-fait connaissance, lorsqu'enfin j'ai cessé. Qu'arriverait-il donc, pour-

suit M. *Bourdon*; si l'effort était porté à un plus haut degré chez une personne forte ? Ne parviendrait-il pas à déterminer la mort ? et n'est-ce pas ainsi qu'on a pu, dans quelques cas, se la donner volontairement ? Ce genre d'effort n'a-t-il pas en effet pour résultat de paralyser les trois principaux organes par la stase du sang veineux dans leur intérieur ; de mettre obstacle à ces actions importantes qu'ils exercent réciproquement les uns sur les autres et d'où résulte la vie ? Enfin, ne serait-ce pas à la fois par apoplexie, par asphyxie et par syncope que cette mort serait produite ?

Comme cette expérience n'est pas du nombre de celles qu'il est permis d'achever et de répéter, sentant d'ailleurs qu'elle serait insuffisante pour appuyer son opinion, l'auteur a puisé dans l'histoire romaine, un fait qu'il affirme valoir une expérience complétée....

« Au commencement de l'administration des triumvirs, il parut un grand nombre de prodiges qu'on regarda comme les signes certains de malheurs publics. Le sénat, effrayé de ces prodiges, eut recours aux aruspices de l'Etrurie, qui passaient pour être les plus versés dans l'art de prédire l'avenir. Celui de ces devins qui avait la prééminence, déclara qu'enfin les temps fixés par les Dieux pour la perte de la liberté, étaient arrivés : *Les Romains*, s'écria-t-il, *seront forcés d'obéir aux lois d'un maître absolu. Moi seul, je saurai me garantir de la servitude de*..... En même temps il *retint son haleine* avec tant d'obstination, qu'il mourut sur le champ (1). »

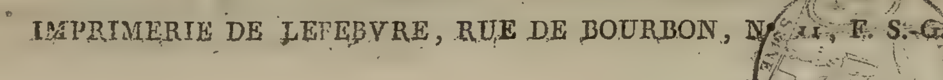
Voici maintenant nos réflexions sur ce dernier paragraphe. L'auteur aurait pu le retrancher sans faire tort à l'ouvrage. Je ne sais où M. *Bourdon* a pris ce qu'il regarde comme admis par la plupart des physiologistes, que l'on peut se donner la mort par asphixie, en s'opposant par la seule action des organes à l'introduction de l'air dans les poumons ou au renouvellement de ce fluide. Tous, au contraire, le croient impossible, tant le besoin de respirer est impérieux ; c'est le premier de tous ceux auxquels notre existence est attachée.

Jamais un homme, tel décidé qu'il soit et tels efforts qu'il fasse pour s'empêcher de respirer, ne pourra se soustraire au pouvoir de l'instinct : s'il a choisi ce moyen pour s'affranchir de l'existence, il n'y parviendra jamais, à moins qu'il n'oppose un obstacle mécanique ou chimique à l'exercice de la respiration, fonction éminemment vitale. En un mot, nous croyons l'asphixie volontaire au-dessus de la puissance humaine. M. *Bourdon* devrait en avoir acquis la preuve par ses deux premières expériences ; aussi, nous sommes surpris qu'il en ait tenté une troisième, et surtout qu'il soit arrivé au point qu'il annonce. L'imagination nous paraît avoir pris cette fois la place du raisonnement, et nous ne pouvons reconnaître la vérité. En effet, est-il quelque chose de moins croyable que la possibilité prétendue de prolonger assez le séjour de l'air dans les poumons et de s'opposer assez long-temps à l'introduction d'une nouvelle quantité de ce fluide, pour porter un aussi grand trouble dans toutes les fonctions ? Mais admettons encore cette tentative, est-il seulement présumable qu'on puisse la porter au point de produire l'asphixie, la syncope et l'apoplexie, surtout, lorsqu'en même temps on contracte les muscles abdominaux en faisant un violent effort ? Qui ne voit clairement que cette dernière partie de l'expérience, doit la faire avorter presqu'instantanément, puisque la contraction des muscles abdominaux tend à chasser l'air incarcéré dans les poumons et à vaincre la résistance de la glotte, que l'espèce de stupeur dont le trouble momentané de la respiration et de la circulation, a frappé les muscles de cette ouverture, doit d'ailleurs promptement annuller ?

D'après ces considérations, ne pourrait-on pas reprocher à M. *Bourdon* d'avoir ajouté foi au trait de courage du héros romain, et surtout de l'avoir cité à l'appui de son singulier système ? *Catrou*, *Rouillé* et leurs devanciers ont bien pu rapporter un fait de cette nature et y croire ; mais peut-on pardonner une semblable erreur à un médecin, et surtout à M. *Bourdon* ?

MOULIN, D. M. P.

(1) Hist. Rom., par les RR. PP. Catrou et Rouillé.



IMPRIMERIE DE LEFEBVRE, RUE DE BOURBON, N° 11, F. S.-G.

N°. III. — (48e. ANNÉE.) — 25 Janvier 1821.

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL *de tout ce que la Médecine, aidée des sciences naturelles, peut offrir de plus avantageux pour prévenir et guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

L'étude de l'homme physique est également intéressante pour le médecin et pour le moraliste. Pour atteindre le but particulier que chacun d'eux se propose, ils ont également besoin de considérer l'homme sous le double rapport du physique et du moral. On ne peut bien connaître l'un sans l'autre. CABANIS.

De l'importance de la tranquillité d'esprit et de l'espérance dans les maladies.

Le médecin philosophe sur la tombe duquel la science pleure encore, l'auteur à qui nous devous le *Traité des Rapports du système physique et moral de l'Homme*, CABANIS, dont le nom passera d'âge en âge avec ceux d'Hippocrate, d'Aristote, de Bacon, de Boërrhave, etc., rendit un important service à l'art de guérir, lorsqu'il démontra que, sans cesse influencée par les modifications auxquelles les fonctions nutritives sont soumises, notre intelligence est dans la dépendance de l'état de nos organes. En effet, il est impossible de séparer l'idéologie de l'étude des fonctions vitales; car il est reconnu que le trouble qui survient dans leur accomplissement, change, renverse même l'ordre naturel de nos idées. Le moral ne réagit pas moins puissamment sur le physique, et les affections de l'âme ont une grande influence sur les actions nutritives.

Cette dernière considération, applicable en tout à l'état de santé, peut l'être également à l'état morbide: aussi voyons-nous à chaque instant dans le traitement d'une maladie, les phénomènes qui la caractérisent, instantanément modifiés par l'impression morale la plus légère. Ici, c'est un blessé dont la plaie présente un aspect favorable; il paraît voisin de la guérison, quand tout-à-coup la fièvre survient et la suppuration s'arrête. A quelle cause rapporter ces accidens? Ils sont l'effet d'une mauvaise nouvelle. Là, c'est une femme enceinte subitement émue, soit par la joie, soit par la crainte; elle ne sent plus les mouvemens de l'enfant qu'elle porte dans son sein, et bientôt elle éprouve des douleurs qui annoncent une fausse couche. Ailleurs, c'est un convalescent débile: son esprit, affaibli comme son corps, est accessible à toutes les atteintes de la terreur; et déjà, pour la seconde fois, à la moindre inquiétude, il est tourmenté par l'affection à laquelle il vient d'échapper. Ne voit-on pas des malades au bord de la tombe désirer, attendre avec impatience une personne chérie. La vie, prête à s'éteindre, semble leur prêter son flambeau jusqu'au moment où leurs vœux sont accomplis.

Toutes nos passions, quelles soient tristes ou gaies, tranquilles ou impétueuses, fortes ou faibles, modifient nos organes. L'espérance comme le désespoir, l'amour comme la haine, la joie comme la crainte, excitent ou diminuent l'action de nos organes.

Ces vérités, palpables pour tout le monde, s'adressent surtout au médecin observateur, c'est surtout à lui qu'il appartient d'en sentir toute la justesse. Qu'ils sont à plaindre les malades qui n'ont pour leur donner des soins que des médicastres dont tout l'art consiste à saigner, à purger ou à donner du ton ! Qu'ils sont malheureux encore les malades, lors même qu'ils ont un homme instruit pour médecin, si, oubliant qu'il est aussi appelé à répandre un baume consolateur dans le cœur de ses malades, il parle avec dureté, et ne cherche à pénétrer dans l'âme que pour y établir la crainte ou y jeter le désespoir ! Qu'elle est cruelle l'habitude de ces êtres qui, pour se singulariser, affectent, dans les services qu'ils rendent, un ton de dureté qui repousse ! Cependant combien n'est-il pas d'hommes, recommandables d'ailleurs, à qui on pourrait dire : Sois un peu moins habile, mais un peu plus humain ; échange un peu de ta réputation contre une petite portion d'affabilité ; ne néglige pas tes intérêts, soit ; mais ne perds pas de vue l'esprit du malade qui s'abandonne à tes soins.

Dans toutes les maladies la tranquillité de l'esprit est une circonstance avantageuse, comme l'inquiétude est un tourment toujours funeste. Pour en être convaincus, observons seulement ce qui se passe à cet égard dans l'état de la meilleure santé : l'inquiétude même alors nous jette dans un malaise voisin de la maladie ; le cœur bat avec moins de régularité, la respiration est gênée, les digestions sont troublées, les sécrétions et les excrétions sont dérangées, les écoulemens périodiques se suppriment ou perdent de leur régularité. Si l'inquiétude produit de pareils effets sur l'homme en santé, que ne doit-on pas en attendre dans les maladies! Les mouvemens favorables de la nature sont alors intervertis, et la faiblesse ne permettant pas aux organes de rentrer dans l'ordre de leurs fonctions, ils perdent insensiblement jusqu'à la faculté de les remplir.

Mais c'est surtout dans cette classe de maladies dont on parle beaucoup et qu'on connaît peu, dans ces affections dites *nerveuses*, qu'il est important de rendre à l'âme le calme qui lui convient, avant de songer à l'emploi de tout autre moyen. Quand bien même l'hypocondrie, la mélancolie, l'hystérie seraient plus souvent qu'on ne pense des symptômes de diverses lésions locales, il n'en serait pas moins vrai que la tranquillité d'esprit et l'espérance ne devinssent d'une importance extrême dans la curation de ces affections. On ne doit jamais négliger les moyens moraux toutes les fois que le moral est affecté, qu'il le soit primitivement ou secondairement.

(*La suite à un autre numéro.*)

Réflexions et observations sur l'emploi des saignées et des purgatifs dans le traitement de la péritonite puerpérale, *par* A. P. F. Legouais, D. M. P.

Quand on lit sans attention l'histoire des théories médicales relatives à la fièvre puerpérale, désignée aujourd'hui sous le nom de *péritonite puerpérale*, on est étonné de la différence qui règne sur cette matière dans les opinions des auteurs, et on se demande comment des méthodes de traitement opposées, ont pu servir à combattre, avec un égal avantage, une maladie toujours la même en apparence. Mais si on réfléchit aux modifications nombreuses déterminées dans les affections morbides par le climat, la saison, le régime, l'état moral, les habitudes, etc ; si on s'arrête à l'influence exercée par les complications sur la forme et sur le fond même des maladies, l'étonnement diminue et on rend plus de justice à nos devanciers.

Depuis que les modernes, à l'aide de l'anatomie pathologique dont on fait peut-être une application trop exclusive, s'efforcent de rattacher toutes les fièvres aux lésions des organes, et rejettent toute idée de dégénérations humorales, on regarde la fièvre puerpérale comme une inflammation du péritoine. M. *Legouais*, qui, pendant un long séjour à la Maternité, a eu de

fréquentes occasions d'examiner cette maladie et a pu le faire sous la direction du célèbre professeur *Chaussier,* médecin de cet hospice, partage l'opinion du jour; mais il se garde bien de faire consister tout le traitement dans les émissions sanguines. L'observation lui a appris à distinguer les cas qui réclament ce genre de secours de ceux qui exigent l'usage des purgatifs.

Nous allons présenter les caractères qu'il assigne à la péritonite puerpérale et les raisons qui lui font ranger cette maladie dans la classe des inflammations.

La péritonite est le plus fréquent de tous les accidens auxquels sont exposées les femmes en couche: elle a son siége dans le bas-ventre; un frisson plus ou moins marqué au début, des douleurs abdominales presque toujours vives, quelque fois atroces, avec chaleur brûlante de la peau et fréquence du pouls, sont les phénomènes principaux de cette maladie. Les douleurs sont suivies le plus souvent de la tuméfaction et du ballonement du ventre, de vomissemens, de l'altération profonde des traits, de la chute des forces, des sueurs froides et de la mort.

Cette maladie est une inflammation, dit M. *Legouais,* parce qu'elle succède immédiatement à l'état de la grossesse qui développe, en général, une diathèse sanguine et inflammatoire qui exige souvent la saignée; elle est généralement déterminée par la cause la plus ordinaire des inflammations, l'irritation qu'occasionnent dans tout le bas-ventre les phénomènes de la grossesse et ceux de l'accouchement.

Elle débute par un frisson général, comme toutes les inflammations; elle est toujours accompagnée de douleurs; enfin, la chaleur de la peau, la fréquence du pouls, et tous les autres phénomènes généraux, annoncent une irritation considérable. L'auteur ajoute encore, ce que fait découvrir l'ouverture des cadavres, l'amas d'un liquide blanchâtre, épais, opaque, homogène renfermé dans la cavité péritonéale, les fausses membranes étendues sur les viscères abdominaux ou flottantes en petits fragmens dans la sérosité fournie par le péritoine et à laquelle ils donnent une apparence lactescente.

Ces diverses circonstances semblent indiquer, comme une grande ressource, les évacuations sanguines; l'auteur l'avoue, mais ils ne peut s'empêcher de dire que ce moyen ne convient que dans la première période, désignée sous le nom de période d'irritation des maladies aiguës. Plus tard, lorsque par son accroissement l'inflammation tend décidément à une terminaison quelconque, les saignées, loin d'influer heureusement sur cette terminaison, l'entravent quand elle est avantageuse, l'accélèrent et l'aggravent quand elle ne l'est pas. Sans parler des cas où la péritonite puerpérale marche avec une telle violence, qu'elle se termine par la mort en vingt-quatre heures, il n'est pas d'inflammation dont les divers degrés se succèdent avec plus de rapidité et dans laquelle la période d'irritation ait une plus courte durée, surtout lorsquelle tend à une terminaison funeste; souvent même la fréquence du pouls, le ballonement de l'abdomen, les hoquets, les vomissemens, la prostration des forces surviennent au bout de douze ou de vingt-quatre heures au plus; aussi, est-il vrai de dire que les saignées ne peuvent convenir que dès le début et dans la première période, c'est-à-dire dans les premières vingt-quatre heures après l'invasion. Jamais, dit M. *Legouais*, je n'ai observé aucun bon effet de ce moyen employé plus tard, si ce n'est dans un petit nombre de cas, et alors les saignées avaient été faites avec une si grande réserve, que l'on peut mettre en question, si les améliorations qui les avaient suivies n'étaient pas une suite de la diminution naturelle de la maladie, plutôt que l'effet du traitement.

L'auteur, qui appuie ses assertions sur l'observation clinique, veut encore que les saignées soient abondantes; ainsi, l'expérience lui a prouvé qu'on ne doit pas tirer moins de dix-huit à vingt onces de sang dans les premières vingt-quatre heures de l'invasion. Il préfère la saignée générale aux saignées locales; cependant nous croyons que l'application des sangsues peut devenir utile quand on craint la faiblesse qui résulte de la déplition

subite des vaisseaux, ou lorsque la maladie existe depuis plus de vingt-quatre heures. Cette application doit être faite sur l'abdomen ou à la vulve, mais sans oublier de tenir compte de la faiblesse du sujet, des hémorragies qui ont pu précéder ou suivre l'accouchement, et du nombre ou de l'importance des circonstances qui deviennent des contre-indications.

Un second moyen dans lequel l'auteur paraît avoir une grande confiance, parce qu'il l'a vu réussir souvent, parce qu'il est recommandé par un praticien du plus grand mérite; enfin, parce qu'il rendait des services dans le temps où, prenant les complications pour la maladie même, on faisait dépendre la fièvre puerpérale d'un amas d'humeurs dans les premières voies; ce moyen, c'est l'usage des minoratifs, ils sont surtout nécessaires dans les cas de constipation. Sans nous arrêter au mode d'action de ces remèdes, il nous paraît hors de doute qu'ils conviennent dans toutes les périodes de la péritonite puerpérale lorsqu'elle existe avec constipation; ils ont un grand avantage sur les lavemens dont l'insuffisance dans ces cas est à peu près reconnue.

Lorsque M. *Legouais* dit; si les minoratifs ne produisent pas l'effet désiré, on l'obtient rarement à l'aide d'un purgatif plus actif, on ne s'attend pas à le voir recommander, le jalap et le calomélas; cependant, d'après l'autorité des médecins anglais *Gordon* et *Hey*, il conseille trois à quatre grains de calomel incorporé avec un demi-gros de jalap, et une solution de sel purgatif dans l'eau ou une infusion de séné pour en soutenir l'effet. Il eût mieux valu, ce nous semble, fixer exactement les époques auxquelles la saignée, les émétiques au nombre desquels l'ipécacuanha figurera toujours avec avantage; enfin, les minoratifs sont indiqués et peuvent devenir utiles.

Il n'est jamais raisonnable de chercher à arrêter la diarrhée lorsqu'elle est modérée; on ne doit pas non plus employer les astringens lorsqu'elle est excessive, il faut avoir recours aux boissons mucilagineuses et antiphlogistiques; toutefois sans négliger entièrement l'ipécacuanha, lorsqu'il se présente des symptômes d'embarras gastriques.

Le minoratif qui paraît mériter la préférence, c'est un mélange à parties égales d'huile de ricin et de sirop de chicorée composé, ou de rhubarbe. On en donne d'abord une ou deux cuillerées, puis on continue par cuillerée de demi en demi-heure, ou d'heure en heure, jusqu'à ce que l'effet laxatif soit obtenu : lorsque ce moyen répugne, on peut, comme le fait M. le professeur *Chaussier*, le remplacer par un mélange d'huile d'amandes douces et de sirop de fleurs de pêcher. Ces médicamens, administrés dès le début, suffisent, en général, pour exciter des selles plus ou moins abondantes qu'il est nécessaire d'entretenir par les mêmes moyens ou par d'autres analogues, comme quelques petites doses de manne, tant que les accidens persistent.

Des Végétaux

Exhalant l'odeur balsamique de la vanille, ou contenant de l'acide benzoïque, avec des considérations de matière médicale par J. J. Virey.

Indépendamment du benjoin, du storax calamite, du styrax liquide, du liquidambar, des baumes du Pérou, de Tolu, etc. dans lesquels on a reconnu l'acide benzoïque, on retire cet acide de la vanille, des bourgeons de peuplier, de l'urine des animaux herbivores. On a trouvé l'odeur de la vanille dans l'avoine, dans la flouve odorante, dans quelques autres graminées, dans les cypéracées, dans plusieurs plantes légumineuses comme les lotiers, les trèfles, les mélilots, la fève tonka, etc. Comme la nature a été libérale de cet arome suave envers le règne végétal, il est intéressant de rechercher quelles sont les plantes qui le présentent avec le plus d'abondance; car à n'en pas douter, c'est pour l'utilité des créatures qu'elle a pris plaisir à le répandre. Ainsi on rencontre cet arome dans l'*hypnum crispum*, espèce de mousse usitée anciennement dans les sachets odorans sous le nom de poudre de Chypre; dans diverses espèces de fougères dont on fait des couchettes pour les enfans rachitiques. On trouve cette odeur balsamique de



vanille dans les souchets, dans le *carex asenaria* que les Allemands substituent à la salsepareille et dont ils retirent par la distillation une eau odorante comme celle du gayac. L'avoine exhale un parfum de vanille, mais surtout le nard, le faux spicanard et la famille des orchis.

L'Inde fournit particulièrement des végétaux d'une odeur délicieuse : les Brames aiment surtout l'amboleki dont les fleurs très-excitantes durent pendant quatre mois.

C'est dans l'Indostan que naissent ces fleurs dont les couleurs et les odeurs sont variées à l'infini ; les femmes des Hindous dans leur zenana en parent leur chevelure impregnée d'huile odorante de palme et de sésame, qu'on débite en Europe sous les noms d'*huiles cosmétiques de Java ou de Macassar*.

La pulpe des tiges d'*epidendrum scriptum* unie au curcuma, passe aux Indes-Orientales pour remède aromatique utile contre les vers et dans les fièvres maligne. On se sert au Malabar des fleurs de l'*epidendrum retusum* comme d'un antispamodique tonique ; on se plaît en Chine à cueillir les fleurs de *l'epidendrum eusiforme*, dont le parfum surpasse tous les autres en suavité, et enivre de volupté.

Le Nouveau-Monde, sous ce rapport, n'a rien à envier à l'ancien ; plusieurs plantes même ont cela de particulier qu'elles exhalent leurs parfums délicieux à certains temps seulement. On trouve à la Martinique un angrec dont les fleurs charmantes ne répandent leur odeur que pendant la fraîcheur des nuits. A la Jamaïque, un angrec attend le lever et le coucher du soleil, pour exhaler le parfum de l'encens le plus exquis. A Caraccas au contraire il y a une plante du même genre dont les fleurs ne donnent leur arome que pendant le jour, tandis qu'une autre espèce verse ses parfums en tout temps. Nous n'avons dans nos climats que de faibles copies de ces fleurs suaves ; cependant nous possédons les orchis dont les unes exhalent un parfum très-agréable, mais fugace, tandis que d'autres sentent le bouc.

L'odeur de vanille est bien encore répandue dans d'autres familles de végétaux ; mais c'est surtout dans les pays chauds que la nature les fait naître avec une sorte de prodigalité. Il semble que des odeurs délicieuses soient dans ces climats la compensation des odeurs fétides : il en est de même parmi les animaux ruminans ; le bouc et le chevrotin à musc sont voisins, comme parmi les carnivores le putois et la civette, et parmi les rongeurs le castor et le desman musqué. On peut dire que la nature se plaît à ces contrastes, ou plutôt qu'une certaine proportion d'élémens très-fugaces distingue le musc du castoréum, ou l'angélique de la férule qui produit l'assa-fœtida dans les mêmes familles. Ainsi l'amande douce qu'on prend comme aliment, n'est que la simple variété de l'amande amère, capable d'empoisonner à certaine dose, sans qu'on doive en conclure que les familles naturelles n'offrent pas d'analogie dans leurs productions.

Il paraît constant, d'après une longue série d'observations, que la nature dans ses productions se balance entre des extrêmes, ou va d'un pôle à l'autre, comme dans les phénomènes de la pile voltaïque : ce sont des compensations ou des contrepoids sans lesquels l'équilibre des créatures ne se conserverait pas. Quand on découvre dans un être une propriété très-remarquable par son excès en un genre, on doit soupçonner une propriété tout-à-fait contraire dans d'autres êtres analogues. Ainsi, plus il se trouve de labiées d'odeur agréable, plus il y en a d'autres qui sont fétides, comme les ballotes et les marrubes. Plus les pastèques et les melons seront doux ou sucrés, plus les coloquintes doivent êtres amères. A coté de l'*anagyris fœtida* sera le baume du Pérou ; près de l'affreux poison du mancenilier se trouveront les euphorbiacées nourrisantes et salutaires ; la tomate avoisinera la bella done, parmi les solanées, comme l'adoucissante morelle, calmera l'irritation de l'âcre *capsicum*. Le figuier a un suc très-caustique et des fruits très-sucrés.

Cela se passe ainsi chez les animaux ; une partie n'acquiert jamais un surcroît de développement et de force qu'aux dépens des autres parties. Ainsi les pattes de derrière et la queue très-fortes chez les kanguroos, laissent minces et faibles les

pattes antérieures : chez les chauve-souris au contraire les pieds postérieurs sont petits et faibles en raison de l'allongement des bras en ailes fortes; et la giraffe, qui tend son grand col et relève son tronc antérieurement, n'a qu'une croupe basse et sans force : de même les oiseaux qui volent le mieux, comme l'hirondelle, l'oiseau de paradis, n'ont que de courtes pattes, etc.

Il serait facile de poursuivre ces faits, pour montrer comment la nature établit différens genres d'équilibre organique dans l'économie de l'animal et de la plante. Tel végétal à force de se propager par boutures, comme le bananier, la canne à sucre, des vignes sans pepins, etc. ne donnent plus de semences fécondes, ou ne se reproduisent plus de graines, ce qui est contraire à l'état naturel. C'est ainsi qu'on crée des fleurs doubles ou monstrueuses stériles, qu'on adoucit par la culture les sucs âcres de la poire sauvage, au préjudice de ses principes acerbes. L'avantage dans une chose s'opère au détriment de l'autre, parce que tout être n'a qu'une somme de puissance qui peut être diversement employée.

Journ. de Pharm.

Annuaire de l'Institut clinique de la chirurgie de Berlin; observation recueillie par GRAESSE.

Un homme en mangeant des pieds de veau avala un os, qui prit une direction transversale et se fixa profondément dans l'œsophage; il y fut retenu avec tant de force, qu'il résista aux divers moyens employés par plusieurs médecins. On ne put, malgré des efforts multipliés et continués pendant trois jours, ni l'extraire, ni l'enfoncer davantage. Le malade, au désespoir, se rendit à l'Institut clinique de la chirurgie. Il était d'une faiblesse extrême, et la difficulté qu'il éprouvait à respirer rendait sa position très-pénible. Déjà la gêne des fonctions pulmonaires avait fait baisser la température ordinaire du corps, le sang était moins coloré, et la figure, ainsi que les extrémités, présentaient une teinte plombée, et étaient froides au toucher. On fit un nouvel examen avec une attention scrupuleuse, et on reconnut que l'os était fixé de manière à ne se prêter à aucun mouvement.

Dans cet état affreux, on pensa à nourrir le malade de bouillon, à l'aide de sondes élastiques; mais cela fut impossible. On voulut avoir recours à la pharingotomie; mais cette opération fut déclarée inutile et impraticable, à cause de la situation profonde du corps étranger et de sa fixité toujours augmentée par les contractions spasmodiques du pharinx. Le danger croissait à chaque instant, il fallait secourir le malade; c'est alors qu'on pensa à injecter un émétique dans le torrent de la circulation, suivant la méthode du docteur *Edvard Graesse : De nova infusionis methodo*, 1817, *Berl.* M. le docteur *Lechcoess* fit dissoudre deux grains de tartrate antimonié de potasse dans une demi-once d'eau tiède, et porta cette solution en une fois dans le torrent de la circulation; il l'injecta par une petite ouverture faite à la veine médiane. Au bout de quinze minutes que le malade passa dans l'anxiété, dans les angoisses et les nausées, il fit tout-à-coup des efforts violens de vomissement, et il rejeta avec force l'os dont le séjour était la cause évidente de tous ses tourmens. La gêne diminua de suite et cessa bientôt; il ne resta au patient qu'un sentiment de constriction qui partait de l'endroit que le corps étranger avait occupé; mais ce resserrement disparut dans l'espace de quelques jours, et le malade entièrement débarrassé, pu sortir promptement de l'hôpital.

Réflexions du rédacteur.

Quoique les circonstances qui réclament l'application de la méthode du docteur Lechcoess soient heureusement fort rares, nous avons cru qu'il n'était pas inutile de faire connaître cette observation à nos lecteurs; elle prouve que les moyens héroïques entre les mains d'un homme instruit sont d'une grande ressource dans les cas difficiles, et même dans ceux qui sont désespérés; elle démontre aussi jusqu'à l'évidence que la médecine, quoiqu'on en dise, et malgré tous les efforts au moins indiscrets de ceux qui prétendent la ravaler, peut être invoquée avec fruit par la

chirurgie, et venir au secours de cette fille ingrate dans les affections qui semblent entièrement de son ressort.

CORRESPONDANCE.

Mon cher confrère,

Tous les journaux annonçaient ces jours derniers, que *Son Exc. le Garde des Sceaux est retenu chez lui par un rhume, qu'on avait craint de voir dégénérer en catarrhe, et que la maladie a été prise assez à temps pour être avantageusement combattue.*

On doit regretter qu'un médecin n'ait pas été consulté par ces journaux ; ils auraient su que quand on est pris d'un *rhume*, on a nécessairement un *catarrhe*, ces deux expressions étant synonymes, au moins à Montpellier, et sans doute à Paris ; où je ne sache pas qu'il en soit autrement, même chez les partisans des doctrines nouvelles.

C'est donc tomber dans une grande erreur que d'annoncer qu'un *rhume* menace de dégénérer en *catarrhe.* Il serait plus convenable de dire tout le contraire, c'est-à-dire, qu'un *catarrhe* menace de dégénérer en *rhume.*

Tout catarrhe du nez, des poumons, etc., est nommé *rhume de cerveau*, dans le premier cas ; et *rhume de poitrine*, ou simplement rhume, dans le second cas.

Tout catarrhe est une affection légère, provenant d'une transpiration répercutée, diminuée ou empêchée ; il ne peut être dangereux que par ses complications, ou relativement au mauvais état de l'organe qu'il affecte. C'est donc très-mal à propos que le public croit qu'un catarrhe est une maladie nécessairement grave, et à laquelle il doit attacher une idée de malignité. J'ai relevé cette erreur dans mon *Dictionnaire de Médecine pratique, mis à la portée des gens du monde ;* on peut voir au mot RHUME et au chapitre CATARRHE, de la deuxième édition, les explications très-simples sur la formation et la cause des différentes espèces de catarrhes ; comme je combats dans cet ouvrage les divers préjugés sur la médecine, je ne pouvais laisser passer cet article sans vous le signaler.

Veuillez lui donner une place dans votre Gazette, consacrée à l'utilité générale,

POUGENS, *méd. de Montp.*

De l'Hyosciama.

M. *Braudes*, qui a déjà rendu à la chimie végétale d'immenses services, vient d'extraire de la jusquiame noire un alcali auquel il donne le nom d'*hyosciama.* Cette substance n'est point facilement altérée dans une haute température, lors même qu'on la chauffe au rouge avec du charbon : elle cristallise en longs prismes, et si on la sature d'acide sulfurique, et spécialement d'acide nitrique, elle forme des sels très-caractérisés.

L'examen des principes constituans alcalins des plantes narcotiques, demande une grande circonspection, parce que toutes les propriétés vénéneuses de la plante y sont concentrées. La vapeur est particulièrement à craindre pour les yeux. Le plus petit fragment mis sur la langue est surtout d'un effet dangereux.

Existence de l'acide benzoïque dans la fève de Tonka ou Tonga, et dans les fleurs de mélilot ; par M. VOGEL.

L'acide benzoïque n'avait été trouvé jusqu'à présent que dans le benjoin, le styrax, le baume du Pérou et de Tolu ; la vanille, la canelle, dans l'urine de la chèvre, du cheval, du chameau, du rhinocéros ; on vient de le découvrir cristallisé entre la coque et l'amande de la fève de Tonka, employée pour donner au tabac une odeur agréable. Ces cristaux se fondent à une chaleur modérée, en un liquide transparent, qui, par le refroidissement, se prend subitement en étoiles, et par suite en une masse solide. Ces cristaux se subliment à une haute température, et se déposent en belles aiguilles brillantes, qui ont une odeur semblable à celle de la fève Tonka. Une solution concentrée de ces aiguilles dans l'acohol, rougit le papier de tournesol, et devient laiteuse par l'addition de l'eau. Lorsqu'elles sont saturées par

l'ammoniaque, elles forment un sel qui précipite le fer avec une couleur brune.

Le mélilot contient aussi de l'acide benzoïque. Lorsqu'on fait digérer des fleurs de cette plante dans l'alcohol, à la température bouillante, il se précipite une substance grasse par le refroidissement, et en peu de jours il paraît dans le liquide de longs cristaux d'acide benzoïque. On enlève la substance grasse en faisant digérer le tout dans l'eau bouillante et filtrée. La quantité d'acide benzoïque contenu dans les fleurs de mélilot, d'après l'assertion de M. *Vogel*, est si considérable, qu'on pourra l'en extraire avec avantage pour le commerce. (*Annales de* GILBERT.)

COLCHIQUE.

Le vin de colchique, si on en croit M. *Richard-Battlei*, réussit à calmer et à éloigner les attaques de goutte. On lit dans la Bibliothèque médicale de Londres, l'observation d'un cas récent de goutte fixée au gros orteil. Le malade prit vingt gouttes de vin de colchique, une demi-heure après il eut une légère nausée et s'endormit ensuite profondément, et fut guéri à son réveil; il prit une seconde dose au bout de sept à huit heures, et depuis deux mois il n'est pas survenu de nouvelles attaques.

Pour composer ce vin, on cueille les bulbes de colchique dans le mois d'août, on les coupe en tranches horizontales, on les expose dans des paniers d'osier, à une température de 170 à 180 th. de F., la déssication est achevée en deux ou trois heures. Deux onces de ces bulbes, ainsi desséchées, suffisent pour une pinte de vin d'Espagne blanc, avec deux onces d'alcohol.

VARIÉTÉS.

M. *Doebereiner*, de Jéna, vient de proposer un moyen de tirer parti, pour la fabrication des eaux gazeuses, de l'acide carbonique qui se dégage des matières en fermentation, en adoptant aux cuves qui les contiennent, un appareil de soufre semblable à celui qu'on emploie dans les laboratoires. Ce savant estime qu'on peut retirer vingt fois plus d'eau gazeuse que de bière, sans aucune augmentation de dépense. Cette eau, comme on sait, peut servir pour boisson et pour bains, dans un grand nombre de maladies.

AVIS IMPORTANT.

Le Bureau de la Gazette de santé est toujours, ainsi que la demeure du Rédacteur général, rue Montesquieu n°. 2; c'est à cette adresse qu'il faut envoyer tout ce qui concerne la Gazette.

On doit aussi rappeler la nécessité d'affranchir les lettres ou paquets, pour qu'ils soient reçus. Tout ce qui ne sera pas affranchi, ne sera pas même présenté.

Les personnes dont l'abonnement finit au 1er janvier, sont invitées à le renouveler, pour ne point éprouver de retard dans l'envoi de cette Gazette.

AVIS ESSENTIEL. — La Gazette de Santé paraît trois fois par mois, les 5, 15 et 25. Le Bureau général est établi chez M. PILLIEN, Médecin, Propriétaire-Rédacteur, rue Montesquieu, n°. 2. — C'est à lui seul qu'on doit adresser toutes les demandes et réclamations relatives à la rédaction et au service de cette Gazette.

On s'abonne chez lui, chez tous les Directeurs de poste aux lettres, et chez tous les Libraires.

Le prix de l'abonnement à la Gazette de Santé est de 18 francs par an, et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier et de juillet.

Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus.

IMPRIMERIE DE LEFEBVRE, RUE DE BOURBON, N°. 11, F. S.-G.

N°. IV. — (48e. ANNÉE.) — 5 Février 1821.

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL *de tout ce que la Médecine, aidée des sciences naturelles, peut offrir de plus avantageux pour prévenir et guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Tous les catarrhes reconnaissent à-peu-près les mêmes causes; ils sont constamment le résultat d'une irritation des membranes muqueuses : presque toujours ils doivent leur origine à l'impression d'une température froide, au passage brusque de la sécheresse à l'humidité, aux vicissitudes atmosphériques; ou bien il faut en accuser l'exposition subite à un air frais, lorsqu'on est en sueur, par conséquence, la suppression de cette dernière et même de la transpiration. Tantôt il faut les attribuer à la rétrocession d'un flux habituel, d'un exanthème, d'un vieux ulcère, d'une dartre, d'un rhumatisme, de la goutte; d'autres fois ils coexistent avec certaines maladies : ainsi on observe communément des symptômes d'angine dans la scarlatine, d'ophtalmie dans la rougeole : ils peuvent aussi dépendre des vers, des purgatifs violens, de l'inspiration de vapeurs irritantes ammoniacales, etc. *Dict. des Sc. méd.*

Etat des Malades reçus dans les Hôpitaux de Paris par les Membres du Bureau central d'admission, pendant le mois de janvier 1821.

Fièvres non caractérisées.	127
Fièvres gastriques ou bilieuses.	109
Fièvres muqueuses.	110
Fièvres adyn. ou putrides.	41
Fièvres ataxiques ou malignes.	4
Fièvres intermittentes de divers types.	20
Fièvres catarrhales.	35
Inflammations internes.	179
Fluxions de poitrine.	107
Érysipèles.	19
Varioles.	3
Douleurs rhumatismales.	37
Angines, esquinancies.	8
Catarrhes pulmonaires.	129
Diarrhées, dysenteries.	7
Coliques métalliques.	21
Apoplexies et paralysies récentes.	20
Hydropisies et anasarques.	14
Ophthalmies.	36
Phthisies pulmonaires.	52
Maladies sporad., chron. ou résultats.	521
Total.	1,596

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.

Depuis le 1er. Janv. 1820 jusqu'au 31 du même mois inclusivement.

Le maximum du Baromètre a été de 28 p. 7 l. 9.

Le minimum. . . de. . . . . . 27 p. 1 l. 2.

Le maximum du Thermomètre au-dessus de zéro, a été de. . . . . . . 9 p. 3.

Le minimum au-dessus de zéro, a été de . . . . 0 4.

Le maximum au-dessous de zéro, a été de . . . . 9 8.

Le minimum. . . de. . . . . . . 0 1.

Le maximum de l'Hygromètre a été de. . . . . 100 ».

Le minimum. . . de . . . . . 85 «.

CHEVALLIER, *ingén.-optic.*

CONSTITUTION MÉDICALE.

Maladies régnantes.

Nous avons vu plus de maladies pendant le mois dernier, que durant celui qui l'avait précédé. Les catarrhes, les rhumes, les fluxions de poitrine, et

en général toutes les affections qui dépendent d'un dérangement des fonctions cut. nées, ont été très-nombreuses. Comme le froid humide constitue la cause principale de ces maladies, on ne doit rien négliger pour se soustraire à son influence.

On portera de la laine sur la peau avec un grand avantage, pourvu qu'on ait soin d'en changer souvent. On aura recours aux frictions sèches; les personnes faibles les rendront aromatiques; dans l'un et l'autre cas, elles seront faites le matin avant de sortir du lit. On prendra, le soir surtout, une tasse d'infusion de thé, de violettes, ou de tilleul avec un peu de sucre et d'eau de fleurs d'oranger. Ces moyens, que nous croyons propres à entretenir la transpiration et à diminuer la disposition aux catarrhes, nous semblent encore convenables pour s'opposer aux progrès de ces maladies; ils vaudront toujours mieux que ces pâtes, ces marmelades, ces sirops, ces pastilles qu'on lance chaque jour dans le public sous des noms pompeux, et dont les journalistes, sur la foi d'autrui, célèbrent à l'envi les effets merveilleux.

OBSERVATION

Sur des hydatides dans le rein droit, par M. Moreau, *médecin, à Vitry-le-Français.*

Un serrurier, âgé de vingt-neuf ans ou environ, éprouvait des douleurs aiguës dans la région lombaire du côté droit. Les douleurs revenaient fréquemment; elles étaient accompagnées d'un sentiment pénible de tension et de gonflement de cette région, de grandes difficultés d'uriner, parfois même de rétention d'urine; elles cédaient plus ou moins, après avoir duré quelques jours à l'évacuation par le canal de l'urètre de plusieurs pellicules plus ou moins étendues, repliées sur elles-mêmes, et dont quelques-unes dans leur developpement présentaient l'enveloppe ou le kiste d'une cavité plus ou moins orbiculaire. Cette maladie datait de deux ans; elle avait commencé par une douleur sourde plus ou moins incommode dans la région lombaire du côté droit, puis par quelque gêne dans l'évacuation des urines, qui chariaient avec elles de petits corps ronds comme des pois. Ils passaient sans douleur dans le canal de l'urètre et le malade ne s'en aperçut, qu'en les voyant rouler devant lui sur la terre dans l'endroit où en plein jour il rendait ses urines.

Cet état dura ainsi plusieurs mois, sans beaucoup d'accroissement; mais insensiblement les petits corps ronds augmentèrent de volume et la gêne dans l'évacuation des urines s'accrut dans la même proportion. Cependant les souffrances ne devinrent excessives que lorsque ces petits corps eurent atteint un volume supérieur à celui d'une grosse noisette; comme alors ils ne pouvaient plus se prêter à une évacuation facile hors de la vessie, ils ne sortaient qu'à la faveur de leur rupture, par l'effet des contractions violentes et réitérées de cet organe. Le malade en éprouvait un état d'angoisse, d'anxiété et de souffrances d'autant plus difficile à supporter, que par fois il se trouvait accompagné de rétention d'urine. Cette rupture changeait les corps ronds en pellicules ou espèce de membranes dont la sortie était moins pénible que s'ils eussent été évacués en conservant leur volume. Lorsqu'ils n'étaient pas plus gros qu'une noisette, le malade en rendit pendant quelque temps sans rupture et dans leur entier, sans éprouver beaucoup de difficulté ni beaucoup de douleur.

Lorsque le malade me consulta, ces corps orbiculaires étaient déjà très-volumineux. Je jugeai à l'examen de différentes pellicules qu'elles avaient été l'enveloppe d'un corps au moins du volume d'un œuf de pigeon.

Cette affection à-peu-près permanente surtout depuis un an, avait mis le patient presque hors d'état de continuer son travail, et il avait pris le parti de se rendre à l'hospice de Vitry, où je lui procurai presque sur-le-champ une guérison complette.

Instruit des différentes circonstances de cette maladie, je pensai qu'elle avait pour cause l'existence d'hydatides dans le rein droit. Aussitôt l'action que la térébenthine exerce sur les voies urinaires auxquelles elle donne une odeur de violette, me vint à la pensée; je savais aussi que cette substance avait été employée plusieurs fois avec succès comme vermifuge. Ces considérations me

déterminèrent à lui prescrire quatre pilules par jour, de quatre grains chacune de térébenthine. Il éprouva de suite un soulagement marqué; sa maladie fut subitement enrayée, et au bout de huit jours de l'usage de ce médicament, elle n'existait déjà plus.

La guérison fut si prompte que ce malade, qui, quelques jours auparavant, traînait misérablement une existence pénible et affligeante, put retourner de suite à son travail, et y porter la même activité qu'avant sa maladie.

Cinq mois après il lui survint encore des douleurs aiguës dans la région lombaire du côté droit; elles durèrent vingt-quatre heures avec difficulté d'uriner: mais depuis dix-huit mois, il n'en a rien ressenti, et sa santé est assez bonne dans le moment, pour lui faire oublier les douleurs qu'il a ressenties.

L'histoire des hydatides a occupé un grand nombre de savans naturalistes et de médecins distingués. Ils ont fait divers genres et diverses espèces d'hydatides, et ils ont assigné à chaque espèce tel ou tel viscère pour habitation. Il existe des exemples d'hydatides contenues dans le cerveau, les poumons, le foie, les reins, la vessie, l'utérus, etc.; et, en général, il est rare que l'on observe dans l'exercice des fonctions dévolues aux organes une lésion correspondante à celle des tissus. On a proposé divers moyens pour expulser ces animalcules; mais aucun ne paraissant agir directement sur eux, on s'en est tenu aux purgatifs salins, au muriate de mercure doux, au muriate de soude.

M. *Bremser*, dans un ouvrage qu'il a publié à Vienne en 1819, indique, pour combattre les différentes espèces de vers qui attaquent le corps humain, des formules particulières que nous croyons dignes du public.

Électuaire vermifuge.

Prenez semences de tanaisie écrasée, une once et demie;

Racine de valériane en poudre, deux gros;

Jalap en poudre, tartre vitriolé, de chaque, 36 à 48 grains;

Oximel scillitique, suffisante quantité pour faire un électuaire.

On en prend une cuillerée à café deux ou trois fois par jour; si ce moyen ne suffit pas, il prescrit la poudre suivante, qui sert à faire des lavemens.

Prenez absynthe, racine de valériane, de chaque, une once;

Semence de tanaisie, écorce d'orange, de chaque, demi-once.

Mêlez; faites une poudre dont vous mettrez deux cuillerées à bouche bien remplies dans deux livres d'eau bouillante. Laissez en digestion pendant une nuit dans un vase bien fermé; passez à travers un linge et exprimez. Cette infusion servira pour deux lavemens, dans chacun desquels on ajoutera une cuillerée d'huile de corne de cerf fétide. Ces lavemens ne doivent être administrés qu'au moment où le médicament purgatif commence à procurer des selles. Si le malade est très-irritable, on ajoute au lavement une cuillerée de bile de bœuf fraîche.

Ces moyens, dont l'usage est recommandé contre l'ascaride lombricoïde, seront continués pendant plusieurs semaines. On augmentera les doses et on les donnera à des distances plus rapprochées, si les premières n'ont point déterminé d'évacuations.

M. *Bremser*, qui, comme la plupart des médecins, ne croit pas les vermifuges ordinaires, dont il dit avoir retiré des avantages signalés, suffisans contre les tœnias, conseille la méthode suivante:

Le traitement commence par l'électuaire dont il a été parlé; lorsque la dose est finie, il donne, matin et soir au malade, deux cuillerées à café de l'huile vermifuge suivante:

Prenez huile de corne de cerf une partie, huile de thérébentine trois parties;

Mêlez exactement, et distillez ensuite sur un bain de sable. Cette huile n'est autre chose que l'huile empyreumatique de Chabert, employée déjà pour les animaux.

Le malade aura soin de se rincer soigneusement la bouche, afin d'enlever la saveur extrêmement désagréable de l'huile, et de la faire parvenir en

entier dans l'estomac. Si ce remède à cette dose causait des vertiges, on la diminuerait de suite; s'il existait des nausées, pris à jeûn, on ne la prendrait qu'une heure après avoir mangé. Le malade, en augmentant insensiblement la dose de l'huile, finit par en avoir pris plusieurs onces le dixième ou douzième jour. A cette époque, on lui administrera le purgatif vermifuge suivant:

Prenez poudre de racine de jalap, 24 grains;
Feuilles de séné, un demi-gros;
Tartre vitriolé, un gros.

Mêlez et divisez cette poudre en trois ou quatre paquets égaux.

La dose est de la moitié d'un paquet, d'heure en heure, et même de demi en demi-heure, jusqu'à ce qu'il s'ensuive un effet purgatif.

Le malade reprend l'usage de l'huile vermifuge après cette purgation. En général, il est nécessaire de consommer de cinq à six onces de cette huile pour obtenir une cure solide, et porter même la quantité à sept onces, lorsqu'on a déjà fait usage des autres vermifuges. Le traitement doit, en général, durer assez de temps pour détruire tous les moyens de reproduction de ces vers. Si le malade rend beaucoup de mucosités, alors M. *Bremser* donne la teinture suivante à la dose de vingt à trente ou quarante gouttes, trois ou quatre fois par jour, dans un petit vase d'eau ou de vin.

Prenez élixir de propriété, un gros;
Teinture de fer, une once;
Elixir vitriolique de Mynsich, une demi-once.

Mêlez.

Société médicale d'Émulation.

Cette Société qui, dès sa naissance, comptait dans son sein des médecins du premier mérite, annonce qu'elle reprend la publication de ses séances; un bulletin, composé de deux à trois feuilles, paraîtra vers le milieu de chaque mois, et leur réunion formera, à la fin de l'année, un volume in-8°, qui contiendra la table générale et alphabétique des matières.

L'intérêt que la Société médicale d'émulation a constamment répandu sur les nombreuses questions soumises à son examen, est connu des amis de l'art de guérir: tous l'avaient vu avec peine suspendre la publication de ses travaux; tous applaudiront à la décision qu'elle vient de prendre, et s'empresseront de contribuer à son exécution.

Le bulletin qui vient de paraître, renferme des articles d'une grande importance.

Il commence par l'exposition d'une question mise au concours pour l'année 1822.

Vient ensuite un extrait d'un mémoire de M. *Magendie*, sur le mécanisme de l'absorption, chez les animaux à sang rouge et chaud, dont il déduit les conséquences suivantes:

1° Les veines sanguines sont douées de la faculté absorbante.

2° Il n'est pas démontré que les vaisseaux qui absorbent le chyle, puissent absorber d'autres matières.

3° Le pouvoir absorbant des vaisseaux lymphatiques, autres que les chylifères, n'est pas encore établi sur des preuves satisfaisantes.

Cette manière de concevoir l'absorption, peut servir à rendre raison d'une foule de phénomènes jusques-là inexpliqués; par exemple, de la guérison des hydropisies, de celle des engorgemens et des inflammations par la saignée; du défaut d'action des médicamens, dans le moment d'une fièvre violente, où le système vasculaire est fortement distendu; de la pratique de certains médecins qui purgent et saignent leurs malades avant de leur administrer des médicamens actifs; des œdèmes généraux ou partiels dans les affections du cœur ou des poumons; de l'usage des ligatures appliquées sur les membres, après la morsure des animaux vénimeux, pour s'opposer aux effets délétères qui en sont la suite, etc., etc.

On y trouve aussi une observation de narcotisme, offrant la forme de somnambulisme, par M. le docteur *Sarlaudière*. Un tailleur et sa femme sont le sujet de cette observation. Le mari fut pris d'une convulsion permanente, avec commencement d'opisthotonos, les yeux ouverts et fixes, la pupille excessivement dilatée, et les

membres agités par des mouvemens automatiques qui, cessant brusquement, faisaient place à une sorte de roideur tétanique.

La femme, sans mouvemens convulsifs, mais les yeux ouverts et fixes, la pupille très-dilatée.

Ces accidens parurent déterminés par des substances narcotiques ; M. *Sarlaudière* les attribua surtout à la belladone ; son opinion fut justifiée ; car il fut facile de reconnaître la *belladone*, le *datura stramonium*, le *papaver nigrum*, dans le résidu des plantes qui avaient servi à préparer des lavemens qui avaient été pris par l'homme et par la femme.

Ces plantes vénéneuses, dont la vente devrait être confiée aux pharmaciens exclusivement, avaient été données par un herboriste, pour des plantes émollientes qu'on lui avait demandées.

L'observation de cette maladie, dont les détails sont très-curieux, doit être lue dans le bulletin même: il nous suffit de dire qu'elle fut combattue avec avantage par M. le docteur *Sarlaudière*, au moyen des lavemens purgatifs, des lavemens acidules et des potions acidulées.

Le troisième article se compose de recherches chimiques sur les quinquinas par MM. *Pelletier* et *Caventou*, à qui la science doit déja tant et de si importantes découvertes.

Le dernier article renferme l'exposé d'un nouveau mode de préparation de l'extrait d'opium, par M. *Robiquet*.

Après avoir indiqué les diverses préparations qu'on a fait subir à l'opium dans des temps différens, pour le dépouiller des principes vireux qu'il contient, le pharmacien distingué auquel nous devons cet article, conclut que la véritable manière de préparer l'extrait d'opium, consiste à en séparer la narcotine le plus exactement possible. Il indique le moyen suivant : il propose de l'adopter pour l'usage médical, et il appelle sur lui l'attention des médecins.

Je fais macérer dans de l'eau froide, dit M. *Robiquet*, de l'opium divisé en petits morceaux, comme pour obtenir l'extrait aqueux; je filtre, j'évapore en consistance de sirop épais, et je traite en vase convenable par de l'éther rectifié : le tout est agité un grand nombre de fois, avant que de décanter la teinture éthérée, et celle-ci une fois séparée, est soumise à la distillation, pour en retirer l'éther. On réitère cette opération tant qu'on obtient des cristaux de narcotine pour résidu de la distillation. Quand l'éther est sans action, j'évapore la solution d'opium jusqu'à consistance pilulaire, et j'obtiens par ce moyen, un extrait tout-à-fait exempt de narcotine, qui, je pense, offrira la meilleure préparation d'opium qu'on puisse employer.

En préparant l'extrait d'opium par ce procédé, j'ai eu de nouveau l'occasion de me convaincre que la narcotine et la morphine étaient deux substances tout-à-fait distinctes. Après avoir ainsi épuisé de l'extrait d'opium de toute la narcotine qu'il pouvait contenir, j'en ai séparé par les moyens ordinaires, tout autant de morphine, que si j'avais agi sur de l'opium ordinaire.

Recherches sur une maladie encore peu connue qui a reçu le nom de Ramollissement du cerveau, (1) *par* L. N. Rostan, *médecin de la Salpêtrière.*

Les progrès de l'art de guérir peuvent se mesurer d'une part d'après le nombre des êtres abstraits qui disparaissent successivement de nos cadres nosologiques, et de l'autre sur le nombre des altérations organiques que les recherches d'anatomie pathologique nous découvrent chaque jour. Nous croyons donc que tous les hommes plus amis de la vérité, que partisans enthousiastes d'un système quelconque, accueilleront avec reconnaissance l'ouvrage que nous annonçons aujourd'hui sur le ramollissement du cerveau. Placé dans l'un des plus vastes hôpitaux de Paris, dans celui où les maladies de l'encéphale sont sans doute les plus communes, *M. Rostan* pouvait mieux que personne augmenter nos connaissances dans cette branche de la pathologie.

Dans son introduction, où l'on remarque à cha-

---

(1) A Paris, chez *Béchet*, libraire, place de l'Ecole de Médecine, n°. 4 ;

Crévot, libraire, rue de l'Ecole de Médecine, n°s. 11 à 13.

que page l'esprit d'analyse de l'auteur, ce dernier s'attache à démontrer comment il est difficile de ne pas voir dans une maladie nouvelle qui se présente à notre observation, une maladie déjà décrite et avec laquelle la première a plus ou moins de rapport. » Une remarque assez singulière, « dit M. R. à cette occasion, » c'est que lorsqu'un mé-
» decin observe pour la première fois un malade
» de ce genre, il n'est frappé et il ne tient compte
» que des symptômes de l'apoplexie : au point que
» si vous lui demandez après la mort du malade
» s'il n'y avait pas quelques nuances capables de
» faire distinguer ces deux lésions, il ne dira pas
» qu'il ne les a pas observées, mais *qu'elles n'exis-*
» *taient pas, qu'il n'y en avait aucune*, etc. Cet exemple fait sentir d'une manière, pour ainsi dire, palpable, combien il est dangereux pour les jeunes gens qui se destinent à l'art de guérir et même pour les jeunes médecins, de graver trop tôt et trop profondément dans leur esprit un système nosologique quelconque. La nature n'a point fait de classifications, et parmi les nombreuses modifications pathologiques de nos organes, plus encore que dans aucune autre branche des sciences naturelles, elle n'offre à l'œil de l'observateur exempt de préjugés et capable d'apprécier à la fois un grand nombre de circonstances; elle n'offre, dis-je, que des individus qu'il ne nous est permis de classer dans tel ou tel ordre que pour soulager notre intelligence.

Après avoir observé plusieurs fois que des malades morts avec tous les symptômes de l'apoplexie, présentaient à l'ouverture cadavérique une portion plus ou moins étendue de l'encéphale ramollie et comme réduite en bouillie, M. *Rostan* s'applique à rechercher quels étaient les signes qui durant la vie pouvaient annoncer une semblable lésion, et ses recherches ne tardèrent pas à être couronnées de succès. M. *Rostan* donne tous ces symptômes particuliers, tant dans son introduction que dans la description des différens états simples ou compliqués de la maladie, mais il s'attache principalement à la faire distinguer de l'apoplexie, par un assez grand nombre de caractères dont le principal est une douleur fixe en un point quelconque du crâne, et auquel le malade porte souvent la main comme involontairement.

Ce n'est qu'après avoir offert au lecteur des observations détaillées, d'abord de l'état simple et régulier de la maladie, puis de son état anomal et de ses diverses complications; après avoir parlé de sa durée, de sa fréquence et avoir décrit en général les divers altérations pathologiques qui accompagnent le ramollissement du cerveau, que M. *Rostan* présente, avec le doute philosophique d'un homme vraiment éclairé, son opinion sur la nature de la maladie qui a été l'objet de ses recherches. Il conclut, après un examen attentif de tous les cas de ramollissement du cerveau qu'il a pu observer, que cette affection est tantôt de nature inflammatoire, tantôt de nature non inflammatoire; et que dans ce dernier cas on doit la regarder » comme une dégénérescence particulière
» qui a ses signes et ses caractères propres »... Mais aujourd'hui le mot inflammation a un sens si peu déterminé, même dans l'esprit de ceux qui l'emploient le plus souvent, que les médecins sages éviteront avec soin de s'en servir, même en parlant du phlegmon, jusqu'à ce qu'on lui ait rendu une signification bien précise. A l'article du pronostic, M. *Rostan* annonce que la mort est le terme presqu'inévitable du ramollissement de l'encéphale, et l'on ne peut en être surpris quand on pense à l'importance des fonctions que cet organe remplit. Cependant, loin d'être une raison de négliger la maladie qui nous occupe, cette circonstance funeste doit engager tous les praticiens à lire avec attention l'ouvrage de M. *Rostan*, pour apprendre à distinguer d'une manière certaine les symptômes du ramollissement du cerveau, (maladie incurable) de ceux de l'apoplexie, que les progrès de l'art de guérir rendent tous les jours moins terrible.

J. Lamouroux D. M. P.

Recherches sur le séjour le plus convenable aux phthisiques dans le midi de l'Europe; par M. James Clark.

Il en est des climats, sous le rapport du choix qu'en font les médecins contre les maladies chroniques, comme des eaux minérales. La plupart

ne se font pas scrupule de prononcer légèrement sur ces divers secours; souvent ils les indiquent pour satisfaire à l'habitude et plutôt comme dernière ressource, que par la conviction de leur véritable valeur. Nous croyons faire quelque chose d'agréable pour nos lecteurs, et d'utile pour le plus grand nombre, en leur donnant l'extrait de plusieurs notes importantes recueillies avec soin par un observateur intelligent et un praticien distingué, sur les lieux mêmes où la routine, plus souvent que la raison, envoie les personnes menacées ou affectées de phthisie pulmonaire.

L'auteur a partout invoqué les lumières des médecins des lieux qu'il a visités; mais il a voulu voir par ses propres yeux les avantages et les inconvéniens des villes dans lesquelles on envoie plus généralement les phthisiques pendant l'hiver et le printemps.

M. *Clark* a successivement habité Marseille, Hières, Nice, Villafranca, Pise, Rome et Naples. Partout il a examiné en observateur le climat, la position des lieux, le terrain, et leurs effets sur les maladies, mais principalement sur la phthisie.

Il commence par Marseille; sa position, malgré la douceur de son climat, rend son séjour très-funeste aux phthisiques. La fréquence des vents du nord et les variations subites qui arrivent dans la température, favorisent singulièrement le développement de la phthisie; elle est commune surtout chez les jeunes gens: on la compte même au nombre des affections endémiques les plus ordinaires. Tout prouve que c'est une des villes de France où cette funeste maladie règne le plus: on peut juger, d'après ces assertions qui ne nous paraissent pas hasardées, combien le séjour de ce pays devient promptement contraire aux phthisiques qui s'y rendent des provinces du nord.

La petite ville d'Hières, dont la renommée a publié depuis long-temps les avantages que les phthisiques pouvaient trouver dans son habitation, mérite en général la préférence sur les autres villes de la Provence. Cependant elle est mal bâtie; ses rues sont très-étroites, et elle est souvent humide en hiver. Il est aussi très-difficile d'y faire de l'exercice pendant cette saison, parce que le mistral y règne fréquemment d'une manière très-forte.

Ce séjour convient devantage aux phthisiques, que celui de Marseille; mais sa réputation, sous le rappoat de tous les avantages que peuvent y trouver les phthisiques, est véritablement exagérée.

Nice est préservée des vents du nord et sur-tout du mistral; mais elle est exposée aux vents du nord-est et de sud-est; quoique moins violens qu'en Provence, ils sont piquans et froids, surtout au printemps, d'où il est facile de conclure que cette habitation est peu favorable aux phthisiques pendant cette saison. Il est reconnu, par les médecins mêmes de cette ville, que les vents qui établissent une très-grande différence entre la température d'un endroit exposé aux rayons du soleil et celle d'un lieu qui en est défendu, déterminent, en général, chez les phthisiques des attaques d'hémoptysie.

Le docteur *Clark* ne peut s'empêcher de convenir, d'après ses propres observations, que le climat de Nice est nuisible aux personnes attaquées de phthisie, sur-tout si cette maladie est avancée.

Montpellier a joui de la réputation dont jouit encore Nice; elle l'a perdue. Comment Nice conserverait-elle la sienne, quand on sait que le savant *Fodéré*, qui a exercé la médecine pendant six ans à Nice, ne craint pas de dire à ses collègues et à ses compatriotes, que c'est une bien mauvaise pratique que celle d'envoyer les phthisiques mourir à Nice, et il ajoute, après avoir parlé de la marche rapide de la phthisie, tant à Marseille qu'à Nice: » Je soupçonne que la cause de cette différence réside dans les sels muriatiques qui imprégnent l'atmosphère tout le long des côtes de la Méditerranée. Au total, je regarde comme contraire à l'observation et à l'expérience d'envoyer sur les côtes de la mer les personnes atteintes de maladies de poitrine. J'ai observé que les maladies des villes maritimes attaquent de préférence les organes de la respiration; ce que prouvent les symptômes pendant la vie des malades, et l'état fréquent d'hépatisation mis en évidence par l'ouverture des cadavres. »

ÉCONOMIE DOMESTIQUE.

Eau-de-vie.

Chacun connaît le goût désagréable de l'eau-de-vie de marc, et peu de personnes en connaissent la cause: elle réside d'après les expériences de M. *Aubergier* dans la pellicule du raisin. Il a distillé séparément les pepins, la grappe et l'enveloppe du raisin, et il a trouvé que cette pellicule donnait une eau-de-vie semblable pour la saveur à celle du marc de raisin. Il paraît que le principe qui donne ce mauvais goût à l'eau-de-vie, est de nature huileuse; l'auteur en a recueilli trente-deux grammes sur cent cinquante litres d'eau-de-vie; la saveur de cette huile est si pénétrante et si désagréable en même temps, qu'une seule goutte infecte cent litres de la meilleure eau-de-vie.

Si les eaux-de-vie d'Andaye et de Cognac sont supérieures aux autres, cela tient à l'absence de cette huile dans les vins blancs qui fournissent ces alcohols. Suivant M. *Aubergier* on peut retirer de bonne eau-de-vie du marc, en le faisant infuser dans de l'eau qui s'empare de l'alcohol pur et qu'on distille ensuite.

La peau qui recouvre les pommes, les poires et les autres fruits dont on distille le suc, contient aussi le principe qui donne aux eaux-de-vie qu'on en retire cette saveur particulière à chacune.

(*Séan. de l'Acad. roy. des sc.*)

MM. *Wallard et Bally*, filateurs de coton à Lille, viennent de retirer de la graine du cotonnier d'Amérique, une huile végétale qui pourra un jour rendre des services à l'économie domestique et peut-être même à la médecine. Quinze kilogrammes de graines traitée par le même procédé que le colza et les autres graines oléagineuses, ont fourni six litres d'une belle huile. Cette découverte peut devenir très-importante, s'il est vrai, comme on l'assure, que la graine de cotonnier est, dans le pays où croît cet arbrisseau, méprisée et jetée au feu comme inutile.

Prix proposé par la Société médicale d'émulation de Paris, pour l'année 1822.

Quelles sont la disposition et la structure du système d'organes appelés *ganglions nerveux de la vie organique, nerf grand sympathique, grand intercostal, trisplanchnique?*

Quelles sont les fonctions de ce système d'organes?

Quelles sont, autant qu'on peut le savoir, les maladies dans lesquelles il est essentiellement affecté?

La Société demande qu'on s'attache à répondre aux trois points de la question, d'après les dissections faites sur l'homme et sur les différentes classes d'animaux, et d'après des expériences et des observations: elle désire un mémoire rempli de faits positifs.

La valeur du prix sera de 500 francs.

Les membres résidans de la Société ne peuvent point concourir.

Les mémoires en réponse devront être écrits très-lisiblement en français ou en latin, et arriver francs de port avant le 31 août 1822, chez M. *Villermé*, secrétaire général de la Société médicale d'émulation de Paris, rue Bertin-Poirée, nº. 10.

Les concurrens sont tenus de ne point se faire connaître; ils devront mettre à la tête de leurs mémoire une épigraphe qui sera répétée dans un billet cacheté contenant le nom et l'adresse de l'auteur.

AVIS ESSENTIEL. — La Gazette de Santé paraît trois fois par mois, les 5, 15 et 25. Le Bureau général est établi chez M. PILLIEN, Médecin, Propriétaire-Rédacteur, rue Montesquieu, nº. 2. — C'est à lui seul qu'on doit adresser toutes les demandes et réclamations relatives à la rédaction et au service de cette Gazette.

On s'abonne chez lui, chez tous les Directeurs de poste aux lettres, et chez tous les Libraires.

Le prix de l'abonnement à la Gazette de Santé est de 18 francs par an, et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier et de juillet.

Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus.

IMPRIMERIE DE LEFEBVRE, RUE DE BOURBON, Nº. 11, F. S.-G.

N°. V. — (48e. ANNÉE.) — 15 Février 1821.

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL *de tout ce que la Médecine, aidée des sciences naturelles, peut offrir de plus avantageux pour prévenir et guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Des liens indissolubles unissent maintenant la médecine et la chirurgie; leurs priviléges sont égaux; elles ne se disputent plus une vaine suprématie. On doit sans doute applaudir à ce changement heureux; mais il faut avouer que les connaissances de tout genre sont infiniment plus familières aux médecins qu'aux chirurgiens. Quelques-uns de ceux-ci ont un savoir vraiment supérieur, et leur nom n'est pas éclipsé par les plus illustres noms : mais ces savans sont fort rares; on voit des chirurgiens chargés du service d'hôpitaux immenses, et justement estimés comme opérateurs, manquer de l'instruction ordinaire; mais les chirurgiens, *en général*, sont peu versés dans les sciences, même dans les sciences médicinales; tandis que les médecins, recommandables par un véritable mérite, sont assez communs. La médecine, comme science essentiellement liée au raisonnement, a une prééminence incontestable sur un art essentiellement mécanique : toutes les déclamations possibles ne sauraient détruire cette vérité. *Dict. des Scienc. méd.*

Quelques réflexions sur le discours prononcé par M. le professeur Richerand, *dans la séance publique de la Faculté de médecine de Paris, le 7 novembre* 1820.

Qu'un chirurgien ordinaire, mécontent de sa position, essaie d'élever l'art qu'il exerce au-dessus d'une science dont il ne peut apprécier les difficultés, ni sonder la profondeur, personne ne s'aperçoit de ses tentatives indiscrètes, ou bien, restant sans effet, elles sont bientôt oubliées; mais que le président de la Faculté de médecine de Paris, prenant pour texte le besoin de diriger *vers l'étude de la chirurgie le zèle et l'émulation des élèves*, prononce en séance publique un discours dans lequel il condamne sans rémission tout médecin qui ne réunit pas *la pratique à la connaissauce des opérations chirurgicales*, c'est autre chose. Une assertion de cette nature étonnera; elle doit trouver des contradicteurs, elle est surtout dangereuse sous plus d'un rapport, parce qu'elle vient d'un professeur qui, par la pureté et l'élégance de son style, sait embellir tous les sujets qu'il traite. M. Richerand commence par célébrer l'union que le siècle dernier a vu s'établir entre les branches de la médecine; puis reconnaissant la chirurgie comme un moyen de l'art, il ne veut pas qu'elle soit l'objet d'une profession séparée; il en fait le complément nécessaire de la thérapeutique : ce qui le conduit à cette conséquence singulière, pour ne rien dire de plus, que celui-là n'est pas complètement médecin qui demeure *inhabile à la connaissance et à la pratique des opérations chirurgicales.* »

Si une pareille phrase eût été prononcée devant *Sydenham, Baillou, Sthal, Boerthave, Dehaen, Stoll, Barthez*, tous médecins connus par leurs ouvrages et avoués par l'opinion, nous sommes assurés qu'ils auraient souri de pitié : nous ignorons si elle a produit le même effet sur MM. *Leroux, Chaussier, Pinel, Hallé, Desgenettes, Duméril, Fouquier, Moreau de la Sarthe*, qui, en qualité de collègues de l'orateur, ont dû l'entendre tout à leur aise; mais ce que nous savons, c'est que depuis ce moment ils n'ont essayé ni la lancette ni le bistouri, pour avoir la permission de se dire complètement médecins; il n'est pas non plus encore venu à notre connaissance que MM. *Alibert, Portal, Lherminier,*

Marc etc, qui ont la faiblesse de s'en tenir à l'exercice de la médecine, aient depuis lors fait quelques opérations chirurgicales dans la crainte de passer à l'avenir pour des *médecins incomplets.*

Pour appuyer ce qu'il avance, *M. Richerand* s'avise de dire: « Si le petit nombre d'hommes que » dans les grandes villes l'opinion publique ap- » pelle à l'exercice plus spécial des opérations chi- » rurgicales, est contraint chaque jour de se li- » vrer au traitement de toute espèce de maladies, » combien ne sera-t-il pas encore plus difficile aux » praticiens destinés à exercer leur art hors de » l'enceinte des villes populeuses, c'est-à-dire, au » plus grand nombre des médecins, de s'abstenir » des opérations de la chirurgie? »

D'abord on nous permettra de révoquer en doute la contrainte dont parle M. le professeur; si les premiers chirurgiens exercent la médecine, nous sommes très-disposés à croire qu'ils la font sans y être forcés. Ils craignent trop les reproches, pour refuser leurs soins à ceux qui les réclament. Ils veulent, du reste, *utiliser les loisirs que leur laisse la pratique des opérations*, et pendant que leurs opérés guérissent seuls, ils vont ailleurs porter *leur intervention toujours problématique.* Mais ne nous y trompons pas: on demande des conseils *médicaux* aux chirurgiens bien plus rarement que M. le professeur ne se plaît à le dire, et à moins d'une circonstance toute particulière, nous sommes convaincus que pour traiter une péripneumonie, on appellera de préférence le médecin incomplet, qui a vu beaucoup de ces maladies, au médecin complet, qui a passé sa vie à faire des saignées, à réduire des fractures, à évacuer des urines, à lier une artère ou à opérer des cataractes. Mais quand il serait vrai que les premiers chirurgiens des grandes villes seraient contraints de s'arracher souvent à leurs occupations favorites, pour se livrer au traitement de toute espèce de maladies, devrait-on en conclure que les médecins sont obligés de pratiquer les opérations? non, sans doute. Une pareille conséquence n'est rien moins que rigoureuse, elle est même peu raisonnable dans la bouche de M. *Richerand*, qui a écrit quelque part: » Tous les médecins ne peuvent se livrer à la pratique des grandes opérations, l'exercice de la chirurgie ne peut être que l'apanage du petit nombre». Mais poursuivons et bientôt nous connaîtrons tous les avantages de la chirurgie.

» La santé, recouvrée au moyen d'une opération chirurgicale, ressource dernière d'un art conservateur, est évidement un bienfait immense dont il est impossible de méconnaître l'auteur. La conscience du malade et celle du médecin rendent également témoignage de l'efficacité du secours. Il n'en n'est point d'une cure semblable, comme de celle où la nécessité de *l'intervention de notre art est toujours problématique, et pour lesquelles le malade peut, sans mauvaise foi, dénier la part qu'y a prise le médecin, incertain lui-même à cet égard.* Aussi la reconnaissance, généralement proportionnée à l'importance du service, est-elle sans bornes, et tandis que l'opinion et l'usage mesurent celle que l'on doit aux soins vulgaires de la médecine, ils ne prescrivent d'autres limites à la valeur des traitemens chirurgicaux, que celle qu'établit la fortune des malades.

Nous laissons à nos lecteurs le soin de commenter ces paroles, nous regrettons qu'elles aient été prononcées par un chirurgien éclairé: il pouvait, sans se compromettre, rendre plus de justice aux ressources de la médecine, et accorder à cette science le degré de certitude qu'en dépit des sarcasmes, elle conserve depuis des siècles; disons aussi qu'il est ridicule d'établir la supériorité de la chirurgie sur l'éclat des guérisons qu'on obtient d'elle, et sur les bénéfices qu'elle procure à ceux qui l'exercent.

L'orateur qui affecte de prendre l'opinion pour juge des avantages de la chirurgie, quoique nous sachions tous comment se forme l'opinion en ce genre, ne manque pas de faire sonner bien fort les distinctions sociales prodiguées aux hommes célèbres par des succès chirugicaux. pour mettre le grand nombre dans le cas de jouir de ces distinctions; il promet de répandre sur l'instruction chirurgicale des facilités qui rendront cette partie de l'art accessible à tous les médecins. Nous faisons des vœux pour le succès de cette entreprise; mais jusqu'à ce que nous ayons vu des chirurgiens ha-

biles formés à l'acte le plus important de chaque opération réglée dans *des planches linéaires ou gravées au simple trait*, on nous permettra bien d'en douter. On pourrait dire que l'auteur lui-même est peu sûr de ce qu'il avance, quand on lit le paragraphe qui suit ses brillantes promesses.

Nous voici arrivés à une assertion que nous citons seulement pour en faire sentir toute l'inconvenance. Il est fâcheux que l'orateur ait osé dire publiquement, en présence de médecins et de chirurgiens respectables sous tous les rapports, et qui sans doute savent très-bien que la probité ne se mesure pas, qu'elle est absolument nécessaire dans tous les états; il est fâcheux, dis-je, qu'il ait osé dire qu'une probité à toute épreuve est d'une obligation plus rigoureuse peut-être pour le chirurgien que pour le médecin.

Nous ne suivrons pas M. *Richerand* dans la recherche des causes auxquelles il rapporte la multitude des médecins qui inondent la société. Nous ne pensons pas qu'on puisse trouver ces causes dans la seule augmentation de la population. Nous aurons la hardiesse de le dire; on s'occupe trop peu de l'éducation préliminaire des jeunes gens qui se destinent à l'étude de la médecine; *et malgré la multiplicité et la sévérité des épreuves qui eussent effrayé*, comme le dit M. le professeur, *le candidat le plus présomptueux, muni de l'instruction incomplète que l'on puisait dans les anciennes écoles*, nous accuserons les nouvelles de trop de facilité.

Nous ne partageons par l'opinion de l'orateur sur les rédacteurs de journaux, sur les traducteurs des ouvrages étrangers relatifs à la médecine, sur les réunions médicales; nous croyons qu'ils travaillent tous à l'avancement de la science, et, sous ce rapport, ils méritent bien un peu d'indulgence. Mais lorsque M. *Richerand* s'élèvera contre les transactions honteuses entre les médecins qui ordonnent les et pharmaciens qui préparent, et contre le scandaleux trafic des remèdes secrets et contre les abus sans nombre qui font vivre aux dépens du public qu'ils abusent, une foule d'ignorans dont l'effronterie et l'impunité font tout le mérite, nous serons de son avis; nous le partagerons encore avec plaisir, lorsqu'il dévoilera les efforts des médecins qui ressuscitent de vieux systèmes pour obtenir la vogue; lorsqu'il désignera les hommes qui, pour faire parler d'eux, consentent à violer toutes les lois de la probité et même à transgresser les règles de l'art.

De l'iritis siphilitique, par M. Muller, *médecin-oculiste de l'université de Vienne.*

Une maladie caractérisée par des symptômes assez évidens pour qu'il soit difficile de la méconnaître, c'est l'inflammation de l'iris (iritis) qui dépend du virus siphilitique. Je l'ai choisie parce qu'elle n'est pas décrite d'une manière satisfaisante dans les ouvrages des oculistes français, que le virus qui la fait naître est rapidement destructeur de l'organe de la vue, qu'elle peut servir à prouver de combien de mordifications l'ophtalmie est susceptible, et combien peu il faut dans cette maladie compter sur l'emploi exclusif des antiphlogistiques.

Elève du célèbre professeur *Beer*, à qui Vienne doit une clinique ophtalmiatrique, j'ai souvent observé cette maladie et je l'ai traitée avec succès.

De toutes les maladies des yeux qu'on a rapporté à la siphilis, l'iritis est sans contredit celle qui mérite le mieux l'épithète de siphilitique, puisqu'elle est toujours la suite d'une infection générale. On aurait tort de la confondre avec les ophtalmies gonorrhoïques, celles-là ne sont produites que par le transport immédiat de la matière contagieuse sur l'œil, ou bien par une affection sympathique de la conjonctive.

L'opthalmie siphilitique affecte primitivement les membranes vasculaires de l'œil, telles que l'iris, la choroïde, le corps ciliaire, la couronne et les procès ciliaires; elle peut même dans sa marche atteindre la capsule lenticulaire. Quelquefois elle débute sous la forme d'une affection catarrhale, arthritique, rhumatismale; quoique l'iris soit plus spécialement affecté, c'est alors plus tard que se manifeste la complication vénérienne. Comme elle n'occupe que l'hémisphère antérieure du

globe, elle détermine toujours dans la cornée une inflammation plus ou moins vive qui s'étend rarement aux parties voisines, à moins de quelques erreurs dans le régime et dans le traitement.

Cette ophtalmie peut se distinguer en deux espèce, l'une primitive et l'autre secondaire.

Les caractères de la première espèce sont si évidens au début, que tout médecin peut la distinguer à la première vue. La seconde est compliquée dans sa marche, elle se développe concurremment avec l'ophtalmie catarrhale arthitrique, etc.

La première, attaque des sujets infectés d'une siphilis ancienne et générale, quelquefois même la présence du virus ne se manifeste pas autrement que par cette ophtalmie; d'autres fois au contraire elle est précédée par tous les signes d'une infection générale.

La seconde espèce affecte des individus chez lequels le virus siphilitique commence à se développer d'une manière générale et à étendre ses ravages sur toute l'économie après avoir paru neutralisé ou détruit par un traitement antisiphilitique qui n'aurait eu qu'un effet palliatif. Le diagnostic est d'autant plus difficile dans ces cas, que le caractère siphilitique est moins prononcé et qu'il ne se développe que durant la marche de la maladie; mais heureusement cette espèce est la moins dangereuse, parce que ses progrès sont moins rapides que ceux de la première.

Les causes qui, dans l'état ordinaire, produisent l'ophtalmie simple chez un homme sain, donnent lieu à cet *iritis* chez un sujet infecté de siphilis. Un changement dans la température, l'exposition à une lumière vive, surtout si elle est réfléchie par les matières polies, l'exercice des yeux plus prolongé que de coutume, enfin les moindres choses capables au plus d'occasionner une simple irritation passagère, sont alors la cause occasionnelle de cette maladie grave. Il est même quelquefois impossible de reconnaître cette ophtalmie, symptôme funeste d'une infection générale.

Il ne paraît dans le début de l'iritis siphilitique qu'une rougeur légère de l'œil, mais elle s'accompagne d'une horreur invincible pour la lumière avec larmoiement et la douleur pungitive du globe, teinte rosacée dans la scélérotique formant un anneau assez large autour de la cornée. Cette espèce de couronne est composée de vaisseaux serrés qui disparaissent en s'effaçant vers la périphérie du globe.

Bientôt après la conjonctive s'enflamme, elle devient d'un rouge un peu plus vif et représente un réseau de vaisseaux sanguins plus apparens au bord de la cornée, et finissant comme ceux de la scélérotique par s'évanouir et disparaître en s'éloignant.

Si on examine avec attention un œil dans cet état, il est facile de distinguer au-dessous du réseau vasculaire de la conjonctive, les vaisseaux injectés de la scélérotique : ils ont une autre direction, sont d'un plus petit diamètre et plus profondément situés. Enfin la situation respective de ces deux espèces de vaisseaux sera facilement aperçue, si, dans les mouvemens variés du globe de l'œil, on voit la conjonctive glisser sur la scélérotique moins rougie. Cette couronne de vaisseaux de couleur rose subsiste quelquefois toute la vie après la guérison; elle reparaît aussi périodiquement à la moindre variation dans la température.

Pendant le développement de ces phénomènes, la cornée amincie devient opaque ou elle perd sa lucidité ordinaire dans la plus grande partie de son étendue, sans cependant offrir des taches distinctes; cette suffusion de la cornée paraît comme un nuage demi-transparent, elle ressemble en quelque sorte à une légère fumée interposée entre les lames de la cornée, qui dans cet état présente l'aspect d'un verre de montre dépoli; elle est sale, verdâtre et cadavéreuse.

Peu à peu la presque totalité des vaisseaux rouges qui forment au bord de la scélérotique la couronne dont il a été question, se prolongent entre les lames de la cornée; il s'y forme un réseau des vaisseaux sanguins les plus déliés, et dans la violence de l'inflammation la cornée enfle et s'épaissit. Cet état est accompagné d'un obscurcissement total de la vue, qui augmente avec l'épanchement qui en est la cause.

Quand on sait que la pellucidité de cette membrane résulte de la circulation aisée d'une humeur très-tenue entre les lames qui la composent, quand

on connaît la tendance que les membranes séreuses et fibreuses ont à l'inflammation toujours suivie d'une exsudation plus ou moins considérable de lymphe concrescible, on ne peut être étonné que l'obscurcissement soit le premier symptôme de l'affection de la cornée, et que cette membrane soit le siége primitif ou consécutif de cette maladie.

Boer croit que l'humeur aqueuse se trouble : je partage son opinion, quoiqu'elle soit contraire à celle de plusieurs oculistes célèbres.

Dans le début de la maladie, lorsque la scérotique devient rouge, il se manifeste dans l'iris des phénomènes qui importent beaucoup à son diagnostic et qui justifient le nom qu'on lui a donné.

L'iris cesse insensiblement d'être mobile, la pupille se rétrécit, elle quitte le centre du globe de l'œil, pour se diriger vers son angle interne, en même temps elle perd sa forme arrondie, elle devient ovale et rugueuse sur les bords. La couleur de la face antérieure de l'iris est altérée primitivement sur la zone intérieure; elle devient elle-même plus foncée, quelquefois elle rougit, enfle, proémine vers la face intérieure de la cornée, mais sur-tout vers le bord pupillaire.

Une douleur fixe et profonde se fait sentir dans l'os frontal au-dessous du sourcil; elle commence ordinairement à la chûte du jour, augmente jusqu'à minuit ou une heure, et devient quelquefois atroce. Elle prive du sommeil les malades dont les souffrances ne diminuent que vers le point du jour.

L'œil devient plus rouge dans chaque exacerbation nocturne; il empire avec les accès qui sont toujours suivis d'une augmentation du rétrécissement de la pupille et de la direction diagonale. L'altération de la couleur de l'iris va en augmentant, un bourrelet entoure son bord pupillaire, enfin on voit dans la chambre postérieure des filamens blanchâtres composés d'une matière albumineuse, fibreuse et coagulée, se diriger vers la capsule cristalloïde.

Après une nuit douloureuse, la vue reste faible, elle est troublée. Un nuage semblable à une toile d'araignée paraît dans la pupille: les malades alors ne distinguent les objets qu'avec une grande difficulté, même à des distances assez rapprochées; ils les voient mal dans certaines directions, ils les croient toujours enveloppés d'un réseau.

Si l'on ne s'oppose pas au progrès rapide de cette maladie, il se forme au bord ciliaire et pupillaire de l'iris des excroissances rondes, rouges ou d'un brun clair, rugueuses à leurs surfaces. *Boer* les compare avec raison aux condylômes appelées *crêtes de coq*. Ces végétations préominent dans la chambre antérieure, s'y développent rapidement, et acquièrent quelquefois un volume énorme; en sorte qu'elles entraînent l'iris, s'appuient sur la surface postérieure de la cornée, remplissent la chambre antérieure, et poussent cette membrane en avant.

L'iris sécrète dans toute son étendue postérieure mais principalement autour de son ouverture et dans le voisinage des condylomes, une lymphe puriforme qui remplit la chambre postérieure, et obstrue la pupille, au point que le malade reste complètement aveugle. Il survient aussi à la surface intérieure de la cornée des ulcères qui amènent rapidement la destruction de l'œil.

Il arrive aussi, dans des cas moins graves par l'exsudation de la lymphe, une adhérence du cristallin avec l'iris, ou l'opacité de la capsule cristalloïde, ou bien une cataracte capsule lenticulaire. Il peut aussi se former des ulcères lardacés sur la face antérieure de la cornée, dans l'épaisseur de la scérotique et sur le bord de l'orbite; enfin la racine du nez peut être attaquée par des exortoses et des tumeurs tophacées qui finissent par abcéder.

Le pronostic de cette maladie repose sur le degré de son développement et sur l'état général du sujet. On tiendra compte d'une cachexie siphilitique avancée, de la débilité de la constitution, des complications avec d'autres virus, principalement avec le scorbutique, enfin de l'abus du mercure administré à contre-temps.

Si la vue n'est pas altérée par un épanchement de lymphe dans la chambre postérieure, la situation du malade n'est pas entièrement désespérée; il en est tout autrement si la pupille est obstruée par cette matière. Tout ce qu'on peut exiger

de l'art dans des circonstances aussi fâcheuses c'est la conservation d'une faible portion de lumière et la faculté de distinguer des masses. On ne doit pas oublier que les yenx qui ont éprouvé un iritis dans les cas les plus heureux, restent long-temps sensibles aux changemens de température et larmoient à la moindre impression de l'air froid. La lumière même les irrite quelquefois, et long-temps après la guérison on aperçoit autour de la cornée une couronne violette profondément située sur la scélérotique qui ne disparaît qu'après plusieurs années.

Le traitement l'iritis siphilitique diffère beaucoup de celui qui convient à une ophtalmie simple purement inflammatoire. Le régime antiphlogistique entier est rarement indiqué dans cette maladie, si ce n'est au début. Encore les moyens doivent-ils être en rapport avec l'intensité des accidens: quelques sangsues suffisent ordinairement pour modérer l'inflammation qui n'est jamais de longue durée. En insistant, plus qu'il ne convient, sur l'usage des saignées, on s'expose à des résultats funestes, et il m'a semblé qu'en France, où on multiplie les émissions sanguines pendant la première période de l'inflammation, on pouvait compter un grand nombre de terminaisons fâcheuses.

Quoiqu'on ne puisse espérer la guérison radicale de l'iritis siphilitique, qu'en détruisant la cause qui la produit, on ne doit pas mettre toute sa confiance dans les effets d'un traitement général; on s'exposerait, pendant sa durée, à la destruction entière de l'œil.

L'indication la plus urgente dans cette espèce d'ophtalmie est purement symptômatique; elle consiste à calmer les douleurs nocturnes, ou mieux ces exacerbations périodiques après lesquelles a lieu l'accumulation dans la chambre postérieure d'une lymphe coagulable. Une friction faite chaque soir au-dessus des sourcils avec la pommade mercurielle opiacée suivante, devient très-avantageuse; on doit avoir soin de couvrir l'œil avec des linges très-chauds après chaque friction.

Prenez: extrait d'opium, quatre grains, onguent mercuriel, une demi-once.

Mêlez.

Il est rare que les douleurs les plus atroces ne cèdent pas à l'emploi de ce topique; si les douleurs se renouvellent, on le réitère; il fait toujours cesser les accidens au moins momentanément et laisse le temps d'en venir à un traitement général.

Quand on connaît les heureux effets des frictions mercurielles après les saignées dans l'hépatitis, on ne peut être surpris des avantages que ces mêmes frictions présentent dans une maladie où le mercure est doublement indiqué sous le rapport de la nature siphilitique, et par la nécessité de dissoudre le produit des exsudations dont nous avons parlé, ou bien de s'opposer à leur développement.

L'œil ne peut supporter aucune application pendant la durée de la période inflammatoire et des exacerbations nocturnes. On se gardera d'en user; et on n'aura recours aux collyres, qu'à la disparution de l'horreur de la lumière, du l'armoiment, de la douleur et de l'irritation inflammatoire. On emploiera à cette époque le collyre suivant, et pendant son usage on couvrira les yeux avec des compresses chauffées.

Prenez: muriate sur-oxigéné de mercure, deux grains; eau distillée de roses, quatre onces; laudanum liquide de Sydenham, trente-six gouttes.

Lorsque la maladie tire à sa fin et qu'on veut faire disparaître l'obscurcissement de la cornée, il est à propos d'employer d'autres onguens mercuriels: ils sont alors d'une grande efficacité. La proportion du mercure sera d'abord très-faible, on l'augmentera avec prudence.

Prenez: axonge au beurre de cacao, quatre gros. Oxide rouge de mercure, six grains. Mêlez.

Le traitement général de cette maladie n'est autre chose que le traitement antisiphilitique dans toute son étendue. On n'oubliera pas qu'on doit dans l'origine se servir de remèdes énergiques et administrer la quantité de mercure nécessaire dans le plus court espace de temps possible, tant pour s'opposer aux progrès de la maladie qui augmente à chaque exacerbation nocturne, que pour prévenir la désorganisation de l'œil. Le sublimé corrosif est préférable à toute autre préparation, à

moins d'une contre-indication formelle. Les précautions nécessaires pendant la durée du traitement, le régime, l'emploi des moyens capables d'aider l'action du mercure ou de suppléer ce médicament, quoique d'une haute importance, rentrant dans le traitement général de la syphilis, ils ne sauraient trouver place ici. en a signant une affection particulière j'ai indiqué comme curatif le mercure, à l'exclusion de tous les moyens que l'ignorance et le charlatanisme présentent chaque jour comme des spécifiques.

Ext. de la Bibl. opht.

Recherches sur le séjour le plus convenable aux phthisiques, dans le midi de l'Europe.

IIe. EXTRAIT.

En continuant l'analyse des recherches du médecin anglais, nous trouvons qu'en général il défend aux phthisiques le séjour dans les lieux exposés aux grands variations atmosphériques, aux vents impétueux et surtout à ceux du nord, de l'est et du sud-est, bien que, comme il l'observe avec raison, les cas de phthisie soient loin d'être les mêmes. Une température douce et égale passant pour être la plus avantageuse aux personnes qui éprouvent des maladies de poitrine, il ne conseille pas plus le séjour de Villafranca, que celui de Nice. La ville de Pise ne lui paraît pas d'un meilleur choix, et il en trouve la raison dans la variété de la température, dans l'impétuosité des vents en automne, mais surtout au printemps.

L'auteur pense autrement du climat de Rome, et il le regarde comme préférable à tout autre pour les phthisiques: l'air y a une douceur qu'il n'a pas au midi de la France. Mais c'est surtout au printemps que la température est convenable; les vents froids qui soufflent alors sur l'Europe entière s'y font moins sentir. Enfin l'observation qui sera constamment la base d'une bonne médecine pratique, a prouvé au D. *Clark*, que les malades qui, dans le printemps, avaient quitté Rome, pour habiter Naples ou les bords de la mer, avaient toujours été forcés d'y revenir. Cette ville immense, du reste, offre d'autres avantages dont il faut lire les détails dans le mémoire

Comme le docteur n'a pas visité Naples, il n'en parle que d'après autrui et il la regarde comme semblable en tout à Nice pour la position: même pureté du ciel, même chaleur comparative en hiver, mêmes vents froids au printemps, ce qui fait dire dans le pays que Naples est l'endroit de l'Italie le plus chaud en hiver et le plus froid au printemps, aussi pendant cette saison les phthisiques paraissent-ils y souffrir plus qu'ailleurs.

L'auteur, avant de présenter une conclusion générale, se fait la question suivante :

Quelle est la meilleure exposition pour les phthisiques en été?

Cette question d'une solution facile en apparence, ne l'est pas du tout, puisque les meilleures expositions en hiver, sont les moins bonnes en été.

Les pays chauds tels que le midi de la France, l'Italie, sont nuisibles aux phthisiques; les bords du lac Côme, Cadenabbia principalement offrent pendant l'été un abri commode. Mais c'est surtout en Suisse qu'on peut trouver des ressources sanitaires: Lausane, les bords du lac de Genève offriront des positions fort avantageuses.

Enfin le climat du midi de l'Europe est préférable dans les cas de scrofules, de consomption héréditaires, quand ces maladies ne sont pas encore complètement développées et qu'elles existent chez des individus jeunes et sujets aux affections catarrhales: il est même possible qu'un séjour de quelques années dans une température douce et un bon régime contribuent à calmer l'irritation pulmonaire et préviennent la suppuration. Les tubercules peuvent rester long-temps, peut-être toujours dans un état de repos, si on évite soigneusement les causes excitantes de l'inflammation; car si la suppuration des tubercules a déjà commencé, le changement de climat est inutile, les fatigues du voyage sont plutôt capables de l'accélérer.

BIBLIOGRAPHIE.

Histoire abrégée des drogues simples par, M. N.-J. B. G. Guibourt, pharmacien, membre de la

société des pharmaciens de Paris, ex-sous-chef de la pharmacie des hôpitaux civils (1).

Si le pharmacien a un intérêt direct à bien connaître les diverses matières qui passent du commerce dans son officine, nous pensons que le médecin ne peut, sans s'exposer à de graves reproches, ignorer l'histoire des substances qu'il est appelé à mettre chaque jour en usage pour le soulagement de l'humanité. L'auteur de l'ouvrage que nous annonçons nous paraît avoir senti toute l'étendue de cette vérité, et nous devons lui savoir gré d'avoir exécuté son plan de manière, à répondre aux besoin des droguistes, des pharmaciens et des médecins, et à satisfaire la curiosité de tous ceux qui voudront s'occuper de cette branche des sciences naturelles.

M. *Guibourt* adopte l'ancienne division de tous les corps de la nature en trois règnes, et il divise son ouvrage en trois livres, qui comprennent chacun un des règnes.

Le 1[er] livre renferme les substances minérales dont on se sert en pharmacie; il en fait sept divisions, il présente l'état où la nature nous offre chacun d'eux, les procédés à l'aide desquels on se les procure, les propriétés physiques et chimiques de chacun, et enfin l'usage auquel on les fait servir. En exposant les propriétés des drogues tirées du règne minéral, mais surtout des substances métalliques, l'auteur a présenté les caractères de leur dissolution, parce qu'il existe une infinité de cas où, comme il le dit, le pharmacien a besoin de se rappeler de suite les caractères de la dissolution d'argent, d'antimoine, etc.

En parlant des acides il signale un vice dans la nomenclature admise pour un certain nombre d'entre eux, mais en faisant l'aveu qu'il n'en a pas assez clairement indiqué la correction.

(1) A Paris, chez L. COLAS, libr., rue Dauphine, n° 32.

Le règne végétal fait le sujet du second livre on y trouve l'exposition du système de *Linné*, et de la méthode de *Jussieu*. Les racines, les bois, les écorces, les bulbes, les bourgeons, les feuilles, les sommités, les fleurs, les fruits, les cryptogames, les excroissances, y sont décrits avec étendue; les produits végétaux, comme gommes, résines, sucre, etc., n'y sont pas oubliés.

L'auteur donne quelques détails sur les plantes elles-mêmes: ses descriptions sont en général claires; quoique concises, elles sont accompagnées de remarques importantes. Il a eu soin de comparer entre elles les substances qui pourraient être confondues: ainsi il oppose la racine d'asarine, à celle d'asarum, l'hermodacte au colchique, le bois néphrétique au gayac, le carpobalsamum aux cubèbes, etc.

Le troisième livre se compose des drogues tirées du règne animal: elles sont réduites au petit nombre de celles usitées en pharmacie, et elles forment quatre sections. Leur histoire est précédée de l'exposition détaillée de la méthode zoologique de M. *Cuvier*.

M. *Guibourt* nous a rendu un véritable service en publiant son ouvrage. Il est clair et méthodique, riche de ce que renferment de mieux les matières médicales les plus estimées; il renferme encore tout ce que l'auteur a pu acquérir pendant un séjour de huit années à la pharmacie centrale des hôpitaux civils. Les jeunes pharmaciens y apprendront à distinguer les kinas, les angusturas, les ipécacuanhas, et à comparer entre elles les substances qu'il est malheureusement trop facile de confondre entre elles par raison d'une analogie de forme plus ou moins grande.

La lecture attentive n'en sera pas perdue pour tous ceux qui s'occupent en gros ou en détail du commerce ou de l'emploi des différentes drogues soit indigènes, soit étrangères.

IMPRIMERIE DE LEFEBVRE, RUE DE BOURBON, N° ..., F. S.-G.

N°. VI. — (48e. ANNÉE.) — 25 Février 1821.

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL *de tout ce que la Médecine, aidée des sciences naturelles, peut offrir de plus avantageux pour prévenir et guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Nulle substance n'est plus célèbre dans l'histoire de la médecine, soit par l'ancienneté de son emploi, soit par ses hautes vertus. La douleur la plus atroce calmée comme par enchantement, le sommeil rappelé sur des paupières qu'il fuyait, l'adoucissement de nos maux les plus rebelles, même de ceux qui sont incurables, ne sont qu'une partie des bienfaits dus à l'usage bien entendu de l'opium. C'est le médicament le plus héroïque de tous ceux qu'emploie l'art de guérir dans les maladies dont la douleur forme le symptôme principal, comme la colique, la gastralgie, les névralgies, la goutte, le rhumatisme, etc.

Dict. des Scienc. méd.

MÉDECINE PRATIQUE.

Observations et réflexions sur l'emploi de l'opium, donné à haute dose dans les douleurs abdominales, par N. G. P. M. A. OLINET, *médecin à Montereau-Faut-Yonne.*

S'il est des maladies qui, en même temps qu'elles exigent des secours prompts, présentent de grandes difficultés au praticien, c'est bien les affections de l'appareil des organes digestifs. L'étendue, la sensibilité de ces organes, la part que chacun d'eux prend à la fonction importante qu'ils sont appelés à remplir, les expose à des douleurs fréquentes, dont la cause n'est pas toujours facile à reconnaître Aussi, devons-nous saisir avec empressement tout ce qui paraît sur le diagnostic de ces maladies, sur-tout quand un traitement avantageux vient le confirmer. Sous ce rapport, les observations et les réflexions du docteur *Olinet*, nous ont paru digne d'attention. C'est un travail qu'il soumet aux praticiens avec toute la modestie d'un homme qui connaît toutes les difficultés de l'art, et qui n'a d'autre désir que celui d'être utile.

Pour déterminer la nature des douleurs qu'il a combattues d'une manière si heureuse par l'opium à haute dose, l'auteur commence par rapporter ses observations. Nous en transcrirons trois seulement : elles suffiront pour établir que la maladie dont il rend compte, *peut affecter trois nuances, sans que pour cela la cause productrice soit différente et réclame un autre traitement.*

1re. *Observation.* Au mois de janvier 1817, une dame âgée de cinquante-cinq ans, jouissant habituellement d'une bonne santé, faisant beaucoup d'exercice, suivant un régime sain et régulier, est prise pendant la nuit, sans qu'elle puisse savoir à quoi l'attribuer, d'une légère douleur à l'épigastre, qui trouble son sommeil, sans l'interrompre entièrement. Le matin, éprouvant toujours le même malaise, elle boit du café léger au lait et le vomit à midi; une heure après, augmentation des douleurs, potion avec la liqueur minérale anodine d'Hoffman, continuation des mêmes douleurs : à deux heures après midi elles sont déchirantes; l'estomac semble se rouler sur lui-même et être tiraillé fortement en différentes directions. A l'ex-

témoin rien d'extraordinaire; toucher désagréable, mais sans augmentation de la douleur interne; nécessité de mettre le corps à l'aise, de laisser flotter les vêtemens; visage légèrement décoloré, couvert de sueur froide, exprimant l'inquiétude; langue d'abord naturelle, plus tard muqueuse, humide; bouche et gorge sèches, cris continuels, éructations inodores de loin en loin, respiration libre, mais fréquente; pouls vif, petit, irrégulier, sans dureté, ventre dans l'état naturel, urines nullement chargées, agitation, impatience extrême, coucher sur le ventre, ou le corps fléchi en avant, changement fréquent de position; bains tièdes, quatre sangsues à l'épigastre, boisson gommeuse tiède.

Nul soulagement, la malade vomit lorsqu'elle a quatre à cinq verres de liquide dans l'estomac. Les douleurs persistantes à cinq heures, je propose un emplâtre de thériaque sur la région épigastrique, et une potion avec deux gros de laudanum liquide. A peine ces nouveaux médicamens sont-ils commencés, qu'elle éprouve du soulagement; elle s'endort à neuf heures, jusqu'au lendemain matin. Elle se plaint seulement de fatigue à son réveil, sa bouche est pâteuse, ses urines épaisses. Les jours suivans, tout annonçoit chez elle le besoin de vomir, on s'y refusa. Elle ressentit encore quelques douleurs à de longs intervalles. La convalescence fut longue, il se manifesta une légère couleur ictérique.

Quelques mois après, les mêmes accidens reparurent, ils furent combattus par les mêmes moyens; mais le médecin parvint à faire prendre du tartrate antimonié de potasse à la malade; elle vomit sans efforts beaucoup de bile verte, et depuis n'a rien éprouvé de semblable.

Deuxième observation. Isidore Vincent, ouvrier en faïence, d'un *tempérament scrofuleux*, occupé depuis long-temps à tremper le biscuit dans le vernis, ressent tout-à-coup de vives coliques, qui durent de quinze à soixante minutes, et reparaissent à des intervalles rapprochés. Il se roule sur son lit, comprime son ventre avec force, et jette les hauts cris. Tisane gommeuse, potion avec la liqueur minérale anodine d'Hoffman, lavemens. Il souffrait depuis plusieurs jours, lorsque je le vis. Sa figure, habituellement pâle, n'offrait aucun changement, bouche humide, langue un peu muqueuse; il n'avait ni appétit ni soif. Respiration naturelle, pouls un peu tendu, abdomen légèrement gonflé, mais souple, indolent dans toute son étendue, même à une forte pression. Légère constipation, urines orangées, peau sèche. Inquiétudes dans les extrémités inférieures durant les plus fortes coliques. Potion gommeuse avec trois gros de laudanum liquide.

Une heure après, le malade tomba dans un sommeil qui dura jusqu'au lendemain, seulement il fut réveillé trois fois pendant la nuit par de très-faibles douleurs qui cédèrent chaque fois après une cuillerée de potion. Le jour suivant, il prit un lavement purgatif qui procura plusieurs selles moulées, de matières brunâtres. Je conseillai la continuation de la même potion à prendre par cuillerée toutes les deux heures, et moins souvent selon les douleurs; il y eut peu de coliques. Les urines étant troubles avec dépôt, l'appétit semblant renaître et le pouls devenir souple, j'administrai une potion purgative drastique; elle provoqua des déjections abondantes et jaunâtres; la convalescence fut rapide; huit jours après le malade reprit ses travaux accoutumés.

Quatrième observation. La femme Thomas, âgée de 47 ans, d'une bonne constitution, ayant cessé d'être réglée depuis plusieurs années, fut prise le 4 mars 1819 de coliques avec diarrhée et ténesme; le 5 et le 6, douleurs très-vives; le 7, elles arrachent des cris, elles occupent alors la région hypogastrique et profondément la région sacrée; efforts considérables pour aller à la garde-robe, selles fréquentes, glaireuses, peu abondantes, anus très-douloureux, urines rouges, tenues, médiocres, abdomen endolori. Le toucher n'est pas pénible: il n'y a pas de météorisme; la langue est humide et rouge; la soif très-modérée; le pouls fréquent et dur; la malade se couche en avant, la tête appuyée sur les genoux; il y a insomnie, mais sans aucune douleur locale. Potion avec le laudanum, demi-lavement avec une décoction de

têtes de pavot et d'opium, tisane gommeuse acidulée, bains de siége émolliens.

Le sommeil, qui survient après la troisième dose de potion, dure quinze heures; coliques légères par intervalle, ténesme, urines peu colorées, dépôt rougeâtre, langue rouge, sèche, pouls moins fréquent, artère plus tendue.

Les jours suivans, vers le soir ou de grand matin, tendance des accidens à reparaître, mais cédant aussitôt après une cuillerée de potion.

Le 10, difficulté à uriner, la quantité de l'urine diminue, le bain de siége soulage beaucoup, un simple linge humide appliqué sur l'anus suffit pour arrêter le ténesme; la malade se rétablit promptement.

Le Dr *Olinet*, résumant les symptômes qui se sont rencontrés chez les malades dont il donne les observations, regarde les suivans comme dominans: *douleurs vives dans l'abdomen*, plus fortes tantôt dans une région, tantôt dans une autre, venant par accès plus ou moins longs, plus ou moins éloignés, n'augmentant pas par la pression, quoiqu'elle puisse être désagréable; abdomen plus ou moins météorisé, d'autres fois mou et sans augmentation de volume; fonctions digestives altérées, bouche humide, langue nette ou couverte de mucus, anorexie, soif nulle, respiration libre, pouls naturel, d'autres fois fréquent, mou, petit; artère quelquefois tendue, constipation ou selles naturelles, ischurie légère, urines bilieuses ou troubles, peau sèche, quelquefois ictérique.

Réfléchissant sur la marche de cette maladie qu'il se croit autorisé à classer parmi les névroses du canal intestinal, il pense qu'elle peut exister sans complication, comme dans la deuxième observation, qu'elle peut être compliquée d'embarras saburral des premières voies, comme dans la première observation; enfin, que l'irritation peut être portée au plus haut degré, comme dans le cas de la femme Thomas.

De cette différence, il conclut que le traitement est susceptible de quelques modifications; ainsi l'opium suffit dans le premier cas: il est également utile dans le second; mais il est avantageux de lui associer d'autres moyens, les bains surtout, des boissons propres à humecter la bouche, et des remèdes capables de détruire la complication; enfin il est nécessaire d'unir à ce médicament héroïque des bains et d'autres secours suivant les indications locales.

Parmi les calmans, M. *Olinet* donne la préférence à l'opium. Suivant lui, ce remède soulage aussitôt qu'il est pris; mais il faut l'administrer à haute dose; ainsi, comme il le dit, il a toujours donné deux tiers de gros de laudanum, et quelquefois même un gros en une seule fois; il a aussi remarqué que le soulagement avait ordinairement lieu dans un quart-d'heure, lorsqu'il était l'effet de ce remède; il recommande de n'en pas donner une nouvelle dose après un si court intervalle, mais d'attendre une demi-heure au moins. Voici la formule qu'il indique et dont il se sert:

Prenez: Eau de laitue. . . . . . . 4 onces.
Laudanum liquide de Sydenham. . . . . . . demi-once.
Sirop de framboises. . . . demi-once.

à prendre en quatre fois, en se réglant d'ailleurs sur l'intensité des douleurs. Si le calme survient promptement, le reste de la potion est pris par cuillerée, toutes les deux heures.

Dans tous les cas rapportés par M. *Olinet*, les excitans de toute espèce étaient nuisibles, ils augmentaient rapidement les douleurs, où les faisaient naître, lorsqu'elles n'existaient pas encore. Le vin provoquait des nausées très-fréquentes. Une diète sévère était favorable, il fallait graduer la nourriture, et ne pas satisfaire de suite l'appétit.

Le praticien à qui nous devons ces observations, trouve, dans la constitution médicale régnante, des raisons pour appuyer l'emploi des évacuans actifs dirigés contre les embarras intestinaux. Il avait observé que les évacuans plus doux ne procuraient que de faibles résultats, et ne soulageaient presque pas. Ces réflexions, dont la pratique fournit tous les jours matière à ceux qui exerçent sans prévention l'art de guérir, sont d'une importance majeure; mais il n'appartient qu'à l'homme dépourvu de l'esprit de système et d'hypothèse, de les apprécier à leur juste valeur.

Ext. du Journ. univ. des sc. méd.

De l'importance de la tranquillité d'esprit et de l'espérance dans les maladies.

DEUXIÈME ET DERNIER ARTICLE.

Le véritable médecin, celui qui sent toute l'importance de son ministère, a toujours présent à la pensée cette maxime sublime du divin Hippocrate: « L'union de la philosophie et de la médecine rapproche l'homme de la divinité. » Un médecin, comme nous les voudrions tous, sait ce qu'il doit au malade qui l'appelle à son secours, et malgré les émotions dans lesquelles le jette la vue d'un homme aux prises avec la douleur, il rassemble toutes les forces de son esprit pour lui rendre la tranquillité d'âme, toujours prête à abandonner celui qui souffre. Lorsqu'il ne peut remédier à ses souffrances, il cherche du moins à en diminuer la violence, il fait tous ses efforts pour le rappeler à l'espérance.

Si la maladie qui jette le trouble dans nos facultés intellectuelles, en changeant l'ordre de nos fonctions, nous rend plus sensibles aux maux que nous éprouvons, elle augmente aussi nos dispositions à la confiance: nous aimons qu'on flatte jusqu'à nos faiblesses, et le mensonge, quand il est présenté avec adresse, plaît à l'homme le plus austère; chacun prend plaisir à se tromper dans une affaire aussi grave. Le médecin, même assez versé dans la pratique de son art pour juger sainement l'issue d'une maladie, devient inhabile à le faire quand il est question de lui; d'abord il s'affecte de son état, pour peu qu'il soit dangereux; mais bientôt, prêtant l'oreille aux consolations qu'on lui prodigue, il croit aveuglément tout ce qu'on lui dit, et se plaît aux mensonges qui ouvrent son cœur à l'espérance.

Quoiqu'en général il soit assez facile de tromper les malades étrangers à la médecine, sur leur véritable position, il existe cependant certaines qualités particulières qui deviennent nécessaires pour obtenir un succès assuré.

Le médecin doit posséder une certaine dose de sagacité. Qu'il étudie le caractère de son malade; qu'il tienne compte des circonstances dans lesquelles il se trouve, et des dispositions de ceux qui l'entourent; qu'il cherche à apprécier les changemens introduits dans le moral par la douleur, et l'influence que la maladie exerce sur les facultés intellectuelles. C'est à l'aide de ces connaissances, qu'il pourra estimer à leur juste valeur les moyens capables de modifier utilement les sensations de celui qui lui confie son existence.

Une condition indispensable pour exercer une action quelconque sur l'esprit du malade, c'est la confiance qu'il met dans vos lumières, et l'idée qu'il a pris de votre sincérité: sans l'abandon entier que permet une confiance sans bornes, n'espères pas de grands succès: la confiance seule peut faire trouver au médecin quelques attraits dans l'exercice de son art; elle seule promet des avantages à celui qui réclame les secours de la médecine.

Après la moralité, une des qualités essentielles au médecin, une des plus propres à lui assurer une grande influence sur l'esprit des malades, c'est cette douce sensibilité qui le fait compâtir sans faiblesse aux maux de ceux qui souffrent. Nous ne nous étendrons pas sur l'histoire des sympathies, mais nous ne craindrons pas de dire que rien n'est plus propre à nous attacher à ceux qui nous entourent, que de leur voir partager nos douleurs. Cependant, par la sensibilité que nous recommandons au médecin, et que nous désirons trouver en lui, nous n'entendrons pas cette pusillanité qui paralyse son action, et l'empêche de mettre en usage les moyens qu'il a jugés convenables. Cette faiblesse jette de l'incertitude dans sa conduite, sa marche devient vacillante, il chancelle dans ses déterminations. Cette disposition d'esprit nuit à son caractère; il doit tout tenter pour la combattre et en triompher; qu'il joigne le courage à la douceur, une grande fermeté à la compassion; que son esprit soit libre et exempt de préventions; que son cœur s'ouvre à la pitié; qu'il soit accessible aux douces émotions.

Ici finissent nos réflexions; d'autres les auront sans doute déjà faites; mais peut-on les répéter trop souvent! Puissent-elles diriger le malade dans le choix qu'il doit faire d'un médecin, puissent-elles rappeler au médecin tous les devoirs qui

lui sont imposés par le plus noble et le plus difficile de tous les ministères !

OBSERVATION.

Névralgie du nerf sciatique guérie par le quinquina donné intérieurement, par A. B. Levillain, *chirurgien aide-major du* 1er. *régiment de cuirassiers de la Garde royale.*

M. le comte de Raucher, officier de cuirassiers, âgé de 26 ans, d'un tempérament sanguin, fut affecté, vers la fin du mois d'octobre 1817, d'un rhumatisme articulaire aigu, qui intéressa l'une après l'autre toutes les articulations. Depuis cette époque, il n'avait rien ressenti, lorsque, le 9 décembre, il éprouva une douleur à la cuisse gauche, après s'être exposé à l'humidité plusieurs fois dans le jour, particulièrement le matin de très-bonne heure et le soir très-tard. Outre ce désavantage, il habitait un logement humide, situé au nord, plus bas qu'un chemin pratiqué derrière la maison, dans laquelle filtrent à travers les murs les eaux et la boue dont il est toujours couvert.

Le malade se contenta de garder la chambre, et de faire, avec l'alcohol camphré, des frictions sur la partie douloureuse. Il les continuait depuis deux jours, lorsqu'il réclama mes soins; je substituai à l'alcohol un mélange d'huile d'amandes douces et de laudanum, avec recommandation d'envelopper la partie souffrante avec une flanelle bien chaude. Ce second moyen ne produisit pas plus de soulagement que le premier; la douleur s'accrut, elle devint même si violente qu'il lui était impossible d'exécuter aucun mouvement et de garder aucune position. Cette douleur s'étendait depuis l'échancrure sacro-sciatique jusqu'à la malléole externe, suivant le trajet entier du nerf iléo-peronnier. Le membre était agité par un mouvement continuel, la jambe fléchie sur la cuisse, et les orteils involontairement les uns sur les autres.

Le malade se rappelant qu'il avait dû aux saignées locales un soulagement marqué et même la guérison de son ancienne affection articulaire, désirait ardemment qu'on lui appliquât des sangsues. Je lui en fis poser quarante sur le trajet du nerf, à sa sortie de l'échancrure du sciatique: j'ordonnai de laisser saigner les piqûres et d'appliquer ensuite sur la partie un large cataplasme fait avec la farine de graine de lin, dans une décoction de têtes de pavot. Je recommondai la diète et une limonade cuite pour boisson.

Ces moyens sur lesquels j'avais compté, ne procurèrent aucun soulagement: le malade me dit qu'il souffrait encore davantage. Le tremblement de la cuisse l'incommodait beaucoup; il ne reposait pas depuis trois fois vingt-quatre heures, il était très-fatigué. Le membre ne me présenta aucun changement, j'aperçus seulement un peu de rougeur au lieu de l'application des sangsues; mais elle n'était que l'effet des piqûres nombreuses. La circulation était bien un peu accélérée; mais il n'existait ni chaleur à la peau, ni douleur à la tête; la bouche n'était ni pâteuse, ni amère, le malade était sans soif. L'affection était purement locale, il n'y avait encore aucun trouble dans les fonctions intérieures.

Je savais que le quinquina avait été administré plusieurs fois avec succès dans les affections goutteuses et rhumatismales, surtout après des émissions sanguines locales. Je pensai que le cas qui se présentait pouvait comporter ce mode de traitement. Les fonctions digestives n'ayant éprouvé aucune altération, je proposai l'usage du quinquina; j'en divisai une once en quatre doses, que je conseillai de prendre de deux en deux heures. La première prise donnée à midi, procura trois selles et quelques nausées. Lorsque je vins le soir, le malade n'avait encore pris que la première dose; je lui donnai la seconde à six heures, et lui fis promettre de continuer dans la soirée.

Le lendemain à huit heures du matin, M. de *Raucher* était fort gai; il ne ressentait plus dans la cuisse que de l'engourdissement et un peu de douleur dans le bas des reins: il avait dormi tranquillement, et n'avait éprouvé qu'une chaleur agréable, mais sans sueur. Il avait eu deux selles: le pouls était moins élevé que la veille, et la bouche était fraîche. Le malade consentit à prendre encore du quinquina pour prévenir le retour de la douleur, et obtenir une guérison parfaite. Un grain d'opium mêlé avec six gros de quinquina servit

à faire six bols, qui devaient être pris un à un de deux heures en deux heures. Le premier fut pris à midi : à quatre heures, quand je le vis, il était levé; il vint à ma rencontre, et m'assura qu'il ne ressentait pas la moindre douleur. Il avait doublé les doses pour avoir plutôt fini; les dernières prises n'avaient déterminé ni selles, ni nausées, ni vomissemens. Quoique la nuit du 15 au 16 eût été très-bonne, et que le malade eût bien dormi, je l'engageai à continuer le régime que je lui avais prescrit. Le 17, il vint me remercier de l'avoir débarrassé de sa douleur en aussi peu de temps.

Réflexions du Rédacteur. Quoique l'emploi de l'écorce du Pérou ne soit pas un moyen nouveau dans les névralgies, nous avons pensé que l'observation de M. le docteur *Villain* ne serait pas sans intérêt pour les praticiens, et qu'elle pourrait devenir utile à ceux qui, entièrement livrés à l'exercice de l'art, n'ont pas le temps de se tenir au courant des découvertes, et ne peuvent suivre toutes les variations qui surviennent avec le temps dans les diverses branches de la science.

Le quinquina recommandé contre les affections nerveuses, rhumatismales et goutteuses, par les médecins espagnols, italiens et français, ne réussit pas seulement dans les douleurs sciatiques, il est encore fort avantageux contre les névralgies, quel que soit le siége de la douleur. Nous avons eu tout récemment l'occasion d'apprécier ses bons effets dans une névralgie faciale. Le sujet de notre observation est une femme de trente-six ans : elle avait éprouvé dans le mois de novembre dernier, du côté droit de la tête, une douleur qui augmentait vers le soir, devenait atroce pendant la nuit, et diminuait sans cesser entièrement durant le jour. Les bains de pieds sinapisés, les sangsues, les évacuans, l'opium, les vésicatoires, furent employés avec un succès varié, et le temps seul parut mettre fin à cette douloureuse affection : la convalescence fut très-longue, et à peine la malade avait-elle recouvré ses forces, qu'elle fut prise de la même douleur aux mêmes heures, avec la même intensité et les mêmes redoublemens.

Un retard dans l'apparition des règles, joint à la constitution sanguine de la malade, nous détermina à faire appliquer douze sangsues à la tempe droite et autour de l'œil. Cette évacuation sanguine nous parut suivie d'une amélioration; mais appuyés par l'observation d'autrui et par la nôtre propre, nous conseillâmes le quinquina pour le lendemain matin. La malade en prit quatre gros en quatre fois, depuis six heures jusqu'à onze; elle eut une selle, eut quelques nausées et éprouva quelques efforts de vomissement. La douleur parut moins forte le soir même; la nuit fut moins orageuse : le lendemain matin on recommença l'usage de l'écorce du Pérou; mais il fut impossible à la malade d'en prendre plus de deux gros. Craignant alors de voir s'évanouir l'espoir que nous avions conçu nous conseillâmes le *vin de Seguin* : il fut pris trois fois dans cette même journée, à la dose de quatre cuillerées à bouche par chaque fois; la nuit fut meilleure et le lendemain matin, il n'existait plus aucun sentiment de douleur, dont le retour fut même peu marqué dans la soirée. Le même vin fut continué, la malade en prit cinq fois dans le jour; elle en diminua insensiblement les doses, et au bout de quelques jours, elle n'avait plus que le souvenir de sa douleur.

Observation sur une amaurose, communiquée à la Société de médecine pratique de Montpellier, par M. Estor *le père, ancien professeur de St.-Côme, ancien chirurgien en chef de l'hôpital St.-Eloi.*

Jean Fargues, âgé de cinq ans, issu de parens sains et bien constitués, avait toujours paru jouir d'une vue excellente. Le 4 juin 1804, il s'endormit sur le bord d'un chemin et il y resta exposé aux ardeurs du soleil, depuis environ dix heures du matin jusqu'à midi. Cette exposition, à l'influence des rayons solaires, ne parut pas l'avoir affecté le moins du monde; il passa le reste de la journée comme de coutume; il mangea, continua de se livrer aux exercices de son âge, et se coucha tranquillement le soir vers 8 heures.

Mais quel fut son étonnement et celui de sa

famille, lorsque le lendemain, à son réveil, il se trouva complètement privé de la vue; elle était perdue au point qu'il ne distinguait pas même le jour des ténèbres, et qu'il n'était nullement frappé des rayons les plus vifs du soleil.

Je fus étonné de l'immobilité et de la dilatation extrême des pupilles, et je reconnus une amaurose complète. Le petit malade était agité, la figure était rouge et animée; cependant, il se plaignait d'une douleur de tête peu intense. Je lui fis une saignée de pied et j'ordonnai un émétique pour le lendemain. Les vésicatoires furent successivement appliqués au bras, à la nuque, derrière les oreilles, et comme il était très-difficile de lui faire prendre des remèdes, je me contentai de l'émétique; je le lui donnai, à titre d'évacuant, deux fois la semaine, et les autres jours à très-faible dose, de manière à ne point exciter de nausées. Je remarquai bientôt une amélioration sensible; la vue revint peu à peu, et déjà, au bout de trois semaines, il était entièrement guéri. Je l'ai revu dix ans après, et le succès ne s'est point démenti.

Ce fait peut être mis à côté des observations nombreuses de Scarpa; elles démontrent l'utilité incontestable des émétiques dans le traitement des gouttes sereines. Cependant, nous pensons avec M. *Demour* que cette méthode ne doit pas être exclusive, et que l'action des évacuans a été singulièrement aidée par l'emploi des moyens irritans.

L'utilité du traitement n'est pas douteuse: l'amaurose était complète et les auteurs semblent désespérer de la guérison de cette maladie, lorsqu'elle est arrivée à ce point. Nous remarquerons néanmoins, que ce pronostic fâcheux n'est applicable qu'aux gouttes sereines, à la fois complètes et invétérées.

Parmi les causes déterminantes de cette maladie, nous devons placer au premier rang l'insolation à laquelle le malade s'était exposé, et c'est pour combattre la fluxion sanguine sur l'œil, que nous avons pratiqué une saignée du pied dès le début du traitement.

BIBLIOGRAPHIE.

Dictionnaire de Médecine pratique, mis à la portée des gens du monde, autant que l'art de guérir en est susceptible, ou *Moyens les plus simples, les plus modernes et les mieux éprouvés de traiter toutes les infirmités humaines; par* M. M. J.-P.-Alexandre Pougens, *Docteur en médecine de la Faculté de Montpellier, membre de plusieurs sociétés savantes, etc.*

Deuxième édition, revue avec soin et augmentée de plus du double.

Ouvrage dans lequel on fait connaître les moyens de conserver la santé, les divers préjugés et un million de faits curieux et d'anecdotes de médecine.

Quatre volumes in-8°. Prix: 27 fr. A Paris, chez l'Auteur, rue Ste.-Anne, n°. 12; chez Croullebois, rue des Mathurins, n°. 17, et chez Delaunay, au Palais-Royal.

L'ouvrage que nous annonçons se rattache sous plus d'un rapport au plan de notre Gazette. L'auteur, en le publiant, n'a pas eu l'intention de faire des médecins: il sait trop bien que la médecine exige une longue étude, une persévérance à toute épreuve, et des connaissances très-étendues. Il a voulu mettre entre les mains de chacun des moyens simples et faciles de conserver sa santé, de faire le choix du régime qui convient à son tempérament, de remédier aux affections les plus communes, et de combattre sans le secours d'un médecin souvent éloigné quelques-uns des accidens nombreux auxquels nous sommes tous exposés si souvent.

Le curé, la dame de paroisse, la mère de famille, y trouveront tout ce qu'il est nécessaire de savoir pour donner les premiers soins au malade, qui ne peut pas toujours obtenir promptement les secours de la médecine. L'officier de santé qui souvent n'a ni le temps ni les moyens de s'instruire, y puisera des connaissances sur les diverses maladies et les formules propres à remplir les nombreuses indications qu'elles présentent. Le médecin instruit ne lira pas cet ouvrage sans intérêt, et sans doute il s'en trouvera plusieurs qui ne manqueront pas de répéter dans le monde ce qu'ils y auront appris. On en entendra plus d'un faire parade

des citations multipliées et des anecdotes curieuses répandues dans ces quatre volumes.

Tout le monde saura gré au docteur *Pougens* des conseils sages qu'il donne sur l'hygiène, aussi bien que de la critique agréable et sévère à laquelle il a eu le talent de soumettre les préjugés médicaux.

Cet ouvrage, tel qu'il est, et dont nous nous proposons de parler dans quelques-uns des numéros suivans, mérite de figurer dans la bibliothèque de tous ceux qui veulent s'instruire en s'amusant.

PRIX.

La société académique de Nantes propose la question suivante, pour la solution de laquelle, dans sa séance publique de 1822, elle décernera *une médaille d'or de la valeur de trois cents francs*.

« Quelle est l'origine, quelles sont les causes, » quelle est la nature de la fièvre jaune?

« Quels sont l'état de l'atmosphère et les con- » ditions de localités sous lesquelles on l'a obser- » vée le plus généralement?

« La fièvre jaune des Antilles, celle qui s'est » manifestée aux Etats-Unis et en Espagne, celle » qu'on a observée dans quelques points des » côtes et des îles de la Méditerranée, dans quel- » ques îles et sur quelques parties du continent » de la mer des Indes, sont-elles identiques et » forment-elles seulement des variétés?

« Y a-t-il quelques traits d'analogie ou de res- » semblance entre la fièvre jaune et certaines » maladies endémiques observées au nord et à » l'ouest de l'Europe?

« A-t-on observé la complication de la fièvre » jaune avec quelque autre maladie qui en ait » modifié la nature ou seulement la forme?

« La fièvre jaune est-elle contagieuse; c'est-à- » dire, est-elle susceptible de se transmettre par » voix de communication à des personnes saines, » dans d'autres lieux que ceux où elle règne, soit » endémiquement, soit épidémiquement?

« Dans l'affirmative, quels seraient les moyens » propres à prévenir cette transmission?

« Le système et le mode de quarantaine, ins- » titués dans nos ports et dans les ports d'Europe, » en général, sont-ils capables d'atteindre ce but? » de quelle réforme la quarantaine est-elle sus- » ceptible pour concilier les intérêts pressans de » la salubrité publique avec les intérêts du com- » merce et ne laisser aucune prise à l'arbitraire? »

Les mémoires seront adressés, francs de port, à M. le docteur *Palois*, secrétaire général de la société académique, avant le premier mai 1822.

Chacun des mémoires portera une devise, qui sera répétée dans un billet cacheté, renfermant le nom et l'adresse de l'auteur.

Café de glands torréfiés.

M. *Hufeland* recommande contre les scrofules le café de glands torréfiés: il en fait le plus grand cas et le regarde comme un excellent stomachique et un aliment nourrissant. Il est moins stimulant que le quinquina, parce que son principe astringent est uni à un principe oléagineux qui tempère ce que le premier pourrait avoir de trop irritant. Ce médecin paraît en avoir obtenu de grands avantages, non seulement pour relever le ton des organes digestifs, mais aussi pour combattre les obstructions mésentériques entretenues par la débilité. Le docteur *Marx* qui en a étendu et propagé l'usage, s'en est servi souvent dans le traitement du carreau.

AVIS.

Les tableaux synoptiques que le docteur Moulin avait annoncés depuis long-temps, sont sous presse; ils ne tarderont pas à paraître.

AVIS ESSENTIEL. — La Gazette de Santé paraît trois fois par mois, les 5, 15 et 25. Le Bureau général est établi chez M. Pillien, Médecin, Propriétaire-Rédacteur, rue Montesquieu, n°. 2. — C'est à lui seul qu'on doit adresser toutes les demandes et réclamations relatives à la rédaction et au service de cette Gazette.

On s'abonne chez lui, chez tous les Directeurs de poste aux lettres, et chez tous les Libraires.

Le prix de l'abonnement à la Gazette de Santé est de 18 francs par an, et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier et de juillet.

Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus.

IMPRIMERIE DE LEFEBVRE, RUE DE BOURBON, N°. 11, F. S.-G.

N°. VII. — (48e. ANNÉE.) — 5 Mars 1821.

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JEIL GÉNÉRAL *de tout ce que la Médecine, aidée des sciences naturelles, peut offrir de plus avantageux pour prévenir et guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

L'observation semble être la science universelle, ou du moins la base fondamentale et primitive de toutes les sciences, la voie la plus sûre pour hâter leurs progrès et agrandir leur domaine. Tout est en elle, et hors d'elle, il ne peut y avoir rien d'exact et de positif. La médecine est toute entière dans l'observation, a dit *Baglivi*.

Dict. des Scienc. méd.

Etat des Malades reçus dans les Hôpitaux de Paris par les Membres du Bureau central d'admission, pendant le mois de février 1821.

Fièvres non caractérisées.	125
Fièvres gastriques ou bilieuses.	83
Fièvres muqueuses.	180
Fièvres adyn. ou putrides.	13
Fièvres ataxiques ou malignes.	5
Fièvres intermittentes de divers types.	16
Fièvres catarrhales.	17
Inflammations internes.	169
Fluxions de poitrine.	107
Érysipèles.	7
Varioles.	4
Douleurs rhumatismales.	58
Angines, esquinancies.	7
Catarrhes pulmonaires.	149
Diarrhées, dysenteries.	10
Coliques métalliques.	12
Apoplexies et paralysies récentes.	35
Hydropisies et anasarques.	23
Ophthalmies.	38
Phthisies pulmonaires.	46
Maladies sporad., chron. ou résultats.	455
Total.	1,592

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.

Depuis le 1er. Fév. 1821 jusqu'au 28 du même mois inclusivement,

Le maximum du Baromètre a été de 29 p.
Le minimum. . . de . . . . . . 27 p. 11 l.
Le maximum du Thermomètre au-dessus de zéro, a été. . de . . . . . 7 d.
Le maximum au-dessous de zéro, a été de . . . . 5 «.
Le maximum de l'Hygromètre a été de. . . . . 100 «.
Le minimum. . . de . . . . . 80 «.

CHEVALLIER, *ingén.-optic.*

CONSTITUTION MÉDICALE.

Maladies régnantes.

Les vents du nord ont dominé pendant le mois de février; nous avons eu de très-beaux jours, obscurcis cependant quelquefois par d'épais brouillards. Les maladies reçues dans les hôpitaux, celles traitées à domicile, ont bien peu différé pour la

nature et pour le nombre de celles observées pendant le mois de janvier. Elles ont exigé le même traitement; les boissons émollientes, une diète sévère, quelques saignées générales ou locales, suivant la constitution du sujet et l'importance de l'organe affecté, ont généralement rendu des services importans; quelques maux de gorge ont nécessité l'emploi des évacuans par le haut, sur-tout après l'emploi de quelques pédiluves très-irritans, quelquefois après une saignée du bras ou après l'application des sangsues autour du col.

Les précautions à suivre pour se soustraire à l'influence du froid et de l'humidité, sont les mêmes que celles déjà indiquées plusieurs fois; elles sont plus sûres et moins dispendieuses que tous les spécifiques prônés par les commères et débités par des hommes qui n'ont aucun titre pour obtenir le moindre degré de confiance.

Nous ne saurions trop recommander de se prémunir contre les marchands de promesses. La médecine est une science qui exige une étude approfondie des divers phénomènes de la vie; elle ne consiste pas, comme on a l'air de le dire vulgairement, dans la connaissance de quelques recettes; et celui qui se croirait assez instruit pour traiter une maladie sur le nom qui lui est assigné, par la raison qu'il exécute beaucoup de formules, donnerait une preuve évidente d'ignorance ou de mauvaise foi.

MÉDECINE PRATIQUE.

Considérations sur les signes fournis par les abcès, par F. J. Double.

Cet article, destiné à faire partie du troisième volume de la Séméiotique, dont les deux premiers ont assuré au docteur Double une réputation impérissable, sera sans doute reçu avec plaisir, malgré les efforts de l'esprit de système qui tend à envahir le domaine de la science médicale. Nous avions pensé d'abord présenter l'extrait de ce morceau; mais au risque de passer pour copistes, nous le donnons en entier dans la crainte d'affaiblir ou de ne pas rendre exactement les idées de l'auteur.

L'esprit de système est dans les sciences ce qu'est en politique l'esprit de parti; il isole les hommes, les rapetisse, et les aveugle : l'esprit d'observation, au contraire, assez comparable, peut-être, à l'esprit public, réunit et confond tous les esprits, agrandit et exalte les facultés, élève et ennoblit le jugement dont il assure l'entière indépendance.

Pour arriver à n'être pas exclusif en médecine, pour se guérir radicalement de l'esprit de système il n'y a qu'un moyen, c'est de bien étudier la nature, et de la suivre attentivement dans ses nombreuses opérations, dans les mouvemens variés auxquels elle se livre à l'occasion des maladies.

On retire particulièrement ce fruit de la méditation philosophique des symptômes successifs liés aux diverses altérations pathologiques, de l'observation rigoureuse des phénomènes que présentent les maladies et leurs effets considérés dans la marche des différentes périodes morbifiques, enfin de la soigneuse annotation des solutions spontanées, des terminaisons diverses des maladies.

C'est en vain que dans de semblables études, l'on voudrait simplifier la nature, ramener les altérations, les dérangemens de l'organisme vivant à un nombre plus ou moins petit de lésions précoces; et borner le théatre de ces altérations à tels ou tels systèmes anatomiques : on ne tarde pas à s'apercevoir que les faits se refusent à de telles spéculations de notre intelligence, l'on a bientôt acquis la conviction que l'économie toute entière participe assez promptement aux dérangemens tant soit peu notables qui surviennent dans le corps humain.

Occupé, depuis quelque temps, d'une manière très-spéciale, de recherches et d'observations par la marche des sécrétions dans les maladies, et jaloux de fixer plus positivement, s'il est possible, l'influence de ces opérations de la vie, en matière de pathologie générale, je me suis convaincu de la connexion intime de la dépendance mutuelle de tous les organes, et de leur coopération réciproques dans la plupart des maladies. Une abondante sécrétion d'urines plus ou moins sédimenteuses, devient d'un augure très-favorable, sou-

vent un motif puissant de soulagement, quelquefois même un agent curatif dans les maladies de poitrine; des sueurs même modérées servent de moyens de solutions suffisantes, à des spasmes locaux, à des irritations partielles, quoique considérables; des éruptions cutanées non caractérisées, ou de diverse nature, jugent des maladies aiguës, graves, les symptômes fébriles les plus funestes cessent comme par enchantement, lors de la manifestation d'une gangrène locale, ensorte que la guérison de la plus effroyable maladie s'opère par la destruction de toutes les propriétés vitales sur un point rigoureusement circonscrit du corps vivant; et cela à l'occasion d'une affection dont l'ensemble des symptômes annonçait d'ailleurs une lésion universelle, ou du moins assez généralement répandue, et sur des parties anatomiques très-éloignées et en tout différentes de celles où vient s'opérer cette mort locale.

On a eu tort de dire que ces phénomènes, ainsi que les évacuations par les selles, les crachats, les hémorragies n'amenaient pas la solution de la maladie, mais qu'ils se manifestaient précisément, parce que la maladie était terminée. Outre que ce ne serait guère là qu'une assez pitoyable logomanie, c'est de plus une erreur de pratique. Ce qui le prouve, c'est que si ces phénomènes, ces mouvemens critiques, viennent à être suspendus par une cause quelconque, la maladie reprend toute son activité et tous ses dangers. Mais l'étude de la séméiotique est difficile et longue, et pour éluder ses difficultés, pour échapper à ses lenteurs, on trouve tout simple de contester son utilité, de révoquer en doute ses applications.

Malheureusement la voie de l'observation, la seule qui puisse conduire à d'utiles résultats ne présente que de médiocres attraits; elle est étroite, longue, tortueuse, difficile, et si elle a souvent conduit à la vérité, quelquefois aussi elle a été la source de l'erreur. Nous avons dans les fastes de la science un assez grand nombre de points de doctrine pour lesquels des opinions tout-à-fait contraires ont cru trouver de solides appuis dans un nombre à peu près égal d'observations particulières. La marche des sciences expérimentales est bien plus brillante et beaucoup moins lente. Voyez avec quelle rapidité et quelle facilité, on arrive à un résultat plus ou moins vaste en matière d'expérience, et remarquez d'autre part tout ce qu'il faut de temps et tout ce qu'on rencontre d'obstacles, pour atteindre un but, en fait d'observation.

Les matériaux des expériences sont presque toujours à notre disposition; les sujets de l'observation, au contraire, restent constamment le produit des circonstances qui ne dépendent point de nous. Tout est libre dans le champ fertile de l'expérience, tout est ouvert sans cesse à tous les scrutateurs, on peut y choisir à son gré et suivant ses inspirations particulières l'objet de ses recherches. Il n'en est pas de même sur la route obcure de l'observation, ou les objets de nos méditations ne restent soumis à nos sens, que pendant quelques instans, où la nature ne les reproduit qu'à des distances plus ou moins longues et dans des conditions fortuites. Il faut rester constamment en exercice, pour les saisir quant ils se présentent; sous peine de les perdre à jamais de vue.

Il est enfin une autre considération qui n'a pas été saisie dans ce parallèle entre les expériences et les observations. Les hommes les plus éclairés sont portés tout naturellement, et comme malgré eux, à se méfier toujours plus ou moins des résultats de l'observation; ils se tiennent sans cesse en garde contre ses annonces, et l'on a besoin, pour ainsi dire, de forcer les meilleurs esprits à les accueillir; tandis qu'en fait d'expériences, tout le monde s'empresse de courir au-devant des vérités, et le plus souvent des erreurs qu'elles proclament.

Ainsi, dans ce siècle, où la maladie dominante du cœur humain est de vouloir cheminer commodément, et arriver vîte, presque tout le monde déserte la voie de l'observation; le plus grand nombre, pour se jeter dans le domaine des recherches et des expériences; quelques-uns, pour s'égarer dans le vague de leurs spéculations hypothétiques.

Ce n'est pas que la médecine n'y trouve aussi quelques avantages, tout profite à la science d'une manière ou d'autre; tous les efforts de l'esprit fr

nissent par lui apporter quelques fruits, et la route des expériences, moins frayée sans doute que ne l'a été celle de l'observation, a encore des aveux à nous faire, des secrets à nous communiquer. Mais n'oublions pas que ce n'est là qu'un sentier pour nous conduire à la vérité; la grande route pour y arver est sans doute celle qui fut successivement suivie par *Hippocrate, Sydenham, Baillou, Rivière, Torti, Morton, Zimmerman, Dehaen, Huxam, etc.* C'est à celle-là que nous devons surtout nous attacher invariablement; si elle offre moins d'éclat, elle a aussi plus de solidité.

Rappellons à ce sujet l'éloquente allégorie de Virgile, lorsqu'il fait l'éloge du médecin Lapis, illustre favori d'Apollon; ce dieu dans sa magnificence s'était offert de laisser en partage à Lapis la science des augures, sa lyre, son arc et ses flèches; en un mot, tous les dons restés en son pouvoir. Lapis choisit l'art moins brillant, mais plus utile de guérir les malades.

Et s'il est vrai que l'empereur Auguste soit le héros que Virgile a voulu célébrer dans son Enéide, il ne paraît pas moins probable que sous le nom de Lapis, le poëte a peint aussi d'après nature, Antoine Musa, grec de nation, médecin très-célèbre d'Auguste, l'ami et le médecin d'Horace et de Virgile.

Ne nous laissons donc pas trop éblouir par le bruyant fracas des expériences, non plus que par le futile éclat des hypothèses; ne nous rebutons pas de la lenteur et de la difficulté des observations; calculons les degrés différens d'utilité de ces sources d'investigation, cherchons dans l'histoire générale de la médecine clinique ce que chacune d'elles a apporté de tributs durables et de résultats utiles à la science, et choisissons. *Extrait de la Revue médicale.*

La suite à un autre numéro.

Observations de tumeurs et ulcérations cancéreuses traitées avec succès par M. Pons, *D. M. P. médecin à Agen.*

Madame......, d'une constitution nervoso-sanguine, âgée de trente-cinq ans, avait nourri trois enfans du même lait dans l'espace de deux ans et demi. Elle avait cessé de donner à téter depuis sept ans, époque à laquelle elle vit se développer rapidement à la mamelle droite, une petite tumeur qui en dix ou douze jours s'ouvrit à deux endroits. Un pus blanc, consistant, sortit de ces ouvertures et bientôt la cicatrisation eut lieu.

Une nouvelle tumeur beaucoup plus volumineuse que la première, se manifesta au bout d'un mois ou deux. La douleur fut légère, et la malade en se livrant aux travaux pénibles de la campagne, négligea son mal; cependant, comme il faisait des progrès, elle consulta le chirurgien du bourg, et en reçut pour réponse que c'était un *cancer*, et qu'elle ne pouvait espérer que dans une opération. La malade s'inquiète, préfère la mort à l'opération, reprend ses travaux, et s'y livre sans ménagement, afin de hâter les progrès du mal. Elle y réussit, et trois ans après, c'est-à-dire, quatre ans et demi après l'apparition de la tumeur, elle vint se fixer à Agen. A cette époque un petit point de la tumeur s'amollit, il en sortit du pus, les bords de l'ouverture s'agrandirent, et sa profondeur était au moins de deux pouces et demi, lorsque je fus appelé. La malade était maigre, abattue, attendant la mort avec résignation; toutes ses fonctions étaient languissantes, sans aucune altération manifeste. L'influence morale me parut seule avoir amené tout ce trouble. Je cherchai à la consoler, à lui donner des espérances, son courage sembla se ranimer. Je ne m'arrêtai ni à l'état saburral de la langue, ni à quelques nausées, j'interrogeai des sympathies moins incertaines et je vis le tube digestif dans un état d'intégrité parfaite.

La tumeur située à la partie interne et inférieure de la mamelle droite, avait environ cinq ou six pouces d'étendue dans presque tous les sens; sa surface légèrement bosselée se confondait en dehors, avec la glande mammaire qui participait à ce gonflement, avec l'ouverture profonde dont nous avons parlé plus haut. Les bords en étaient renversés, et offraient ce tissu érectile que quelques auteurs ont donné comme le signe caractéristique du cancer. Cet état, qui aurait passé aux yeux de beaucoup de médecins pour une maladie incurable, ne me découragea pas, et malgré le temps

qui s'était écoulé depuis le commencement de la maladie, je crus entrevoir la possibilité de la guérison. Je fis entourer la tumeur de douze sangsues, le sang coula toute la nuit, la perte fut abondante : un large cataplasme émollient mis à froid fut renouvelé deux fois par jour. La diète la plus sévère fut recommandée et la malade ne prit pendant cinq jours que de la solution de gomme arabique. Deux jours après la première application, je fis placer six autres sangsues tout près de l'ouverture par où s'écoulait un pus abondant. Le mieux était déjà remarquable au troisième jour et le sixième, après une diète sévère, cette femme s'étonnait de retrouver en elle beaucoup plus de forces que lorsqu'elle mangeait pour les augmenter. Ce jour là elle sentit une douleur sous l'aisselle du côté opposé; je m'assurai que c'était un des ganglions axillaires qui avait acquis le volume d'un œuf de poule; j'abandonnai le gonflement à lui-même; je permis deux bouillons par jour; insensiblement je fis donner une nourriture plus abondante, mais toujours dans le rapport de la diminution de la tumeur, qui n'offrait déjà plus au dixième jour qu'un gonflement de la grosseur d'une aveline. La plaie était entièrement cicatrisée.

La santé de cette femme se rétablissant rapidement, elle se livra de nouveau à ses occupations et cette maladie présumée au-dessus des ressources de l'art, avait totalement disparu, après une nouvelle application de cinq sangsues, et une diète de quelques jours : au bout de six mois, le sein n'offrait plus qu'une petite, mais légère cicatrice.

Madame veuve Nag.... âgée de cinquante-sept ans, d'une constitution assez forte, n'étant plus réglée depuis douze ans, et sujette depuis trois ans à une leucorrhée abondante et douloureuse, s'aperçut dans les premiers jours de juin d'un petit bouton qui, survenu à la lèvre supérieure, lui causait de fortes douleurs et la gênait, lorsqu'elle mangeait. Ce bouton vint en suppuration; s'ulcéra peu à peu, et le développement en fut si prompt que le vingt-cinq juillet suivant c'était un ulcère à bords renversés ayant envahi la presque totalité de la lèvre supérieure, moitié sur la muqueuse et moitié sur la peau. Le pus qui en découlait, le renversement des bords, enfin l'odeur infecte, caractérisaient l'ulcération dite cancéreuse; je fus de l'avis du médecin ordinaire sur la nature du mal, mais je me refusai au traitement qu'il proposait; il consistait à enlever la partie ulcérée et à la réunion des bords de la plaie, comme dans le *bec de lièvre*. Je demandai seulement quinze jours de repit à mon confrère, la volonté de la malade me les fit obtenir; il n'insistait, disait-il, que sur le soupçon que la rapidité du développement de cette ulcération ne pouvait être due qu'à une ancienne cause siphilitique; il proposa les poudres de Rousselot, du frère Côme, etc. etc, mais les réponses franches de la malade dissipèrent mes craintes; je passai outre et le jour même je fis appliquer quatre sangsues autour de l'ulcère, à un demi pouce de distance, j'exigeai une diète sévère, et ne permis que de l'eau gommée. Le 25 quatre autres sangsues furent appliquées au même lieu, continuation du même régime. Le 27 au matin, nouvelle et semblable application : l'ulcère avait déjà diminué de moitié, ses bords s'étaient amincis; son aspect était très-satisfaisant. Je permis le bouillon de viande. Le 30, même application un peu plus près du mal, un bain de pied, nourriture plus substantielle : la cicatrisation continuant de marcher à grands pas, madame Nag.... était guérie le 7 août. Cette ulcération effrayante avait totalement disparu, sans avoir laissé la trace la plus légère.

Ces observations ne sont pas les seules que je pourrais citer en faveur de cette méthode, j'en possède encore plusieurs que je me propose de publier avec les considérations importantes qu'elles méritent.

Réflexions du rédacteur. Nous voudrions pouvoir ne pas douter de la nature des deux affections combattues avec un succès aussi étonnant par l'estimable médecin à qui nous empruntons ces deux observations; mais nous n'osons voir ni tumeurs, ni ulcères cancéreux dans ces deux maladies. Depuis long-temps on a préconisé l'application des sangsues contre les tumeurs des ma-

melles; elles ont rendu, et elles rendent encore souvent des services dans le traitement de ces maladies; mais ce ne peut être que dans le moment de l'irritation, ou lorsque l'inflammation tend à déterminer des ulcérations toujours sérieuses, et souvent mortelles par suite des moyens employés pour les combattre. Quand il serait douteux que les tumeurs et les ulcérations dont M. *Pons* a triomphé par l'application répétée des sangsues et des cataplasmes, ou lotions émollientes, n'étaient pas cancéreuses, nous ne lui aurions pas moins de grandes obligations pour avoir prouvé que la médecine entre les mains d'un homme instruit possède des ressources dont la chirurgie ne paraît pas assez pénétrée: heureux si ces observations rendaient moins précipités dans leurs décisions ces hommes qui ont toujours le mot opération sur les lèvres, et soit par habitude, soit autrement, ne voient de salut que dans le bistouri!

Anus artificiel guéri par le procédé de Tagliacozzi; par G. F. Collier, chirurgien.

Une tumeur se forme subitement dans l'aine d'un homme; le charlatan auquel il s'adresse, la prend pour un abcès, et y plonge une lancette profondément; il n'en sort point de pus. Le malade est pris de vomissemens qui durent pendant quelques heures; la tumeur change de couleur, suppure et laisse une ouverture capable de recevoir les deux pouces, par laquelle s'échappent les matières fécales. Cet homme était dans cet état depuis trois mois environ, lorsque M. *Collier* le vit pour la première fois. Il rafraîchit les bords de la plaie en enlevant les callosités; mais il ne put en obtenir la réunion: il tenta aussi infructueusement la ligature; enfin il eut recours au procédé de *Tagliacozzi*. Il commença par rafraîchir de nouveau les bords de la plaie, il disséqua ensuite une portion de peau au-dessus de l'ouverture et de la même grandeur qu'elle, la contourna de manière que l'épiderme fût en dehors, et la maintint en position par quatre sutures. La réunion fut prompte et parfaite; elle ne fut entravée aucun accident. Avant cette opération, les matières fécales ne sortaient ordinairement par l'ouverture que lorsqu'il y avait constipation; dans le cas de dévoiement, au contraire, elles suivaient leur cours naturel.

Ext. de la Biblioth. méd.

De l'Emplâtre antimonial.

Dans les cas assez nombreux où il est nécessaire de déterminer une irritation prompte, durable, et en même temps graduée dans le voisinage du crâne, les épispastiques ne secondent pas toujours complètement les intentions du praticien, ils agissent souvent trop tard ou bien avec trop ou trop peu d'énergie.

On désirait trouver un topique dérivatif dont l'action pût être prévue, augmentée ou diminuée facilement selon l'exigeance des cas. L'emplâtre ou pommade antimoniale me paraît remplir parfaitement ces indications. Il se compose de:

Tartrate ant. de potasse.... ʒ j.
Emplâtre citrin (1).... ʒ iij à ʒ iv.

Selon le degré de sensibilité de la peau, on peut remplacer l'emplâtre citrin par du beurre de cacao et même du cérat simple.

On renouvelle cet emplâtre tous les jours, jusqu'à ce qu'il paraisse des vésicules noirâtres sur la peau rubéfiée. On panse ensuite avec le cérat; si la plaie se cicatrise trop tôt, on renouvelle les frictions avec la pommade émétisée.

Cet emplâtre produit de très-bons effets dans les ophtalmies rhumatiques, il est aussi fort utile dans les coqueluches; appliqué sur le sternum, il ne supprime point la sécrétion des urines comme les cantharides, et n'excite pas de nausées comme la pommade *d'Anteneith*. Je n'ai jamais eu occasion de remarquer, pendant son emploi, de vésicules sur le pénil; je regarde la coïncidence d'apparition de ces vésicules comme purement accidentelle.

---

(1) Emplâtre citrin du Codex de Vienne.
Prenez: thérébentine, suif de mouton, de chacun une liv.
Résine, deux livres.
Cire jaune, quatre livres.
Faites fondre, coulez en tablettes.

COMMISSION SANITAIRE

Son Exc. le ministre de l'intérieur, par une décision du 13 novembre 1820, vient d'instituer une commission qui doit s'occuper des questions les plus importantes.

Elle est appelée à connaître les maladies qui sont susceptibles de pénétrer dans l'intérieur du royaume, soit par les frontières, soit par le littoral des deux mers.

Cette commission est composée de trois conseillers d'état: MM. *de Gérando*, président; *Hely-d'Oissel* et *Forestier*; de six médecins : MM. *Desgenettes*, *Keraudren*, *Duméril*, *Pariset*, *Victor*, *Bailly* et *Devèze*.

Les autres membres sont, MM. *Moreau de Jonès*, *Lafond-Ladebat fils*; deux intendans de la santé de Marseille; deux négocians de Paris, et deux savans jurisconsultes.

Dans la premiere réunion qui a eu lieu au ministère de l'intérieur le 20 décembre, la commission s'est divisée en trois sections, 1.e section scientifique ou de médecine; 2.e section de jurisprudence ou de législation; 3.e section administrative.

Lorsque les sections auront achevé leurs travaux, elles se réuniront de nouveau pour se concerter et pour former un corps complet de lois sanitaires pour les frontières, les lazarets, et les quarantaines : la section de médecine a déjà avancé ses opérations.

Ext. de la Rev. méd.

AVIS.

Nous avons présenté dans un numéro de l'année 1820 un extrait du Mémoire de M. le docteur *Coindet*, sur l'usage de l'iode contre le goître. Nous avons su depuis que le remède peut devenir dangereux dans certains cas, lors même qu'il est administré par un médecin prudent et avec les précautions convenables. Il paraît que certaines constitutions sont gravement affectées des mêmes doses que d'autres sujets supportent facilement. Comme il nous paraît convenable de suspendre son opinion jusqu'à ceque des observations soient venues éclairer l'opinion qu'on doit se former de ce remède nouveau, nous promettons de tenir nos lecteurs au courant de tout ce que nous pourrons découvrir, soit à charge, soit à décharge. En attendant, nous croyons qu'il serait sage de n'employer ce médicament qu'avec les précautions les plus scrupuleuses.

BIBLIOGRAPHIE.

Conseils à mon amie sur l'éducation physique et morale des enfans; par Mme. FABRE-D'OLIVET.

A Paris, chez DELAUNAY, au Palais-Royal, et chez EYMERY, rue Mazarine, n°. 30. Un vol. in-8°.

On a beaucoup écrit sur l'éducation physique et morale des enfans; cependant le sujet est loin d'être épuisé. Il appartenait à une femme qui a connu les douceurs de la maternité, et qui a rempli les devoirs que ce titre impose, de présenter à son sexe tout ce que l'observation lui a appris d'utile sur l'éducation de la première enfance.

L'ouvrage est divisé en cinq livres sous forme de lettres; quatre nous paraissent consacrés à l'éducation morale; le premier seulement traite de l'éducation physique. Il renferme de bonnes choses sur l'allaitement maternel, sur les premiers alimens qui conviennent aux enfans; enfin sur les bains froids.

Nous ne partageons pas entièrement l'opinion de l'auteur sur ces trois objets : nous croyons l'allaitement maternel susceptible de beaucoup d'exceptions, sur-tout dans les villes, et bien plus encore dans les grandes villes. La bouillie, contre laquelle madame *Fabre d'Olivet* s'élève avec force, ne nous paraît pas un aliment aussi dangereux qu'on se plaît à le dire: les bains froids, dont l'usage ne remonte pas à un temps éloigné et dont on abusait encore il y a vingt ans, sont loin d'être aussi nécessaires qu'on l'a répété d'après *Jean-Jacques Rousseau*. Nous partageons du reste le sentiment de *madame d'Olivet*, lorsqu'elle dit : « Si les femmes étaient plus instruites, leurs enfans en seraient bien mieux élevés, et la société y gagnerait sous tous les rapports. »

Nous pourrions peut-être reprocher à l'auteur quelques digressions métaphysiques ; mais en général les préceptes qu'elle donne, sont présentés d'une manière claire ; le style est pur, correct et souvent agréable. Les mères de famille y liront l'histoire de tout ce dont elles ont été témoins, et les jeunes femmes apprendront dans ce livre intéressant tout ce qu'il est bon de savoir, quand on veut former le corps et l'esprit de ses enfans.

INDUSTRIE.

M. *Rompois*, à Genève, possède un vernis pour les bois, dont la dureté est telle qu'il résiste à l'eau bouillante. Il se prépare de la manière suivante :

Prenez : huile de lin, une livre et demie ;
Ambre, une livre ;
Litharge pulvérisée, cinq onces ;
Blanc de céruse pulvérisé, cinq onces ;
Minium pulvérisé, trois onces.

Faites bouillir l'huile de lin dans un vase de cuivre rouge non étamé, tenez-y suspendu dans un petit sac, qui ne doit pas toucher le fond du vase, la litharge, la céruse et le minium.

Continuez la cuisson jusqu'à ce que l'huile prenne une couleur brune foncée ; retirez alors le petit sac, jetez une gousse d'ail dans l'huile, continuez la cuisson en renouvelant sept à huit fois la gousse d'ail.

Fondez sur un feu violent l'ambre jeté dans deux onces d'huile de lin, et lorsque la fusion sera complète, versez le tout dans l'huile où sera l'ail; continuez l'ébullition pendant deux ou trois minutes sans cesser de remuer le tout exactement ; après quoi filtrez le mélange, et lorsqu'il sera refroidi, conservez-le dans des bouteilles bien bouchées.

La manière de se servir de ce vernis est simple et facile.

Après avoir bien poli la pièce de bois sur laquelle on veut appliquer le vernis, on l'enduit d'une couche légère d'un mélange de suie avec l'essence de térébenthine. Lorsque cet enduit est parfaitement sec, on y passe une couche du vernis avec une éponge fine, afin de le distribuer également. On répète les couches jusqu'à quatre fois, avec le soin de laisser toujours sécher complètement la précédente. Après la dernière couche, la pièce vernie est placée dans une étuve jusqu'à parfaite dessication, afin de pouvoir polir sans crainte.

Les nuances que l'on veut donner aux bois vernis dépendent de la première couche qui est appliquée avant le vernis ; c'est elle qui fait la base de la couleur que l'on veut obtenir.

Recette pour faire de l'encre bonne et à bon marché.

Prenez noix de galles concassées, gomme arabique, de chaque, six onces ;
Sucre candi, demi-once ;
Bois de Brésil, réduit en poudre (alun) ou *sulfate acide d'alumine*, de chaque, 4 gros ;
Eau de rivière, 17 livres et demie.

Mettez le tout dans un vase vernissé, laissez infuser pendant vingt-quatre heures.

Faites ensuite bouillir à petit feu jusqu'à réduction d'un tiers.

Passez la liqueur et ajoutez y une once et demie de couperose verte, (oxide de fer).

Renfermez cette encre dans des bouteilles de verre.

(*Mémoires de la Société d'Agric. de Toulouse*).

AVIS ESSENTIEL. — La Gazette de Santé paraît trois fois par mois, les 5, 15 et 25. Le Bureau général est établi chez M. Pillien, Médecin, Propriétaire-Rédacteur, rue Montesquieu, n°. 2. — C'est à lui seul qu'on doit adresser toutes les demandes et réclamations relatives à la rédaction et au service de cette Gazette.

On s'abonne chez lui, chez tous les Directeurs de poste aux lettres, et chez tous les Libraires.

Le prix de l'abonnement à la Gazette de Santé est de 18 francs par an, et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier et de juillet.

Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus.

IMPRIMERIE DE LEFEBVRE, RUE DE BOURBON, N°. 11, F. S.-G.

N°. VIII. — (48e. ANNÉE.) — 15 Mars 1821.

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL *de tout ce que la Médecine, aidée des sciences naturelles, peut offrir de plus avantageux pour prévenir et guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Lassatis per febres ad articulos, et circa maxillas maximè, abscessus fiunt.

APH. 31, sect. 4.

Quibus ex morbo resurgentibus aliquid dolet, ibi abscessus fiunt.

APH. 32, sect. 4.

La lassitude dans les fièvres annonce des dépôts aux articulations, et surtout près des mâchoires.

Si la maladie laisse quelque douleur locale, là se fera le dépôt.

MÉDECINE PRATIQUE.

Considérations sur les signes fournis par les abcès, par F. J. DOUBLE.

Dans l'observation universelle des symptômes morbifiques, dans l'histoire générale des solutions des maladies, les abcès jouent un plus grand rôle qu'on ne le croit communément. Ils méritent beaucoup plus d'attention, que ne leur en ont généralement accordé les séméiologistes modernes, qui presque tous ont négligé ce point de pathologie générale.

C'est encore dans les œuvres d'Hippocrate que se trouve le plus de matériaux assemblés sur ce sujet. Il est vrai que sous le mot *abcès*, ou son équivalent, Hippocrate embrasse toutes les voies d'évacuation critique, et jusqu'aux mutations des maladies. La pratique heureusement nous dédommagera amplement du silence des livres, et nous aurons à puiser largement dans le vaste champ de l'observation clinique.

Les abcès ont cela de particulier, qu'ils n'arrivent guères qu'après toutes les autres voies de solution, et lorsque celles-ci ont été incomplètes et insuffisantes; ils se prolongent assez avant dans la convalescence, et le malade est déjà, pour ainsi dire, guéri, que ses abcès sont encore en pleine suppuration.

En général, il survient des abcès critiques dans toutes les maladies qui traînent en longueur, dans celles surtout dont la convalescence se prolonge outre mesure.

C'est plus particulièrement dans le cours de l'hiver, que les abcès se manifestent comme crise, et comme symptômes dans les maladies de longs cours.

Les abcès ne constituent pas toujours une voie suffisante de solution. Il n'est pas rare de les voir suivis de rechûtes plus ou moins graves.

Les abcès peuvent devenir une voie funeste de solution de plusieurs manières et par plusieurs raisons.

1°. Par l'époque de la maladie à laquelle ils se montrent : les abcès qui se forment dès les premiers jours des maladies, en entravent la marche et en aggravent la nature; c'est tout au moins une complication nuisible de la maladie principale.

2°. Par le lieu qu'ils choisissent : les abcès qui se forment dans l'intérieur de l'économie sont toujours redoutables; ceux qui se placent dans les articulations peuvent devenir la cause de la perte d'un membre; les abcès par congestion qui se développent dans l'intérieur du bassin, sont le plus ordinairement mortels.

3°. Par la marche qu'ils suivent : les abcès qui deviennent lents et froids, sont fâcheux; ceux qui se terminent par une suppuration de mauvais caractère, sont funestes; enfin ceux qui entraînent la gangrène deviennent souvent mortels.

Si, à la suite d'une douleur vive fixée sur une partie interne dans le cours d'une maladie aiguë, il se déclare une sensation de pesanteur locale inerte, on peut assurer qu'il se forme là un abcès.

Les abcès qui se développent avec rapidité, et qui arrivent à bonne et tempestive suppuration, sont en général d'un favorable augure. Pour que les abcès exercent sur la maladie une salutaire influence, il ne faut pas qu'ils soient nombreux; il ne faut pas non plus qu'ils soient trop considérables.

Tous les efforts, toutes les tentatives de l'art, pour donner lieu à la formation d'abcès sur diverses parties du corps sont nuisibles, ou du moins restent sans succès. *Sydenham* l'avait vu dans la fièvre pestilentielle qu'il a décrite. Au contraire, il avait observé que dans le nombre des abcès développés par le travail de la nature, plusieurs servaient de crise suffisante, ou du moins amenaient d'heureux changemens dans la maladie.

Il en est des abcès, comme de toutes les autres voies de solution spontanée; pour qu'ils soient salutaires, il faut qu'ils se manifestent aux époques critiques des maladies, qu'ils se montrent au milieu de l'ensemble des symptômes qui signalent une crise complète et salutaire, et que leur apparition soit suivie d'une amélioration marquée et toujours croissante de l'état général du malade; il faut surtout qu'ils se développent à l'extérieur du corps et sur des parties peu importantes à la vie, sur des parties non nobles, comme on le dit dans le langage de l'école.

Les abcès vraiment critiques ont une marche bien plus régulière, bien plus franche, et une terminaison bien plus prompte et bien plus complète que les autres.

Ces abcès se manifestent plus souvent et plus facilement chez les enfans et chez les adultes que chez les vieillards.

Si, à la suite des maladies aiguës, dans le cours desquelles il ne s'est pas fait de mouvement critique complet, d'évacuation suffisante, ou si ces évacuations critiques, se trouvant imprudemment arrêtées dans leur marche, soit par la nature, soit par le médecin, il se déclare une douleur forte sur quelque partie, on doit craindre qu'il ne se forme quelque abcès. Les circonstances concomitantes doivent dans tous les cas en régler la valeur séméiologique.

Lorsque, dans le cours d'une maladie aiguë de longue durée, les urines sont restées toujours claires, on doit présager la formation d'un abcès.

Si l'abcès une fois formé vient à se dissiper subitement sans raison suffisante et avec un notable décroissement des symptômes généraux de la maladie, le cas est mortel. Il n'est point de praticien qui ne puisse placer ici un plus ou moins grand nombre de faits à l'appui de cette sentence.

J'ai vu plusieurs fois des abcès se dissiper subitement sans aucune fâcheuse conséquence, parce qu'alors il se manifestait de nouvelles voies de solution, par d'autres évacuations critiques, par des hémorragies, par les urines, par les selles, etc. A cet effet, je ferai remarquer que les abcès des régions supérieures sont plus fréquemment et plus avantageusement remplacés par des hémorragies du nez, tandis que les abcès des régions inférieures trouvent plus ordinairement leur voie de solution supplémentaire par les urines ou par les selles.

Vallerius a noté plusieurs abcès survenus à la suite de la cessation inopinée d'autres évacuations critiques, telles que les hémorragies nasales, les selles, les urines.

Dans toutes les maladies caractérisées par une concentration plus ou moins durable, plus ou moins fréquemment répétée des mouvemens à l'intérieur de l'économie, les abcès sont très-rares,

ou même ne s'observent pas du tout. On n'en rencontre guères dans les fièvres d'accès, dans les lésions organiques, etc.

Les fistules à l'anus ont plusieurs fois servi de crise aux maladies de poitrine, tandis que je ne connais pas un seul fait analogue pour les fistules lacrymales.

Les tumeurs et les abcès des testicules servent de crise aux affections catarrhales, et souvent aussi à des toux prolongées et très-opiniâtres; toutefois, nous observons très-communément des abcès derrière les oreilles, à la suite des fièvres catarrhales. Hippocrate avait fait la même remarque.

Les maladies du foie, tant aiguës que chroniques, se jugent par des abcès aux extrémités inférieures.

C'est une chose surprenante, que la rapidité avec laquelle se forment certaines collections purulentes, souvent très-abondantes, dans les maladies aiguës, et sans qu'on ait pu remarquer auparavant les plus légers indices d'inflammation. J'en ai été plusieurs fois étonné. Je citerai de préférence, comme exemple, l'observation suivante, que j'emprunterai de *Vanswieten* : « Une femme qui avait déjà passé le vingtième jour d'une fièvre continue, et dont la guérison semblait prochaine, puisque tous les symptômes allaient en diminuant, fut prise inopinément de douleur obtuse à l'un et l'autre bras; la veille, il ne s'était pas manifesté la plus légère sensation sur ces parties-là. L'examen fit découvrir une fluctuation considérable, sans changement de couleur à la peau. L'abcès fut ouvert, il en sortit une grande quantité de pus; la cicatrice s'en fit ensuite très-rapidement.

C'est une circonstance fâcheuse, que celle où la nature, tendant à donner naissance à un abcès, n'en peut plus achever le développement, et où l'abcès à moitié formé s'arrête ou se dissipe subitement, sans que ce mouvement important de la nature soit complété par une évacuation supplémentaire quelconque.

Dans plusieurs maladies organiques, des tumeurs diverses se forment sur la peau, exactement de la même manière que les pétéchies, les éruptions miliaires, etc., se développent dans les fièvres aiguës : il n'y a de différence que dans la durée des périodes de ces phénomènes sympathiques.

Non-seulement les abcès servent de crise ou de symptôme accessoire aux maladies, mais ils peuvent encore, dans des circonstances données, en prévenir ou en arrêter le développement. Combien de fois, dans les épidémies même les plus graves, a-t-on vu des tumeurs, des abcès et même de simples exutoires, servir de préservatif suffisant contre la maladie régnante!

Les considérations du lieu sur lequel viennent se fixer les abcès critiques est d'une haute importance. Ce n'est guères par des marches fortuites que la nature procède; ses mouvemens sont presque toujours soumis à des vues plus ou moins élevées. La nature de l'épidémie régnante, le siége principal qu'affectait la maladie, le sexe, l'âge et la profession des malades, sont autant de conditions qui règlent en quelque sorte la place que veulent occuper les abcès critiques.

Samoïlowitz a observé que dans la peste qui régnait à Moscow, les dépôts se faisaient chez les enfans sur les glandes de la tête ; chez les jeunes gens sur les glandes des aisselles ; et enfin aux aines chez les individus d'un âge plus avancé ; en général, les fièvres pestilentielles ont leurs abcès critiques à l'aine ou à l'aisselle.

Quand la maladie a son siége dans la poitrine, les abcès se montrent plus généralement aux aisselles; ils se forment au contraire plus fréquemment aux aines, lorsque c'est le bas ventre qui a été affecté. Toutefois j'ai vu en quelques circonstances des abcès critiques aux cuisses dans les maladies de poitrine. *Baglivi* avait fait la même observation que l'on retrouve dans Hippocrate. C'est sur ces faits que j'ai établi la prééminence des exutoires aux extrémités inférieures sous certaines conditions des maladies de poitrine, qu'il est possible d'assigner.

Tant que la maladie est dans sa force, les abcès se forment vers les parties supérieures et aux lieux voisins du siége principal de la lésion. Quand au contraire elle est sur son déclin et aux approches

de la convalescence, les mouvemens critiques de la nature se passent dans les parties inférieures et vers les points éloignés de l'affection.

Plus il y a d'analogie entre le siége qu'occupent les abcès et la nature de la maladie et plus les abcès sont favorables. Les maladies des enfans se jugent parfaitement par les abcès derrière les oreilles et par les croutes à la tête.

Dans les fièvres malignes et plus généralement dans toutes les maladies aiguës, graves, il se déclare des abcès aux fesses, au dos, à l'anus. Ces abcès sont tantôt critiques et tantôt symptomatiques suivant les circonstances. Trop souvent on a voulu considérer les mouvemens automatiques de la nature comme des accidens résultans du simple séjour dans le lit, de la compression et du frottement du corps contre les draps. J'ai vu ces abcès survenir plus particulièrement dans les maladies nerveuses aiguës, dans celles où les fonctions du cerveau avaient paru plus spécialement lésées. Je retrouve la même observation dans *Verlhoff*. Ce qui prouve bien que la compression n'en est pas la seule cause, c'est qu'il arrive souvent que ces abcès ne sont pas uniques et qu'il s'en forme d'analogues, soit simultanément, soit successivement, sur d'autres parties du corps et par exemple sur la partie antérieure du tronc, sur les extrémités.

Les fièvres typhoïdes, aussi bien que les affections rhumatismales, donnent assez souvent naissance à des collections purulentes dans l'intérieur des articulations : alors l'issue de la maladie est presque toujours funeste et dans tous les cas la lésion de l'articulation reste très grave.

Huxam, dans le cours des fièvres malignes qui régnaient en 1740, a observé plusieurs fois les heureux effets des abcès que la nature développait dans le conduit auriculaire, derrière les oreilles et au cou.

Les abcès derrière les oreilles sont une crise assez fréquente des pleurésies : j'en ai dans ce moment-ci un exemple sous les yeux à l'occasion d'une pleurésie rhumatismale.

Durant le cours de la maladie épidémique de Naples, dont *Sarcone* nous a laissé l'histoire, le docteur *Pisciottano* observa plusieurs fois des abcès critiques sur diverses parties du corps.

Hildebrandt, durant le typhus contagieux qu'il a si habilement décrit, a vu des métastases plus ou moins considérables sur des parties externes, des tumeurs critiques sur différentes glandes et dans d'autres parties musculaires et cutanées, principalement aux extrémités. Ces métastases produisaient encore d'autres affections locales, la cataracte par exemple, mais surtout des écoulemens purulens par les oreilles qui sont très fréquens après le typhus et dont l'origine remonte quelquefois aux premières époques de la maladie, lesquelles présentent si communément le bourdonnement des oreilles et la surdité.

Wagler et *Rœderer* ont noté dans beaucoup de circonstances parmi les voies salutaires de solution que la nature se ménageait durant le cours de l'épidémie qu'ils ont décrite, des collections purulentes sur diverses parties du corps, dans l'intérieur des oreilles, de véritables furoncles se manifestant toujours aux époques de coction et dans les temps critiques de la maladie.

De nombreux et d'utiles exemples d'abcès tantôt symptomatiques et tantôt critiques, se présentent dans l'histoire générale des fièvres éruptives, et même des éruptions chroniques. Souvent ces efforts automatiques de la nature, ces mouvemens spontanés viennent compléter l'éruption ou même la remplacer. Plus souvent encore, ils en constituent la crise suffisante et salutaire, ainsi qu'on le voit dans la petite vérole et dans la scarlatine par exemple. L'époque de la maladie à laquelle ces abcès se déclarent, l'ensemble des symptômes auxquels ils s'associent, l'influence qu'ils exercent sur l'état général du malade, la marche de l'abcès lui-même, et la nature aussi bien que le mode de ses propres terminaisons, telles sont les données principales qui servent à en déterminer la valeur séméiologique.

Les rhumatismes tant aigus que chroniques, offrent assez communément dans leur marche, ou dans leur terminaison, des abcès souvent très-considérables et très-nombreux, se succédant les uns les autres, et se portant sur des points diffé-

rens de ceux qu'occupe la douleur rhumatismale. Ces abcès se placent ordinairement sous la première couche des muscles. Ils sont favorables ou fâcheux, suivant l'ensemble des circonstances concomitantes. La pratique de la capitale offre de trop fréquens exemples d'observer de semblables voies de solution pour le rhumatisme; on a eu des occasions encore plus nombreuses durant l'hiver de 1818. Cette année là, presque tous ces abcès ont été énormes, nombreux d'ailleurs sur le même individu, et par cela même funestes.

OBSERVATION.

Ischurie rénale singulière, par M. Bourguet, *docteur en médecine, chirurgien-major des hospices de Béziers, etc.*

Un négociant de Béziers, dans le courant du mois d'août, fut attaqué d'une colique néphrétique avec suppression totale des urines, quoique la douleur n'occupât que le côté droit, mais le rein gauche, synergiquement affecté, n'agissait plus, ou bien le malade n'avait peut-être qu'un seul rein, comme j'ai eu occasion de le voir en faisant mes leçons d'anatomie.

Tout ce que l'art indique, en pareil cas, avait été employé sans succès : sangsues, saignées, bains, boissons, calmans; rien ne réussissait, et déjà le vomissement, le hoquet, le météorisme du bas ventre, les yeux vitrés, le refroidissement général du corps et les extrémités glacées faisaient craindre la mort. Le malade était dans cet état lorsque je fus appelé en consultation; je passai une sonde; mais sans doute la vessie était vide, car il ne sortit pas une goutte d'urine. Deux jours se passèrent ainsi sans soulagement; pensant alors que la maladie pouvait être due à l'expansion des vaisseaux rénaux par suite d'une pléthore raréfactive, ou bien à un état spasmodique du système urinaire, j'essayai quelques faibles doses d'ipécacuanha, seulement pour déterminer quelques légères secousses; le malade rejeta beaucoup de matières glaireuses, mais les urines ne reparurent pas. Alors j'eus recours au moyen suivant : je fis lever le malade, je le fis promener pieds nus sur le pavé de sa chambre arrosé d'eau de puits, et en même temps je lui faisais frictionner les cuisses et les jambes fortement avec des serviettes imbibées d'eau froide. Au bout d'un demi-quart d'heure il survint un tremblement général très-fort; le malade demanda son lit, et un instant après il rendit des urines en assez grande quantité pour remplir un pot-de-chambre; elles continuèrent ensuite de couler, comme avant sa maladie, et la guérison fut bientôt assurée.

Annales clin. de Montpellier.

PHARMACIE.

Des principales Préparations pharmaceutiques dont le quinquina fait la base.

Depuis les heureux résultats des expériences entreprises par MM. *Pelletier* et *Caventou* sur les divers quinquinas, plusieurs praticiens distingués de la capitale se sont empressés d'administrer le sulfate de quinine et l'acétate de chinchonine. Nous avons déjà dit dans le n°. 1 de cette année, que M. le docteur *Double* avait combattu, à l'aide du sulfate de quinine, des fièvres intermittentes de divers types, qu'il avait employé ce sel avec avantage dans les convalescences longues et pénibles des fièvres muqueuses, tant chez les enfans que chez les adultes, après les crises des affections rhumatismales, et dans les interminables débilités de l'estomac qui s'opposent à toute sorte d'alimentation. Dans tous ces cas, les doses du remède ont en général été très-faibles, prenant toutefois en considération l'âge et le tempérament du malade.

Depuis, MM *Villermé*, *Fouquier*, *Chomel*, *Coutanceau*, *Magendie*, etc. etc, ont fait usage de ces nouveaux médicamens; ils les ont trouvés utiles dans les cas qui réclamaient l'emploi du quinquina; ils n'exigent pas d'autres règles que cette substance, et la dose à laquelle on les donne en rend l'administration facile, elle permet aussi d'en masquer la saveur. Mais, malgré tous ces avantages, et quand il serait vrai que la vertu du quinquina réside dans la base alcaline qu'il contient, le sulfate de quinine et l'acétate de chinchonine pourront bien ne pas réunir de suite l'assentiment de tous les

praticiens. Sous ce rapport, MM. *Pelletier* et *Caventou* ont encore rendu un important service à la médecine, en indiquant les vices de chacune des préparations qu'on fait subir au quinquina, en rectifiant les formules dans lesquelles entre cette écorce, et enfin en présentant les moyens d'obtenir des préparations dans lesquelles soient renfermées les principes actifs du quinquina.

La première et la plus simple des préparations, disent ces savans, c'est la pulvérisation, en observant toutefois que la seconde poudre obtenue vaut mieux que la première, mais que la dernière renferme plus de principes actifs que les premières, et est la meilleure de toutes.

La seconde préparation est la décoction. Pour remédier à l'inconvénient de voir entraîner une partie de la chinchonine par la précipitation du rouge chinchonique et de la matière grasse, il faut augmenter la masse du liquide, filtrer la décoction froide et la rapprocher ensuite par évaporation. » Nous pensons donc que pour faire une « décoction de quinquina, il faut employer beau- « coup d'eau, sauf à filtrer la liqueur froide, et « à la faire concentrer; c'est le moyen d'avoir « une décoction moins trouble, d'une saveur « moins désagréable, et jouissant de toute l'effi- « cacité qu'on peut lui donner. »

On connaît deux extraits de quinquina; l'extrait mou, il se prépare par décoction; l'extrait sec ou sel de la garaye, on l'obtient par macération à froid. L'extrait mou contient non-seulement tous les principes du quinquina solubles par eux-mêmes, mais encore plusieurs substances qui se dissolvent par l'intermède des premières à un certain degré de concentration. Pour améliorer cette préparation, il serait bien d'étendre d'eau froide les décoctions rapprochées du quinquina, de les filtrer, et de les évaporer de nouveau en consistance requise. On obtiendrait par là un extrait qui, sous une masse donnée, contiendrait beaucoup plus de sel chinchonique et aurait plus d'efficacité.

L'extrait sec de quinquina ou sel de la garaye, est formé de kinate de chaux, de gomme, de matières colorantes, et contient très-peu de sel chinchonique; car, bien que ce dernier sel soit par lui-même assez soluble dans l'eau froide, il est tellement défendu dans le quinquina par la matière colorante, rouge, insoluble, et par la matière grasse, que l'eau l'attaque à peine. Le sel de la garaye, comme l'expérience le prouve, doit être très-peu fébrifuge.

Les préparations de quinquina obtenues au moyen d'une liqueur alcoholique et connues sous le nom de teintures, renferment toutes le principe actif de cette écorce. Elles récèlent la base salifiable organique combinée à un acide; elles tiennent en dissolution des matières colorantes, et un peu de matières grasses, mais elles sont privées de gomme, d'amidon, de kinate de chaux, etc. etc. Ces préparations sont très-énergiques, elles méritent la confiance des médecins, quand il n'y a pas d'indication qui tendent à bannir l'emploi de l'alcohol. L'alcohol fort est toujours préférable dans ces sortes de préparations.

Quand on ajoute un alcali ou base salifiable minérale aux teintures de quinquina, on s'empare de l'acide kinique, et on met à nu la chichonine; ce qui n'est pas un inconvénient, parce qu'elle est soluble dans l'alchool. Il en serait autrement, si on faisait cette addition, dans une décoction aqueuse de quinquina, on en précipiterait le principe fébrifuge. C'est le cas d'ajouter un acide, on dégage ainsi avec plus de facilité la cinchonine des matières qui l'enveloppent.

Le sirop de quinquina magnésien doit être banni de la pharmacie. La présence de la magnésie rend la cinchonine insoluble, et si ce médicament est clair et transparent, il doit avoir peu de propriété.

Les vins de quinquina viennent après les teintures, on doit préférer les vins d'Espagne et des Canaries aux vins blancs de nos climats.

Le sirop de quinquina préparé au vin, est incomparablement meilleur que celui fait avec des décoctions de cette écorce.

L'addition de l'émétique au quinquina, produit un médicament qui n'est plus vomitif, et qui cependant est aussi fébrifuge que le quinquina pur; ceci s'explique de la manière suivante : le tannin du quinquina s'unit à l'oxide d'antimoine de l'émétique, et modifie son action sur l'économie,

tandis que le sel de cinchonine reste libre avec toutes ses propriétés. Le même phénomène a lieu dans la gélatine au quinquina.

On doit écarter des préparations de quinquina les matières qui contiennent des acides gallique, oxalique et tartarique. Ces acides affaiblissent l'action du quinquina, en formant avec la cinchonine des sels peu solubles.

Après avoir soumis à l'analyse les préparations de quinquina déjà connues, les auteurs proposent : 1°. l'acétate de cinchonine et le sulfate de quinine, 2°. un sirop cinchonique qui contient réunies, la cinchonine de quinquina gris et la quinine du quinquina jaune à l'état de sulfate et dans la proportion d'un grain de chaque, par once de liquide. Ce sirop, remarquable par sa limpidité, peut entrer dans des potions, dans des tisanes, etc; à dose égale il est beaucoup plus actif que le sirop de quinquina du Codex.

Extrait du journ. de Pharm.

Effets salutaires de l'électricité combinée au gaz oxigène, par James Price.

Un jeune homme de vingt-trois ans, menacé en apparence de succomber à la phthisie pulmonaire, était entre les mains des premiers praticiens de Londres, sans que son état s'améliorât; au contraire, il maigrissait de plus en plus; ses fonctions digestives étaient tout-à-fait dérangées, la faiblesse du tube intestinal était si grande, qu'il ne répondait pas à l'action des purgatifs ordinaires; sa faiblesse était extrême, il éprouvait des symptômes nerveux très-variés; sa face était pâle, altérée; il se plaignait d'être oppressé, abattu, il avait une grande aversion pour le mouvement.

Le galvanisme avait été essayé pendant quelque temps, mais sans aucune espèce de succès. Le malade était dans cet état, lorsque M. *Price* commença à l'électriser une fois par jour; il lui donna aussi du gaz oxigène. Le traitement fut d'abord continué pendant trois semaines, ensuite on mit un jour d'intervalle entre chaque séance. Au bout de trois autres semaines, il ne fut plus électrisé que tous les trois ou quatre jours. L'embonpoint et les forces revinrent dans l'espace de deux mois, et une santé parfaite ne se fit pas attendre très-long-temps. L'usage du gaz oxigène eut lieu pendant sept semaines.

Mag. méd. de Londres.

AVIS.

M. le chevalier Regnier, ancien conservateur du musée de l'artillerie, vient de composer, pour les hôpitaux civils et militaires de Paris, un nouveau fauteuil-portoir, infiniment commode et agréable aux malades qui ne peuvent marcher pour aller aux bains, etc. Le transport, par deux hommes de moyenne force, à l'aide de deux bricoles graduées, se fait facilement pour les escaliers étroits, et le malade, assis commodément, n'a rien à craindre dans le transport.

Ce portoir, à dossier élastique, est simple, solide et peu dispendieux; il a été approuvé par un grand nombre de médecins distingués et par la société académique des sciences.

Le conseil général de l'administration des hôpitaux, ayant reconnu son utilité, a arrêté qu'il en serait établi pour chaque hospice de Paris.

DE LA RAGE.

M. de *Martens*, ministre d'Hanovre, a présenté à la diète de Francfort, au nom de M. François Guillaume *Sieber*, un écrit publié à Munich, en 1820, sous ce titre : Sur les moyens de guérir radicalement l'hydrophobie déclarée. Cet écrit, dit S. Exc., est en quelque sorte le préambule d'un ouvrage plus étendu, et il est accompagné d'une adresse à l'assemblée, dans laquelle l'auteur expose les conditions auxquelles il offre de publier sa découverte. Il demande le concours des différens gouvernemens pour lui assurer une pension de 5000 florins, dans le cas où l'efficacité de son remède serait suffisamment prouvée. Il offre de se soumettre à toutes les conditions que l'on jugera nécessaires.

L'auteur a été mis sur la voie de sa découverte, dans un voyage du Levant, où il a remarqué que dans ces contrées, et particulièrement en Egypte, où l'hydrophobie a régné dans les temps anciens, on ne la retrouve plus aujourd'hui parmi les chiens, malgré la grande quantité de ces animaux qu'on laisse courir en liberté, excepté dans la partie septentrionale de la Turquie d'Europe. Dans toutes les autres parties de l'empire Ottoman, si différentes pour le climat et la manière de vivre, l'hydrophobie n'existe pas, mais bien souvent la peste. L'auteur pense que si les Européens possédaient le Levant, la peste disparaîtrait; mais l'hydrophobie renaîtrait. Cette dernière circonstance paraît comme une donnée sur le moyen curatif découvert par l'auteur, qui assure d'ailleurs qu'il est si simple, qu'on peut le comparer à l'œuf de *Colomb*. M. de *Martens* indique différens moyens par lesquels on pourrait répondre aux propositions de l'auteur, et l'engager à publier le plutôt possible une découverte utile à l'humanité. Il termine en proposant une résolution que la diète adopte en ces termes : « L'écrit de François » Guillaume *Sieber* sur le moyen *de guérir radicalement l'hydrophobie déclarée*, sera mis à la » bibliothèque de la diète, et recommandé à l'at» tention particulière des gouvernemens ».

BIBLIOGRAPHIE.

Le Conservateur de la vue, suivi du Manuel de l'ingénieur opticien; 4ᵉ. édition, revue, corrigée et presque totalement refondue; enrichie d'un frontispice et de douze planches en taille douce. Par l'ingénieur CHEVALLIER (le chevalier), opticien du Roi et des princes, etc.; membre de plusieurs sociétés savantes. Prix : 8 fr.

A Paris, chez l'auteur, Tour de l'Horloge du Palais; chez Mᵐᵉ. Huzard, rue de l'Éperon, nᵒ. 7; chez Delaunay, Palais-Royal, nᵒ. 43; Pillet, rue Christine, nᵒ. 4

L'ouvrage que nous annonçons est le fruit d'observations importantes, de méditations profondes et d'un travail long-temps soutenu. Il renferme plusieurs considérations sur les moyens de fortifier et de conserver la vue. On y trouve l'application raisonnée de tous les instrumens que la physique a mis au pouvoir de l'oculiste pour corriger les vices de la vision; il renferme tous les renseignemens possibles sur l'art de l'ingénieur, en instrumens de physique en verre.

L'auteur en publiant ce livre a fait preuve de connaissances de plus d'un genre; il a su intéresser le médecin et instruire l'homme du monde. Nous nous proposons de faire bientôt connaître les avantages qu'il présente.

PRIX.

La société de médecine du département de l'Eure propose la question suivante :

Déterminer la nature, le caractère, les causes, les différences et le traitement de l'hydrocéphale ou hydropisie du cerveau.

Une médaille d'or de la valeur de 200 francs sera décernée au meilleur mémoire, dans la séance publique de l'année 1821.

L'auteur qui aura le plus approché du prix recevra une médaille d'argent.

Les mémoires, écrits en français ou en latin, devront parvenir *francs de port*, au secrétariat de la société de médecine à Evreux, avant le premier août 1821, *terme de rigueur*.

AVIS ESSENTIEL. — La Gazette de Santé paraît trois fois par mois, les 5, 15 et 25. Le Bureau général est établi chez M. PILLIEN, Médecin, Propriétaire-Rédacteur, rue Montesquieu, nᵒ. 2. — C'est à lui seul qu'on doit adresser toutes les demandes et réclamations relatives à la rédaction et au service de cette Gazette.

On s'abonne chez lui, chez tous les Directeurs de poste aux lettres, et chez tous les Libraires.

Le prix de l'abonnement à la Gazette de Santé est de 18 francs par an, et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier et de juillet.

Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus.

IMPRIMERIE DE LEFEBVRE, RUE DE BOURBON, Nᵒ. 11, F. S.-G.

N°. IX. — (48e. ANNÉE.) — 25 Mars 1821.

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL *de tout ce que la Médecine, aidée des sciences naturelles, peut offrir de plus avantageux pour prévenir et guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Je dissuade toute personne de se servir de l'*Iode*, sans consulter un médecin; j'invite les pharmaciens à n'en délivrer qu'aux gens de l'art, et les gens de l'art à ne le prescrire qu'aux malades qu'ils seront à portée de suivre jour à jour; à ne pas le donner à trop fortes doses, à le suspendre à propos, pour éviter l'état nuisible que je désigne sous le nom de *saturation*, et surtout à le refuser à tout individu qui se trouverait dans l'un des cas que j'ai signalés. Par là, les fautes de celui qui l'emploiera, ne seront pas rejetées sur le remède lui-même.

COINDET, D. M.

MÉDECINE PRATIQUE.

Nouvelle méthode de traiter le sarcocèle sans avoir recours à l'extirpation du testicule, par C.-T. MAUNOIR, *docteur et professeur.* Genève, 1820.

Les douleurs que nécessitent l'extirpation d'un testicule, les accidens qui accompagnent et suivent cette opération, joints au peu de succès dont elle est généralement couronnée, ont souvent fait le désespoir des plus habiles chirurgiens. *M. Maunoir*, en examinant cette question sous ses différentes faces, s'est convaincu que le triste résultat de la méthode ordinaire, de procéder à l'extirpation du sarcocèle était inhérent à l'organisation et à la variété des parties que l'on comprend dans l'opération: en effet, pour supprimer l'organe malade, on attaque d'autres organes, auxquels il est difficile de toucher sans causer des accidens. Dans toutes les méthodes admises jusqu'à présent, on met à nu le cordon spermatique, on le lie dans son entier auprès de l'anneau inguinal, on le coupe au-dessous de la ligature, et l'on finit par disséquer et enlever le testicule sarcomateux. Cette opération, presque entièrement blamable lorsqu'on comprend dans la ligature, le canal déférent qui reçoit des filets nerveux du nerf spermatique, l'est bien encore davantage, lorsque la ligature embrasse la totalité du nerf, elle ne peut se faire sans que le malade ressente de vives douleurs qui, loin de se borner au lieu sur lequel la ligature porte, se propagent vers la région lombaire et dans tout l'abdomen; jamais on ne serre cette ligature sans que le patient pousse des cris lamentables. Cette compression appliquée sur le nerf, le dispose à une altération morbide, et prépare des accidens consécutifs. Il en est de même de la section du nerf que l'on fait ensuite; elle renouvelle et augmente ces terribles douleurs que l'on voit souvent persister long-temps après l'opération; et que l'opium même ne calme pas toujours.

La pression seule que les doigts du chirurgien exercent sur le testicule, est presque insupportable; sa dissection est aussi cruelle que son extirpation, et chaque coup de bistouri arrache des cris au malade. Mais la douleur n'est pas encore la circonstance la plus critique de cette opération,

elle est souvent suivie d'hémorragies, qui peuvent devenir mortelles; on la voit fréquemment donner lieu à une nouvelle maladie aussi douloureuse, et bien plus fâcheuse que le sarcocèle, parce qu'on ne peut y apporter aucun remède efficace. Je veux dire les engorgemens consécutifs qui se forment dans le trajet des vaisseaux et des glandes lymphatiques, se portent de l'anneau dans l'intérieur de l'abdomen, et s'étendent dans le tissu cellulaire voisin de la vessie et des reins. Ces engorgemens dégénèrent promptement en dépôts purulens; ils occasionnent la fièvre lente, et sont suivis de la mort. C'est encore à cette manière d'opérer, qu'on peut attribuer le tétanos et les autres accidens convulsifs. Pénétré de l'importance de ces raisons, et convaincu que l'extirpation du testicule ne peut remplir le but qu'on se propose dans le traitement du sarcocèle, M. *Maunoir* exprime le désir qu'elle soit bannie de la pratique chirurgicale; il propose, pour la remplacer, une nouvelle méthode qu'il dit être beaucoup moins douloureuse, obvier à la plupart des accidens reprochés à la précédente et offrir des chances de succès plus nombreuses.

Suivant M. *Maunoir*, la tuméfaction morbide du testicule et de l'épididyme, reconnaît pour cause une exhalation trop abondante de la lymphe coagulable qui s'interpose dans le parenchyme celluleux du testicule, où elle se durcit, s'altère, comprime les filets nerveux qui le pénètrent et déterminent les accidens qui accompagnent le sarcocèle. Alors l'action des lymphatiques est insuffisante pour absorber le fluide exhalé en quantité toujours croissante par les artères spermatiques; il s'agit donc de rétablir l'équilibre, c'est-à-dire, de rendre l'exhalation moins active et de favoriser l'absorption des fluides épaissis, déposés par les vaisseaux sanguins.

Après avoir inutilement tenté les remèdes internes et externes indiqués dans le principe de la formation du sarcocèle, et avant qu'il ait fait des progrès considérables, que le cordon s'engorge, se durcisse et participe à l'altération qui constitue le sarcocèle, on doit entreprendre la méthode proposée: elle repose sur la diminution du nombre des vaisseaux sanguins; elle consiste dans la section et la ligature des branches artérielles qui se distribuent à l'épididyme et au testicule. Par la ligature des artères spermatiques, on détourne le sang que reçoit le testicule, son volume diminue, et cette diminution peut même aller jusqu'à l'atrophie.

Pour faire cette ligature, on pratique une incision d'un pouce et demi de longueur en face de l'anneau; on mettra le cordon à nu, on se rapproche le plus possible du tronc principal de l'artère spermatique, et on la lie assez haut pour interrompre la circulation du sang dans toutes les artérioles qui en partent.

La dilatation de ces branches augmente avec la maladie, elle peut rendre nécessaires un plus grand nombre de ligatures; on doit avoir la précaution d'éviter de comprendre dans l'anse de la ligature du tronc principal, non-seulement le canal déférent, que l'on reconnaît à la dureté de ses parois, mais encore les veines spermatiques et la plus grande partie des filets nerveux qui appartiennent au cordon.

Quoique la ligature des artères spermatiques ait une influence remarquable sur l'engorgement squirreux du testicule et qu'elle en arrête les douleurs comme par miracle, il faut, avant de tenter cette opération, porter la plus sérieuse attention à la nature de l'engorgement du testicule et de l'épididyme, ainsi qu'à l'état du cordon. Il est essentiel de pouvoir décider si la maladie est un véritable sarcocèle, ou un *fongus médullaire du testicule ou du cordon*, *affection plus grave* encore que le sarcocèle, et avec laquelle elle a été trop souvent confondue. Dans le sarcocèle, la tumeur est en général plus égale, plus ferme, plus dure; son volume ne dépasse guère de plus de deux ou trois fois celui du testicule sain; le cordon se conserve plus souvent sans altération et sans grand changement de volume. Quoique le malade éprouve des douleurs dans les lombes, on n'y trouve point d'engorgement, à moins que le mal ne soit très-ancien. Dans *le fongus médullaire* du testicule, cet organe prend ordinairement un volume plus considérable que dans le sarcocèle;

le corps du testicule et de l'épididyme se ramollit, il présente au toucher une fausse fluctuation qui en a quelquefois imposé pour un hydrocèle. Lorsque la maladie est fort avancée, la peau du scrotum change de couleur, elle devient livide, et finit par s'ulcérer; alors il est rare que le cordon ne participe pas à l'engorgement: on y trouve aussi cette fausse fluctuation dont j'ai parlé. Si on dirige son attention vers l'abdomen, on observe que l'engorgement du cordon se continue dans l'anneau inguinal et on ne peut palper le ventre sans causer de vives douleurs dans les lombes. Nul doute qu'en portant l'instrument sur ce genre de tumeur, que je crois au-dessus des ressources de l'art, et en l'extirpant, on n'aggrave les accidens et on ne hâte la mort du malade.

M. *Maunoir*, après avoir établi les règles de l'opération nouvelle qu'il désire substituer à l'ancienne, après avoir distingué les cas dans lesquels elle mérite la préférence, cherche à en justifier les avantages par des exemples dont nous allons analyser les principaux traits.

Dans la première observation, il s'agit d'un homme de trente ans qui éprouva un gonflement et une tension considérables du testicule gauche avec douleurs vives dans la partie, dans le trajet des vaisseaux et des nerfs spermatiques et dans la région lombaire à la suite d'une forte pression exercée sur ce testicule. Ce malade fut traité par les moyens ordinaires, mais inutilement; j'employai les sudorifiques, les préparations mercurielles, de fortes doses d'extrait de ciguë à l'intérieur. Je le soumis aux fumigations, aux bains; je fis appliquer sur la tumeur des cataplasmes émolliens couverts de poudre de ciguë; j'eus recours à l'opium pour calmer les douleurs, je mis le patient à l'usage de l'extrait de jusquiame; tout fut inutile, le testicule resta dans le même état, les douleurs augmentèrent et la faiblesse devint excessive; il ne me restait de ressources que dans la castration; mais j'y répugnais parce que le succès de cette opération est très-rare et qu'il est prouvé par l'expérience que la majeure partie de ceux qui y sont soumis succombent à la suite d'accidens consécutifs, et particulièrement de congestions et d'engorgement, qui se forment dans le voisinage des reins: je proposai ma méthode, elle fut adoptée, et j'y procédai de la manière suivante:

Les vaisseaux et le nerf spermatique furent mis à découvert par une incision dans la direction du cordon; je séparai le nerf de ses vaisseaux, je liai ceux-ci à deux endroits, et je les coupai entre les deux ligatures. Je fis aussi la section du nerf dans la partie la plus voisine de l'anneau, sans l'avoir soumis à aucune ligature. Il n'y eut point d'hemorragie consécutive, accident fréquent lorsqu'on comprend les vaisseaux et le nerf dans une seule ligature. J'administrai un calmant au malade qui cependant ne put dormir les premiers jours; il eut des sueurs violentes, qui me parurent dépendre de la violence des douleurs qu'il éprouva dans la région lombaire.

Cependant les douleurs se calmèrent insensiblement, le volume du testicule diminua au point de laisser à peine dans la suite, le vestige de cet organe. Malgré la lenteur avec laquelle la plaie se cicatrisa, et divers accidens qui vinrent retarder la cure, le malade guérit enfin, au point de pouvoir vaquer à ses affaires et de faire souvent deux lieues à pied. Je pensai pouvoir attribuer à la section du nerf spermatique, les divers accidens survenus après l'opération et la longueur de la cure; aussi je résolus de conserver cette partie aussi intacte que possible, dans tout traitement du sarcocèle.

La seconde observation regarde un homme de trente-cinq ans, qui fut atteint sans cause connue de douleurs au testicule gauche, au cordon spermatique, et dans la région lombaire avec gonflement remarquable du testicule. Cette affection se compliqua d'un hydrocèle qui nécessita la ponction; et l'accumulation du liquide se faisait avec tant de rapidité, qu'on fut obligé de répéter cette opération douze fois. Le testicule acquérait en même temps un volume si considérable, que son extirpation devenue indispensable, offrait beaucoup plus de dangers que de chances de guérison.

Dans cette circonstance, M. *Maunoir* fit une incision à la partie supérieure et antérieure du scrotum dans la direction de l'anneau et du cordon

spermatique, il fit la ligature de quelques petites artères qui dominaient; bientôt la tunique vaginale du cordon fut à découvert; une piqûre faite à cette membrane donna issue à l'eau de l'hydrocèle; la tunique vaginale fut ensuite coupée en haut et en bas, de manière à découvrir le cordon dans une étendue d'un pouce et demi; il était blanchâtre par l'effet de l'eau dont il avait été constamment abreuvé; quoiqu'un peu plus gros que le petit doigt d'un adulte, il n'était pas dur, et ne présentait aucune nodosité; il nous parut dans une circonstance favorable à l'opération; en le saisissant à la partie antérieure, il était facile de reconnaître les pulsations de l'artère spermatique. En arrière était le canal déférent avec la majeure partie des filets nerveux et des veines spermatiques. Une petite incision fut pratiquée en dedans et en dehors, entre l'artère et les autres parties du cordon, de manière à en faire deux faisceaux séparés, j'introduisis entre eux une aiguille mousse armée d'un fil ciré, qui servit à lier l'artère, dont la partie antérieure était revêtue de la tunique vaginale; les battemens cessèrent immédiatement. L'artère fut ensuite coupée au-dessous de la ligature, qui renfermait dans son anse plusieurs petits troncs artériels dont on voyait les ouvertures béantes. Je les liai isolément, quoique l'on dût supposer que la ligature principale était suffisante pour prévenir l'hémorragie. Le malade témoigna ressentir de la douleur à cet instant, mais elle ne fut pas de longue durée, quoiqu'elle s'étendît jusqu'aux reins. Le testicule ne se contracta pas violemment, il ne se rapprocha que médiocrement de l'anneau, et on ne le vit point paraître pendant l'opération, il avait le volume d'un gros œuf de poule et présentait des nodosités squirreuses dues à l'état de l'épididyme.

Le malade se plaignit de douleurs à la plaie et aux reins, pendant les premiers jours qui suivirent l'opération; le scrotum se tuméfia beaucoup, et comme cela arrive à la suite de la cure radicale de l'hydrocèle, la plaie conserva long-temps un aspect blanchâtre, le pus en était épais et visqueux. Les petites ligatures tombèrent douze jours après l'opération, la principale resta seize jours, et la dernière ligature tomba au bout de dix-huit jours. De petits foyers purulens vinrent compliquer la maladie; cependant la diminution de la tumeur était sensible vingt-six jours après l'opération, et l'abcès qui avait occasionné de la fièvre et de la douleur était guéri. Dès lors tout s'améliora rapidement, le cordon, quoique gros, n'était pas douloureusement affecté par le toucher; enfin, deux mois et demi suffirent pour permettre au malade de se promener; il n'éprouvait plus ni tiraillement dans le bas-ventre, ni douleur dans le testicule, dont le volume était égale à celui du côté opposé.

— *Note du Rédacteur.* Nous voudrions que cette opération pût trouver une application fréquente, aussi heureuse que M. *Maunoir* se l'est persuadé; mais comme il y a des engorgemens des testicules, de plus d'une espèce, il eût été prudent de spécifier ceux dans lesquels elle convient; car il est possible qu'il existe des altérations des testicules qui contre-indiquent cette méthode de traitement. Attendons avant de prononcer; le temps et l'expérience nous apprendront ce que deux cas isolés suffisent à peine pour nous indiquer : mais en attendant, ne craignons pas de féliciter M. *Maunoir* des efforts qu'il a fait, et invitons-le à mettre à profit les circonstances qui se présenteront à son observation.

Nouvelles recherches sur les effets de l'iode, et sur les précautions à suivre dans le traitement du goître par ce nouveau remède.

Nous avons promis de tenir nos lecteurs au courant des expériences auxquelles l'iode aurait donné lieu, nous essaierons de remplir notre promesse, en analysant un second mémoire du docteur *Coindet*, à qui nous devons l'introduction de ce remède dans la matière médicale.

Après avoir rapporté les accidens fâcheux produits par l'iode, à son administration intempestive, aux doses trop élevées auxquelles on le donne, au défaut de précaution qu'on met dans son usage, ou bien à la constitution particulière de quelques sujets, M. *Coindet* s'exprime ainsi :

« J'ai cru remarquer que les diverses pré-
« parations de l'iode ont unection et des sym-

» tômes qui sont propres à chacunes d'elles. Ainsi
» l'éponge calcinée occasionne des accidens dif-
» férens de ceux de la teinture spiritueuse de
» l'iode. Celle-ci agit plus spécialement sur l'es-
» tomac, se manie plus difficilement et produit
» plus promptement les symptômes que j'appel-
» lerai *iodiques*, que ne le font les hydriodates;
» et de toutes les préparations, celle de l'hydrio-
» date de potasse ioduré m'a paru être la plus fa-
» cile à manier et produire le moins d'accidens.
» C'est ce qui m'a déterminé à m'en servir presque
» exclusivement. Je fais dissoudre 36 grains de
» ce sel, et 10 grains d'iode dans une once d'eau
» distillée, j'en prescris d'abord de six à dix
» gouttes, dans une tasse d'eau sucrée trois fois
» par jour, augmentant ou diminuant cette dose,
» selon ses effets ».

L'auteur indique ensuite la manière de préparer l'hydriodate de potasse ou de soude. Puis comparant l'action de diverses préparations de l'iode à celle des diverses préparations de mercure, il invite les chimistes à faire de nouvelles recherches, espérant qu'on parviendra à trouver des préparations plus sûres, plus faciles à manier, les plus propres à remplir les indications qui, dans le goître, comme dans toute autre maladie, ressortent de la forme de l'affection, de l'état particulier du malade, de l'âge, de la saison, etc...

Un phénomène sur lequel M. *Coindet* appelle l'attention des praticiens dans l'emploi de l'iode, c'est le développement plus ou moins subit des symptômes iodiques à la manière des symptômes mercuriels. Il appelle cet état saturation de l'économie animale; il pense qu'elle n'arrive jamais si subitement que déjà l'action de l'iode ne soit manifestée par un ramollissement ou une diminution du goître, etc, regardant toute action ultérieure, non-seulement comme inutile, mais même comme d'autant plus nuisible, que l'iode continué sature le corps davantage; aussi conseille-t-il de suspendre l'usage.

« Je crois, dit-il, qu'il faut épier le moment où l'iode va manifester son action, pour le suspendre sur-le-champ et le reprendre huit à dix jours après, c'est-à-dire au moment où doit finir l'action de celui qu'on a précédemment administré, le quitter de nouveau, pour le reprendre et le laisser encore, en observant à peu près les mêmes règles à cet égard que tout médecin prudent suit dans l'administration du mercure. C'est à cette précaution que le docteur rapporte les succès qu'il a obtenus.

Les symptômes iodiques fâcheux, sont chez les uns accélération du pouls, palpitation, toux sèche, fréquente, insomnie, amaigrissement rapide, perte de forces; chez d'autres, enflure des jambes, ou tremblement, ou une dureté douloureuse dans le goître, quelquefois diminution des seins, augmentation remarquable et soutenue de l'appétit, et dans presque tous diminution très-rapide, ou disparution plus ou moins complète d'un goître dur, volumineux, ancien, pendant la durée de ces symptômes. Dans ces cas, suspension de l'iode, prescription du lait surtout de celui d'ânesse, bains tièdes, valériane, kina, alkali volatil concret, préparations d'opium, anti-spasmodiques. Dans la dureté douloureuse du goître, sangsues, fomentations émollientes.

La disparution du goître, qui a lieu si rapidement, ou parce que le traitement a été poussé trop loin, ou parce que le malade est trop sensible à l'action de l'iode, prouve bien selon l'auteur, que les accidens fâcheux sont l'effet d'une saturation portée trop loin, qu'on doit s'en tenir à une action lente et exempte de danger. La durée moyenne du traitement lui a paru devoir être de huit à dix semaines. Une observation fort importante sur l'action trop forte de l'iode, sert à confirmer l'opinion répandue dans ce mémoire, que rien n'est plus incertain que la dose moyenne de l'iode pour un traitement, qu'il est tels malades sur lesquels l'iode agit presque aussitôt, tandis qu'il en est d'autres sur qui même après plusieurs semaines d'un usage continu, il n'a aucune action apparente.

Il est important dans tous les cas que le médecin suive pas à pas l'action de l'iode; ce remède ne doit pas non plus être donné dans tous les goîtres. Il ne convient pas dans les goîtres avec inflammation, ni locale, ni générale chez les sujet

très-nerveux, dans les complications bilieuses, où du moins il est nécessaire de combattre ces divers états, avant de l'administrer.

Ainsi l'iode n'est pas un spécifique qu'on puisse donner à la première personne atteinte d'un goître, il y a d'autres indications à remplir, dont l'omission rend le remède plus ou moins dangereux, et la guérison plus ou moins chanceuse.

On doit le proscrire dans la grossesse la disposition aux hémorragies, dans les maladies, de poitrine mêmes menaçantes, dans l'état de marasme ou de fievre lente quelle qu'en soit la cause; on le refusera aux personnes délicates, nerveuses, ou d'une trop faible constitution.

L'iode, au contraire, réussit parfaitement sur les individus qui n'ont d'autre incommodité que le goître; chez ceux qui sont dans l'âge adulte, ou qui l'ont dépassé.

M. *Coindet* parle aussi en passant de l'utilité qu'il croit pouvoir assigner à l'iode et à ses préparations dans certains cas d'ammenorhées, dans l'engorgement indolent des glandes lymphatiques du sein à la suite des couches, dans les scrophules sans fièvre, avec indolence des glandes du cou; il regarde ce remède comme un des plus utiles que nous connaissions. Il termine son intéressant mémoire, en avouant qu'il faudra étudier long-temps encore l'iode pour le bien connaître, que l'administration ne peut sans, de grands dangers, en être abandonnée à tout le monde.

Symptômes de cholera-morbus déterminé par la présence d'un calcul dans l'urétère, par M. le D. Rochoux.

M. R.. âgé de neuf ans, créole de la Pointe-à-Pitre, (île Guadeloupe), qu'il n'avait quitté qu'en 1813 pour faire un séjour de quelques mois aux Etats-Unis, était sujet depuis les premières années de sa vie, à éprouver de violens accès de coliques ordinairement accompagnés d'une fièvre assez intense, et toujours de vomissemens abondans de matières bilieuses, verdâtres, de déjections alvines fatigantes et très-répétées; en un mot, d'accidens semblables en tout à ceux du *cholera-morbus.*

Ces accès paraissaient à intervalles irréguliers, entre un et trois mois de distance, ils survenaient inopinément et duraient vingt-quatre ou quarante-huit heures au plus. Leur cessation était suivie d'un sentiment de faiblesse qui se dissipait au bout de deux ou trois jours, après lesquels le jeune R... continuait à se porter très-bien. Les parens de ce petit malade, sur la déclaration d'un médecin *en grande réputation* à New-Yorck, le croyaient atteint d'une affection du foie très-grave et à-peu-près irrémédiable.

Le 16 avril 1816, je trouvai l'enfant en proie aux accidens dont j'ai parlé. Je l'interrogeai, et je m'assurai en palpant l'abdomen avec soin, que le foyer principal des douleurs répondait un peu au-dessous du rein droit. L'accès, du reste, ne présenta rien de remarquable, il finit comme de coutume.

Le 26 du même mois dans la soirée, le malade essayant d'uriner, éprouva une douleur assez vive vers le col de la vessie : le jet des urines qui venait à peine de commencer fut tout à coup interrompu par un petit corps qui s'arrêta dans la fosse naviculaire après avoir parcouru le canal de l'urètre. Appelé sur-le-champ, j'aperçus à l'extrémité du canal un corps qui avait l'air d'un grain de sable; je le saisis avec des pinces à disséquer très-déliées, et je pus l'extraire sans de grands efforts : c'était un petit calcul de forme olivaire, de quatre lignes de long et de deux lignes et demie dans son diamètre transversal. La nuit qui suivit cette petite opération fut assez calme, il y eut du sommeil quoiqu'interrompu par des envies infructueuses d'uriner.

Le lendemain 27, hypogastre tendu, douloureux à la pression. Cathétérisme qui donne issue à plus de trois livres d'urine; cataplasme émollient sur le bas ventre; tisane de raquette et de gerubo nitrée. Les urines reprennent leur cours ordinaire. Quatre ans et demi se sont écoulés depuis cette époque, et les coliques n'ont plus reparu. *Remarques.* La forme alongée, un peu applatie du calcul urinaire extrait à M. R.... son accroissement par couches concentriques superposées, prouvent son long séjour dans l'urètre, qu'il y ait pris naissance, ou bien ce qui est plus probable, qu'il se soit formé

primitivement dans le calice ou bassinet du rein droit.

Dans tous les cas, les accidens graves et nombreux qui se sont répétés si souvent, reconnaissent assurément pour cause l'irritation produite par le calcul chaque fois qu'il venait à cheminer dans l'uretère. La preuve en est, qu'ayant enfin, par un dernier effort, été porté dans la vessie où il a demeuré dix jours, les accidens ont cessé pour ne plus reparaître; circonstance qui n'aurait pas eu lieu, non plus que leurs longues intermittences accompagnées de tous les caractères de la santé, s'il avait existé une lésion organique du foie. Le cas du jeune R remarquable par son heureuse terminaison et la certitude du diagnostic qui en résulte, l'est encore parce qu'il nous montre une affection calculeuse du rein à un âge pendant lequel on en voit très-rarement, même dans les régions les plus propres à les produire. Cependant il est de fait que les calculs urinaires sont si rares dans la colonie, que depuis son établissement on n'y a pratiqué que deux opérations de la taille. Sous tous les rapports il existe peu d'observations analogues. Celle qui lui ressemble le plus, a été publiée par M. le professeur *Dubois*, dans le cinquième bulletin de la Faculté, année 1805.

Ext. du Bull. de la Facult. de méd. de Paris.

De l'acetate de plomb dans la phthisie pulmonaire.

De toutes les maladies qui affligent l'espèce humaine, aucune n'a excité le zèle des médecins autant que la phthisie pulmonaire; sans doute parce qu'en même temps qu'elle est très-commune, elle est aussi très-meurtrière.

On a cherché des spécifiques; mais, ici comme dans toute autre affection, il a toujours fallu reconnaître que la même maladie pouvant dépendre d'une foule de causes différentes, la médecine rationelle est la seule admissible, la seule dont on peut retirer de véritables avantages.

Toutes les recherches cependant n'ont pas été perdues et les essais faits par des hommes habiles et de bonne foi, ont mis à notre disposition des moyens dont les effets auraient bien pu rester encore ignorés pendant long-temps; pour ne parler que du médicament qui fait le sujet de cet article. Nous pouvons tirer des expériences de MM. *Fouquier et Ratier* les corollaires suivans:

L'acétate de plomb est doué d'une vertu particulière pour arrêter les sueurs colliquatives chez les phthisiques. Cette action a lieu d'une manière presque constante et indépendante des circonstances qui sembleraient devoir la contrarier. Cette substance ne produit point la colique des peintres, elle peut être administrée sans danger jusqu'à douze grains par jour. La dose moyenne est de quatre à huit grains; il est nécessaire qu'une certaine quantité soit introduite, pour que son effet soit sensible. Il est important de continuer l'usage de l'acétate de plomb, parce que les sueurs des phthisiques entretenues par une cause permanante, tendent à se reproduire dès qu'on cesse de s'y opposer. C'est sans doute un grand bienfait que de remédier aux sueurs, dont l'abondance épuise les phthisiques, mais malheureusement c'est le seul qu'on puisse attendre de l'acétate de plomb, dont on semblait avoir proclamé la propriété anti-phthisique.

MÉDECINE VÉTÉRINAIRE.

M. *Godin*, dans le compte qu'il a rendu des travaux de l'école royale d'économie rurale et vétérinaire de Lyon pendant l'année 1820, après avoir parlé d'une *ophtalmie et d'échauboulure* qu'il attribue à la trop vive lumière du soleil et aux chaleurs excessives de cet été, fait mention d'un *ptyalisme* excessif, qui a attaqué deux chevaux et trois vaches; il rapporte cet accident à la plante nommée *moutarde des champs*; (*sinapis arvensis*) qui se trouvait en assez grande quantité dans l'herbe ramassée pour ces animaux. Il cite un cheval atteint de la morve, dont la guérison a été complètement obtenue par la liqueur de *Vanswieten*, dont on porta graduellement la dose jusqu'à un litre par jour, liqueur à laquelle on subsistua ensuite le sublimé corrosif en opiat, depuis deux jusqu'à huit grammes par jour. Le traitement a été aidé par l'excision des ganglions lymphatiques logés dans l'auge, et par l'application d'un large vésicatoire sur cette partie.

M. *Godin*, en annonçant qu'un grand nombre de chiens, et particulièrement de chiens de chasse, ont été attaqués d'entérite au commencement de l'été, dit que la saignée plus ou moins répétée suivant les indications, les bains émolliens, les cataplasmes de même nature appliqués sur le ventre, aidés des boissons tempérantes et adoucissantes, en ont constamment triomphé.

En parlant de *la danse de Saint-Guy* qui, dans plusieurs cas, est la suite de la *maladie des chiens*, quelquefois le symptôme précurseur de ce catarrhe nasal, et dans d'autres circonstances une complication funeste, ce professeur indique, comme moyen curatif, l'assa-fœtida employé tant en breuvages qu'en lavemens, en portant graduel-

lement la dose jusqu'à trois hectogrammes par jour.

Ce compte intéressant est terminé par diverses expériences qui toutes tendent aux progrès de l'art vétérinaire et de la médecine humaine. Les unes ont rapport à la *rage mue*, que souvent, et mal à propos, on confond dans le chien, avec la *rage maligne*, ou *hydrophobie*, tandis que l'ouverture des cadavres montrant constamment une phlogose de l'estomac et des intestins, elle pourrait d'après la *nouvelle nosographie*, être désignée sous le nom de *gastro-entérite*.

Les autres concernent une jument de selle, vigoureuse, à laquelle on fit manger deux kilogrammes d'ivraie (*lolium temulentum*) en deux fois et à une heure de distance. Au bout d'une heure ses pupilles étaient fort dilatées, elle éprouvait des tournoiemens, elle chancelait et avait sur tout le corps des espèces de mouvemens d'ondulation d'avant en arrière, ainsi que des tremblemens partiels et alternatifs; elle mourut trente heures après avoir mangé l'ivraie.

Des essais faits sur les solipèdes avec du pain moisi, ont eu des suites fâcheuses pour ces animaux. Les chiens, au contraire, n'en ont éprouvé aucun accident quoique le pain ait fait long-temps leur unique nourriture.

BIBLIOGRAPHIE.

Manuel pratique de vaccine à l'usage des jeunes médecins, des chirurgiens, des officiers de santé et de toutes autres personnes chargées de cette opération. Par P. JACQUES BERGERON, docteur en médecine de la Faculté de Paris, médecin titulaire du bureau de charité du 10e. arrondissement, chevalier de la légion d'honneur.

A Paris, chez Méquignon-Marvis, rue de l'Ecole de Médecine, n. 3.

Si une découverte devait obtenir l'assentiment général, c'est bien certainement celle du célèbre *Jenner*. La vaccine par la facilité de l'opération qu'elle exige, par les avantages immenses qu'elle prouve, par la certitude de ses résultats, comme par l'influence heureuse qu'elle exerce sur la population, semblait bien à l'abri de toutes espèces d'attaques; cependant elle a eu des adversaires et des détracteurs; elle en a même encore parmi les personnes qui devraient prendre sa défense; ainsi c'est rendre un véritable service au public que de lui rappeler à chaque instant les bienfaits de cette méthode. M. le docteur Bergeron nous paraît l'avoir fait d'une manière nouvelle, mais il ne s'est pas borné à ce point, il fait d'abord connaître les ravages encore occasionnés par la petite-vérole, puis il présente les avantages incontestables de la vaccine. Il s'élève contre une foule d'objections insignifiantes que l'ignorance ou la mauvaise foi opposent aux efforts de ceux qui proclament cette découverte, il en trace l'histoire, il indique les diverses manières d'inoculer, de recueillir et de conserver le vaccin, il compare le résultat de cette insertion avec ceux de l'inoculation de la petite vérole, il démontre l'insuffisance de cette dernière opération et l'immense supériorité de la vaccine. Ce manuel renferme huit planches parfaitement gravées. Sur la première, est une tête qui représense les ravages de la petite-vérole. Sur la seconde, on voit la même tête dont les traits sont conservés par les bienfaits de la vaccine. La troisième et la quatrième, nous montrent les instrumens employés pour vacciner et pour conserver le vaccin, les six premiers jours de la vaccine, le développement de la vaccine jusqu'au neuvième jour et les deux premiers jours de sa terminaison. La sixième, nous indique la terminaison de la vaccine et la marche de la vaccine altérée. La septième, nous représente les boutons de la petite-vérole, de la varicelle, de la rougeole et de la scarlatine. La huitième, nous peint les boutons du zona, de la miliaire, de l'urticaire et du pemphigus, maladies éruptives que la routine ou la mauvaise foi confondent souvent avec la petite-vérole.

L'ouvrage de M. le docteur Bergeron, pourra convertir des incrédules, il fournira aux personnes qui s'occupent de vaccine, le moyen de se diriger et de devenir utiles: les jeunes médecins le consulteront avec avantage dans plus d'une occasion et tous les hommes de bonne foi y trouveront de quoi dissiper leurs doutes ou triompher de leur faiblesse.

AVIS ESSENTIEL. — La Gazette de Santé paraît trois fois par mois, les 5, 15 et 25. Le Bureau général est établi chez M. PILLIEN, Médecin, Propriétaire-Rédacteur, rue St. Marc-Feydeau, no. 23. — C'est à lui seul qu'on doit adresser toutes les demandes et réclamations relatives à la rédaction et au service de cette Gazette.

On s'abonne chez lui, chez tous les Directeurs de poste aux lettres, et chez tous les Libraires.

Le prix de l'abonnement à la Gazette de Santé est de 18 francs par an, et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier et de juillet.

Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus.

IMPRIMERIE DE LEFEBVRE, RUE DE BOURBON, No. 11, F. S.-G.





N°. X. — (48e ANNÉE.) — 5 Avril 1821.

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL *de tout ce que la Médecine, aidée des sciences naturelles peut offrir de plus avantageux pour prévenir et guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Les saignées modérent souvent la violence du rhumatisme aigu ; quelquefois même elles font disparaître entièrement la maladie ; mais, bien souvent aussi, elles ne produisent pas un tel effet, et elles laissent la cure imparfaite. L'utilité des saignées répétées, loin d'être évidente, est incertaine ; dans la plupart des cas, on ne saurait les employer avec trop de prudence, si on ne veut pas donner lieu au rhumatisme chronique. En général, il peut naître une foule d'inconvéniens de l'obstination qu'on met à tenter la guérison totale de la plupart des maladies par le moyen des saignées répétées. *Cullen.*

Malades reçus dans les hôpitaux civils de Paris, par les Membres du bureau central d'admission, pendant le mois de mars 1821.

Fièvres non caractérisées	66
id. gastriques ou bilieuses	128
id. muqueuses	5
id. adynamiques putrides	9
id. ataxiques	5
id. intermittentes de divers types	40
id. catarrhales	39
Inflammations internes	180
Fluxions de poitrine	72
Erysipèles	15
Varioles	4
Douleurs rhumatismales	62
Angines, Esquinancies	20
Catarrhes pulmonaires	217
Diarrhées, dysenteries	55
Coliques métalliques	18
Apoplexies et paralysies récentes	30
Hydropisies et Anazarques	32
Pthisies pulmonaires	88
Ophtalmies	59
Maladies sporadiques, chroniques ou résultat	492
Total	1616

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.

Depuis le 1er mars 1821, jusqu'au 31 du même mois inclusivement.

Le maximum du thermomètre au-dessus de zéro a été de	14 deg.	9	
Le minimum au-dessus de zéro a été de	0		1
Le maximum du baromètre a été de	28	3	9
Le minimum du baromètre a été de	27	3	11
Le maximum de l'hygromètre a été de	100		
Le minimum de	81		6

CONSTITUTION MÉDICALE.

Maladies régnantes.

Le mois qui vient de s'écouler a été remarquable par la fréquence des vents du sud et de l'ouest ; il a régné une humidité presque continuelle ; aussi nous avons rencontré beaucoup de douleurs rhumatismales, des angines, des catarrhes pulmonaires aigus et chroniques, des

phlegmasies cutanées et intestinales. Enfin, la pratique civile, comme celle des hôpitaux, a offert la classe entière des maladies qui tiennent aux divers dérangemens de la transpiration. Plusieurs personnes, animées par l'espoir que fait naturellement naître l'arrivée du printems, ou séduites par l'apparition d'un beau jour, ont quitté trop tôt les habits d'hiver, elles ont payé cher leur imprévoyance.

Tous les moyens hygiensiques, dont nous avons si souvent recommandé l'usage, sont encore actuellement d'une nécessité indispensable.

Celui qui voudra conserver sa santé y parviendra bien plus sûrement avec les précautions que nous avons indiquées, que par les sirops, les pâtes et les marmelades béchiques et pectorales; qu'il se couvre exactement, qu'il porte de la laine sur la peau, qu'il vive sobrement et qu'il se défende avec soin de l'impression de l'humidité, il pourra se moquer tout à son aise des efforts des charlatans et de l'intempérie des saisons.

Les boissons chaudes, d'abord adoucissantes, puis un peu aromatiques, ont, en général, réussi dans le traitement des affections catarrhales légères. Quelques maux de gorge ont exigé l'application des sangsues. Ce moyen a encore rendu quelques services dans les douleurs vives de la poitrine et des organes digestifs, soit au début de l'inflammation, soit seulement pendant l'existence de la période d'irritation. En général, il a soulagé dans les affections rhumatismales, mais sa répétition est souvent devenue funeste en prolongeant la maladie.

Les diarhées ont, en général, résisté aux médicamens toniques; plusieurs même ont augmenté par leurs emplois, la plupart ont été aggravés par l'usage des astringens. On s'est bien trouvé des tisanes mucilagineuses, des bains chauds de tout le corps, des fomentations et des frictions.

Les catarrhes pulmonaires ont, en général, présenté un caractère de gravité qui est devenu très-funeste aux vieillards; le traitement de ces maladies à toujours été difficile et souvent malheureux.

Les phtisiques ont eu beaucoup à souffrir de l'influence de la température. La plupart ont trouvé dans l'irrégularité de la saison, la cause d'une destruction prématurée.

MÉDECINE PRATIQUE.

Paralysie des quatre membres, guérie par M. Henri Cliet, *chirurgien en chef de l'hospice de la charité de Lyon.*

Sophie, orpheline, agée de dix-sept ans, d'une bonne constitution, sans être encore réglée, se frappa le sein gauche dans le courant du mois de septembre 1818. Les douleurs qui en furent la suite, l'obligèrent d'entrer à l'infirmerie.

Le sein était volumineux, d'une dureté *squirrheuse*, les douleurs lancinantes, le mamelon déprimé, mais sans chagement de couleur à la peau: tout semblait offrir l'aspect d'un cancer naissant.

Cataplasmes émolliens, quelquefois opiacés, émultion nitrée, tempérante, sangsues aux cuisses. Ce traitement continué pendant dix-sept jours, n'empêcha pas le sein d'augmenter graduellement de volume; il conservait sa dureté, des engorgemens s'étaient développés sous l'aisselle, quand tout-à-coup, pour ainsi dire, il se forma au côté gauche du mamelon un point de fluctuation dont l'ouverture se fit naturellement cinq jours après, ce qui donna issue à une grande quantité de pus.

Un mois et-demi après l'invasion de cet engorgement extraodinaire, la malade s'est trouvée parfaitement rétablie; au bout de trois mois environ, le 7 février, elle s'est présentée de nouveau à l'infirmerie, présentant les simptômes suivans: Pommettes rouges, douleur de tête, sentiment comme d'un forte contusion dans les cuises, immobileté du bras gauche, inquiétude d'esprit et délire qui dura trois jours. Eau de tilleul aromatisée avec l'eau de fleurs d'oranger, potion anti-spamodique, lavemens avec l'asa fœtida, huit sangsues aux cuisses.

Cessation des accidens pendant neuf jours.

Le 16 février, application de nouvelles sangsues, frictions exercées sur le bras paralysé au moyen de flanelle imprégéné de la vapeur de baies de génévrier.

Le 23, douleur de tête violente, insensibilité complette du bras gauche.

Délayans et anti-spasmodiques, synapismes aux jambes.

Tous les accidens se dissipent, excepté la paralysie; la malade impatientée se plaignait de perdre ses forces.

Potion tonique, tisane *d'arnica montana*, synapismes aux extrémités, lorsqu'il y avait douleur de tête.

Du 22 mars au 24 avril, nul remède à l'intérieur, usage du lait, emploi du galvanisme, (le tems pluvieux ne permit d'en retirer que très-peu de fruit.) Liniment ammoniacal.

La malade recouvra cependant un peu de sensibilité dans le bras, elle put fléchir légèrement les doigts.

Du 24 avril au 13 mai, légère évacuation menstruelle pour la première fois. Pilules d'un quart de grain de *noix vomique* en substance, données d'abord une le matin et l'autre le soir, ensuite trois, enfin quatre. La dose ne fut jamais portée au-delà de deux grains un quart par jour. Sentiment pénible et douloureux à la région de l'estomac, envies de vomir. Friction avec la teinture de cantharides qui détermina beaucoup de phlictaines. Le 16, constipation opiniâtre; le 17, douleurs au bras droit, il fut paralysé le lendemain ; le 19, paralysie des extrémités inférieures commençant par la gauche. Le 25, absence du pouls à tous les membres, douleur à l'épigastre, astriction violente à la gorge, perte de l'appétit qui s'était soutenu jusqu'à cette époque.

Cessation de l'usage de la noix vomique, application d'un grand nombre de sangsues aux cuisses, calmans, musc, asa fœtida en lavemens, sinapismes promenés sur toute l'étendue des extrémités inférieures.

Le 26 mai, légère perte en rouge, amélioration mais la constipation persista : douleurs aigues dans la région de la matrice, lors de la cessation de l'écoulement sanguin.

Anti-spasmodiques, calmans, émolliens, oranges.

Du 26 mai au 5 juin, douleur et pésanteur le long de l'épine dorsale, augmentant par le moindre mouvement de la malade réduite à une telle faiblesse, qu'elle était comdamnée à rester constamment dans un état de supination. Diminution de l'astriction à la gorge, le coté gauche du cou seulement est douloureux.

Application, le long du dos, de quarante-deux sangsues à trois reprises; cinq bains tièdes généraux. Diminution remarquable de tous les accidens.

Du 3 au 6 juin, léger transport au cerveau; un peu de sensibilité semble se développer dans les membres : le pouls irrégulier dabord, se fait sentir régulièrement, 1°. au bras gauche sur lequel on applique un vésicatoire, 2°. au bras droit où les pulsations étaient plus marquées et sur lequel on applique également un vésicatoire.

Le 7, douleurs hypogastriques dabord supportables, puis tellement intenses, qu'après avoir essayé sans succès d'un grand nombre de moyens on fut obligé de recourir aux lavemens narcotiques et au liniment suivant :

Baume tranquille, — deux onces.
Opium brut — dix grains.
Mêlés.

Les douleurs disparaissent graduellement du 8 au 16; elles cessent tout-à-fait après deux fortes évacuations alvines de couleur jaunâtre, un écoulement par la vulve, sanguin dabord, puis sanguinolent et enfin par l'application de quelques sangsues à la vulve. Le pouls alors devient fort et régulier, le mouvement est possible pour les deux bras.

Le 17, douleurs légères aux membres inférieurs dans un amaigrissement complet; sensation de chatouillement pénible à la plante des pieds, pouls intermittent, douleurs vagues à l'intérieur.

Limonade cuite, julep tempérant, frictions avec une flanelle chargée de vapeur de baies de

genévrier, lavemens avec l'asa fœtida, vésicatoires aux jambes.

Le 6 juillet, violente douleur de tête ; retour des douleurs utérines, cessation de la constipation.

Adoucissans, calmans, sinapismes, douze sangsues aux cuisses.

Le 7, nouvel écoulement des règles en rouge très abondant pour la première fois; pouls irrégulier et dur. La malade éprouve souvent de violentes douleurs hypogastriques.

Le 12, quelques nouvelles douleurs réveillent la malade, la sensibilité semble diminuer aux membres inférieurs, le sang coule toujours en abondance.

Le 15, l'écoulement sanguin a cessé, les douleurs obdominales sont moins fréquentes; il ne survient aucun changement jusqu'au 30, que la jambe gauche recouvre assez de sensibilité pour sentir parfaitement l'impression des doigts. On a toujours soin d'animer fortement les vésicatoires, on continue les frictions. A ces moyens on ajoute l'urtication sur toute l'étendue des extrémités inférieures, mais sans aucun effet apparent. La malade ne s'est pas même apperçue des effets ordinairement irritans des orties.

Du 11 aout au 5 septembre, sensibilité apparente à la jambe droite, il n'existe presque plus de douleurs nulle part; continuation des remèdes calmans et légèrement excitans. La malade est promenée dans une chaise, au grand air.

Le 19 septembre, nouvelle évacuation sanguine. La malade reprend ses exercices après l'écoulement et s'aidant avec deux béquilles, elle commence à s'appuyer sur la jambe gauche.

Au mois d'octobre elle fait un vœu à une sainte où elle est transportée. Dès ce jour l'affection morale qui avait semblé détruire le succès obtenu sur le physique, commença à se dissiper ; aussi, quoique toujours faible, la malade se livra avec plus de confiance à l'exercice de ses membres dont les mouvemens se rétablisent graduellement. A dater du 17 décembre ils commencèrent à recouvrir la sensibilité et les mouvemens dans l'ordre suivant lesquel il en avaient été privés ; ainsi le bras gauche fut le premier délivré de la paralysie et successivement le bras droit, la jambe gauche, et enfin la jambe droite. Des soubre-sauts presque continuels y avaient précédé le retour de la sensibilité et des mouvemens.

Les règles, depuis le mois de décembre, coulèrent à des époques fixes, et au mois de février 1819, la jeune Sophie, après avoir été malade pendant près d'une année, quitta ses supports et s'abandonna à ses propres forces.

Il résulte de cette observation, ou du moins il paraît en résulter que la paralysie qui a frappé successivement les quatre membres de cette fille, était due à la phlogose de la moelle épinière, phlogose qui d'abord obscure, s'est ensuite manimanifestée avec plus d'évidence et d'intensité sans doute par l'action excitante de la noix vomique dont la dose n'a pu être augmentée à cause du trouble et du mal-aise qui accompagnaient son administration, lorsquelle fut portée à deux grains ou deux grains et un quart.

Le rétablissement complet de la santé, lorsque les règles eurent pris un cours périodique, et furent devenues abondantes, n'indique-t il pas aussi que la première cause de cette maladie était l'aberration des fonctions de l'utérus? Peut-être même le retard de la première évacuation menstruelle n'était il pas étranger aux accidens qui suivirent le coup reçu sur le sein.

L'auteur de cette observation, comme le remarque judicieusement monsieur le rédacteur de l'intéressant bulletin de la société médicale d'émulation, au quel nous l'empruntons, semble attribuer à la susceptibilité particulière de la malade, l'intensité des effets facheux produits par une ausii petite dose de noix vomique. Nous sommes très-disposés à croire son opinion fondée, et nous pensons que si dans l'administration des remèdes héroïques, il est important de ne jamais perdre de vue le tempérament des malades, il est toujours nécessaire de compter pour beaucoup leur sensibilité particulière ; il suffira, pour s'en convaincre, de réfléchir aux effets variés de l'opium

et à ceux de la cigue, donnés même dans les cas qui en reclament l'emploi.

Histoire d'un Melena, par M. Colin, *D. M.*, *à Nogent-sur-Seine.*

Julie, âgée de trente-trois ans, d'un tempérament bilieux; exactement reglée, mais avec peu d'abondance, se plaignait depuis quelque temps de faiblesse d'estomac et d'une douleur qui s'étendait de l'épigastre à l'hypocondre gauche. Quelques hommes de l'art, consultés à plusieurs reprises, lui avaient conseillé l'usage de divers remèdes, connus sous le nom de *stomachiques*.

Le 12 mai 1818, Julie sentit dès le matin une pesanteur dans l'abdomen et des anxiétés précordiales; bientôt après elle éprouva une syncope qui fut suivie de nausées et de vomissement d'une quantité énorme de sang, d'abord noir et fétide, puis rouge et rutilant. La malade que l'on crut sur le point de succomber, resta aussitôt sans pouls, le visage pâle et entièrement décoloré; les extrémités devinrent froides et le ventre se tuméfia.

Je ne pus voir Julie que vers le soir, elle était alors d'une extrême faiblesse, elle souffrait peu et n'avait pas de fièvre. Sa langue était humide et saburrale; vivement tourmentée par la crainte d'un nouveau vomissement, qui, disait-elle, la ferait inévitablement périr, je m'empressai de la rassurer, et je lui prescrivis l'eau de gomme édulcorée avec le sirop de limon; je lui conseillai de la prendre froide; je lui ordonnai de garder une position horisontale et je lui recommandai un repos absolu.

Le 13, au matin, la malade était encore très-faible, quoique sans fièvre; elle avait peu dormi, sa figure était terne, ses yeux abattus, ses lèvres pâles, son pouls misérable. J'ajoutai au traitement de la veille une potion astringente dans laquelle entrait l'eau de rabel.

Je fis pratiquer, sur le côté douloureux, des fomentations froides auxquelles on ajouta la liqueur minérale anodine d'Hoffmann, je mis tout en œuvre pour remonter le moral de la malade et la fortifier contre la terreur que lui imprimait l'idée du retour des premiers accidens.

Le 14, au matin, Julie souffrait peu, elle avait reposé pendant la nuit; elle sentit du malaise vers le milieu du jour, et elle éprouva une grande soif; comme elle n'avait pas eu de selle depuis l'invasion de sa maladie, je lui fis donner deux demi-lavemens, composés de graines de lin, de têtes de pavots et de fleurs de camomille; ils déterminèrent l'évacuation d'une grande quantité de matières épaisses, poracées.

Cependant le vomissement revint vers le soir, et la malade, sans beaucoup d'efforts, rendit plusieurs cuvettes d'un sang rouge et spumeux. J'eus recours à une nouvelle potion astringente, et je prescrivis pour boisson ordinaire l'eau aluminée avec addition de sirop de grande confonde et l'eau de riz acidulée par l'acide sulfurique; je fis continuer les lotions froides qu'on eut soin de renouveller toutes les deux heures.

Le 15, une douleur violente se fit sentir à l'hypocondre gauche, elle fut suivie de tumeurs; j'ordonnai des lavemens émolliens, ils firent rendre des selles qui, d'abord semblables à la poix, devinrent ensuite sanguinolentes. La fièvre se montra bientôt, et dès-lors la décoloration de la peau s'étendit sur toute l'habitude du corps, et le pouls annonça un état de gêne dans l'abdomen. Je fis étendre les lotions froides de l'épigastre à l'hypocondre gauche, et à la place de la potion astringente je donnai une mixture composée de quinquina, d'éther, d'eau de fleurs d'oranger, de sirop de grande confonde et de quelques gouttes d'eau de rabel.

Le 16, les évacuations furent rares, la fièvre légère et la faiblesse bien moindre; continuation des mêmes moyens.

La nuit du 16 au 17 fut mauvaise, la malade eut des évacuations copieuses et fétides; je ne changeai rien au traitement, j'insistai seulement sur la nécessité d'un repos absolu, et je fis répéter plus souvent les fomentations froides sur l'hypocondre gauche dont la douleur avait beaucoup augmenté.

Les évacuations diminuèrent, mais dans une d'elles se trouva un corps spongieux et mollasse que je reconnus pour être un caillot de sang; j'ajoutai aux moyens déjà prescrits une décoction légère de tamarins nitré.

Le 19, les déjections changèrent, leur couleur était moins noire, il n'y avait plus de fièvre, mais la faiblesse était extrême et l'embarras gastrique manifeste. Continuation de l'eau de tamarins et des lotions froides, demi-lavemens froids, limonade.

Amélioration sensible le 20, les évacuations sont jaunes, la malade a bien dormi.

Quelques selles bilieuses le 21, soif et fièvre ans la soirée, éjections d'un nouveau caillot après quelques coliques; il est plus gros que le premier, et sa sortie parut calmer entièrement la douleur de l'hypocondre gauche.

Le 22, manifestation plus prononcée des signes d'embarras gastriques, la langue se charge, la bouche devient mauvaise, l'appétit est nul et les évacuations bilieuses continuent; limonade, lavemens émolliens, vomitifs. Il détermine, tant par haut que par bas, l'éjection d'une grande quantité de matières bilieuses: la malade ne rend pas de sang et l'hypocondre gauche n'est plus douloureux.

La faiblesse est cependant encore la même dans la journée du 24, mais Julie paraît désirer des alimens. Un léger minoratif, administré le 25, procure des selles jaunes abondantes, il ne reste plus que de la faiblesse, l'appétit revient, on ne le satisfait que graduellement. Bientôt, la malade entre en convalescence; mais elle conserve un fond de tristesse, un sentiment vague d'inquiétude, et elle ne recouvre ses forces qu'avec difficulté. Cependant l'usage du vin de quinquina, et de quelques préparations martiales, soutenus par un régime exact, ont mis cette malade dans le cas de recommencer son travail habituel au bout d'un mois; seulement la teinte de la peau est restée long-tems pâle.

La maladie qui fait le sujet de eette observation est une de celles qui ont fixé l'attention des plus anciens médecins; on en trouve des exemples dans les écrits d'*Hippocrate*, de *Félix Plater*, d'*Hoffmann*, de *Sthal*, de *Morgagni*. Comme elle a de grands rapports avec l'hematemêse, nous aurions pu lui donner ce nom, surtout parce qu'elle a commencé par le vomissement, et que sa marche a été rapide. Elle aurait aussi mérité l'épithète de splauchnique à raison du siége de la douleur qui paraissait être le point de départ des évacuations; mais, sans nous arrêter aux divisions qu'on a introduites dans cette classe de maladie, nous passerons à la cause que nous croyons pouvoir attribuer à un état d'irritation etabli sur les organes de la digestion, et augmenté par l'usage des *soi-disant stomachiques*, au défaut d'évacuations sanguines et à la constitution éminemment bilieuse de la malade. On nous blâmera peut-être d'avoir osé administrer un vomitif dans une maladie qui semble interdire cette espèce de remède; mais sans prétendre invoquer le succès, pour justifier notre conduite, nous devons dire qu'elle reposait sur des indications précises et sur la conviction où nous sommes que l'état saburral des premières voies, exerce très-souvent son empire sur la forme des maladies.

Examen du principe narcotique de la Morelle SOLANUM NIGRUM, *par M.* DESFOSSÉS, *pharmacien, à Besançon.*

Les idées sont partagées sur les effets de la morelle; les uns regardent cette plante comme un poison, d'autres osent à peine croire qu'elle exerce une action funeste sur l'économie animale.

C'est à cette incertitude que nous devons le travail de M. *Desfossés*. Il a appliqué à l'examen de la morelle les connaissances que chaque jour fournit à l'analyse végétale et il a trouvé que l'action de cette plante réside dans un principe qu'il appelle solanine.

Cet alcali végétal, parfaitement pur, se présente sous la forme d'une poudre blanche, opaque, et quelquefois nacrée, il est sans odeur, sa saveur est légèrement amère et nauséabonde.

Nous ne suivrons pas l'auteur dans l'énumération de tous les caractères qu'il assigne à cette substance, non plus que dans l'exposition de ses propriétés chimiques et de sa combinaison plus ou moins facile avec les divers acides.

Nous nous contenterons de dire que le fruit du *solanum nigrum* est la seule partie du végétal qui renferme la solanine, et qu'elle est unie dans les baies avec l'acide malique.

Cet alcali se trouve encore dans les baies de la douce amère, il existe même en assez grande quantsté dans les feuilles de la *douce amère*, tandis que celles de la morelle n'en ont offert aucune trace. Les tiges de la douce amère en contiennent aussi, mais moins que les feuilles; d'où M. Desfossés tire la conséquence qu'on rendrait l'extrait de la douce amère usité en médecine plus actif, si on ajoutait le suc des feuilles à la décoction des tiges.

La *solanine* administrée à la dose de quelques grains, soit à des chiens, soit à des chats, à toujours occasionné; à la dose de quelques grains des vomissemens violents, suivis d'unassoupissement qui durait plusieurs heures. Un quart de grain d'acétate de *solanine* essayé sur l'auteur, a suffi pour lui occasionner de très-fortes nausées.

La *solanine* paraît exercer sur l'économie animale des effets à peu près semblables à ceux de l'opium; comparées aux autres bases salifiables organiques, elle diffère de la morphine, de la stryhcnine et de la brucine : elle n'est pas rougie par l'acide nitrique, et elle ne peut pas donner de sels cristallisables même par un excès d'acide. Sa forme et sa saveur peu amère l'éloignent de la pycrotoxine, son dégré de fusion et la propriété qu'elle possède de donner des sels neutres indécomposables par l'eau, empêcheront de la confondre avec la vératrine; ce n'est qu'avec la delphine qu'elle possède de grands rapports : cependant elle est moins soluble, moins amère que l'alcali du staphisaigre et elle doit en différer par son action sur l'économie animale.

Observations et expériences sur la vision.

Un homme de trente-cinq ans, un mois après avoir éprouvé un catarrhe, avait les pupilles dilatées, les yeux assez sensibles à l'impression de la lumière, mais l'iris peu mobile. Il voyait distinctement les objets éloignés et gros, il ne pouvait voir ceux qui étaient petits et rapprochés; la paupière supérieure était un peu relâchée. Dans l'idée que les muscles se relâchent pour faciliter la vue des objets éloignés, on considéra cette affection comme un relâchement des muscles de l'œil.

Le docteur *Wells*, à qui M. *Vare* avait montré un cas analogue, fut consulté. Ses pensées se portant sur le suc de Belladone qui produit un effet semblable, il expose en détail la comparaison de la force réfractrice actuelle de ses yeux avec la même force pendant sa jeunesse et il pense que les expériences du docteur *Young* sur la force de réfraction d'un œil opéré de la cataracte, ne sont pas exactes, parce qu'il aurait fallu avoir des expériences antérieures comparatives.

Le docteur *Wells* fit des expériences avec la Belladone, sur les yeux d'un étudiant instruit, et il observa que la vue parfaite s'allonge à mesure que la Belladone agit. Il renverse l'opinion généralement admise que la vue courte s'allonge avec l'age. Il cite une personne qui, en vieillissant, a perdu, comme cela arrive en général, la faculté d'accommoder sa vue à la distance : au lieu de se fixer au point extrême de longueur, comme c'est ordinaire, cette vue s'est fixée vers le milieu du champ dans lequel elle pouvait varier pendant la jennesse. La Belladone, chez les myopes, fait perdre la faculté de changer le point de la vision, mais elle l'étend jusqu'à sa limite extrême.

Le mouvement simultané des deux pupilles dans des yeux sains et dans ceux dont l'un est attaqué de goutte sereine, ne dépend pas de la sympathie selon le même auteur; car quand une pupille est dilatée par la Belladone, l'autre se rétrécit, mais cela tient à ce que la lumière qui frappe une rétine, agit sur les deux iris.

L'action des muscles de l'œil a souvent été regardée comme la cause de l'adaptation des yeux à la distance. L'action de la Belladone qui ne s'exerce pas sur les muscles, fait perdre aux yeux

cette propriété. Résiderait-elle dans le crystalin ? On a essayé de le prouver; le docteur *Young*, dans cette intention, a fait des expériences sur le crystallin d'un bœuf récemment mort, il n'obtint aucun résultat sous l'influence des stimulus mécanique, galvanique, chimique, etc. Elles ont été également sans effet sur le veau et le mouton.

L'adaptation de l'œil à la distance des objets est volontaire; d'où dépend-elle?

(*Extr. des Trans. philosophe.*)

Expériences sur les poisons par Brode.

Il résulte de diverses expériences que l'arsenic, l'émétique et le muriate de Baryte ne produisent leurs effets delétérés qu'après avoir passé dans la circulation. Tous ces poisons dérangent les fonctions du cœur, du cerveau et du canal alimentaire, mais a des degrés différens.

L'arsenic agit plus sur le canal alimentaire, le cœur est plus affecté par le muriate de Baryte et ensuite par l'émétique, le sublime corrosif attaque chimiquement la membrane muqueuse de l'estomac et consécutivement les autres organes par sympathie.

ÉCONOMIE DOMESTIQUE.

M. *Cadet de Vaux*, à qui la société doit une foule de découvertes utiles a reconnu dans la petite cerise de sainte Lucie une saveur aromatique qui lui a donné l'idée que ce fruit petit et noir d'un goût désagréable pourrait fournir une bonne liqueur; il a même pensé qu'elle pourrait servir à faire une espèce de Kirchwaser. En effet elle fermente et fournit à la distillation un alcool prussique; mais si on la fait infuser dans l'eau de vie pendant quelque tems, on obtient par la distillation au bain Marie un esprit d'un arome fort agréable et qui convenablement sucré donne une liqueur comparable au meilleur Marasquin d'Italie

Nota. Il est nécessaire d'écraser les fruits et leurs noyaux avant de les mettre infuser dans l'eau-de-vie et de ramener l'esprit à 21 degrés avant de le sucrer. Douze onzes de sucre ou environ suffisent par litre de liqueur.

Bull. de pharm.

Procédé pour préparer l'oxide d'antimoine hydrosulfuré rouge, ou Kermes minéral.

Par Berbès, *pharmacien à Bordeaux.*

Potasse très pure, légèrement caustique, 6 liv.
Susfure d'antimoine en poudre, ... 3 liv.

Après avoir mêlé exactement deux substances, faites bouillir le mélange dans une bassine de fer, avec 24 livres d'eau pure, pendant une demi-heure ou environ, ou jusqu'à ce que la liqueur précipite par le réfroidissement une poudre rouge; alors on filtre comme à l'ordinaire. On fait ensuite bouillir de nouveau dans la bassine la liqueur filtrée, avec le résidu resté sur le filtre, en y ajoutant au moment de l'ébulition, une once et demie de soufre sublimé. Après avoir fait bouillir 40 minutes, on répète la filtration et on obtient la même quantité de Kermes que la première fois d'une belle couleur rouge velouté.

Enfin, j'ai précipité la liqueur filtrée avec l'acide sulfurique, pour obtenir l'oxide d'antimoine sulfuré orangé, suivant le procédé ordinaire. Les deux opérations m'ont donné 15 onces de Kermes très-rouge et très-velouté, et la dernière opération, 12 onces de soufre doré d'antimoine.

Id.

CORRESPONDANCE.

Nous venons de recevoir une réclamation anonyme relative à ce que nous avons dit dans le 6e no de notre gazette sur le dictionnaire de médecine pratique de M. le docteur *Pougens*. Malgré le bon esprit que renferme cette lettre et les choses agréables que veut bien nous adresser l'auteur, nous nous sommes imposé la loi de ne publier que des écrits signés et de ne jamais parler des personnes. Nous croyons que dans l'intérêt de la science il est beaucoup plus utile de parler des choses.

AVIS IMPORTANT.

Le Bureau de la Gazette de Santé est maintenant ainsi que la demeure du docteur PILLIEN, *Rédacteur général, Rue St.-Marc-Faydeau, n°. 23. C'est à cette adresse que doit être envoyé tout ce qui concerne la Gazette.*

On rappelle la nécessité d'affranchir les lettres et paquets.

Tout ce qui ne sera pas affranchie ne sera pas même présenté.



N°. XI. — (48e ANNÉE.) — 15 Avril 1821.

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL *de tout ce que la Médecine, aidée des sciences naturelles peut offrir de plus avantageux pour prévenir et guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Dans tout Etat policé, la Médecine ne peut être abandonnée au hasard : il faut que l'exercice de cet art salutaire soit soumis à la surveillance de l'autorité. C'est une police nécessaire, surtout dans les grandes villes, et dans un tems où le luxe, en multipliant la source des maux, a augmenté le nombre de médecins ou de ceux qui se disent tels.

Sprengel.

PHARMACIE.

Observations sur l'acide benzoïque, par M. BOUILLON-LAGRANGE, D. M. P.

Il existe dans le commerce trois substances, connues sous le nom d'acide benzoïque; la première désignée sous le nom de fleurs de benjoin, est très-anciennement usitée en médecine; la seconde se nomme acide benzoïque, par précipitation, selon le procédé de *Scheele*. On retire la troisième, dans quelques fabriques, de l'urine des animaux herbivores; cette dernière substance a des caractères et des propriétés médicamenteuses très-différentes de l'acide connu sous le nom de fleurs de benjoin, et c'est à cette circonstance que je dois d'avoir examiné ces trois espèces d'acide.

Quelques chimistes ont pensé qu'en privant l'acide benzoïque de toutes matières étrangères, et surtout de celles qui pouvaient naître de l'action du calorique, lors de la sublimation du benjoin, on devait procurer à la médecine un médicament plus sûr; d'autres n'envisageant que l'appât du gain, livrent au commerce une substance dont les propriétés diffèrent des fleurs de benjoin, au point qu'il en est résulté de graves accidens. Ceux qui s'occupent des sciences physiques, et surtout de cette partie qui a pour but l'avancement de l'art de guérir, ne doivent jamais perdre de vue les considérations suivantes :

Il est impossible d'envisager, seulement sous le rapport chimique, la plupart des préparations pharmaceutiques. Quand on extrait certaines substances d'un composé, on lui imprime des propriétés nouvelles, sur lesquelles le médecin ne peut compter qu'après avoir soumis le nouveau corps à des expériences dont on ne peut constater les résultats qu'à l'aide du tems.

Depuis plusieurs années, on a travaillé, soit pour améliorer les procédés, soit pour procurer à la médecine des moyens plus simples, avec lesquels on put triompher plus facilement des maladies. On a fait des découvertes nombreuses; mais toutes ont-elles présenté les avantages qu'on s'en était promis. J'ai vu beaucoup de médecins entraînés par le desir d'avancer la science, et de seconder les auteurs des découvertes, revenir

aux médicamens avoués par le tems; ils ont été forcés de convenir que ces médicamens devaient une grande partie de leurs propriétés, aux impuretés prétendues qu'on leur reprochait.

Mon intention n'est pas de présenter ici l'analyse du benjoin, non plus que de la substance appelée acide benzoïque; je veux seulement établir la différence qui existe entre le médicament appelé fleurs de benjoin par les anciens, et celui que les chimistes considèrent comme acide benzoïque pur.

Les acides benzoïques qui ont été soumis à des expériences, sont au nombre de trois; l'un est obtenu par la sublimation, et l'autre est extrait par le procédé de *Schèele*; on retire le troisième des urines des animaux herbivores.

Ces trois acides, d'après le résultat général des expériences, sont évidemment les mêmes; c'est-à-dire que leur masse se compose en grande partie d'acide benzoïque, chimiquement identique; malgré cette identité, leurs propriétés physiques et médicales diffèrent par la nature des substances odorantes qui accompagnent chacun d'eux; ainsi l'acide benzoïque sublimé est uni à une petite quantité d'huile volatile, qui est elle-même remplacée par une résine odorante dans celui qu'on obtient par précipitation. L'acide retiré de l'urine des animaux herbivores, contient une ou plusieurs matières dont l'odeur est repoussante, et dont la saveur est âcre et très-irritante.

La présence de ces divers corps dans ces acides influe sur leur degré de solubilité dans l'eau. L'acide benzoïque sublimé, et celui retiré de l'urine des animaux herbivores ont à peu-près une égale solubilité; ainsi trente grammes d'eau froide ont dissous trente-cinq centigrammes de ces acides, tandis que la même quantité d'eau n'a pu dissoudre que vingt-cinq centigrammes du même acide obtenu par la précipitation. Cette différence nous paraît dépendre de la résine, qui est toujours adhérente à cet acide et en diminue la solubilité.

Ces trois acides exposés au feu, se comportent comme l'acide benzoïque pur; seulement celui obtenu par précipitation, laisse un résidu charbonneux que je crois dû à la résine.

Les acides agissent sur eux de la même manière; les acides sulfurique et muriatique les dissolvent.

L'acide nitrique et le chlore, présentent dans leur action sur ces trois acides quelques phénomènes particuliers qui exigent quelques détails.

L'acide nitrique bouilli sur ces acides, laisse échapper quelques bulles de gaz nitreux. Une grande partie de l'acide nitrique s'évapore à l'état de pureté; il entraîne avec lui une portion d'acide benzoïque, tandis que l'autre cristallise par le refroidissement, sous la forme de longues aiguilles divergentes, sans avoir éprouvé d'altération; seulement il est moins odorant, et il a moins de saveur.

Pour constater d'une manière plus positive l'action de l'acide nitrique sur l'acide benzoïque pur, j'ai choisi l'acide benzoïque extrait par le procédé de *Scheele*. Je l'ai dissous dans l'eau distillée, et je l'ai fait cristalliser à plusieurs reprises; ainsi purifié, il avait peu de saveur et très-peu d'odeur, à peine rougissait-il la teinture de tournesol. J'ai combiné cet acide avec la chaux pour former un benzoate de chaux, j'ai filtré et j'ai fait passer un courant de gaz acide carbonique, dégagé d'un carbonate de chaux compacte par l'acide hydroclorique et lavé préalablement.

Le benzoate de chaux soumis à cette opération s'est troublé et a déposé une poudre blanchâtre, après qu'on a eu cessé de dégager de l'acide benzoïque; j'ai filtré et j'ai fait évaporer à un feu doux jusqu'à siccité; j'ai dissous le résidu dans l'eau distillée, j'ai précipité cette dissolution par de l'acide hydroclorique. Le précipité a été dissout dans de l'eau distillée bouillante, et refroidi dans une capsule de porcelaine. L'acide benzoïque, obtenu de cette manière, cristallisait en belles aiguilles argentines, il était sans odeur, d'une saveur d'abord douce et comme sucrée; mais il devint ensuite âcre et prenant à la gorge; il rougissait très-faiblement la teinture de tournesol. La poudre grise, séparée du benzoate de

chaux, à travers lequel j'avais fait passer de l'acide carbonique, a présenté une petite quantité de matière résineuse et beaucoup de carbonate de chaux, dû à un excès qui s'était combiné avec la matière résineuse séparée de l'acide.

J'ai combiné l'acide benzoïque résultant de l'opération précédente avec un carbonate de chaux pur, mis en poudre ; j'ai fait chauffer ensemble ce carbonate, l'acide benzoïque et l'eau distillée, il y eut dégagement d'acide carbonique et j'obtins un benzoate de chaux ; j'ai filtré la liqueur, je l'ai soumise à un courant d'acide carbonique ; cette fois elle ne s'est point troublée, quoique j'eusse entretenu très-long-tems le courant d'acide carbonique. J'ai chauffé la dissolution pour en séparer l'acide carbonique, j'ai filtré et j'ai précipité par de l'acide hydroclorique ; le précipité rassemblé sur un filtre, lavé, redissout dans de l'eau difiltrée bouillante, et mis à cristalliser, m'a fourni un acide benzoïque moins odorant que celui obtenu par l'expérience précédente.

Cette opération répétée un grand nombre de fois, m'a toujours donné les mêmes résultats ; la seule différence a consisté dans le mode de cristallisation de l'acide, qui a présenté tantôt de petits prismes et tantôt des paillettes.

L'odeur de cet acide pur n'a pas d'analogie avec celle du benjoin ; la saveur est piquante plutôt qu'elle n'est aromatique. J'ai traité cet acide benzoïque par l'acide nitrique, dans une cornue de verre; dès le début de l'opération, avant même que la chaleur ne fût assez forte pour faire entrer le mélange en ébullition, il y a eu dégagement d'un peu de gaz nitreux ; mais bientôt le dégagement cessa, l'acide benzoïque fut entièrement dissous, et la liqueur se colora en jaune. Vers la fin de l'opération il se manifesta encore un dégagement de gaz nitreux ; on trouva dans le récipient de l'acide nitrique non décomposé, ayant une odeur approchant de celle des amandes amères ; je n'ai pu y découvrir un atôme d'acide prussique. La cornue contenait de l'acide benzoïque pur, mêlé avec une matière colorante jaune.

J'ai séparé l'acide benzoïque par la cristallisation, sans pouvoir isoler la matière colorante ; il y en avait trop peu ; j'ai répété cette expérience et j'ai obtenu les mêmes résultats, outre une petite quantité d'acide oxalique.

J'ai mêlé ensuite de l'acide benzoïque purifié avec de l'alumine qui avait été calcinée ; j'ai introduit le mélange dans une cornue de verre lutée, que j'ai chauffé à une douce chaleur ; il s'est d'abord déposé sur les parois du récipient une matière cristalline sous forme d'aiguilles ; ensuite une matière grumeleuse jaune, avec dégagement d'un peu d'hydrogène carboné et d'acide carbonique ; en même temps il s'est manifesté une odeur très-analogue à celle des amandes amères ; au moins elle m'a paru telle, et plusieurs personnes l'ont jugé comme moi. La cornue contenait une matière noire ayant la même odeur que celle qui avait passé dans le récipient ; la même expérience répétée plusieurs fois m'a toujours donné les mêmes rérultats : une fois seulement, outre les produits dont j'ai fait mention, j'ai eu une petite quantité de matières huileuses, qui avait l'odeur des amandes amères.

Pour m'assurer si cette odeur était due à de l'acide prussique, formé aux dépens d'une portion d'acide benzoïque décomposé ; j'ai fait dissoudre dans l'eau distillée de la matière passée dans le récipient, et qui rougissait la teinture du tournesol. Au bout de plusieurs jours l'odeur mentionnée n'avait pas diminuée.

J'ai saturé une autre dissolution par de la potasse ; j'ai ajouté un sel de fer et quelques gouttes d'acide nitrique, il ne s'est point manifesté de précipité bleu, même au bout de plusieurs jours, une certaine quantité de la même matière, saturée par de la craie, et distillée, laissa passer dans le récipient une liqueur qui avait toute l'odeur des amandes amères, et qui n'était ni acide, ni alcaline ; celle restée dans la cornue n'avait que très-peu d'odeur ; en la précipitant par de l'acide hydrocoique j'en ai séparé de l'acide benzoïque très-pur.

Le résidu noir restant après la dissolution était

composé d'une petite quantité d'acide benzoïque non décomposé, d'un peu de charbon et de toute l'alumine employée.

Je pense que l'odeur d'amandes amères, ou du moins fort analogue à celles-ci, et due à une petite quantité de matière huileuse, volatile, qui s'est formée pendant la décomposition d'une partie de l'acide benzoïque, et qu'il peut y avoir des matières qui ont l'odeur d'amandes amères, sans cependant contenir de l'acide prussique. M. *Robiquet,* dans un mémoire lu à la Société sur l'arôme, a reconnu que plusieurs substances, qui dégageaient fortement l'odeur d'acide prussique, n'en contenaient pas sensiblement; je ne crois pas que l'alumine ait joué un rôle actif dans cette opération; on peut avec toute autre matière inerte parvenir aux mêmes résultats.

Traité par le chlore, l'acide benzoïque a présenté les phénomènes suivans : J'ai fai fait passer du chlore sur de l'acide benzoïque pendant très-long-tems; tous deux étant secs, il n'y eut aucun changement, l'acide benzoïque resta toujours le même, seulement son odeur aromatique était moins prononcé et retenait un peu de celle du chlore.

J'ai fait dissoudre de l'acide benzoïque dans l'alcool, et j'ai fait passer du chlore à travers la solution; la liqueur s'est échauffée peu-à-peu, le chlore fut absorbé. Au bout de quelques heures je retirai cette solution, qui de brunâtre devint jaune verdâtre, n'ayant point l'odeur du chlore, mais bien une odeur éthérée, d'une consistance oléagineuse; elle répand quelques vapeurs quand elle est récente, et elle est d'une saveur très-aromatique et très-acide. En ajoutant de l'eau à cette solution, elle devint laiteuse, laissa précipiter une huile jaunâtre, d'une saveur et d'une odeur résineuse aromatique particulière.

Les caractères de cette huile sont d'avoir une couleur citrine, une saveur chaude et âcre comme celle de plusieurs huiles volatiles extraites des plantes labiées; sa pesanteur est plus grande que celle de l'eau qui en dissout une petite portion. Cette huile est très-soluble dans l'alcool; elle ne rougit pas d'abord le papier de tournesol, mais cet effet se manifeste d'une manière très-marquée, si on dessèche le papier réactif en l'approchant du feu.

Cette huile, mêlée et agitée avec une solution étendue de soude caustique, le mélange prend un aspect laiteux; la liqueur s'éclaircit par le repos, à mesure que la surface se recouvre d'une couche d'un blanc opaque, plus consistante que la substance huileuse employée, mais peu susceptible d'acquérir de la dureté; cet effet est analogue à celui que les alcalis exercent sur les huiles volatiles, et il se forme une espèce de savonule.

Soumise à la distillation, avec cent fois son poids d'eau distillée, cette huile a passé entièrement et parfaitement blanche, avant que la proportion d'eau ait été réduite au tiers. Le résidu limpide très-odorant en retenait un peu en solution; l'huile distillée avait conservé sa pesanteur et s'était réunie au fond de l'eau, qui avait passé en même tems qu'elle; cette eau distillée participait de l'odeur de l'huile volatile.

On peut tirer des expériences précédentes les corollaires suivans :

1°. Le médecin doit distinguer l'acide benzoïque des fleurs de benjoin;

2°. En privant le benjoin de l'huile volatile qu'elle contient, ses propriétés changent; mes essais multipliés ne me laissent aucun doute sur cet objet.

3°. En traitant le benjoin par la sublimation, on en retire une substance toujours identique si l'opération est faite avec soin.

4°. L'acide benzoïque étant préparé dans le commerce avec de l'urine de plusieurs animaux, son emploi en médecine peut devenir nuisible.

5°. Le médecin n'oubliera pas que l'acide benzoïque, obtenu par des procédés différens, ne peut donner de résultats certains.

6°. Traite par l'acide nitrique, l'acide benzoïque fournit une matière qui a l'odeur des amandes amères, sans qu'il soit possible d'y reconnaître la présence de l'acide prussique.

7°. On peut, à l'aide du benjoin et du chlore

former une huile qui présente tous les caractères des huiles volatiles.

8°. Les fleurs de benjoin sont composées d'un acide et d'une huile volatile.

9°. L'acide benzoïque, obtenu par le procédé de *Scheele*, contient de la résine.

10°. Enfin, il est nécessaire d'inviter les pharmaciens à suivre l'ancien procédé pour tout ce qui a rapport à l'acide beuzoïque comme médicament jusqu'à ce qu'il soit constaté par des expériences qu'il est possible de retirer en médecine le même avantage de l'acide benzoïque pur; c'est-à-dire privé, autant que faire se peut de l'huile volatile qui l'accompagne.

Des moyens de remédier aux abus qui existent dans l'exercice de l'art de guérir.

M. *Elkendorf*, médecin à Senlis, jaloux comme tous les hommes instruits, de voir mettre un terme aux abus qui règnent dans l'exercice de la médecine, sans cependant gêner la pratique d'un art qui a besoin d'une grande liberté pour remplir complettement son noble but, vient de proposer l'institution d'une chambre de discipline, à l'instar de celles qui existent pour les avocats, pour les notaires, etc., etc.

Cette chambre comprendra tous ceux qui exercent une partie de l'art de guérir, elle sera composée de médecins, de chirurgiens, d'officiers de santé, de pharmaciens et d'artistes vétérinaires.

M. *Elkendorf* en homme sage, propose par mesure provisoire de soumettre l'institution à l'examen apprefondi des hommes instruits, mais surtout à l'expérience qui, bien plus que les méditations et les raisonnemens, peut lui faire obtenir la sanction et donner une conviction intime de son efficacité.

ART. 1 Il sera formé dans chaque arrondissement de sous-préfecture, une chambre de discipline, pour rechercher, surveiller et réprimer les abus qui se rencontreraient dans toutes les parties de l'art de guérir.

ART. 2. Chaque chambre sera composée de deux médecins ou chirurgiens, d'un officier de santé, d'un pharmacien et d'un artiste vétérinaire.

ART. 3. Les membres seront nommés à la majorité des médecins, chirurgiens, officiers de santé, pharmaciens et artistes vétérinaires de l'arrondissement, réunis à cet effet au chef-lieu de la sous-préfecture.

On nommera d'abord le président, le secrétaire, puis les trois autres membres.

ART. 4. Les chambres seront renouvellées en deux années, de la manière suivante.

La première année, le président et deux-membres; la seconde, le secrétaire et l'autre membre. Les membres sortant pourront être réélus.

ART. 5. Lorsque les chambres rencontreront des abus prévus par les lois existantes, elles signaleront les délinquans à l'autorité.

ART. 6. Quand aux abus qui ne sont pas prévus par les lois, et qui cependant, sont nuisibles à l'intérêt public, les chambres les recueilleront, entendront les moyens de défense des délinquans, transmettront le tout avec leur opinion motivée à la faculté de médecine, et d'après la décision *suprême* de cette faculté, reprimanderont, s'il y a lieu.

ART. 7. Indépendamment du droit de surveillance, les chambres rempliront les fonctions de société de médecine, là, où il n'y a ni faculté ni société de médecine. Elles prendront à cet effet le titre de *comité médical*.

ART. 8. Comme *comité médical*, elles seront tenues de concourir aux progrès de l'art de guérir, soit en recueillant des observations utiles, soit en travaillant à la topographie médicale de la France.

Réflexions du Rédacteur : Tout le monde convient des désordres qui se sont succcessivement introduits dans l'exercice de la médecine, chacun gémit de l'espèce d'abandon auquel est livrée la pratique de cet art utile. On soupire après les moyens de remédier à ces abus, mais on ne fait rien ou presque rien pour y arriver.

Les charlatans jouissent avec tranquillité des priviléges qui leur sont assurés par l'effronterie qu'ils mettent à la place de la science. A voir le

affiches qui couvrent les murs de la capitale, on croirait qu'il n'existe de philantropbes que parmi les médicastres, et que s'il est encore des maladies incurables, il faut en chercher la cause dans l'entêtement du public : si les auteurs de ces pancartes diffèrent par les couleurs, ils marchent tous sous la même bannière, tous en veulent à la bourse, et tous, en échange de promesses insidieuses et mensongères, lèvent sur la crédulité une contribution qu'ils affectent de dédaigner. Tous les jours c'est un beaume merveilleux, un elixir nouveau, un sirop pectoral, aujourd'hui c'est le *cérat topique liquide* de l'auteur de la phtisie pulmonaire, demain c'est le *vomi-purgatif* d'un charlatan de la rue de Seine, un autre jour amène un autre secret, et s'il est mort cette année plusieurs personnes de maladies de poitrine, ce n'est pas la faute de MM...... ; ils ont fait parler asssez haut de *leurs pâtes* et de leurs *sirops*. Les journaux les ont assez souvent présentés comme des panacées.

OBSERVATIONS.

Lézards vivans dans l'estomac d'une femme, par le docteur Mattuschka.

Thérèse Schindel, âgé de quarante-quatre ans, vivant dans un pays humide et marécageux, souffrait depuis dix-huit mois d'un mal d'estomac d'une nature particulière. Les douleurs augmentaient par l'usage des acides des substances salées, et surtout prises chaudes. Les anti-spasmodiques la soulageaient momentanément ; le lait froid seul lui procurait un soulagement de quelque durée ; tout autre moyen exaspérait ses douleurs et excitait le vomissement ; le ventre était tendue et météorisé ; il y avait constipation. Fatiguée de tous les remèdes qu'elle prenait inutilement depuis trois mois, je lui administrai trois cuillerées par jour d'une teinture stomachique aloétique ; elle prenait aussi matin et soir une tasse d'une infusion de menthe crépue et de racine de valériane sauvage ; bientôt les douleurs devinrent plus violentes et la constipation plus opiniâtre. Cet état durait depuis sept jours, lorsque la malade prit en une fois quatre cuillerées à bouche de teinture ci-dessus ; aussitôt après elle éprouva pendant quelques minutes des douleurs d'estomac très-violentes, et un certain grattement qui lui fit perdre connaissance. Elle tomba, et en la relevant, elle vomit une espèce de boule verdâtre et visqueuse qui s'ouvrit en la touchant, et laissa voir un jeune lezard vivant, dont le dos était gris, et le ventre blanc était partagé par une ligne orangée. Ce petit animal mis dans un verre d'eau tiède y nagea avec agilité et y vécut onze jours. On en revint à la teinture composée, qui fit rejetter deux jeunes lezards vivans. On continua ce remède encore huit jours, mais il ne fit pas cesser la constipation et ne procura aucun soulagement. La malade refusait toute espèce d'aliment ; elle se contentait de boire chaque jour un peu de vin du Rhin, et elle prenait des pilules composées d'aloës, d'asa fœtida, de castor et d'un extrait amer, et de tems en tems une tasse d'infusion de racine de valériane sauvage.

Ces remèdes lui firent rejetter cinq nouveaux lezards qui n'avaient pas l'agilité des premiers. Elle alla quinze fois à la garde-robe pendant la nuit, et rendit une masse de glaires puriformes mêlées de sang. Je suspendis les pilules, et je donnai une mixture composée d'une décoction de salep avec le kina, de canelle, d'une teinture anodine et de sirop d'écorces d'oranges. Je permis un peu de nourriture et de vin ; mais les douleurs reparurent avec le *grattement*. Je prescrivis de nouveau les pilules ; mais comme elles restèrent sans effet, je lui administrai une emulsion faite avec deux gros d'huile de thérébentine, un jaune d'œuf et de l'eau de menthe ; elle en prenait trois cuillerées toutes les heures. A la seconde prise les douleurs et le *grattement* devinrent si violens, que la malade faillit périr dans les convulsions les plus effrayantes. On lui frictionna la région de l'estomac avec l'éther sulfurique, et on lui fit prendre tous les quarts d'heure une cuillerée d'une mixture composée d'eau de canelle, d'eau de menthe, de teinture de castor, d'éther sulfurique et de sirop d'écorces d'oranges.

Les accidens cessèrent au bout de six heures, et elle vomit trois lézards morts. La douleur ayant presqu'entièrement disparu, je fis cesser l'émulsion, pour recommencer la mixture de kina, je permis des crêmes d'orge et du vin. Les forces revinrent promptement, et au bout de quinze jours la malade put quitter le lit; elle se plaignait seulement de quelques nausées et d'un peu de constriction à l'estomac. Le dernier symptôme augmentait aussitôt qu'elle voulait prendre en une seule fois plus de quatre cuillerées d'un aliment quelconque. Comme la langue était très-chargée, et qu'il existait des maux de tête continuels, j'administrai un vomitif, il fit rendre une grande quantité de matière glaireuse et purulente, un grand lézard et cinq petits, quelques caillots de sang et plusieurs lambeaux d'une peau tendineuse qui avait plus d'un pouce de largeur. La constriction de l'estomac disparut entièrement, et cette infortunée put alors supporter un peu de nourriture, quoiqu'elle n'eût aucun appétit; elle se livra à quelques travaux de ménage; mais un soir ayant dépassé la quantité ordinaire de ses alimens, elle eut un fort vomissement pendant la nuit, le lendemain il ne lui resta qu'une douleur d'estomac qui se répétait après avoir mangé quelque chose. Cependant le sommeil, dont elle avait été complettement privée, même avec le secours de l'opium pendant tout le cours de sa maladie, ne revint pas. Je palpai la région du foie, et la trouvant douloureuse, je conseillai les pilules suivantes, dont elle prit six chaque jour, buvant après une tasse d'infusion de fumeterre, de mélisse et camomille.

R. Poudre de rhubarbe. } 2 gros.
Savon de Venise. . . . }
Extrait de ciguë. . . . . } 1 gros.
de grand chélidoine. . }
Mercure soluble de Hehneman, 12 grains.

On lui fit des frictions sur la région du foie avec la pommade mercurielle et le muriate d'ammoniaque.

La salivation arriva au bout de trois jours, la cessation des frictions et un purgatif fit disparaître cet accident.

J'abandonnai le mal aux seuls efforts de la nature; mais la constipation reparut, et l'appétit cessa. Je recommençai la mixture amère avec l'aloës, puis un vomitif qui lui fit rendre une quantité si prodigieuse de partie de lézards que je pus en remplir une demi-bouteille. Trois jours après ce vomissement la malade eut la figure, les mains et le ventre très-gonflés; le corps prit une teinte jaune foncée et plusieurs vésicules remplies d'un ichor jaunâtre se remarquèrent sur le visage et dans la bouche. Les amers diurétiques firent disparaître ces accidens en huit jours, et la malade se crut enfin débarrassée de ses maux. Je la mis au lait, et lui conseillai, pour tout moyen, une nourriture mucilagineuse et un peu de viande.

Le 12 décembre elle fut prise d'un violent accès de fièvre avec soif, céphalalgie, pesanteur d'estomac et envies continuelles de vomir. Un émétique lui fit rejetter onze lézards, qui, quoique très-ramollis, étaient encore entiers.

Les vésicules reparurent aussitôt après sur la peau et dans la bouche, le corps reprit une couleur jaune, les diuretiques amers eurent le même succès que la première fois. L'appétit cependant resta nul, le sommeil ne revint pas, la constriction de l'estomac reparut, ainsi que le grattement, elle recommença l'émulsion aloëtique, l'infusion de valériane, et bientôt elle vomit un lézard vivant; ce vomissement fut suivi d'un soulagement marqué, mais qui fut de courte durée, car elle rendit en trois morceaux un lézard tacheté de noir et plus grand que tous ceux rejetés jusqu'alors. Je découvris au milieu des glaires une vessie renfermant une grande quantité de petits corps mous semblables à des grains de millet, et contenant un liquide rougeâtre.

Les forces de la malade revinrent après cette crise; elle se crut régénérée, mais au bout de quelques mois, pendant lesquels la constriction de l'estomac avait souvent existé, tous les accidens reparurent.

On recommença l'emulsion et l'infusion; au

bout de trois jours elle vomit un lézard vivant, qui fut conservé dans l'eau tiède pendant cinq jours. Vingt grains d'ipécacuanha et un grain de tartre émétique procurèrent l'évacuation d'une eau roussâtre dans laquelle on trouva quatre lézards morts. Les accidens cessèrent pendant cinq mois. Un jour, après avoir mangé une soupe au riz, elle se plaignit d'un mal-aise général; une infusion tiède de camomille lui fit vomir une grande quantité d'une peau velue; la constriction de l'estomac s'exaspéra sous l'influence des substances chaudes, et ne cessa que par l'usage du lait froid. On abandonna les médicamens, et pendant trois mois que la malade ne fit rien, on observa ce qui suit: Le lait, les bouillons, les soupes ne déterminaient pas de douleurs, tandis que le pain, le bœuf, les pommes-de-terre et tous alimens d'une digestion tant soit peu difficile augmentaient la constriction de l'estomac. Elle suivait ce que l'expérience lui avait appris, et ne prenait de nourriture que ce qu'il lui en fallait pour soutenir ses forces, lorsque tout-à-coup elle se trouva mal plusieurs fois dans la journée, et eût de fortes attaques de nerfs. Elle prit de l'infusion de valériane avec la teinture de castor; mais les accès continuant d'avoir lieu, quoiqu'on augmentât les doses de ces médicamens, on lui administra l'asa fœtida, l'extrait de valériane, le castor et le musc; on continua pendant un mois, que les accès revinrent toutes les nuits. Cependant les forces se soutenant, on suspendit les médicamens.

Les symptômes causés par la présence des lézards reparurent; la malade prit de son chef une demi once d'essence de thérébentine à la fois. La douleur cessa une heure après, mais Thérèse Schindel éprouva une forte diarrhée qui la soulagea beaucoup; depuis cette époque cette pauvre malade a repris ses occupations accoutumées, et, malgré ses souffrances, presque continuelles, elle refuse toute espèce de médicamens.

Cette observation extraordinaire, dont la suite nous est promise par le D. *Kottnauer* paraît invraisemblable; cependant, comme elle est attestée par des hommes dignes de foi, nous nous sommes permis de la rapporter: du reste elle n'est pas la seule, on trouve des observations de lézards rejettés par le vomissement, et le célèbre *Weikard*, dans ses Mélanges de médecine, cite l'histoire d'un cordonnier qui devint stupide, éprouva un gonflement des pieds, du corps et du visage, dont il n'obtint la guérison qu'après avoir vomi plusieurs lézards.

N. Bibl. Germ.

BIBLIOGRAPHIE.

Sous le titre de Phitographie médicale, M. le docteur Roques va publier incessamment l'histoire des plantes héroïques et des poissons tirés du règne végétal, elle sera ornée de figures coloriées de grandeur naturelle. Cet ouvrage important, de format grand in-4°, se composera de trente-six livraisons qui se succéderont de mois en mois. chacune d'elle contiendra cinq planches et environ trois feuilles de texte, imprimées en caractères neufs, cicéro, sur papier fin grand raisin, par M. Didot jeune. Les figures, gravées d'après les originaux, seront imprimées en couleur et retouchées au pinceau par les premiers artistes en ce genre Chaque planche offrira une plante de grandeur naturelle, accompagnée du fruit et des détails botaniques de la fleur.

Les trois premières livraisons paraîtront à la fois le premier juin prochain: elles sont consacrées à l'histoire des champignons vénéneux.

Le prix de chaque livraison est fixé à 7 francs pour les personnes qui souscriront avant cette époque. Passé le premier juin, le prix sera de 8 fr. Il sera tiré quelques exemplaires petit in-folio, sur très-beau papier vélin satiné, dit *nom de Jésus*. Le prix de chacune de ces livraisons est de 36 fr. Le nombre en est invariablement fixé à trente-six.

On souscrit à Paris, chez l'auteur, Joseph *Roques*, rue de Louvois, N. 5; chez H. *Nicolle*, libraire, rue de Seine, N. 12; et chez *Hacquart* jeune, rue des Maçons-Sorbonne. N. 13.

DE L'IMPRIMERIE DE HOCQUET, RUE DU FAUB. MONTMARTRE, N°. 4.

N°. XII. — (48e ANNÉE.) — 25 Avril 1821.

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL *de tout ce que la Médecine, aidée des sciences naturelles peut offrir de plus avantageux pour prévenir et guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Les névralgies, malgré les caractères qui leurs sont particuliers, ont été confondues souvent par des hommes de mérite avec d'autres maladies ; ainsi, il est arrivé quelquefois de prendre une névralgie faciale pour une odontalgie, un rhumastisme, un engorgement du sinus maxillaire, une carie des dents, une crampe musculaire. Ces mèprises prouvent la difficulté du diagnostic, elles doivent rendre les médecins attentifs et prudens, elles imposent l'obligation de séparer les épiphénomènes de l'affection principale, et de porter spécialement ses vues sur le génie de la maladie.

MÉDECINE PRATIQUE.

Névralgie faciale, tic douloureux, traitée avec succès par l'extrait de jusquiame noire, combiné avec des antispasmodiques.

Thomas, soldat de la garde royale, âgé de 30 ans, d'un tempérament robuste, mais irritable et très-mobile, était tourmenté depuis huit mois, d'une douleur très-vive à la face. L'application des sangsues sur l'endroit douloureux n'avait produit qu'une légère amélioration, lorsqu'il fut reçu à l'hôpital du Gros-Caillou. Les symptômes de la maladie étaient les suivans : douleur fort aigue à la face, partant du trou sus-obitaire, et s'étendant à la joue gauche, en suivant la direction des nombreux filets du nerf maxillaire supérieur qui se distribuent au muscle releveur propre de la lèvre supérieure, aux muscles canin, triangulaire du nez, grand zigomatique et buccinateur, aux tégumens du nez, de la lèvre et de la joue ; enfin, aux membranes buccale, gengivale, etc., etc., et établissent des rapports avec les rameaux des nerfs nasal, facial, etc. Les accès se renouvellaient toutes les vingt-quatre à trente-six heures, et pendant leur durée, qui était de quatre à six heures, la paupière inférieure, la peau du nez, les muscles de la lèvre inférieure étaient agités de mouvemens convulsifs très-marqués et fort incommodes. Les grosses dents supérieures étaient douloureuses, et lorsque l'accès était violent, toute la face et la partie gauche supérieure du cou entraient en convulsion. Quoique toutes les fonctions se fissent avec régularité, le malade était fatigué à la suite des accès, et l'appétit était presque nul. Les intermissions étaient complètes. On appliqua plusieurs fois des sangsues sur le trajet du nerf qu'on soupçonnait affecté, on fit prendre des bains de pieds irritans et on administra des boissons délayantes et laxatives. La saignée locale modérait toujours les accès, mais comme ils revenaient plus fréquemment, on cessa d'y avoir recours. On employa les antispasmodiques, ils procurèrent un peu de mieux ;

cependant, ennuyé de la longueur du traitement, Thomas sollicita sa sortie.

Rentré à l'hôpital, le 14 février 1821, plus malade qu'il n'en était sorti, M. *Regnault*, médecin en chef, le soumit au traitement suivant :

Thomas mangea peu pendant trois jours, il prit des boissons rafraîchissantes et anti-spasmodiques, et matin et soir on lui donna un scrupule de valériane en poudre.

Le quatrième jour il commença l'usage des pilules, faites avec parties égales de valériane pulvérisée, d'oxide de zinc sublimé, et d'extrait de jusquiame noire.

On lui en administra d'abord une le matin et une le soir, pendant quatre jours; puis deux, puis trois, et enfin quatre chaque fois, ce qui portait à huit grains, par jour, l'extrait de jusquiame noire.

On n'observa rien de particulier jusqu'au 28 février, les accès étaient toujours aussi forts, seulement ils revenaient moins souvent. De légers accidens, qui décélaient l'action du narcotique sur le système nerveux, déterminèrent M. le docteur *Regnault* à suspendre, pendant quatre jours, l'usage des pilules; il s'occupa de calmer leur effet par des boissons délayantes et acidulées.

Le 5 mars on reprit l'usage des pilules, on en administra deux le matin et deux le soir. Le 7 on en donna trois et on augmenta successivement d'une pilule chaque jour jusqu'au 10.

Le nombre fut alors de dix par jour, on le continua, et on ne s'aperçut d'aucun accident, les accès s'affaiblirent, et le 16 mars ils ne reparurent plus. Les pilules furent continuées jusqu'au 22, et le 23 *Thomas* sortit de l'hôpital parfaitement guéri.

Le traitement a duré trente-huit jours; pendant tout ce tems le malade n'a pas bu de vin, on le remplaçait par le lait, il a fait usage d'une décoction de valériane et de feuilles d'oranger, et il a pris trois gros, ou environ, d'extrait de jusquiame noire.

Tous les médecins conviennent que la névralgie, quel que soit son siége, est une affection cruelle et ordinairement très-rebelle, aussi a-t-on conseillé pour la combattre des moyens de toute espèce. On a vanté tour-à-tour les saignées locales, le quinquina, l'infusion vineuse de valériane, de pivoine, l'émétique, l'application d'un bandage compressif, l'opium, seul ou uni au camphre, la cigue, le castoréum, l'assa fœtida, l'extrait de datura stramonium, la cautérisation, la section du nerf affecté.

Nous devons savoir gré à M. le docteur *Regnault* de ce qu'il a préféré, aux secours toujours douloureux de la chirurgie, un moyen qui dans des mains habiles ne peut présenter de danger. Nous sommes loin de croire qu'il soit possible de reprocher la moindre précipitation à l'auteur de cette observation. L'emploi de l'extrait de jusquiame noire dans le traitement des névralgies, n'est pas nouveau. Les pilules de M. *Meglin* de Colmar, auxquelles on doit des guérisons nombreuses, sont composées d'extrait de jusquiame noire, d'oxide de zinc et de poudre de valériane; elles ont déjà procuré des guérisons nombreuses et il est digne de remarque qu'elles ont presque toujours apporté un soulagement marqué, lorsque la cure n'a pas été complète.

Que l'extrait de jusquiame noire, administré seul, agisse plus lentement que lorsqu'il est uni à d'autres substances, qu'il emprunte de nouvelles propriétés ou bien une nouvelle énergie de son union avec l'oxide de zinc et la poudre de valériane; c'est à l'expérience à nous l'apprendre, et le moyen le plus sûr pour le savoir promptement, c'est de répéter les essais toutes les fois que les circonstances s'en présenteront.

M. le docteur *Desruelles*, à qui nous devons cette observation, ne croit point, du reste, à la vertu spécifique de la jusquiame noire seule ou combinée dans le traitement des névralgies, mais desirant que les observations de M. le docteur *Lassere*, ne soient pas perdues, il cherche à fixer l'attention des médecins praticiens sur l'emploi de ce moyen, peut-être trop négligé.

CHYMIE.

Analyse des eaux minérales de Molitx, précédée d'un coup-d'œil sur les Pyrénées orientales, par J. S. E. Julia, anc. prof. adj. de chimie pharmaceutique, à Paris, etc., etc.

Les eaux minérales de Molitx tirent leur nom d'un village situé dans la partie moyenne du *Canigou*, montagne des Pyrénées, qui ne le cède pour l'élévation qu'au pic du midi. Ces eaux proviennent de trois sources. La principale, c'est-à-dire la plus abondante et la seule usitée, se distribue dans neuf cabinets, pourvus chacun d'une baignoire en marbre. Sa température est de 29 degrés. La seconde, connue sous le nom d'*eau sulfureuse froide*, ne marque que 22 degrés; la troisième, dite source de *Mamet*, du nom de son propriétaire, qui en avait commencé l'exploitation, est de 28 degrés.

Les eaux de ces trois sources sont claires, incolores, d'un goût et d'une odeur sulfureuse, très-prononcée; elles charient quelques matières muqueuses qui, séchées sur le papier, brûlent en répandant l'odeur de l'acide sulfureux. L'usage médical de ces eaux paraît ne pas remonter au-delà du milieu du siècle dernier, puisque *Carrere* se vante de les avoir fait connaître. Quoique la première seule ait été analysée; l'essai des réactifs semble démontrer entre elles une parfaite identité.

Vingt-huit litres de l'eau de la fontaine principale ont fourni, gaz hydrogène sulfuré, 96 pouces cubes, ou sept litres et demi; c'est-à-dire un peu plus du quart du volume de l'eau qui le contenait; gaz acide carbonique, 13 pouces et demi cubes, ou un litre et demi.

Hydrochlorate de soude	5,20
Sulfate de soude	1,50
Carbonate de soude	3,90
Idem. de chaux	0,05
Silice	0,93
Perte	0,42
	12,00

Réflexions du Rédacteur. — Depuis que la chimie a porté le flambeau de l'analyse dans l'étude des eaux minérales, on apprécie mieux leurs propriétés médicales, et la routine préside moins souvent à leurs emploi; il semble aussi que les eaux se multiplient, et chaque jour on fait en ce genre des découvertes qui promettent de nouvelles richesses. Lorsque la commission à laquelle le Gouvernement a confié l'inspection générale des eaux minérales, aura répété l'analyse de toutes celles qui sont répandues en France, lorsqu'elle aura recueilli des observations exactes, qu'elle les aura réunies en un corps de doctrine, il est probable que nous posséderons un moyen thérapeutique fort important. Si, dans les tems ordinaires, et maintenant encore on ne retire pas des eaux minérales tous les avantages qu'on peut s'en promettre, il faut en accuser la légèreté des médecins, l'indifférence avec laquelle ils ordonnent ce secours, et non pas son impuissance.

Observations relatives à la longueur de la vue des différentes personnes, par James Ware.

Ce mémoire contient beaucoup de faits intéressans sur lesquels nous passerons pour arriver aux conclusions qui le terminent.

La myopie existe rarement chez les enfans et surtout avant l'âge de dix ans; elle affecte bien plutôt les enfans des riches que ceux des classes inférieures. Les verres concaves n'ont jamais ou presque jamais diminué cette affection avant l'âge.

2°. Quoique l'effet ordinaire de l'âge sur les yeux bien constitués, soit de nécessiter l'usage des verres concaves, pour voir distinctement les objets rapprochés; quelquefois cependant, même après cinquante ans, et après s'être servi de verres concaves pendant long-tems, non-seulement les yeux cessent d'en obtenir quelque avantage, pour les objets rapprochés, mais encore ils ont besoin de verres convexes, pour voir distinctement les objets éloignés.

3°. Ce changement, dont il n'est pas toujours possible de connaître la cause, dépend quelque-

fois de l'usage du microscope continué plusieurs jours de suite.

4°. On voit des exemples de personnes âgées de quatre-vingt à quatre-vingt-dix ans, dont les yeux, accoutumés depuis long-tems aux verres très-convexes, ont cessé d'en retirer de l'avantage, pour lire et pour écrire, et ont pu, sans leur secours, voir les objets, soit voisins, soit éloignés, presque aussi bien que dans leur jeunesse. La cause de cette amélioration n'est pas facile à trouver ; cependant on croit généralement qu'elle est produite par l'absorption d'une partie de l'humeur vitrée de l'œil, absoption qui permet à l'organe de s'alonger de manière à compenser l'applatissement de la cornée ou du crystallin.

Trans. philosoph.

De la propriété fébrifuge des baies du Poivrier.

Le poivre avait déjà été employé anciennement comme fébrifuge ; mais il avait été abandonné et il ne fallait rien moins que la réputation méritée du célèbre Franck, pour parler de ce remède.

Ce savant praticien a traité, à l'aide du poivre, soixante-dix fiévreux, dont cinquante-deux étaient atteint de fièvre tierce, dix de fièvre quotidienne, et huit de fièvre quarte. Il s'est assuré que ce médicament fait disparaître la fièvre chez la plupart de ces malades, après le second ou le troisième accès, sans produire aucune sensation désagréable ; les rechutes sont en général fort rares.

Il avait soin de varier les doses en raison de l'âge et du tempérament ; mais, en général, la dose était de six à dix grains de poivre deux fois par jour.

BIBLIOGRAPHIE.

Traité de la maladie scrofuleuse par C. G. Hufland, *médecin du roi de Prusse, traduit de l'allemand sur la troisième édition, et accompagné de notes par* J. B. Bousquet, *Docteur-Médecin, membre de la société de médecine de Paris : suivi d'un mémoire sur les scrofules ; avec quelques réflexions sur le traitement du cancer, par M. le docteur* Larrey.

L'ouvrage que nous annonçons est un de ceux qui vont le plus directement à prouver que les vices de théorie n'introduisent pas toujours, dans l'exercice de la médecine, des inconvéniens aussi graves qu'on le pense ordinairement, si le praticien a soin de prendre l'observation pour guide de sa conduite. C'est au moins l'opinion qu'on peut se former, après avoir lu le traité de M. *Hufeland.* Ce célèbre praticien fait consister la maladie scrofuleuse dans *une atonie profonde du système lymphatique, accompagnée d'une irritation spécifique de ce même système et d'une altération particulière de la lymphe.*

Nous croyons inutile de nous arrêter aux causes prochaines et à la nature de cette funeste maladie ; il nous suffira d'observer qu'il est très-difficile de rapporter à l'atonie profonde du système lymphatique, les phtisies scrofuleuses, les tumeurs blanches des articulations, qui attaquent des sujets d'une constitution sanguine, et qui sont dans toute la force de l'âge. Il nous semble plus avantageux d'entrer dans quelques détails sur les causes éloignées, sur le diagnostic, et sur le traitement qui convient à cette affection.

Au nombre des causes éloignées, on compte l'hérédité que personne ne conteste plus, la siphilis, transmise par les parens aux enfans, l'allaitement artificiel, l'abus des farineux non fermentés, les alimens aqueux, peu nourrissans, l'habitation dans des lieux bas, humides, peu aérés et mal éclairés. A ce sujet M. *Hufelaud* se plaint que l'influence de la lumière, sur les qualités de l'air, et la production des scrofules n'a pas été assez appréciée. Il compare un scrofuleux, qui a contracté la maladie pour avoir vécu dans un lieu privé des rayons solaires, aux végétaux qui s'étiolent et dépérissent dans des conditions semblables. Les vers intestinaux, l'abus des médicamens, surtout des purgatifs et des narcotiques chez les enfans ; les contentions pré-

coces de l'esprit ; le défaut d'exercice, l'abus de la chaleur, l'habitude de la masturbation, les jouissances vénériennes prématurées, les passions froides doivent encore figurer parmi les causes éloignées. On doit ajouter à ces causes, déjà nombreuses, les révolutions de l'âge, le développement trop rapide du corps, les coups, les chutes; les maladies incomplètement terminées, etc.

Les rapports qui existent entre les scrofules et le goître, ont engagé M. Hufeland à en dire quelque chose, mais une note du savant traducteur de cet ouvrage donne à l'article un très-haut dégré d'intérêt.

Nous devons encore signaler les observations de l'auteur sur les éruptions cutanées qui se développent particulièrement à la tête chez les jeunes scrofuleux, sur les flux muqueux des yeux, des oreilles, et quelquefois même des bronches, qui ont, avec le vice scrofuleux, une liaison manifeste, quoique trop souvent méconnue. On lira avec beaucoup de fruit la description de l'ophtalmie scrofuleuse dont l'exactitude et la précision sont admirables, et enfin l'article où ce célèbre praticien parle de l'influence que la diathèse scrofuleuse exerce sur le développement des diverses affections nerveuses qu'elle tient sous sa dépendance, et qui ne cèdent qu'au traitement indiqué par l'affection scrofuleuse elle-même.

La maladie qui nous occupe est naturellement divisée en trois périodes; la première est signalée par une disposition; dans la seconde, il y a manifestation des symptômes; la troisième est déjà marquée d'une désorganisation.

Les signes qui caractérisent la maladie scrofuleuse ne sont pas encore manifestes dans la première période, mais déjà on peut la soupçonner à l'habitude extérieure du corps, au facies du sujet, au développement irrégulier des organes, à l'altération des facultés digestives, à divers genres d'incommodités liées à la diathèse scrofuleuse; et enfin à une espèce de fièvre dont il est difficile de déterminer le caractère.

La seconde période se reconnaît à la tuméfaction des glandes, aux éruptions qui se manifestent à la tête, aux flux muqueux des yeux, des oreilles, des bronches, à la tension et à la dureté du ventre, aux tumeurs lymphatiques, enfin aux ulcères scrofuleux.

Dans la troisième période, la maladie passe du système lymphatique aux autres systèmes, le malade marche à sa désorganisation; alors surviennent l'atrophie mesenterique, appelée vulgairement *carreau*, les tumeurs blanches des articulations, les luxations spontanées, le rachitisme, les phtisies scrofuleuses, etc.

Ce que nous avons vu du traité du professeur de Berlin est important sans doute; mais la partie qui nous reste à examiner nous semble présenter encore un plus grand intérêt; c'est celle où il est question du traitement, seul but des pensées et des efforts du véritable médecin.

Le traitement de la maladie scrofuleuse se divise en hygienique et en pharmaceutique. L'éducation physique qui n'est qu'une portion de l'hygiène, peut détruire la disposition aux scrofules et jusqu'au vice scrofuleux, si elle est aidée par une habitation saine, une exposition bien aérée, un exercice soutenu, des alimens toniques et des soins de propreté; tandis que le défaut d'exercice, un air mal sain, une mauvaise nourriture, une habitation humide, l'omission des bains, des lotions, l'habitude de faire coucher les enfans sous la plume, de bassiner leurs lits, de les tenir toujours très-chaudement et dans des réduits obscurs, peuvent rendre scrofuleux ceux qui jouissent de la meilleure santé.

Mais ces dangers sont connus de tous les médecins aussi bien que les règles au moyen desquelles on parvient à les écarter.

M. *Hufeland* commence en général le traitement des scrofuleux par les émétiques et les purgatifs, à moins d'une grande faiblesse ou d'une extrême sensibilité des organes de la digestion. Il donne la préférence à un mélange de tartre stibié avec l'épécacuanha, et dans la classe des purgatifs il choisit la rhubarbe, le jalap, l'aloës, etc., etc.; il recommande même les préparations résineuses de ces substances, lorsque le ventre est pares-

seux. Combinées à très-petites doses avec les extraits amers; elles relèvent le ton des viscères, et déterminent l'expulsion des vers intestinaux. La rhubarbe lui paraît surtout très-convenable dans l'atrophie mésentérique ou le carreau : lorsqu'il n'y a pas une irritation trop vive; il donne chaque jour quelques cuillerées de la teinture vineuse de *Darel* dont il fait un cas tout particulier; on retire aussi de grands avantages de l'eau de rhubarbe coupée avec le vin.

Le professeur de Berlin compte beaucoup sur l'antimoine et sur diverses préparations de ce métal; il attribue à ce médicament la propriété *spécifique* de faciliter la résolution des engorgemens lymphatiques, et de rétablir les secrétions, en rendant les organes à leur état naturel; mais, comme, à la longue, il peut affaiblir la constitution par la débilité qu'il introduit dans les systèmes de la digestion et de la transpiration; il est nécessaire de l'associer aux toniques. Le sulfure d'antimoine lui semble préférable au soufre doré, au vin émétique et aux sels-antimoniaux; tous sont irritans et ne peuvent convenir que chez des sujets d'une constitution molle, et peu disposés aux inflammations.

Le mercure a également produit de très-bons effets entre les mains de l'auteur; il lui a servi à dissiper promptement des engorgemens, des opthalmies et des éruptions scrofuleuses : avec ce moyen il a souvent triomphé des affections nerveuses dépendantes du vice scrofuleux. Il est toujours utile de combiner le mercure avec des médicamens propres à calmer la sensibilité chez les sujets irritables. Ces médicamens sont l'opium, la jusquiame, la bella done, la ciguë, etc., etc. L'administration du mercure demande, en général, beaucoup de prudence;mais il en faut surtout chez les individus disposés à la phtisie à pulmonaire, ou menacés de scorbut ou sujets à des hémoragies fréquentes.

Le muriate de Baryte auquel on a attaché dans un tems une importance qu'on lui a peut-être retiré trop promptement, occupe une place distinguée dans la matière médicale anti-scrofuleuse de M. le docteur *Hufeldnd*; il l'emploie chez les sujets très-irritables dans les cas où les scrofules occupent les yeux, la poitrine, dans les engorgemens des glandes, les ulcérations de la peau, les ophtalmies, dans la première période de la phtisie; il en fait dissoudre un demi-gros dans une once d'eau distillée, et il donne cette solution depuis dix jusqu'à cinquante gouttes, suivant l'âge. Si on veut augmenter son énergie, on combine le muriate de Baryte avec le muriate de fer à parties égales, et on l'administre aux malades affaiblis, exempts d'irritation. On prête une grande activité à la solution de muriate de Baryte dans les maladies de la peau en ajoutant trois gros de vin émétique par once.

Le muriate de chaux est plus irritant que le muriate de Baryte; il excite vivement les sueurs et les urines, et son usage exige les plus grandes précautions.

Le quinquina, le fer, le café de glands, la gentiane, le houblon, la douce amère, la ciguë, la jusquiame, les alcalis, le gaïac, les extraits amers, les eaux minérales, les bains, l'eau de mer, etc., ont été administrés tour à tour suivant les indications présentées par l'intensité des scrofules, la forme de cette maladie, l'âge, la constitution du malade et la sensibilité de l'organe affecté.

Quoique le quinquina soit le tonique par excellence, il est rarement employé seul, il est plus ordinaire de le combiner avec d'autres moyens; ainsi on peut mêler son extrait avec quelques préparations martiales, surtout après avoir calmé les symptômes d'irritation. Le fer seul en substance réduit en poudre impalpable, ou l'oxide noir de fer incorporé dans un extrait amer, convient particulièrement dans les cachexies du système lymphatique, lorsque la maladie est la suite d'un long séjour dans des lieux humides et mal aérés, lorsqu'il est nécessaire d'imprimer une secousse et de ranimer l'action des forces vitales; mais il n'est jamais mieux indiqué que dans le rachitisme.

Le café de glands est moins stimulant que les infusions des autres toniques; son principe astrin-



gent est uni à un principe huileux qui tempère ce que cette substance peut avoir de trop irritant; c'est un bon stomachique et un aliment nourrissant dont l'auteur paraît avoir obtenu de grands succès, non-seulement pour relever le ton des organes de la digestion; mais encore pour combattre les obstructions du mésentère, lorsqu'elles sont entretenues par l'atonie. On connaît les avantages que savait en retirer *Marx* dans le traitement du carreau.

La gentiane, le houblon, la douce amère, le sassafras, l'aunée trouvent aussi leur place dans le traitement de la maladie scrofuleuse; on emploie utilement les médicamens auxquels on donne le nom de fondans, comme la ciguë, la jusquiame, ceux qu'on appelle absorbans, sudorifiques, etc.; mais c'est autant d'indications dont il faut lire les détails dans l'ouvrage même.

L'usage de l'eau de mer et des eaux minérales ne nous paraissent pas avoir fixé l'attention de M. *Hufeland* d'une manière proportionnée à l'importance de ces moyens. Cet oubli n'a pas échappé à M. le docteur *Bousquet*, et, dans une des notes dont il a su enrichir sa traduction, il nous rappelle les éloges donnés par *Bordeu* aux eaux minérales ferrugineuses, sulfureuses et salines, et les observations importantes de M. *Delpech* sur l'usage de l'eau de mer, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Ce secours, sous forme de bains et de douches, a produit des effets étonnans dans le carreau, lors même que la fièvre hectique, le dévoiement et l'infiltration des extrémités annonçaient de grands désordres; l'efficacité des bains de mer a été surtout remarquable dans la carie des os, dans les tumeurs blanches des articulations, dans la maladie vertébrale, etc.

L'auteur parle bien de quelques moyens extérieurs et du traitement local des symptômes scrofuleux; mais ce qu'il en dit nous paraît au-dessous de ce que nous trouvons dans les écrits des médecins français, il ne compte pas non plus assez sur les ressources de la chirurgie quand la médecine est impuissante. Le traducteur à qui nous devons déjà tant de notes intéressantes nous paraît avoir parfaitement rempli cette lacune: il décrit aussi dans le plus grand détail les résultats obtenus de l'éponge calcinée, de l'oxide de zinc, du muriate d'or, etc., etc., dans le traitement du goître, et il présente les observations de M. Coindet sur l'emploi de l'iode contre la même maladie.

On lira à la suite de cet ouvrage un mémoire de M. *Larrey* sur l'extirpation d'une tumeur scrofuleuse qui, suivant ce chirurgien, *dégénérait en cancer*. M. le docteur *Bousquet* fait à ce sujet des réflexions aussi savantes que judicieuses, et il ajoute en cela aux obligations que tous les médecins français ont contracté envers lui pour l'excellente traduction dont il a enrichi notre littérature et notre pratique médicales.

De l'influence des nerfs sur l'action des artères; par sir Ev. Home.

On croit, généralement, que les pulsations des artères, correspondent par leur fréquence avec les contractions du ventricule gauche, et comme les pulsations artérielles continuent d'avoir lieu dans les membres même paralysés, on a pensé que l'action de ces vaisseaux est indépendante de l'influence nerveuse.

Sir Home cherche a démontrer que les nerfs qui accompagnent les artères, règlent leurs action et que c'est sous leur influence que le sang est distribué en différentes portions dans les diverses parties.

L'auteur s'étant déjà apperçu, dans plusieurs circonstances; que le battement des artères était plus violent lorsque les nerfs sont irrités, a fait, pour établir son opinion, des expériences directes en présence de plussieurs personnes, et notament de M. Brodie.

Il découvrit l'artère carotide d'un chien, il en sépara la paire vague et le nerf sympathique par l'interposition d'une sonde et toucha ces nerfs avec de l'alcali, bientôt les battemens de l'artère devinrent plus distincts, plus violens et plus forts. Cet état cessa au bout de cinq minutes.

La même expérience répétée sur un lapin à qu l'on sépara les deux nerfs l'un de l'autre, donna le même résultat, tandis que l'irritation du nerf vague ne produisit pas d'effet sur l'artère; preuve assez évidente que les changemens dans l'action de l'artère ne dépendent pas de l'irritabilité in-hérente au vaisseau, mais bien de l'influence des nerfs.

Sir HOME entoura, ensuite, le poignet d'un homme avec une vessie pleine de glace et au bout de cinq minutes, les battemens du pouls y étaient beaucoup plus forts qu'au poignet opposé. Il arriva tout le contraire, en remplaçant la glace par de l'eau aussi chaude qu'on put la supporter. Le résultat de ces expériences répétées plusieurs fois sur des individus différens fut constament le même.

Ces expériences, qui tendent à soustraire la circulation de la dépendance entière du cœur et des artères, répandent beaucoup de lumières sur la circulation, et ses varations, sur les sécrétions, sur l'érection, sur la circulation collatérale, sur la congellation dans les parties mortifiées, sur l'accroissement, sur la formation des tumeurs, sur la régénération dans certains animaux, etc.

Transactions philosophiques.

Un fait, communiqué à la société de médecine de Lyon, par le docteur *Parat*, prouve que l'application du cautère actuel sur une plaie faite par la morsure d'un chien enragé, peut devenir utile long-tems encore après la morsure, et qu'il ne faut jamais balancer à faire usage de ce moyen énergique à quelque époque que ce soit de l'accident.

Le 22 mars 1818, un élève de l'école vétérinaire ayant été mordu, par un chien enragé, au doigt indicateur de la main gauche, près de l'articulation de la seconde avec la troisième phalange, se lava sur-le-champ avec du vinaigre et s'appliqua lui-même, quelques minutes après, le cautère actuel. Le doigt devint chaque jour plus douloureux et plus gonflé, malgré les moyens antiphlogistiques et calmans; on fit, le 28, une application de potasse caustique sur chaque ouverture de la morsure principale. Dès le lendemain le gonflement cessa avec la douleur; quelques jours après les escharres tombèrent et l'ulcère se cicatrisa. Les accidens reparurent vers la fin du mois de juin, on fit une nouvelle application du caustique, auquel on eut encore recours à la fin d'octobre. Le résultat de ces diverses applications fut toujours le même, et depuis, la santé de cet élève s'est maintenue dans un bon état.

SOUSCRIPTION.

AVIS ESSENTIEL. — La Gazette de Santé paraît trois fois par mois, les 5, 15 et 25. Le bureau général est chez M. PILLIEN, médecin, propriétaire rédacteur, rue Saint-Marc, no 23. C'est à lui seul qu'on doit adresser toutes les demandes, et toutes les reclamations relatives à la rédaction et au service de cette Gazette.

On s'abonne chez M. le docteur PILLIEN, chez tous les directeurs de poste aux lettres, et chez tous les libraires.

Le prix de l'Abonnement à la Gazette de santé est de 18 francs par an et de 10 francs pour six mois. On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter du premier janvier ou du premier juillet.

Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus.

DE L'IMPRIMERIE DE HOCQUET, FAUBOURG MONTMARTRE, N° 4.

N°. XIII. — (48e ANNÉE.) — 5 Mai 1821.

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL *de tout ce que la Médecine, aidée des sciences naturelles peut offrir de plus avantageux pour prévenir et guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Quod ad anni tempora, si quidem hyems sicca et aquilonia fuerit, ver autem pluviosum et australe, æstate necesse est febres acutas oriri, et ophtalmias, et dysenterias, maximè autem mulieribus et viris naturâ humidis.

Quant aux saisons, si l'hiver est sec et froid, le printems pluvieux et austral, on verra nécessairement, dans l'été, des fièvres aiguës, des ophtalmies et des dysenteries, surtout chez les femmes et les hommes d'une constitution humide.

Hipp. aph. 11, sect. 3.

Malades reçus dans les hôpitaux civils de Paris, par les Membres du bureau central d'admission, pendant le mois d'avril 1821.

Fièvres non caractérisées	31
id. gastriques ou bilieuses	219
id. muqueuses	3
id. adynamiques putrides	10
id. ataxiques	4
id. intermittentes de divers types	18
id. catarrhales	53
Inflammations internes	184
Fluxions de poitrine	75
Erysipèles	15
Varioles	0
Douleurs rhumatismales	62
Angines, Esquinancies	23
Catarrhes pulmonaires	259
Diarrhées, dyssenteries	47
Coliques métalliques	11
Apoplexies et paralysies récentes	19
Hydropisies et Anazarques	38
Phthisies pulmonaires	73
Ophtalmies	50
Maladies sporadiques, chroniques ou résultats	387
Total	1581

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.

Depuis le 1er avril 1821, jusqu'au 30 du même mois inclusivement.

Le maximum du thermomètre au-dessus de zéro a été de	20 deg.		
Le minimum au-dessus de zéro a été de	5		6
Le maximum du baromètre a été de	28	2	6
Le minimum du baromètre a été de	27	3	5
Le maximum de l'hygromètre a été de	100		
Le minimum de	83		

CONSTITUTION MÉDICALE.

Maladies régnantes.

Si nous comparons les maladies aiguës du mois de mars avec celles qui ont régné pendant le mois d'avril, nous ne trouvons pas entre elles une grande différence, ni pour le nombre ni pour la nature de chacune, seulement les fièvres gastri-

ques, bilieuses, sont devenues plus communes depuis le milieu du mois; elles composent à elles seules le septième, ou environ, des maladies inscrites sur le tableau des hôpitaux. C'est aussi depuis cette époque qu'on les rencontre plus fréquemment dans la pratique civile.

Quoique nous ne prétendions pas attacher une influence exclusive aux constitutions atmosphériques sur la production des maladies, nous devons cependant faire observer que l'augmentation dans le nombre des fièvres gastriques bilieuses, coïncidant avec la dominance des vents du sud et l'élévation rapide de la température, il est très naturel de penser que les variations de l'atmosphère sont bien pour quelque chose dans la forme et dans le fond des maladies. Nous ne saurions revenir trop souvent sur cette observation dont l'importance n'a pas échappé aux meilleurs praticiens anciens et modernes, parce qu'elle nous semble trop négligée aujourd'hui. La prétention de rapporter toutes les maladies aux irritations, est abusive, ainsi que le traitement qui en découle; et vouloir faire la médecine et toute la médecine avec des sangsues et de l'eau gommeuse, nous semble tout aussi déraisonnable que d'invoquer à tout propos l'opium, le kina et les teintures spiritueuses. . . . . .

Quoi qu'il en soit, nous avons vu des fièvres bilieuses gastriques dont nous avons promptement triomphé, au moyen des émétiques et des purgatifs. Nous n'avons pu trouver dans les signes ordinaires des embarras de l'estomac et des intestins, des symptômes d'irritation propres à nécessiter l'application des sangsues, ni à l'anus, ni sur l'abdomen. Nous n'avons pas craint de donner, pendant le cours de la maladie, des boissons acidulées avec les acides végétaux, et d'abréger le tems de la convalescence par l'usage de quelques infusions légèrement toniques, comme celles de camomille, de petite centaurée, de mélisse etc.

Nous avons rencontré des éruptions cutanées et des érésypèles, qui ont cédé à l'emploi des boissons émollientes; cependant la terminaison n'en a pas été toujours aussi facile, et nous avons trouvé, chez un homme âgé, un érésypèle à la tête, qui a exigé l'application d'un vésicatoire le plus près de la partie affectée. Ce topique, aidé de quelques tisannes laxatives, a rendu régulière la marche de cette maladie qui menaçait de se compliquer avec une fièvre adynamique.

Les angines n'ont pas été généralement accompagnées d'accidens graves, la plupart ont cessé à l'aide des bains de pieds irritans, de boissons rafraîchissantes, et d'un émeto cathartique.

Les saignées locales, dont on se fait un jeu aujourd'hui, sont devenues très-rarement un secours nécessaire. Les catharres pulmonaires se sont montrés rebelles à tous les sirops que la routine et l'ignorance leur opposent, plutôt par cupidité que par désir d'être utile; la plupart ont exigé des applications répétées de vésicatoires, des boissons légèrement excitantes, et des potions avec le kermes minéral, l'oximel scillitique, etc.

La petite-vérole, dont le retour accompagnait ordinairement le printems, avant l'heureuse découverte de *Jenner*, a été fort rare pendant le mois d'avril; on n'a reçu aucune variole dans les hôpitaux de Paris, durant ces trente jours. Cette circonstance suffit pour répondre victorieusement aux objections puériles des détracteurs de la vaccine. Quand il serait vrai, comme on s'efforce de le faire croire depuis quelque tems, que la vaccine n'est pas un préservatif absolu contre la petite-vérole, ne serions nous pas encore assez heureux de trouver, dans une opération facile, simple et sans danger, un moyen assuré de faire, d'une maladie affreuse et meurtrière, une affection benigne et exempte d'accidens.

MEDECINE PRATIQUE.

Contraction spasmodique des muscles élévateurs du bassin du coté droit, simulans une lésion grave des os coxaux, par M. PIORRY, D. M. P.

H. B., âgée de 19 ans, d'une santé jusqu'alors

parfaite, fut atteinte, dans le courant de l'année 1817, d'une affection rhumatismale des membres, de presque toutes les articulations, mais notamment du genou, du coude et de l'épaule.

La constitution de la malade était robuste ; la menstruation assez régulière, elle avait le teint animé, l'appareil vasculaire très-développé, le système musculaire volumineux, quoique la poitrine fût peu spacieuse. Son père venait de succomber à une phtisie pulmonaire, elle demeurait depuis long tems dans un endroit humide.

L'affection fut des plus intenses, et elle exigea plusieurs saignées, des applications répétées de sangsues, des bains, et un grand nombre de vésicatoires; les douleurs étaient excessives, elles privaient H. B. de sommeil et lui arrachaient des cris perçans.

J'observai que les moyens anti-phlogistiques, long-tems continués, non plus que les sudorifiques que je leur substituai ensuite, n'eurent pas une influence marquée sur la marche de la maladie, elle persista trois mois avec violence et une fièvre presque continuelle.

La langue présenta souvent de la rougeur, il y eut à plusieurs reprises des symptômes d'irritation gastro-intestinale, quoique le ventre fût rarement douloureux; mais les symptômes se dissipèrent promptement à la suite de l'administration des secours indiqués.

Il se manifesta de graves accidens vers les organes de la respiration; la douleur, la toux, les crachats sanglans, firent craindre chez la fille une maladie semblable à celle qui venait d'enlever le père.

Cependant l'état de la poitrine devenait meilleur, lorsqu'à la suite de douleurs vives dans les articulations coxo fémorale et femoro tibiale, il se manifesta, dans l'espace d'une nuit, dans l'extrémité inférieure droite, un raccourcissement d'un pouce et demi d'abord, puis de deux pouces. Cet accident me surprit beaucoup, et je crus avoir méconnu une luxation spontanée du fémur, mes craintes tiraient encore un nouveau dégré de force des douleurs que la malade avait ressenties dans la hanche et le genou.

Cependant le pied n'était dévié en aucun sens ; tous les mouvemens de la cuisse sur le tronc étaient possibles et même faciles; la pression de l'aîne n'occasionnait pas de douleur; le grand trochanter conservait ses rapports avec les éminences osseuses situées dans le voisinage, il n'y avait pas de déformation. La malade, étendue sur un lit, avait cette extrémité plus courte que la gauche, mais en mesurant l'espace compris entre l'épine antérieure et supérieure de l'os des iles, et l'extrémité du pied étendu, on trouvait que le membre avait conservé sa longueur naturelle. Ces signes excluaient toute idée de luxation, et il fallait rapporter les accidens à une autre cause.

La maladie provenait-elle de la carie de la symphyse sacro-iliaques, le professeur *Roux*, appelé en consultation, ne trouva, non plus que moi, aucune lésion de l'articulation. Il n'existait ni engorgement, ni crépitation, la pression ne déterminait pas de douleurs. Le bassin, à la vérité, était manifestement plus rapproché du plan supérieur du corps à droite qu'à gauche; mais pendant la durée de l'affection rhumatismale, il ne s'était fait sentir aucune douleur spécialement dans la région sacro coxale.

Voici les réflexions que je soumis à M. *Roux* sur cette singulière affection. Les puissances qui, dans l'état de santé, en se contractant relèvent le bassin par l'influence de la volonté, ne peuvent-elles pas produire un effet semblable par une contraction spasmodique et involontaire.

Dans la station sur les deux pieds, ceux-ci se trouvant rapprochés, si on porte le poids du corps sur une des extrémités inférieures, et qu'on cherche à élever directement l'autre membre, on y parvient facilement. C'est à l'élévation du bassin du côté correspondant que ce phénomène doit être rapporté. La masse commune au sacro lombaire et au long dorsal, le carré des lombes paraissent être les agens de ce mouvement. Ne serait-ce pas par un mécanisme semblable et par l'action des mêmes organes que le raccourcissement de

l'extrémité inférieure droite a eu lieu chez notre malade?

L'affection rhumatismale, l'irritation, l'inflammation musculaire, comme on voudra l'appeler, n'est-elle pas la cause unique à laquelle on doive attribuer les accidens? N'est-ce pas elle qui a déterminé la contraction des muscles élévateurs du côté droit du bassin?

M. *Roux* partagea mon opinion; il fut convenu d'attendre quelques tems avant de prononcer absolument sur le caractère de la maladie. Comme les accidens persévérèrent durant quelques semaines, un moxa fut appliqué au voisinage des parties soupçonnées malades. Peu de jours après, et subitement, le membre reprit sa longueur et sa forme naturelle. Plus de raccourcissement, plus de déformation, la malade pouvait marcher sans boiter: du reste les douleurs musculaires dont elle était tourmentée auparavant avaient diminué d'une manière sensible.

L'ulcère qui suivit l'application du moxa fut entretenu peu de tems, on parvint à diminuer l'état maladif des muscles et des articulations, à l'aide des sudorifiques et des bains de vapeurs, mais un mois s'était à peine écoulé que le membre se raccourcit une seconde fois et aussi subitement que la première. Cet accident fut moins long que le premier, car il se dissipa complètement au bout de quelques jours. Depuis cette époque l'extrémité inférieure droite se raccourcit fréquemment quels que soient les moyens que j'aie employés, et la malade, qui, par nature, est peu disposée à concevoir des inquiétudes, plaisante elle-même sur la singulière affection dont elle est atteinte. Le rhumatisme est peu de chose, la toux et les douleurs de poitrine ne sont pas entièrement dissipées. Depuis dix-huit mois H. B. est sujette à des attaques d'hystérie, qui, d'abord périodiques, se manifestent maintenant à des époques irrégulières.

Tétanos à type intermittent, par M. Horn.

Une jeune fille de dix-huit ans, fortement constituée, et qui avait toujours joui d'une bonne santé jusqu'alors, fut reçue à l'Institut clinique de Berlin, vers la fin de septembre 1819; elle éprouvait, depuis quelques semaines, les accès d'une fièvre tierce, à laquelle elle avait apporté peu d'attention, lorsqu'après avoir fait une route de plusieurs milles, par un tems froid et humide, elle fut saisie d'une violente douleur de tête, avec chaleur brûlante et délire.

A son arrivée à l'hôpital, les muscles de la face étaient contractés, l'œil fixe et étincelant, enfin les mâchoires tellement serrées l'une contre l'autre, qu'on ne put parvenir à les écarter en employant beaucoup de force, la respiration était convulsive et le pouls fréquent, le délire survenait de tems en tems, et alors la malade s'efforçait de sortir de son lit. Tel était son état le 27 septembre. Elle fut mise dans un bain tiède, et on lui fit en même tems des fomentations froides sur la tête, elle reprit l'usage de ses sens, et elle se plaignit d'un violent mal de tête et d'une grande faiblesse.

Le 30, vers le soir, nouvelle attaque qui s'annonça par un sentiment de chaleur générale, le pouls s'accéléra, la connaissance se perdit et le trismus survint accompagné de roideur des membres; la contraction spasmodique était telle qu'on pouvait à peine séparer les dents de quelques lignes; la crise dura jusqu'à minuit que la chaleur diminua avec les autres phénomènes.

Le 1er octobre, la malade se trouvait le matin dans un état d'intermission, elle n'avait aucun souvenir de l'attaque de la veille et n'en redoutait point de nouvelle, le pouls était tranquille et la peau n'était pas très-chaude; mais le soir à la même heure une autre attaque se déclara D'abord forte chaleur, douleur de tête, perte de connaissance, serrement des mâchoires; cet état se prolongea dans la nuit, et le mal de tête ne se dissipa que dans la matinée du vingt; elle se trouva alors tout à fait sans fièvre, elle transpirait beaucoup, le pouls était moins fréquent, elle pouvait parler, écarter les mâchoires et avaler. On continua l'usage des bains tièdes et des fomentations froides

On donna la poudre de valériane à haute dose et l'opium en substance. Le 3 octobre, l'attaque avança de quelques heures, mais elle n'en dura que trois, et le trismus cessa aussitôt; après cette attaque la malade se trouva très-affaiblie, mais elle ne tarda pas à jouir de toute sa connaissance, on continua les moyens déjà prescrits, et leur effet fut tellement favorable que l'affection des systèmes vasculaires et nerveux disparut tout-à-fait.

La malade ressentit bien encore quelques accès pendant plusieurs jours, mais ils furent très-incomplets; ce n'était plus qu'un peu de roideur dans le mouvement des mâchoires, sans contraction spasmodique. Elle prit encore les mêmes remèdes pendant quelque tems et sortit de l'hôpital parfaitement rétablie, sans qu'on eût recours au quinquina.

Nouv. Biblioth. Germ.

BIBLIOGRAPHIE.

Mémoire sur l'électricité médicale, renfermant le traitement qui peut assurer le succès de son application, par P. A. Pascalis, *docteur en médecine, de la faculté de Paris, membre de plusieurs sociétés, etc. Broch. in-8°.*

Jallabert, physicien de Genève, fut le premier qui appliqua l'électricité à l'art de guérir; ses essais sur un paralytique étant couronnés du succès, chacun courut après la nouveauté, et suivant les résultats qu'ils en obtinrent, les uns prônèrent, avec enthousiasme, cette découverte, les autres la déprécièrent avec acharnement. Les premiers ne voulurent plus assigner que deux causes à toutes les maladies, ils les firent dépendre du défaut ou de l'excès du fluide électrique, et ils firent consister tout le traitement dans l'électricité positive ou négative. Les seconds, au contraire, prétendirent que l'électricité était constamment nuisible. Cependant il existait un juste milieu entre ces deux extrêmes, mais personne ne savait s'y arrêter. Jusqu'alors la différence d'opinions ne provenait encore que des résultats, et il était possible de s'accorder; mais bientôt l'amour-propre, l'envie, l'ignorance et la mauvaise foi, se mettant de la partie, il n'y eut plus moyen de s'entendre.

Il faut le dire aussi, on ne connaissait que les commotions, et ce mode violent, employé dans le début du traitement chez tous les individus sans distinction d'âge, de sexe, de tempérament, devait souvent aggraver le mal et produire de grands désordres, surtout entre les mains d'hommes étrangers à la médecine. Cependant *Sauvage, Dehaen, Haller, Tissot, Mauduit*, obtenaient un grand nombre de guérisons, ils prouvaient qu'avec de la prudence et de l'instruction, l'électricité pouvait rendre de grands services; leurs leçons ne seront pas perdues, et peut-être le moment de les mettre à porfit est-il enfin arrivé!

L'électricité est un puissant stimulant, on sait qu'elle augmente la contractilité musculaire, qu'elle accroît la chaleur, qu'elle accélère la circulation des fluides et donne de l'activité aux sécrétions et aux exhalations, elle est d'un grand avantage dans le traitement des maladies qui demandent une forte excitation, elle est propre à rendre aux nerfs et aux muscles la sensibilité et la contractilité qu'ils ont perdu, aussi l'a-t-on employée utilement dans quelques cas de paralysie, contre la surdité, dans quelques suppresions menstruelles, etc.

Les paralysies, dans le traitement desquelles l'électricité a eu le plus de succès, sont celles qui étaient dues à la rentrée de quelque éruption, à la fixation sur le cerveau d'une humeur goutteuse, rhumatismale, et enfin à la suppression de quelque écoulement habituel; mais on est souvent obligé d'appeler la matière médicale au secours de l'électricité; ainsi dans un cas de paralysie, cité par *Mauduit*, il se fit trois métastases consécutives qui ne cédèrent qu'à l'emploi des évacuans.

Si, par l'électricité, *Dehaen* a obtenu des

succès dans le traitement des paralysies, auxquelles sont sujets les doreurs de métaux, c'est parce qu'il lui associait constamment les remèdes indiqués : il avait observé que des médicamens qui, administrés seuls, n'avaient aucun effet, devenaient souvent efficaces dès qu'ils étaient aidés par l'électricité, il est hors de doute qu'on doit seconder l'action de l'électricité par l'usage des remèdes qui conviennent à la maladie que l'on traite, et si *Louis, Franklin, Nollet*, etc., n'ont pas réussi, comme ils pouvaient l'espérer, c'est qu'ils ont toujours négligé cette précaution.

Je ne prétends cependant pas accorder à cette branche de la médecine plus d'importance qu'elle n'en mérite. Je ne crois pas non plus que l'électricité, lors même qu'elle est appliquée sous la surveillance et par les conseils d'un médecin instruit, puisse réussir dans tous les cas où elle semble indiquée, il en est malheureusement un grand nombre qui élude tous les secours de l'art; mais existe-t-il un remède qui guérisse constamment?

On compte déjà dans Paris et dans la province plusieurs médecins qui s'occupent d'appliquer l'électricité et d'en constater les effets. M. le docteur *Pascalis* est de ce nombre; il a ouvert un établissement dans lequel il a rassemblé tout ce qui a rapport à l'électricité : si, comme tout semble nous le prouver, ce médecin instruit, loin d'imiter ses prédécesseurs qui ne nous ont présenté que des succès, nous rend, à l'exemple de *Mauduit*, un compte exact et fidèle de ses expériences, s'il nous fait également connaître et ses triomphes et ses revers; il nous sera possible d'apprécier un jour l'électricité et de savoir enfin jusqu'où peuvent aller nos espérances.

PILLIEN *neveu*, D. M. P.

De l'emploi des fumigations de goudron contre la phtisie pulmonaire.

La phtisie est si fréquente et si redoutable, elle fait chaque année tant de victimes que nous devons accueillir avec empressement tous les moyens nouveaux que les médecins instruits et désintéressés cherchent à introduire dans le traitement de cette maladie, surtout quand ils sont appuyés par des observations. Les fumigations de goudron employées par le docteur *Crichton* et essayées depuis par MM. *Hufeland* et *Neumann* sont, sous ce rapport, bien dignes de fixer notre attention; nous devons beaucoup à M. le docteur *Macartan* pour avoir fait passer dans notre langue ces diverses observations, et la conclusion du rapport de ces médecins distingués. Nous voudrions rapporter le tout; mais notre gazette ne comportant pas des articles de cette étendue, nous nous contenterons d'en extraire deux observations, pour avoir la faculté de dire quelque chose des conclusions qui renferment une partie des indications et des contre-indications relatives à cette application nouvelle du goudron.

Cinquième observ. Nauman, garçon cordonnier, âgé de 26 ans, toussait depuis deux ans, son expectoration était fétide et si abondante qu'elle équivalait à une pinte par jour. Il y avait en outre fièvre hectique et douleur de poitrine. Ce jeune homme entra à l'hôpital, le 26 septembre; bientôt après il contracta la gale dont il fut parfaitement guéri avant le 13 octobre.

A cette époque, ce malade fut exposé aux vapeurs de goudron, il les continua jusqu'au 5 novembre, elles furent si avantageuses qu'il obtint un billet de sortie.

Huitième observ. Tobie Hartong, âgé de 48 ans, se plaignait beaucoup d'une difficulté de respirer qui le faisait souffrir depuis 13 ans; il toussait beaucoup et expectorait une grande quantité de mucus puriforme fétide et très-pesant, il avait la fièvre hectique, des sueurs nocturnes, et ne pouvait pas se coucher sur le côté droit. Tel était son état lorsqu'il fut reçu à l'hôpital, le 23 septembre; il fut de suite soumis aux fumigations jusqu'au 18 octobre; à cette époque il fut renvoyé guéri, il ne lui restait plus qu'une toux légère qui avait lieu le matin. Outre les

vapeurs de goudron, on lui avait administré le phellandrium aquaticum et le sucre de lait.

Conclusions. La vapeur du goudron augmente les symptômes inflammatoires, elle ne convient pas à tous les jeunes sujets, ni à ceux qui étant doués d'une fibre irritable sont très disposés à l'inflammation, non plus qu'aux malades menacés d'hemophtisies.

Les personnes qui se trouvent le mieux de ce remède, sont celles qui ont une blénorrhée des poumons, et chez lesquelles l'atonie et le défaut de vitalité entretiennent l'état maladif.

Les fumigations de goudron ont fait également beaucoup de bien dans les phtisies laryngées. Lorsque par suite de l'inflammation de la membrane pituitaire, les malades ne pouvaient respirer que par la bouche, les vapeurs du goudron ont produit une guérison prompte et radicale en opérant la détumescence de la membrane engorgée. Ce médicament convient principalement dans toutes les circonstances analogues.

Faisons des vœux avec M. le docteur *Macartan* pour qu'on multiplie les observations, qu'elles soient exactes et bien faites. Sous ce dernier rapport, celles que nous avons sous les yeux laissent beaucoup de choses à desirer. Cependant c'est avec ces deux conditions qu'on parviendra à préciser les cas et les circonstances où les fumigations de goudron conviennent, et qu'on indiquera la manière de les employer, relativement à la force et à la durée de la combustion, au renouvellement de l'air, au choix et à la préparation du goudron; il ne doit point exciter la toux ni augmenter l'irritation.

C'est pour avoir négligé quelques-unes de ces précautions, que plusieurs médecins ont renoncé trop tôt à l'emploi d'un moyen qui paraît avoir des droits à leur persévérance. M. le docteur *Macartan* en fait judicieusement la remarque; aussi promet-il d'enrichir notre littérature médicale de la traduction de l'ouvrage original du docteur *Crichton* sur l'emploi de la vapeur du goudron bouillant dans les maladies de poitrine, avec les observations de M. le docteur *Lazzaretto*

STATISTIQUE MEDICALE.

Relevé des tableaux de mortalité, dressés par les douze Municipalités de Paris, pour l'année 1820.

Le nombre des décès dans les douze arrondissemens de Paris, pendant l'année 1820, a été de 14,658; savoir :

Sexe masculin..........	7,298	(1) 14,658
Sexe féminin..........	7,360	

Le nombre des décès dans les hospices civils a été de 8,299; savoir :

Du sexe masculin.......	4,056	8,299
Du sexe féminin........	4,243	
Total........		22,957
Le nombre des décès en 1819 était de		21,100
La différence en plus pour 1820 est de		857

Il a été déposé à la morgue 266 cadavres, sav. :

Du sexe masculin.........	212	266
Du sexe féminin........	54	

Le nombre des suicides en 1820 a été de 325, sav:

Du sexe masculin.......	211	325
Du sexe féminin........	114	

En 1819, le nombre des suicides était de.. 376
Différence en moins pour 1820........ 51

Le nombre des personnes mortes *de la petite-vérole* dans les douze arrond. pendant l'année 1820 est de.......................... 41

Il était en 1819 de.................. 169

Les maladies les plus remarquables, en raison du nombre des personnes qui y ont succombé, sont les suivantes:

Les phlegmasies du tissu cellulaire et des organes parenchymateux. — Phthisie pulmonaire, péripneumonie, gastrite, entérite, hépatite, etc.

Hommes..........	1,833	4,176
Femmes..........	2,343	

(1) En y comprenant les corps déposés à la morgue.

Les lésions organiques générales. — Scorbut, cancer, siphilis, gangrène, scrofuleux, etc.

Hommes	2,084	4,259
Femmes	2,175	

Les phlegmasies des membranes muqueuses.— Angines trachéale, gutturale, laryngée, catarrhe pulmonaire, asthme humide, catarrhe des voies alimentaires, vésical, utérin.

Hommes	1,380	2,999
Femmes	1,619	

Affections spasmodiques.

Hommes	878	1,664
Femmes	786	

Lésions particulières.

Hommes	842	1,810
Femmes	968	

Affections nerveuses locales.

Hommes	584	1,161
Femmes	577	

Affections comateuses.

Hommes	577	1,119
Femmes	542	

Fièvres putrides ou adynamiques.

Hommes	367	699
Femmes	332	

Fièvres malignes ou ataxiques.

Hommes	368	734
Femmes	366	

Phlegmasies des membranes séreuses.

Hommes	278	598
Femmes	320	

Fièvres indéterminées.

Hommes	199	424
Femmes	225	

Phlegmasies cutanées.

Hommes	178	353
Femmes	175	

Naissances.

Du sexe masculin	12,459	24,495
Du sexe féminin	12,036	

Les décès ont été de.............. 22,957

Les naissances ont excédé les déc. de 1,558

Le nombre des femmes mortes en couches est de 90

Celui des enfans morts nés est de.... 1,226 savoir :

Du sexe masculin	704	1,226
Du sexe féminin	522	

AVIS ESSENTIEL. — La Gazette de Santé paraît trois fois par mois, les 5, 15 et 25. Le bureau général est chez M. PILLIEN, médecin, propriétaire rédacteur, rue Saint-Marc, n° 23. C'est à lui seul qu'on doit adresser toutes les demandes, et toutes les reclamations relatives à la rédaction et au service de cette Gazette.
On s'abonne chez M. le docteur PILLIEN, chez tous les directeurs de poste aux lettres, et chez tous les libraires.
Le prix de l'Abonnement à la Gazette de santé est de 18 francs par an et de 10 francs pour six mois. On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter du premier janvier ou du premier juillet.
Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus.

DE L'IMPRIMERIE DE HOCQUET, FAUBOURG MONTMARTRE, N° 4.

N°. XIV. — (48e ANNÉE.) — 15 Mai 1821.

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL *de tout ce que la Médecine, aidée des sciences naturelles peut offrir de plus avantageux pour prévenir et guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Un empirique en médecine est un homme qui, sans songer même aux opérations de la nature, aux signes, aux causes des maladies, aux indications, aux méthodes, et surtout aux découvertes des différens âges, demande le nom d'une maladie, administre ses drogues au hasard, ou les distribue à la ronde, suit sa routine et méconnait son art; il sait que l'aveugle routine se fait goûter de la multitude, parce que tous les ignorans l'approuvent, et qu'il n'est que des médecins éclairés qui la condamnent. ZIMMERMANN, *traité de l'expérience.*

Observation sur les pernicieux effets du vomi-purgatif *de M.* LEROY, *dans un cas de catharre pulmonaire chronique.*

Nous avons déjà rapporté, dans le XXVIIIe numéro de notre gazette, année 1820, une observation de gastrite aiguë, déterminée par le *vomi-purgatif* de M. Leroy. Quoique nous ayons malheureusement mille raisons de craindre pour les sages observations du docteur *Rouzet* le sort réservé à toutes les reclamations des médecins, vraiment amis de leur art, nous regardons comme un devoir de mettre encore, sous les yeux de nos lecteurs, l'article suivant, que nous empruntons textuellement à la revue médicale.

Le charlatanisme médical fait en tous genres des progrès effrayans. Bon Dieu! n'est-ce pas assez que des hommes étrangers à l'art de guérir spéculent frauduleusement et en toute sécurité sur les infirmités humaines? fallait-il s'attendre encore à rencontrer sur la même route des hommes décorés du titre de *médecins*?... Les murs de la capitale sont couverts cinq ou six fois l'an des placards d'un sieur Laurenti, soi-disant médecin retiré, qui annonce fastueusement au public un *sucre* de sa composition, dont les moindres effets sont de guérir en peu de tems les maladies vénériennes invétérées, les maladies chroniques de la poitrine, les obstructions abdominales, les dartres, le rhumatisme, etc.; et ce qu'il y a de plus scandaleux, c'est que ce même homme déclare avoir triomphé des réclamations que la médecine a exercées contre lui devant les tribunaux.........

Aujourd'hui je vois annoncée dans le *Journal de la librairie* la septième édition de l'ouvrage abominable d'un docteur *Leroy*, qui a pour titre: *La Médecine curative, ou la Purgation dirigée contre la cause des maladies, reconnue et analysée dans cet ouvrage;* à Paris, chez l'auteur, rue de Seine Saint-Germain, n°. 49.

Savez-vous ce que c'est que ce livre? c'est un surcroît de chalatanisme, un double impôt que M. Leroy fait peser sur les malades qui ont l'im-

prudence de se confier à lui. Le client ne sort jamais de faire sa première visite chez ce grand docteur, sans avoir été muni, pour la bagatelle de trois francs, de la *Médecine curative*, qui doit lui apprendre qu'il trouvera dans un remède que M. Leroy exploite largement à son bénéfice, et qui porte le titre bien mérité de *vomi-purgatif*, la guérison infaillible de tous ses maux présens et à venir.

Ce livre annonce, en effet, que toutes les maladies tiennent en dernier ressort à des humeurs viciées, à des saletés de toute espèce qui infectent le sang et l'intérieur des organes; et que, par une conséquence toute naturelle, ces impuretés ne sauraient être ni trop tôt, ni trop promptement, ni trop sûrement évacuées. Il faut rendre justice à M. Leroy, on ne saurait se plaindre que son remède pèche par défaut d'action, car c'est bien à lui qu'on peut appliquer cette apostrophe qui devient si énergiquement vraie : *s'il n'emporte pas le mal, il emporte au moins le malade.*

Différens journaux de médecine ont publié récemment plusieurs observations relatives aux dangereux effets du *vomi-purgatif*; et certes, dans des cas semblables, on ne saurait mettre trop d'empressement à éclairer le public sur ses véritables intérêts, en lui dévoilant les perfides jongleries auxquelles trop souvent il se laisse prendre. D'après l'action connue du remède dont il s'agit, il est présumable que les faits de cette espèce doivent être très nombreux : j'en ai observé pour mon compte un exemple fort remarquable, et je me fais un devoir de lui donner de la publicité, espérant qu'enfin l'autorité sentira le besoin de mettre un terme à un charlatanisme aussi nuisible que éhonté.

M. P...., acteur dramatique, demeurant à Paris, rue Neuve-des-Petits-Champs, vis-à-vis celle des Moulins, avait contracté depuis le mois d'octobre 1819, un catharre pulmonaire qui, s'étant montré d'abord sous une forme aiguë, avait revêtu insensiblement le caractère chronique, M. P. ayant été obligé de paraître fréquemment sur la scène lorsque sa maladie commençait seulement à diminuer et semblait devoir prendre une terminaison favorable. La toux était de tems à autre assez vive et l'expectoration assez abondante, mais non pas à tel point que le malade fût obligé de suspendre ses fonctions. Il y eut même une amélioration notable dans son état pendant le trimestre d'été de l'année 1820. Vers le mois de septembre, les accidens ayant acquis une nouvelle intensité, la mauvaise étoile de M. P. voulut qu'il tombât entre les mains de M. Leroy, dont le remède lui avait été fort vanté. Il se rend chez le docteur, qui lui vend son livre et ses drogues, et lui ordonne de faire usage de ces dernières pendant quinze à vingt jours. Le malade eut le courage d'exécuter en tout point l'ordonnance; et, pendant vingt jours, il fut en proie à un véritable *cholera morbus*, dont les accès se reproduisaient cinq à six fois par jour. Parvenu au dixième jour, le malade s'était trouvé fort affaibli; il avait de la fièvre, la toux était devenue plus fréquente et douloureuse, il avait tout-à-fait perdu l'appétit; mais s'imaginant, d'après la lecture de l'ouvrage, que c'était une crise qui s'opérait, et que, bien loin de la troubler, il devait la favoriser plutôt, il prit le parti de continuer le remède.

L'état du malade s'aggravant à vue d'œil, je fus enfin appelé le vingtième jour : je le trouvai gissant sur son lit, respirant avec une extrême difficulté, ayant des quintes de toux très-fréquentes suivies d'une abondante expectoration de crachats jaunes, opaques et très-consistans; sa face était grippée, la température de la peau très-élevée, le pouls petit, dur, fréquent et très-irrégulier, l'abdomen tendu, douloureux, et tout le corps d'une maigreur extrême; les moindres mouvemens étaient suivis de quintes de toux, et quelquefois d'évanouissemens plus ou moins longs; insomnie complète; sueurs nocturnes. L'épouse du malade me dit qu'il ne pouvait retenir dans son estomac que des liquides : encore les rejetait-il quelquefois.

Je vis M. P. dans un tel état, que je ne

croyais pas qu'il pût vivre jusqu'au lendemain. Je me contentai de prescrire quelques cuillerées d'eau de riz, alternées par quelques petites cuillerées de looch blanc : l'estomac ne les rejeta point. Le lendemain l'affaissement me sembla un peu moindre; mais la respiration était toujours courte et très-gênée, au point de me faire craindre la suffocation. Quinze sangsues au fondement, eau de riz gommée; le soir un demi looch blanc avec addition de dix gouttes de laudanum. Nuit un peu plus calme que la précédente, le malade se retourne un peu plus facilement dans son lit, la respiration est toujours difficile, la toux forte et l'expectoration abondante. Nouvelle application de sangsues; continuation du traitement de la veille. La respiration devient un peu plus libre. Quinze jours se passèrent dans un état à peu de chose près semblable, mais pourtant avec quelques symptômes d'amélioration. Au bout de ce tems, la fièvre diminua, l'estomac parut mieux disposé à supporter les alimens, l'oppression de poitrine devint moins forte, la toux moins sèche et l'expectoration moins copieuse. Je continuai l'usage des adoucissans, et prescrivis la gélée de lichen à la dose de trois ou quatre cuillerées par jour; et dans les intervalles, quelques tasses de crême de riz et quelques cuillerées à café de gelée de viande. Le régime fut toujours proportionné à l'état des forces du malade; et ce ne fut qu'après plusieurs mois de traitement que la convalescence fut pleinement confirmée.

M. P. n'a pu guérir entièrement de son catharre pulmonaire : il éprouve toujours de la toux et rend habituellement des crachats jaunâtres, épais, particulièrement dans les tems humides; mais il est bien décidé à n'avoir pas recours une seconde fois à la *Médecine curative* de M. Leroy. Depuis le mois d'avril 1820, M. P. s'est vu forcé de continuer l'exercice de sa profession, sa fortune ne lui permettant pas d'abandonner le théâtre, ainsi que je lui en avais donné le conseil.

Rev. Méd,

MÉDECINE PRATIQUE.

Observation de M. Scellier, *D.-M., sur une maladie attribuée par les parens à une cause vermineuse et guérie par une méthode adoucissante.*

Adolphe B., âgé de trois ans, d'un tempérament lymphatico-nerveux très-irrascible, ayant la tête et les facultés intellectuelles très-développées, élevé dans des circonstances hygieniques très-favorables, plus fort que la plupart des enfans de son âge, prenait très-souvent une cuillerée à café de sirop dit anti-scorbutique. Appellé, il y a environ huit mois, par le père qui craignait qu'il n'eût des vers, j'appris que souvent il lui arrivait de se frotter le nez ou de se plaindre de douleurs au ventre. Depuis quelques jours, cet enfant allait à la selle deux ou trois fois en vingt-quatre heures, ses pupilles étaient dilatées, son haleine fétide et sa langue blanchâtre. Je prescrivis un mélange de douze grains de muriate de mercure doux et d'un gros de sucre en poudre à prendre en trois jours le matin. Ce moyen procura chaque jour trois ou quatre selles avec de légères coliques, la langue se nétoya et la fétidité de la bouche disparut. Les évacuations ne présentant pas de vers, je cessai les vermifuges, je recommandai le régime ordinaire et j'invitai les parens à suspendre le syrop dit anti-scorbutique.

Un mois après, on recommença l'usage du sirop et on y ajouta des dragées et des biscuits vermifuges; mais l'enfant ne rendant pas de vers, on cessa toute espèce de médicament.

Appellé de nouveau au bout de six semaines, je trouvai cet enfant dans l'état suivant : face pâle, langue rougeâtre sur les bords et à sa pointe, blanche dans le reste de son étendue, inappétence. Quoique le ventre ne fût ni tendu, ni sensible à la pression, le petit malade avait perdu sa gaîté ordinaire depuis quelques jours, il rapportait tantôt à l'ombilic, tantôt au bas-ventre et à la verge qu'il tiraillait, les douleurs qu'il disait ressentir. Il avait trois ou quatre évacuations d'un jaune verdâtre en vingt-quatre heures, le poulx battait de quatre-

vingt-dix à quatre-vingt-quinze fois par minutes, la chaleur de la peau était sèche et vive. Tisane d'orge avec l'oximel, deux bouillons.

Le lendemain, dans l'après-midi, tout-à-coup la face devint rouge, les yeux très-mobiles, les pupilles dilatées, le pouls dur, donnant cent dix pulsations par minutes, la peau sèche et très-chaude, des mouvemens convulsifs agitèrent tous les membres. Application de deux sang-sues sur chaque apophyse mastoïde, sinapismes aux pieds, infusion de tilleul et de violette miellée pour boisson, diète. Cessation des accidens deux heures après l'emploi de ces moyens, mais, vers les huit heures du soir, l'enfant pousse des cris perçans, il porte ses mains vers le nombril, et se plaint, par intervalle, de douleurs au ventre.

Ces alternatives de douleurs instantanées et de repos durèrent jusqu'à quatre heures du matin, que l'enfant s'endormit. Il goûtait encore les douceurs du sommeil à sept heures, la peau était très-chaude et sèche, les paupières légèrement fermées, mais couvrant tout-à-fait les pupilles, le pouls naturel. Eveillé à neuf heures, l'enfant jettait par intervalle les mêmes cris qu'il avait fait entendre pendant une partie de la nuit, il avait rendu involontairement des urines et des matières d'un jaune verdâtre : sa peau était toujours sèche et chaude, son pouls fréquent et serré, ses yeux abattus. Je ne pus savoir si le ventre était ou non douloureux à la pression, parce que tantôt il criait pour peu qu'on y touchât, tantôt il supportait une forte pression sans rien dire. La langue était rouge, il demandait souvent à boire. Limonade avec le sirop de gomme, deux demi-lavemens avec de l'huile, deux bouillons. Le 20 et le 22, même état, mêmes moyens, un lavement avec une décoction de fougère mâle fût donné ce jour-là à mon insu; il augmenta les accidens et ne fit pas rendre de vers; le soir même, la respiration fut courte et fréquente, il y eut somnolence, la chaleur de la peau augmenta, la face devint rouge, le pouls plein, dur et lent. Quatre petites sangsues à l'anus, sinapismes aux pieds, limonade, potion gommeuse. Quatre heures après ou environ, disparurent la somnolence, la chaleur de la peau, et la plénitude du pouls; l'enfant reposa un peu sur la fin de la nuit.

Le 23, continuation de la douleur à l'ombilic et au bas-ventre; il ne veut pas qu'on touche ces parties, cependant je les presse quelquefois, sans qu'il s'en plaigne. La langue est moins rouge, la soif moins vive, le pouls moins plein, mais un peu plus fréquent; la peau est moins chaude, les cris sont moins forts et plus rares. Quoiqu'il urine et fasse dans son lit six ou sept fois par jour, il lui arrive encore de demander le vase pour rendre des urines dont le jet est quelquefois subitement interrompu.

Sur l'assertion des parens et de la garde malade qui me dirent que l'enfant était sujet à uriner ainsi à plusieurs reprises, et pour me rendre au désir du père, qui le croyait attaqué de la pierre, je me décidai à le sonder; j'y parvins assez facilement, mais sans pouvoir m'assurer si la vessie contenait un corps étranger.

Le lendemain, l'état était le même, seulement la maigreur allait en augmentant. On continue les mêmes moyens en y ajoutant deux bains tièdes; les cris deviennent moins forts et moins fréquens; le malade a dormi quelques heures; la chaleur de la peau est moins vive, le pouls est plus lent, les urines et les selles sont les mêmes et rendues dans le lit; le changement est nul, cependant les plaintes sont plus rares que les jours précédens, la peau est moins chaude, le pouls est petit, faible et fréquent, la langue est rouge sur les bords, et recouverte à sa surface d'un enduit muqueux, les yeux sont ternes et abattus, il demande souvent à boire; les matières fécales sont toujours d'un jaune verdâtre, les urines claires sans sédiment, continuation des mêmes remèdes. Le 28, sommeil de courte durée, cris plus forts et plus fréquens, pouls petit, faible et accéléré, chaleur et sécheresse de la peau, insensibilité de l'abdomen à la pression; demi-lavement avec une décoction mucilagineuse et trois gouttes de *Rousseau*, limonade, bouillons. L'enfant paraît plus calme, il a dormi un peu et crié rarement; demi-lavement avec une

décoction de tête de pavot. Le 29, absence de sommeil, agitation, il se plaint du ventre; deux gouttes de *Rousseau* dans un peu d'eau sucrée à prendre en une fois; demi-lavement comme le précédent, même boisson, trois bouillons. La journée fut bonne, il a dormi et ne paraît point fatigué, demi-lavement avec trois gouttes de *Rousseau*, sommeil, peu de cris, il a rendu urine et matières dans son lit; la chaleur de la peau est douce, le pouls peu fréquent, petit et faible, la respiration libre; la langue est sèche et rouge, les lèvres recouvertes d'un enduit noirâtre, les yeux sont ternes, les pupilles peu dilatées, l'amaigrissement est plus considérable, le ventre n'est pas sensible à la pression, l'enfant demande à manger. Eau légèrement vineuse, demi-lavement huileux, deux bouillons. Le soir, il se plaint du ventre, la peau est plus chaude et plus sèche que le matin, le pouls est plus fréquent, il y a agitation; demi-lavement avec trois gouttes de *Rousseau*. La nuit est mauvaise, douleurs du ventre, peu de sommeil, pouls fréquent, chaleur douce de la peau, langue humide et blanche dans toute son étendue; les yeux sont fixes et largement ouverts, les pupilles peu dilatées, la respiration est libre, le ventre n'est pas sensible à la pression, selles et urines toujours les mêmes; limonade, bouillons, potage, frictions sur le ventre deux fois par jour, avec le liniment. Vermifuge de Dubois, mais seulement comme dérivatif; nuit plus tranquille; mêmes moyens, le 2 août; il a dormi presque toute la nuit, et ne s'est plaint qu'une seule fois le matin; il a demandé le vase et a rendu sans douleurs des urines et des matières verdâtres un peu liées, contenant quelques paquets de glaires, mais sans aucun ver; la langue est humide et blanche, les yeux un peu plus vifs, la respiration libre, la chaleur de la peau douce, le pouls un peu fréquent, mais souple, désir de manger. Mêmes moyens; le 3, augmentation du mieux, nuit bonne, nulle douleur, selles et urines naturelles, rendues à volonté et seulement deux fois en vingt-quatre heures. Mêmes moyens du 4 au 6. Amélioration si complète que toutes les fonctions s'exécutent comme en parfaite santé; l'enfant dort toute la nuit, il ne demande que des alimens et des joujoux, cessation des médicamens, recommandation d'un régime; je prescris peu d'alimens à la fois, et avec des potages, des légumes, des viandes blanches et de l'eau légèrement rougie de bon vin, il parvient dans l'espace d'un mois à une guérison parfaite.

Les recherches les plus scrupuleuses n'ont pu faire apercevoir aucune trace de vers, et cet enfant jouit actuellement de la plus belle santé.

Réflexions du rédacteur. — L'observation de M. le docteur *Scellier* paraîtra sûrement un peu longue, mais en y réfléchissant, on verra que les détails n'étaient pas inutiles. Il était nécessaire de noter exactement les divers symptômes d'une maladie traitée par une méthode adoucissante, et guérie sans excrétion d'aucune espèce de vers, quoique caractérisée par les différens signes d'une affection vermineuse. Cette observation nous conduit naturellement à nous plaindre des préjugés qui règnent dans le monde et jusques chez les médecins, relativement aux maladies des enfans. En général, on rapporte très-légèrement leurs moindres affections, soit aux vers, lors même que rien n'en démontre l'existence, soit au travail de la dentition.

Dans le premier cas, on s'empresse d'administrer des amers, des toniques, des stimulans; quelquefois même on donne des purgatifs irritans, des préparations mercurielles, quand on devrait user de bains, de boissons adoucissantes, on suppose les enfans dans un état de débilité, et au lieu d'un régime, doux, humectant, on leur prescrit des alimens et des boissons échauffantes; le vin, le sirop dit anti-scorbutique prennent la place de l'eau pure, des tisanes émollientes. On détermine ainsi, sur une partie ou sur la totalité des organes digestifs, une irritation qui s'accompagne souvent d'accidens nerveux que le traitement ne fait qu'aggraver.

Dans le second cas, on reste dans l'inaction, ou bien sous le prétexte spécieux d'entretenir ou d'exciter la liberté du ventre, on administre des

purgatifs; ces remèdes, dont l'action ne peut pas être calculée, lors même qu'ils sont très-légers, occasionnent ou laissent s'invétérer des irritations du bas-ventre qui donnent bientôt lieu à des dévoiemens; toujours conduits par la même idée, ou ne prenant conseil que de quelques médicastres, de quelques commères ou de quelques marchands de remèdes, on cherche à entretenir les évacuations, parce qu'on les suppose salutaires, mais enfin les enfans atteints d'une inflammation que l'ignorance a rendu incurable, tombent dans le marasme, et malgré les efforts de la nature et les secours tardifs d'une médecine éclairée succombent à l'affection des glandes du mésentère, maladie connue vulgairement sous le nom de *Carreau.*

DE L'ŒSOPHAGOTOMIE.

L'œsophage par sa grande dilatabilité et en raison des fonctions qu'il est destiné à remplir est, plus que tout autre conduit, sujet à être obstrué par des corps étrangers. Leur présence y détermine des accidens qui dépendent de la nature, de la forme, du volume de la partie occupée par ces corps. Les uns, susceptibles d'être extraits, doivent l'être; les autres, au contraire, doivent être enfoncés dans l'estomac; mais il en est que l'on ne peut ni extraire ni enfoncer. C'est particulièrement ces derniers qui nécessitent l'œsophagotomie.

Cette opération, conseillée par *Verduc*, pratiquée avec succès par *Goursaud* et *Roland*, est décrite par *Guattani* dans le 3e volume des Mémoires de l'Académie royale de chirurgie.

Bertrandi, *B. Bell*, *Rossi*, etc., ont aussi proposé cette opération; ils se sont fondés sur la facilité avec laquelle guérissent les plaies de l'œsophage, sur la possibilité d'éviter la lésion des vaisseaux et des nerfs importans, et enfin sur les succès que l'on en a obtenus, soit chez l'homme, soit sur les animaux. Ils ont même avancé que l'œsophagotomie devait être pratiquée non-seulement lorsqu'un corps étranger ne peut être ni extrait ni enfoncé dans l'estomac; mais encore toutes les fois qu'il peut diviser ou lacérer les voies digestives, quand bien même il serait possible de l'enfoncer dans l'estomac.

Par opposition à *Verduc*, à *Guattani*, etc. *Sabatier*, *Callisen*, *Charles Bell*, *Richerand*, considérant la difficulté de l'opération dont il s'agit et la facilité avec laquelle se dégagent, à la suite de la suppuration, les corps étrangers arrêtés dans l'œsophage, prétendent qu'il est plus avantageux pour le malade de pousser dans l'estomac un corps piquant ou tranchant, que de pratiquer l'œsophagotomie; ils conseillent même de l'abandonner à la nature lorsqu'il est impossible de lui faire changer de place. Si le corps étranger, par sa position, comprime la trachée-artère et fait craindre la suffocation, la bronchotomie devient nécessaire. Un seul cas peut faire préférer l'œsophagotomie, c'est celui où le corps étranger fait saillie sur les parties latérales du cou, et sert ainsi de conducteur à l'instrument.

Des opinions aussi opposées, émises par des hommes également distingués dans l'art, ne sont pas faites pour applanir les difficultés que présente une pareille question: reférons-en au tems et à l'expérience, et en attendant que ces deux grands maîtres prononcent, bornons-nous à faire connaître une nouvelle méthode de pratiquer l'œsophagotomie par *André-Vacca Berlinghieri.*

Des bistouris droits, des pinces à disséquer, des fils cirés, des ciseaux, une sonde canelée, un crochet mousse, des pinces à anneaux, ou droites ou recourbées, et un instrument appelé par l'auteur *ectropœsophage*; tel est l'appareil nécessaire pour exécuter l'œsophagotomie. Cet instrument est formé de deux pièces principales; une canule et une tige élastique. La première, longue de 13 à 14 pouces, est un peu plus grosse qu'un algali ordinaire. Elle est ouverte par une de ses extrémités qui supporte sur ses côtés deux anneaux destinés à recevoir les doigts du chirurgien, tandis que l'autre se termine en cul de sac.

Cette canule, légèrement recourbée suivant sa longueur, offre, à son côté droit, si on la tient, l'extrémité ouverte tournée en haut et la concavité vers l'opérateur, une fente proportionnée dans sa largeur à la tige qu'elle doit recevoir, et qui s'étend de la moitié de la longueur de l'instrument à une ligne de son cul-de-sac. A l'une des extrémités de cette tige, formée d'un cylindre d'acier, se trouve un bouton olivaire, et à l'autre un anneau. Partagée depuis sa partie moyenne jusqu'à son extrémité olivaire en deux branches égales tendantes sans cesse à s'écarter et se terminant l'une et l'autre par la moitié de l'olive, cette tige est courbée comme la canule, mais d'une manière plus prononcée.

Pour monter l'instrument, on introduit dans la canule la tige dont les deux moitiés sont rapprochées, et on l'y pousse jusqu'à ce que le bouton olivaire soit arrivé au cul-de-sac, qui, par son rebord, maintient les deux moitiés réunies.

Le malade, assis sur un siége peu élevé, la tête appuyée contre la poitrine d'un aide, qui la maintient légèrement inclinée en arrière, et à droite, on procède à l'opération de la manière suivante : On fait aux tégumens de la partie latérale gauche du cou, un pli transversal que l'on divise d'un seul coup jusqu'à sa base, de telle sorte que l'extrémité supérieure de la plaie se trouve à la hauteur du bord supérieur du cartilage thyroïde, et l'extrémité inférieure à deux pouces au-dessous.

Il n'y a pas d'inconvéniens à faire cette incision plus étendue; plus petite il serait moins facile d'achever l'opération, de rechercher et d'extraire le corps étranger. Si le muscle peaucier n'a pas été compris dans cette section, on aura soin de le diviser.

L'eotropœsophage monté, est introduit dans la bouche, sa concavité en avant; il est guidé sur la base de la langue, et, dans l'arrière-bouche, par le doigt indicateur de la main gauche, tandis que la main droite le pousse jusqu'à ce que son extrémité arrondie, inclinée à gauche, corresponde à l'angle de la plaie. Le chirurgien passe le doigt indicateur et celui du milieu dans les anneaux latéraux de la canule, et le pouce dans celui de la tige, qu'il tire légèrement au-dehors pour dégager sa moitié gauche de la canule; il la renfonce de suite afin que le bouton corresponde toujours à la partie inférieure de la plaie. La branche, sortie de la canule, agit sur la moitié gauche de l'œsophage, et la pousse vers l'incision extérieure avec d'autant plus de force, que la branche restée dans la canule, et située au milieu du conduit, lui fournit un point d'appui plus solide.

L'instrument étant confié à un aide qui le maintient immobile, le chirurgien incise le tissu cellulaire qui se présente au-devant de la saillie formée par l'instrument. Il découvre l'œsophage, pousse en arrière le muscle sterno-mastoïdien, et en avant les sterno-hyoïdien et sterno-thyroïdien, soit avec le doigt indicateur, soit avec des crochets mousses. Il passe une sonde canelée sous le muscle omoplate hyoïdien et il le coupe. L'œsophage est alors aperçu et fait saillie dans l'étendue de plus d'un pouce. Derrière lui et profondément, se trouvent l'artère carotide, la veine jugulaire interne, le nerf pneumo-gastrique, et le nerf trisplanchnique; en avant, le rameau récurrent collé à la trachée-artère. On incise l'œsophage latéralement et un peu en devant, dans l'espace compris entre la canule et la branche divergente de la tige. Cette incision est commencée en bas, dans l'endroit où ces deux parties de l'instrument s'écartent davantage, à une ligne ou deux au-dessus de l'extrémité olivaire qui fait saillie. On doit avoir soin que l'olive ne s'échappe pas par la plaie; car alors l'œsophage s'enfoncerait dans les parties. Ensuite on prolonge l'incision à volonté selon la direction des fibres longitudinales de ce conduit musculaire. On maintient l'œsophage à l'aide d'un crochet mousse; puis, amenant la tige au-dehors pour la faire rentrer dans l'ins-

trument que l'on retire, on procède à l'extraction du corps étranger.

Si, pendant l'opération, il devenait nécessaire de faire la section d'une des artères thyroïdiennes ou de toutes les deux, on ferait la ligature des deux bouts du vaisseau coupé.

Lorsque le corps étranger est extrait, on réunit la plaie au moyen de bandelettes agglutinatives et en forçant le malade à tenir le cou allongé. La diète doit être absolue, on se contente de tempérer la soif avec quelques tranches de fruits acidules ou quelques gouttes d'eau. Enfin on ne permet d'avaler une quantité de liquide que cinquante ou soixante heures après l'opération. L'auteur me semble avoir oublié qu'il est très-facile de passer une sonde qui sert à introduire dans l'estomac toute espèce de liquide, sans avoir besoin de recourir aux lavemens nourrissans qu'il conseille, et sans exposer l'opéré aux angoises de la soif.

Si quelques circonstances empêchaient de pratiquer l'opération sur le côté gauche, il est bon de savoir qu'on peut la pratiquer également sur le côté droit; mais alors il faudrait un second extropœsophage dont la fente serait tournée de ce côté, ou bien on emploie le même instrument présentant deux fentes d'inégale dimension, l'une à droite et l'autre à gauche, garnies chacune d'un ressort.

L'extropœsophage, s'il est bien conduit, n'a pas, comme la sonde à dard, l'inconvénient de sortir par la plaie; il permet d'opérer à droite comme à gauche; il remplace la saillie du corps étranger, lorsque celui-ci est situé beaucoup au-dessous du lieu où l'opération doit être faite. Enfin, si cet instrument est aussi sûr, que le dit l'auteur, c'est un véritable service rendu à une des branches de l'art de guérir.

Pilien, n. D. C P.

ECONOMIE DOMESTIQUE.

Falsification du tapioka.

La cupidité est souvent le mobile le plus puissant des falsificateurs; c'est elle qui guide leurs manœuvres dangereuses, c'est par elle qu'ils exercent leur génie inventif sur la plus grande partie des plantes exotiques. Nous signalerons aujourd'hui la falsification du tapioka.

Cette fécule arrive des colonies en grains plus ou moins gros, d'une forme irrégulière, opaques, d'un blanc-roux; elle présente des points plus ou moins colorés les uns que les autres. Comme le tapioka factice présente à peu près les mêmes caractères extérieurs que le vrai, et qu'on peut aisément le confondre avec lui, il faut apporter une grande attention à son examen.

Le tapioka factice est en grains généralement plus arrondis; un grand nombre d'entre eux présentent une légère transparence; ils sont plus faciles à broyer sous la dent; il sont aussi d'une blancheur plus éclatante que le tapioka véritable; mais ils sont bien loin de pouvoir le remplacer. Dissous dans l'eau, il résulte de ce tapioka factice une bouillie très-épaisse et entièrement semblable à l'empois des épiciers.

Indiquer la composition de ce tapioka factice, c'est offrir un appât à bien des gens, et augmenter le nombre des avides contrefacteurs.

AVIS ESSENTIEL. — La Gazette de Santé paraît trois fois par mois, les 5, 15 et 25. Le bureau général est chez M. PILLIEN, médecin, propriétaire rédacteur, rue Saint-Marc, n° 23. C'est à lui seul qu'on doit adresser toutes les demandes, et toutes les reclamations relatives à la rédaction et au service de cette Gazette.

On s'abonne chez M. le docteur PILLIEN, chez tous les directeurs de poste aux lettres, et chez tous les libraires.

Le prix de l'Abonnement à la Gazette de santé est de 18 francs par an et de 10 francs pour six mois. On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter du premier janvier ou du premier juillet.

Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus.

DE L'IMPRIMERIE DE HOCQUET, FAUBOURG MONTMARTRE, N° 4.

N°. XV. — (48e ANNÉE.) — 25 Mai 1821.

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL *de tout ce que la Médecine, aidée des sciences naturelles peut offrir de plus avantageux pour prévenir et guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

L'article 36 de la loi du 21 germinal an XI, prohibe toute annonce imprimée de remèdes secrets non autorisés; et, au mépris de cette loi, les journaux colportent tous les jours les promesses fallacieuses des empiriques. Cette grande facilité de faire prôner des compositions inconnues a séduit plusieurs pharmaciens, plusieurs médecins même, et si votre Excellence, de concert avec l'Académie royale de médecine, et avec M. le Procureur du Roi, ne travaille point à établir une bonne discipline médicale, d'après les lois existantes, bientôt il sera impossible d'exercer honorablement la médecine et la pharmacie. *Rapp. génér. du Conseil de salubrité à M. le Préfet de police, année 1820.*

DES SPÉCIFIQUES.

Nous avons parlé quelquefois de l'accueil favorable que les rédacteurs font à tout ce qui est du ressort de la médecine; nous nous sommes plaints souvent de la complaisance avec laquelle ils annoncent certains remèdes, et sur la parole de ceux qui les composent, prêtent à ces préparations des vertus que le charlatanisme seul ose avouer. Nous avons signalé plusieurs fois les dangers d'une pareille inconséquence, mais comme nos observations restaient sans effet, nous avions renoncé à en faire de nouvelles, lorsque nous avons lu pour la seconde fois dans le journal de la Somme un soi-disant extrait de la *Gazette de Santé*, qui réclame toute notre attention. Cet extrait fait partie d'un article destiné à publier l'*éloge du Syrop pectoral aromatique*, d'un pharmacien de Paris.

Nous voudrions que le journaliste ne fût pour rien dans la rédaction de l'article, nous aimons même à le croire; mais enfin il en a permis l'impression, et sous ce rapport, il mérite déjà quelques reproches; nous ne craignons pas d'en appeler à son propre jugement; qu'il compare l'article qui fait le sujet de nos observations avec les sages réflexions que l'*association de bienfaisance médicale* lui fournit chaque mois sur les diverses constitutions médicales et sur les maladies régnantes, puis qu'il prononce.

Nous ne suivrons pas l'auteur de l'article dans l'énumération des propriétés incroyables qu'il accorde à ce remède secret; son langage, quoi qu'il en dise, est celui de tous les charlatans; comme eux, il cite des autorités de toutes les façons, en faveur des effets merveilleux de sa panacée; il est impossible de s'y méprendre. « Rien n'a été négligé, dit-il, pour que le *Syrop pectoral aromatique* devînt un remède utile, un véritable préservatif contre les maladies de poitrine commençantes, et un adoucissement pour celles qui sont avancées. Il est d'un goût agréable, et peut être pris par les malades avec la confiance qu'il n'a point été chargé d'*opium* ni de *pavots*, comme la plupart des remèdes que l'*empyrisme offre chaque*

jour à la crédulité de ceux qui souffrent. Il a été du plus grand secours dans les catarrhes pulmonaires, dans les toux aiguës qui préludent à la phtisie tuberculeuse, dans ces affections commençantes de poitrine, qu'on appelle mal à propos des rhumes et qui dégénèrent en *pulmonie;* il résulte des observations qui ont été faites, que des guérisons de phtisie au deuxième degré ont été obtenues par l'usage du *Syrop pectoral aromatique.* »

A la suite des propriétés extraordinaires du syrop, vient naturellement la manière de s'en servir. Cette partie de l'instruction est tracée de main de maître. L'auteur, qui connaît tout le parti qu'il peut tirer de son arcane, et qui sait ce que vaut l'occasion, n'entend pas qu'on s'amuse aux petites doses. Trois cuillerées à bouche sont ordonnées chaque jour *dans les simples toux avec quinte sans expectoration.* Une cuillerée à bouche devient nécessaire toutes les trois heures *dans les toux catarrhales avec expectoration de matières muqueuses;* il est indispensable de rapprocher les doses *dans la phtisie au premier degré; et si la phtisie est au deuxième degré, s'il y a des sueurs nocturnes et prolongées, des palpitations de cœur, il faut en donner une once par heure,* et même alors il ne peut plus être question du *Syrop pectoral aromatique* ordinaire; on doit avoir recours au syrop n. 2, de la même fabrique; ce *Syrop est très-concentré; il est chargé d'une plus grande quantité de parties médicamenteuses*, lesquelles, comme nous l'apprend M. le pharmacien, *consistent dans le principe aromatique des plantes; principe essentiellement utile des médicamens pectoraux, principe qui souvent a guéri seul des maladies qui avaient résisté à de longs traitemens.*

Après l'instruction qui, comme il est facile de s'en convaincre, renferme tout ce qui peut inviter les malades et favoriser la vente, on lit les extraits pompeux des journaux littéraires. Tous ont voulu contribuer à la propagation du spécifique et à la prospérité de celui qui le compose.

Si l'on en croit le Moniteur, le Syrop pectoral aromatique *obtient les plus grands succès dans les maladies de poitrine même avancées.* Suivant le Courrier, c'est dans les *maladies de poitrine même désespérées.* Le journal de Paris accorde à ce syrop *bienfaisant, la précieuse prérogative de calmer la toux et de guérir les catarrhes aigus qui dégénèrent si souvent en pulmonie*, la Quotidienne veut qu'il guérisse les phtisies au premier degré qu'on avait cru désespérées. Le Journal des Débats, le Constitutionnel, le Journal du Commerce, le Drapeau Blanc, tous parlent à peu près sur le même ton.

Mais la *Gazette de Santé*, comment la fait-on parler? Oh! pour elle, c'est différent; on l'engage d'abord dans une dissertation oiseuse sur l'analyse du lichen, sur la stérilité des vœux formés par les *Murray* et les *Barbini*, pour priver ce cryptogame de ses parties résineuses et de son goût nauséabond, puis on lui prête le langage suivant; il était réservé à M. G.... de démontrer jusqu'à l'évidence que le principe *tonique, spécifique* et *médicamenteux* de cette plante, réside dans le mucilage adouci qu'il a obtenu et avec lequel il compose le *Syrop pectoral aromatique*, véritablement supérieur à tout ce qu'on a fait jusqu'à ce jour, et dont les succès *heureux* ont été constatés par tant et de si belles expériences. »

Nous ne ferons aucune réflexion sur la modestie de l'auteur, chacun pourra l'apprécier. Pour lui, comme s'il redoutait de nouveaux éloges, il s'arrête; je n'augmenterai pas, dit-il, ma *notice* de tout ce que les journaux de médecine français et étrangers ont rapporté de mon syrop.

Nous avons résisté long-temps au désir de dévoiler une pareille ruse, mais la confusion qui s'introduit dans les différentes branches de l'art de guérir, nous a imposé l'obligation de rompre le silence, nous l'avons fait dans l'intérêt général.

Nous déclarons que, négligeant les personnes, nous avons entendu nous occuper seulement des abus. Si nos observations semblent avoir spécialement pour objet le syrop de M. G...., c'est qu'à son sujet, on nous a prêté un langage qui nous est entièrement étranger. Nous le désavouons, et

nous profitons de cette circonstance pour étendre nos réflexions aux syrops, aux poudres, aux pilules, aux liqueurs, aux teintures, aux pâtes; enfin à tous les médicamens composés, dont la formule n'est pas à la disposition de ceux qui ont le droit d'exercer l'art de guérir. Nous voudrions pouvoir appeler l'attention de l'autorité sur les médecins qui préparent et vendent des remèdes, au lieu de s'en tenir à les prescrire; nous voudrions pouvoir lui désigner les pharmaciens qui donnent des consultations, exécutent leurs propres ordonnances et prescrivent des médicamens; quand leur ministère devrait se borner à les préparer.

Que le malade sorte bien ou mal des mains de ces hommes à double rôle, lorsqu'il a la faiblesse d'ajouter foi à leurs promesses; cela ne pourra jamais nous empêcher de dire qu'il est souvent dangereux de se placer entre son intérêt et son devoir.

Du Speculum uteri, perfectionné par Madame BOIVIN, maîtresse sage-femme à la maison royale de Santé.

L'invention d'un instrument, à l'aide duquel on peut rendre sensible à l'œil l'état de la matrice, remonte à la plus haute antiquité. Les écrits de *Paul d'Egine* font mention d'un *speculum uteri*. Cet instrument à trois branches est représenté dans l'*armamentarium de Scultet*, où se trouve la figure d'un autre *speculum* à deux branches destiné au même usage. *Daran, d'Arnaud* donnent aussi la description d'un *speculum*, mais comme ces divers moyens ne remplissaient que très-imparfaitement le but que s'étaient proposés les auteurs, soit à raison du métal dont ils étaient composés, de leur conformation, ou de la complication de leurs pièces, on les avait entièrement abandonnés, lorsque M. le D. *Recamier* reproduisit le *speculum uteri* dans sa plus grande simplicité. Un tube conique en étain poli, échancré à sa base, semble bien propre à dilater d'une manière égale, uniforme toute l'étendue du vagin, de manière à permettre de voir l'état des parties, la nature du mal, et d'y appliquer impunément des remèdes actifs; mais ces avantages ne sont pas toujours aussi certains qu'on le croirait au premier aspect.

1° L'application de cet instrument, à cause de son volume est ordinairement très-douloureuse, quelquefois même insupportable; 2°. dans les cas de tuméfaction ou d'ulcération considérable du col de la matrice, il arrive fréquemment que l'ouverture du *speculum* n'est point assez grande pour laisser apercevoir toute l'étendue de la maladie. Ces inconvéniens déjà aperçus étaient bien suffisans pour livrer cet instrument à un abandon complet.

Lorsque Mad. *Boivin*, aussi distinguée par les services qu'elle rend tous les jours dans la pratique des accouchemens, que par son profond savoir dans les différentes branches de la médecine appliquée aux maladies des femmes, résolût de les faire disparaître.

Les moyens que Mad. *Boivin* a mis en usage, consistent 1° à diminuer le diamètre du *speculum* pour en rendre l'introduction plus facile et moins douloureuse, 2° à augmenter le diamètre du même instrument après son introduction. Nous la laisserons exposer elle-même les dimensions du *speculum* dont on se sert ordinairement et les mettre en parallèle avec celles du nouveau *speculum*, pendant et après son introduction dans le vagin, c'est le moyen de faire apprécier les changemens que l'ancien a subi.

Description du speculum.

	Ordinaire,	brisé.
Long,	5 pouces	5 pouces.
Diamètre du sommet,	16 lig.	10 lignes.
Diamètre de la base,	22 lig.	22 lignes.

Les diamètres du *speculum* brisé ont un demi pouce de moins que ceux du *speculum* ordinaire, mais après son introduction, les diamètres peuvent être augmentés d'un à deux pouces, suivant le besoin.

Le nouveau *speculum* représente dans son ensemble une paire de tenailles triangulaires, dont

les pinces alongées sont en étain, et les branches croisées servant de manche, en fer poli.

Considérées séparément, les pinces sont deux pièces d'étain semi-cylindriques, deux espèces de gouttières d'une égale longueur, qui, rapprochées, mises en contact par leurs bords, reprennent la figure tubulaire du *speculum* ordinaire. Ces pièces d'étain, par rapport au manche, sont dans une direction horizontale.

Le manche est une espèce de pinces à anneaux, dont les branches inférieures sont arquées sur leurs bords latéraux, et forment entre elles un cercle elliptique, une espèce de compas d'épaisseur. La jonction des deux branches du compas est fixée par une vis de pression au milieu de la croisure. Cette vis regarde l'ouverture extérieure du *speculum*, et sert en même temps à le maintenir au degré d'écartement ou de dilatation que le cas exige.

Manière d'appliquer le speculum.

Pour faire l'application du *speculum*, on place la malade comme dans le cas d'accouchement artificiel. On tient l'instrument par sa base, de manière que les anneaux du compas regardent les pubis, et que les deux gouttières d'étain soient fortement rapprochées l'une de l'autre; on les chauffe légèrement, on les enduit extérieurement d'un corps gras, et on introduit l'instrument en suivant l'axe du vagin, et en appuyant un peu sur son bord périneal. Pendant l'introduction, on regarde de temps en temps par l'ouverture extérieure, ce qui se passe à l'ouverture cachée de l'instrument. Lorsqu'il est convenablement placé, et que la nature du cas exige une dilatation plus grande du vagin, avec le pouce et l'index de la main gauche que l'on passe au-devant des pubis et derrière le compas, on écarte doucement les anneaux avec les deux doigts indiqués; de l'autre main on tient la vis de pression, que l'on serre lorsqu'on est parvenu au degré d'écartement que l'on désirait obtenir.

L'instrument ainsi fixé, on n'a pas à craindre qu'en se rapprochant spontanément, les bords de chaque portion du canal d'étain viennent à pincer les replis du vagin; il ne faut même lâcher cette vis qu'après avoir retiré l'instrument dans l'état d'écartement où l'on a eu besoin de l'amener. Moins volumineux à son sommet qu'à sa base, on le retire avec la plus grande facilité et sans occasionner la moindre douleur.

On peut, à l'aide de cet instrument, découvrir diverses lésions de la matrice, dont le toucher ne peut faire présumer l'existence, et porter sur cet organe diverses substances médicamenteuses, avec moins de difficulté qu'on ne le fesait avant cette importante amélioration. Il est encore possible d'étendre l'utilité du *speculum* brisé à différens cas de pratique des accouchemens.

1° Dans les cas de doute sur la partie que présente l'enfant, comme cela peut arriver long-temps après la rupture des membranes, et lorsque la forme de la partie qui se présente a été altérée par l'effet de la tuméfaction.

2° Dans les cas qui exigent la perforation du crâne de l'enfant, dans les cas de squirrosité du col de l'utérus, le *speculum* peut servir de conducteur à un instrument aigu ou tranchant, et en même temps à garantir de leur action les parties qui y sont le plus exposées.

3° Ecarté graduellement, ce *speculum* pourrait être encore d'un grand secours pour opérer la dilatation de l'orifice de l'utérus dans les cas d'hémorragies violentes, de convulsions, de syncopes, et enfin dans tous ceux où il importe de hâter l'expulsion ou l'extraction de l'enfant.

Il est bon de noter que le *speculum* ordinaire se ternit promptement à l'intérieur par le contact des matières ichoreuses et par la nature des fluides qui servent quelquefois aux injections; que sa forme le rendant difficile à nétoyer, on pourrait craindre de transmettre un virus d'une femme à une autre, tandis que ces accidens ne peuvent avoir lieu avec le *speculum* brisé, parce que tous les points de sa surface peuvent être entretenus dans leur premier éclat et dans une propreté parfaite.

Bulletin de la société de médecine de Paris.

MÉDECINE.

Notice sur l'administration de l'iode par friction, et de l'application de ce médicament dans les scrofules et dans quelques maladies du système lymphatique.

Les accidens occasionnés par l'emploi de l'iode, et les plaintes qui en ont été la suite, ont décidé M. *Coindet* à faire l'essai de ce médicament en frictions. Déjà nous avons annoncé les moyens indiqués par ce médecin, pour éviter les dangers qui peuvent résulter de son emploi inconsidéré, ou de l'oubli des précautions nécessitées par son usage; aujourd'hui nous allons faire connaître une nouvelle manière de s'en servir. Ce mode est d'une application facile et exempte de la plupart des reproches qu'on a pu faire à l'action de l'iode, dont il est très-difficile au malade de dépasser les doses; en ce cas, il a, en outre, l'avantage de ne pas exiger une très-grande surveillance de la part du médecin.

Cette nouvelle méthode, dont M. *Coindet* doit la découverte aux difficultés que présente ordinairement le traitement des scrofules, à la lenteur et à l'incertitude de leur guérison, consiste dans un mélange d'*un demi-gros d'hydriodate de potasse avec une once et demi d'axonge*. Cette pommade sert à faire des frictions sur le goître même, ou sur les glandes engorgées dans les scrofules, sur celles du sein, etc., ou sur le trajet des vaisseaux lymphatiques. On emploie de cette pommade gros comme une noisette soir et matin. On a soin de prolonger chaque friction jusqu'à ce que la petite portion de pommade employée, soit entièrement absorbée.

Si on se rappelle, comme l'a annoncé M. *Coindet*, que la plupart des symptômes fâcheux qui sont dus à l'iode, doivent être attribués, les uns à l'action locale de cette substance sur la membrane muqueuse de l'estomac chez un petit nombre d'individus qui, par une sorte de disposition particulière, ne supportent pas ce remède, lorsqu'il est prescrit sans interruption, ou lorsque sa dose est augmentée sans discernement, et chez les autres à son action sur le système lymphatique, on sera bientôt convaincu qu'en introduisant l'iode dans l'économie animale par une autre voie que par celle de l'estomac, on peut lui conserver toute son efficacité, en évitant les symptômes fâcheux qui résultent de son action sur la membrane muqueuse de l'estomac.

L'expérience semble avoir justifié cet espoir du médecin de Genève, et plusieurs observations, parmi lesquelles nous en choisirons une, se réunissent pour appuyer son opinion.

Une dame, âgée de vingt-huit ans, portait depuis long-temps un goître volumineux dans le lobe droit, mais bien plus encore dans le lobe gauche du corps thyroïde. Considérablement accru pendant une grossesse, je jugeai que ce n'était qu'une augmentation de volume sans lésion organique. Le goître altérait la voix et gênait la respiration. Après huit jours de frictions faites avec la pommade d'hydriodate de potasse, les tumeurs étaient sensiblement plus molles, la peau était devenue plus épaisse et plus lâche; après quinze jours, la diminution était encore plus considérable. La tumeur était divisée en plusieurs petits lobes très-distincts les uns des autres. Au bout d'un mois, elle avait entièrement disparu; la voix et la respiration sont devenues naturelles, sans que la malade ait éprouvé aucun autre effet sensible de l'action de l'iode.

Introduit ainsi directement, le remède dont l'administration à l'intérieur peut devenir si funeste, a eu des résultats avantageux. Plus de la moitié des malades ont été complètement guéris dans l'espace de quatre semaines; enfin la diminution des symptômes suit la même marche, et la guérison arrive de la même manière que dans les cas où l'iode est donné intérieurement. Administré en frictions, il a paru à M. *Coindet* d'une activité égale lorsqu'il s'agit de traiter une maladie du système lymphatique sans lésion organique, au point qu'il considère son nouveau mode d'administration comme le complément de sa découverte.

Ces deux méthodes, du reste, peuvent devenir auxiliaires; si l'usage de la pommade ne suffit pas pour obtenir une guérison parfaite, on peut la compléter par une quantité d'iode prise à l'intérieur.

Il est cependant nécessaire d'avoir, en usant de ce nouveau procédé, la même prudence que dans le cas où le même médicament se prescrit à l'intérieur; on doit suspendre les frictions, aussitôt que l'action de l'iode sur le goître est bien prononcée, pour les reprendre quelques jours après. Ces précautions sont exigées par l'ignorance dans laquelle on est du résultat que peut avoir la disparution trop prompte de tumeurs volumineuses et anciennes, aussi bien que par le besoin d'éviter les symptômes fâcheux que l'auteur attribue à une espèce de saturation, ou à une action trop forte sur les lymphatiques.

Mais l'administration de l'iode soit extérieure, soit intérieure, n'exclut pas l'application des sangsues, des formentations émollientes, etc. Ces moyens sont même très-utiles pour favoriser l'action du remède dans certaines circonstances; par exemple, si le goître, au lieu de se ramollir, se durcit et devient légèrement douloureux, les malades éprouvent dans le cou, de la gêne que les sangsues font disparaître.

Encouragé par l'action puissante que l'iode exerce sur le système absorbant, M. *Coindet* l'a employé dans des cas de scrofules sans fièvre, c'est-à-dire dans ces engorgemens indolens des glandes du cou qui font la désolation des familles. Donné, dit-il en solution, à très-petite dose, et avec les précautions que j'ai indiquées, le succès a souvent dépassé mes espérances, surtout pour combattre certains symptômes de scrofules, comme les ophtalmies, etc.; j'ai combiné, ce médicament avec des amers et quelques syrops aromatiques dans les cas de faiblesse assez ordinaire aux scrofuleux. Quelquefois aussi je n'en ai obtenu aucun effet, ni bon ni mauvais, sans que j'aie pu soupçonner la cause d'une pareille différence. Ces irrégularités ont lieu de même dans le traitement du goître.

Les frictions ont produit dans les scrofules le même effet que la solution saline, cependant j'ai cru devoir donner la préférence à cette dernière, parce qu'à petites doses elle est éminemment tonique.

L'auteur, entraîné par un zèle que nous sommes loin de blâmer, puisqu'il laisse à l'expérience et au temps le soin de prononcer, ne craint pas de voir encore dans l'emploi alternatif de l'iode et du mercure, ou de la combinaison de ces métaux sous forme d'*iodure* ou d'*hydriodate* de mercure, un moyen puissant contre la syphilis compliquée avec les scrofules, complication fréquente dans la classe peu fortunée des grandes villes. Dans ces cas malheureusement trop nombreux, le mercure cesse d'être le spécifique d'une maladie dégénérée, et le traitement n'est plus que celui des symptômes, sans qu'aucun remède puisse atteindre le principe du mal.

D'après l'analogie remarquable par les conséquences pratiques qu'on en peut déduire entre les lésions organiques des ovaires et celles du corps thyroïde, M. *Coindet* espère aussi que l'iode sera employé un jour avec avantage dans quelques-uns de ces cas d'hydropisie soit générale, soit enkisté, sans complication particulière, où l'indication principale est d'activer l'absorbtion.

Cependant il ne faut pas croire que ce médecin fasse de l'iode une panacée universelle, il regarde ce médicament comme un des stimulans les plus énergiques du système lymphatique, et s'il en a proposé l'usage dans le goître, les scrofules, l'engorgement des glandes du sein et autres, dans quelques dégénérescences ou complications de la maladie syphilitique, dans certaines affections de la matrice, dans quelque cas d'hydropisie, soit général, soit enkisté, c'est que ces maladies ne lui paraissent que des lésions du même système.

Mais en même temps que M. *Coindet* généralise l'emploi de l'iode, il défend de prescrire ce médicament énergique d'une *manière banale* dans quelque maladie que ce soit; il sait trop bien que pour en obtenir tout le succès qu'on peut en attendre, il existe une foule d'indications qu'il est

nécessaire de reconnaître, d'apprécier et de remplir.

L'auteur termine ce troisième mémoire par ces phrases remarquables : « Tout est neuf, dit-il, sur ce sujet ; le médicament, le choix de la préparation, la meilleure manière de s'en servir, son mode d'action, les circonstances particulières du système, ou générales ou locales qui neutralisent ses effets, ou qui les rendent si puissans, et celles où l'on doit s'en abstenir ; il ouvre un vaste champ aux recherches de la physiologie et à celles de la médecine-pratique ; mais je ne saurais trop répéter cet axiome si connu de Boershave, *at prudenter, a prudente medico, si methodum nescit, abstine.*»

CHIMIE.

M. *Stotze* de Halle a découvert une méthode pour dégager le vinaigre de bois ou l'acide pyroligueux de toutes ses impuretés ; il le traite avec l'acide sulfurique, du manganèse et du sel de cuisine, puis il le distille ; il a aussi confirmé que cet acide jouit de propriétés évidemment antiseptiques, au point que, par son moyen, il a pu convertir des corps en momies. M. W. Ramsey a fait aussi des expériences qui ont également prouvé cette propriété dans cet acide. Des harengs, des morues, de la chair de bœuf trempés pendant un temps fort court dans ce vinaigre, ont été trouvés fort bons à manger après un laps de temps plus ou moins long.

M. *Braconnot* vient de publier une série de recherches sur l'action de l'acide sulfurique sur les substances animales. Nous allons extraire du journal de physique les résultats principaux de son travail :

1°. Les substances animales peuvent être transformées en substance beaucoup moins azotées par l'intervention de l'acide sulfurique ;

2° Cette transformation est opérée par une soustraction d'hydrogène et d'azote dans les proportions nécessaires pour faire de l'ammoniaque, et probablement par une absorbtion d'oxigène de l'acide sulfurique ;

3° La gélatine peut être ainsi convertie en une espèce de sucre très-crystalisable, *sui generis*, qui n'existe probablement pas dans la nature.

4° Ce sucre se combine intimement à l'acide nitrique, sans le décomposer sensiblement, même à l'aide de la chaleur, et il en résulte un acide particulier crystallisé, nommé par M. *Braconnot*, *nitro-saccharique.*

5° La laine et surtout la fibrine traitée par l'acide sulfurique donnent naissance à une matière blanche particulière, désignée par le nom de *leucine.*

6° Cette matière, chauffée avec l'acide nitrique, ne le décompese pas sensiblement ; elle produit un acide nitro-leucique crystallisable.

7° Enfin M. *Braconnot*, au moyen de la réaction de l'acide sulfurique sur les substances animales les plus solubles, a produit des substances incrystallisables et sapides analogues à certains principes des végétaux.

Journal de Ph. et de Chimie.

Le fruit du *feuillea cordifolia* est un puissant anti-dote contre les poisons végétaux, d'après les expériences nombreuses de M. Drapiez.

Un mémoire lu à la société de Genève par M. le D. *Chiskolen*, confirme que le sucre est le meilleure anti-dote contre l'arsenic.

BIBLIOGRAPHIE.

Principes de botanique médicale contenant l'abrégé de l'anatomie et de la physiologie végétales ; l'énumération et la description des plantes médicamenteuses, d'après la classification des végétaux et la composition des préparations officinales que la pharmacie tire du règne végétal,

Par A. E. C. Lœuillart d'Avrigny, *docteur en médecine de la Faculté de Paris, etc.*

A Paris, ches Aimé Payen ; *libraire, rue Serpente, n.* 13,

Le besoin d'indiquer son nom au public, de

l'entretenir de soi-même et de son mérite, pour arriver à se faire connaître dans une ville où l'homme instruit reste ignoré, lorsqu'il est modeste, a produit en médecine plus de volumes que la fureur d'écrire, passion à laquelle cependant on attribue la majeure partie des livres qui paraissent. En effet, il est rare, surtout dans notre art, qu'on se fasse imprimer pour son plaisir, et sans l'espoir d'une indemnité. Quoi qu'il en soit, l'auteur du petit ouvrage que nous annonçons ne l'ayant entrepris que pour *éviter à d'autres un travail fastidieux*, il est possible qu'il trouve la récompense de ses peines plus sûrement que beaucoup d'autres écrivains. En attendant, nous dirons que cet *extrait*, comme l'appèle M. le docteur *Lœuillart d'Avrigny*, est divisé en quatre chapitres.

Le premier contient la description succinte des racines, des tiges, des feuilles, des fleurs, des vaisseaux, etc., des diverses plantes et l'indication des fonctions qu'elles remplissent; c'est en deux mots l'anatomie et la physiologie des végétaux.

La simple énumération des plantes médicamenteuses d'après la classification primitive de *Jussieu* et de *Linnée* constitue le deuxième chapitre.

Le troisième, qui comprend à lui seul une bonne partie du livre, présente la description de ces mêmes plantes, des médicamens simples qu'elles fournissent, des préparations officinales dans lesquelles on les fait entrer et le genre d'affection qu'elles servent à *guérir*. Le dernier point ne pouvant, suivant l'auteur, qu'y être indiqué, il nous semble qu'il valait mieux n'en rien dire que d'exposer le lecteur à une foule d'erreurs par des généralités. Que penser, par exemple, des assertions de M. *Lœuillart*, quand il dit de la *véronique*; remède pour l'inflammation des membranes muqueuses; du *poivre noir*, remède pour les paralysies; de la *scabieuse* pour les maladies de la peau, l'atonie des membranes muqueuses, toux; *catarhe*, diarrhées, fleurs blanches, etc., etc.; du *plantain*, remède pour l'inflammation des intestins, etc.; de la *pomme épineuse*, de la *jusquiame*, de la *Belladone*, remède pour les affections nerveuses, les obstructions; de la *grande ciguë aquatique*, remède pour les fièvres intermittentes, les maladies de la peau, les affections nerveuses, celles du système lymphaquique, etc.; du *poireau*, remède pour les scrofules, les ulcères internes; du *muguet*, remède pour l'épilepsie, l'apoplexie; de l'*hellébore*, remède pour les maladies de la peau, les fièvres d'accès, les affections nerveuses, les vers.

L'auteur cite, dans le quatrième chapitre, les préparations officinales que la pharmacie emprunte au règne végétal, et il indique la manière de les faire.

Nous craignons que cet abrégé de botanique, de matière médicale et de pharmacie végétale ne remplisse pas complètement les bonnes intentions de l'auteur; la manière vague dont sont assignées les diverses indications que telle ou telle plante doit remplir, expose à plusieurs accidens celui qui n'aura pas assez d'instruction pour suppléer à ce qui manque et rectifier ce qui a besoin de l'être.

AVIS ESSENTIEL. — La Gazette de Santé paraît trois fois par mois, les 5, 15 et 25. Le bureau général est chez M. PILLIEN, médecin, propriétaire rédacteur, rue Saint-Marc, n° 23. C'est à lui seul qu'on doit adresser toutes les demandes, et toutes les reclamations relatives à la rédaction et au service de cette Gazette.

On s'abonne chez M. le docteur PILLIEN, chez tous les directeurs de poste aux lettres, et chez tous les libraires.

Le prix de l'Abonnement à la Gazette de santé est de 18 francs par an et de 10 francs pour six mois. On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter du premier janvier ou du premier juillet.

Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus.

DE L'IMPRIMERIE DE HOCQUET, FAUBOURG MONTMARTRE, N° 4.



N°. XVI. — (48e ANNÉE.) — 5 Juin 1821.

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL *de tout ce que la Médecine, aidée des sciences naturelles peut offrir de plus avantageux pour prévenir et guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Cùm fere perpetuo prœ manibus mihi sit Hippocrates, animadverto nulli rei ipsum tanto pere incubuisse quam in observandis constitutionibus æris cujusque temporis, quœ quantum vim habent in novis producendis morbis, vel in mutanda eorum qui ordinario regnant, natura, quotidiana, ac patientissima praxis et diligens circa minima morborum observatio abunde me docent.
Baglivi, opera omnia.

Hippocrate, dont les ouvrages sont constamment entre mes mains, s'est spécialement occupé d'observer les constitutions atmosphériques de chaque saison; il n'ignorait pas leur influence sur la production de nouvelles maladies, ou sur le changement qu'elles peuvent apporter dans la nature des maladies régnantes; c'est aussi ce que m'apprennent amplement une pratique journalière, exercée avec patience, et l'observation scrupuleuse de tout ce qui a le moindre rapport aux maux que je traite.
Baglivi.

Malades reçus dans les hôpitaux civils de Paris, par les Membres du bureau central d'admission, pendant le mois de mai 1821.

Fièvres non caractérisées	69
id. gastriques ou bilieuses	209
id. muqueuses	34
id. adynamiques putrides	43
id. ataxiques	20
id. intermittentes de divers types	56
id. catarrhales	21
Inflammations internes	207
Fluxions de poitrine	31
Erysipèles	13
Varioles	1
Douleurs rhumatismales	42
Angines, Esquinancies	22
Catarrhes pulmonaires	181
Diarrhées, dysenteries	37
Coliques métalliques	14
Apoplexies et paralysies récentes	31
Hydropisies et Anazarques	54
Phtisies pulmonaires	83
Ophtalmies	60
Maladies sporadiques, chroniques ou résultats	412
Total	1640

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.

Depuis le 1er mai 1821, jusqu'au 31 du même mois inclusivement.

Le maximum du thermomètre au-dessus de zéro a été de	17 deg.		
Le minimum au-dessus de zéro a été de	1		0
Le maximum du baromètre a été de	28	4	3
Le minimum du baromètre a été de	27	6	10
Le maximum de l'hygromètre a été de	100		
Le minimum de	75		

CONSTITUTION MÉDICALE.

Maladies régnantes.

Nous pourrions bien nous contenter de répéter ce que nous avons dit le mois dernier des maladies aiguës; la température du mois de mai n'a presque pas différé de celle du mois d'avril; les variations ont été aussi fréquentes et elles ont

exercé une influence égale sur les maladies. Mais l'humidité dont nous nous plaignons encore a été plus constante, et c'est, n'en doutons pas, à cette circonstance funeste que nous devons le grand nombre de fièvres intermittentes qu'on rencontre dans les hôpitaux et dans la pratique civile. Nous croyons pouvoir encore rapporter à cette cause et la longueur des convalescences, dont la durée est ordinairement moins longue au printemps qu'en automne, et l'opiniâtreté des maladies chroniques, auxquelles la chaleur fournit souvent un moyen avantageux de solution.

Cependant la plupart des fièvres intermittentes, qu'il est si difficile de combattre avec succès dans certains pays où elles sont endémiques, ont cédé et cèdent en général ici à l'administration de quelques évacuans et à l'usage de quelques amers; celles qui ont exigé des fébrifuges plus puissans, n'ont pas résisté à l'emploi du sulfate de quinine dont nous sommes redevables aux savantes recherches de MM. *Pelletier* et *Cavantou*. Le nouveau médicament, en faveur duquel parlent déjà de nombreuses observations, convient dans toutes les affections qui réclament l'emploi du quinquina, il s'administre de la même manière et avec les mêmes précautions; mais il a sur lui l'avantage, trop peu apprécié, d'inspirer moins de répugnance, et surtout d'être plus facile à prendre que la poudre de cette écorce. La dose est de quatre à huit grains pour chaque prise, qu'on répète suivant le besoin.

Les simples rhumes, les fluxions de poitrine, les catarrhes n'ont rien retenu de cet état d'irritation qui demande de larges boissons émollientes continuées long-temps, et des saignées générales ou locales; on s'est en général bien trouvé des émétiques d'abord comme vomitifs, puis donnés à très-petites doses; ils ont rendu de grands services, soit par le mouvement qu'ils produisent du centre à la circonférence, soit par l'action qu'ils exercent sur les muqueuses, et sa répétition sympathique sur le système de la transpiration pulmonaire et cutanée. Aussi l'application des vésicatoires, tantôt comme rubéfians, tantôt pour obtenir quelques points de suppuration, a souvent trouvé place dans ces deux dernières affections, comme dans les douleurs rhumatismales.

Les précautions exigées par la température actuelles, sont encore les mêmes et peut-être plus impérieuses qu'elles n'étaient au mois de mars, parce que la chaleur se trouvant plus forte dans certains momens, le passage du chaud au froid est plus brusque, et que l'humidité plus constante intervertit plus particulièrement les fonctions de la peau. Ainsi il est dangereux de se découvrir, et, le mieux qu'on puisse faire, c'est de rester vêtu, comme si nous étions encore dans l'hiver, et de s'exposer, le moins possible, à l'humidité, surtout à celle qui règne le soir et pendant la nuit.

Le mois de mai a encore présenté des éruptions anomales; le public a pu les confondre quelquefois avec la petite-vérole dont la diminution se fait apercevoir tous les jours. Cette cruelle maladie finirait par disparaître tout-à fait si l'ignorance, les préjugés, et souvent un faux zèle ne venaient de temps-en-temps élever des doutes sur les bienfaits de la vaccine. Tandis que l'on dispute en Angleterre et dans différens pays sur les avantages de ce précieux préservatif, les peuples qui sont le plus attachés à leurs habitudes, font généralement usage de cette opération. Nous citerons pour preuve de ce fait quelques passages d'une lettre écrite de Macao, le 25 mars 1820, par M. *John Livingston*, chirurgien de la compagnie des Indes. « Je suis tout-à-fait surpris, écrit-il, de voir par les lettres et les journaux périodiques qui m'arrivent d'Angleterre, que la question de l'utilité de la vaccine y est encore vivement agitée; nous n'avons point de doutes ici sur cet objet; je vaccine quelquefois jusqu'à cinq cents enfans par semaine; et, depuis dix ans, je n'ai pas vu un seul exemple de non succès. M. *Pearson*, premier chirugien

de la factorerie de canton, encore plus occupé que moi, a également réussi; cependant vous savez que la petite-vérole fait d'affreux ravages en Chine tous les printemps. J'ai souvent vu des personnes, attaquées de cette maladie, occuper la même maison et quelquefois le même lit que les personnes que j'avais vaccinées, sans qu'aucune de ces dernières aient senti la moindre atteinte de cet horrible mal. »

OBSERVATION.

Superfétation chez une négresse qui a mis au monde un nègre et un mulâtre, par feu M. Ch. de Bouillon, D. M. P.

Un exemple curieux de superfétation vient de se présenter chez une négresse qui a eu une grossesse heureuse et est accouchée de deux enfans mâles, à terme: tous les deux avaient la même proportion, mais l'un était nègre et l'autre mulâtre.

La superfétation ne pouvait être révoquée en doute dans ce cas, puisque la couleur des nouveaux nés attestait que deux individus de couleur différente avaient coopéré à la fécondation. La mère, après une longue résistance, avoua qu'elle avait eu commerce, dans la même soirée, avec un nègre et un blanc.

Cette observation a rappellé aux habitans l'exemple extraordinaire d'une négresse d'un propriétaire, au Morne à l'eau, qui mit au monde trois enfans dont un mulâtre, le second noir et le troisième cabre. La mère et les enfans vivent encore et ne laissent aucune incertitude sur la superfétation.

Baudeloque pense que la superfitation ne peut avoir lieu que dans le cas où l'utérus est divisé par une cloison longitudinale; *Gardien*, d'après *Bauhin*, croit que la matrice alors est double, mais les observations de *Millon*, de *Stein* et d'autres auteurs dignes de foi ne permettent pas d'admettre toujours cette division qui a été démentie par de nombreuses ouvertures de cadavres. Suivant *Gardien*, la superfétation et la superfécondation sont impossibles: cependant il semble qu'on ne doit pas recuser un fait, parce que la théorie ne peut en donner l'explication, car combien de phénomènes naturels et pathologiques sont encore incompréhensibles. Il est plus difficile en France de constater les exemples de superfétation, parce que tous les hommes y sont blancs. Mais dans les climats que nous habitons, l'espèce humaine y prenant des nuances différentes qui dépendent invariablement de la couleur des deux individus qui coopèrent à la génération, l'on ne peut douter d'une conception nouvelle produite pendant la durée d'une autre grossesse, quelle que soit la distance écoulée entre la première, la seconde ou la troisième, lorsqu'une femme accouche d'individus qui ne peuvent être le produit du même père; l'on peut consulter à cet égard ce que rapportent *Buffon*, *Valentin* et le docteur *Desgranges*.

Sur l'entrée accidentelle de l'air dans les veines, sur la mort subite qui en est la suite, sur les moyens de prévenir cet accident et d'y remédier, par M. MAGENDIE.

On savait depuis long-temps que l'air introduit brusquement et en certaine quantité dans une veine, cause la mort presque instentanément; on savait aussi que depuis le moment de l'entrée de l'air jusqu'à la cessation de la vie, il se fait un bruit remarquable, mais on donnait de ce phénomène une explication peu satisfaisante. Le physiologiste distingué auquel nous empruntons cet article, attribue ce bruit à l'agitation et au choc de l'air par les mouvemens du cœur, et il rapporte la cause de la mort qui en résulte, à l'accumulation et à la raréfaction de l'air dans les cavités du cœur où cet air s'opposant à leur resserrement, fait ainsi cesser la circulation. Un accident de cette nature arrivé récemment à Paris, a mis M. Magendie dans le cas de répéter diverses expériences propres à prouver ses assertions.

Un serrurier, âgé de vingt-trois ans, portait depuis environ cinq ans une tumeur volumineuse sur l'épaule et la clavicule droite. Les douleurs vives qu'il éprouvait, le décidèrent à entrer dans un hôpital pour s'y faire opérer.

L'opération fut faite avec adresse; on fut obligé de couper et d'extraire la partie moyenne de la clavicule. L'opération jusques-là paraissait avoir tout le succès qu'on pouvait désirer, la perte du sang n'était pas très-considérable, le pouls était bon, la respiration facile, lorsque tout-à-coup le malade s'écria : *mon sang tombe dans mon corps, je suis mort* : il se roidit au moment même, perdit connaissance et fut couvert d'une sueur froide. Un bruit étrange et assez fort se fit entendre à l'instant même, il avait lieu dans l'intérieur de la poitrine.

Le chirurgien crut avoir ouvert la plèvre en enlevant une portion de la clavicule, et avoir ainsi donné accès à l'air et au sang dans le côté droit de la poitrine; il fit aussitôt appliquer sur le fond de la plaie les doigts d'un aide, dans l'intention de boucher l'ouverture prétendue faite à la plèvre, et il chercha à introduire dans le thorax l'extrémité d'une sonde de gomme élastique. Dès qu'il crut y avoir réussi, il aspira avec sa bouche l'air qu'il soupçonnait épanché, puis voulant procéder au pansement, il substitua une éponge enduite de cérat, aux doigts de l'aide qui occupaient le fonds de la plaie, mais dans le moment même où les doigts de l'élève firent place à l'éponge, le bruit qu'on avait déjà entendu et qui avait cessé depuis un instant, se renouvella avec autant de force qu'auparavant; la syncope et la sueur froide qui avaient eu lieu, continuèrent. On jetta au visage du patient de l'eau qui sembla lui arracher quelques signes de vie, mais il était mort un quart-d'heure après l'apparition des accidens, et quarante-cinq minutes après le commencement de l'opération.

On fit l'ouverture du cadavre le lendemain matin; on s'attendait à trouver la plève droite ouverte, un épanchement de sang et d'air dans sa cavité, le poumon du même côté affaissé et revenu sur lui-même, on ne vit rien de tout cela : la plèvre était intacte, il n'y avait pas d'épanchement, le poumon était dans son état naturel, mais on découvrit une ouverture d'un demi-pouce d'étendue à la veine jugulaire externe, à l'endroit où cette veine s'ouvre dans la sous-clavière; le cœur ne contenait pas de sang, ses cavités étaient vides, seulement on observa des bulles d'air dans les vaisseaux du cerveau.

Les avis avaient été différens à l'hôpital, sur la cause de la mort; les uns l'attribuaient à la douleur, les autres à l'hémorragie; pour moi, dit M. *Magendie*, d'après les données que j'avais sur les effets de l'entrée brusque de l'air dans les veines, il m'était impossible de ne pas la rapporter à cette cause. En effet, l'événement avait été rapide et accompagné d'un bruit singulier dans la poitrine; on avait trouvé une ouverture à la veine jugulaire droite; aucune des cavités du cœur ne contenait de sang; les artères du cerveau présentaient de nombreuses bulles d'air. Tous ces signes se rapportant exactement à l'entrée brusque de l'air dans la veine sous-clavière, soit qu'elle eut été favorisée par l'état de tension des parois ou par une altération pathologique qui leur aurait fait perdre leur souplesse habituelle, et ne leur aurait pas permis de s'affaisser sous la pression atmospherique, je présumai qu'on pouvait produire à volonté ce phénomène sur les animaux, en les mettant dans des circonstances physiques convenables. Je l'essayai, dans l'intention de trouver un moyen à l'aide duquel on put s'opposer à la mort que détermine cette cause. Comme je la crois toute mécanique, je songeai à un secours mécanique.

Dans cette vue j'introduisis une sonde de gomme élastique dans la veine jugulaire d'un chien, en la dirigeant vers le cœur. A peine y fut-elle placée que j'entendis l'air entrer dans la veine, et que l'animal tomba en syncope avec le bruit particulier qui manifeste la présence de l'air dans le cœur. Je me hâtai de boucher la sonde pour éviter l'entrée d'une nouvelle portion d'air, et l'animal revint peu à peu; puis ces-

sant de boucher la sonde, l'air se précipita de nouveau vers le cœur. Son entrée fut suivie des mêmes accidens, mais cette fois l'animal mourut inopinément. L'ouverture me fit reconnaître tous les signes de la mort occasionnée par l'entrée brusque de l'air dans le système veineux.

M. *Magendie* ayant remarqué qu'un animal dans un état de plethore aqueuse artificielle, peut supporter sans inconvénient l'introduction brusque d'une grande quantité d'air dans les veines, pensa qu'il remedierait aux effets funestes de l'aspiration de l'air, en injectant un certain volume d'eau dans les systèmes veineux, mais les animaux soumis à ce genre de traitement périssent à-peu-près comme s'ils avaient été abandonnés à eux-mêmes. Le moyen suivant obtient au contraire un succès complet. Il fait aspirer de l'air par la veine jugulaire; dès que le bruit dont il a été question se fait entendre, il introduit une sonde d'argent dans la veine; il la dirige vers le cœur, et après l'avoir fait entrer dans l'orrillette droite, il aspire avec une seringue ajustée à l'extrémité de la sonde, l'air et le peu de sang qui se trouve dans l'orreillette; il retire la seringue pour la vider, et il aspire une seconde fois de la même manière, avec le soin de fermer exactement le bout extérieur de la sonde dès que la seringue est retirée. Une ou deux seringues suffisent ordinairement pour faire cesser le bruit dependant de l'agitation de l'air dans le cœur, et pour retablir la circulation.

L'auteur ne doute nullement du succès d'un procédé semblable dans le cas d'un accident qui en exige l'application: quant à prévenir l'entrée accidentelle de l'air dans les veines, il lui semble qu'on peut y parvenir par les précautions les plus simples.

Suivant M. *Magendie* on ne doit pas traiter légèrement et regarder comme peu inquiétante la lesion des troncs veineux du cou, il est toujours bon au contraire de les ménager dans les grandes opérations; si on les intéresse, il sera nécessaire de lier aussitôt le bout inférieur du vaisseau, ou de le faire comprimer par un aide jusqu'au pansement définitif.

Quoi qu'il soit difficile que l'air s'introduise dans la jugulaire, quand on pratique la saignée à cette veine, comme cela n'est pas impossible, plusieurs vétérinaires l'ayant remarqué, on s'y exposera d'autant moins qu'on fera la piqûre de la veine plus loin du thorax, et qu'on aura plus soin de comprimer le bout inférieur, pratique qui est d'ailleurs favorable à la réussite de l'opération.

M. *Magendie* cite une observation de cet accident recueillie par M. *Bouley* jeune, vétérinaire, à la suite d'une saignée pratiquée avec un instrument connu sous le nom de *flamme*.

L'accident fut accompagné de tous les phénomènes décrits, il fut combattu par une autre saignée. Des expériences nouvelles ont prouvé que ce remède n'est pas le véritable: cependant l'animal continua de vivre. Cette circonstance paraît dépendre, comme l'auteur s'en est assuré depuis, de ce que la portion d'air, introduit dans la veine, n'était pas en assez grande quantité pour déterminer la mort.

M. *Magendie*, qui ne voit dans cet accident qu'un effet purement mécanique, se plaint que l'application des lois de la physique est trop négligée dans l'étude de la médecine, il voudrait qu'on ne rapporta pas tous les phénomènes à la vitalité.

J. de phys.

De la mort apparente des enfans nouveaux-nés.

Le nom de mort apparente, par lequel M. *Eusebe de la Salle* désigne les divers états morbides qu'il décrit dans son mémoire est vague, il reveille plutôt l'idée d'un symptôme que d'une maladie; cependant il l'emploie, et sans entrer dans le détail des raisons qui le lui ont fait admettre, nous nous en servirons, parce que nous croyons qu'il serait très-difficile d'en trouver un plus convenable.

L'auteur distingue trois espèces de mort apparente, d'après les causes qui les occasionnent, et il en fait la description de la manière suivante:

Que pendant un accouchement laborieux, le cordon ombilical se trouve comprimé de manière à gêner ou à intercepter complétement la circulation dans les vaisseaux qui le composent, l'enfant sera tout-à-coup privé du sang oxigêné qui lui arrivait par la veine ombilicale et surchargé du sang veineux dont il ne peut plus se débarrasser par les deux artères du même nom, il sera dans un véritable état d'asphixie. Cet accident arrive assez fréquemment si les douleurs de la mère sont fortes et très-prolongées sans être expulsives. L'enfant, en venant au monde, est alors dans un véritable état de mort apparente; il porte toutes les marques d'une pléthore sanguine. La peau de son corps est bouffie et d'une couleur pourpre, surtout aux pieds et aux mains, l'enfant est sans mouvement, la circulation est suspendue ou bornée à un léger frémissement dans la région précordiale, la respiration ne peut s'établir.

Le même accident peut avoir lieu après l'accouchement le plus facile, si des mucosités arrêtées dans l'arrière bouche ou dans la trachée artère empêchent l'air de pénétrer dans les poumons. Enfin il peut arriver que le côté gauche du cœur continue à recevoir du sang noir, quoique la respiration se soit établie; c'est le cas de la non-oblitération du trou de *Botal*, immédiatement après la naissance. Le nom d'asphixie, donné à ces trois variétés de mort apparente, a été critiqué: il est vrai qu'une fonction qui n'a pas encore commencé, ne saurait être interrompue; mais si la non-existence de la respiration, dans un temps où elle devrait avoir lieu, constitue l'asphixie, il importe fort peu qu'elle ait déjà existé ou non. Du reste, les trois variétés méritent le même nom, puisqu'elles ont cela de commun, qu'elles présentent la lésion de la circulation.

Il existe encore troit états dans lesquels la circulation est ou interrompue ou bornée à de faibles agitations du cœur. Le premier tient à *la lésion du cerveau*, le second à *la lésion de la moëlle épinière*, le troisième à la *débilité*.

Dans quelques circonstances, quoique tout le reste du corps soit dans l'état naturel pour la souplesse et la couleur, la face est gonflée et livide; ses vaisseaux sont gorgés de sang, les lèvres sont tumefiées et renversées, les yeux sortent de leurs orbites, et les paupières sont d'un violet foncé, la langue et les oreilles sont bleuâtres, l'enfant ne respire pas, il ne pousse aucun cri. On a nommé cet état apoplexie sanguine; mais elle diffère de cette maladie; car loin d'être due comme elle à un orgasme qui a poussé vers le cerveau une grande quantité de sang artériel, et a déterminé un épanchement sur les organes, elle est toujours occasionnée par un obstacle mécanique à la circulation dans les vaisseaux de la tête; ainsi elle arrivera, si un nœud du cordon ombilical a fortement serré le cou de l'enfant pendant l'accouchement, ou bien si le col de la matrice exerce cette constriction après la sortie de la tête, l'accouchement ayant commencé par elle, ou après le dégagement des épaules, lorsqu'il a commencé par les pieds.

La respiration et la circulation sont également suspendues dans la lésion de la moëlle épinière. mais dans ce cas on ne remarque aucune altération de la face. La tête, pour l'ordinaire, est un peu déformée où la colone vertebale a éprouvé quelque dérangement. Si la mort arrive, on trouve le cerveau fortement comprimé par le déplacement de quelques-uns des os du crâne. Cet accident peut avoir lieu quand l'enfant vient au monde avec une tête très-volumineuse, ou du moins hors de proportion avec les parties qui doivent lui livrer passage: alors les efforts de l'accouchement, et plus souvent le forceps dont l'accoucheur se sert, ont forcé les pièces osseuses du crâne à chevaucher les unes sur les autres, et ont facilité la sortie de la tête en diminuant son volume dans un sens déterminé.

D'autres causes, mais toujours à-peu-près sem-

blables pour le résultat, peuvent également occasionner des lésions de la moëlle épinière : cela arrive lorsque l'accouchement ayant commencé par les pieds, et la tête se trouvant arrêtée dans le détroit du bassin, on est obligé d'exercer des tractions très-violentes sur la colonne vertébrale. Il en est de même si l'accouchement, ayant commencé par la tête, les épaules sont arrêtées au passage; enfin on peut, en appliquant le forceps, déranger les vertèbres cervicales par quelques manœuvres imprudentes.

Il est plus difficile de reconnaître les lésions de la moëlle épinière que celle du cerveau, même après l'ouverture ; car une traction peut avoir été assez forte pour causer à la moëlle épinière une altération mortelle sans laisser aucune trace ni dans cette substance, ni dans le canal qui la renferme. Quelquefois cependant on rencontre un léger écartement entre deux vertèbres ou la déchirure de quelques vaisseaux des membranes qui appartiennent à la moëlle épinière.

L'état de mort apparente peut encore tenir à la *débilité* qui dépend elle-même de deux causes principales. L'une est une hémorragie survenue pendant l'accouchement, l'autre a exercé son influence long-temps avant cette époque. Lorsque le placenta est implanté sur la partie inférieure de la matrice, ou sur son orifice, les premiers efforts qui la dilatent, le décolent; cela peut même arriver quelquefois lorsqu'il est implanté dans le fond de cet organe : dans ce cas, les vaisseaux de l'utérus et ceux du placenta auquel ils s'abouchaient, restent béans du côté du fœtus, et il peut s'écouler une assez grande quantité de sang pour qu'il naissse dans un état complet *d'anémie*. La rupture du cordon ombilical, qu'elle soit totale ou partielle, occasionnera encore le même accident; enfin dans une grossesse multiple, le second enfant peut venir au monde, dans un pareil état, si après la sortie du premier on a négligé de faire la ligature du cordon ombilical auquel il tenait, qu'il y ait deux placenta ou qu'il n'y en ait qu'un seul, comme cela arrive souvent. L'enfant qui naît épuisé par une perte de sang, ne pousse point de cris; ses lèvres sont pâles, sa peau est d'un blanc mat, ses membres sont flasques, il n'y a ni respiration, ni circulation; si le corps ne tarde pas à se refroidir, on peut dire qu'il est mort. Cependant lorsque la perte n'a pas été assez considérable pour amener ce funeste résultat, les symptômes sont à-peu-près les mêmes, mais un peu moins intenses : on observe alors quelques légers mouvemens dans la poitrine ou vers la région du cœur; c'est dans ce cas que les secours peuvent rendre l'enfant à la santé, mais il reste pâle et décoloré pendant plusieurs mois.

Que l'enfant soit venu au monde après neuf mois de grossesse ou qu'il ait dévancé cette époque, on reconnaîtra sa débilité au peu de développemens de son corps; il est toujours beaucoup plus petit que celui d'un enfant à terme. Sa peau est ridée et flasque, quoique la couleur en soit naturelle; ses membres grêles et à peine ébauchés, n'exécutent que de faibles mouvemens; son pouls est presque insensible, il respire à peine et s'il pousse des cris, ils sont très-faibles et ne se font entendre qu'à de longs intervalles; enfin il survient des symcopes plus ou moins longues, plus ou moins fréquentes, et le plus souvent, malgré les secours de l'art, l'enfant passe de l'état de mort apparente à la mort réelle.

Cependant il ne faut jamais désespérer avant d'avoir persévéré long-temps dans l'emploi des divers moyens dont nous parlerons dans le numéro prochain. Il n'est pas sans exemple que les efforts seuls de la nature aient triomphé du danger; on a même observé que dans la suite le corps ni l'esprit de ces individus ne conservent aucune trace de cette faiblesse; témoins *Fontenelle* et *Voltaire* qui vinrent au monde dans un état aussi fâcheux.

Source d'huile naturelle aux Etats-Unis.

On lit dans le voyage du lieutenant *Hall*, ci-devant secrétaire militaire du général *Wilson*, gouverneur du Canada, publié à Londres en 1818, la description d'une fontaine d'huile, située au bord du Duck Breck, au nord-est de cette crique. C'est peut-être, dit l'auteur, une des plus grandes curiosités qu'il y ait dans les Etats-Unis. L'huile sort d'un espèce de puits de 42 pieds de profondeur, et de 3 de diamètre au bord de la crique; elle s'élève en bouillonnant et coule par rigole dans la petite baie: elle est aussi pure, aussi bonne que l'huile de baleine, et la source peut fournir cinq barils par semaine; elle paraît occuper une profondeur de 3 pieds dans le puits, et être portée sur l'eau salée qui est couverte de cette huile jusqu'à trois milles de la source. On a vu toute la surface de l'eau prendre feu dans un clin-d'œil par l'imprudence d'un enfant, les flammes s'élevèrent jusqu'à la hauteur de deux cents pieds, et les arbres les plus élevés du voisinage furent brûlés jusqu'à la cîme.

PHYSIQUE.

Prix proposé par l'académie des sciences.

L'origine de la chaleur animale n'est pas établie d'une manière incontestable et même les physiciens sont encore partagés sur cet objet qui est d'une grande importance pour les progrès de la physiologie.

L'Académie des Sciences propose pour sujet du prix qu'elle doit décerner dans la séance publique de l'année 1823:

Déterminer, par des expériences précises, quelles sont les causes, soit chimiques, soit phisiologiques, de la chaleur animale. Elle exige particulièrement que *l'on détermine exactement la chaleur émise par un animal sain, dans un tems donné, et l'acide carbonique qu'il produit dans la respiration; que l'on compare cette chaleur à celle que produit la combustion du carbone en formant la même quantité d'acide carbonique.*

Le prix sera une médaille d'or de la valeur de *trois mille francs.*

Les mémoires devront être remis avant le 1er janvier 1823, francs de port, au secrétariat de l'institut et porter chacun une épigraphe ou devise qui sera répétée, avec le nom de l'auteur, dans un billet cacheté, joint au mémoire.

Les concurrens sont prévenus que l'académie ne rendra aucun des ouvrages qui auront été envoyés au concours; mais les auteurs auront la liberté d'eu faire prendre des copies.

ERRATA DU N° XV.

Page 115, 2e. colonne, diamètre de la base du spéculum brisé, 22 lignes, *lisez:* 16 lignes.

Page 117, 1re. colonne, lig. 18, de dépasser les doses; en ce cas, *lisez:* de dépasser les doses en ce cas.

Page 118, 2e. colonne, lig. 21, qu'on en peut déduire, *lisez:* qu'on peut déduire.

Page 118, 2e. colonne, lig. 25, soit enkisté, *lisez:* soit enkistée.

Même page, 2e. colonne, ligne 37, soit général, soit enkisté, *lisez:* soit générale soit enkistée.

AVIS ESSENTIEL. — La Gazette de Santé paraît trois fois par mois, les 5, 15 et 25. Le bureau général est chez M. PILLIEN, médecin, propriétaire rédacteur, rue Saint-Marc, n° 23. C'est à lui seul qu'on doit adresser toutes les demandes, et toutes les reclamations relatives à la rédaction et au service de cette Gazette.

On s'abonne chez M. le docteur PILLIEN, chez tous les directeurs de poste aux lettres, et chez tous les libraires.

Le prix de l'Abonnement à la Gazette de santé est de 18 francs par an et de 10 francs pour six mois. On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter du premier janvier ou du premier juillet. Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus.

DE L'IMPRIMERIE DE HOCQUET, FAUBOURG MONTMARTRE, N° 4.

N°. XVII. — (48e ANNÉE.) — 15 Juin 1821.

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL *de tout ce que la Médecine, aidée des sciences naturelles peut offrir de plus avantageux pour prévenir et guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Rien n'est plus difficile à un médecin que de se faire connaître dans une grande ville: là s'accumule une quantité prodigieuse de docteurs de toutes les façons, officiers de santé, matrones, chirurgiens d'armée, chirurgiens jurés, médecins accoucheurs, chirurgiens accoucheurs, médecins titrés, médecins sans titres, médecins nationaux, médecins étrangers, etc., etc., etc., là pullulent, les charlatans de toutes les espèces, depuis l'herboriste, le pédicure et le dentiste, jusqu'au chirurgien herniaire, à l'oculiste, et au guérisseur de maladies syphillitiques; les pharmaciens eux-mêmes, oubliant leur ministère, ne craignent pas de donner des consultations et d'estropier des formules; que de peines, que de travaux, et quelle adresse pour se tirer de la foule! *Dict. des Sc. Méd.*

MÉDECINE PRATIQUE.

Sur une variété du furoncle appellée vespajus par M. MALVANI, *chir. maj etc.*

L'auteur décrit sous la dénomination de vespajus, une tumeur déjà connue depuis long-temps, mais qu'on a surement confondue quelque fois avec le furoncle et l'anthrax, quoiqu'elle diffère essentiellement de ces deux maladies et par les symptômes et par le traitement. Le *vespajus* ou *guepier* comme l'appellaient les anciens, paraît attaquer principalement les personnes avancées en âge; ce n'est d'abord qu'une grosseur, une dureté avec prurit, sentiment de gêne, de tension sans changement de couleur à la peau. Cette tumeur au bout de quinze, vingt jours et même plus tard prend dans le centre, l'aspect d'un furoncle, mais avec plusieurs points de suppuration dont le nombre plus ou moins grand lui donne un caractère tout particulier. Chaque point de suppuration semble partir d'une vésicule et former un foyer à part. C'est à la formation de ces foyers dans le tissu cellulaire et à leur communication que le docteur *Malvani* rapporte l'extinction de la vie de ce tissu, dans le derme compris entre les différens trous; c'est à cette circonstance qu'il attribue la gangrène qui s'étend aux parties voisines gangrène toujours précédée par le gonflement, la tension, la rougeur luisante, et les petites vésicules en suppuration. Ce dernier caractère surtout distingue ces tumeurs des furoncles et justifie le nom de *vespajus* dérivé de la comparaison qu'on peut faire des petits points blanchâtres par lesquels s'écoule la suppuration avec les alvéoles des gateaux à miel des abeilles.

Cette affection dont la gravité est incontestable et dont la terminaison peut devenir souvent funeste si elle est soumise au traitement du furoncle ordinaire, cède avec assez de facilité à l'application de la potasse caustique; ses progrès au moins sont constamment arrêtés par l'emploi de ce moyen énergique. Dans ce cas comme dans tous ceux où il y a engorgement des tissus, l'étendue de

l'ouverture résultante de la chûte de l'escarre diminue rapidement ; dès que l'irritation cesse, l'engorgement se dissipe et il ne reste qu'une plaie simple tendant à la guérison.

L'auteur pour prouver les avantages de sa méthode qui cependant n'est pas nouvelle cite plusieurs observations. Dans l'impossibilité de les donner toutes nous en choisirons une qui nous paraît offrir un grand intérêt.

J.... octogénaire d'une petite stature, robuste, accoutumé à la fatigue, exempt d'incommodité habituelle vint me trouver le matin du 10 avril 1818, il portait depuis quatre jours à la nuque une tumeur circonscrite, dure, sans changement de couleur à la peau dans sa circonférence, mais d'un rouge luisant, tirant sur le bleu vers son centre, où l'on remarquait dix à douze petites vésicules blanchâtres, qui donnaient issue par la pression à une suppuraion épaisse et floconneuse; cette suppuration sortait de la tumeur par les vésicules rompues, comme d'espèces d'alvéoles séparées. Convaincu de l'inutilité des émoliens et des incisions, pour arrêter les progrès d'une semblable tumeur; je fis deux incisions en croix et j'y mis plusieurs morceaux de potasse caustique. La douleur fut vive pendant l'action du caustique, il y eut de l'agitation, de la fièvre, mais vers le soir les symptômes étaient moins graves, la formation des escarres avait diminué la tension et la douleur; la dureté avait presque disparu vers la partie supérieure de la tumeur, où l'action de la potasse avait été plus forte ; enfin le malade se trouvait soulagé. La fièvre augmenta pendant la nuit qui se passa dans l'insomnie. Le lendemain purgation légére, régime adoucissant, sirop de quinquina et de serpentaire de Virginie. Enhardi par le succès que j'avais obtenu et qui était plus marqué là où les escarres étaient plus considérables, je fis de nouvelles applications du caustique sur les points où j'apperçus de nouvelles rougeurs et un nouveau développement de boutons. Les escarres tombèrent au bout de huit à dix jours, et la plaie réduite à un état de simplicité se cicatrisa sans obstacle. L'auteur observe que le malade prit fort peu du sirop qui lui avait été prescrit, et qu'un cautère placé à la jambe le garantit d'un nouveau développement de furoncle. Nous laissons à nos lecteurs le soin d'apprécier cette dernière assertion.

Extr. du Journ. Génér.

MEDECINE VETERINAIRE.

Poudre diurétique, fondante, dépurative.

Prenez nitre.	Une demi-once.
Poix de Bourgogne.	Une demi-once.
Limaille de fer.	Cinq gros.
Poudre de gentiane.	Deux gros.
Tartre émétique.	Un demi scrupule.
Mêlez pour une prise.	

Encore un remède dont probablement on aurait ignoré long temps la composition sans les recherches d'un jeune pharmacien de Paris. Cependant elle mérite d'être connue à en juger par les éloges qu'on lui donne dans un traité de pharmacie vétérinaire publié en 1816.

L'auteur qui sans doute avait ses raisons pour oublier dans son ouvrage la formule de cette poudre diurétique, ne manque pas de prévenir qu'on la trouve dans sa pharmacie par paquets de huit prises. Elle est, dit-il, précieuse dans le farcin, les eaux aux jambes, les engorgemens glanduleux, les dartres, la gale invétérée, etc. Elle agit sans produire la moindre irritation, l'évacuation s'opère sans efforts, sans secousses, sans trouble, insensiblement par les voies urinaires; elle convient dans la plus part des maladies des chevaux. On l'administre comme les autres poudres, tous les jours ou de deux jours l'un, le soir ou le matin à jeun dans le son mouillé, avec du miel en bol ou en opiat, enfin en breuvage dans un liquide quelconque.

De la mort appareute des Enfans nouveaux-nés.

DEUXIÈME ARTICLE.

Avant de parler des secours qui conviennent

en général dans les différens cas de mort apparente et de ceux qui sont applicables à chaque variété, il est nécessaire d'indiquer d'abord les moyens à l'aide desquels on peut prévenir ce dangereux état. Lorsque dans un accouchement les douleurs sont longues, fortes et non expulsives, il faut se hâter de le terminer, parce que les vaisseaux du cordon ombilical sont exposés à une compression capable de gêner et même d'intercepter la circulation : on appliquera le forceps pour dégager la tête, et même avant la terminaison de l'accouchement on coupera le cordon qui serrerait le cou du fœtus. Dans l'un et l'autre cas, on fera saigner le cordon pour dégorger le corps du nouveau-né.

Si on se rappelle que le déplacement des os du crâne et les lésions de la moëlle épinière sont ordinairement la suite de manœuvres indiscrètes, de tractions violentes ou de l'emploi mal dirigé des instrumens, il sera possible d'éviter ces accidens.

Une hemorragie abondante de la matrice entraîne la nécessité de procéder de suite à l'accouchement, mais alors on ne doit pas oublier de lier le cordon ombilical du côté de la mère, pour garantir des inconvéniens de l'hemorragie un second enfant dont le placenta serait en communication de vaisseaux avec celui du premier déjà sorti et séparé de son cordon.

Parmi les enfans qui naissent débiles, les uns le sont originairement, les autres doivent cet état aux maladies qu'ils ont contracté pendant la grossesse. Il est quelquefois possible de prévenir ou de diminuer cette faiblesse en soumettant la mère à un régime convenable; mais en général on ne peut établir aucune règle précise à cet égard, car on voit souvent des enfans robustes et bien constitués naître d'une mère frêle et dont la santé a été fort chancelante pendant toute la durée de sa grossesse; tandis que la femme la mieux portante, ou celle qui se soigne le mieux, donne quelquefois le jour à des avortons.

Qu'un enfant naisse dans un état de mort apparente, soit par oubli des précautions indiquées soit malgré l'emploi le mieux entendu, cet accident exige des secours dont les uns sont d'une application générale, tandis que les autres varient suivant les causes qui l'ont produit.

Le médecin, quelleque soit la cause de la mort apparente, portera d'abord son attention vers la bouche, il la visitera scrupuleusement, il en enlevera soit avec la barbe d'une plume, soit avec le doigt garni d'une compresse, les mucosités qui peuvent obstruer la glotte, puis il fera mettre l'enfant dans une position inclinée de manière à évacuer les eaux de l'amnios que peuvent contenir les poumons. L'insufflation vient immédiatement après ce premier secours, c'est un des moyens qui mérite la plus grande confiance, et celui sur lequel il est bon d'insister le plus long-temps. Cette opération se pratique de différentes manières. On a proposé d'appliquer la bouche sur celle de l'enfant et de lui serrer les narines pour s'opposer à la sortie de l'air; cependant l'air ainsi poussé dans les poumons est peu riche en oxigêne, et par conséquent peu propre à y produire l'excitation nécessaire; cet objection a donné l'idée de divers instrumens: on a imaginé des appareils plus ou moins ingénieux, à l'aide desquels on peut remplir d'oxigêne pur la poitrine de l'enfant. Mais généralement il est difficile de les monter, et le temps manque souvent pour le faire. Aussi, sans enlever au médecin le soin d'improviser une ressource, il semble qu'une sonde de gomme élastique, adaptée au bout d'un souflet ordinaire, est assez propre à remplir ce but. On l'introduit dans une narine en faisant tenir l'autre ainsi que la bouche exactement fermées.

Lorsque ce moyen, d'un usage facile, vient à manquer, on peut toujours recourir à l'application de la bouche sur celle de l'enfant; seulement dans cette circonstance il est plus nécessaire que jamais de comprimer la poitrine après qu'elle aura été dilatée par l'air qu'on y aura introduit; on devra aussi réitérer les insufflations plus souvent, afin de suppléer, par la quan-

tité de l'air et la précipitation des mouvemens respiratoires, à la qualité de l'air employé. Mais avant d'en venir à l'emploi de ces deux moyens qui dans tous les cas sont d'une utilité réelle; lorsque le nouveau né est dans un état pléthorique, que sa peau est d'une couleur bleuâtre, surtout à la paume des mains et à la plante des pieds, il faut se hâter de couper le cordon ombilical; ou si cette opération a déjà été faite, il faut délier promptement la ligature et laisser saigner le cordon De légères pressions exercées sur la région du foie, favorisent pour l'ordinaire l'écoulement du sang; si la respiration ne s'établit pas de suite on soulève de temps en temps le cordon ombilical dans l'intention de communiquer quelques secousses au diaphragme: on peut aussi faire des frictions révulsives sur les membres inférieurs de l'enfant, les tremper dans de l'eau synapisée, enfin appliquer des sangsues sur le trajet des veines jugulaires pour dégorger plus promptement le cerveau.

Ces moyens qui conviennent dans les cas de pléthore veineuse, peuvent encore trouver place si la lésion du cerveau est due au déplacement des os du crâne; car alors on doit faire saigner le cordon, si l'enfant est robuste, comme on doit en faire promptement la ligature, s'il est faible, dans la crainte qu'une hémorragie ne vienne encore augmenter la faiblesse; mais qu'on soit obligé de faire saigner le cordon ombilical ou de s'opposer à l'effusion du sang, on fera des frictions sur tout le corps et particulièrement sur la colonne vertébrale; on portera des vapeurs irritantes sur les fosses nasales; on brulera des petits cylindres de papier vers la région occipitale, et on introduira de l'air dans les poumons. Quelques personnes ont la mauvaise habitude de pétrir la tête du nouveau né, sous prétexte de lui rendre sa forme naturelle: cette manœuvre est funeste, il faut ou la négliger ou ne s'y livrer qu'avec des précautions infinies.

Si une extrême mobilité de la tête sur le cou peut faire soupçonner que la mort apparente tient à une lésion de la moëlle épinière ou du canal osseux qui la renferme, on devra ajouter aux secours que je viens d'énumérer, l'emploi d'une position et d'un bandage capables de fixer la tête de manière à éviter la compression de la moëlle.

Mais la faiblesse, la syncope, l'état de mort apparente dépendent aussi d'une hémorragie de la matrice, soit par le placenta, soit par le cordon ombilical. Dans ce cas on doit faire promptement la ligature du cordon et envelopper le nouveau né dans des linges chauds, le tenir devant un feu flamboyant, lui faire des frictions sur la colonne-vertébrale, et, s'il respire, lui faire sucer quelques gouttes de vin sucré; la respiration au contraire est-elle suspendue, on renonce à ce dernier moyen, et on ajoute aux précédens l'insufflation des poumons. Mais l'enfant peut naître avant le terme, ou bien une maladie, un vice originaire peuvent avoir arrêté son développement; dans ces deux circonstances on aura recours aux mêmes pratiques, et si on parvient à lui conserver la vie, on soumettra la nourrice à toutes les règles d'une hygiène bien entendue. On a proposé divers moyens irritans pour provoquer la respiration, comme l'application des compresses trempées dans l'eau-de-vie, sur la poitrine sur le cordon ombilical, des frictions douces et légères sur les fesses et la plante des pieds, un bain d'eau tiède ou de lait avec addition de sel marin; l'introduction dans les narines d'un tabac très-fort; l'exposition de l'enfant à un air froid; enfin, l'électricité dont *Underwood* dit s'être servi avec un entier succès dans un cas de syncope, chez un enfant tombé d'un second étage. Comme l'emploi des secours excitans paraît indiqué dans la majeure partie des cas de mort apparente des nouveaux-nés, M. le docteur *Eusèbe de Salle*, après avoir soumis à une discussion lumineuse la plupart de ceux mis en usage, ajoute, » quelques médecins, pensant avec raison que faire arriver du sang artériel dans le ventricule gauche du cœur, était le but vers lequel devaient se diriger tous les efforts, ont espéré pouvoir y en envoyer autrement qu'en faisant

oxigéner le sang à son passage dans les poumons. Pour cela ils recommandent de ne point séparer l'enfant de sa mère, ou du moins du gâteau vasculaire sur lequel naît le cordon ombilical. Si la circulation, disent-ils, continue de se faire de la mère à l'enfant, le sang recevra bientôt par la veine ombilicale un sang qui l'excitera plus puissamment que tous nos moyens médicinaux. Quand le placenta est séparé de la matrice, on peut encore en le plongeant dans l'eau tiède ou dans l'eau-de-vie, prolonger sa vitalité et le faire contribuer à pousser dans le corps de l'enfant le peu de sang que ses vaisseaux peuvent contenir. »

» Je suis peu étonné d'entendre donner de pareils préceptes et je les regarde comme une conséquence des théories chimiques ou mécaniques qui prévalent de jour en jour, mais je ne serais pas étonné non plus qu'un expérimentateur encore plus audacieux que ses confrères, proposât bientôt d'adopter au cordon ombilical une seringue à l'aide de laquelle on ferait arriver au cœur de l'enfant le sang tiré instantanément de l'artère d'un agneau ou d'un autre quadrupède. »

» Comment nos modernes réformateurs peuvent-ils se laisser égarer par des calculs imaginaires? si la valvule de botal s'oblitère au moment de la naissance, le sang qui arrivera au cœur par la veine cave pourra-t-il pénétrer dans le ventricule gauche? En supposant même que la chose puisse avoir lieu, le sang ne perdra-t-il pas par son mélange avec le sang veineux, une grande partie de ses propriétés excitantes? Et si on réfléchit, que l'introduction de ce liquide dans les vaisseaux peut avoir les inconvéniens les plus graves, lorsqu'il a été un seul moment soustrait à l'influence du mouvement vital qui préside à la circulation, comment osera-t-on conseiller de refouler dans le cœur de l'enfant asphixié un sang refroidi d'abord dans le placenta, puis artificiellement réchauflé, que dis-je, parfumé d'eau-de-vie? La médecine infusoire eut-elle jamais des prétentions plus folles, usa-t-elle de moyens plus absurdes et plus dangereux. »

Ces secours ont chacun leur degré d'utilité, c'est au médecin à faire un choix. S'il en dirige l'emploi suivant les circonstances, et surtout qu'il persévère, il obtiendra souvent le prix de sa persévérance : cependant il est des cas qui sont hors du domaine de l'art; par exemple, lorsque l'asphixie du nouveau-né tient au défaut d'oblitération du trou de botal, aucun moyen n'est capable d'y remédier, l'enfant meurt en naissant, ou bien si comme un petit nombre d'exemples le prouve, il peut vivre avec ce vice de conformation, il traîne une existence douteuse dans un état presque continuel de torpeur et de somnolence.

Revue médicale.

Examen chimique du séné, par MM. J. L. LASSAIGNE *et* H. FENEULLE.

Le séné de la famille des plantes légumineuses de *Jussieu*, avait déja été soumis à l'analyse par M. *Bouillon Lagrange*; mais les moyens qu'on possédait alors ne lui ayant pas permis d'en isoler le principe purgatif, M. Lassaigne et Feneulle ont recommencé ce travail et ont trouvé que les feuilles de *cassia* acutifolia bien saines et privées des portions de tiges, de petiole, et autant que possible des feuilles des apocynées qui y sont ordinairement mélangées, contenaient :

1° De la chlorophylle. 2° Une huile grasse. 3° Une huile volatille peu abondante. 4° De l'albumine. 5° Un principe purgatif, qu'ils ont nommé *Cathartine*. 6° Un principe colorant jaune. 7° Du muqueux. 8° De l'acide malique. 9° Du malate et du tartrate de chaux. 10° De l'acétate de potasse. 11° Des sels minéraux.

Nous ne voulons rien dire, ni des divers principes contenus dans le séné, ni des moyens employés pour les obtenir; il nous suffira de nous occuper des propriétés de la cathartine; elle seule nous paraît devoir être utile à l'art de guérir.

1° La *cathartine* est incristallisable, d'une couleur rougeatre, d'une odeur particulière; sa saveur est amère et nauséabonde; elle est soluble dans l'alcohol, dans l'eau en toute proportion; insoluble dans l'ether : son extrait attire l'humidité de l'air.

2° La solution aqueuse de *cathartine* précipite l'infusion de noix de galle en flocons jaunâtres, le sous acétate de plomb en flocons de même nuance; l'iode, l'acétate de plomb neutre n'y forment point de précipité; le persulfate de fer y développe une couleur brune; la potasse, la soude et l'ammoniaque rendent sa couleur plus foncée, le chlore la décolore en la décomposant; Enfin, la solution de tartrate, de potasse antimonié et celle de gentiane ne troublent point la solution de *cathartine*.

3° Soumise à la distillation dans une cornue de verre, elle se décompose en donnant de l'acide carbonique, de l'acide acétique, de l'huile empyreumatique et de l'hydrogène carboné. Le charbon resté dans la cornue brûle sans laisser de résidu.

PRIX.

La Société de médecine propose pour sujet d'un prix fondé par M. le docteur *Deneux*, accoucheur de S. A. R. madame la duchesse de Berry, la question suivante :

Quelles sont les maladies que la grossesse détermine, celles qu'elle aggrave, celles dont elle suspend la marche, et celles qu'elle guérit?

Ce prix, dont le jugement a été remis à la société de médecine, consistera en une médaille d'or, de 300 fr., il sera décerné à la fin de 1822.

Les mémoires seront adressés à M. Nacquart, secrétaire général de la Société de médecine, rue Sainte-Avoie, n° 39, avant le 30 septembre 1822.

CORRESPONDANCE.

Jusques à quand vous plairez-vous à tourmenter les pauvres vendeurs de remèdes secrets? Quoi, pas une de vos feuilles qui ne contienne un article contre des malheureux qui supportent sans se plaindre, tous les traits que vous leur lancez! En vérité votre barbarie n'a point d'exemple, encore si vous aviez été vous-même leur dupe, si vous en aviez éprouvé quelque dommage, je vous pardonnerais vos mordantes épigrammes, mais vous ne vous êtes sûrement jamais mis dans leurs mains, aussi je suis encore à rechercher la cause de vos railleries.

Est-ce de l'humanité que vous prenez la défense, espérez-vous que l'on vous en saura gré? Eh, bon dieu, laissez aller cette humanité comme bon lui semble, et ne vous mêlez pas de la diriger. Ignoreriez-vous que l'erreur est le partage de l'homme, qu'il s'y plaît, qu'il y respire comme dans son élément, et que ce n'est pas lui rendre service que de l'en retirer? Car enfin les illusions dont il se berce, ont pour lui toutes les douceurs de la réalité; celles dont les charlatans le nourrissent sont sans doute de courte durée, mais de celles qu'il abandonne, il court à d'autres, et, jusqu'au moment ou le ciseau d'Atropos l'arrête en chemin, ses jours se trouvent remplis des plus douces espérances.

Au reste, Monsieur le rédacteur, je voudrais bien savoir pourquoi vous attaquez avec tant d'acharnement, aujourd'hui, une classe d'hommes qu'on laissait vivre autrefois d'une manière si paisible. Serait-ce aux progrès des lumières qu'il faudrait l'attribuer. Mais ces messieurs vous ont prouvé qu'ils s'étaient mis, sous certains rapports du moins, à la hauteur de la science. Autrefois on ne les voyait que sur des trétaux, où ils débitaient péniblement leurs remèdes merveilleux; aujourd'hui, ils les distribuent dans de beaux salons dorés, et ils y donnent même des consultations gratuites, pourvu toutefois que l'on paie raisonnablement les précieux produits de leur esprit inventif. Vous voyez donc bien qu'ils suivent le siècle, et que l'on a rien à leur reprocher.

Enfin, Monsieur, quelques soient les raisons qui vous dirige, je vous déclare que je prends ouvertement la défense des hommes à secrets; et que je ne quitterai la plume que lorsque vous aurez cessé de les combattre. Je veux même vous apprendre que je viens de composer un petit poème, où je donne aux jeunes docteurs disposés à suivre les voies du charlatanisme les avis les plus utiles pour prospérer dans cet art; et, afin que vous n'en prétendiez cause d'ignorance, je vous en envoie un fragment que je vous prie d'insérer avec ma lettre, dans votre prochain numéro.

AGUEIROPHILE.

L'IATRONOMIE.

Ou la Médecine de l'esprit.

CHANT SECOND.

. . . .

Ayez sur le Pont-Neuf des serviteurs alertes
Annonçant au public toutes vos découvertes;
Sur une grande affiche étalez votre nom,
Et donnez-vous vous-même un illustre renom.

Ne connaissez-vous point les vertus sans pareilles
De ces médicamens, dont on dit cent merveilles?
Baume de vie et rob anti-rhumatismal,
Et les grains de santé; le sirop pectoral,
Le vomi-purgatif, l'essence balsamique,
La poudre capitale, et le cérat topique;
Héroïques moyens! que leurs auteurs discrets
Décorent du beau nom de remèdes secrets.
C'est en suivant sans honte un chemin si facile,
Qu'ils ont fait de leur art un champ gras et fertile.
Croyez-moi, la science est un trop lourd fardeau;
Composez au hasard un remède nouveau,
De simples ou de sels, ridicule assemblage;
En langage pompeux indiquez-en l'usage,
Faites accompagner vos discours séduisans
Des attestations de docteurs complaisans;
Et, pour mieux soutenir le merveilleux mélange,
Des journaux en crédit mendiez la louange;
Et vous verrez bientôt tout le peuple accourir
Vers un moyen secret qui promet de guérir.
« Eh! quoi, me direz-vous, au siècle des lumières,
» L'homme peut-il goûter des erreurs si grossières?
» A tel point sa raison peut-elle être en défaut,
» Sommes-nous donc au tems de la poudre d'Ailland?
» Qui pourrait ignorer que ces drogues flétries
» Par les arréts de l'art, ne sont que fourberies?
» Que le baume de vie et les grains de santé
» Sont des pièges tendus à la crédulité?
» Qui ne sait, excepté la stupide ignorance,
» Que le baume de vie est dans la tempérance,
» Et que cette santé, dont on fait tant de cas,
» En ridicules grains ne se dispense pas? »
C'est fort bien; mais, vous-même, ignorez-vous que l'homme
Si fier de sa raison, qui lui-même se nomme
Sage par excellence et croit à sa vertu,
Se trouve au moindre choc promptement abattu?
Cette force de cœur, que tous les jours il vante,
Dès que le mal survient, se change en épouvante;
On le voit tout tremblant, en son noir déplaisir,
Se jeter dans les bras de qui veut le saisir.
Il ne réfléchit point aux maux qu'il se prépare;
Semblable au malheureux que la frayeur égare,
Et qui, pour échapper à la fureur des eaux,
Se prend à tout hasard aux plus frêles roseaux,
Il se livre en aveugle à ces docteurs habiles,
Qui, promettant toujours des guérisons faciles,
S'ils ne dissipent point les douleurs qu'il ressent,
Le soulagent au moins du poids de son argent

. . . .

Mélancolie guérie accidentellement par le ptyalisme mercuriel, par G. M. Burrows. *D. Med.*

Mademoiselle C. âgée de quarante ans, d'un tempéramment lymphatique, ayant les yeux gris, les cheveux chatains foncés, beaucoup d'embonpoint, une humeur égale, quoique mélancolique, s'était trouvée pendant plusieurs années à la tête d'affaires qu'elle avait heureusement conduites; mais ces occupations sédentaires ne lui présentaient que peu de variété. Dans le printemps de 1817, ses digestions se dérangèrent, elle devint nerveuse et remplie d'idées qui n'avaient aucun fondement, elle se trouvait malheureuse sans aucun sujet de l'être. Une de ses amies eut une hernie ombilicale qui la força de se soumettre à l'opération, alors M. C. fut frappée de l'idée que le même accident lui était arrivé, et quelle était dans l'obligation de se faire opérer, elle devint sombre et méfiante, elle se croyait menacée de tomber dans la pauvreté, sans qu'aucun raisonnemeut pût détruire ses craintes.

Dans cet état on lui propose un traitement, elle le refuse avec obstination; le 11 juin, elle passe par une fenêtre qui ne semblait pas assez large, pour le permettre et tombe sur des tonneaux qui amortissent en partie la violence de la chûte, reconduite chez elle à pied, malgré une forte contusion à l'une des jambes, on lui prodigua saiguées et purgations qui n'empêchèrent pas une fièvre violente de s'allumer sans amener de diminution daus le délire. Une contusion reçue également à la fesse droite passa bientôt à l'état de gangrène, et quoique la malade ne put faire aucun mouvement dans son lit, elle conserva le même penchant pour le suicide.

Le 20 juin une ligne de démarcation bien marquée s'établit entre le mort et le vif, trois jours après les portions gangrenées se séparent, la plaie prend un aspect favorable, la suppuration est bonne, il se forme des bourgeons charnus, on lui donne du quinquina, on la met à un régime nourrissant; au bout de trois semaines, dégout des alimens et des médicamens, signes de cachexie, affaiblissement, diminution des sécrétions, surtout de celle des voies urinaires, œdème des jambes; la suppuration devient tenue, glaireuse, très-fétide; les fonctions intellectuelles sont dans le même état: cependant mademoiselle C. se soumet à un traitement qui consiste dans l'usage du quinquina, du calomelas et de la scille. Amélioration dans l'espace d'une semaine; on lui donne alors un logement plus agréable, son humeur devient traitable, mais ses idées restent les mêmes. Quinze jours après elle dort la fenêtre ouverte, prend du froid qui détermine une salivation; comme elle n'est pas excessive, on l'abandonne à elle-même; à mesure que la salive s'écoule, la malade devient gaie, son délire se dissipe par degrés et trois semaines après l'invasion du ptyalisme, elle est assez bien pour ne plus avoir besoin des visites de son médecin; seulement la cicatrice de la plaie se fit attendre plusieurs mois et la claudication en fut le résultat. Depuis cette époque mademoiselle C. s'est mariée, a eu une couche laborieuse sans cesser de conserver toute sa raison.

Les personnes dont l'abonnement expire au 1er juillet, sont invitées à le renouveler pour ne pas éprouver de retard dans l'envoi de cette Gazette

AVIS ESSENTIEL. — La Gazette de Santé paraît trois fois par mois, les 5, 15 et 25. Le bureau général est chez M. PILLIEN, médecin, propriétaire rédacteur, rue Saint-Marc, n° 23. C'est à lui seul qu'on doit adresser toutes les demandes, et toutes les reclamations relatives à la rédaction et au service de cette Gazette.

On s'abonne chez M. le docteur PILLIEN, chez tous les directeurs de poste aux lettres, et chez tous les libraires.

Le prix de l'Abonnement à la Gazette de santé est de 18 francs par an et de 10 francs pour six mois. On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter du premier janvier ou du premier juillet.

Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus.

DE L'IMPRIMERIE DE HOCQUET, FAUBOURG MONTMARTRE, N° 4.

N°. XVIII. — (48e ANNÉE.) — 25 Juin 1821.

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL *de tout ce que la Médecine, aidée des sciences naturelles peut offrir de plus avantageux pour prévenir et guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Des expériences réitérées, ont appris que les substances vénéneuses, habilement adaptées à certains cas de maladie, sont pour la plupart susceptibles d'opérer des mutations avantageuses et favorables à l'ordre naturel des fonctions ; mais s'il est vrai qu'en administrant les remèdes les plus simples et les moins violens, le médecin doive constamment porter son attention sur l'âge, le sexe, le tempérament, l'idiosyncrasie et la sensibilité physique et morale des individus, s'il doit tenir compte des périodes de la maladie, etc., etc. Combien de semblables considérations deviennent encore plus essentielles, lorsqu'il veut convertir les poisons en médicamens.

ALIBERT. *Nouv. Elém. de Thér.*

MÉDECINE PRATIQUE.

De l'Iode.

Nous avons promis de tenir nos lecteurs au courant de tout ce qui paraîtrait sur l'iode, pour les mettre en état de prononcer dans cette cause importante ; jusqu'à présent nous n'avons eu à nous occuper que des écrits de M. le docteur *Coindet.* Il nous est permis de présenter aujourd'hui l'opinion de M. *Jean de Carro*, célèbre médecin de Vienne ; nous pouvons aussi citer quelques unes des réflexions de M. *Mathey* de Genève, sur le mode d'administration et sur les effets de ce médicament héroique.

M. *de Carro* parle d'abord de l'impression que fit sur son esprit la découverte de M. *Coindet,* tant sous le rapport de son importance que sous celui de l'auteur : il pensa que tout remède nouveau ayant ses détracteurs et ses prôneurs, il était de son devoir de saisir toutes les occasions qui se présenteraient d'administrer l'iode. Il résolut même de les faire naître, il étudia spécialement la méthode de M. *Coindet*, il fit préparer ses remèdes suivant sa formule, et il invita à s'adresser à lui, les personnes affectées de goître, qui voudraient faire l'essai de ce nouveau médicament. Son but, comme il le dit lui-même, était de constater les diverses causes locales et individuelles, capables de produire les goîtres, les espèces qui sont ou ne sont pas susceptibles de guérison, ou de diminution suivant l'âge, le sexe, la manière de vivre, l'ancienneté, la dureté et la complication de la tumeur, afin de venir au secours de l'humanité; il prit enfin l'engagement de rendre un compte fidèle de ses observations et des résultats de sa pratique.

Un mémoire publié dans le même temps, par M. *Formey*, médecin du roi de Prusse, qui avait été lui-même témoin à Genève, des avantages obtenus par M. Coindet, enhardit M. *de Carro* dans son entreprise. Bientôt les goîtres se présentèrent

et le succès répondant à son attente autant qu'il pouvait raisonnablement l'espérer, après quatre mois et demi d'expérience, il publia en ces termes, le résultat satisfaisant de ses premiers essais.

« J'ai guéri complettement huit goîtres plus ou moins gros, dans l'espace moyen de six semaines à deux mois. Plusieurs autres qui avaient résisté aux remèdes connus jusqu'alors, sont en bonne voie de guérison.

« Quoique le traitement se soit quelquefois montré inéfficace et surtout dans les cas invétérés, où le mal avait déjà produit des lésions organiques de la glande thyroïde ou des parties adjacentes, j'ai vu deux goîtres considérables devenir plus mobiles, moins durs, le son rauque de la voix s'améliorer, et les mouvemens de la tête rendus plus faciles, quoique le volume de la tumeur ait fort peu diminué en apparence.

«Le médicament qui fait la base de cette méthode et dont les propriétés physiques, chimiques et médicales, méritent toute l'attention des médecins, est du nombre de ceux dont l'abus est dangereux et qui ne doivent être administrés que par les gens de l'art. Employé avec la prudence requise, je n'en ai jamais vû résulter le moindre inconvénient.

Pendant un traitement qui dure souvent deux mois et même plus, mille accidens peuvent survenir, qu'on ne doit point confondre avec ceux que causerait l'abus du remède. Il en est de même des principaux médicamens avec lesquels l'art de guérir s'est familiarisé. Les observations de M. le docteur *Formey*, coïncident entièrement avec les miennes. »

Quand même l'iode, à une certaine dose, serait une substance délétère, cette circonstance ne suffirait pas pour détourner les médecins de son usage, car la majeure partie des remèdes salutaires appartiennent à la classe des poisons, et cependant, avec un peu d'habitude, nous les manions sans crainte de danger. Il est seulement indispensable de mettre beaucoup de prudence dans leur emploi. Du reste toute innovation médicale de haute importance l'exige, parce que l'abus est toujours près de l'usage. On pourrait peut-être blâmer M. *Coindet* de n'avoir pas assez prévenu le public, mais c'est particulièrement l'affaire de la police médicale; sous ce rapport, celle des états d'Allemagne laisse peu de choses à désirer, elle défend aux pharmaciens, sous des peines très sévères, la vente de tout médicament, sans l'ordonnance d'un médecin, et sa surveillance est très active; ainsi plusieurs goîtreux n'ont pu se procurer de la teinture d'iode; quelques-uns même ne doutant pas, continue M. *de Carro*, que ma signature leur suffirait, ont éprouvé le même refus avec mes ordonnances, parce que le nom du malade et la date de la recette ne s'accordaient pas. Malheureusement cette vigilante et sévère police médicale est inconnue dans plusieurs pays, au grand détriment du public et à l'unique avantage des charlatans.

La dose employée ordinairement par le célèbre médecin de Vienne, est de dix gouttes de teinture d'iode, les plus hautes doses, de quinze gouttes, et de six à huit pour de très-jeunes personnes, trois fois par jour. Il a traité trente-huit goîtreux, dont quelques-uns pendant trois mois, sans qu'aucun ait eu à se plaindre des effets de ce médicament héroïque; il a toujours préféré la teinture d'iode quoiqu'elle soit plus désagréable que les autres préparations : il la donne mêlée avec du sirop de capillaire ou de de l'eau sucrée; Le docteur *Formey* la fait prendre dans du lait d'amendes.

Les effets sensibles de ce remède sont, 1°, une augmentation dans l'expectoration, sans toux ni salivation. 2°. Une sensation de brûlure au gosier qui dure environ demi quart d'heure après chaque dose; sentiment qui doit servir de règle et qu'on n'outre-passerait probablement pas sans causer des symptômes inflammatoires qu'il faut soigneusement éviter.

L'auteur établit une distinction fort judicieuse entre les divers accidens qui peuvent survenir pendant le traitement anti-strumal, de deux à

trois mois et ceux qui seraient le résultat de l'abus du remède, comme grande débilité, insomnie, toux sèche, faiblesse de la vue, tremblement. etc. Il déclare n'avoir rien vu de pareil, quoiqu'il ait été obligé d'interrompre ou de suspendre le traitement, tantôt pour un catarrhe, tantôt pour une ophtalmie, une diarrhée, une fièvre, survenues pendant l'usage de l'iode.

Supposant ensuite, contre sa propre expérience, comme dit M. *de Carro*, que l'iode administré prudemment ne soit pas exempt d'inconvéniens; il se demande si les accidens qui en résultent sont plus fréquens et plus graves que ceux causés par l'usage de l'éponge marine calcinée.

Pour trouver la solution de cette question aussi importante que délicate, il parcourt son journal des goîtreux et il trouve que les trois quarts au moins des malades qui ont pris de l'éponge brûlée, soit en poudre, soit en décoction simple ou mêlée avec des amers, quoique traités régulièrement, ont éprouvés des crampes et autres maux d'estomac qui les ont fait renoncer à ce remède.

En admettant que l'iode et l'éponge calcinée aient une somme égale de propriété et d'inconvéniens, on devrait préférer l'iode, parce que la vente de ce médicament peut être soumise à des réglemens sanitaires, plus facilement que l'éponge brûlée qui peut tomber entre les mains de tout le monde.

M. *de Carro* termine sa lettre par cette phrase. « Je ne suis pas le seul médecin à Vienne, qui emploie l'iode depuis que j'en ai donné l'exemple et aucun n'en a encore éprouvé le moindre inconvénient. Non-seulement contre les goîtres, mais dans diverses maladies de l'utérus. M. le docteur *Formey* cite plusieurs guérisons de goîtres, deux cas intéressans de maladies des ovaires, sans en avoir observé le moindre effet fâcheux. Il attribue les accidens dont il a été la cause, à quelque imprudence dans son emploi, et à la facilité avec laquelle chacun a pu s'en procurer sans ordonnance de médecin.

M. *Mathey*, au lieu de rapporter les effets facheux de l'iode à la *saturation de l'économie animale* par cette substance, les attribue à l'irritation particulière de l'estomac. Il applique à cette substance tout ce qu'on peut dire du sublimé corrosif, il veut que, dans l'administration des remèdes de cette espèce, ou prenne toujours en considération leur action locale primitive sur l'organe digestif; il trouve dans cette action l'explication des divers phénomènes que produit l'iode, et la variété de ses effets, en raison des différences que présentent les constitutions individuelles, la susceptibilité nerveuse, sympathique, la force ou la faiblesse relative, l'état de santé ou de maladie, de tel ou tel organe de tel ou tel système. D'où il conclut qu'en administrant le remède à l'extérieur, on évitera les accidens sans perdre aucun des avantages qu'il promet.

Enfant de trois ans; offrant tous les signes de la puberté.

Cet enfant avait ses premières dents à trois mois, et ses vingt dents à un an. Il a trois pieds quatre pouces de haut; la tête forte, les traits prononcés, les formes athlétiques, une grande force de corps, le tronc et surtout les membres couverts de poils. Sa lèvre supérieure et les parties latérales de sa figure sont garnies d'un duvet abondant de couleur châtain clair, comme ses cheveux qui sont épais, rudes au toucher et frisés. Le pubis, le sérotum et le tour de l'anus sont aussi pourvus abondamment de longs poils également rudes et frisés. Les parties de la génération sont développées en proportion du reste du corps qui paraît appartenir à un sujet de 16 à 18 ans.

Cet enfant exhale par fois une odeur spermatique qui porte à croire que la sécretion du sperme a lieu. Les organes génitaux, sous le rapport des passions, ne restent pas non plus dans un état d'inertie; le pénis entre souvent en érec-

tion ; la présence de jeunes filles ou femmes, produit cet effet. Dans ces circonstances, toute la personne de cet enfant est animée et agitée, etc. Cependant ni l'onanisme, ni la copulation, ni rien de ce qui peut exciter, n'est connu de lui.

Bulle. de la Faculté.

Pourquoi le Corail rouge, porté en parure, devient-il blanc et poreux à l'extérieur ?. Explication de ce phénomène, moyens de le prévenir.

Plusieurs femmes qui portent des colliers, des bracelets, des boucles d'oreilles, etc., etc., de corail, voient souvent ces parures devenir blanchâtres et poreuses, au point qu'on est obligé, pour les remettre à neuf, d'en enlever une couche extérieure plus ou moins épaisse. Quoique cette altération ne pénètre pas à l'intérieur, elle n'en occasionne pas moins une grande diminution dans la valeur de cette espèce d'ornement.

M. Virey s'est demandé à quelle cause pouvait tenir cette singulière altération, et il a trouvé qu'elle n'est due ni à l'air libre, ni à la crasse, comme le supposent quelques ouvriers. D'abord il n'y a rien d'adhérent au corail dans ce cas ; puis celui qui a été le plus de temps exposé à l'air et à la lumière, n'est pas pour cela ni plus poreux, ni décoloré, tandis qu'il suffit de porter deux à trois fois sur la peau, soit dans des bals, soit des réunions, surtout quand il fait chaud, un collier du corail le plus rouge, pour qu'il soit tout-à-fait terni et presque tout blanchi ; d'où il conclut que la transpiration et la sueur sont les agens de cette altération.

Le corail en effet n'est que du carbonate calcaire coloré par un peu d'oxide de fer ou par une matière animale particulière ; or, on sait que les acides les plus faibles, tels que l'acide acétique étendu d'eau, décomposent le carbonate calcaire et blanchissent le corail comme ils altèrent et dissolvent les perles et le nacre.

Si l'humeur de la transpiration ou la sueur, d'après les analyses de MM. *Thenard* et *Berzelius*, contient un acide libre, soit l'acétique, soit le lactique, soit même le phosphorique dans certaines circonstances suivant la remarque de M. *Bertholet*, on peut raisonnablement penser que la cause de l'altération du corail, porté en parures, réside dans l'humeur de la transpiration.

Il est encore certain que chez la femme la transpiration est plus acide que chez l'homme, ce que manifeste l'odeur propre à chaque sexe : on sait aussi que les femmes exhalent une transpiration acide très-marquée aux époques de la fièvre de lait, de l'allaitement ; elle a encore lieu pendant chaque menstruation, au point que les femmes de la campagne qui négligent les soins de propreté et qui touchent du lait, peuvent contribuer à le faire cailler. C'est sans doute à cette circonstance, qu'il faut rapporter le préjugé sur l'influence prétendue malfaisante des femmes menstruées, qu'on dit faire tourner à l'aigre le vin ou d'autres liqueurs.

M. Virey pense qu'on pourrait prévenir cette altération du corail destiné aux ornemens, en l'imprégnant d'un corps gras qui le défendrait de l'action immédiate des acides faibles ; ainsi il suffirait de faire digérer le corail dans l'huile chaude ou dans la cire fondue, pour qu'il fût moins exposé à l'action des acides contenus dans l'humeur de la transpiration.

Journ. de pharm.

DROGUES NOUVELLES.

M. *Desmoges*, enseigne de vaisseau, a rapporté plusieurs productions de la Sénégambie, susceptibles d'application en médecine.

1o. *L'ennadec*, bois d'un arbuste de la presqu'île du Cap Vert. Si on fait bouillir quelques instans ce bois avec du riz, on en forme un mets

que les naturels emploient avec succès contre la dysenterie.

2o. Le *Lemé-Lemé* torréfié et réduit en poudre comme du café, forme un purgatif assez violent, dont l'usage est généralement répandu parmi les nègres de cette partie des côtes. La dose ordinaire de cette poudre est d'une cuillerée à café prise dans un verre d'eau.

3o. Le *Bouganne*, fruit d'un arbre de la Cazamme et des environs de Joal. Ce fruit bouilli comme nos légumes, passe pour un spécifique contre les coliques aigues; au parfum près, il ressemble à la truffe, quand il est cuit.

Mém. Univ. de l'industrie des Sc. et Arts.

Ire. *Lettre sur l'état de la médecine en Orient.*

Depuis le temps d'Esculape jusqu'à nous, la médecine n'a fait aucun progrès dans le Levant, et plût à Dieu, pour le bien de l'humanité, que cette science fût encore réduite à sa première simplicité; mais les charlatans se sont emparés de l'Orient, et n'ont vu dans l'exercice de la médecine qu'un objet de spéculation. Tout le monde est admis à exercer sans la moindre difficulté; aucun examen à passer, aucun titre à montrer, et le plus impudent est toujours celui qui a le plus de talent et de vogue. Ceci regarde le Levant en général. Cependant Constantinople offre de temps en temps des personnes qui pourraient faire honneur à nos pays par leur talent. MM. les ambassadeurs emmènent quelquefois avec eux des médecins instruits; il nous en arrive quelques-uns que l'amour des voyages attire dans ces contrées. Mais combien d'autres viennent ici dans la seule intention d'exploiter les mines de la médecine, et emploient tous les moyens possibles pour réussir. Ces étrangers habitent les faubourgs de Péra et de Galata, destinés aux chrétiens européens. Quand j'ai dit que tout le monde était admis à l'exercice de la médecine, je n'ai pas entendu parler des étrangers seuls. Nous avons ici des médecins turcs, des grecs, des arméniens, des juifs, enfin nous en avons de toutes les nations et de toutes les religions; cependant il y a dans ce désordre une espèce d'organisation.

Les Musulmans ont la suprématie de la médecine. L'Echim-Bachi, archiâtre ou médecin du grand-seigneur, est le chef suprême, non-seulement de la médecine, mais encore de la chirurgie et de la pharmacie; ce titre malheureusement ne lui donne pas toujours le talent nécessaire à un pareil emploi.

Je traiterai de chaque nation en particulier, je montrerai toutes les divisions et sous-divisions, qui existent dans la médecine, depuis la médecine domestique jusqu'à celle qui se contente de faire des prières pour les malades, et celle-ci n'est pas toujours la plus dangereuse.

L'art de guérir ne peut faire des progrès que dans les pays qui renferment des colléges, des universités, etc., etc., où des professeurs instruits forment par leurs leçons de théorie et de pratique des élèves qui les remplacent à leur tour. Dans celui-ci, rien de tout cela n'existe, à moins que l'on ne veuille citer le collége de médecine et de droit établi à la mosquée de la Solimanie; quelques professeurs qui n'exercent pas, expliquent aux élèves des anciens manuscrits arabes qui traitent de cette partie, et admettent à l'exercice de ces deux états les élèves qui ont suivi leurs leçons pendant quelques temps; car, dans ce pays, pour ce qui regarde les Musulmans, la médecine est liée étroitement à la jurisprudence, de façon qu'on est médecin ou juge (mollah) à volonté.

Tous ces médecins turcs, en général, ont une petite boutique de pharmacie, où ils demeurent assis dans un grand fauteuil pendant une partie de la journée; là les femmes turques viennent se faire tâter le pouls, et emportent ordinairement une petite fiole remplie d'un liquide coloré, quelles paient selon leurs facultés, ce que reconnaît très-bien le rusé médecin. La plupart d'entre

eux vont faire leur tournée chez quelques seigneurs turcs qui sont comme leurs patrons; quelques-uns vont faire des visites au sérail. (Quand on nomme le *sérail*, on entend toujours le palais du grand-Seigneur). Ce n'est pas là où la fortune sourit le plus au médecin; mais les connaissances qu'il est à portée d'y faire, peuvent finir par le rendre riche. Tel aujourd'hui a le plus petit emploi dans le palais du grand-seigneur, qui devient un très-grand personnage, et alors cet homme est pour l'ordinaire généreux; il prend de toutes mains, mais il donne comme il reçoit. D'ailleurs, dans les visites du sérail, le médecin se fait connaître, il acquiert des protecteurs, et aspire à la place d'Echim-Bachi. Lorsqu'il est parvenu à ce titre, il peur regarder sa fortune comme assurée. Je ne crois pas que les émolumens fixes de cette place soient considérables; mais les bénéfices peuvent devenir immenses si le médecin sait aller à son but, et MM. les Musulmans n'ignorent aucun des moyens qui peuvent fructifier entre leurs mains. Parmi ces bénéfices, il en est un qui revient chaque année, à une époque déterminée. L'Echim-Bachi envoie à tous les grands de la Porte un plateau garni de cinq vases, ordinairement de belle porcelaine, remplis d'un *madjoun* (électuaire) extrêmement échauffant et d'un excellent goût; le musc, le bois d'aloës entrent pour beaucoup dans la confection de cet électuaire merveilleux, et comme il a la vertu de ranimer les sens engourdis de ces grands personnages, tous vieux, ils paient en retour cinq à six fois sa valeur. Aucun pharmacien ne peut ouvrir une boutique sans la permission par écrit de l'Echim-Bachi, et cette permission s'accorde rarement *gratis*, aussi les pharmacies sont-elles très-multipliées. L'Echim-Bachi a encore les honoraires qui lui sont alloués pour les visites des particuliers, et son titre ne permet pas d'offrir peu. Tous les médecins grecs, arméniens, juifs, et même les francs, lui font une cour assidue; et pour les en récompenser, il les envoie faire des visites chez les grands, il les emploie auprès des pachas qui demandent des médecins pour demeurer auprès d'eux. Ces médecins, outre leurs frais de route et de médicamens, reçoivent ordinairement cinq cents piastres par mois, le logement, et un certain nombre de rations pour leur nourriture; s'ils ignorent la langue du pays, le drogueman qu'ils emploient est aussi payé par le pacha. Comme ils fournissent les remèdes qu'ils ordonnent, ils ont soin de se faire de cet article seul une bénéfice assez considérable. Mais ces places très-lucratives ne sont pas sans danger; une mauvaise humeur du pacha peut les perdre, et il n'est pas sans exemple que ces médecins aient payé de leur tête le malheur d'avoir déplu au despote.

Péra-lés-Constantinople, le 24 mars 1821.

AUBAN, *D. M.*

Ext. du Journ. Univ.

BIBLIOGRAPHIE.

Du siége et de la nature des maladies, ou nouvelles considérations touchant la véritable action du système absorbant dans les phénomènes de l'économie animale; par M. ALARD, *D. M. membre de plusieurs sociétés, etc., etc.*

Deux vol. in-8°, à Paris, chez L. J. B. Baillère, libraire, rue de l'Ecole-de-Médecine, n°. 16, 1821.

L'ouvrage que nous annonçons, n'est pas le coup d'essai de M. le docteur *Alard*. Nous lui devons déjà une traduction du mémoire de *James Hendy*, sur la maladie glandulaire des Barbades, et une histoire de l'éléphantiasis des Arabes, dans lesquelles ce médecin, rapportant ces maladies à l'inflammation d'une partie du système lymphatique prouvait, contre l'opinion qui existait alors, qu'elles n'étaient ni endémiques, ni d'une nature particulière. La publication de ces deux productions dont la première parut en 1800 et la seconde en 1806, revéla une partie de l'importance que l'auteur attachait au système lymphatique, soit dans l'état de santé, soit dans celui de maladie; en effet, ce système était déjà pour

lui le canevas de tous nos organes, le lien de leurs symphathies, l'agent du transport des fluides d'un lieu dans un autre, il croyait sa structure et son action susceptibles d'éprouver des modifications particulières dans chacun de ces organes, et déjà même il le faisait participer d'une manière plus ou moins active à la plupart des affections morbides; mais il était encore loin du développement que nécessitaient ses premières idées, et il fallait avoir le courage de faire une étude particulière de tout ce qui constitue la science médicale, de puiser dans les annales de l'anatomie, de la physiologie et de la médecine pratique. Il avait besoin de se livrer à de profondes méditations pour mettre au jour un traité complet de médecine.

C'est de cet ouvrage que nous parlons aujourd'hui; il est divisé en deux parties qui forment chacune un volume. Le premier destiné à l'anatomie et à la physiologie, renferme tout ce qui a rapport *à l'action des vaisseaux absorbans dans le jeu des fonctions vitales.* Le dernier est consacré à la pathologie; il contient tout ce qui est relatif *à l'action de ces mêmes vaisseaux dans les phénomènes des maladies.*

Le premier volume se compose de treize chapitres; les deux premiers montrent la partie solide du corps de l'homme comme un assemblage de vaisseaux qui communiquent les uns dans les autres. Le troisième expose les propriétés vitales des artères et des veines. Il suit le cercle circulatoire que forme ce système du cœur au cœur. Le quatrième fait voir les humeurs élaborées dans ce cercle par les vaisseaux absorbans dont il présente les propriétés.

Le cinquième réfute l'existence du système capillaire, intermédiaire aux artères et aux veines, comme le concevait *Bichat.* Dans les chapitres suivans. M. Alard regarde les systèmes exhalant et cellulaire, comme de simples dépendances du système absorbant qu'il reconnaît pour le seul agent de la nutrition, de l'accroissement, du décroissement et de la décrépitude. Il ne forme pas comme le système sanguin, un tout lié dans ses parties, il se compose de plusieurs systèmes isolés. Ses propriétés sont modifiées suivant les organes auxquels ses vaisseaux se distribuent, de manière que les fluides qu'ils admettent diffèrent d'une partie à l'autre.

Les vaisseaux absorbans de la peau, du tissu cellulaire et des membranes muqueuses, forment seuls le système capillaire général; c'est les mêmes vaisseaux qui sécrètent la chaleur animale, comme ils secrètent les humeurs; c'est encore eux qui exercent leurs influences sur l'établissement des constitutions naturelles à chaque âge et sur la formation des tempéramens.

En résumé, nous devons dire que M. Alard, prête au système absorbant le principal rôle dans l'économie animale, il en fait le siége de tous les phénomènes importans de l'état de santé et de tous les mouvemens morbifiques. Toujours en action sans cesser de composer et de décomposer, ce système est le seul, qui mérite véritablement le nom d'animal agissant. C'est lui qui est chargé du travail de la nutrition, il préside à l'accroissement dans l'enfance, et au décroissement dans la vieillesse, il puise dans l'air et dans les sucs alimentaires, les principes capables d'entretenir la vie, il les combine, les assimile, les distribue dans la profondeur des organes, et rejette les substances inutiles à l'exercice des fonctions et au maintien de l'existence.

Sur le principe qui cause l'amertume dans la racine de gentiane. Gentiana lutea, *par MM.* Henry *et* Caventou.

Si vous exposez la gentiane en poudre au contact de l'éther sulfurique, vous obtiendrez au bout de 24 à 48 heures, une teinture jaune verdâtre, qui laissera déposer soit de petites aiguilles jaunes sous forme de zônes ou d'étoiles, lorsque l'évaporation se fait lentement et à une douce chaleur, soit une masse jaune cristaline, lorsque la liqueur est très-concentrée et abandonnée au réfroidissement.

Cette masse, d'une odeur et d'une saveur de gentiane très-prononcée, est poisseuse et d'une consistance molle. Traitée à froid par l'alcohol, à 40 degrés, avec soin de renouveler ce fluide jusqu'à ce qu'il cesse de prendre une couleur citrine faible, elle se dissout en partie et présente tous les caractères de la glu.

Les lavages alcoholiques évaporés à une douce chaleur, donnent une masse cristaline jaune, d'une amertume très-forte qui se redissout en partie dans l'alcohol faible, à l'exception d'une matière huileuse, fixe, inodore, insipide, et d'une couleur verdâtre, qui y est aussi contenue. En évaporant cette nouvelle dissolution de la matière jaune, et la délayant ensuite dans l'eau, si on y ajoute un peu de magnésie calcinée et lavée, ou qu'on fasse bouillir le tout et évaporer de nouveau à siccité au bain-marie, la matière odorante de la gentiane disparaît en partie, la magnésie s'est emparée de l'acidité, et il reste, soit libre, soitcombiné avec la magnésie, un principe jaune amer cristallin, auquel MM. *Henry* et *Caventou* ont donné le nom de *gentianin*.

Ce principe, d'une belle couleur jaune, sans odeur, d'une amertume très-forte, se dissout avec facilité dans l'éther et dans l'alcohol, faiblement dans l'eau froide. Les acides et les alcalis le dissolvent un peu plus que l'eau; les acides affaiblissent sa couleur jaune d'une manière très-marquée; les alcalis étendus, au contraire, lui donnent une teinte plus foncée.

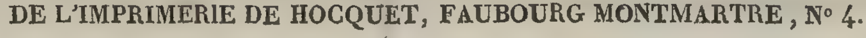
Ce principe ne change pas sensiblement la couleur du tournesol.

L'action du calorique sur le principe amer est surtout remarquable : si on le projette sur des charbons ardens, ou si on l'expose dans un tube de verre à la chaleur du mercure ou de l'acide sulfurique bouillant, il se décompose en partie; dans le premier cas il dégage une belle vapeur jaune qui se condense sous une forme cristaline, et dans le second il se sublime sous forme de petites aiguilles jaunes, aussi cristallines.

On soupçonnait depuis long-temps l'existence du sucre dans la gentiane; on savait que les habitans des Alpes préparent une liqueur alcoolique par la fermentation de cette plante. MM. *Henry* et *Caventou* ont en effet reconnu par des expériences nombreuses que la gentiane contenait un sucre incristallisable. Il paraît qu'elle renferme aussi une espèce de matière gommeuse, semblable à celle qu'on retire de la racine d'orchis, connue dans le commerce sous le nom de *salep*.

En résumant ce qui précède, on peut donc conclure que la racine de gentiane contient, 1°. un principe odorant très-fugace; 2°. un principe amer jaune cristallin (gentianin;; 3°. une matière identique avec la glu; 4°. une matière huileuse, verdâtre fixe; 5°. un acide organique libre; 6°. du sucre incritallisable; 7°. de la gomme; 8°. une matière colorante fauve; 9°. du ligneux.

Les personnes dont l'abonnement expire au 1er juillet, sont invitées à le renouveler pourne pas éprouver deretard dans l'envoi de cette Gazette



AVIS ESSENTIEL. — La Gazette de Santé paraît trois fois par mois, les 5, 15 et 25. Le bureau général est chez M. PILLIEN, médecin, propriétaire rédacteur, rue Saint-Marc, n° 23. C'est à lui seul qu'on doit adresser toutes les demandes, et toutes les reclamations relatives à la rédaction et au service de cette Gazette.
On s'abonne chez M. le docteur PILLIEN, chez tous les directeurs de poste aux lettres, et chez tous les libraires.
Le prix de l'Abonnement à la Gazette de santé est de 18 francs par an et de 10 francs pour six mois. On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter du premier janvier ou du premier juillet.
Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus.

DE L'IMPRIMERIE DE HOCQUET, FAUBOURG MONTMARTRE, N° 4.



N°. XIX. — (48e ANNÉE.) — 5 Juillet 1821.

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL *de tout ce que la Médecine, aidée des sciences naturelles peut offrir de plus avantageux pour prévenir et guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

In morbis minus periclitantur ii quorum naturæ, et ætati, et habitui, et tempori magis cognatus fuerit morbus, quam ii quibus horum nulli similis fuerit.

Hipp. Aph. 34. Sect. II.

Ceux dont la maladie s'accorde avec leur constitution, leur âge, leur habitude, et avec la saison de l'année, sont moins en danger que ceux dont la maladie n'a aucune de ces convenances.

Aph. 34. Sect. II.

Malades reçus dans les hôpitaux civils de Paris, par les Membres du bureau central d'admission, pendant le mois de juin 1821.

Fièvres non caractérisées	46
id. gastriques ou bilieuses	256
id. muqueuses	24
id. adynamiques ou putrides	53
id. ataxiques	21
id. intermittentes de divers types	22
id. catarrhales	35
Inflammations internes	226
Fluxions de poitrine	57
Erysipèles	33
Varioles	1
Douleurs rhumatismales	28
Angines, Esquinancies	21
Catarrhes pulmonaires	100
Diarrhées, dysenteries	23
Coliques métalliques	5
Apoplexies et paralysies récentes	35
Hydropisies et Anazarques	29
Phtisies pulmonaires	116
Ophtalmies	48
Maladies sporadiques, chroniques ou résultats	367
Total	1526

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.

Depuis le 1er juin 1821, jusqu'au 30 du même mois inclusivement.

Le maximum du thermomètre au-dessus de zéro a été de	18	deg.	9
Le minimum au-dessus de zéro a été de	4		8
Le maximum du baromètre a été de	28	3	5
Le minimum du baromètre a été de	27	8	11
Le maximum de l'hygromètre a été de	100		
Le minimum de	79		

CONSTITUTION MÉDICALE.

Maladies régnantes.

Le mois de juin a été pluvieux et froid, les vents ont soufflé à peu près constamment du nord depuis le 14 jusqu'au 30. Ils ont changé la température, interverti l'ordre de la saison, et introduit dans les maladies des modifications funestes. Le

père de la médecine avait déjà observé que les maladies sont toujours moins graves lorsqu'elles sont en rapport avec les saisons, pendant lesquelles elles se manifestent, que lorsqu'elles surviennent dans des circonstances opposées.

Il a régné un grand nombre d'inflammations tant internes qu'externes, elles ont rarement subi les complications gastriques bilieuses qui se multiplient avec tant de facilité sous l'influence des vents du sud et pendant les chaleurs de l'été. Les boissons adoucissantes aidées de la diète, n'ont pas toujours réussi; on a eu souvent besoin de recourir aux saignées, soit générales, soit locales; et encore a-t-il été généralement difficile d'obtenir une terminaison franche, et d'arriver à une convalescence parfaite. Rarement utiles et souvent pernicieux dans cette saison qui en autorise assez ordinairement l'emploi, nous avons vu les émétiques quelquefois suivis d'accidens graves dans le traitement des phlegmasies intestinales, dont le diagnostic était obscur et difficile par l'abscence des douleurs abdominales. C'est dans ces circonstances embarrassantes qu'il est bon de savoir interroger les maladies régnantes, et de régler sa conduite sur la dominance de la constitution médicale.

La rougeole a été commune chez les enfans, elle a même attaqué les grandes personnes et elle a présenté de grands dangers chez plusieurs. Cette eruption à laquelle on a donné le nom de petite maladie, *morbilli*, ne s'est pas toujours montré avec le caractère de bénignité que favorise la douceur de la température en portant tous les mouvemens du centre à la peripherie. L'usage des échauffans employés sous le prétexte spécieux de porter à la peau et de s'opposer à la rétropulsion, a pour l'ordinaire aggravé la maladie. La chaleur du lit au contraire, les pédilures chauds, les boissons émollientes prises tièdes et la diète, ont en général été suffisantes, pour régulariser la marche de cette éruption, abréger sa durée et s'opposer aux complications que peuvent entraîner les mauvaises méthodes de traitement.

Lorsque la toux était fatiguante, et qu'elle exigeait quelques secours, on se trouvait bien de l'usage des looks blancs; mais si cette maladie ne demande ordinairement que peu ou point de remèdes surtout quand elle existe dans un état de simplicité, il ne faut pas oublier qu'il est très-souvent nécessaire de purger pendant la convalescence, et qu'il est toujours prudent de soustraire au froid et à l'humidité ceux qui en ont été atteints.

Les affections catarrhales, les douleurs rhumatismales, les fluxions de poitrine, etc., n'ont pas été moins fréquentes que pendant le mois précédent, mais elles ont été plus graves et plus difficiles à traiter. Quelque unes ont cédé aux moyens diètetiques et médicinaux indiqués dans les mois précédens. Les précautions pour se garantir du froid et de l'humidité n'ont pas cessé d'être nécessaires, elles sont toujours les mêmes que celles dont nous avons déjà parlé. Cependant quoique les maladies qui ont régné pendant le mois de juin, aient en général offert plus de difficultés dans le traitement que les maladies du mois de mai, il est de fait qu'elles ont été moins nombreuses.

Histoire d'une fille chez laquelle une grande partie du corps fut trouvée couverte d'une peau garnie de poils noirs, par le D. Cesar RUGGIERI, *professeur de clinique chirurgicale, à Venise.* 1815.

Une femme âgée de trente-six ans, d'une bonne constitution, mère de plusieurs enfans robustes et bien portans, accoucha à Venise, d'une fille qu'elle nourrit.

Aussitôt que cet enfant donna quelques signes d'intelligence, elle manifesta une forte aversion pour les chats, et une prédilection particulière pour les chiens, mais surtout pour les barbets. Ces sentimens ne firent que s'accroître à mesure qu'elle avançait en âge, elle traitait les chats avec férocité, elle paraissait éprouver un plaisir inex-

primable à tuer les petits poussins et les oiseaux. On la surprit même un jour, qu'elle mangeait sans l'avoir plumé, la tête d'un oiseau qu'elle avait étouffé dans ses mains. Ces inclinations sanguinaires disparurent cependant de bonne heure sous l'influence d'une éducation sévère, et cet enfant devint bientôt l'objet de la tendresse de ses parens et l'admiration de ses instituteurs.

Cette fille offrait toute la fraîcheur de la jeunesse, elle avait des yeux vifs et pénétrans, de belles dents et des cheveux noirs. toutes les parties de son corps étaient dans les plus heureuses proportions, seulement ses extrémités tant inférieures que supérieures, présentaient quelque chose de viril. Parvenue à l'âge de vingt-sept ans, elle n'avait encore aimé que ses parens; demandée plusieurs fois en mariage, elle avait refusé sous divers prétextes, lorsqu'elle conçut un violent amour pour un jeune homme qui l'épousa.

Peu de jours après son mariage, le jeune homme informa son beau-père, que malgré l'amour qu'il ressent pour sa femme, il lui est impossible de surmonter l'horreur que lui inspire une difformité qui semble l'exclure de l'espèce. Sa femme, disait-il, avait par le milieu du corps, la plus grande ressemblance avec un animal velu. Les parens s'étant assurés de la vérité, on jugea une séparation indispensable, et pour y parvenir on demanda une consultation à M. le docteur Ruggieri, qui après avoir visité le sujet, fit le rapport suivant.

Toute la surface qui s'étend depuis la partie inférieure des seins jusqu'aux genoux antérieurement, et depuis l'angle inférieur de l'omoplate jusqu'aux jarrets postérieurement, est couverte de poils noirs épais, durs, hérissés, cotonneux et ressemblant beaucoup à ceux des barbets noirs, la peau sur laquelle s'élèvent ces poils, est noire comme celle des nègres. Ce changement brusque de couleur, forme autour du corps et des genoux, des cercles aussi réguliers, que s'ils avaient été tracés par la main du dessinateur. Cette disposition singulière avait pu faire croire d'abord que cette femme portait un gilet et un caleçon noirs; mais ce qu'il y avait de frappant, c'était la transition brusque qui existait entre la partie d'un blanc parfait, et la partie tout à fait noire; elle était telle qu'on aurait cru ces deux parties contigües, plutôt que continues. Ses deux genoux étaient presqu'entièrement dépourvus de poils, circonstance, qu'on pouvait rapporter au frottement qu'elle avait l'habitude d'exercer en croisant les jambes, et surtout la jambe gauche sur la droite. Les poils manquaient également à la partie la plus saillante des fesses, ce qui en rendait l'aspect effrayant, les aisselles en étaient garnies, mais il n'y étaient ni hérissés, ni durs, et la peau était là, de couleur naturelle.

Quoique je n'aie pas vu cette femme entièrement nue, ajoute M. *Ruggieri*, (car elle couvrait la partie supérieure, quand j'examinais l'inférieure et *vice versa*) je ne pus me défendre d'un sentiment d'effroi, en visitant les diverses parties de son corps. J'ai su depuis que les parties velues exhalaient une odeur particulière, et qu'elles étaient sèches dans l'état de santé, comme dans celui de maladie; elle fut attaquée une fois d'un catarrhe et d'un rhumatisme avec fièvre, dans lesquels toutes les parties, excepté celles qui étaient velues, furent couvertes de sueur.

J'appliquai un jour, des petits linges trempés dans l'acide hydrochlorique, *muriatique*, sur la partie antérieure de la cuisse gauche, que j'avais fait raser dans l'étendue de quatre pouces; à peine l'acide toucha-t-il la surface de la peau, qu'à mon grand étonnement, il s'y fit sentir une douleur vive qui dura plus de deux heures; il s'y développa aussi une vésicule qui laissa une plaie en suppuration; cette plaie guérit, la cicatrice resta blanche, et les poils ne repoussèrent pas. Le sujet s'opposa formellement à une seconde opération.

Je ne crois pas qu'il soit possible de rapporter ces divers phénomènes à l'acide dont je m'étais servi, il avait été préparé par un chimiste distingué, ensuite employé sur d'autres individus, le

même acide n'occasionna pas de semblables douleurs.

Nouv. Bibl. Germ.

L'auteur de l'article poils du dictionnaire des Sciences Médicales, dit avoir vu à Potiers, pendant l'année 1808, un enfant de six à huit ans dont le corps était couvert de plaques brunes, elles étaient toutes couvertes de poils plus courts et moins gros que ceux du sanglier, mais ils avaient de l'analogie avec eux. Ces plaques occupaient à peu près le cinquième de la surfarce du corps, cependant les pieds et les mains en étaient exempts.

On a vu à Paris, un homme de trente-six ans, dont le visage depuis sa naissance, était couvert de poils épais, rudes, presque semblables à ceux du sanglier. Bichat en parle dans son anatomie générale.

De l'Action de la Vératrine.

Sur l'économie animale, par M. ANDRAL, *fils. D. M. P.*

L'analyse végétale créée de nos jours et portée si rapidement à un haut degré de perfection, a déjà rendu de grands services à la matière médicale.

C'est à l'aide de cette science nouvelle qu'on est parvenu à reconnaître dans beaucoup de végétaux soit vénéneux, soit médicamenteux un principe véritablement actif, mêlé à un nombre plus ou moins grand de substances inertes qui en diminuent ou en masquent les effets. Ainsi la coque du levant renferme la *picrotoxine*, l'opium, la *morphine*, l'ipécacuanha, *l'émétine*, la noix vomique et les autres strychnos, la *strychnine*, la fansse augusture dont l'action sur l'économie a quelque analogie avec celle des plantes précédentes, la *Brucine* qui se rapproche de la strychnine par ses propriétés chimiques et ses effets physiologiques.

MM. *Pelletier et Caventou* qui ont déjà travaillé avec tant d'avantages pour l'art, ont découvert la *vératrine*, principe alcalin de la cévadille, de l'ellébore blanc et du colchique commun.

Les effets de ces substances, sur l'économie animale, ont été bien déterminés par les expériences de MM. *Emmert*, *Shabel*, *Orfila*, *Everard Home*, et nous savons qu'elles agissent à la fois par leurs propriétés acres et par leur influence délétère sur le système nerveux; elles ont quelquefois produit le tétanos.

La matière alcaline retirée de ces végétaux, y existe à l'état de gallate acide, isolée de toute matière étrangère; elle se présente sous la forme d'une poudre blanche inodore, excessivement acre, très-peu soluble dans l'eau froide, un peu soluble dans l'eau bouillante, à laquelle elle communique une assez grande acreté. Très-soluble dans l'alcohol et dans l'éther, elle présente d'ailleurs toutes les propriétés alcalines, et peut former avec différens acides, des sels incristallisables

Soumise à des expériences multipliées, la *vératrine* exerce sur l'économie animale une action analogue à celle des végétaux d'où elle est extraite; appliquée immédiatement sur les tissus, elle en détermine promptement l'inflammation; injectée dans les veines, elle exerce encore une action irritante sur le gros intestin; introduite dans le tube digestif en petite quantité, elle ne produit que des effets locaux, en quantité plus grande, elle détermine le tétanos, qui ne manque pas d'avoir lieu, lorsqu'elle est injectée directement dans les veines. MM. *Pelletier* et *Caventou* avaient déjà reconnu que la vératrine, même en très-petite quantité, portée en substance sur la membrane pituitaire, décide l'éternument, et qu'introduite dans l'estomac, elle occasionne d'affreux vomissemens.

Puisque la *vératrine* jouit comme les autres alcalis végétaux de propriétés analogues à celles des plantes qui la fournissent, on pourrait, dan

la pratique médicale, remplacer avec avantage l'ellebore blanc et le colchique par leur principe actif, comme on a substitué l'émétine à l'ipécacuanha, la strychnine à la noix vomique, la morphine à l'opium. On serait ainsi bien plus assuré de la dose du médicament et de l'effet qu'il doit produire. L'émétine en est un exemple frappant. Plusieurs préparations pharmaceutiques dont l'ellébore et le colchique font la base, deviendraient alors des agens plus puissans, plus sûrs et plus commodes. Les pilules de *Bacher*, l'eau médicinale de *Husson*, la teinture simple de colchique préparée avec cet alcali, ne seraient plus des préparations de l'infidélité desquelles les praticiens ont trop souvent à se plaindre.

Journal de physiologie.

On trouve dans la revue encyclopédique, le quinquina indiqué comme un remède nouveau contre le rhumatisme aigu articulaire. Cette écorce a été administrée avec succès, il y a déjà fort long-temps contre la goutte et les rhumatismes, dans le début et durant l'état de ces deux maladies. *Held*, *Murray*, *Small*, *Tavares*, *Alphonse Le Roy*, *Gianini*, s'en sont servi fort souvent avec de grands avantages; ces Praticiens citent en faveur de ce mode de traitement, des observations qui ne laissent aucun doute sur son efficacité; nous avons nous même obtenu plusieurs guérisons très promptes à l'aide de ce seconrs, et si quelque chose peut nous surprendre en cette occasion, c'est que l'usage n'en soit pas généralement répandu. On pouvait peut être en trouver la raison dans la répugnance que les malades ont en général pour une forte dose de poudre de quinquina et dans la crainte de la revomir; Mais aujourd'hui que grâces aux recherches des chimistes français, nous possédons sous un petit volume, toutes les propriétés du quinquina, et qu'il est possible de remplir avec quelques grains les indications qui exigeaient des gros de poudre de cette écorce, espérons que les médecins rentreront dans la voie et que l'observation de M. Levillain ne sera pas perdue.

BIBLIOGRAPHIE.

Du siége et de la nature des maladies, ou nouvelles considérations touchant la véritable action du système absorbant dans les phénomènes de l'économie animale; *par M.* ALARD, *D. M. membre de plusieurs sociétés, etc., etc.*

Deux vol. in-8°, à Paris, chéz L. J. B. Baillère, libraire, rue de l'Ecole-de-Médecine, nº. 16, 1821.

DEUXIEME ET DERNIER EXTRAIT.

Nous avons vu dans le premier volume avec quelle adresse M. le D. *Alard*, a mis à profit les travaux de ses devanciers et de ses contemporains pour établir l'influence du système absorbant sur les actes de la vie, et le présenter comme le principe et la base de l'organisme; nous avons vu comment, à l'aide de rapprochemens ingénieux, il nous a montré les vaisseaux absorbans destinés à transmettre au sang, les produits de la digestion et l'excédant des matériaux de la nutrition, à mêler dans l'organe pulmonaire, l'oxigène de l'air avec ce même sang, à opérer les sécrétions et les excrétions, à entretenir la chaleur malgré la différence de température des milieux, à concourir à la reproduction. etc., etc., etc. Cherchons maintenant dans le second volume, de quelle manière l'auteur établit l'action des vaisseaux absorbans dans la production des phénomènes morbides et dans le traitement des différentes maladies.

Huit chapitres composent ce second volume; six sont consacrés à exposer l'influence du système absorbant sur les fièvres, les contagions fébriles, les inflammations, les exhalations morbides, les nevroses, les maladies épidémiques et contagieuses. Le septième chapitre traite de l'influence du même système sur les médications; le huitième termine l'ouvrage, il en est comme la conclusion et le résumé.

M. *Alard* fixe le siége des mouvemens fébriles dans le système capillaire général, qu'il compose

des vaisseaux absorbans de la peau, du tissu cellulaire, et des membranes muqueuses. Considérant ensuite toutes les maladies, comme le produit de l'irritatisn d'une ou de plusieurs portions du systême absorbant, il fait dépendre leur différence de la différence seule du siége de cette irritation; ainsi la fièvrc inflammatoire a son siége dans les vaisseaux absorbans artériels ou d'exhalation du tissu réticulaire de la peau et du tissu cellulaire sous cutané; la fièvre adynamique réside dans les vaisseaux absorbans veineux du tissu cellulaire abdominal et des membranes muqueuses intestinales; les vaisseaux absorbans du foie et des organes de la digestion sont particulièrement affectés par la fièvre bilieuse; qui prend un caractère inflammatoire, si c'est les vaisseaux artériels, si le sujet est jeune et vigoureux, tandis qu'elle s'accompagne d'adynamie, si l'irration se porte sur les absorbans veineux et si le sujet est affaibli. La fièvre muqueuse est fixée dans les absorbans lactés et lymphatiques, elle est le produit de leur excitation, comme la fièvre ataxique ou nerveuse a son siége dans le cerveau et les nerfs et dépend d'une lésion plus ou moins profonde de la sensibilité dont sont doués ces organes.

M. *Alard* ne borne pas aux fièvres, l'influence du systême absorbant, il étend cette influence aux maladies contagieuses cutanées et aux maladies contagieuses mucoso nerveuses. Le siége du mal dans les contagions fébriles, comme dans les fièvres, se trouve fixé tantôt sur la peau et le tissu cellulaire sous cutané, tantôt sur les organes digestifs et le tissu cellulaire abdominal; tantôt les vaisseaux absorbans artériels, sont spécialement lésés; tantôt ce sont les vaisseaux veineux ou lymphatiques et le plus souvent plusieurs de ces systêmes de vaisseaux ensemble et conjointement avec le systême nerveux. La variole, la scarlatine, la rougeole que l'auteur rapproche de la fièvre inflammatoire., sous le rapport de leur nature et de leur siége dans les tissus cellulaires cutané et sous cutané, sont au nombre des maladies contagieuses cutanées; il appelle contagions mucoso nerveuses, la peste, le typhus, la fièvre jaune, et il les fait dépendre d'une irritation des absorbans veineux et lymphatiques du foie, des organes gastriques et cérébraux.

L'inflammation des vaisseaux absorbans du tissu réticulaire cutané, occasionne l'érysipèle; il est simple si l'irritation attaque les absorbans artériels; adynamique ou gangreneux, si c'est les absorbans veineux; mais lorsque l'inflammation s'exerce dans les absorbans lymphatiques des mêmes parties, elle produit les dartres. Le phlegmon résulte de l'inflammation des vaisseaux absorbans artériels du chorion et du tissu cellulaire sous cutané, le furoncle, l'anthrax, etc. etc. de l'inflammation des absorbans veineux, l'éléphantiasis de l'irritation des absorbans lymphatiques des mêmes tissus; enfin il trouve dans les divers degrés de l'inflammation aigue ou chronique des absorbans artériels, veineux et lymphatiques des tissus cellulaire et réticulaire, la raison des erysiples phlegmoneux, des phlegmons erysipélateux, des dépôts laiteux, des ulcères scorbutiques. etc.

Plein de ses idées, M. *Alard* cherche à faire entre les maladies externes et les maladies internes, les affections de la peau et celles des membranes muqueuses et séreuses, des rapprochemens dont il résulte que les différences qui se font apercevoir, tiennent à la diversité de structure primitivement établie dans chacun des tissus, bien plus qu'à la diversité de nature des vaisseaux qui les composent. Ce parallèle de l'inflammation de la peau avec les inflammations des membranes muqueuses et séreuses, le conduit à l'inflammation de l'organe pulmonaire et de cette inflammation à celle du cerveau, du foie, des reins inflammations internes qu'il rapporte comme les inflammations externes à l'irritation des absorbans artériels, veineux et lymphatiques. Il compare la péripneumonie au phlegmon, et ces deux maladies avec la fièvre inflammatoire. S'il existe une différence entre ces affections, c'est que dans la fièvre inflammatoire et le phlegmon, le mal a son

siége dans le tissu cellulaire général ou dermoide, tandis que dans la peripneumonie, il réside dans les poumons, et que dans les deux premières, l'irritation se fixe sur un seul point avec plus ou moins de violence, tandis que dans la dernière, cette irritation plus légère et en même tems plus expansible, s'étend sur une surface beaucoup plus grande, ou plutôt envahit tout l'ensemble du tissu cellulaire.

Viennent ensuite les exhalations morbides qui lui présentent avec les inflammations autant d'anologie qu'il y en a entre celles-ci et les fièvres. Dans cette classe on rencontre les hémorragies actives rapprochées de la fièvre inflammatoire et des inflammations exquises assignées aux absorbans artériels; les hémorragies passives assimilées à la fièvre adynamique et à la gangrene, et établies dans les absorbans veineux, les phlegmatorragies présentées comme liées avec la fièvre muqueuse et inhérentes aux absorbans lymphatiques. Outre ces trois espèces d'exhalations nommées directes par l'auteur, il en est d'autres qu'il appelle indirectes, tels sont les exhalations morbides de la transpiration, de la sérosité fournie par les muqueuses intestinales, et dont les produits sont l'oedeme, les hydropisies, la polysarcie, le flux graisseux, l'emphysème; enfin l'exhalation *dépravée primitive* devient la cause de la formation des tissus morbides, comme l'hépatisation, la dégénérescence eucéphaloïde, etc., etc., et l'exhalation *dépravée secondaire* celle du cholera-morbus, du diabetes et de la déviation des humeurs en général.

Les maladies nerveuses, comme celles qui précèdent, reconnaissent l'influence des vaisseaux absorbans : les névroses ne se distinguent des maladies des autres parties que par leur siége; de sorte que, comme les autres maladies étudiées jusqu'ici, les maladies nerveuses sont une excitation *morbifique* des vaisseaux absorbans artériels, veineux ou lymphatiques du cerveau, de la moëlle épinière et des nerfs.

L'influence du système absorbant dans la production des maladies, épidémiques et contagieuses, est sans doute ce qui paraitra moins difficile à expliquer. C'est ce système qui dans ces cas est toujours le premier frappé.

Après avoir prêté au système absorbant le premier rôle dans les fonctions de la vie, et dans les divers phénomènes des maladies, il était bien juste de lui accorder la plus grande influence dans les médications. « Cette sensibilité élective, toujours agissante, suscite encore les mouvemens d'où dérivent les médications que l'art cherche à produire à l'aide des médicamens. »

Enfin le dernier chapitre, qu'on peut considérer comme un résumé de l'ouvrage, est à-peu-près renfermé dans ces corrollaires.

Un seul mode d'action produit les mouvemens morbides; de la différence du siége de l'irritation, dépend uniquement la différence des maladies, assertion que M. Alard avait pris pour épigraphe.

L'irritation des vaisseaux absorbans artériels produit les maladies inflammatoires, quel que soit le nom qu'on leur impose; qu'on les nomme fièvre inflammatoire, péripneumonie, frénésie, etc., elle exige les antiphlogistiques, les délayans, les saignées, en un mot, les médications atoniques.

L'irritation des vaisseaux absorbans veineux où lymphatiques occasionne des maladies soit adynamiques soit muqueuses; qu'on les appelle fièvre adynamique, scorbut, gangrène, fièvre muqueuse, scrofules, elles demandent une méthode de traitement tonique, stimulant.

L'ouvrage de M. *Alard* est le fruit de connaissances étendues, de méditations profondes et de rapprochemens ingénieux. Il est écrit avec pureté, souvent même avec plus d'élégance que ne semble le permettre l'aridité du sujet. Il renferme quelques histoires de maladies tracées de main de maître et frappantes de vérité; l'auteur a su tirer un grand parti de tout ce qui a été publié sur la physiologie et sur la médecine pratique; mais dominé par son idée favorite, il rapporte constamment à un seul des tissus

organiques, ce qui appartient à tous, et il considère comme étant de même nature, des agens chez lesquels la différence des fonctions paraît bien annoncer une structure et une vitalité différentes. Nous craignons que l'imagination n'ait pris quelquefois la place du jugement, et que M. *Alard* n'ait pas toujours été assez sévère dans le choix des faits qu'il présente comme preuve de ses opinions. Cependant nous devons l'avouer, pour juger un ouvrage de cette importance, il est nécessaire de le lire, de l'étudier, de se pénétrer de la doctrine qui y est développée; ce n'est pas dans une analyse rapide, qu'il est possible de saisir toutes les liaisons d'un système et de s'en former une idée exacte et complète.

Anus artificiel, guéri par le procédé de Tagliacozzi.

Une tumeur se forme subitement dans l'aine d'un homme, il s'adresse à un charlatan qui le prend pour un abcès, et y plonge une lancette avec l'assurance ordinaire aux ignorans; il n'en sort pas de pus et le malade est pris de vomissemens : ils durent pendant quelques heures. La tumeur change de couleur, suppure, et laisse une ouverture capable de recevoir les deux pouces par laquelle sortent les matières fécales.

Cet homme était dans cet état depuis environ trois mois, lorsqu'il fut visité par M. Collier. Cet habile chirurgien enlève les callosités, il essaie la réunion qui ne peut avoir lieu, il tente aussi la ligature, mais infructueusement; enfin il a recours au procédé de Tagliacozzi. D'abord il rafraîchit les bords de la plaie, puis il dissèque une partie de peau au-dessus de l'ouverture et de la même grandeur qu'elle, en la contournant de manière que l'épiderme soit au dehors; il la maintient par quatre points de sutures. La réunion fut prompte et complète, elle ne fut entravée par aucun accident. Les matières avant cette opération sortaient par l'ouverture, lorsqu'il y avait constipation, et dans le cas de dévoiement, elles suivaient leurs cours ordinaire.

PRIX.

L'Athénée de médecine de Paris, séant à l'Hôtel-de-Ville, a, dans sa séance du 16 juin derdernier, proposé pour sujet d'un prix de 200 fr., qui sera décerné au mois d'août 1822, le problême suivant :

Déterminer par des expériences et des observations, l'action du camphre sur l'homme, d'abord dans l'état de santé, ensuite dans l'état de maladie : en déduire les propriétés thérapeutiques de ce médicament.

Les mémoires écrits en français ou en latin, devront être adressés, franc de port et suivant les formes académiques, avant le 1er juillet 1822, à M. de Lens, secrétaire général de l'Athenée de médecine, rue Michel le Comte, n° 18, à Paris.

Les personnes dont l'abonnement expire au 1er juillet, sont invitées à le renouveler pour ne pas éprouver de retard dans l'envoi de cette Gazette

---

AVIS ESSENTIEL. — La Gazette de Santé paraît trois fois par mois, les 5, 15 et 25. Le bureau général est chez M. PILLIEN, médecin, propriétaire rédacteur, rue Saint-Marc, n° 23. C'est à lui seul qu'on doit adresser toutes es demandes, et toutes les reclamations relatives à la rédaction et au service de cette Gazette.

On s'abonne chez M. le docteur PILLIEN, chez tous les directeurs de poste aux lettres, et chez tous les libraires.

Le prix de l'Abonnement à la Gazette de santé est de 18 francs par an et de 10 francs pour six mois. On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter du premier janvier ou du premier juillet.

Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus.

DE L'IMPRIMERIE DE HOCQUET, FAUBOURG MONTMARTRE, N° 4.



N°. XX. — (48e ANNÉE.) — 15 Juillet 1821.

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL *de tout ce que la Médecine, aidée des sciences naturelles, peut offrir de plus avantageux pour prévenir et guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

L'expérience atteste clairement combien l'art médical est salutaire aux hommes, et c'est à ce glorieux titre que tous les philosophes nous le représentent comme émané du ciel. En effet il remédie à la faiblesse de notre nature et aux infirmités auxquelles nous sommes chaque jour exposés. D'après ces considérations, et conformément aux statuts des rois nos prédécesseurs, mais aussi par notre philantropie, nous ordonnons que les médecins soient à l'avenir exempts des servitudes sénatoriales,

Loi de Julien sur les médecins.

MÉDECINE PRATIQUE.

Gastro-entérite qui a successivement présenté les caractères de fièvre bilieuse, adynamique et ataxique, par M. BOURGEOIS *D. M.*

Dans le mois de février 1818, je vis M. G..... marchand charcutier, âgé de 42 ans, d'un tempérament bilioso sanguin. Cet homme était gros, court, regorgeant de sucs; il présentait l'exubérance de nutrition qui semble appartenir aux bouchers et aux individus habitués à vivre au milieu d'une atmosphère constamment imprégnée de vapeurs animales.

Je sus que ce malade mangeait habituellement fort peu, qu'il avait l'estomac faible, qu'il digérait mal, avec lenteur et qu'il buvait beaucoup, particulièrement du vin blanc et souvent de l'eau de vie. Il était dans un état d'assoupissement continuel; il n'en sortait qu'imparfaitement, lorsqu'on lui parlait, pour y retomber aussitôt que l'on cessait de le secouer, pour avoir sa réponse; il n'y avait du reste aucun trouble dans les fonctions de l'entendement, La face était pâle et altérée, la respiration courte, sifflante et difficile, cependant sans toux, sans point de côté et sans douleur à la poitrine; la langue était sèche, blanchâtre, couverte d'un enduit muqueux assez épais dans son milieu, d'un noir rougeâtre vers la base, d'un rouge foncé sur ses bords et vers sa pointe; le voile du palais était d'un rouge vif ainsi que les amigdales et tout ce qu'on pouvait apercevoir du pharynx. On distinguait plusieurs aphtes sur toutes ces parties, Il y avait un mal de gorge, la soif était peu vive, ou plutôt la déglutition des liquides s'opérait si difficilement que le malade ne buvait qu'avec répugnance et quand on l'y forçait. Le ventre était très-arrondi, résistant et assez dur sans être balloné, ni météorisé, ni douloureux à la pression, pas même sur la région épigastrique. Le pouls étoit petit; peu développé, irrégulier, l'urine rouge; il y avait deux ou trois évacuations bilieuses chaque jour, chaleur plus forte à la peau, redoublement le soir, sans frisson.

Le malade qui était à peu près dans cet état depuis quinze jours, avait été émétisé et purgé avec des sels, sans avantage ; on lui avait aussi appliqué huit sangsues, quatre au cou et quatre aux jambes. On avait bien conseillé la diète, l'eau d'orge et le bouillon de veau, un jour avant ma première visite ; mais cédant à ses désirs, les assistans lui donnaient du vin et des alimens.

Je fis placer de suite quinze sangsues à l'anus, je prescrivis de la limonade, un gargarisme adoucissant, des lavemens et un cataplasme sur le cou. Le lendemain, et les deux jours suivans je n'aperçois aucun mieux, au contraire la prostration des forces est plus marquée, il y a plusieurs selles noires et fétides, quelques soubresauts dans les tendons et paroxisme le soir. L'assoupissement continue, sinapismes aux extrémités inférieures. Le sixième jour de mes visites l'état adynamique est manifeste; le septième prostration extrême, léger trouble de l'entendement, stupeur, yeux égarés; somnolence, révass ries, pouls irrégulier, synapismes très-actifs. Le lendemain irrité par les douleurs atroces que les synapismes lui occasionnaient, le malade s'était levé, il menaçait la garde et s'occupait de déchirer l'appareil. Cependant il me parut mieux, il ne se plaignait que de ses jambes. En effet elles étaient enflammées, considérablement tumefiées et couvertes de grosses phlytènes remplies d'une sérosité épaisse et jaunâtre, fomentation avec l'eau de guimauve. Le neuvième jour, pouls développé, langue moins sèche, gorge moins douloureuse, assoupissement moindre, respiration plus libre; le dixième mieux général, qui se soutient le onzième, il ne reste plus le douzième, que de l'agitation, elle est visiblement déterminée par l'enflure et la rougeur des jambes, qui se couvrent de nouvelles phlyctènes, s'excorient et sulcèrent en différens points ; cataplasmes de farine de lin. Le treizième jour, la fièvre est à peine sensible, la voix revient, la langue se nettoie et s'humecte, la soif diminue, le malade fait la conversation avec ceux qui le visitent, il demande des alimens, sa convalescence se prononce, eau de poulet, le quatorzième, calme parfait. Il se maintient pendant huit à dix jours sans être troublé par aucun accident. J'ai soin de prescrire un régime, mais le convalescent s'y soustrait; il prend des alimens solides, il boit du vin et revient brusquement à ses anciennes habitudes, tout en se plaignant d'inappétence et de pesanteur, quand il a mangé. Il se fait du vin d'absynthe, mais bientôt il s'en lasse à cause de son amertume, et parce qu'il occasionne de la sécheresse à la gorge, de la soif et des chaleurs d'entrailles : il descend le 10 mars, reste au rez-de-chaussée toute l'après-midi, s'occupe d'affaires, parle beaucoup, mange du lapin en ragoût, et boit plusieurs verres de vin pur.

Le soir, frisson en se couchant, mouvement fébrile prononcé; le lendemain, un peu de chaleur qui se continue toute la journée, soif, anxiété, agitation, mal de gorge, paroxisme le soir, (thé léger, limonade.)

Le troisième jour de la rechute; augmentation du mal-aise, douleurs contusives des articulations, lassitude générale, inquiétude, tristesse profonde, l'estomac est pesant et douloureux au toucher, il y a des borborigmes, un sentiment de strangulation que le malade reporte au prolongement de la luette; les amigdales sont tuméfiées, l'arrière bouche enflammée, la langue enduite d'une couche épaisse de mucus jaunâtre. Il existe quelques nausées qui amènent l'expulsion de plusieurs gorgées de bile porracée.

Tous les symptômes augmentent le quatrième jour; croyant apercevoir un embarras gastrique, par suite d'indigestion, dans les envies fréquentes de vomir; je donne deux grains d'émétique qui font rejetter par la bouche des matières jaunâtres mélées de quelques portions de viande et d'autres alimens mal digérés, ce qui détermine quelques selles bilieuses. La nuit est fort agitée. Le lendemain le malade se découvre continuellement, il veut se lever. Eau de gomme avec le sirop de limons. Enfin le mal va en s'aggravant jusqu'au neuvième jour, que tous les symptômes d'une fièvre

adynamique du plus mauvais caractère, s'étant prononcés, je demandai une consultation.

Etat du malade. Visage pâle et décomposé, yeux ternes et abattus, langue sèche, noire et tremblottante, d'un rouge vif vers la pointe et sur les bords, elle ne sort qu'avec beaucoup de peine; les dents sont fuligineuses, l'haleine fétide, la respiration stertoreuse; le malade ne peut ni parler ni avaler, il refuse absolument de boire, il éprouve de fréquentes envies de vomir. Le voile du palais et l'arrière-bouche sont d'un rouge violet parsemés de taches noirâtres. Des portions charnues grisâtres, de mauvaise odeur, ayant l'apparence d'escarres, sortent de sa bouche, il rend des selles noirâtres et ne veut souffrir aucune couverture. Le pouls est petit, intermittent, la prostration est extrême, les soubresauts des tendons sont poussés au point que le malade recueille tout ce qui se trouve sur son lit et ramasse continuellement ses linges en petits paquets. Les accidens redoublent le soir, la nuit est très-orageuse.

C'est dans cet état d'existence d'une fièvre adynamique et d'imminence d'une gangrène, qu'il fut résolu d'administrer des stimulans et surtout le quinquina. On prescrivit en conséquence, le vin de Bordeaux, une limonade vineuse et une potion composée d'extrait mou de kina, d'acétae d'ammoniaque, d'eau de meutbec et de sirop d'écorces d'orange. Le dixième jour, continuation des mêmes moyens; le onzième, les symptômes s'aggravent, les forces diminuent, la langue devient plus sèche et plus noire, le pouls est serré et comme vibrant. Aucun effort ne peut tirer le malade de sa stupeur. Le douzième, agitation extrême, pouls petit et inégal, augmentation du trouble nerveux qui a plus de durée et d'intensité. Le malade éprouve des bouffées de chaleur, qui montent momentanément à la face ordinairement très-pâle, il est sans connaissance, réserré sur lui-même et couché en supination, il veut souvent se lever, ramasse ses couvertures, parle ou crie sans cesse.

Le treizième, état d'ataxie très-prononcé, délire continuel, exacerbations erratiques qui se manifestent par la rougeur du visage, les mouvemens convulsifs des membres et des muscles de la face, dont le tiraillement exprime la douleur, attitude générale de contraction, suspension de l'excrétion des urines.

Le quatorzième, même situation. Peu satisfait du traitement tonique, je crois démêler les signes d'une phlegmasie gastro intestinale très-intense, je suspens l'emploi des stimulans et je prescris pour boisson une eau légère de graine de lin édulcorée avec le sirop de limons et des fomentations émollientes sur le ventre. Puis aidé des conseils d'un confrère, qui sans s'arrêter à la prostration des forces, à la faiblesse du pouls, à la décoloration de la face et aux apparences d'une gangrène, me confirma dans mon pressentiment sur la nature de la maladie. Je posai quinze sangsues sur le ventre, six au cou et je fis continuer les adoucissans internes et externes.

Le seizième, même état, les sangsues avaient saigné une partie de la nuit, mais la faiblesse n'était pas en rapport avec les craintes que m'avaient fait concevoir les évacuations sanguines, et si le malade n'était pas mieux, le mal au moins n'avait pas augmenté. Enhardi par cette circonstance, je fis mettre de nouveau quinze sangsues au périnée et six au cou. Pendant leur application et toute la journée, le pouls est petit, vermiculaire, *gazeux*, disparaissant par intervalles. Le malade pâle, défait, insensible, profondément assoupi, semble dans un état voisin de la syncope, mais le soir, à l'approche du paroxisme, il se ranime graduellement et il passe la nuit dans une crise difficile à décrire et en apparence le prélude d'une mort prochaine.

Le dix-septième, même état, les évacuations alvines sont involontaires, mais l'excrétion des urines reparait. Le dix-huitième, un peu de mieux, pouls moins misérable, synapismes promenés sur les extrémités inférieures. Le dix-neuvième, amélioration, qui augmente le vingtième. Le malade s'éveille, il fait attention à tout ce qui

se passe autour de lui, il commence à reconnaître ses proches, et ne délire plus que sur un objet; il s'occupe beaucoup d'un vol réel qui lui a été fait, il montre sa langue et boit assez facilement. Douze sangsues sur le ventre, quatre au cou. Le vingt-unième, mieux manifeste, quelques jours après, premiers signes de convalescence, diminution successive de tous les accidens; le malade rejette, pendant un temps assez long, des portions d'escarres, et marche par degrés à un rétablissement qui est solide en moins de quinze jours.

Cette maladie dont tous les symptômes constituaient une fièvre adynamico-ataxique avec gangrène de la gorge, semblait bien réclamer un traitement tonique et en particulier l'administration du quinquina; cependant elle a guéri sous l'influence d'une méthode toute contraire.

Cette circonstance prèterait singulièrement aux réflexions, mais l'auteur n'a eu, comme il le dit lui-même, d'autres vues, que de rapporter avec exactitude des faits positifs, il n'a pas décrit cette maladie dans l'intérêt d'un système, mais bien comme un cas de clinique fort remarquable, et qui prouve évidemment que les *phlegmasies gastro-intestinales* peuvent s'envelopper de toutes les formes attribuées, comme caractères spéciaux, aux fièvres adynamiques et ataxiques; d'où il est conduit à faire cette question; y a-t-il toujours identité entre ces deux genres d'affections, ou en d'autres termes, l'existence des fièvres adynamiques et ataxiques, doit-elle être révoquée en doute? L'auteur praticien, aussi sage qu'éclairé, soumet la solution de cette question à l'expérience.

Chorées ou danses de Saint-Guy, guéries radicalement, au moyen du vin de quinquina de SEGUIN. *Par M. le docteur* GODELLE, *médecin de l'Hôtel-Dieu de Soissons.*

Victorine..., eut à l'âge de 11 ans, la petite vérole, qui suivit une marche bénigne et arriva régulièrement à la convalescence, après une éruption difficile et accompagnée de convulsions. On observa bien pendant tout le cours de la maladie, un tremblement insolite du bras droit, lorsque la petite malade prenait les boissons, mais on l'attribua à la faiblesse et on en tint peu de compte. Cependant lorsque Victorine voulut marcher, on s'aperçut qu'elle allait de travers, qu'elle courait lorsqu'elle ne devait marcher qu'avec lenteur, que sa volonté ne dirigeait plus ses mouvemens, qu'elle se livrait à mille gestes, à mille contorsions bizarres. Enfin qu'elle présentait tout les symptômes de la chorée.

J'avais vu souvent ce mal guérir sous la seule influence de quelques antispasmodiques et d'un régime convenable. Je comptais aussi beaucoup sur le retour des forces; je me trompais; il résista à la valériane, au calomel, à l'assa fetida, à l'application d'un vésicatoire au bras, du côté malade. Ces moyens procurèrent bien du calme, et même une intermission de plusieurs mois; mais les accidens reparaissaient à la moindre contrariété. Deux années se passèrent dans ces alternatives et à part quelques uns des antispasmodiques déjà prescrits, auxquels on avait recours de tems à autre, la malade fut en quelque sorte abandonnée aux seuls efforts de la nature. Le mal ayant pris dans le mois d'août 1818, un caractère de violence capable d'épouvanter les parens, je fus demandé.

La jeune personne était très-maigre, elle ne pouvait plus marcher sans tomber, et ne parvenait à porter ses alimens à sa bouche qu'avec difficulté, tant était grand le désordre des bras et des mains. Le spasme qui, dans l'origine, n'occupait que le bras droit, s'était étendu à la jambe du même côté, et enfin il s'était emparé de tous les muscles soumis à la volonté, elle ne pouvait même parler sans faire des grimaces horribles.

Comme je n'avais pas encore trouvé de chorées aussi opiniâtres, je soumis la petite malade à un examen plus attentif, je l'observai dans le sommeil, dans l'état de veille et pendant ses exercices; le sommeil était d'un calme parfait et les accès ne revenaient qu'au réveil; cette circonstance me fit

penser que cette maladie céderait au quinquina, comme une fièvre intermittente : je ne vis bientôt plus d'embarras que dans la forme sous laquelle je donnerais ce remède : je l'avais déjà administré à un enfant de onze ans dans le même cas, et s'il n'avait pas réussi, c'était sans doute parce qu'il avait été impossible d'en faire prendre une dose convenable. Je jettai les yeux sur le vin de *Seguin*, parce que cette préparation de quinquina me parut la moins désagréable et la plus puissante. La petite malade en prit trois cuillerées toutes les quatre heures. Le premier jour tout mouvement convulsif avait cessé; dès le lendemain, il ne restait que de l'abattement et un peu de vacillation dans la marche. Victorine put manger seule, et trois jours après elle maniait l'aiguille presque avec autant de dextérité qu'avant sa maladie. Je fis continuer le même moyen pour soutenir ce succès inespéré : seulement je diminuai les doses d'une cuillerée, puis on les donna à distances plus éloignées.

Une bouteille suffit pour la guérison complète.

La seconde observation concerne une petite fille de onze ans, qui fut prise d'une danse de saint guy, pour s'être baignée toute en sueur dans un ruisseau dont l'eau était très-froide. Elle fut saignée et purgée, on lui administra des potions éthérées, dont l'action parut aggraver le mal plutôt que de le diminuer. La petite malade buvait et mangeait à son ordinaire, elle dormait surtout d'un sommeil paisible, mais dès qu'elle était éveillée, ou dès qu'elle voulait agir, parler, marcher, elle exécutait les gestes les plus singuliers et les contorsions les plus ridicules, peu s'en fallu que dans le village, on ne *la crût possédée du diable*, lorsqu'on prit le parti de l'attacher sur un âne et de me l'amener.

L'usage des bain tièdes, des infusions de racines de valériane, de feuilles d'orangers, de lavemens avec l'assa fétida, de frictions générales avec les vapeurs de succin, ne produisit aucun effet; le mal ne perdit rien de sa violence.

J'appelai le vin de Séguin au secours de cette petite malade, je lui en fis prendre trois cuillerées toutes les quatre heures et le lendemain même il n'y eut plus de convulsions.

La guérison fut parfaite en moins de six jours. La santé de ces deux enfans se consolida avec le tems et ils n'ont éprouvé aucune rechute de ces convulsions.

Nous pensons avec le médecin distingué à qui nous devons ces deux observations intéressantes, qu'il n'existe pas d'exemples de guérison aussi prompte de la danse de saint-Guy. On voit ici deux maladies convulsives, quoique produites par des causes différentes, céder au vin de Séguin avec autant de rapidité et de certitude qu'une fièvre tierce ordinaire.

La guérison de ces deux névroses est digne de toute l'attention des praticiens, elle leur rappellera que la périodicité peut souvent seule fournir des indications importantes et que la forme sous laquelle se présentent les maladies, ne doit jamais être négligée. Nous ferons comme M. le docteur *Godelle* dont nous admirons la prudence et dont nous recommandons la méthode de traitement; nous dirons que le vin de quinquina de Seguin, n'est pas un arcane, et que les propriétés éminentes dont est doué ce médicament, propriétés reconnues et avoués par tous les médecins de bonne foi, il les doit aux soins de M. Séguin, au choix du quinquina employé par ce pharmacien et peut-être encore au mode de préparation qu'il met en usage.

BIBLIOGRAPHIE.

Biographie Médicale (1).

Présenter dans un même tableau les découvertes et tous les ouvrages des médecins célèbres, rappeler succintement les travaux

(1) *On souscrit chez M. Panckouque, éditeur du Dictionnaire des Sciencûs médicalee, rue des Poitevins, n. 14.*

Le prix de chaque volume est de 6 *fr.*

et les actions des maîtres dans l'art de guérir, transmettre à la postérité les noms et l'histoire de ceux qui se sont distingués dans quelques parties de la médecine, abstraction faite des lieux et des temps où ils ont vécu; tel est le but de la biographie médicale. Cette science est la source la plus pure de l'histoire de la médecine. Elle nous fait connaître les opinions erronées et les vérités que chaque siècle a vu naître; en signalant les écarts de ceux qui nous ont précédé; elle nous soustrait aux erreurs dans lesquelles ils ont pu tomber, elle nous indique les progrès de l'art de guérir ses pas et rétrogrades; enfin, en nous ouvrant le livre de la vie publique et de la vie privée des hommes qui se sont fait un nom, elle nous apprend à distinguer ceux que l'ingratitude et la malveillance cherchent à faire oublier de ceux qui se soutiennent à l'aide de la faveur et de l'intrigue.

La biographie médicale peut être traitée isolément; elle peut l'être dans son ensemble. On a fait l'histoire des médecins et celle des chirurgiens: les naturalistes et les chimistes ont eu chacun leurs historiens; mais aujourd'hui que les différentes branches de l'art de guérir sont unies entre elles, que la médecine est intimement liée avec les autres sciences naturelles, on ne peut penser sérieusement à faire des histoires séparées; aussi la biographie médicale comprendra les naturalistes, les chimistes et les hyppiatres les plus distingués; cependant on aura soin de faire un choix parmi les premiers, et on préférera ceux qui ont su rattacher la science à la physiologie générale ou ceux donc le génie est parvenu à lui donner une face entièrement nouvelle.

Pour les médecins, dit l'éditeur, nous ne nous bornerons pas à l'histoire de ceux qui portent un nom illustre, ou qui font époque. Si nous prenions pour guide l'importance qu'on attache maintenant à leurs ouvrages, nous pourrions sans doute en négliger un grand nombre.

Les dictionnaires généraux renferment des notices trop courtes et les biographies spéciales sont presque toujours d'une prolixité fatigante. Nous éviterons l'un et l'autre extrême; car notre but n'est de donner ni une simple table alphabétique, ni une collection d'éloges académiques; mais nous ne laisserons échapper aucune circonstance propre à faciliter l'intelligence des écrits de chaque médecin, ou à permettre d'établir un jugement exact sur son savoir et son caractère.

Exécutée sur ce plan la biographie médicale, réunie au dictionnaire, formera une vaste encyclopédie, comprenant l'histoire de l'art depuis sa naissance jusqu'à nos jours, et celle des hommes recommandables qui l'ont cultivée dans tous les siècles. Les penseurs qui font leur occupation spéciale de l'étude de l'homme, y rencontreront de grands sujets de méditation sur la marche de l'esprit dans la recherche des vérités scientifiques, l'étudiant y apprendra à secouer le joug de l'autorité scolastique, le praticien y trouvera des modèles de dévouement et des sujets d'encouragement, le professeur lui-même y puisera des matériaux pour ses leçons, et de précieuses traditions sur l'art si difficile d'enseigner; enfin l'estimable médecin qui habite loin de la capitale s'y procurera les renseignemens nécessaires sur les livres qui doivent former sa bibliothèque.

La Biographie médicale sera composée de huit volumes seulement. Déjà les deux premiers sont en vente; ils renferment avec l'histoire des médecins dont les noms commencent par les lettres A ou B. une note détaillée et souvent analytique de leurs ouvrages. Ces deux volumes justifient l'opinion avantageuse qu'on avait conçue de cette production importante.

Œuvres complètes de l'empereur JULIEN; *traduites pour la première fois du grec en français, accompagnées d'argumens et de notes, et précédées d'un abrégé historique et critique de sa vie.*

Par R. TOURLET, D. M. Membre de plu-

sieurs sociétés savantes, traducteur de *Pindare*, de *Quintus* de *Smyrne*, etc. (1).

Nous n'avons pas l'intention de rendre compte des œuvres de l'empereur *Julien* : ce soin appartient aux journaux littéraires, et sans doute ils s'en acquitteront à l'envie. Si on nous demande pourquoi nous annonçons un ouvrage de littérature, voici notre réponse : Comme médecin, le traducteur a des droits acquis à notre gazette, comme littérateur, nous nous glorifions de le compter au nombre de nos confrères; mais l'auteur, à quel titre en parler? L'auteur, il était philosophe, et de la médecine à la philsophie, la distance n'est pas grande. L'empereur *Julien*, avait pour les médecins une considération toute particulière; connaissant tout le prix des bienfaits qu'ils peuvent répandre sur le genre humain, il les favorisait, il les exemptait des charges publiques. Il les estimait assez pour croire que l'esprit de philantropie plutôt que l'espoir des récompenses les porte toujours à distribuer partout les secours de leur art. Oribaze fut son médecin, il en fit son ami, et quoiqu'il ne l'eût pas choisi, il sut le conserver.

Essais pratiqués sur le Cyanate de zinc, par M. HUFELAND.

La chimie rend tous les jours des services nouveaux à la matière médicale. M *Hufeland* dont le zèle est infatigable, autant que ses connaissances sont étendues et variées, s'est emparé du janate de zinc, obtenu par M. *Hermstaed*, au moyen de la décomposition du cyanate de potasse, par le sulfate de zinc et il l'a administré contre diverses nevroses par spasme.

Les essais tentés jusqu'a présent, prouvent que ce sel peut être donné graduellement et insensiblement depuis un grain jusqu'a quatre par dose, deux à trois fois par jour, sans qu'il en résulte d'autres inconvéniens, que de légères nausées et une disposition à la constipation, il ne détermine pas d'effets narcotiques. Il a produit des effets très-avantageux dans quelques cas de paralysie et d'épilepsie. Les expériences auxquelles ce nouveau moyen donne lieu, sont loin d'être terminées.

Le même médecin a obtenu un succès bien concluant des expériences qu'il a faites avec la racine *treba-yapan*. Suivant lui, c'est un remède précieux contre les affections herpetiques; mais malheureusement cette racine qui se trouve dans l'île de Java, à ce qu'il paraît, est très-rare en Europe.

Le docteur *Lichtenstein*, à Brunswick, rapporte plusieurs observations sur l'utilité de l'emploi de la noix vomique et du zinc, dans l'épilepsie.

journ. de Hufeland.

Péritonite et entérites observées chez un fœtus, par M. le professeur CHAUSSIER.

Un enfant mâle né au septième mois de la gestation, mourut au bout d'une heure et demie. A l'ouverture du cadavre, on trouva toutes les altérations qui peuvent caractériser l'existence d'une péritonite et d'une phlegmasie aigue des intestins. Cependant il n'y avait eu dans le cours de la grossesse, aucun accident, aucune incommodité notables, et la mère avait continué jusqu'à la fin, à jouir d'une bonne santé.

L'existence d'une inflammation aigue du péritoine et des intestins, chez un fœtus encore renfermé dans le ventre de sa mère, est fort rare sans doute, mais annoucé par un professeur aussi distingué que M. *Chaussier*, elle est tout à fait hors de doute; en recueillant ces cas extraordinaires, cet habile médecin l'a accompagné des réflexions suivantes.

« Quoique le fœtus renfermé dans l'utérus,

---

(1) *Trois volumes in-8, chez l'auteur, aux archives du royaume, rue du Chaume, n° 12.*

soit à l'abri des variations de l'atmosphère, cependant il est sujet à un grand nombre de maladies aigues ou chroniques, qui souvent le font périr, soit en naissant, soit peu de tems après sa naissance. D'autrefois ces maladies, que rien ne saurait faire découvrir pendant la grossesse, laissent des altérations, des incommodités permanentes, que le plus ordinairement le vulgaire attribue à des envies, à l'imagination des mères.

Bulle. de la Faculté.

Remède contre l'hydrophobie.

De nouvelles expériences faites à Pavie, prouvent l'efficacité du chlore (acide muriatique oxigéné), dans le traitement de l'hydrophobie. Le docteur *Previsali* a administré cet acide dans plusieurs cas où les symptômes de cette affreuse maladie s'étaient déjà déclarés; il le donne sous forme de boisson à la dose d'un gros à un gros et demi par jour mêlé avec de la limonade ou de l'eau de citron. *Rev. Encyclop.*

Prix proposé par la Société de Pharmacie de Paris.

PREMIER PRIX.

1°. Déterminer quelle est la manière d'agir du charbon dans la décoloration, et par conséquent quels sont les changemens qu'il éprouve dans sa composition pendant sa réaction;

2o. Rechercher quelle est l'influence exercée dans cette même opération, par les substances étrangères que le charbon peut contenir;

3°. Enfin, s'assurer si l'état physique du charbon animal, n'est pas une des causes essentielles de son action plus marquée sur les substances colorantes.

Ce prix sera une médaille d'or de la valeur de 600 fr.

DEUXIEME PRIX.

Il sera de la valeur de 300 fr., et décerné à l'auteur de la meilleure analyse végétale. La société désirerait que le sujet de l'analyse fût une substance médicamenteuse, ou au moins une substance très-employée dans les arts, afin qu'il résultât un avantage plus marqué de son examen.

Le terme du concours est rigoureusement fixé au 1er avril 1822.

Les mémoires devront être adressés à M. *Robiquet*, secrétaire-général de la société, rue de la Monnaie, n° 9, chaque auteur annexera à son mémoire, son nom et son adresse, sous enveloppe cachetée.

Nous annonçons avec plaisir comme devant paraître incessamment un ouvrage périodique de M. le docteur *Aulagnier* sur les maladies des femmes.

Le premier numéro paraîtra le 1er septembre.

On s'abonne à Paris

Chez l'éditeur, rue Saint-Louis, au Marais, n° 46.

Chez l'auteur, rue Montmartre, n° 121.

Les personnes dont l'abonnement est expiré au 1er juillet, sont invitées à le renouveler pour ne pas éprouver de retard dans l'envoi de cette Gazette

---

AVIS ESSENTIEL. — La Gazette de Santé paraît trois fois par mois, les 5, 15 et 25. Le bureau général est chez M. PILLIEN, médecin, propriétaire rédacteur, rue Saint-Marc, n° 23. C'est à lui seul qu'on doit adresser toutes les demandes, et toutes les reclamations relatives à la rédaction et au service de cette Gazette.
On s'abonne chez M. le docteur PILLIEN, chez tous les directeurs de poste aux lettres, et chez tous les libraires.
Le prix de l'Abonnement à la Gazette de santé est de 18 francs par an et de 10 francs pour six mois. On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter du premier janvier ou du premier juillet.
Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus.

DE L'IMPRIMERIE DE HOCQUET, FAUBOURG MONTMARTRE, N° 4.



N°. XXI. — (48e ANNÉE.) — 25 Juillet 1821.

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL *de tout ce que la Médecine, aidée des sciences naturelles, peut offrir de plus avantageux pour prévenir et guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Parmi les maladies graves, celles qui réclament les plus prompts secours sont, sans contredit, les asphyxies et les diverses espèces d'empoisonnement. La conservation des individus asphyxiés ou empoisonnés dépend toujours de la rapidité avec laquelle les médicamens convenables leur sont administrés; d'où il résulte que les médecins, les chirurgiens, les officiers de santé et les pharmaciens doivent toujours se tenir au courant des progrès de la science, pour être à même de combattre ces maladies dangereuses sans perdre un moment.

Orfila. Toxicologie.

Un mot sur les causes physiologiques et sur le traitement préservatif des convulsions qui surviennent pendant la grossesse.

Si nous en croyons un grand nombre d'observateurs, au début de la grossesse et dans l'instant même de la conception, un frisson général de tout le système, un frémissement convulsif annoncent le grand changement qui vient de s'opérer dans l'économie; une nouvelle fonction va s'exécuter, et les conditions sous lesquelles elle doit avoir lieu, sont précisément les mêmes qui favorisent, essentiellement, le développement des convulsions. Qu'est-ce, en effet, qui constitue la grossesse? C'est l'existence d'un fétus dans l'organe destiné à le conserver. Quel est le phénomène le plus saillant de la grossesse? C'est, sans condredit, l'accroissement de ce nouvel être vivant. Cet accroissement suppose, nécessairement, un excès de vitalité : La femme qui en fournit les matériaux doit donc jouir d'une vie plus active qu'auparavant. C'est ici le même cas que chez les enfans; or, tout le monde sait combien ceux-ci sont fréquemment agités de convulsions. L'impression portée d'abord sur la matrice, opère dans ses propriétés physiques et vitales des changemens qu'il est impossible de méconnaître. Son tissu devient plus mou et plus spongieux, sa sensibilité s'éxalte de plus en plus à mesure que la grossesse avance, et l'irritabilité dont elle est douée, se prononce à un tel dégré, que M. Deneux ne balance pas à la confondre avec la contractibilité des organes musculaires. L'économie entière participe à ces grands changemens. Tous les tissus sont abreuvés de liquides qui les ramollissent, les fibres semblent perdre de leur consistance pour se prêter à la distension nécessaire; mais cette contexture particulière, cette souplesse, cette laxité des parties, lorsqu'elles ne sont point portées au-delà de l'état sain, sont loin de supposer la faiblesse du système; elles sont, seulement, une condition nécessaire à l'accroissement du fétus vivant aux dépens de sa mère.

De cette augmentation de vitalité résulte une nouvelle énergie dans les sympathies déjà si nom-

breuses et si variées de la matrice. C'est par elles que les nerfs reçoivent avec vivacité les impressions soit intérieures, soit extérieures, que le cerveau réagit avec force, que les muscles enfin répondent facilement à cette réaction. Voyez en effet, combien est vive la sensibilité générale dont jouit la femme pendant cette époque de la vie. Le moindre ébranlement, la plus légère affection, soit au physique, soit au moral, tout dérange, chez elle, l'équilibre naturel avec la plus grande facilité. Cette activité vitale qui se manifeste dans l'appareil nerveux, par une plus grande susceptibilité, n'est pas moins sensible dans l'appareil circulatoire. La suppression des menstrues et l'accoissement du fétus déterminent nécessairement une sanguification plus considérable. La force et la vivacité du pouls en sont la preuve. L'utérus doit donc être considéré comme dans un état d'irritation permanente, et comme le foyer d'où partent une foule d'accidens plus ou moins funestes. La convulsion en est un des plus fréquens, et cela ne doit point surprendre, lorsqu'on examine la nature du tissu utérin. La contractilité lui est inhérente, comme aux organes musculeux, sa réaction doit, par conséquent, s'exercer principalement sur ces organes, seuls susceptibles de convulsion. Voilà pourquoi l'estomac, le diaphragme, le cœur, les muscles externes etc., participent si aisément à l'irritation de ce viscère.

Les convulsions qui en sont l'effet le plus ordinaire sont : le vomissement, le hocquet, les palpitations, les coliques spasmodiques, pour les muscles internes, les convulsions partielles de la face, du tronc, des membres, enfin, les convulsions générales, pour les muscles externes. Les bornes de ce journal ne nous permettant pas de donner la description de chacune de ces convulsions, nous passons à quelques vues pratiques sur leur traitement préservatif.

En remontant aux causes physiologiques des convulsions qui surviennent pendant la grossesse, il sera facile de connaître les moyens qui peuvent prévenir celles-ci, en neutralisant l'influance de celles-là. Puisque l'exaltation de la sensibilité et la réaction sympathique de l'utérus sur les autres organes sont la source d'un grand nombre de phénomènes convulsifs, on s'attachera à modifier ces deux états particuliers de la femme enceinte, par tous les moyens que l'art met à notre disposition. On commencera par écarter les passions, dont l'influence est si délétère, par les principes de la morale, de la philosophie, de la religion, par les consolations de l'amitié, les voyages, le séjour à la campagne. On aura recours aux anti-spasmodiques et surtout aux bains pour émousser la sensibilité nerveuse et calmer la mobilité musculaire. L'exercice pris modérément, les frictions sèches sur la surface du corps remédieront à un état opposé de faiblesse et de relâchement. Une diète sagement ordonnée, le choix des alimens et des boissons, l'usage des végétaux farineux, le laitage, surtout, sont des moyens éprouvés comme propre à modérer l'exès de la sensibilité; la privation des alimens âcres et épicés, des boissons échauffantes, telles que le thé, le café, à moins qu'elles ne soient prises en petite quantité et qu'elles ne soient devenues nécessaires par une longue habitude, contribuera, encore, à remplir ce but. Est-il besoin de proscrire, ici, l'usage des corsets et des habillemens trop serrés? Leurs inconvéniens sont si saillans, que tout le monde en sent, aisément, les dangers. Je ne m'étendrai pas sur toutes les précautions qui font l'objet de l'hygiène en général. Le tempérament de la femme, ses passions, ses habitudes, etc., seront la source d'une foule d'indications pour l'homme de l'art.

Les moyens indiqués jusqu'à présent ne sauraient remplacer la saignée lorsqu'il y a pléthore: Tous les accoucheurs s'accordent à fonder sur elle les plus grandes espérances. Et en effet, en désemplissant les vaisseaux et diminuant la masse des fluide sanguin, la saignée enlève, directement, le stimulus le plus puissant; elle garantit le cerveau d'une excitation trop forte et modifie la sensibilité générale d'une manière évidente.

C'est, surtout, pour prévenir les convulsions générales que la section de la veine devient utile. Mauriceau, Peu, de la Motte, Levret, Baudelocque et un grand nombre d'autres auteurs rapportent des exemples de succès, non équivoques, obtenus par cette pratique dont on a, cependant, abusé. Ainsi Mauriceau parle d'un femme qui avait été saignée quarante huit fois pendant sa grossesse, et d'une autre qui le fut quatre-vingt-dix fois. Mais, quoiqu'elles eussent accouché toutes les deux fort heureusement, il blâme la conduite des médecins qui ordonnèrent tant de saignées « qui contribuaient plutôt, par la grande » inanition qu'elle faisaient, à causer à cette » femme des mouvemens convulsifs, qu'à l'en » guérir véritablement.» Sans doute des exemples semblables ne doivent point être imités, mais ils peuvent servir à faire connaître jusqu'à quel dégré on peut porter les évacuations de sang, et avec qu'elle facilité ce fluide se reproduit chez les femmes enceintes.........

(*Extrait d'un mémoire manuscrit du* D. Miquel, *couronné par la société de médecine de Paris, le* 6 *février* 1821.)

Peritonite et entérite observées chez un fœtus par M. le professeur CHAUSSIER.

Un enfant mâle né au septième mois de la gestation, mourut au bout d'une heure et demie; à L'ouverture du cadavre, on trouva toutes les altérations qui peuvent caractériser l'existence d'une péritonite et d'une phlegmasie aigue des intestins. Cependant il n'y avait eu dans le cours de la grossesse aucun accident, aucune incommodité notables, et la mère avait continué jusqu'à sa fin à jouir d'une bonne santé.

L'existence d'une inflammation aigue du péritoine et des intestins chez un fœtus encore renfermé dans le ventre de sa mère, est fort rare sans doute, mais, annoncée par un professeur aussi distingué que M. *Chaussier*, elle est tout à fait hors de doute; en recueillant ce cas extraordinaire, cet habile médecin l'a accompagné des réflexions suivantes :

« Quoique le fœtus renfermé dans l'utérus soit à l'abri des variations de l'atmosphère, cependant il est sujet à un grand nombre de maladies aigues ou chroniques qui souvent le font périr, soit en naissant, soit peu de temps après sa naissance. D'autres fois ces maladies, que rien ne saurait faire découvrir pendant la grossesse, laissent des altérations, des incommodités permanentes, que le plus ordinairement le vulgaire attribue à des envies, à l'imagination des mères, etc., etc., etc.

Bull. de la Faculté.

PHARMACIE.

Nouveau procédé pour obtenir le sulfate de quinine, par M. Henry fils.

Aussitôt que nous avons eu connaissance de l'intéressant travail de MM. *Pelletier* et *Caventou* sur les quinquinas, nous nous sommes empressés de publier le procédé au moyen duquel ils extraient la quinine et la cinchonine. Aujourd'hui que ces alcalis reconnus pour les véritables principes fébrifuges de ces écorces, sont avec juste raison réclamés par toutes les classes de la société, et employés par un grand nombre de médecins, nous croyons rendre service à MM. les pharmaciens, en leur faisant connaître le mode de préparation de M. *Henri fils*; à l'économie du temps, de l'alcohol et de la magnesie, il réunit des produits plus abondans.

Nous négligerons de parler des essais successifs de M. *Henri fils*, et nous décrirons de suite le procédé qu'il met maintenant en usage, et que plusieurs pharmaciens ont déjà adoptés.

Après avoir réduit en poudre un kilogramme d'écorce de quinquina jaune (*cincona cordifolia*), dit *royal*, on le fait bouillir pendant une demi-heure, dans huit kilogrammes d'eau, rendue acide

par 50 grammes d'acide sulfurique; on passe ensuite cette décoction à travers une toile, et l'on soumet le résidu à une seconde et même à une troisième ébullition, si on le juge convenable, en employant les mêmes quantités d'eau et d'acide.

Lorsque les décoctions réunies sont refroidies, on y projette par petites portions de la chaux vive en poudre, ayant soin d'agiter sans cesse, pour favoriser l'action de cette base sur la liqueur acide; (nous employons environ 250 grammes de chaux). Au bout de quelques instans, et lorsque la décoction est devenue alcaline, on voit celle-ci de jaune rougeâtre qu'elle était, passer au gris foncé, et un précipité floconneux d'un gris rougeâtre se former aussitôt. C'est alors qu'il faut cesser d'ajouter de la chaux. Quand le dépôt est bien formé, on le verse sur une toile, et on le laisse égoutter, après l'avoir lavé avec une petite quantité d'eau froide.

Les eaux du lavage, qui contiennent encore de la quinine, doivent être d'abord rendues légèrement acides, afin que l'excès de chaux ne réagisse pas à l'aide de la chaleur sur la base végétale alcaline, puis évaporées aux deux tiers de leur volume, et décomposées par un petit excès de chaux, comme les décoctions dont nous avons parlé plus haut. On lave, on fait égouter le nouveau précipité, et on le réunit au premier obtenu. Quand le tout est convenablement privé d'eau, on le met en digestion pendant quelques heures, à la chaleur de 60 degrés environ, dans de l'alcohol à 36 degrés, et l'on réitère les digestions, tant que les liqueurs alcoholiques ont une amertume assez prononcée; on filtre et on distille au bain-marie, pour retirer les trois quarts de l'alcohol employé. Après cette opération, il reste dans le vase la matière brune visqueuse cassante par le refroidissement et d'une amertume assez prononcée, elle est surnagée par une liqueur louche, très-alcaline et amère. Cette liqueur contient de la quinine, de la chaux et un peu de matière grasse. Nous la séparons de l'autre produit, pour la traiter séparément de la manière suivante :

D'abord on y ajoute assez d'acide sulfurique pour la rendre neutre, et saturer la chaux ainsi que la quinine; dans cet état, on l'évapore jusqu'aux deux tiers, ou à la moitié de son volume, et on y projette alors un peu de charbon animal. Après quelques instans d'ébullition, on la filtre promptement, et bientôt elle cristallise.

Quant à la matière brune visqueuse restée dans le bain-marie, on la fait bouillir légèrement avec de l'eau, très-faiblement aiguisée d'acide sulfurique; elle se transforme presque toute entière en sulfate blanc et soyeux. Ce sulfate séparé des eaux mères, doit être séché entre des feuilles de papier Joseph, à une température de 25 à 30 degrés.

Les eaux mères évaporées et décolorées au moyen du charbon animal, fournissent aussi des cristaux.

Il y a plusieurs précautions à prendre pour bien réussir dans cette préparation : 1° il faut avoir soin que les liqueurs soient parfaitement neutres, pour que la cristallisation s'opère avec facilité; 2° qu'elles soient bien décolorées; et, pour arriver à ce but, le charbon animal nous a paru très-avantageux; 3° il est bon d'éprouver toujours sur la fin de l'opération, si le sulfate est avec excès d'acide ou de base, pour le rendre neutre, soit en y ajoutant un peu de carbonate de chaux, soit en y versant quelques gouttes d'acide; 4° enfin, on ne doit cesser de traiter la matière brune par l'eau acidulée, que lorsque celle-ci n'acquiert plus sensiblement d'amertume.

Le procédé que nous indiquons nous rend ordinairement 32 grammes de sulfate pur pour un kilogramme de quinquina jaune.

Le même procédé ne paraît pas avoir également réussi pour extraire le sulfate de cinchonine de quinquina gris (*cinchona condaminea*), mais nous devons attendre un résultat avantageux des essais de M. Henry et de tous les savans qui s'occupent de cet objet important.

Le véritable sulfate de quinine se reconnaît aux caractères suivans; il cristallise en aiguilles blanches et soyeuses, il est d'une amertume de quin-

quina jaune très-prononcée et très-pénétrante, il se dissout entièrement dans l'alcohol, difficilement dans l'eau froide, mieux dans l'eau bouillante, surtout lorsqu'elle est faiblement acidulée; il ne fait éprouver aucun changement aux papiers réactifs, il se fond comme de la cire à l'aide d'une chaleur peu élevee, enfin il se décompose complètement par la calcination, sans laisser aucun résidu. *Journ. de pharm.*

Eau de Javelles considérée sous le rapport de la médecine légale.

Si l'étude des poisons en général est utile au médecin, celle des substances vénéneuses les plus communes lui est indispensable; il doit connaître les effets qu'elles produisent, et savoir y porter remède lorsqu'il est appelé à temps; il ne doit pas non plus être étranger aux divers moyens d'analyse, propres à lui faire distinguer chacune d'elles en particulier. Sous ces divers rapports, nous devons beaucoup à M. le professeur *Orfila*. Ce chimiste distingué s'est occupé dans les plus grands détails de tout ce qui peut devenir dangereux entre les mains de l'imprévoyance ou de la méchanceté.

Nous allons parler d'après lui des moyens de reconnaître l'eau de Javelle mêlée avec du café au lait.

L'eau de Javelles sans mélange est douée d'une odeur semblable à celle du chlore, *acide muriatique oxigéné*, qui, avec la potasse, forme ce liquide; elle détruit et jaunit la couleur de l'eau due au tournesol ou au sirop de violettes. Le nitrate d'argent y détermine un précipité blanc de chlorure d'argent caillebotté, insoluble dans l'eau et dans l'acide nitrique, soluble dans l'ammoniaque: l'hydrochlorate de platine la précipite en jaune serin; elle agit sur l'économie animale à la manière des poisons irritans, et les accidens qu'elle occasionne, résultat de l'action simultanée des deux substances qui entrent dans sa composition, réclament l'emploi des moyens mucilagineux, calmans, etc.

L'eau de Javelles peut être mêlée avec du café au lait. M. le professeur *Orfila* a reconnu un mélange pareil à l'aide des réactifs suivans.

Après avoir cherché si la liqueur suspecte n'exhale pas une odeur de chlore et n'offre pas une saveur alcaline, il y plonge un papier de tournesol rougi par un acide; il l'y laisse pendant vingt à trente minutes, et il l'en sort bleui, si dans le café au lait, il se trouve une partie d'eau de Javelles. Prenant ensuite une partie de la liqueur, il la traite par six ou sept fois son volume d'alcohol à 36 degrés, et il l'agite. Le lait et le café sont bientôt caillés; on obtient en filtrant un liquide alcoholique jaunâtre qui rétablit la couleur bleue du papier de tournesol rougi par un acide, et fournit par l'hydrochlorate de platine, un précipité jaune serin assez abondant.

Le café au lait sans addition d'eau de Javelles, lorsqu'il a été caillé par l'alcohol, fournit un liquide qui n'agit point sur le papier de tournesol; à la vérité, il précipite légèrement l'hydrochlorate de platine en raison du sel à base de potasse, qui fait partie du serum du lait, mais ce précipité est beaucoup moins abondant que celui fourni pour le café avec addition d'eau de Javelles.

Pour démontrer la présence du chore dans le café au lait mélangé avec l'eau de Javelles, on en fait chauffer une partie avec une lame d'argent pur qui brunit ou noircit en s'emparant du chlore.

La lame lavée avec de l'eau, on la traite par l'ammoniaque liquide; il dissout le chlorure d'argent, et la lame reprend le brillant métallique. Ce chlorure ne peut avoir été formé qu'aux dépens du chlore contenu dans le café au lait, parce que les hydrochlorates du serum ne sont pas décomposés par la lame d'argent.

Si on n'obtenait pas des résultats propres à démontrer la présence du chlore dans le café au lait mêlé avec l'eau de Javelles, on s'attacherait particulièrement à découvrir la potasse à laquelle cette eau doit ses propriétés vénéneuses.

Nouv. Journ. de Méd.

Moyen de reconnaître le bon état des bulbes de colchique d'automne desséchés, par Tood Thomson.

On triture dans un mortier six grains de bulbe de colchique d'automne avec seize gouttes de vinaigre, puis on triture, ensuite, le tout avec seize gouttes d'alcohol de gaïac: si, par cette seconde trituration, on obtient une belle couleur bleue; le colchique a été convenablement desséché; il conserve toutes les propriétés qu'il possède dans l'état frais; si la couleur est fauve, c'est une preuve qu'on n'a pas pris les précautions nécessaires pour la dessication de ce bulbe.

Med. and phys. journ.

Le docteur *Steinrueck* conseille l'usage interne et externe du mercure dans le traitement des affections cérébrales qui surviennent chez les enfans, après les éruptions cutanées, mais surtout après la fièvre scarlatine. Si on peut reprocher aux médecins étrangers d'employer avec profusion les préparations mercurielles, ne peut on pas faire la reproche contraire aux médecins Français?

Guérisons de fièvres intermittentes obtenues par la ligature des membres.

Il est peu de maladies qui aient été traitées d'une manière aussi extraordinaire que les fièvres d'accès. L'histoire de l'art renferme des recettes de toute espèce proposées contre ces fièvres, on y voit l'administration de secours différens souvent même opposés produire les mêmes résultats. Les deux guérisons rapportées prr M. le docteur *Martinet*; et que, suivant toute apparence, il dut à l'application des ligatures sur les membres, en sont une nouvelle preuve.

La première observation est celle d'une fièvre intermittente qui commença par être tierce, et devint ensuite quotidienne intermittente. Cette fièvre existait depuis vingt-cinq jours, sans qu'on lui eût opposé aucun remède, lorsque le 28 août, après un quart d'heure de frisson, des ligatures furent appliquées sur la partie supérieure des bras et des cuisses, elles furent serrées au point de faire cesser les pulsations des artères radiales et cubitales postérieures.

On appliqua aussi des ventouses sèches sur l'épigastre; le frisson dura encore un quart d'heure, et l'accès eut lieu comme à l'ordinaire.

Le 29, à midi, nouvelle application des ligatures aussitôt qu'on apperçut les baillemens, signes précurseurs du frisson, on les maintint pendant plus d'une demi-heure, mais en les desserrant jusqu'à trois fois pour prévenir la syncope, le malade éprouve des picottemens dans les membres, il ressent une chaleur forte pendant que les ligatures restent en place; cependant le frisson cesse à une heure, mais la fièvre dure jusqu'à six heures.

Le 30, à midi, nul signe de frisson, répétition des mêmes moyens mécaniques; on en continue l'application une demi-heure, en retirant une ligature de chaque membre de huit en huit minutes, pour prévenir la syncope; il se développe à chaque fois dans les extrémités inférieures un tressaillement semblable au frisson; il dure cinq minutes, et la fièvre manque. Ce jour-là, on n'emploie pas davantage les ligatures, cependant les accès n'ont pas reparu.

Une fièvre intermittente tierce avec symptômes bilieux fait le sujet de la seconde observation. Au cinquième accès, on applique quatre ligatures sur les membres, au moyen d'un garot à l'instant du frisson qui diminue aussitôt; elles produisent le même effet que dans l'observation précédente; ou les desserre pour prévenir la syncope; le lendemain, la douleur de tête disparaît, la langue se nettoie, la bouche cesse d'être amère, le teint jaunâtre de la face se dissipe, l'accès ne revient pas le jour suivant; l'appétit se fait sentir et la convalescence qui commence, est bientôt suivie d'une guérison complète.

BIOGRAPHIE.

*Nouvelle traduction des aphorismes d'Hippocrate, et commentaires spécialement applicables à la médecine dite clinique; avec le Traité des humeurs d'*HYPPOCRATE*, traduit du grec. Par M. le chevalier* DE MERCY, *D. M., etc., etc. Deux vol. in-12.*

M. de Mercy, avantageusement connu dans le monde savant, s'occupe depuis long-temps d'une traduction française des œuvres complètes d'*Hippocrate.* Malgré tous les obstacles qui ont entravé cette grande entreprise, six volumes sont déjà publiés. Les cinq premiers contiennent la traduction (avec le texte grec) des aphorismes, des pronostics et prorrhetiques, des pronostics de Cos, des épidémies et des traités du régime dans les maladies aigues, des airs, des eaux et des lieux. Dans le sixième volume, sont commentées les trois premières sections des aphorismes. On désirait vivement les volumes qui viennent de paraître; et c'était avec raison, car ils offrent sur les aphorismes de la quatrième section, des commentaires qui ajoutent un nouveau mérite aux sentences divines du vieillard de Cos. En effet, comme celui des anciens philosophes, le style d'Hippocrate est rapide et concis; il renferme beaucoup de choses en peu de mots, et laisse sur sa route, comme le dit *Galien*; des traces de lumières plus ou moins apperçues, suivant que le lecteur est plus ou moins éclairé. Il faut avoir beaucoup vu et beaucoup réfléchi pour sentir le mérite d'*Hippocrate;* aussi les jeunes médecins, dont l'expérience est encore bornée, ne retirent point de la lecture et de la méditation des écrits de ce grand homme tout l'avantage qu'ils semblent promettre. M. de *Mercy*, par son travail, rend un double service à la science; savant helléniste, praticien distingué, sa traduction est exacte, et ses commentaires, en développant l'aphorisme, l'appuient de faits tirés de la pratique, ou puisés aux meilleures sources. C'est ainsi que doivent être expliquées les œuvres de notre législateur, lui qui le premier éclaira l'expérience par le raisonnement et rectifia la théorie par la pratique.

Pour mettre le lecteur à même de juger du mérite du commentateur, nous allons extraire l'aphorisme 67.

« Dans les fièvres, les terreurs et convulsions, pendant le sommeil, sont de sinistres présages. »

» Le sommeil, dit *Hippocrate*, est le repos des viscères; les agitations de l'âme, les longues contentions d'esprit sont, au contraire, comme l'a fort ingénieusement remarqué *Vanhelmont*, une épine qui les stimule et les irrite : *cura spina est in visceribus.* On observe que le chagrin contribue surtout à priver du sommeil dans les fièvres un peu violentes; l'insomnie continuelle amène le délire, les convulsions et la frénésie; mais les choses ne se passent pas toujours ainsi; on a vu des malades n'avoir, pour ainsi dire, goûté aucun repos, et tourmentés par un flux de ventre, se rétablir néanmoins parfaitement, mais avec bien plus de peine que ceux dont le sommeil n'a jamais cessé d'être tranquille. Ainsi, il s'agit moins encore de l'insomnie ou de la perte du sommeil, que de son résultat par ses heureux effets sur le bon état des forces et des viscères. Les soubresauts des tendons, les saccades des nerfs, la douleur des membres, causés quelquefois par les humeurs acrimonieuses qui ont excité la fièvre, et d'autrefois par l'excessive agitation du sang produisent un trouble extrême dans le système nerveux; des songes effrayans sont suivis de réveils en sursaut, de frayeur et d'un accablement extrême; car, quoique les malades se rendorment, cet assoupissement vient de l'affaiblissement même du cerveau. C'est alors une espèce de coma pendant lequel les malades n'ont pas perdu toute sensation; ils entendent même, quand on leur parle, mais ne répondent que confusément, ou ils conversent d'une manière fort incohérente, et leurs nerfs sont fortement agités. Si alors on les réveille, leur regard est hagard, inquiet et farouche, les sourcils sont rapprochés, la peau du front ridée et contractée; on ne peut se méprendre sur le véritable caractère de ces symptomes; ils annon-

cent la frénésie. Un sommeil profond et tranquille est le signe d'une bonne crise, celui qui est interrompu par des douleurs ne mérite aucune confiance. » (*Hip. pronost. de Cos.*, 151.)

M. de *Mercy* indique ensuite les moyens propres à appaiser ces accidens ; mais, dit il, il faut s'attacher à traiter la maladie essentielle, autrement la plupart du temps, les soins que l'on prend pour combattre les accidens deviennent inutiles. « Soyez attentif aux causes précédentes, et voyez comment il vous sera possible de les détruire, car voilà la tâche que doit remplir un médecin habile, tandis qu'un empirique ne s'occupera que de la maladie locale. » Le commentateur termine en rapportant l'observation d'une fièvre double tierce (ataxique pernicieuse), tirée du troisième livre des épidémies d'*Hippocrate*. Le sommeil fut presque constamment troublé, et la maladie se termina par la mort.

Les idées d'irritation qui maintenant dominent dans les écoles, feront accuser le commentateur, de prêter un trop grand rôle aux humeurs dans les maladies, la médecine humorale est peu goutée de nos jours, et malgré le prestige qui environne le nom d'*Hippocrate*, il serait inutile maintenant de vouloir soutenir cette opinion du premier des médecins; il l'eût peut-être désavoué lui-même, s'il eût été éclairé par le flambeau de l'anatomie et de la physiologie. M. de *Mercy* a prévu probablement cette objection, aussi dans ses observations préliminaires mises en tête du 1er volume, il fait la question suivante, relativement à la théorie du solidisme : « A l'égard de l'excitabilité ou incitabilité ou irritation, de laquelle on fait un si grand bruit de nos jours, soit également ceux qui le préconisent, soit leurs antagonistes, dans quel système des organes du corps humain devrions-nous la placer sans aucune influence des humeurs ?

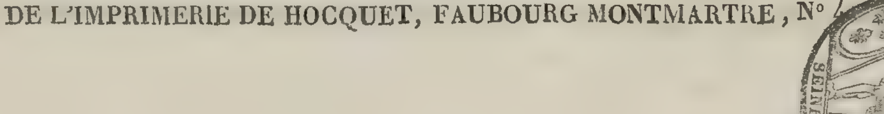
Quoique le style de M. de *Mercy* ne soit peut-être point assez châtié, que parfois ses commentaires soient un peu longs, nous ne saurions trop recommander cet ouvrage. Il n'est point de praticien à qui sa lecture ne puisse être d'une grande utilité, car il faut le dire, au milieu des théories plus ou moins savantes, plus ou moins ingénieuses qui se sont succédées et qui se succéderont sans cesse, la doctrine du vieillard de Cos peut seule réunir tous les suffrages. En parlant de ce médecin philosophe, J. J. Barthelmy s'exprime ainsi dans son Anacharsis : « Des gens qui, par l'excellence de leur mérite, étaient faits pour reconnaître la supériorité du sien, m'ont souvent assuré que les médecins le regardèrent toujours comme le premier et le plus habile de leurs législateurs, et que sa doctrine, adoptée de toutes les nations, opérera encore des milliers de guérisons après des milliers d'années. Si la prédiction s'accomplit, les plus vastes empires ne pourront pas disputer à la petite île de Cos la gloire d'avoir produit l'homme le plus utile à l'humanité; et aux yeux des sages, les noms des plus grands conquérans s'abaisseront devant celui d'Hippocrate.

MOREAU. D. M.

AVIS ESSENTIEL. — La Gazette de Santé paraît trois fois par mois, les 5, 15 et 25. Le bureau général est chez M. PILLIEN, médecin, propriétaire rédacteur, rue Saint-Marc, n° 23. C'est à lui seul qu'on doit adresser toutes les demandes, et toutes les reclamations relatives à la rédaction et au service de cette Gazette.

On s'abonne chez M. le docteur PILLIEN, chez tous les directeurs de poste aux lettres, et chez tous les libraires.

Le prix de l'Abonnement à la Gazette de santé est de 18 francs par an et de 10 francs pour six mois. On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter du premier janvier ou du premier juillet. Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus.



DE L'IMPRIMERIE DE HOCQUET, FAUBOURG MONTMARTRE, N° 4.

N°. XXII. — (48e ANNÉE.) — 5 août 1821.

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL *de tout ce que la Médecine, aidée des sciences naturelles, peut offrir de plus avantageux pour prévenir et guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Pour peu que vous examiniez ainsi les maladies sous plusieurs jours différens, vous verrez que ce qui est vrai pour une classe, peut ne point l'être pour une autre. On voit d'après cela qu'il ne faut point envisager la question d'une manière générale, comme on l'a trop fait jusqu'ici, qu'une théorie exclusive de solidisme ou d'humorisme est un contre-sens pathologique, comme une théorie dans laquelle on mettrait uniquement en jeu les solides ou les fluides, en serait un physiologique. Je crois que nous avons deux écueils également à craindre, celui de trop particulariser et celui de généraliser, le second mène autant que le premier, à de faux resultats.

BICHAT, *Anat. gen. cons. gener.*

Malades reçus dans les hôpitaux civils de Paris, par les Membres du bureau central d'admission, pendant le mois de juillet 1821.

Fièvres non caractérisées	77
id. gastriques ou bilieuses	187
id. muqueuses	130
id. adynamiques ou putrides	19
id. ataxiques	6
id. intermittentes de divers types	2[illegible]
id. catarrhales	15
Inflammations internes	214
Fluxions de poitrine	60
Erysipèles	25
Varioles	4
Douleurs rhumatismales	60
Angines, Esquinancies	12
Catarrhes pulmonaires	102
Diarrhées, dysenteries	10
Coliques métalliques	20
Apoplexies et paralysies récentes	35
Hydropisies et Anazarques	43
Phtisies pulmonaires	39
Ophtalmies	71
Maladies sporadiques, chroniques ou résultats	470
Total	1622

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.

Depuis le 1er juillet 1821, jusqu'au 31 du même mois inclusivement.

Le maximum du thermomètre au-dessus de zéro a été de	21	deg.	6
Le minimum au-dessus de zéro a été de	7		
Le maximum du baromètre a été de	28	4	3
Le minimum du baromètre a été de	27	9	2
Le maximum de l'hygromètre a été de	100		
Le minimum de	78		4

CONSTITUTION MÉDICALE.

Maladies régnantes.

Les vents d'ouest et du nord se sont à peu près partagé le mois qui vient de s'écouler; les beaux jours ont été très-rares; le ciel s'est tenu généralement couvert, et nous avons eu souvent de la pluie; le nombre des maladies a augmenté, et la

plupart ont présenté le caractère que leur impriment ordinairement l'automne et l'hiver; ainsi au lieu des fièvres bilieuses qui appartiennent à l'été, on a reçu dans les hôpitaux des fièvres muqueuses, des catarrhes pulmonaires et des douleurs rhumatismales. Le traitement de ces affections, dont on doit chercher la cause dans la température humide et froide, n'a pas été sans difficultés; elles ont très-souvent mis la constance du praticien à l'épreuve; il a dû s'armer très-souvent de patience et employer des moyens médicinaux, dont l'été comporte rarement l'usage.

Les boissons tièdes et faiblement excitantes, comme les infusions de mélisse, de camomille romaine, de feuilles d'orangers, sont devenues nécessaires dans une saison qui réclame ordinairement les limonades, les citronades, la crême de tartre, etc.; il a fallu administrer des potions avec des infusions aromatiques, de l'eau de menthe, de fleurs d'oranger, le kermès minéral et l'esprit de mindérérus au lieu de boissons laxatives.

Les frictions sèches et la chaleur du lit, aidées d'un régime doux et légèrement tonique, ont en général réussi dans le début des incommodités, elles ont également abrégé beaucoup de convalescences.

Nous avons vu plusieurs personnes éprouver des étourdissemens, des pesanteurs de tête; elles se sont bien trouvées des pédiluves chauds et de l'application des sangsues à l'anus; dans quelques cas, les émétiques, les purgatifs et les lavemens irritans sont devenus nécessaires.

Les coliques ou douleurs abdominales ont été fréquentes; quelques-unes ont exigé l'application des sangsues soit à l'anus, soit sur les régions correspondantes aux parties douloureuses, mais, en général, ces maladies ont cédé aux boissons chaudes, à quelques potions calmantes et aux bains généraux. C'est dans ces circonstances que quelques malades ont pu connaître tout le prix des bains chauds à domicile. Cette entreprise, qui n'a pas encore acquis tout le degré de perfection dont nous la croyons susceptible, a déjà rendu des services qu'il eût été impossible d'aller chercher dans les maisons ordinaires de bains, malgré le grand nombre des établissemens de ce genre, heureusement répandus dans la capitale.

Il s'est offert à notre pratique plusieurs enrouemens, des extinctions de voix, des rhumes, des toux et des maux de gorge. Ces diverses incommodités ont en général cédé aux bains de pieds chauds, aux boissons émollientes tièdes, enfin à toutes les précautions capables de rétablir les fonctions de la peau, et d'exciter une douce transpiration. Cependant quelques maux de gorge ont exigé un vomitif, mais c'est surtout dans la coqueluche que ce moyen, dont l'action n'est pas seulement locale, comme le croit le peuple médecin, à rendu d'importans services; en répétant les doses, on est parvenu à abréger la durée des accès, et à en éloigner le retour.

La variole ou petite-vérole, dont on ne connaîtrait bientôt plus que le nom, sans les efforts de l'ignorance et de la superstition, son inséparable compagne, se montre encore de temps en temps; mais, en général, on reconnaît les avantages de la vaccine, et les opposans à cette opération, facile et salutaire, perdent tous les jours de leur crédit.

EXPOSITION DE LA DOCTRINE MÉDICALE DE M. BROUSSAIS.

PREMIER ARTICLE.

Considérations générales.

Qu'est-ce qu'une révolution en médecine? Cette science en a tant éprouvées, qu'il semble qu'on ne devrait plus y attacher aujourd'hui la moindre importance; il n'en est pas ainsi pourtant de celle qui s'opère actuellement sous nos yeux; son auteur sera-t-il plus heureux que ceux qui l'ont précédé? le nouvel édifice qu'il aura fondé sera-t-il plus durable que tant d'autres péniblement élevés avant lui? la postérité pourra seule répondre à cette question : elle seule pourra

juger de la solidité du nouveau système, si toutefois la rapidité de sa chûte ne l'empêche point de parvenir jusqu'à elle. Quoi qu'il arrive dans l'avenir, arrêtons-nous au moment présent, et tâchons de juger l'état actuel des choses.

De tous côtés on proclame le nom du nouveau réformateur, et je ne crains pas de le dire, la plupart de ceux qui l'invoquent, ignorent presque complètement sa doctrine. Otez de l'esprit du plus grand nombre que les fièvres sont des phlegmasies, et qu'on les guérit avec des sangsues; que leur restera-t-il des principes de M. Broussais? Cependant, il s'en faut de beaucoup que ce soit là toute sa médecine. La pathologie, suivant lui, doit subir des modifications immenses; la thérapeutique doit être refaite, l'anatomie pathologique doit prendre une nouvelle direction. Son système repose sur une base bien plus solide que tous ceux de ses prédécesseurs; cette base, c'est la physiologie. De là, le nom de *médecine physiologique*, que la nouvelle école vient d'adopter. Ce nom ne me paraît pas bien choisi; j'en dirai plus tard la raison; mais il sonne parfaitement à l'oreille, et c'est tout ce qu'il fallait pour le moment à M. Broussais. Quoi qu'il en soit, c'est sous cette dénomination que je désignerai désormais sa doctrine, dont je me propose de faire ici une exposition succincte, mais cependant assez étendue pour en donner une idée complète à ceux qui ne la connaissent qu'imparfaitement ou par ouï dire. En me réservant la faculté de louer ce qui me paraîtra bon et utile, je ne renonce point au droit de critiquer ce qui me paraîtra faux et dangereux. Cette discussion ne sera pas peut-être perdue pour la science qui doit en faire l'objet, et nos lecteurs en retireront le double avantage d'apprendre ce que quelques-uns d'entre eux ignorent sans doute, et de connaître en même temps ce qu'on peut opposer aux opinions nouvelles qui envahissent de toute part le domaine de la médecine.

Jusqu'ici nous ne possédions aucun livre où fussent développés tous les principes de la doctrine physiologique; épars çà et là dans les différens ouvrages de M. Broussais ou de ses élèves, il fallait les chercher avec beaucoup de peine pour les réunir et en former un ensemble dogmatique. De là naissaient une foule de suppositions ou d'erreurs qui en rendaient l'application aux détails de la pratique extrêmement arbitraire et par conséquent dangereuse. Depuis quelques jours, un nouvel *Examen des doctrines médicales et des systèmes de nosologie* a paru, et cette nouvelle édition d'un livre fameux doit désormais servir de guide à ceux qui feront une étude particulière de la médecine physiologique. En tête du premier volume, M. Broussais a présenté l'ensemble de sa doctrine en propositions aphoristiques. Le reste de l'ouvrage est consacré à la réfutation des systèmes de médecine anciens ou modernes les plus connus. On y voit qu'*Hippocrate* égara tous ses successeurs, parce qu'il fut *ontologiste* (j'expliquerai ce mot dans mon deuxième article); que *Sauvages* fit de vains efforts pour échapper à l'*ontologie*; que *Brown* fut un incendiaire et un destructeur de l'espèce humaine, que *Barthez* n'a pas écrit une seule ligne qui soit nouvelle, que M. Pinel a réuni à lui seul tous les défauts des autres; que MM. Bayle, Laennec, etc. sont des fatalistes qui ne reconnaissent les maladies que quand les malades sont morts, et mille autres choses aussi curieuses.

Quant aux aphorismes, ils ne sont pas, bien s'en faut, aussi amusans à lire que les chapitres de critique. Figurez-vous une série de propositions sans liaison, sans preuves, sans aucun développement; il faut avoir sans cesse l'esprit tendu pendant leur lecture, encore est-il impossible de les comprendre si l'on ne connaît parfaitement la médecine physiologique. Il résulte de là que M. Broussais semble avoir écrit plutôt pour ses partisans que pour ceux qui auraient envie de le devenir; il annonce, il est vrai, mais pour une époque encore éloignée, son cours de pathologie, qui seul, peut servir de développement à ses propositions. Jusque là, à quoi servira l'*Examen?* à égarer la plupart de ceux qui voudront faire l'ap-

plication des aphorismes qu'il renferme à la pratique; c'est pour mettre les lecteurs de ce journal à l'abri de ces inconvéniens, que j'entreprends en détail ce que M. Broussais a présenté sous forme aphoristique. La pathologie physiologique leur sera ainsi complètement exposée, et la théorie de chaque maladie ramenée aux propositions fondamentales consignées dans l'*Examen*, leur servira ainsi de commentaire. Ce rapprochement donnera lieu sans doute à quelques considérations critiques, mais le lecteur appréciera sans peine la valeur des argumens qui seront employés pour ou contre; et, en définitive, c'est l'expérience qui jugera toutes les questions en dernier ressort. Cependant comme il est bon de bien diriger l'expérience, parce qu'elle est quelquefois trompeuse, d'après la sentence d'*Hippocrate*, les praticiens doivent se mettre en garde contre tout esprit de prévention: car la prévention trompe les esprits les plus éclairés, et dénature l'observation elle-même. Il serait absurde d'étudier le système de M. Broussais dans l'intention formée de l'adopter sans examen ou de le rejeter sans réflexion; il y a de tout en toutes choses, et, dans le système physiologique plus que dans tout autre, il y a des vérités importantes qu'il est utile d'accueillir, mêlées à quelques erreurs qu'il est urgent de combattre.

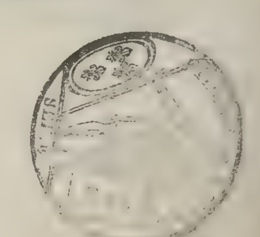
Je n'entreprendrai point de faire l'histoire des opinions successives de M. Broussais; il a pu varier dans ses principes et suivre des directions différentes suivant les temps; une doctrine ne naît point toute faite dans l'esprit d'un homme: conçue ou plutôt entrevue d'abord vaguement, elle est ensuite élaborée et perfectionnée peu à peu, jusqu'à ce que les progrès de l'âge et de la raison y aient mis la dernière main. M. Broussais paraît être arrivé maintenant à cette époque décisive. Je ne rejeterai donc pas mes yeux en arrière pour le trouver en contradiction avec lui-même; je prendrai sa doctrine telle qu'elle est actuellement, telle que tout le monde peut la lire, exprimée en sentences dans son livre, telle enfin que je l'ai entendu professer tout récemment par lui-même dans ses leçons. L'empressement que met le public à connaître tout ce qui se rapporte à cette nouvelle révolution médicale me fait espérer qu'il accueillera avec intérêt des considérations présentées avec bonne foi; et si la discussion que je vais entreprendre n'est point inutile à la science, elle ne sera point perdue pour l'humanité.

M.

OBSERVATION.

Sur un enfant de trois ans et quatre mois, qui vomit un sou de cuivre rouge trois mois et vingt jours après l'avoir avalé. Par M. Lafond Gouzi D. M. à Toulouse.

Le 20 février 1820, mon fils, agé de trois ans et quatre mois, avale un sou de cuivre rouge. Au même instant il pousse des cris, fait des efforts tantôt pour vomir, et tantôt pour avaler. Sa bonne crie de son côté et perd la tête; j'accours, l'enfant pâle et défait, respire avec beaucoup de peine et d'une manière convulsive. A ce spectacle, j'eus seulement assez de force pour chercher avec mes doigts à retirer le sou; mais il était trop enfoncé; et sa descente dans l'estomac pouvait seule faire cesser l'état périlleux dont j'étais l'inconsolable témoin. J'engageai mon fils à redoubler d'efforts pour avaler, et bientôt le sou descendit dans l'estomac. Dès-lors, répétition des vomissemens, qui se renouvelèrent pendant la nuit. Une douleur continuelle à la gorge et dans le trajet de l'œsophage se fit encore sentir durant les huit jours suivans; l'enfant avait de l'aversion pour les alimens; il vomissait parfois des glaires qui tapissaient la gorge et rendaient la respiration stertoreuse. Il préférait à toute autre chose l'eau sucrée et les loochs blancs, qui faisaient sa principale nourriture. Cependant il consentit ensuite à prendre un peu de bouillon de vermicelle et de gâteau. Il se plaignait de douleurs à l'estomac, au nombril, à la gorge; sa voix était affaiblie son pouls



un peu fréquent, son visage pâle et abattu ; il avait des sueurs nocturnes, une toux grave et fréquente. Il coulait des glaires de sa bouche pendant le sommeil ; ses urines étaient quelquefois laiteuses, ses selles difficiles et très-rares. Une toux croupale, un désordre et une augmentation de fréquence dans le pouls vinrent encore redoubler mes alarmes. Dès la seconde nuit de l'apparition de ces accidens, je me décidai au milieu d'incertitudes douloureuses, à donner l'émétique : il changea le mal en simple catarrhe.

Douze jours après, une hémorragie nasale, qui ne cesse que par l'application de l'eau froide sur le front, fait perdre au petit malade environ quatre onces de sang, et l'expose au froid pendant qu'il était en moiteur ; dès-lors l'écoulement des glaires cesse, la toux se renouvelle et devient sèche, surtout dans la nuit où des quintes convulsives ne laissent plus un instant de repos.

L'enfant, accablé de lassitude, forcé de tousser à tout moment, respire avec peine, avance la tête pour aspirer l'air, et ne prononce que des mots entrecoupés. Eprouve-t-il l'asthme aigu de *millar* ou bien cet accident, procède-t-il de l'action combinée des refroidissemens et de l'irritation mécanique de l'estomac ? J'essaye l'éther, puis le laudanum à la dose de quelques gouttes, enfin j'applique un sinapisme sur le devant du cou. Tout s'adoucit jusqu'à la nuit suivante que les mêmes symptômes reparaissent. J'administrai un quart de grain d'émétique ; mais afin d'assoupir la sensibilité de l'estomac et d'empêcher les évacuations considérables, je fis prendre trois gouttes de laudanum avant de donner ce remède. Il produisit quelques vomissemens sans évacuations alvines ; la sueur revint, et tout alla mieux. J'eus de nouveau recours aux loochs blancs ; j'arrivai ainsi à la fin du premier mois qui suivit ce funeste accident.

Le défaut d'appétit, les vomissemens fréquens des alimens solides et de beaucoup de glaires, les douleurs à l'estomac et au ventre, les sueurs nocturnes continuèrent à peu près tout le second mois ; la gorge était tapissée de glaires que des nausées permanentes poussaient vers cette partie, la poitrine semblait en être également farcie. Elles rendaient la respiration stertoreuse, provoquaient la toux et entrecoupaient la parole dont l'exercice décidait l'expulsion. Quelquefois les vomissemens cessaient pendant plusieurs jours ; alors la nourriture, prise en petite quantité, passait bien ; puis les vomissemens revenaient avec la même force, tantôt sans et tantôt avec douleurs. Au reste, mon fils continuait de se lever et de se coucher à peu près comme de coutume, poussé par sa vivacité naturelle, il marchait, s'amusait et n'interrompait ce train de vie que lorsqu'il y était forcé par l'accablement et les vomissemens.

Jusqu'au troisième mois je variai les alimens sans avantage ; les liquides passaient toujours facilement, l'eau surtout, et après, le chocolat mangé en petite quantité. La viande était constamment vomie ; les autres alimens étaient pris avec répugnance ou en trop petite quantité pour soutenir les forces. Mon fils était faible et maigre ; son visage, auparavant animé et plein d'expression, annonçait l'abattement, la tristesse et la souffrance. Ne pouvant, dans un âge si tendre, favoriser la sortie du sou ni calmer les accidens qui en résulteraient, je ne m'occupai que de nourrir le petit malade, dans l'espoir que ses organes pourraient se familiariser insensiblement avec le corps étranger, et finir par le pousser en bas. J'abandonnai l'opinion que je m'étais formée sur les diverses altérations que ce morceau de cuivre pouvait subir dans l'estomac, et j'eus recours au lait de vache, quoique l'enfant ne fût pas porté à en faire usage. J'avais bien déjà essayé un mélange de lait, de sucre et de jaunes d'œufs ; mais il avait été vomi, et l'enfant qui faisait aussi ses observations, refusait les alimens dont il s'était mal trouvé. Aussi fus-je obligé d'employer plusieurs expédiens adoptés à son âge et à son caractère, pour le décider à prendre du lait ; mais, dès qu'il s'aperçut qu'il ne le vomissait

pas, il alla au devant de nos désirs, et il finit par en boire deux à trois livres par jour. Il opéra bientôt les changemens les plus heureux; il n'y eut plus ni vomissemens, ni sueurs nocturnes, les glaires devinrent rares, et la gaieté revint avec les forces. La faculté de prendre sans les vomir des nourritures solides, telles que pain, chocolat, vermicelle, œufs, végétaux cuits, fit chaque jour des progrès; le pouls, que la débilité et l'irritation de l'estomac avait sans doute rendu fréquent, reprit sa marche naturelle. Le lait occasionna pendant une quinzaine de jours une constipation douloureuse; je la combattis tantôt par le jus de pruneaux cuits, tantôt par un peu d'huile de ricin. Elle cessa naturellement dès que le petit malade put prendre chaque jour une certaine quantité de nourriture solide.

Mes craintes étaient dissipées dès les premiers jours de juin; mon fils mieux que moi, voulut aller à l'école, je le laissai faire. Le 5 du même moi, à huit heures du soir, étant à table avec moi, il venait de manger un œuf frais, un peu de pain avec le foie et le cœur d'une poule, lorsque tout-à-coup et sans motif connu, il grogne, pleure, demande vîte à boire, et boit un peu, tout en continuant de pleurer, puis je le vois se dresser sur sa chaise, alonger le cou et faire des efforts pour vomir. D'un seul coup il vomit avec une partie du souper, le sou qui me parut noir comme s'il avait passé au feu. Depuis cet heureux moment, la santé de mon fils ne laisse rien à désirer.

Examiné, soit à l'œil nu, soit avec la loupe, ce son a un aspect ferrugineux.

Rev. méd.

HYGIÈNE PUBLIQUE.

En rendant compte, dans la *Gazette de Santé* du 5 et du 15 février 1821, des recherches du docteur *James Clark*, sur le séjour le plus convenable aux phtisiques dans le midi de l'Europe, nous avons reconnu que les différentes villes du midi de la France et de l'Italie présentent chacune plus ou moins d'inconvéniens. M. *Fodéré*, qui a pratiqué la médecine pendant six ans à Nice, ne balance pas à déclarer son habitation fatale aux phtisiques. M. *Clark* passe en revue Montpellier, Marseille, Hières, Pise, Rome, Naples, et semble donner la préférence à Rome. Cependant l'air de Rome n'est rien moins que renommé pour sa pureté. Nous croyons aujourd'hui rendre service au public en appelant son attention sur une ville française, jusqu'ici peu fréquentée, mais que sa position rend peut-être plus avantageuse que toutes les autres; nous voulons parler de la ville de Grasse, si renommée par ses parfumeries.

Les principaux de ses habitans ont publié naguère un *Avis* par lequel ils invitent les étrangers à venir respirer l'air pur de leur cité. « Riche de » tous les dons de la nature, favorisée du même » climat que Nice, dont elle est voisine; abritée » du nord par les montagnes, entourée de jar- » dins d'orangers et de rosiers, environnée de » côteaux disposés en amphithéâtre, et posée sur » le dernier échelon des Alpes, d'où le regard se » perd dans l'immensité d'un horizon, borné par » la Méditerrannée qui ceinture le paysage à » l'est et au sud. » Joignez à cette description pit- » toresque « l'urbanité française, la franchise et la » gaîté provençales, et le désir naturel qu'ont les » habitans de se rendre agréables à des hôtes » nouveaux », et vous aurez le tableau d'une des plus jolies villes où les étrangers peuvent trouver l'agrément uni à l'utilité. Sa population est de 12,500 habitans, et sa position au 43° 38′ de latitude nord.

Nous faisons des vœux pour que les espérances de MM. les habitans de Grasse se réalisent, et nous ne doutons pas qu'ils ne réussissent à attirer dans leur ville une partie des étrangers qui vont passer les hivers à Nice. Nous en sommes d'autant plus persuadés que nous avons sous les yeux une *Notice typographique sur la ville de Grasse*, insérée dans la *Revue médicale*, par le docteur

Maure, qui nous offre une garantie des promesses faites par ses compatriotes. Il a soin de remarquer que Grasse jouit des avantages que procure le voisinage de la mer, « sans être exposée, comme » les villes bâties sur son rivage, à cet air salin » qui peut nuire à certains tempéramens; ce qui » doit, dans un grand nombre de cas, lui faire » obtenir la préférence sur Nice. Sur cent ma- » lades, ajoute-t-il, qui pourraient confirmer la » vérité de cette assertion, je citerai de préfé- » rence un personnage important qui fut attaqué » à Paris vers la fin de l'automne de 1819 d'un » catarrhe de poitrine très-grave. Ses médecins, » trouvant que le climat de la capitale était pro- » pre à entretenir sa maladie et à l'aggraver, lui » conseillèrent d'aller respirer l'air du midi. Nice » fut la ville choisie; il y passa un mois et demi » sans éprouver une grande amélioration dans sa » santé, ce qui fut une des principales causes pour » lesquelles il quitta cette ville pour passer le » reste de l'hiver à Grasse. Un mois de séjour » dans cette dernière ville suffit pour le rétablir » entièrement, etc. »

Si, comme nous n'en doutons pas, de pareilles observations se multiplient, les habitans de Grasse et le docteur *Maure* ne tarderont pas à voir dans leur ville un grand concours d'étrangers de distinction, et ils pourront se féliciter d'y avoir attiré les premiers, cette source de richesses et de prospérité.

Cyanate de zinc.

On trouve dans le journal de *Hufteland* le résultat de diverses expériences tentées avec le cyanate de zinc. Ce sel, obtenu par M. *Hermstaedt*, au moyen de la décomposition du cyanate de potasse par le sulfate de zinc, passe pour un des plus puissans antispasmodiques. Il peut être donné peu à peu depuis un grain jusqu'à quatre par dose deux à trois fois par jour sans autres inconvéniens que de faibles nausées et une disposition à la constipation; il ne détermine pas d'effets narcotiques. On en a retiré de grands avantages dans la cardialgie, dans quelques cas de paralysie et d'épilepsie.

BIOGRAPHIE.

Dictionnaire abrégé des sciences médicales (1).

Tout le monde connait le dictionnaire des sciences médicales. Cette encyclopédie par le prix élevé auquel l'a porté le grand nombre des livraisons, est sortie de la classe des livres utiles que peuvent se procurer les élèves en médecine et même la plupart des praticiens. C'est donc rendre un nouveau service à la science que d'en publier un abrégé.

Les deux volumes que nous annonçons comprenent la lettre A et une partie de la lettre B. MM. les rédacteurs se sont attachés à faire connaître tout ce qui compose la médecine proprement dite, une observation digne de remarque, c'est qu'en élaguant la majeure partie de ce qui est étranger à cette science immense, ils ont conservé tout ce que renferment d'important la physique, la chimie, l'anatomie, la physiologie et enfin toutes les branches de l'art médical.

Cours pratique d'accouchemens, présenté sous forme de tableaux synoptiques avec une nouvelle nomenclature des présentations et positions du fœtus, désignée sous le nom générique de pelvi-fœtale, par E. Moulin, D. M. P. (2)

Nous n'entrerons dans aucun détail sur l'ouvrage de M. Moulin; sa forme ne comporte pas

---

(1) *On souscrit chez M.* Panckoucke, *rue des Poitevins, n.* 14.

L'éditeur prend l'engagement de livrer gratis le seizième volume et les suivans.

Le prix de chaque volume est de 6 *fr; on en paye un d'avance.*

(2) *Chez Samson fils, libraire, quai Voltaire, n,* 5; *et chez l'auteur, rue de la Chaise, n.* 4. *f. s. g.*

d'analyse; nous devons cependant applaudir à l'idée et à l'exécution de la nouvelle nomenclature, tous les praticiens en sentaient depuis long-temps le besoin.

Nous le féliciterons aussi d'avoir renfermé dans quatre tableaux toute la science des accouchemens. L'élève et le maître y trouveront quelque chose d'utile; ils pourront servir à s'implifier l'étude du premier, et diriger le second dans les cas rares et difficiles.

La nouvelle *Bibliothèque germanique*, dont les rédacteurs saisissent toutes les occasions d'enrichir la médecine française, renferme dans son dernier cahier une analyse du journal de *Samuel Fothergill*, dans lequel le docteur *Clarke* conseille aux accoucheurs une manœuvre qui peut devenir avantageuse dans beaucoup de cas; elle consiste à comprimer le fond de la matrice avec la main gauche pendant l'accouchement, qui, suivant lui, en devient plus facile et plus prompt. Cette manœuvre favorise les contractions de la matrice, et semble diminuer la fréquence et le danger des hémorragies, des syncopes, de la retenue du placenta, etc. Le docteur *Ehrahrt* pense que cette méthode est d'une grande efficacité dans les hémorragies qui succèdent à l'accouchement, en ce qu'elle facilite le resserrement des vaisseaux sanguins.

Nous trouvons aussi dans le même article les vomitifs conseillés par le docteur *Klapp* de Philadelphie dans le traitement du *delirium tremens*, maladie sur laquelle *Sutton* a appelé l'attention des praticiens. Comme ce moyen, autant que nous pouvons croire, n'a pas encore été proposé en France, nous en recommandons l'essai.

L'observation d'un tétanos guéri par des saignées, jusqu'à défaillance, et des doses énormes de calomel et d'opium, fait aussi partie de la même analyse. La malade prenait chaque jour soixante grains d'opium avec autant de calomel. Ces doses n'auront sans doute pas de partisans en France.

Enfin, elle nous présente l'histoire d'un empoisonnement par l'acide oxalique, dont une demoiselle fut victime; croyant prendre un sel purgatif, elle avala une certaine dose d'acide oxalique, et mourut une demi-heure après dans les convulsions les plus affreuses; l'état d'inflammation des viscères abdominaux prouve que M. le professeur Orfila a eu raison de ranger cet acides parmi les poisons corrosifs.

Maison de Santé.

Une maison de santé, uniquement destinée aux femmes enceintes, manquait à la capitale. M. le docteur *Bompard* vient de former cet établissement rue de Bondy, n. 48. Sa situation dans un beau quartier, bien aéré, son administration intérieure, les soins affectueux de la personne chargée des détails, la facilité de s'y procurer un accoucheur et une sage-femme à son choix, etc. promettent aux dames qui se rendront dans ce séjour des avantages qu'elles chercheraient ailleurs inutilement.

AVIS ESSENTIEL. — La Gazette de Santé paraît trois fois par mois, les 5, 15 et 25. Le bureau général est chez M. PILLIEN, médecin, propriétaire rédacteur, rue Saint-Marc, n° 23. C'est à lui seul qu'on doit adresser toutes les demandes, et toutes les reclamations relatives à la rédaction et au service de cette Gazette.
On s'abonne chez M. le docteur PILLIEN, chez tous les directeurs de poste aux lettres, et chez tous les libraires.
Le prix de l'Abonnement à la Gazette de santé est de 18 francs par an et de 10 francs pour six mois. On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter du premier janvier ou du premier juillet.
Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus.

DE L'IMPRIMERIE DE HOCQUET, FAUBOURG MONTMARTRE, N° 4.

N°. XXIII. — (48e ANNÉE.) — 15 août 1821.

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL *de tout ce que la Médecine, aidée des sciences naturelles, peut offrir de plus avantageux pour prévenir et guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Quibus per circuitus exacerbantur nihil dato, neque cogito, sed de appositione detrahito ante judicationes.

Aph. 19, *sect.* 1.

Quæ judicantur, et judicata sunt perfecte, ea neqne moveto, neque medicamentis, neque aliis irritamentis innovato, sed sinito.

Hipp. Aph. 20; *sect.* 1.

Dans les maladies où les paroxismes sont périodiques, ne donnez rien, ne forcez rien, mais retranchez des alimens avant les crises.

Lorsque la crise se fait, ou lorsqu'elle est faite, ne provoquez aucun mouvement, aucune action nouvelle, ni par des purgatifs, ni par des irritans, laissez tout en repos.

MÉDECINE PRATIQUE.

Guérison d'une manie aiguë par M. le docteur Arnaud Morilhan.

M. N. . . ., agé de quarante-six ans, d'un tempérament sanguin, vif et mobile, bien constitué, ayant la face habituellement colorée, et livré depuis quelques années à l'intempérance, faisant surtout un usage immodéré de viandes et de poissons salés, buvant sans réserve des liqueurs fortes, de la bière et du vin, sans cependant s'enivrer d'une manière notable, devint capricieux et querelleur vers la fin de février 1820; il ne sortait plus des cafés et des tabagies, il était contrariant, et ne faisait que des jeux de mots, vulgairement appelés calembourgs.

Le 20 mars suivant, il se trouva dans un souper de famille, il y mangea peu, mais il y but copieusement; il n'épargna ni vins généreux ni liqueurs: la nuit fut très-agitée; absence de sommeil, loquacité, face et yeux animés, pupiles dilatées, vaisseaux de la conjonctive injectés, rétraction des tempes, chaleur à la peau, quoique avec très-peu d'altération dans le pouls. Soif modérée, tremblement des extrémités, point de fièvre, accès de fureur sur le matin, pleurs, ensuite rire ex-aordinaire.

Le malade dit qu'il est mort; il a vu passer son convoi funèbre, il a rencontré ses amis aux enfers, il voit des fantômes, il apperçoit des carottes rouges sur la tapisserie, il y reconnaît des hommes qui dansent. Large saignée du pied, le sang coule abondamment, le calme s'établit, il demande à manger, il mange avec appétit.

Le lendemain, nouvelle loquacité, nouveaux accès de fureur à neuf heures du matin. Cependant le malade me reconnaît, mais il me dit qu'il est mort, et dans la conversation, il me demande, ainsi qu'aux autres assistans, si son convoi funèbre avait été nombreux; il éprouve des visions de tout genre, il dit n'avoir ni cœur ni membres, et ne posséder que la tête, il fait son testament, et demande un ecclésiastique; cependant dans les courts instans de calme, sa mémoire est bonne et

heureuse, il parle de ses affaires avec beaucoup de raison.

La langue est dans l'état naturel ainsi que les selles, les urines plus abondantes, tantôt limpides et de couleur citrine, tantôt jumenteuses, avec un sédiment épais et très-abondant; le pouls est assez souple, mais plein, les pulsations sont libres, distinctes, puis brusques et fortes, immédiatement après les accès de fureur, nulle expression de douleur, transpiration de courte durée après l'accès.

Je propose des sangsues: on parvient avec de la douceur à en appliquer six derrière les oreilles L'écoulement du sang produit du mieux. Infusion de tilleul pour boisson, potion avec quatre onces d'eau distillée, vingt-quatre gouttes de teinture de castoreum, demi-gros de teinture de valériane, une once et demie de sirop de stéchas composé, à prendre une cuillerée d'heure en heure, bouillons de viandes blanches; gelée de groseilles avec du pain. M. N. est placé dans un appartement très-vaste et bien aéré, exposé au sud-est; on s'oppose aux visites trop fréquentes des parens et des amis; on le garde à vue avec recommandation de mettre la plus grande douceur dans les soins dont il a besoin. On observe qu'il est plus agité dans un endroit obscur que dans un lieu éclairé, et que la présence d'une sœur pour laquelle il avait toujours eu un sentiment de prédilection, excite en lui des impatiences qui ressemblent à des accès de fureur; il ne pouvait l'entendre parler.

A neuf heures du soir, il est dans une grande agitation, il se plaint d'un engourdissement profond dans tout le côté gauche, il veut quitter le lit, mais il ne peut se tenir debout sur le membre de ce côté. Deux larges sinapismes sont appliqués sur les deux jambes, ils y restent six heures. Nuit calme; mais le 22, signes précurseurs d'une hémiplégie imminente, maladie qui se complique quelquefois avec la manie. Cependant vers les onze heures du matin, renouvellement des accès de fureur; ils sont plus alarmans que jamais et s'accompagnent de tremblenent général. Cet état pendant lequel le malade meut les membres avec force et facilité dure jusqu'au 23 à cinq heures du matin.

A sept heures, le pouls était régulier, les urines et les selles naturelles, l'engourdissement de la veille, n'existait plus; mais la langue était couverte d'un enduit légèrement jaunâtre; j'ordonnai une portion purgative composée d'une demie once de sulfate de soude et d'une once et demie de sirop de nerprun dans quatre onces d'une très-forte infusion de quinquina rouge en poudre. Cette dose prise en deux fois à une heures de distance, procura douze selles bilieuses et très-fétides de midi à six heures du soir. Le calme fut étonnant vers les huit heures, le malade avait honte de ce qu'il avait dit et fait quoiqu'il parlât encore beaucoup. La nuit fut tranquille et il eut quatre heures de bon sommeil.

Le 24, encouragé par les succès de la veille je prescris une demie once de puinquina rouge en poudre, elle est prise en quatre heures, delayée dans parties égales de vin vieux de Bordeaux et d'eau commune, une tasse de bouillon est donnée dans l'intervalle de chaque dose. M. N.... passe très-bien toute la journée, sa raison se rétablit, ses idées reprennent leur liaison et leur dépendance, il parle à propos, et répond juste. La nuit est tranquille le sommeil a lieu, comme dans l'état de santé.

Les 25, 26 et 27, continuation de quinquina rouge à la dose de deux gros par jour, toutes les fonctions reviennent à l'état naturel. Le malade ne s'écarte pas de la sobriété, il se livre à sa profession et à son commerce avec beaucoup de zèle et d'intelligence; et suivant la recommandation *d'Hippocrate*, je fais cesser toute espèce de médicament.

Réflexions du rédacteur. — Cette observation nous ayant paru intéressante sous plusieurs rapports, nous avons voulu l'offrir à la méditation de nos lecteurs; cependant nous ne partageons pas entièrement l'opinion de M. *Arnaud Morilhan*;

nous pouvons bien admettre avec lui que la cause de cette affection résidait dans un état morbide des voies digestives, mais il nous est impossible de rapporter tout le succès du traitement à l'administration du quinquina.

La manie aiguë dont il est question a cédé aux saignées et aux purgatifs; l'écorce du Pérou, en fortifiant l'estomac a bien pu accélérer la guérison et surtout s'opposer à une rechûte, mais pour que l'usage de ce médicament devînt complètement curatif, il aurait fallu que cette maladie eût revêtu un caractère tout-à-fait périodique. Quelles que soient les causes de la manie sympathique, on doit se hâter de les combattre, il est toujours important, comme le recommande très-judicieusement l'auteur, de se rendre maître des premiers accès, ainsi on ne doit négliger aucun secours physiques en se bornant au traitement moral, on s'expose à voir la maladie passer a l'état chronique et s'accompagner d'une affection organique du cerveau, qui devient incurable. Au résumé, le traitement physique doit toujours marcher de front avec le traitement moral.

EXPOSITION DE LA DOCTRINE MÉDICALE DE M. BROUSSAIS.

(Deuxième article.)

Physiologie, ontologie, irritation.

J'ai dit que je n'approuvais pas la dénomination de *médecine physiologique*, adoptée par M. *Broussais*; je vais en donner deux raisons : la première, c'est que la physiologie étant une partie essentielle de la médecine, ce n'est rien ajouter à celle-ci que de l'appeler physiologique; car, si elle ne l'était pas, elle ne serait pas médecine; ne rirait-on pas d'un botaniste qui appellerait sa science la *botanique végétale*? Eh bien! le nom de médecine physiologique forme un pléonasme non moins saillant. La seconde raison qui me fait condamner cette dénomination, c'est qu'elle convient à la médecine de tous les temps, depuis *Hippocrate* jusqu'à nous. Comment cela serait-il autrement, puisque la médecine et la physiologie ne peuvent pas exister l'une sans l'autre? Si *Hippocrate* attribuait la guérison des maladies aux efforts conservateurs de la nature, c'est qu'il entendait par ce mot la force régulatrice qui préside également aux fonctions physiologiques et aux désordres pathologiques. *Boerhaave* et tous les mécaniciens, occupés à désobstruer des vaisseaux mécaniquement engorgés, n'étaient que de mauvais physiologistes qui confondaient l'action des forces vitales avec l'action des forces physiques. *Stahl* et *Barthez* attribuant l'un à l'âme, l'autre à un principe vital, la marche et la direction des maladies, agissaient d'après leurs idées physiologiques, puisqu'ils donnaient à ces mêmes causes la direction des fonctions vitales dans l'état de santé. N'est-il pas naturel de conclure de là qu'*Hippocrate* et *Galien*, *Stahl* et *Barthez* et mille autres étaient médecins physiologistes dans toute la rigueur de ce mot; puisque tous ont fondé leurs théories pathologiques sur leurs théories physiologiques, et que leurs systèmes n'ont été plus ou moins heureux, que suivant que leur physiologie était plus ou moins bonne? La prétention de M. *Broussais* d'être seul médecin physiologiste est donc ridicule, puisque, à moins d'être absolument empirique, ce que M. *Broussais* a fort bien prouvé être impossible, on ne peut pas être médecin sans être physiologiste.

Je passe maintenant à la qualification d'ontologistes qu'il a donné à ses adversaires, c'est-à-dire, à tous ceux qui ne sont pas de son école, car ce qui n'est pas avec lui est contre lui. *Ontos* veut dire *être;* ceux-là sont donc des ontologistes pour qui les maladies sont des êtres. Ceci demande une explication. Lorsque l'on dit que la phtisie attaque, détruit, consume le poumon d'un individu, veut-on faire entendre qu'il existe un être malfaisant, un animal vorace, nommé phtisie, qui ronge le poumon du malade? jamais personne, excepté M. *Broussais*, n'eut une pareille idée. La

phrase précédente réduite à sa juste valeur signifie tout simplement que le poumon d'un phtisique se désorganise, se détruit, par l'effet d'une cause inconnue, et que c'est cet état de désorganisation qu'on appèle phtisie. La première manière de s'exprimer n'est donc qu'une locution métaphorique qu'il est impossible de proscrire dans le langage ordinaire, sous peine de recourir à d'éternelles périphrases. Cela est si vrai que M. *Broussais* et ses disciples, qui déclament tant contre les prétendus outologistes, ne peuvent pas écrire deux pages sans faire de l'ontologie. Ici, je vois l'irritation qui se fixe sur un organe, qui voyage sur les différens tissus de l'économie, qui se réveille, sans doute après s'être endormie, etc. L'irritation est-elle donc un être, a-t-elle une volonté? Vous me répondez que votre style est métaphorique, je le crois et je le rectifie dans ma pensée; mais pourquoi ne voulez pas prendre la même peine pour le style de vos adversaires? avec un peu de franchise et de bonne foi, vous verriez que votre langage ne différe pas beaucoup du leur, si ce n'est par les sarcasmes dont vous l'assaisonnez si souvent.

Il est facile de voir que la qualification d'ontologistes ne convient pas plus aux adversaires de M. *Broussais* que celle de physiologistes ne lui convient à lui-même et à ses sectateurs. S'il y a quelques médecins qui aient véritablement regardé les maladies comme des êtres distincts, existant hors des tissus vivans et indépendamment des êtres organisés susceptibles de maladie, leur nombre est si faible et leur autorité si peu concluante, qu'il est absurde d'envelopper dans leur proscription tous les médecins anciens et modernes qui n'ont pas été les disciples de M. *Broussais*. Cette injustice de la part d'un homme qui a donné des preuves d'un grand talent, doit nuire singulièrement au succès de la nouvelle doctrine, parce qu'elle tend à ne lui procurer que des ennemis déclarés ou des partisans fanatiques. Elle ne m'empêchera pas néanmoins de reconnaître ce qu'elle offre d'avantageux, parce que, entièrement étranger à la dispute, je cherche la vérité dans la discussion.

Maintenant que nous connaissons les dénominations imposées aux parties belligérantes, commençons l'exposition de la doctrine physiologique (1).

Avant de traiter des malades, il est essentiel de savoir ce que c'est que la maladie; on ne peut donner ce nom, suivant M. *Broussais*, qu'à la souffrance d'un organe. Quel est l'organe affecté? de quelle manière l'est-il? que faut-il faire pour qu'il ne le soit plus? voilà les trois questions à résoudre dans toute maladie. Je laisse pour le moment la première et la troisième dont l'histoire de chaque maladie particulière donnera la solution, pour m'occuper de la seconde qu'*on* peut considérer d'une manière générale. Comment les organes sont-ils affectés? En d'autres termes, quelle est la nature de l'affection des organes? voici la réponse : Tout tissu vivant est doué de propriétés vitales; tant que ces propriétés sont dans l'état naturel, l'équilibre existe dans l'économie animale, c'est l'état de santé; mais la vitalité d'un organe est-elle augmentée ou diminuée. au point de rompre l'équilibre, il y a maladie. C'est donc à l'exaltation ou à l'affaiblissement des propriétés vitales que se réduisent toutes les affections morbides, voilà la base de la doctrine physiologique. Elle n'appartient pas à M. *Broussais* puisque le système de *Brown* est fondé sur elle; elle est essentiellement vicieuse, et par conséquent inadmissible, puisque l'histoire détaillée des maladies en montre à tout moment l'insaffisance.

Ce n'est pas tout encore; dans ces deux grandes classes de maladies par excès ou par défaut de vitalité, par sthénie ou par asthénie, comme disait *Brown*, il y a en une qui prédomine sur l'autre; c'est la seconde dans le système de *Brown*, c'est la pre-

(1) Je préviens que je n'entends parler ici que de la pathologie de M. *Broussais*. Les propositions fondamentales de sa physiologie s'y trouveront sans doute; mais il serait beaucoup trop long d'en exposer les détails.

mière dans celui de M. *Broussais*. Celui-ci prétend que les cas où les maladies ont lieu par faiblesse sont extrêmement rares, et qu'elles ne sont presque toujours que le produit d'un exaltation des phénomènes de la vie. C'est cette exaltation qu'il appelle *irritation*. Il faut donc commencer par l'étude de ce phénomène, puisqu'il constitue à lui seul l'immense majorité des maladies. J'établirai dans l'article suivant les signes qui peuvent le faire reconnaître partout où il se présente.

On peut voir, dès ce moment, d'après l'exposé que je viens de faire, que M. *Broussais* est brownien, décidé dans ses vues générales, et anti-brownien dans ses vues particulières. Cette contradiction ne surprendra point ceux qui ont médité sur la nature de l'esprit humain. Il est facile de se distinguer dans l'exploration des détails; mais les idées fondamentales sont rares; il n'y a que le génie qui les trouve.

M.

POLICE MEDICALE.

« Un des moyens le plus efficaces pour réprimer le charlatanisme serait d'empêcher *l'annonce des promesses mensongères*, et de donner » la plus grande plublicité aux jugemens qui » condamneront les charlatans. » Je venais de lire ce passage, tiré du *Rapport* du Conseil de Salubrité pour l'année 1820, dans le *Moniteur* du 28 juillet, lorsque une annonce d'un nouveau genre me tomba, tout-à-coup, sous les yeux.

Littérateurs ! Tel est le titre de cette affiche singulière, qui couvre, depuis quelque temps, les murs de Paris. Elle ne peut manquer d'attirer les regards du grand nombre d'hommes de lettres qui habitent la capitale, et de la foule, plus grande encore, de ceux qui se croient tels ou qui aspirent à le devenir. On leur promet de *soulager*, de *rétablir*, de *fortifier* leur *vue affaiblie* par l'étude, les veilles, ou tout autre cause. Pour le coup, l'inventeur de la nouvelle recette a touché le point délicat. La faiblesse de la vue ! c'est bien là le tourment des hommes de cabinet. Comme ils vont courir en foule chez le débitant de la panacée ! Il faut avouer que sa méthode est expéditive. Il ne s'agit que de flairer une poudre, et M. L. promet à ses littérateurs, à faible vue, une guérison subite et miraculeuse. Je me garderai bien de contredire sa promesse; j'ajouterai, seulement, que ceux qui feront un usage habituel et prolongé de ce bon remède, pourront se dispenser de revenir plusieurs fois chez le guérisseur, à moins qu'ils n'aient, pour les y conduire, un officieux ami ou quelqu'un de ces animaux fidèles que nous voyons dans les rues servir de guides à leurs maîtres.

La santé des littérateurs nous est trop précieuse, sous tous les rapports, pour que nous ne cherchions pas à les prémunir contre les spéculations du charlatanisme. Quoique dépouillés, en général, des préjugés du vulgaire, ils n'en sont pas tout à fait exempts, et ce n'est pas sur la médecine qu'ils en conservent le moins. Je connais tel d'entre eux, qui déclame sans cesse contre les docteurs de la faculté, et pour qui toutes les poudres des empiriques sont bonnes, pourvu qu'elles lui fassent évacuer je ne sais quelle humeur dont il se prétend obstrué. Heureusement on est sûr d'être écouté en parlant raison à des personnes éclairées, et sous se rapport, M. L. a manqué son but en s'adressant à la classe de malades qu'il s'est proposé d'exploiter. Qu'ils veuillent en effet comparer le langage de l'empirique à celui du médecin, et je ne suis pas en peine du jugement qu'ils porteront de l'un et de l'autre.

Le médecin leur dira que, puisqu'ils sont littérateurs, il veut bien leur citer Sénèque dont la maxime est aussi bonne pour la santé que pour la morale : *Primùm faciliùs est excludere perniciosa quam regere, et non admittere, quam admissa moderari.* Ils pourront tirer de là cette conséquense, qu'il vaut mieux prévenir la faiblesse de la vue en travaillant modérément et à une douce clarté pendant le jour, en diminuant la longueur et la fréquence de leurs veilles, en affaiblissant

l'impression d'une trop vive lumière artificielle par des conserves en verres de couleur, que de se livrer à ces abus dans l'espoir d'obtenir une guérison facile d'un remède fort incertain. L'homme à la poudre odorante prétendra au contraire que toutes ces précautions sont inutiles attendu que sa poudre ayant la propriété *singulière* de fortifier la vue, peu importe que l'exercice immodéré l'affaiblisse. Le médecin, comme tout homme sensé, rira de cette *singularité*; et M. L. se croira victorieux en disant que, puisque sa poudre vient d'Amérique, elle doit avoir des propriétés salutaires, et que, puisque sa composition est un secret, le médecin ne peut pas la juger en connaissance de cause. A celà, le médecin répondra d'abord que si l'Amérique nous a fait quelques bons présens, elle nous en a fait aussi qui ne sont pas fort aimables; en second lieu, que puisque c'est *l'odeur* de la poudre qui guérit. Il lui est facile de juger quelle est cette odeur. Or, ce que le dernier élève en chimie reconnaîtrait aisément, c'est qu'elle est ammoniacale. Ce qui rend extrêmement irritante son impression sur la membrane extérieure de l'œil; que, par conséquent, si elle peut être utile dans quelques circonstances trés-rares, elle sera nuisible dans le plus grand nombre de cas dont un marchand de poudre ne saurait être juge.

Ainsi, dans l'ophtalmie chronique qui certainement rend la vue faible, la poudre de M. L., au lieu de guérir de cette faiblesse l'augmentera; C'est bien pis encore, si, confondant l'affaiblissement de la vue avec la mauvaise conformation de la cornée, il tourmente les yeux des myopes pendant des années entières avec son odeur d'alkali-volatil, tandis que M. l'ingénieur Chevalier leur rendrait de très-bons services avec ses verres concaves. Plus il irritera ces yeux faibles, plus il les affaiblira. Jusqu'à ce qu'il en vienne à l'administration de sa poudre double qui doit opèrer bien plus vîte encore que la poudre simple puisqu'il la vend deux fois plus.

Pour dernière ressource, M. L. se retranchera derrière l'approbation de la faculté, mais le médecin ne sera pas dupe de cette supercherie; il sait que la faculté n'approuve jamais ces compositions secrètes qu'avec beaucoup de réserve. Elle les approuve comme étant le plus souvent d'une nullité complète ou comme pouvant être utile dans un petit nombre de cas que l'homme de l'art peut seul indiquer, et son approbation ainsi restreinte ressemble beaucoup à une désapprobation. Mais l'empirique qui veut vendre sa drogue se garde bien de parler de ces restrictions; il la vend à tout les malades, dans toutes les nuances de la maladie et dans tons les cas possibles qui s'offrent à lui. Que doit-il résulter de là? Que s'il fait du bien à un malade, son remède est nul pour dix autres et nuisible au moins pour cinquante; mais qu'il est toujours très-profitable pour lui.

Après ce petit plaidoyer, je laisse MM. les littérateurs juges du procès.

M.

MÉDECINE POLITIQUE.

Tous ceux qui s'occupent d'économie politique connaissent le système de M. *Malthus* sur la population. Suivant cet auteur, la population va doublant tous les vingt-cinq ans, par le seul produit des naissances, et s'accroît dans une porgression géométrique, lorsqu'elle n'est arrêtée par aucun obstacle. Si ce doublement avait lieu sur tous les points du globe, la terre serait bientôt chargée d'un nombre d'habitans auxquels elle ne pourrait fournir de alimens nécessaires; et la disproportion qui en résulterait entre le nombre des consommateurs et la quantité de substances alimentaires produirait beaucoup de misère et de souffrances. Ainsi, bien loin de favoriser la population ou de chercher à écarter le obstacles qui en arrêtent l'accroissement, il faut s'appliquer à en ralentir le développement, et à la maintenir toujours au niveau des moyens de subsistance.

Ce système qui est presque généralement adopté,

compte cependant quelques adversaires. A ces derniers vient de se joindre un auteur anglais qui a fait de grandes recherches sur ce sujet. M. *William Godowin* déclare qu'il a toujours *regardé avec horreur* la doctrine établie par M. *Malthus* ; comme tendant à anéantir tout espoir d'amélioration sociale, à détruire les sentimens de bienveillance et à renforcer les passions égoïstes. Nous ne suivrons pas M. *Godowin* dans ses recherches et dans ses calculs, voici, seulement, à quelles conclusions il arrive :

1° Les femmes en état de devenir mères, sur lesquelles repose l'accroissement de l'espèce humaine, ne forment qu'environ le cinquième de la population totale.

2° Le nombre des femmes en âge de devenir mères ne s'accroît point d'un génération à l'autre, ou du moins ne s'accroît que d'une quantité peu considérable.

3° Le nombre des naissances annuelles est à celui des femmes en état de devenir mères dans le rapport de 1 à 5.

4° L'on ne peut guère compter plus de quatre naissances par mariage.

Ce sont là, suivant M. *Godowin*, quelques unes des principales lois qui règlent la propagation de l'espèce humaine. Elles conduisent à ce résultat que, lapopulation des pays les mieux disposés à se peupler ne doublerait que dans un peu plus de cent ans (1). D'aprés cela il paraît que son accroissement est tellement limité que ses effets n'ont rien de ménaçant ni pour la prospérité de quelqu'état particulier, ni pour l'humanité entière.

(1) M. *Godowin* rejette comme erronné le calcul de M. *Malthus*, qui attribue au seul produit des naissances le doublement de la population des Etats-Unis, qui n'a eu lieu, du reste, qu'une seule fois dans le court espace de vingt-cinq ans.

BIBLIOGRAPHIE.

Recherches sur l'expectoration dans les différentes maladies de poitrine.

Thèse présentée par M. Gabriel Andral.

Le but ordinaire d'un candidat ambitieux qui présente une thèse à la Faculté n'est de pas distinguer par l'utilité de ses recherches et par la bonté de son travail; il veut se faire remarquer, par le choix d'un sujet nouveau, ou par quelques assertions paradoxales. Cette méthode est facile, aujourd'hui surtout, qu'une nouvelle doctrine tend à l'envahissement de l'art de guérir et qu'un ardent réformateur parvient, sans difficulté, à séduire des têtes jeunes et exaltées. Leur amour propre est d'abord flatté d'un moment de lutte contre les opinions de leurs maîtres, mais bientôt leurs efforts sont appréciés, et leurs travaux estimés à leur valeur, ne trouvent grace ni devant le critique qui veut des raisonnemens sévères, ni devant le praticien qui n'admet que des principes conformes aux résultats de l'observation.

Il n'en est pas ainsi de la thèse soutenue par le docteur *Andral*; elle n'a été dictée par aucun des motifs que nous avons signalés : le sujet en est des plus communs ; mais la manière dont il est présenté, indique un observateur judicieux et un esprit imbu des saines doctrines.

Les recherches de M. *Andral* sur l'expectoration, étant le résultat d'une foule d'observations soit étrangères, soit propres à l'auteur, il est impossible d'en faire ici l'analyse, il faudrait copier la thèse qui les renferme : aussi nous bornerons nous à dire que ce jeune médecin à réuni dans un ouvrage de cent pages in-4°, tout ce qu'on peut désirer dans l'état actuel de la science sur les signes que nous fonrnit l'expectoration dans le maladies de poitrine. Il traite tour-à-tour de l'expectoration dans le catarrhe, la pneumonie, la pleurésie, la phtisie, ensuite il passe en revue les maladies rares dans lesquelles une expectoration insolite a été observée. Ici nous croyons

devoir faire remaquer à M. le docteur *Andral*, que peut être il s'est trop pressé d'adopter comme des maladies essentielles, des affections purement symptomatiques. Nous ne savons pas si le temps santionnera la découverte faite par M. *Laennec* d'un œdème, d'un emphysème, d'une grangrène spéciale du poumon. M. *Broussais* vient d'élever, à ce sujet, des doutes qui nous paraissent mieux fondés que beaucoup d'autres opinions du même auteur.

Quoiqu'il en soit, le travail de M. le docteur *Andral* ne perd rien de son prix, car les trois prétendues maladies n'occupent pas quatre pages de son mémoire. Le dernier chapitre qui traite de l'hémoptisie considérée sous le rapport de l'anatomie pathologique est un complément très-utile à l'ensemble de ces recherches qui nous promettent un observateur éclairé et un praticien instruit de plus dans la capitale.

VARIÉTÉS.

On lit dans le journal de Médecine Pratique du docteur *Hufeland*, l'indication des cours de médecine à l'université de Berlin, pendant l'été de 1820. Il résulte de cette indication que pendant le semestre d'été de 1820, il a été fait ou du moins annoncé soixante quatorze cours sur les diverses branches de la médecine. On concevra facilement cette multiplicité de cours lorsqu'on saura à quel point on particularise l'enseignement à Berlin; il suffira d'en donner quelques exemples. On remarque dans l'énumération dont il s'agit des cours spéciaux d'histoire naturelle de l'homme, d'encyclopédie et de méthodologie médicales, d'introduction à l'étude de la médecine, d'introduction à la physiologie végétale, de toxicologie, où il n'est question seulement que des poisons les plus actifs, de toxicologie générale, de mesmérisme, de diététique oculaire, de médecine psychique, de maladies propres aux époques d'évolution, de psychiatrie légale, d'ostéologie des animaux domestiques, etc., etc.

Biblioth. Méd.

Voulez vous savoir d'où vient le mot *calomelas* que tant de praticiens employent sans en connaître l'origine? M. *J. H. de Liverpool* a pris la peine de nous l'apprendre. Suivant cet auteur, sir *Théodore Mayerne* qui, en 1559, pratiqua la médecine à Paris, à Londres, à Amsterdam, et qui devint le premier médecin du roi d'Angleterre, rendit le *mercure si doux*, qu'il en fit un *cathartique aussi certain que délicat.* Il était aidé dans ses opérations chimiques, par un jeune nègre qu'il affectionait beaucoup. En son honneur il fit connaître cette préparation sous le nom de *Joli Noir*, (*Calos Melas*), d'où est venu le nom de *Calomelas.* Il paraît que Mayerne dont il existe un traité fort court sur la goutte, traduit du français en latin avec quelques consultations, et publié à Londres, en 1676, était français, que, si on s'en rapporte à *J. H.* c'est lui que *Shakspeare,* dans sa meilleure comédie (*the merry wives of windsor*) a livré au ridicule sous le nom du docteur *Caius*, médecin Français.

AVIS ESSENTIEL. — La Gazette de Santé paraît trois fois par mois, les 5, 15 et 25. Le bureau général est chez M. PILLIEN, médecin, propriétaire rédacteur, rue Saint-Marc, n° 23. C'est à lui seul qu'on doit adresser toutes les demandes, et toutes les réclamations relatives à la rédaction et au service de cette Gazette.

On s'abonne chez M. le docteur PILLIEN, chez tous les directeurs de poste aux lettres, et chez tous les libraires.

Le prix de l'Abonnement à la Gazette de santé est de 18 francs par an et de 10 francs pour six mois. On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter du premier janvier ou du premier juillet.

Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus.

DE L'IMPRIMERIE DE HOCQUET, FAUBOURG MONTMARTRE, N° 4.



N°. XXV. — (48e ANNÉE.) — 5 septembre 1821.

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL *de tout ce que la Médecine, aidée des sciences naturelles, peut offrir de plus avantageux pour prévenir et guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Je pense donc qu'il importe aux intérêts de la vérité qu'en montrant ce qui est vrai, on prenne soin de faire remarquer ce qui est faux, lorsque le faux peut empêcher de reconnaître le vrai.... C'est en flétrissant l'erreur, en faisant ressortir à tous les yeux le ridicule qui la caractérise, que l'on parviendra à dégoûter les lecteurs des ouvrages qui en portent le sceau, et à imposer silence à ceux qui seraient tentés de s'en constituer les défenseurs.

BROUSSAIS, *Examen préf.*

Malades reçus dans les hôpitaux civils de Paris, par les Membres du bureau central d'admission, pendant le mois d'août 1821.

Fièvres non caractérisées	81
id. gastriques ou bilieuses	272
id. muqueuses	61
id. adynamiques ou putrides	6
id. ataxiques	3
id. intermittentes de divers types	10
id. catarrhales	17
Inflammations internes	265
Fluxions de poitrine	14
Erysipèles	21
Varioles	6
Douleurs rhumatismales	80
Angines, Esquinancies	15
Catarrhes pulmonaires	112
Diarrhées, dysenteries	27
Coliques métalliques	14
Apoplexies et paralysies récentes	28
Hydropisies et Anazarques	32
Phtisies pulmonaires	39
Ophtalmies	68
Maladies sporadiques, chroniques ou résultats	565
Total	1736

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.

Depuis le 1er août 1821, jusqu'au 31 du même mois inclusivement.

Le maximum du thermomètre au-dessus de zéro a été de	24 deg. 7
Le minimum au-dessus de zéro a été de	7 deg. 8
Le maximum du baromètre a été de	28 3 0
Le minimum du baromètre a été de	27 9 4
Le maximum de l'hygromètre a été de	100
Le minimum de	76

CONSTITUTION MÉDICALE.

Maladies régnantes.

Chaque année, nous voyons s'accroître le nombre de malades qui, dans un temps donné, entrent dans les hôpitaux de Paris; à quoi tient cette progression qui présente, cette année, une différence de 246 malades en plus, reçus dans le

courant du mois d'août? Est-ce à l'augmentation progressive de la population de la capitale? mais, pour que la proportion fût gardée, il faudrait que la population eût augmenté à peu près d'un sixième, ce qui est absolument impossible. Est-ce à l'excès de la chaleur? mais elle a été bien moindre cette année-ci que l'année passée, puisque le thermomètre qui s'éleva jusqu'à 26 degrés et ne descendit que jusqu'à 13, ne s'est élevé qu'à 24 et est descendu jusqu'à 7. C'est cependant à cette dernière circonstance que nous croyons devoir attribuer l'augmentation du nombre des malades. Ce n'est pas tant en effet la chaleur soutenue à un haut degré qui détermine les maladies, que les variations brusques de l'atmosphère et de la température. Or, cette année, nous n'avons guère éprouvé de chaleurs suivies, c'est pour cette raison sans doute qu'en comparant le tableau précédent à celui de l'année passée à la même époque, nous voyons le nombre des rhumatismes et des catarrhes pulmonaires doublé. Ce sont ces derniers surtout que nous avons observés dans la pratique particulière; le danger de voir dégénérer ce catarrhe en inflammation chronique des poumons et par conséquent en phtisie, doit faire employer dans le principe les moyens que l'expérience a consacrés pour le traitement de cette affection; la diète dans les premiers jours si la toux est violente, les boissons adoucissantes, les infusions de fleurs pectorales, édulcorées avec le sirop de gomme, la saignée chez les sujets pléthoriques, ont été suivis de succès. Nous avons été à portée de retirer de bons effets de l'application des sang-sues au-dessus du sternum entre les deux insertions des muscles sternocleydo mastoïdiens, d'après le conseil qu'en donne M. Broussais, et nous conseillons ce moyen à notre tour comme très-utile. Ceux qui lisent nos articles sur la doctrine de ce professeur seront par là convaincus que si nous combattons ce qui nous paraît dangereux, nous nous fesons un plaisir d'adopter ce qui est utile.

MÉDECINE PRATIQUE.

Affection cérébrale accompagnée d'un symptôme convulsif extraordinaire. Observation lue à la Société de médecine de Paris, *par le docteur* Miquel, *le 3 avril* 1821.

Charles, âgé de douze ans, d'un tempérament sanguin, éprouva le 18 février 1820, du malaise, des lassitudes et des étourdissemens, suivis d'un assoupissement très-marqué; il refusa de prendre part au repas du soir, et se coucha de bonne heure. La nuit fut sans sommeil et agitée. Le 19, au matin, des symptômes graves se déclarèrent, et une douleur vive à la poitrine le força de rester au lit. Appelé aussitôt auprès de lui, je le trouvai dans l'état suivant : décubitus sur le côté droit, pouls vif et fréquent, langue rouge, face colorée, respiration précipitée, toux sèche, douleur pongitive au côté gauche, peau sèche, mais sans chaleur morbide. Je fis appliquer immédiatement dix sangsues sur l'endroit correspondant à la douleur, et j'ordonnai une tisane adoucissante pour toute boisson.

Le soir, les piqûres avaient donné beaucoup de sang; la douleur de côté avait complètement disparu; le malade qui pouvait à peine parler le matin se trouve très-soulagé. Le lendemain matin, 20, plus de toux, plus de douleur, plus de fièvre, la face sans couleur, la respiration assez libre, mais les yeux fixes et presque immobiles, assoupissement extrême, réponses courtes et souvent nulles, point d'urines, point de selles, point d'humidité à la peau, toutes les exrétions supprimées. Je fis dissoudre un grain d'émétique dans la tisane, et j'ordonnai des lavemens irritans. Le soir, mêmes symptômes que le matin; j'ordonnai l'application de deux vésicatoires aux jambes.

Le lendemain, 21, troisième jour de la maladie, les vésicatoires n'avaient pas été appliqués, tous les symptômes de la veille étaient portés à leur plus haut degré d'intensité; le pouls à peine sensible. La face décolorée, les yeux complètement immobiles, la cornée cachée en partie sous

la paroi supérieure de l'orbite; point de sentiment ni de mouvement, décubitus sur le dos, point de réponse aux questions qu'on fait au malade. Au moment où j'étais à le considérer attentivement, en réfléchissant aux moyens que j'avais à prescrire, un symptôme extraordinaire vient redoubler l'alarme des assistans. L'avant-bras gauche du jeune Charles, qui reposait sur le lit à côté du tronc, se fléchit brusquement sur le bras, et celui-ci, par un mouvement rapide, se porte en avant et en haut sur la poitrine; il retombe et remonte alternativement par une secousse convulsive des muscles antérieurs et supérieurs du thorax. Ma main, portée sur le bord antérieur de l'aisselle gauche, sentait les muscles qui le forment se contracter avec force à chaque secousse, et la convulsion était si bien tranchée, qu'on pouvait aisément compter les contractions; je les comptai en effet jusqu'à dix-neuf. Après la dix-neuvième secousse, le bras resta immobile sur la poitrine; mais au moment même où la convulsion cessa, un cri de détresse remplaça subitement la secousse et se répéta, parfaitement semblable, pendant seize fois. L'intervalle qu'on observait entre deux cris était rempli par une courte inspiration, et absolument de même durée que l'intervalle d'une secousse à l'autre. Après la dix-septième inspiration, le cri n'eut pas lieu, mais la convulsion reparut, en tout semblable à la précédente. Cette fois, il n'y eut que douze secousses; à l'instant où la treizième allait avoir lieu, un nouveau cri se fit entendre et se répéta dix fois sans interruption. Après le dixième cri, la convulsion ne reparut pas et le malade resta dans l'état de repos et d'assoupissement décrit plus haut. J'ordonnai sur-le-champ une potion anti-spasmodique, et j'appliquai moi-même deux forts sinapismes aux pieds du malade. L'effet en fut prompt et efficace. Au bout de deux heures, lorsque la moutarde eut fortement rubéfié la peau, Charles commença à frotter ses pieds l'un contre l'autre, témoignant par là que l'irritation était ressentie; peu à peu, il reprit connaissance et se plaignit de la douleur qu'il éprouvait aux extrémités. On laissa encore les sinapismes jusqu'au soir, que je les fis ôter, très-satisfait de l'état dans lequel je trouvai le malade. Depuis lors, Charles marcha rapidement vers la guérison, et dès le lendemain, elle fut complètement assurée.

Au mois de septembre suivant, Charles éprouva une attaque de convulsion avec perte de connaissance, pour laquelle je ne fus point appelé, parce qu'il fut rétabli immédiatement après, mais qui avait été précédée de pesanteur, de somnolence, d'assoupissement pendant quelques jours. Avant la fin du même mois, les mêmes symptômes précurseurs s'étant manifestés, je fus appelé assez tôt pour pouvoir prévenir l'attaque au moyen d'une saignée et d'un pédiluve sinapisé. Depuis sa santé s'est conservée sans altération, et son embonpoint s'est même considérablement accru.

. . . . Ce qui m'a surtout frappé dans cette observation, c'est ce symptôme convulsif tout nouveau pour moi, et dont le hasard m'a seul rendu témoin. Des secousses convulsives du bras se répétant régulièrement pendant un certain temps, sont une chose très-ordinaire, mais remplacées au moment même où elles cessent par plusieurs cris répétés de la même manière et à des intervalles égaux, cessant à leur tour pour faire place à de nouveaux mouvemens convulsifs, immédiatement remplacés par de nouveaux cris, de telle sorte que, dans cette alternative de convulsions et de cris, ceux-ci semblaient être évidemment la suite, la continuation ou le supplément de celles-là; voilà ce que je n'avais jamais observé, voilà ce que je n'ai vu décrit nulle part. . . .

Y a-t-il eu quelque rapport entre l'accès épileptique, survenu sept mois après, et le symptôme convulsif dont il vient d'être question? J'avoue que je n'ai pas de peine à le croire, et que je suis assez porté à considérer ce second accès comme une répétition du premier. C'est un effet naturel de cette tendance à la répétition des actes de l'économie animale, tendance que tous les faits nous démontrent surtout dans les maladies convulsives, et

qui fait très-souvent une maladie chronique et périodique, d'une maladie qui semblait devoir être passagère comme la cause qui l'avait produite.

Après quelques réflexions intéressantes sur les phénomènes qu'a présentés cette maladie, sur l'emploi des saignées locales et des saignées générales, sur l'application de la glace dans les cas de céphalite aiguë, MM. *Duparcque* et de *Kergaradec*, rapporteurs de l'observation précédente, ont proposé à la société de médecine de l'insérer dans le recueil périodique de ses travaux.

Journ. gén. de méd.

Réflexions du rédacteur. Quoique nous soyons persuadés, ainsi que MM. les rapporteurs, que la multiplicité et la variété des formes sous lesquelles se présentent les convulsions et les autres lésions morbides de l'encéphale est infinie, nous avons trouvé comme eux l'observation de M. le docteur *Miquel* très-intéressante, et nous avons cru faire plaisir à nos lecteurs en leur offrant l'extrait de ce qu'elle offre de plus curieux.

EXPOSITION DE LA DOCTRINE MÉDICALE DE M. BROUSSAIS.

(Quatrième article.)

Crises.

Nous avons vu l'irritation, fixée sur un organe, déterminer des phénomènes locaux, tels que la douleur, etc., et des phénomènes sympathiques, tels que la fièvre. Parmi ces derniers, il faut ranger les phénomènes critiques. Bien des gens croient que M. *Broussais* n'admet point de crises; c'est une erreur; il les explique d'une manière toute nouvelle, mais il ne les nie pas. Ce qu'il rejette, c'est la doctrine des jours critiques, que d'autres avaient rejetée avant lui; c'est la théorie des humeurs peccantes dont on ne parlait plus depuis Molière, enfin la nécessité des crises qui trouve encore des défenseurs. Voici la vraie théorie des crises, suivant M. *Broussais*; je vais transcrire sa 94e proposition :

» Si les irritations sympathiques que les principaux viscères déterminent dans les organes sécréteurs, exhalans et à la périphérie, deviennent plus fortes que celles de ces viscères, ceux-ci sont délivrés de la leur, et la maladie se termine par une prompte guérison; ce sont les crises : dans ce cas, l'irritation marche de l'intérieur à l'extérieur. »

On voit par là que les crises ne sont, dans la nouvelle médecine, que l'irritation qui, en cessant subitement dans un organe, se porte en même temps sur un autre; ce sont, comme l'a dit M. *Bégin*, des métastases d'irritation. Ainsi, dans une phlegmasie de l'estomac ou du poumon, si l'irritation se porte tout-à-coup sur le rein, l'action de celui-ci est augmentée, et il se fait une crise par les urines. Si l'irritation se porte sur le foie et les excréteurs de la bile, il se fait une évacuation critique de cette humeur. Si l'irritation va se fixer sur les excréteurs de la peau, c'est une crise par les sueurs, si sur les capillaires sanguins, c'est un érysipèle, un phlegmon, une hémorragie, suivant la disposition du malade. On peut donc admettre trois sortes de crises, suivant que l'irritation se porte sur des conduits excréteurs, ou sur les capillaires sanguins ou sur un tissu qui s'enflamme. Dans le premier cas, il y a évacuation des humeurs sécrétées, dans le second il y a hémorragie, et dans le troisième phlegmasie. C'est là ce que M. *Broussais* a exprimé de la manière suivante : « Les congestions des crises se terminent toujours par une évacuation soit sécrétoire, soit purulente, soit hémorragique, sans cela la crise n'est pas complète. » (*proposition* 95).

Il est évident que « si l'irritation s'avance de l'extérieur à l'intérieur, ou d'un viscère vers un autre plus important, la maladie s'aggrave. Ce sont les fausses crises des auteurs. (*prop.* 96.)

Ces trois propositions sont les seules que M. *Broussais* ait consacrées à la doctrine des cri-

ses; je m'étonne qu'il n'en ait pas ajouté une quatrième pour dire que ces transports subits de l'irritation n'arrivent que dans les maladies très-aiguës, et que, malgré les observations de *Bordeu*, de *Dumas* et de mille autres, il est ridicule de voir des crises dans les maladies chroniques. C'est du moins ce qu'il enseigne dans ses cours, et ce qui découle nécessairement de sa théorie, car les crises étant des phénomènes de sympathie organique, et les maladies chroniques ne développant que des sympathies de relation ou des sympathies organiques très-peu intenses, il ne peut pas en résulter des évacuations critiques (1).

Prenant donc cette théorie dans son ensemble elle me paraît complètement erronée. Examinons d'abord les crises par évacuation sécrétoire. C'est un fait constant que le plus souvent les irritations intenses des organes suppriment leurs sécrétions. L'effet ordinaire de la néphrite est la suppression des urines, et celui de l'hépatite la suppression de l'évacuation biliaire; l'inflammation de la peau produit sa sécheresse et non pas sa moiteur. Il faudrait donc que l'irritation qui détermine cette espèce de crise fut au-dessous du degré inflammatoire; or, les crises n'ont lieu que dans les maladies très-aiguës, c'est-à-dire, inflammatoires; donc, il est impossible d'admettre que les évacuations sécrétoires critiques soient l'effet pur et simple du transport de l'inflammation.

Je sais bien que l'irritation augmente quelquefois les sécrétions; mais, lors même que cette augmentation a lieu, il faut être bien aveugle pour ne pas voir la différence qui existe entre les évacuations critiques et les excrétions des organes enflammés. L'urine critique souvent épaisse et toujours sédimenteuse ressemble-t-elle à l'urine limpide, ardente, et sans sédiment qui provient d'un rein enflammé? les selles critiques ressemblent-elles à la mucosité sanguinolente évacuée avec ténesme et douleur dans la dysenterie?

En examinant les crises par évacuation purulente ou par phlegmasie, j'emprunterai contre *M. Broussais* ses propres principes; en effet, un des plus importans de la doctrine physiologique, est qu'on ne peut déplacer une irritation que par une irritation plus forte que celle qu'on veut guérir; que le grand danger de la révulsion vient de ce que les irritans qui l'opèrent sont trop faibles et qu'alors l'irritation qu'ils déterminent s'ajoute à l'irritation primitive, au lieu de la diminuer (*prop.* 287, 288.) D'après ce principe, si la crise n'est que le transport ds l'irritation d'un point dans un autre, il faut que l'irritation transportée soit aussi forte et même plus forte que l'irritation primitive; autrement celle-ci ne serait point déplacée; la crise serait ou nulle ou incomplète; mais alors, pourquoi l'irritation inflammatoire et excessivement douloureuse de la plèvre ne se change-t-elle pas en une néphrite ou une colique néphrétique atroce, lorsque la pleurésie se juge par les urines? Je conçois qu'une parotide violente juge une fièvre intense, en supposant que celle-ci est une gastro-entérite; là il y a du moins quelque proportion; mais comment une légère éruption sur les lèvres ou sur les ailes du nez, peut-elle être la crise d'un catarrhe pulmonaire grave, ou d'une gastro-entérite violente? y a-t-il la moindre proportion entre ces irritations primitives et ces irritations sympathiques?

L'erreur devient plus saillante encore dans les crises par évacuation hémorragique. De bonne foi, quel rapport peut-on établir entre l'irritation violente du foie dans l'hépatite, accompagnée de douleur profonde, de tension, de gonflement, de

(1) Comme on pourrait m'accuser d'ajouter ici des propositions à celles de M. *Broussais* pour avoir le plaisir de les réfuter, ainsi que cela lui arrive trop souvent à lui-même à l'égard des autres, je citerai à l'appui de ce que j'avance, la 294e proposition, où il est dit : « Lorsque l'estomac est affecté d'une inflammation chronique d'une » certaine intensité, tous les stimulans lui répugnent, » et il ne peut se débarrasser de l'irritation qu'ils lui font » éprouver, qu'en *remontant à l'inflammation aiguë* » *et réveillant des sympathies organiques au moyen des-* » *quelles il puisse exciter des crises.* »

chaleur et de fièvre, avec le léger prurit et la titillation qu'éprouve à la narine droite le malade qui va en être débarrassé par une épistaxis? quoi! la pituitaire reçoit toute l'irritation qui était fixée sur le foie, elle en reçoit même davantage, car, suivant la 94e proposition, citée plus haut, il est nécessaire, pour que la crise ait lieu, que *l'irritation sympathique devienne plus forte que celle des viscères*, et la pituitaire, dis-je, n'est que légèrement chatouillée! l'organe de l'odorat, la membrane qui est le siége d'un sens exquis est donc moins sensible que le viscère sécréteur de la bile; et c'est M. *Broussais*, le physiologiste par excellence, qui oserait soutenir une absurdité pareille? il faut cependant qu'il la soutienne ou qu'il renonce à sa doctrine des crises; l'alternative est fâcheuse, mais elle est inévitable.

J'ai prouvé que la doctrine des crises, telle que l'expose M. *Broussais*, est fausse dans tous ses détails, puisque l'explication qu'il donne des sécrétions, des phlegmasies et des hémorragies critiques est contraire aux faits pathologiques les mieux connus; j'ai prouvé qu'elle est en contradiction avec les principes même de M. *Broussais*, et j'ai tiré mes preuves des propositions fondamentales de la médecine physiologique; je montrerai dans la suite comment elle est dangereuse dans son application à la pratique, parce que, détruisant le dogme de l'expectation, elle conduit à une médecine continuellement agissante.

Je renvoie au prochain article l'exposé des causes et du traitement général des irritations.

M.

Traité des maladies des yeux, par ANTOINE SCARPA, *traduit par Bousquet et Bellanger, sur la cinquième édition, et augmentée de notes.*

(Deuxième et dernier article.)

Dans le premier chapitre du second tome, p. 13, *Scarpa* parle d'une procidence moins fréquente que celle de l'iris, mais qui cependant se rencontre quelquefois dans la pratique. C'est, dit-il, fort mal à propos que les oculistes modernes l'appellent procidence de la membrane de l'humeur aqueuse. *Scarpa* tâche de prouver que ce n'est autre chose qu'une véritable procidence du corps vitré dont une portion s'engage entre les lèvres d'une plaie de la cornée, et se montre sous la forme d'une vésicule transparente. Je n'hésite pas à croire que les choses se passent ainsi, au moins dans les cas mentionnés par *Scarpa*. Je suis étonné cependant qu'il n'ait pas parlé à cette occasion d'un cas qui est un des plus fréquens et dont l'explication pathologique n'offre pas la moindre difficulté : Cette lacune aurait dû être remplie par une note des traducteurs; je veux parler de ce phénomène morbide que *Beer* a nommé la hernie de la cornée. L'anatomie nous démontre que cette membrane est composée de plusieurs lamelles qui, comme les écailles d'un oignon, sont recouvertes les unes par les autres. Si donc un ulcère superficiel de la cornée détruit les lamelles externes seules de cette membrane, sans produire un ulcère pénétrant, alors les lamelles internes ne peuvent plus résister à la pression que l'humeur aqueuse exerce sur toute la cornée, et elles sont poussées à travers la plaie, absolument comme dans une hernie abdominale une portion d'intestin sort par l'anneau inguinal.

Il est clair que dans les cas qui se présentent assez fréquemment, ce n'est ni l'humeur vitrée qui forme la procidence, ni la membrane de l'humeur aqueuse, membrane dont l'existence peut être encore révoquée en doute, quoique les travaux pathologiques de *Wardrop* et plusieurs phénomènes observés dans l'opération de la keratonixis par la cornée, paraissent la démontrer.

Le second chapitre, dans lequel il est question de la cataracte, a infiniment gagné par la note intéressante des traducteurs, qui remplit vingt pages en petit caractère, et qui était nécessaire pour remplir l'article défectueux de *Scarpa*. Ce dernier, sans dire un mot de l'étiologie et de la symptômatologie de cette maladie, parle de suite

de l'opération, et n'expose que la méthode qu'il a adoptée, c'est-à-dire celle par abaissement. Certes, ceux qui voudront s'instruire sur cette manière d'opérer la cataracte, trouveront leur compte en lisant le traité de *Scarpa;* mais il s'en faut de beaucoup qu'il renferme tout ce qu'on a le droit d'exiger dans un traité complet des maladies des yeux. Personne ne révoquera en doute les brillans succès que le savant professeur italien a obtenus par cette méthode, mais, de ce qu'un chirurgien habile fait une opération quelconque avec succès, il ne s'ensuit pas que la méthode qu'il emploie soit la meilleure ou la seule à adopter. C'est la nature de la maladie et les différentes circonstances qui la modifient, qui doivent déterminer la méthode opératoire à suivre, et si les oculistes ne pratiquent jamais que celle par abaissement, comment pourra-t on s'assurer si celle par extraction n'est pas préférable? cependant il est des cas où celle-ci doit être préférée à celle-là. Quelle est celle qu'on doit suivre dans un cas donné? cela dépend de la nature de la cataracte et de sa complication. Fort heureusement on peut reconnaître *a priori*, pour me servir de l'expression de *Scarpa*, au moins ce qu'il est nécessaire de savoir pour déterminer le choix d'une méthode, et quoique cet auteur soutienne que tout ce qu'on a écrit jusqu'à ce jour sur cette partie du diagnostic ne repose que sur des aperçus plus ou moins incertains, je ne partage nullement son opinion. Le professeur *Beer* n'a jamais fait, dans ses cours publics, une opération de la cataracte sans annoncer auparavant sa nature, même selon la division compliquée qu'il a adoptée. Les signes caractéristiques de plusieurs espèces sont tellement clairs, qu'il suffit de les avoir observés une seule fois avec attention pour les reconnaître toujours. Je ne dis point ceci pour opposer une autorité à une autre: Cela ne devrait jamais se faire en médecine où il n'y a qu'une autorité supréme, celle de la nature, mais on doit au moins profiter des découvertes de ceux qui ont dépassé le but ordinaire et sont allés plus loin que leurs prédécesseurs.

Les traducteurs ont ajouté dans leur note, p. 86, quelques-uns des principaux signes diagnostiques des différentes espèces de cataracte, tels qu'on les trouve dans l'ouvrage de *Beer*, dont un extrait paraîtra bientôt, traduit en français par M. *Kapeller*, médecin en chef de l'hôpital St.-Antoine, et moi. Comme *Scarpa* n'a rien dit de l'extraction, les lecteurs seront satisfaits de la note où se trouve la description de ce procédé opératoire.

Les traducteurs disent aussi quelques mots de la discision ou keratonixis dont, suivant eux, on a singulièrement exagéré les avantages en Allemagne. C'est principalement le professeur *Langenbeck*, de Gœttingue, qui, de nos jours, s'est beaucoup occupé de cette opération et a publié plusienrs traités sur cet objet dans sa nouvelle bibliothéque pour la chirurgie et pour l'ophtalmologie. Quoique la discision de la cataracte réussisse très-bien quand on entre avec une aiguille appropriée par la cornée, cependant les suites de cette opération sont quelquefois des ophtalmies violentes qu'on ne croyait pas devoir redouter, vu la petitesse de la plaie que l'on fait. Cette considération pourrait engager à pratiquer la discision par la sclérotique, suivant la méthode des oculistes de Londres. Cela s'accorde avec l'opinion de *Scarpa* qui, dans les cas où l'opérateur rencontre une cataracte liquide (laiteuse), conseille la discision, p. 55.

Je ne puis terminer ces observations sans appeler encore une fois l'attention des lecteurs sur la note des traducteurs qui ne se contentent pas seulement de parler des oculistes français, entre lesquels ils citent principalement le professeur *Roux* qui pratique l'extraction avec tant de succès, mais qui ont augmenté de beaucoup la valeur de leur traduction, en rapportant les opinions des Allemands et des Anglais.

Il faut répéter la même chose à l'égard de la note que les traducteurs ont ajouté au troisième chapitre sur la pupille artificielle. Je dois citer, à cette occasion, un excellent ouvrage du docteur *Jungken*, de Berlin, qui a paru en 1817, sous le

titre de *Corconcion*, ou *Traité sur la formation de la pupille artificielle*, qui me paraît le meilleur ouvrage que nous possédions sur ce sujet.

Pour ce qui regarde l'amaurose, traitée au septième chapitre, je dois de nouveau citer le professeur *Beer*, qui, fidèle observateur de la nature, a porté le diagnostic des différentes espèces de cette maladie plus loin qu'on ne l'avait fait avant lui. Il est à regretter que les traducteurs n'aient pas eu l'occasion de donner dans une note ce qu'offrent de plus essentiel ses intéressantes découvertes qui méritent toute l'attention des praticiens; cependant on lira avec le plus grand intérêt la notice sur les propriétés de la membrane iris, communiquée par M. le baron *Larrey*. La plupart des idées qu'on trouve dans cette notice sont connues en Allemagne; ceux qui connaissent la langue de ce pays, pourront s'en convaincre par la lecture d'un petit ouvrage que j'ai publié à Vienne, en 1819, sous le titre de *Précis anatomique et physiologique de l'œil humain.*

MULLER, *méd. de l'univ. de Vienne, membre de la société de médecine pratique de Paris.*

La Société d'émulation et d'agriculture du département de l'Ain avait proposé, en 1820, pour sujet d'un prix à distribuer dans sa séance publique de 1821 : l'*Eloge de Xavier Bichat*, né en Bresse, le 11 novembre 1771. La clôture du concours était fixée au 1er janvier 1821. Sans rien préjuger sur les mémoires parvenus, auxquels tous droits demeurent réservés, elle a pensé que le programme n'ayant peut-être pas reçu une publicité suffisante par la voie des journaux, et particulièrement par ceux de médecine, malgré les nombreux envois qui en ont été faits, il serait intéressant que la proposition d'un si digne sujet fût réitérée pour procurer une concurrence plus considérable, dont l'effet ne pourra qu'ajouter à lagloire de celui qui aura mérité la couronne.

Elle invite, comme elle l'a fait précédemment, les concurrens à ne pas se circonscrire dans les détails biographiques et historiques sur la vie et les travaux de ce célèbre médecin; la société estime que l'un des principaux buts de l'hommage à offrir à sa mémoire, doit être de faire connaître et apprécier l'influence des productions de son génie sur les progrès de la science dans laquelle il a ouvert une grande et nouvelle carrière, et d'indiquer les résultats, tant immédiats que présumables de cette influence.

En conséquence elle a arrêté que ce concours demeure prorogé jusqu'au 1er mai 1822, pour être le prix proclamé en séance publique, avant le 15 septembre suivant.

MM. *Hodard* et *Firaday* viennent de former avec une partie d'argent et cinq cents parties d'acier un alliage très-dur et qui se forge très-bien; il est d'autant plus avantageux qu'on peut se le procurer à peu de frais, la valeur de l'argent qui entre dans sa composition ne pouvant influer que très-peu sur celle de l'acier.

On forme aussi avec partie égale en poids de platine et d'acier un alliage qui prend un superbe poli et ne se ternit point; la couleur est la plus belle qu'on puisse imaginer pour un miroir.

Les proportions de platine qui paraissent améliorer l'acier pour des instrumens tranchans, sont de 1 à 3 pour 100.

Revue encyclopédique.

AVIS ESSENTIEL. — La Gazette de Santé paraît trois fois par mois, les 5, 15 et 25. Le bureau général est chez M. PILLIEN, médecin, propriétaire rédacteur, rue Saint-Marc, n° 23. C'est à lui seul qu'on doit adresser toutes les demandes, et toutes les reclamations relatives à la rédaction et au service de cette Gazette.
On s'abonne chez M. le docteur PILLIEN, chez tous les directeurs de poste aux lettres, et chez tous les libraires.
Le prix de l'Abonnement à la Gazette de santé est de 18 francs par an et de 10 francs pour six mois. On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter du premier janvier ou du premier juillet.
Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus.

DE L'IMPRIMERIE DE HOCQUET, FAUBOURG MONTMARTRE, N° 4.



N°. XXVII. — (48e ANNÉE.) — 25 septembre 1821.

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que la Médecine, aidée des sciences naturelles, peut offrir de plus avantageux pour prévenir et guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

L'opio fa il sonno, il lauro ciliegio la paralisia, la tarantola voglia di ballare, il ranunculo scellerato il riso sardonico, le cantaridi il brugion d'urina, e molti altri veleni singolari e speciali effetti producono; il solo veleno dei funghi contiene in se la malizia di tutti, e vari moltiplici effetti produce secondo che è in magior copia ingollato, ed in magior copia dentro le vene s'intrude.

ZEVIANI.

L'opium procure le sommeil, le laurier-cerise produit la paralysie, la piqûre de la tarentule donne l'envie de danser, la renoncule provoque le ris sardonique, les cantharides l'ardeur d'urine, enfin mille autres poisons produisent, chacun, des effets qui lui sont propres; mais le poison des champignons renferme en lui seul la malignité de tous les autres; et les accidens qu'il produit sont d'autant plus graves, qu'il a été porté en plus grande quantité dans l'estomac et dans les veines.

Phytographie médicale, ornée de figures coloriées, de grandeur naturelle, où l'on expose l'histoire des poisons tirés du règne végétal, etc., par JOSEPH ROQUES, D. M.

(Deuxième article.)

Famille des Champignons.

Il n'est personne qui ne soit averti des propriétés vénéneuses de certaines espèces de champignons, et cependant nous sommes témoins tous les jours de quelque empoisonnement produit par ces végétaux. Est-ce un effet de la cupidité ou de l'ignorance de ceux qui les recueillent? Nous aimons à croire que c'est à l'ignorance seule qu'on doit s'en prendre. Dans cette supposition, qui nous paraît la plus raisonnable, combien de remercîmens n'aura-t-on pas à rendre à l'auteur de la *Phytographie médicale*, pour avoir mis ses lecteurs à même de distinguer les champignons vénéneux de ceux qui ne le sont pas, et d'avoir indiqué les moyens de remédier aux accidens qui peuvent être le résultat de leur ingestion dans l'estomac. Telle est, en effet, la perfection des planches dessinées par M. *Hocquart*, qu'il est impossible, une fois qu'on les a vues, de se méprendre sur l'espèce de champignon qu'on a sous les yeux. Le premier est le *bolet de mélèze*, connu sous le nom d'agaric blanc; on le reconnaît à son chapeau convexe et à ses zones brunes, orangées ou jaunâtres: il croît sur les troncs du mélèze, dans les Alpes du Dauphiné et de la Suisse; son odeur est forte, sa saveur est âcre, ses émanations dangereuses; les

personnes qui le cueillent ont la précaution de détourner la tête pour n'en être point frappées. Pris à une dose un peu forte, il peut produire des accidens graves; il n'est plus employé en médecine comme purgatif, parce que son action est trop infidèle.

Le *bolet odorant* est remarquable par sa blancheur et par l'odeur suave qu'il exhale; il croît sur les vieux troncs de saule; et les Lapons, au rapport de Linné, en font des bouquets pour leurs maîtresses, ce qui fait dire à ce célèbre botaniste que là Vénus est satisfaite d'un simple champignon, tandis qu'ailleurs les diamans, l'or et la pourpre lui suffisent à peine. Cette espèce est beaucoup moins violente que la précédente, aussi le docteur *Enslin* l'a-t-il employée avec succès sous forme d'électuaire, dans la phtisie.

Le *bolet comestible* est une des espèces qu'on sert habituellement sur nos tables; il est connu dans différentes provinces de la France sous le nom de *ceps*, de *girole*, etc.; on le reconnaît à son chapeau large, convexe, d'une couleur fauve et plus ou moins brune, suivant les variétés. Le *bolet bronzé* est assez ressemblant pour la forme, la saveur et le parfum au précédent. Le *bolet orangé*, plus rare, est assez agréable au goût; mais sa pulpe, ordinairement molle, se conserve difficilement lorsque la saison a été pluvieuse.

Le *bolet à tubes rouges*, dont la chair épaisse, molle et naturellement jaune, devient bleuâtre et ensuite noire aussitôt qu'on l'entame; a été désigné par M. *Paulet*, sous le nom d'*ognon de loup*. Il est vénéneux, et ne doit pas être confondu avec les précédens. Il en est de même du *bolet à tubes jaunes*, dont la pulpe jaune change également de couleur par le contact de l'air. En général, ce signe annonce toujours dans les champignons des qualités suspectes. On cite encore comme une espèce nuisible le *bolet de noyer*, dont le chapeau, d'un roux fauve, est couvert d'écailles brunâtres. Cependant on le mange dans quelques provinces, après lui avoir fait subir une coction assez prolongée pour lui enlever tous les principes nuisibles.

Quand je n'aurais vu que sur les planches certaines aspèces d'*agaric*, j'aurais aisément soupçonné leurs qualités vénéneuses. Une couleur rouge sanglante, des végétations brunâtres, des lames marquées de stries noires, des zones concentriques et velues distinguent l'*agaric styptique*, l'*agaric rouge*, *caustique*, *poivré*, l'*agaric meurtrier*, l'*agaric âcre*, l'*agaric plombé* et une foule d'autres espèces.

L'*agaric comestible*, que l'on cultive sur des couches, se reconnaît à des lames violettes ou d'un rose tendre qui brunit à mesure que la plante se développe; renommés chez les Romains, comme l'indique un passage d'*Horace*, ces champignons n'ont rien perdu de leur célébrité. M. *Roques* observe cependant qu'il faut le cueillir avant leur entier développement, car, lorsqu'ils sont vieux ou trop avancés, ils deviennent âcres, et peuvent produire des accidens graves.

L'*agaric amer* ou *tête de soufre*, tue les animaux, l'*agaric alliacé* indique ses qualités suspectes par l'odeur d'ail très-prononcé qu'il exhale; l'*agaric virginal*, ainsi nommé à cause de sa blancheur, est, suivant *Bulliard*, agréable au goût, et connu sous le nom de *mousseron*.

Le genre *agaric* est terminé par l'*agaric annullaire*, que le docteur *Paulet* appelle *champignon tête de Méduse*, et par l'*agaric en bouclier*, qui sont sans contredit des espéces délétères et capables de donner lieu à tous les signes de l'empoisonnement.

Il me reste à parler des *amanites*, qui ne sont pas moins redoutables. M. *Roques* signale l'*amanite verruqueuse* et surtout l'*amanite mouchetée*, plus connue sous le nom de *fausse oronge*, dont la surface est luisante et visqueuse, d'un rouge vif, tachée de petites peaux blanches, et dont la bulbe exhale ordinairement une odeur forte et nauséabonde; cette espèce a souvent servi de type,

notamment à *Pline* l'ancien, pour la description des champignons vénéneux.

A côté de cette orange pernicieuse, se trouve la véritable *oronge*, ou l'*amanite orangée*, qui se montre en naissant sous la forme d'un œuf. Bientôt, son chapeau, comparable à l'orange par sa couleur, déchire le voile qui le couvre, et continue de grandir jusqu'à ce qu'il ait acquis quatre ou cinq pouces de diamètre. On la nomme dans quelques-unes de nos provinces, *dorade*, *jaune d'œuf*, *Jazeran*, *Campairol*, etc. Les gourmets la regardent comme le plus fin et le plus délicat des champignons; tel était le sentiment d'*Apicius*, ce fameux gourmet de l'antiquité; tel est sans doute celui de nos gastronomes modernes. Nous devons signaler encore l'*amanite verte*, l'*amanite citrine* et l'*amanite printannière*. Ces deux dernières ont de très-grands rapports entre elles, soit par leur forme, soit par leurs qualités éminemment vénéneuses.

Telle est, en abrégé, la nomenclature des champignons décrits par M. le docteur *Roques*, et peints par M. *Hocquart* avec une rare perfection. Je parlerai dans un prochain article des accidens qu'ils peuvent produire, et des moyens d'y remédier.

Z.

REVUE DES JOURNAUX DE MÉDECINE FRANÇAIS.

Je ne prétends pas faire ici l'histoire de tous nos journaux de médecine; je les prends tels qu'ils se trouvent dans le moment actuel. Il est juste de mettre à la tête de tous les autres, le *Journal Général*, ou Recueil périodique des travaux de la société de médecine de Paris, qui forme une collection de 76 volumes. Voici ce que présente de plus remarquable le numéro d'août 1821. La première observation est une perforation spontanée de l'estomac, que M. *Desgranges* dit être survenue *sans maladie antérieure*, quoique la malade eût souffert des maux d'estomac quatre ans auparavant, et qu'elle eût été soignée par M. *Desgranges* lui-même, trois mois avant sa mort; la seconde est une observation fort incomplète de phtiriasis ou maladie pédiculaire, renommée, dit M. *Fautrel*, pour avoir été la cause de la mort de *Sylla*, d'*Hérode le Grand*, du divin *Platon*, de *Philippe II*, roi d'Espagne, et probablement de beaucoup d'autres grands hommes. Je passe rapidement sur un cas d'empoisonnement produit par une application mal entendue de la pâte arsénicale, et signalé par le docteur *Méau* à Agde. Je ne dis rien ici d'une observation de M. *Fiévée*, sur une déchirure de l'intestin colon produite par les seuls efforts de la défécation, et dont nous donnerons l'extrait dans un de nos prochains numéros. La section que j'appellerai pratique du journal est terminée par une observation très-curieuse de M. *Bourgeois*, de laquelle il résulte que l'existence de l'ouraque, c'est-à-dire d'un canal qui s'étend de la vessie à l'ombilic, dans le fœtus, et sa conservation dans l'âge adulte ont été également constatées par le scalpel et par l'observation clinique. Bien plus, dans le cas dont il s'agit, la membrane muqueuse qui revêt ce conduit s'enflamma et donna lieu à un abcès qui fut ouvert par M. le baron *Larrey*, et qui fut précédé et suivi de fistule urinaire.

La seconde partie du journal, qu'on peut appeler section critique, renferme l'analyse du tome VII du *Traité des maladies chirurgicales*, de M. *Boyer*, et des leçons de médecine légale de M. *Orfila*, par M. *Gaultier de Claubry*; le premier article est aussi substantiel que l'ouvrage qu'il annonce; le second, après une légère boutade sur le nombre de leçons du célèbre toxicologue, et en faveur des étudians qui *payent* les cours de l'école, et sont ensuite obligés d'*acheter* les leçons du professeur, offre une analyse succinte de l'ouvrage de M. *Orfila*, auquel il est très-favorable. M. *Réveillé Parise*, dont la réputation comme critique est faite depuis long-temps, termine le journal par un brillant éloge du *Précis*

théorique et pratique de M. *Demours*, sur les maladies des yeux.

Après le *Journal Général*, nous pouvons placer la *Bibliothèque médicale*, qui compte quelques années de moins d'existence, mais dont le recueil s'élève à 73 volumes. Le cahier de juillet (celui d'août n'a pas encore paru) s'ouvre par une lettre de M. *Blaud*, dans laquelle l'auteur combat par des faits, notamment par une observation suivie d'autopsie, la théorie de M. *Rostan* qui prétend que l'asthme est toujours une affection symptômatique, dépendant d'une lésion organique du cœur. Vient ensuite une exposition de ce qui s'est passé dans la ville de New-York, durant la fièvre jaune qui y régna en 1819, par M. *Pascalis*, qui ne croit pas à la contagion, et analysée par M. *Bidault de Villiers*, qui y croit sans doute, puisqu'il dit que M. *Pascalis* déraisonne. Le troisième extrait des deux premières lettres de M. *Lallemant*, sur le ramollissement du cerveau, ne doit point nous occuper, parce qu'il faudrait rappeler ici les deux précédens. Passons aux commentaires sur les aphorismes d'*Hippocrate*, par M. *Blaud*. On a dit tant de mal des commentateurs, qu'il y a du courage à se présenter aujourd'hui sous ce titre; nous ne sommes plus au siècle des Scaliger ou des Casaubon; cependant, on trouvera dans les commentaires de M. *Blaud* des règles sages et des réflexions judicieuses. La seule crainte que nous ayons, c'est de ne pas voir la fin de ce travail, car l'auteur est déjà à son neuvième article, et il n'en est encore qu'à la sixième proposition du premier aphorisme : *le jugement est difficile*.

La *Bibliothèque médicale* donne périodiquement le bulletin de l'Athénée de médecine de Paris; en général, je n'aime pas trop les bulletins où je trouve des invitations, des remercîmens, des demandes de titres de correspondant, etc.; cependant on y rencontre quelquefois des observations intéressantes; on peut remarquer dans ce numéro une note de M. *Méglin*, qui confirme les bons effets de la belladone contre la coqueluche, et des observations de vomiques que M. *Patissier*, rapporteur, regarde, l'une, comme l'effet de la rupture d'un abcès enkysté de la plèvre, qui s'est vidé dans les bronches, l'autre, comme la suite d'une péripneumonie qui s'est terminée par suppuration. Je ne dirai rien de l'analyse des journaux de médecine français et étrangers, qui termine chaque cahier de la *Bibliothèque médicale*, ce serait vouloir se rendre inintelligible que de faire l'analyse d'une analyse.

Que dirai je du *Nouveau Journal de Médecine*? (cahier de juillet 1821), des vers qui sortent du nez d'une femme, voilà le sujet d'une observation par M. *Androz*. L'analyse d'un travail intéressant de M. *Abercrombie*, sur les maladies de l'encéphale, voilà l'objet du second article; on y lit ensuite une note sur le *Manuel de vaccine*, de M. *Bergeron*, dans lequel M. *Rostan* ne trouve à louer que le papier, l'impression et les intentions de l'auteur ; une critique assez sévère, par le même, de l'ouvrage de M. *Londe*, sur la gymnastique médicale, un éloge du *Précis des maladies des yeux*, par M. *Demours*, enfin une mauvaise parodie d'une scène du malade imaginaire contre la médecine des sangsues. Ce n'est point avec de pareilles armes que nous avons entrepris de combattre, dans notre journal, la doctrine de M. *Broussais*. Viennent après cela des bulletins, jour par jour, de l'académie royale de médecine; matériaux fort commodes pour ceux qui rédigent le journal, mais fort peu intéressans pour ceux qui le lisent.

Le premier article du *Journal universel des sciences médicales* (août 1821) est la suite d'un mémoire de M. *Laserre*, sur une épidémie observée à Sarlat, en 1819 et 1820. Dans le second, M. *Roche* fait l'éloge de la Gymnastique de M. *Londe*, dans le troisième, on annonce en trois pages l'histoire de la médecine, par *Kurt Sprengel*, en 9 volumes. Un quatrième est consacré à l'examen de l'*Examen des doctrines médicales*, par M. *Broussais*. L'auteur de l'article (M. Bois-

seau) et l'auteur du livre ont déjà publié, il y a quatre ans, dans le même journal, des discussions fort intéressantes; cependant, je dirai franchement à M. *Boisseau* que j'aime mieux ses premières *réflexions* que son dernier article. D'abord, il me semble faire une discussion trop personnelle de ce qui doit être l'objet d'une discussion générale. Combien de lecteurs, par exemple, comprendront ils cette phrase? « D'après le désir qu'il exprima naguères, je prendrai cet ouvrage pour » ce qu'il est et non pour ce qu'il me conviendrait » qu'il fût. » M. *Boisseau* parle fort bien de *Rasori* et de *Tommasini*; il rend parfaitement justice à *Hippocrate*, et je souscris de bon cœur à quelques éloges qu'il donne à M. *Broussais*; mais aussi, j'observerai qu'il est extrêmement commode de faire remarquer les passages les plus saillans d'un livre, et *de penser qu'il n'est pas nécessaire de s'appesantir* sur certaines pages où *règne une sorte de confusion.*

L'exposé des travaux de la Société royale de médecine de Marseille nous fait connaître un auteur qui cherche à remettre au crédit les phénomènes produits par la piqûre de la tarentule. Le formulaire de M. *Magendie*, sur la préparation et l'emploi de plusieurs nouveaux médicamens, tels que la noix vomique, la morphine, l'acide prussique, etc., n'a pas inspiré d'heureuses réflexions à l'anonyme qui l'a annoncé; le sujet était cependant bien propre à fournir un article intéressant. M. *Boisseau*, rendant compte du *Précis* de M. *Demours*, ne craint pas de dire que nous avons maintenant une bonne monographie des maladies des yeux. L'insertion du mémoire de M. *Coindet*, sur l'emploi de l'iode contre les goîtres, vient un peu tard, nos lecteurs sont depuis long-temps au courant sur ce sujet-là. Enfin, nous citerons encore une observation de M. *Scoutetten*, qui a constaté, à la suite d'une gastro entérite aiguë, l'ulcération de la paroi supérieure du ventricule du cœur. La lettre de M. *Placi*, insérée dans notre numéro du 25 août, termine le cahier que nous annonçons.

Un charmant portrait de M. *Broussais*, tel est le présent que fait M. *Panckoucke* aux lecteurs du 38e cahier (août) du *Journal complémentaire du Dictionnaire des sciences médicales*, après avoir admiré ce petit chef-d'œuvre lithographique, on peut s'amuser à lire un mémoire de M. *Gerdy*, sur la structure du cœur, où il est beaucoup question d'*anses* de fibres superficielles et d'*anses* profondes; des considérations sur la fièvre jaune, par M. *Larrey*, qui pense que le typhus ictérode consiste dans une phlegmasie plus ou moins intense, établie dans les membranes séreuses de l'appareil biliaire et intestinal, d'où l'irritation se propage ensuite dans les autres tissus de ces mêmes viscères, et s'étend successivement vers les membranes pulmonaires et cérébrales; si M. *Broussais* lit ce passage, je ne serais pas étonné qu'il dise, comme il a dit des bonnes choses qu'il a trouvées dans l'ouvrage de M. *Alard*, que les médecins physiologistes connaissent la source où l'on a puisé ces idées.

Plus loin, j'ai lu une notice très-curieuse sur *Rosenfeld* et sur ses tentatives d'inoculation dans l'hôpital grec des pestiférés, à Constantinople, vers la fin de l'année 1816, par le docteur *Pezzoni*. M. *Mazet* s'est chargé de nous instruire de la littérature médicale espagnole dans des articles sous forme de lettres. Dans la première, il prévient le *lecteur* qu'il s'occupera d'objets disparates, et qu'il y a toujours à gagner lorsqu'on étudie ce que font les autres nations, même les plus arriérées, par exemple, l'Espagne qui s'instruit, dit-il, à notre école; ce qui signifie à peu près que nous ferons très-bien d'aller étudier en en Espagne ce que nous lui avons enseigné. Ce préambule était necessaire, car, de l'aveu même de M. *Mazet*, il n'y a rien que d'arriéré dans les mémoires de la société royale de médecine de Séville, qu'il nous fait connaître. Il est inutile, je pense, d'entretenir nos lecteurs d'une analyse de l'ouvrage de M. *Alard* que M. *Pillien* leur a fait connaître; nous dirons la même chose un mémoire de M. *Dardonville*, en opposition à la nou-

velle doctrine, parce qu'il donne trop beau jeu aux partisans du système qu'il veut combattre. Nous trouvons, après cela, une note sur le procédé de M. *Sanson*, pour parvenir dans la vessie par le rectum dans l'opération de la taille. Aux huit opérations de *Vacca Berlinghieri*, faites suivant ce procédé, M. *Bégin* en ajoute une faite par M. *Barbantini*, une par M. *Farnèse*, de Milan, deux de *M. Gieri*, de Turin, une de M. *Williaume*, chirurgien en chef de l'hôpital militaire de Metz, et deux de M. *Dupuytren*, ce qui fait un total de quinze opérations, dont une seule a été suivie de la mort par l'effet d'une inflammation de la vessie, produite par l'arrachement d'une pierre adhérente à ses parois, et dont trois ou quatre seulement ont été suivies d'une très-petite fistule urinaire.

La *revue médicale, historique et philosophique* ne compte pas encore deux années d'existence, et son succès va toujours croissant. On remarque, dans le numéro d'août 1821, un second article de M. *Dupau*, sur l'ouvrage de M. *Alard*. Une opinion très-remarquable prononcée à l'académie royale de médecine, par M. *Double*, qui se déclare fortement contre la division de cette académie en sections, de médecine, de chirurgie et de pharmacie, dans ses travaux académiques; et où il combat avec chaleur et avec une logique pressante, les argumens présentés par la commission pour faire adopter cette séparation; enfin un rapport de M. *Rivet*, sur l'analyse d'une nouvelle source d'eaux minérales à Enghien. La *revue* est terminée par les bulletins de la société médicale d'émulation; quoique ceux-ci soient plus intéressans que beaucoup d'autres, je n'aime pas à voir la moitié d'un journal rempli de matériaux publiés séparément un mois à l'avance. J'avais dessein de parler encore de quelques autres journaux; mais l'espace me manque, et mon article est peut-être déjà trop long.

Miquel.

MÉDECINE PRATIQUE

AU RÉDACTEUR.

Monsieur,

La *Gazette de Santé* du 22 juillet 1819 annonçait que M. *Salvatori*, médecin à St-Pétersbourg, avait affirmé, d'après une seule observation, qu'on pouvait prévenir la rage, en ouvrant à temps des pustules que les habitans du district de *Gadici* avaient observées sous la langue de l'homme ou de l'animal atteint d'hydrophobie; comme ce sujet est extrêmement important, je m'empresse de vous communiquer des renseignemens plus positifs et des détails plus étendus consignés dans le premier tome d'un ouvrage périodique qui vient de paraître cette année, à Saint-Pétersbourg, en langue allemande, sous le titre suivant : *Vermischte Abhandlungen*, etc., c'est-à dire, *Divers traités de médecine, par une société de médecins praticiens, à St-Pétersbourg*. J'ai choisi d'abord ce chapitre entre plusieurs autres du plus grand intérêt, que je vous communiquerai successivement, parce que la maladie qui en fait l'objet mérite de fixer l'attention de tous les médecins amis de l'humanité, qui s'empresseront sans doute de vérifier, lorsque l'occasion se présentera, les expériences suivantes.

Docteur Muller.

Nouveau remède contre l'hydrophobie. M. *Marochetti*, chirurgien d'un hôpital à Moscou, communiquait, l'année passée à la société physico-médicale de cette ville un petit traité sur l'hydrophobie, dans lequel il parle d'une découverte qui, si elle est confirmée, ne peut manquer d'avoir les suites les plus heureuses. Ce médecin, se trouvant, en 1813, dans l'Ukraine, fut prié de donner des soins à quinze personnes qui avaient été mordues par un chien enragé. Pendant qu'il faisait les préparatifs nécessaires (sans doute pour cautériser les plaies), une députation de plusieurs vieillards vint le prier de

faire traiter ces infortunés par un paysan qui, depuis plusieurs années, jouissait d'une grande réputation pour la guérison de l'hydrophobie, et dont M. *Marochetti* lui-même avait entendu parler; on céda aux prières de ces vieillards, à condition 1° que M. *Marochetti* serait présent à toutes les opérations du paysan; 2° que, pour vérifier en même temps si les morsures avaient été faites par un chien enragé, M. *Marochetti* choisirait un malade qu'il traiterait par les moyens jusqu'alors usités en pareille circonstance. Une demoiselle de seize ans fut choisie pour cette épreuve.

Le paysan donna aux quatorze malades confiés à ses soins une forte décoction de sommités fleuries de genêt jaune (une livre et demie par jour), et il examinait deux fois dans la journée la face inférieure de la langue, endroit où devaient se former, selon lui, de petits boutons contenant le virus hydrophobique. Ces boutons survinrent en effet, et furent observés par M. *Marochetti* lui-même; à mesure qu'ils se formaient, ils étaient ouverts et cautérisés avec une aiguille rougie au feu; après quoi le malade se gargarisait avec la décoction de genêt. Le résultat de ce traitement fut, que les quatorze malades furent renvoyés guéris après six semaines pendant lesquelles ils n'avaient bu que la décoction indiquée plus haut. Deux seulement, qui avaient été mordus les derniers, n'offrirent point de boutons au-dessous de la langue; mais la petite-fille fut attaquée, le septième jour, des symptômes de l'hydrophobie, et mourut huit heures après l'attaque. M. *Marochetti* revit, trois ans après, les quatorze malades qui tous se portaient très-bien.

Cinq ans plus tard, en 1818, M. *Marochetti*, se trouvant en Podolie, eut une nouvelle occasion de confirmer cette découverte intéressante. On lui confia le traitement de vingt-six personnes qui avaient été mordues par un chien enragé; les malades furent 9 hommes, 11 femmes et 6 enfans; il leur fit aussitôt donner la décoction de genêt; et l'examen attentif de leurs langues donna le résultat suivant : Les boutons se manifestèrent sur 5 hommes, sur 3 enfans et sur toutes les femmes. Les plus blessés en furent atteints le troisième jour, les autres le cinquième, le septième ou le neuvième. Chez une femme qui n'avait été mordue que très-superficiellement à une jambe, ils ne parurent que le vingt-unième jour. Les sept blessés qui n'en offrirent aucun burent, comme les autres, la décoction de genêt pendant six semaines, et tous furent parfaitement guéris.

Tels sont les faits; voici les réflexions qu'y ajoute M. *Marochetti*. Il pense que le virus hydrophobique, après avoir séjourné pendant quelque temps dans la plaie, se fixe au-dessous de la langue, aux orifices des canaux de la glande sub-maxillaire, qui se trouvent sur les côtés du frein; que là il développe une inflammation particulière qui produit ces petits boutons dans lesquels on peut sentir, à l'aide d'un stylet, un liquide fluctuant, qu'il croit être le virus hydrophobique. L'époque à laquelle ces boutons paraissent est ordinairement entre le troisième et le neuvième jour après la morsure. Si l'on ne les ouvre pas dans les premières vingt-quatre heures après leur apparition, le virus est absorbé et le malade perdu sans ressource; c'est pourquoi M. *Marochetti* conseille d'examiner la langue des malades aussitôt après la morsure, et de continuer cet examen pendant six semaines, en leur faisant boire tous les jours une livre et demie de décoction de genêt, ou leur donnant la même plante en poudre quatre fois par jour à la dose d'un gros chaque fois. Si, pendant ce temps, les boutons ne se forment pas, on ne doit pas craindre que la rage se développe; mais aussitôt qu'ils paraissent, il faut les ouvrir, les cautériser promptement, et faire gargariser le malade avec la décoction indiquée plus haut.

VARIÉTÉS.

On lit avec peine, dans un des journaux de Bordeaux, que pendant le mois dernier, les naissances

ne se sont élevées dans cette ville qu'à 263, tandis que les décès ont offert un total de 363, dont un tiers à peu près provient d'enfans morts de la petite-vérole.

— M. le baron *Corvisart*, l'un des médecins les plus distingués de la faculté de Paris, si connu par son *Traité des maladies du cœur*, est mort le 19 de ce mois, à la suite d'une longue maladie.

— Il y a quelque temps qu'une femme est accouchée à l'hospice de la Maternité, d'un enfant extraordinaire, cet enfant, qui est du sexe masculin, a la figure toute ridée comme un vieillard: ses mains et ses pieds, qui sont d'une longueur double de celle de son âge, sont également ridés; il a les cheveux blancs et très-durs, et une barbe grise; du reste, il se porte assez bien. Cet enfant n'a pas été envoyé en nourrice; il est élevé dans la maison et on en a le plus grand soin.

— M. *J. B. Luyt-Gaerens*, chirurgien-accoucheur à Leyde, près d'Aloste, a tenté avec succès l'opération césarienne sur une femme de 51 ans, qu'il a délivré d'un septième enfant mâle; le premier qu'elle a mis au jour est vivant.

— On voit à Bromsgrove, dans le Worcestershire, quatre enfans nés d'une seule couche, tous quatre du sexe féminin; ils sont âgés de dix-huit mois, et marchent déjà.

— La *société académique de médecine* de Marseille a provoqué un arrêté de M. le maire de cette ville, qui défend de conserver le laitage dans des vases ou ustensiles de cuivre. Cette décision a été prise dans la vue d'éviter des accidens fâcheux; d'autant plus qu'il a été démontré par des expériences chimiques que le lait contenant de l'acide acétique peut contracter des qual vénéneuses par l'effet même du contact dans des vases de cuivre.

— Le *Cercle littéraire* de Lausanne a mis au concours pour cette année l'éloge biographique de *Tissot*, avec une notice raisonnée de ses ouvrages.

— M. *Brande* a trouvé un *moyen de distinguer la baryte de la strontiane*; il suffit de faire réagir du sulfate de soude dissous sur la dissolution de l'une ou l'autre de ces deux terres; on filtre et on ajoute de la solution de sous carbonate de potasse, laquelle forme un précipité avec le sel de strontiane et ne trouble pas la dissolution du sel de baryte.

— *Nitre trouvé dans le cochlearia.* De l'extrait de cochlearia, préparé depuis long-temps, n'offrait plus qu'une masse pénétrée d'une foule de petits cristaux hexaèdres ou circulaires. M. *Tordeux* a examiné chimiquement ces cristaux et les a reconnus pour du nitrate de potasse; quoique diverses analyses faites antérieurement du *cochlearia officinalis* ne fassent pas mention de l'existence du nitrate de potasse dans cette plante. M. *Tordeux* a ensuite préparé du même extrait, et à l'aide du sous-acétate de plomb, de l'acide hydro-sulfurique et de l'alcohol concentré, il a également obtenu des cristaux de nitre qui, selon lui, pourraient bien être la cause des propriétés diurétiques du cochlearia.

AVIS ESSENTIEL. — La Gazette de Santé paraît trois fois par mois, les 5, 15 et 25. Le bureau général est chez M. MIQUEL, médecin, propriétaire redacteur, rue Bergère, nº 19. C'est à lui seul qu'on doit adresser toutes les demandes, et toutes les reclamations relatives à la rédaction et au service de cette Gazette.
On s'abonne chez M. le docteur MIQUEL, chez tous les directeurs de poste aux lettres, et chez tous les libraires.
Le prix de l'Abonnement à la Gazette de santé est de 18 francs par an et de 10 francs pour six mois. On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter du premier janvier ou du premier juillet.
Le lettres, et paquets non affranchis ne seront pas reçus.

DE L'IMPRIMERIE DE HOCQUET, FAUBOURG MONTMARTRE, Nº 4.

N°. XXVIII. — (48e ANNÉE.) — 5 octobre 1821.

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que la Médecine, aidée des sciences naturelles, peut offrir de plus avantageux pour prévenir et guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Nulla pars in corpore est quæ tam intimam cum omnibus et singulis corporis locis et organis harmoniam ac sympathiam alat quam ipse ventriculus. Adeò ut si ulla pars afficiatur, statim etiam stomachus indè luat et compatiatur.

F. Hoffmann.

Il n'est aucune partie du corps qui entretienne une sympathie aussi intime avec toutes les autres, que l'estomac; de telle sorte que si un organe est affecté, l'estomac participe tout de suite à sa souffrance.

AVIS.

Le Bureau général de la Gazette de Santé *est maintenant, ainsi que la demeure du Rédacteur en chef, rue Bergère, n° 19. C'est à M.* Miquel, *que doivent être adressées toutes les réclamations et toutes les lettres relatives au service ou à la rédaction de ce journal.*

On rappelle la nécessité d'affranchir les lettres, paquets ou avis divers, pour qu'ils soient exactement remis au bureau.

Malades reçus dans les hôpitaux civils de Paris, par les Membres du bureau central d'admission, pendant le mois de septembre 1821.

Fièvres non caractérisées	40
id. gastriques ou bilieuses	378
id. muqueuses	1
id. adynamiques ou putrides	13
id. ataxiques	»
id. intermittentes de divers types	21
id. catarrhales	13
Fluxions de poitrine	12
Inflammations internes	225
Erysipèles	14
Varioles	4
Douleurs rhumatismales	55
Angines, Esquinancies	31
Catarrhes pulmonaires	132
Diarrhées, dyssenteries	49
Coliques métalliques	13
Apoplexies et paralysies récentes	20
Hydropisies et Anazarques	33
Phtisies pulmonaires	70
Ophtalmies	39
Maladies sporadiques, chroniques ou résultats	286
Total	1447

CONSTITUTION MÉDICALE.

Maladies régnantes.

Plus nous approchons de la saison froide, et plus le nombre de rhumes et de catarrhes pulmonaires augmente. Le tableau des malades admis dons les hôpitaux pendant le mois de septembre, nous en offre cependant 289 de moins

que dans celui du mois d'août. Cette différence assez remarquable tient à la diminution de la chaleur et à une température moins variable. Le nombre de phtisiques est presque doublé, parce que les premières atteintes du froid leur sont très-funestes, et que leur état empiré les oblige de suspendre leurs travaux et de chercher un asile dans les hospices. Les angines ou esquinancies sont augmentées dans la même proportion, tandis que les ophtalmies diminuent. La pratique particulière suit la même variation qui est l'effet naturel d'une température plus froide, et du passage d'un air échauffé, des salles de spectacle, par exemple, à l'air frais de l'extérieur, d'un travail forcé à un repos subit, enfin d'un état de sueur à un trop prompt rafraîchissement.

MEDECINE PRATIQUE

Observation sur une déchirure de l'intestin colon, produite par les seuls efforts de la défécation, et suivie d'une invagination du jéjunum et d'une péritonite mortelle, par M. Fiévée, *médecin à Paris.*

Le sieur H., âgé de 55 ans, étant depuis quatorze jours, atteint d'une constipation absolue, éprouva, après avoir été à la garde-robe, par suite de grands efforts, une douleur violente dans l'abdomen, accompagnée de quelques nausées et d'une sueur froide. Appelé dans ce moment, je trouvai le malade dans l'état suivant : face grippée et injectée, œil morne, pouls petit, serré et lent, ventre dur et douloureux, état d'abattement moral et cris plaintifs. Je reconnus une partie des symptômes de la passion iliaque, et je prescrivis de suite le bain tiède prolongé, les applications émollientes, une potion huileuse et calmante, une boisson de tilleul sucrée et acidulée avec le jus d'orange et des lavemens émolliens, qu'on fut forcé de suspendre par l'impossibilité de les introduire et par la douleur vive qu'ils produisaient. Le soir, il me parut que j'avais vaincu le *miserere;* il n'y avait plus de nausées, la face avait repris son état naturel; l'espoir du malade n'était point équivoque; l'abdomen dans l'une et l'autre région iliaque était toujours douloureux. Craignant le développement d'une inflammation consécutive, qui n'était encore qu'imminente, je fis appliquer cinquante sang-sues sur le ventre, et mettre le malade dans un bain tiède; à ce traitement éminemment antiphlogistique, je joignis des sinapismes fortement animés aux pieds, dans l'intention de diminuer l'irritation du ventre en en établissant une autre permanente aux extrémités.

Deuxième jour de la maladie. Pendant la nuit, alternatives d'angoisses et de momens de calme, état spasmodique du pouls, régurgitations, vomissemens, éructations flatulentes, constipation opiniâtre, malgré le petit lait nitré et stibié, et l'eau de veau saturée de crême de tartre soluble, donnée alternativement. L'eau avec le sirop de groseilles a remplacé le lait d'amandes, comme boisson ordinaire. Je fais appliquer quarante nouvelles sang-sues; le bain prolongé est de nouveau prescrit, ainsi que les fomentations émollientes : amélioration sensible; peu après, léger frisson, suivi de fièvre. Cet état dure une heure environ; le calme renaît encore, mais pour peu de temps; les vomiturітions reparaissent, des matières porracées et même fécales sont amenées par régurgitation et même par vomissement; dix ventouses sont appliquées sur les piqûres des sangsues; le bain est renouvelé, ainsi que les autres moyens, à l'exception des boissons que l'on fait prendre à la glace, et que l'on rend plus acides, à la grande satisfaction du malade, qui a une soif ardente. On alterne aussi avec l'infusion de fleurs de tilleul, unie au sirop diacode, et chargée de gaz acide carbonique. Ce dernier moyen paraît calmer la violence des vomissemens. Dans la nuit, les symptômes deviennent de plus en plus alarmans. Convaincu de la nature du mal que j'ai sous les yeux, je demande une consultation, pour exposer ma conduite et faire part de mon opinion sur la déchirure d'une partie du tube intestinal. En at-

tendant, on applique aux pieds des sinapismes rendus vésicans à l'aide de l'acide acétique concentré, et sur l'épigastre, un topique très-opiacé et camphré. Un des médecins consultans arrive; l'histoire de la maladie était à peine faite, que le malade n'existait plus.

Autopsie. 1° L'épiploon et le péritoine étaient enflammés; 2° la cavité hypogastrique contenait environ une pinte d'un liquide semblable à celui des lavemens qui avaient été administrés, et dans lequel nageaient des matières fécales très-dures; 3° les intestins grêles étaient adhérens ensemble, par de fausses membranes commençantes; 4° le jéjunum offrait, à quinze pouces de la fin du duodénum, une invagination d'environ deux pouces; les surfaces péritonéales correspondantes étaient enflammées et adhérentes; 5° enfin, on a découvert au colon, tout près de sa terminaison dans le rectum, une déchirure transversale de plus d'un pouce d'étendue; les bords en paraissaient frappés de gangrène dans une ligne de largeur: cet intestin contenait encore des matières fécales très-dures. Le rectum était vide, applati, flasque, sa membrane muqueuse semblait atteinte de gangrène, la membrane musculaire paraissait saine; 6° tous les autres organes étaient parfaitement sains.

Réflexions du rédacteur. Cette observation, unique dans les fastes de l'art, nous offre l'image d'une maladie mortelle de sa nature, mais dont les symptômes ont annoncé primitivement une affection guérissable. Des momens de calme et de bien-être ont fait espérer dès le principe une solution heureuse; des moyens énergiques ont retardé le moment de la mort, en réprimant, autant qu'on pouvait la réprimer, la réaction vitale et l'inflammation violente qui ont été la suite d'un accident extraordinaire; mais le mal était au-dessus de toutes les ressources de l'art. Ce que ce cas présente de plus étonnant, c'est la rupture de l'intestin par les seuls efforts de la défécation, c'est-à-dire, par la seule puissance musculaire; aussi, M. Villermé, qui en a fait un rapport à la société de médecine de Paris, n'a-t-il trouvé d'exemple analogue, que dans une observation de la déchirure de l'estomac, consignée dans la thèse de M. Lallemand, actuellement professeur à Montpellier.

EXPOSITION DE LA DOCTRINE MÉDICALE DE M. BROUSSAIS.

(Sixième article.)

Gastrite ou gastro-entérite aiguë.

Je vais entrer maintenant dans les détails de la pathologie physiologique; et en suivant l'ordre que M. *Broussais* suit lui-même, je commence l'histoire des phlegmasies par celle du tube digestif; d'abord, parce qu'elle est la plus fréquente, ensuite, parce que, dans toute maladie, soit externe, soit interne, qui manifeste des sympathies, il faut agir sur l'estomac; ce qui rend extrêmement importante la connaissance de l'état de cet organe.

Depuis le cardia jusqu'à l'anus, le canal digestif se divise en trois portions, qui sont l'estomac, l'intestin grêle et le gros intestin. La phlegmasie de la membrane muqueuse qui revêt à l'intérieur chacune de ces trois portions, constitue la gastrite, l'entérite et la colite. Il faut admettre diverses nuances de sensibilité dans les divers points de cette membrane: ainsi la phlegmasie de l'estomac et du gros intestin est en général douloureuse, tandis que celle de l'intestin grêle est presque toujours sans douleur (*prop.* 132, 133, 236). Toutefois, le point essentiel et fondamental de la nouvelle doctrine, sur les irritations gastriques, consiste dans cette découverte de M. *Broussais*, que l'inflammation de la tunique interne de l'estomac et surtout de l'intestin grêle a lieu souvent sans douleur locale, et qu'elle se manifeste par des sympathies éloignées du siége du mal; c'est là, selon lui, la raison pour laquelle on a jusqu'ici méconnu cette inflammation.

Causes. Les causes de la gastrite sont connues

depuis long-temps; ce sont toutes celles qu'on a assignées aux fièvres prétendues essentielles; leur énumération serait ici inutile et fastidieuse. Je dois seulement faire connaître quelques opinions singulières de M. *Broussais*. En parlant de l'abus et des qualités des alimens qui peuvent causer la gastrite, il prétend que tous ceux qui, dans leur jeunesse, font usage d'alimens épicés, de vins spiritueux, de sucre, de café, etc.; tous, sans exception, seront frappés de gastrite aiguë ou chronique, dans leur âge avancé. Cela ne ressemble-t-il pas un peu à l'histoire du café, poison lent qui, comme on sait, tue infailliblement au bout de quatre-vingts ans, plus ou moins? A l'influence des causes connues, M. *Broussais* ajoute une prédisposition, dépendant d'une susceptibilité particulière, d'une irritabilité individuelle et constitutionnelle, qui fait que tel individu est affecté plutôt que tel autre soumis à l'influence des mêmes causes. Cela est très-bien; et je crois qu'il faut en venir là pour presque toutes les maladies; mais sommes-nous bien avancés lorsque nous avons admis une susceptibilité particulière, si nous ne pouvons déterminer en même temps en quoi consiste cette susceptibilité? Or, c'est là l'inconnu que M. *Broussais* n'a pas plus trouvé que les autres, et l'on conviendra qu'une irritabilité individuelle, indéterminée, ressemble beaucoup à une cause occulte des anciens auteurs.

Symptômes. Il est essentiel d'observer que M. *Broussais* ne décrit jamais une gastrite ou une entérite isolée, circonscrite dans un point déterminé; il y a toujours un peu de l'une et de l'autre; aussi leur donne-t-il le nom de gastro-entérite (*prop.* 130, 131). La gastro-entérite débute donc, tantôt d'une manière subite, par le frisson, la douleur, l'abattement, etc., tantôt elle n'éclate qu'après avoir été précédée d'inappétence, de malaise, de céphalalgie, etc. Ces derniers symptômes ont reçu de M. *Pinel* le nom d'embarras gastrique; c'est tout bonnement une gastrite commençante. Quand elle est bien décidée, voici les symptômes qu'elle présente dans le mode aigu.

Symptômes locaux. Sensibilité augmentée de l'épigastre, chaleur forte, sensible au tact, dégoût pour les matières animales, appétence des boissons acidules et végétales, vomissement des liquides stimulans, tels que le vin, etc. A un plus haut degré, vomissement de tout ce qui est avalé, déglutition impossible.

Symptômes sympathiques-organiques. Bouche chaude, gencives et langue rouges, altération et sécrétion augmentée du mucus, soif, dents sans éclat, rétraction et enfoncement des joues, point de sécrétion salivaire, yeux rouges, sécrétion des larmes supprimée, peau sèche et d'une chaleur âcre, battemens du cœur pénibles et accélérés, ce qui rend le pouls serré, fréquent, en un mot, fébrile. Sécrétion de la bile nulle, ou bien, accumulation de ce liquide dans l'estomac qui le rejette par le vomissement, urine supprimée, orifice de l'urètre, quelquefois rouge, sec et brûlant, comme la pointe de la langue.—*Symptômes sympathiques de relation*. Douleur sus orbitaire, tristesse, abattement dès le début, ensuite délire, etc., voilà pour le cerveau; perte du goût, de l'odorat, quelquefois de l'ouïe, voilà pour les sens. Face grippée, quelquefois douleur des muscles, du cou et de la poitrine, rétraction du bas-ventre, lassitudes, douleurs, crampes, convulsions, etc., voilà pour les muscles et pour les nerfs.

Formes ou modes. Tel est en abrégé le tableau de la gastro-entérite aiguë, qui correspond aux symptômes généraux des fièvres essentielles, dont on a varié le nom suivant la prédominance de tel ou tel symptôme; ainsi, lorsque, parmi ces symptômes fondamentaux, on remarque des vomissemens de bile, la couleur jaune de la face, de la peau, etc. On dit que c'est la fièvre *bilieuse*, si le malade est sanguin, pléthorique, on la nomme fièvre *inflammatoire*. Lorsqu'elle survient chez un sujet lymphatique, débilité par une mauvaise nourriture, par le séjour dans un air humide et malsain, la gastro-entérite constitue ce que *Rœderer*

et *Wagler*, *Sarcone*, etc. ont décrit sous le nom de fièvre *muqueuse*. Dans ce dernier cas, il y a souvent complication de la gastrite avec un catarhe du poumon, de la gorge ou de la vessie. Chez les enfans, le pouls très-vif, la langue très-rouge, l'assoupissement comateux ont fait croire que le cerveau était primitivement affecté, de là le nom de fièvre *cérébrale*, *hydro-céphalique*, etc. Chez les vieillards et les personnes très-faibles, anémiques, la gastro-entérite prend une forme en quelque sorte lymphatique. Enfin toutes ces différentes formes, car M. *Broussais* ne veut plus d'espèces ni de genres, mais bien des formes ou des modes, peuvent se présenter avec des symptômes nerveux ou adynamiques; ce qui constitue les fièvres *adynamique* et *ataxique* de M. *Pinel*. Ce n'est encore que la gastro-entérite, chez des sujets dont la sensibilité a été exaltée par l'étude, les chagrins, les plaisirs vénériens, etc., causes qui prédisposent éminemment aux convulsions, au délire et à tous les phénomènes nerveux, qui ont fait inventer le mot *ataxie*. Quant à l'*adynamie*, elle n'est jamais que le résultat des progrès de la phlegmasie gastrique qu'on n'a pas arrêtée dès son début. Alors la langue, qui était rouge, devient noire, les dents deviennent fuligineuses, la prostration est extrême, les excrétions fétides, etc. Cette forme est la même que celle qu'on a nommé *typhus*; il n'y a que la contagion de moins. Cependant, la circonstance du miasme contagieux, a décidé M. *Broussais* à placer le typhus au nombre des empoisonnemens.

Marche. Dans les pays chauds du midi, la gastro-entérite marche avec rapidité et tue le malade ou se termine en quatre ou cinq jours, quelquefois moins. Dans nos pays, elle va jusqu'au 11e, au 17e, au 20e jour, lorsqu'elle n'est pas arrêtée, bien entendu. Autrefois, quand M. *Broussais* était, dit-il, brownien, il la laissait marcher, jusqu'à cette époque, et les malades n'allaient guère plus loin. Aujourd'hui, quand il a le malheur de les perdre, ce n'est qu'au 30e ou 40e jour. Ce qui prouve très bien, comme on voit, qu'avec lui la gastro-entérite ne marche point. Au reste, lorsqu'elle attaque des sujets usés, c'est-à-dire, qui avaient auparavant des gastrites chroniques, la marche est rapide et la mort très-prompte. En général, il n'y a rien de si obscur que M. *Broussais* n'explique avec ce fonds antérienr de phlegmasie ancienne. Ici, c'est une gastro-entérite aiguë entée sur une gastro-entérite chronique; là, c'est une recrudescence de la phlegmasie ancienne, d'autres fois, c'est le mode chronique qui remonte au mode aigu, etc.

Pronostic. Tant que l'économie est irritée au point de produire la fièvre, le médecin ne doit jamais positivement promettre la guérison. La forme angio-ténique ou inflammatoire est assez bénigne, mais l'observation prouve qu'elle passe aisément aux autres formes, c'est-ce qui a fait dire que les maladies purement inflammatoires sont très-rares; il n'est donc pas prudent de les laisser marcher. La forme bilieuse annonce une irritation prédominante du foie et du duodenum, elle est plus grave que la précédente. La forme muqueuse est très-grave aussi à raison de l'irritation des follicules muqueux qui s'ulcèrent quelquefois, ce qui produit les aphtes. La forme comateuse des enfans est grave; mais l'irritation est facile à déplacer chez eux, à cause de leur excessive mobilité. La forme lymphatique des vieillards et des personnes anémiques ne doit pas être négligée, parce que ces sujets offrent peu de résistance. Enfin, les formes ataxique et adynamique sont le signal du plus grand danger, et annoncent le plus haut degré de la maladie. Les crises qui surviennent dans chacune de ces formes sont des efforts que fait la nature pour déplacer l'irritation; elles surviennent quand on n'a pas combattu le mal dans son principe. Modérées, elles sont utiles; elles nuisent si elles sont très-violentes; ainsi, les parotides, les dépôts, les érysipèles sont des crises souvent nuisibles et toujours suspectes.

Autopsie. Quoiqu'on en dise, M. *Broussais* prétend qu'on trouve toujours des traces de phlegmasie dans le tube digestif après la gastrite; si

elle est mortelle dans les premiers jours, la membrane muqueuse de l'estomac est rouge, injectée, épaissie, l'estomac est contracté. Si l'on a traité antiphlogistiquement, on ne trouve de traces que dans l'intestin grêle, la phlegmasie a filé. Si la gastrite était ancienne, il n'y a que des traces brunes; c'est la couleur la plus générale. Les ulcères sont assez rares; on en rencontre néanmoins assez souvent, surtout vers la fin de l'iléon. Les ganglions du mésentère suivent les progrès de la phlegmasie muqueuse, ils s'enflamment et s'engorgent absolument comme les glandes de l'aîne, par l'irritation du gland ou de l'urètre; leur souffrance est purement sympathique. On trouve la mucosité accumulée dans les points où la phlegmasie est la plus intense; la bile s'y accumule aussi de la même maniére; ce qu'il y a de singulier dans ce phénomène, c'est qu'entre deux points irrités, la bile traverse l'espace sain sans s'y arrêter; c'est une veritable attraction de la chimie vivante. C'est par le même mécanisme que ce fluide est attiré dans l'estomac irrité, au début de la gastrite.

Je viens de faire, dans ce sixième article, la description de la gastro-entérite aiguë, sans détourner l'attention du lecteur par des réflexions critiques; j'exposerai, dans le septième, de la la même manière, le traitement adopté par M. *Broussais*; et le huitième sera consacré à relever les erreurs et les contradictions qu'on remarque dans cette théorie. MIQUEL.

Phytographie médicale, ornée de figures coloriées, de grandeur naturelle, par JOSEPH ROQUES, *chevalier de la légion-d'honneur, docteur en médecine de la faculté de Montpellier, etc.* (1).

(Troisième article)

Empoisonnement par les Champignons.

Avant de parler des symptômes produits par les champignons vénéneux, ne serait-il pas nécessaire de faire connaître les signes qui indiquent leurs propriétés délétères? ce serait sans doute le meilleur moyen de prévenir les empoisonnemens qu'ils peuvent occasionner; mais c'est là aussi le point le plus difficile de leur histoire. Nous sommes forcés d'avouer qu'il n'existe point de signe infaillible de leur innocuité; tel champignon réputé comestible peut donner lieu à des accidens; tel autre, réputé vénéneux, peut dans certains cas, être avalé sans danger. On a cherché dans l'analyse chimique un moyen de les distinguer les uns des autres, et l'analyse chimique ne nous a rien appris; *Parmentier* trouva les mêmes principes dans un champignon vénéneux et dans un qui ne l'était pas. Depuis, M. *Braconnot*, de Nancy, a découvert la fongine, mais nous n'en sommes guère plus avancés. Le meilleur moyen de les reconnaître se borne donc encore à la considération de leur aspect extérieur; et c'est sous ce rapport que les planches du docteur *Roques* offrent une réunion parfaite de l'utile et de l'agréable.

Toutefois, s'il n'est point de signe infaillible pour distinguer les poisons véritablement vénéneux, il en est cependant qui, quoiqu'équivoques, doivent être pris en grande considération. Ainsi, l'on doit regarder comme suspects ceux qui ont une saveur acide, âcre, amère, poivrée, ceux qui exhalent une odeur fétide, virulente, nauséabonde, ceux dont la pulpe se colore d'une teinte jaunâtre, livide, bleue, verte ou noire, lorsqu'on l'entame. A ces signes, consignés dans la phytographie médicale, on peut ajouter les suivans indiqués par M. *Orfila*, dans sa toxicologie; il faut rejeter, comme de très-mauvaise qualité, tous ceux qui croissent dans les lieux marécageux, à l'ombre, c'est-à-dire, dans les forêts épaisses. La substance de ces champignons est plus molle, moins serrée, plus poreuse, et contient beaucoup d'humidité; ils ont généralement un aspect hideux, et présentent une surface plus ou moins sale; il faut aussi rejeter tous ceux qui croissent rapidement, et qui se corrompent très-ite. On a cru pendant long-temps que les cham-

(1) I, II, III, IV livraisons. Prix de chaque livraison : papier fin, grand in-4, 8 fr. Papier vélin, petit in-folio, 30 fr. A Paris, chez l'auteur, rue de Louvois, n. 5.

pignons desséchés perdaient leurs qualités délétères; ce fait, qui peut être vrai pour quelques-unes des espèces énumérées, ne l'est pas pour toutes, car l'agaric poivré conserve son âcreté; d'ailleurs, nous avons vu que l'épouse d'un médecin fut empoisonnée pour avoir mangé un morceau de champignon sec.

Mais enfin, puisque le danger attaché à l'usage des champignons n'a jamais pu les faire proscrire entièrement, il faut bien rappeler ici les symptômes de l'empoisonnement qui en est trop souvent l'effet, et les moyens que l'on doit employer pour les combattre. Je ne puis mieux faire que de copier ici le texte du docteur *Roques*. «L'empoisonnement, produit par les champignons, offre, dit-il, des symptômes dont le nombre et l'intensité varient suivant les espèces, et leur mode d'action sur l'organisme. Tantôt, la présence du poison se manifeste par une anxiété générale, des nausées, des vertiges, le resserrement spasmodique de la gorge, la somnolence, l'abattement, la stupeur; tantôt les douleurs vives du canal alimentaire, les vomissemens, les convulsions, les déjections sanguinolentes, une fièvre aiguë signalent les qualités âcres du poison. Dans d'autres circonstances, les champignons agissent à la fois par leurs principes corrosif et narcotique. Alors éclatent les signes les plus graves et les plus variés; on éprouve une sorte de déchirement dans les entrailles, une soif ardente, des suffocations, une agitation extrême, une constipation opiniâtre ou un cholera-morbus, des vertiges, le délire, le hoquet, des convulsions tétaniques, des défaillances, le pouls est concentré, dur, convulsif, intermittent.» Il est inutile de pousser plus loin l'énumération des symptômes que le tempérament, le sexe, l'âge du malade ou la quantité du poison avalé peuvent modifier de mille manières, je passe aux moyens de combattre ces accidens variés.

Nous ne connaissons aucune substance capable de neutraliser le principe vireux que contiennent les champignons; c'est donc par l'emploi rationel des moyens généraux que nous devons remédier à ses effets délétères. La substance vénéneuse est-elle avalée depuis peu, les nausées, les vomissemens spontanés indiquent-ils qu'elle est encore contenue dans l'estomac, hâtez-vous de seconder les efforts de la nature par une abondante boisson d'eau tiède, par le chatouillement de la luette, par l'émétique donné à la dose de trois ou quatre grains dans une livre d'eau qu'on partage en plusieurs tasses et qu'on fait avaler de quart d'heure en quart d'heure; l'ipécacuanha doit être préféré, lorsqu'il y a douleur et chaleur à l'épigastre, le tartre stibié convient mieux lorsqu'il y a stupeur. Si ces moyens ne suffisent pas, on a recours à une dissolution de sulfate de zinc (vitriol blanc) ou à une infusion de tabac, qui produit le vomissement, lors même qu'elle est administrée en lavement. M. *Roques* observe très-bien que l'émétique ne saurait convenir lorsque l'irritation du canal digestif est très-forte; ce serait, dit-il, introduire un nouveau poison dans les voies alimentaires. On doit se borner alors à une boisson abondante d'eau miellée ou sucrée, au chatouillement de la luette, etc. La grossesse n'est pas un motif suffisant pour faire exclure les vomitifs, lorsque leur indication est précise. L'enfance est dans le même cas, et *Bulliard* a grand tort d'interdire aux enfans un médicament qui, dans certaines circonstances, peut seul leur sauver la vie.

Les purgatifs conviennent lorsqu'on peut supposer, d'après le temps qui s'est écoulé depuis l'ingestion des champignons dans l'estomac, que le poison a été entraîné dans les intestins. On les rend plus ou moins actifs, suivant l'état du malade. Une dissolution de deux ou trois onces de manne et de cinq ou six gros de sulfate de magnésie (sel d'epsom) dans environ douze onces d'eau, forme un évacuant très-convenable qu'on donne en trois doses. On peut remplacer ce purgatif par quelques cuillerées d'huile de ricin. Si la constipation est très-opiniâtre, on ne se contente pas des lavemens avec le miel, le séné, le sel de glauber, etc.; on peut les préparer avec une legère décoction de tabac.

Après les évacuations convenables, soit par l'émétique, soit par les purgat i, on passe à l'usage des boissons acidulées, telles que l'oxicrat, l'oximel suffisamment étendu, la limonade, le petit lait tartarisé, etc.; on administre en même temps l'éther sulfurique.

Ce traitement, d'une efficacité reconnue dans un très-grand nombre de cas, est contre indiqué, lorsqu'il y a une irritation vive, un état inflammatoire des organes digestifs. Alors, il faut recourir aux boissons mucilagineuses, aux fomentations émollientes, à l'eau de gomme, à l'eau de poulet, l'huile d'amandes douces, le sirop d'orgeat, de violette, de guimauve, etc.; enfin, chez un sujet jeune et vigoureux, il ne faudrait pas craindre d'avoir recours aux saignées générales, aux sangsues ou aux ventouses scarifiées, aux bains tièdes, aux pédilaves sinapisés. On peut trouver moyen de placer, outre ces moyens, les toniques, les cordiaux, l'ammoniaque, le camphre, la canelle, la valériane, et une foule d'autres remèdes qui sont indiqués dans des cas particuliers, mais qu'il serait trop long d'énumérer ici; je renvoie pour cela à l'ouvrage même que j'analyse, où ils sont consignés avec la plus grande exactitude. Je termine en engageant M. le docteur *Roques* à continuer comme il a déjà commencé: car il est impossible de faire mieux.

A peine ai-je rendu compte des trois premières livraisons, que la quatrième a paru; elle renferme les aroïdes, les graminées, les asparagées et les colchicacées; c'est toujours le même soin et la même perfection. Z.

Nous comptions pouvoir insérer dans notre présent numéro le second article de M. François, sur l'épidémie du département de l'Oise; mais à la place de cet article nous avons reçu la lettre suivante :

AU RÉDACTEUR.

Monsieur et honoré confrère,

Je suis désespéré de ne pouvoir vous envoyer le second article que je vous avais promis sur l'épidémie qui a régné dernièrement dans le département de l'Oise. Nommé membre de la commission sanitaire qui se rend à Barcelonne, je pars demain. Les préparatifs d'un tel voyage ont dû absorber tous mes instans; à mon retour, j'aurai le plaisir de vous donner, sur le voyage que nous allons faire, des détails qui pourront convenir à votre feuille.

Agréez, etc.

Paris, 27 septembre 1821.

FRANÇOIS, D. M.

BIBLIOGRAPHIE.

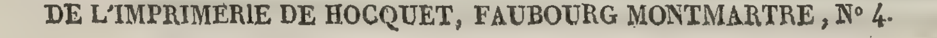
Nouveau Recueil d'observations et de consultations sur les maladies des femmes, et spécialement de celles qui se déclarent vers l'âge critique; par M. AULAGNIER, *docteur en médecine, membre de la légion d'honneur, etc.* 1er cahier, septembre 1821, une feuille in-8., prix 1 fr. A Paris, chez l'auteur, rue Montmartre, n. 121, et chez Gabon, libraire.

AVIS ESSENTIEL. — La Gazette de Santé paraît trois fois par mois, les 5, 15 et 25. Le bureau général est chez M. MIQUEL, médecin, propriétaire redacteur, rue Bergère, n° 19. C'est à lui seul qu'on doit adresser toutes les demandes, et toutes les reclamations relatives à la rédaction et au service de cette Gazette.

On s'abonne chez M. le docteur MIQUEL, chez tous les directeurs de poste aux lettres, et chez tous les libraires.

Le prix de l'Abonnement à la Gazette de santé est de 18 francs par an et de 10 francs pour six mois. On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter du premier janvier ou du premier juillet.

Le lettres, et paquets non affranchis ne seront pas reçus.



DE L'IMPRIMERIE DE HOCQUET, FAUBOURG MONTMARTRE, N° 4.

N°. XXIX. — (48e ANNÉE.) — 15 Octobre 1821.

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que la Médecine, aidée des sciences naturelles, peut offrir de plus avantageux pour prévenir et guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Je n'ose pas décider si on doit donner le nom de peste à la fièvre dont je parlais tout-à-l'heure.... Au reste, voyant le danger qui me menaçait de près, je me déterminai enfin, par le conseil de mes amis, à fuir avec les autres, et je transportai ma famille à quelques lieues de Londres.

SYDENHAM.

LA FIÈVRE JAUNE A BARCELONNE.

M. R...., A PARIS.

Nous avons annoncé dans le numéro XXIV de la *Gazette de Santé* l'invasion de la fièvre jaune à Barcelonne; et depuis, devancés tous les jours par les journaux politiques, nous n'avons pas cru nécessaire de répéter après eux les nouvelles désastreuses qui, à chaque instant, arrivent d'Espagne. Le gouvernement français, justement alarmé d'un si dangereux voisinage, ne néglige aucune des précautions sanitaires dont l'expérience a consacré l'efficacité. Des cordons de troupes ont été établis sur les frontières; une ordonnance royale a mis aux communications avec le pays infecté toutes les restrictions convenables; plus de cent médecins français ont sollicité auprès du gouvernement la permission d'aller observer sur les lieux cette terrible maladie; et cinq d'entre eux ont reçu cette honorable mission. Ce sont MM. *Pariset, Mazet, Bally, François* et *Rochoux.*

Quel a été notre étonnement, lorsque, deux jours après leur départ, nous avons lu dans un journal de la capitale une longue lettre commençant par ces mots : « Je n'accompagne pas les » *quatre* médecins que le gouvernement envoie à « Barcelonne, etc. » Est-ce, disions-nous, un des cinq membres de la commission qui refuse de partager les périls et la gloire de ses collègues? Cette supposition nous paraissait déshonorante pour la médecine française. L'histoire de l'art nous offre, il est vrai, deux noms illustres, dont l'éclat a été terni par une fuite honteuse; mais la patrie de *Belsunce*, la France, si riche en dévouemens de toute espèce, se glorifie de n'avoir produit, en ce genre, aucun imitateur de *Galien* ou de *Sydenham.* Aussi n'avons-nous pu croire aux bruits fâcheux que la publication de cette lettre a répandus dans la capitale. Le cinquième membre de la commission, qui semblait désigné par l'initiale de son nom, n'apprendra peut-être pas sans quelque chagrin, les doutes que cette malheureuse circonstance a fait naître; aussi, nous empressons-nous de rendre ici à M. *Rochoux* toute la justice qui lui est due, et à assurer, d'après les renseignemens les plus positifs, que les

cinq médecins nommés sont arrivés à Toulouse, où ils ont rencontré M. le professeur *Baumes*, et d'où ils sont partis pour l'Espagne.

Maintenant, nous ne chercherons pas à pénétrer les motifs qui ont porté M. *R.* à publier sa lettre anonyme; si, comme le veut la chronique, c'est un effet du dépit causé par un désappointement, ce motif n'est pas de notre ressort; si c'est une opinion purement scientifique sur la contagion de la fièvre jaune, nous pouvons la discuter sans aigreur, et dire franchement notre avis. Pour décider si la fièvre jaune est ou n'est pas contagieuse il faut attendre qu'on soit d'accord sur ce qu'on entend par contagion Il y a de grandes autorités pour et contre: cependant celle de M. *R.* n'est pas assez imposante, et ses raisons ne sont pas assez convaincantes pour qu'on ne puisse pas lui répondre avec avantage : « Vous recevez, dit il aux villes » d'Amérique, des navires étrangers dans toutes » les saisons; pourquoi ceux qui vous apportent » la peste arrivent-ils toujours précisément dans » les premiers jours du mois d'août? » Si les villes d'Amérique pouvaient répondre à M. *R.*, elles lui diraient que cela a lieu ainsi, parce que la fièvre jaune ne peut se développer que sous l'influence d'une température donnée, celle du mois de juillet et d'août, par exemple; or, sous l'influence d'une température plus froide, le miasme contagieux fût-il à bord des vaisseaux, ne pourrait jamais se développer, et par conséquent se communiquer; c'est une plante étrangère qui ne pourra végéter et se reproduire que dans un climat et sur un sol analogue à celui qui l'a vu naître.

» Vos ports, ajoute-t-il, ne sont pas les seuls où » il entre des bâtimens du dehors; pourquoi sont- » ils toujours les seuls où l'on apporte la fièvre » jaune? pourquoi de pareils accidens n'arrivent- » ils jamais à ceux d'Amsterdam, de Hambourg et » de Londres, qui assurément ne sont pas moins » fréquentés que les vôtres? » Cela est vrai, diraient les villes d'Amérique; mais donnez notre température, pendant un temps assez prolongé, aux ports d'Amsterdam, de Hambourg et de Londres, et vous verrez si la fièvre jaune n'y sera pas apportée, et si elle n'y fera pas des ravages. La preuve, c'est que les ports de l'Espagne, dont la température est analogue à la nôtre, ont reçu le germe et l'ont propagé de proche en proche dans les provinces les plus méridionales. Vous nous accusez de malpropreté, pour faire compliment aux Hollandais de la propreté que les lavages et les arrosemens entretiennent chez eux; vous auriez bien plus de raison de les féliciter de leur position géographique, qui les met à l'abri du fléau qui nous dévore; enfin, vous croyez avoir tout dit en affirmant que, puisque la fièvre jaune se manifeste dans les pays chauds, où l'air est stagnant, corrompu, infecté par la décomposition des végétaux, etc., elle doit son origine à ces conditions réunies; mais dites-nous si, dans les villes et les provinces d'Espagne, actuellement infectées, la température était antérieurement moins chaude, les eaux moins stagnantes, la malpropreté moins grande? quoi! toutes ces conditions se sont trouvées réunies à Barcelonne, cette année, et seulement cette année? Croyez-vous de bonne foi que, depuis cent ans que la peste se manifesta à Marseille, les conditions de température, de malpropreté, etc. ne se soient jamais rencontrées les mêmes qu'en l'année 1720? Et nous, qui avons chaque année les mêmes marais, les mêmes chaleurs, la même malpropreté, car vous affectez surtout de vous servir de cette expression, pourquoi n'avons-nous pas chaque année la fièvre jaune? pourquoi l'Espagne ne l'a-t-elle pas non plus? Quand vous dites : la fièvre jaune est en Amérique et en Espagne; elle n'est jamais en Angleterre ou en Hollande, donc la fièvre jaune n'est pas importée; elle est originaire des deux premiers pays; ne voyez-vous pas que c'est absolument comme si vous disiez : il y a des plantations de café en Amérique; il n'y en a point en Angleterre, donc, la plante qui produit le café est originaire d'Amérique, et n'a jamais été importée en Angleterre! Tout le monde sentira ai-

sément que si la chaleur était aussi forte et aussi soutenue en Angleterre qu'en Amérique, le café y serait cultivé tout comme aux Antilles, et que cette plante n'en continuerait pas moins d'être originaire d'Arabie.

Ces raisonnemens des villes d'Amérique pourraient tenir en suspens sur la question de l'importation de la fièvre jaune; mais l'impossibilité de cette importation fût-elle prouvée jusqu'à la dernière évidence, la crainte de la contagion fût-elle incontestablement chimérique, il faut un courage que nous nous glorifions de ne pas avoir, pour oser blâmer le dévouement des médecins qui, abandonnant leurs intérêts les plus chers, vont chercher au loin une instructi«n aussi périlleuse, et pour censurer ainsi indirectement le gouvernement qui les a nommés.

Nous ne dirons rien des prophéties de M. *R.*, car, M. *R.* est prophète; il prédit que la fièvre jaune disparaîtra aux approches de l'hiver, parce qu'une température emportera, dit-il, ce qu'une autre température avait apporté. Est-il possible de porter plus loin la pénétration? quelle sagacité n'a-t-il pas fallu à M. *R.* pour porter un tel pronostic? si nous étions au siècle où l'on brûlait les sorciers, M. *R.* ne mourrait certainement pas de la fièvre jaune. Z.

Traité de la coqueluche ou bronchite épidémique, son diagnostic, sa nature et son traitement. Par le docteur Adalbert Marcus, *traduit de l'allemand, par* E. L. Jacques, *médecin de l'hôpital militaire de Montmédy; avec des notes du traducteur. A Paris, chez Villet, libraire, rue du Battoir-Saint-André, n° 20.*

La coqueluche a été pendant long-temps regardée comme une affection purement spasmodique, tantôt de l'estomac, tantôt de l'appareil respiratoire, quelquefois de ces deux systèmes d'organes réunis. Les divers auteurs qui avaient fait des recherches sur les cadavres des individus morts de cette maladie, n'avaient fait que peu ou point d'attention aux traces de phlegmasie qu'ils trouvaient dans les bronches; ils regardaient cet état comme accidentel ou comme l'effet de la maladie. Dans l'ouvrage que nous annonçons, le docteur *Marcus* (dont, au reste, l'opinion cadre parfaitement avec celle de quelques auteurs modernes) nous fait part du fruit des observations que l'a mis à même de faire une épidémie de coqueluche qui a régné en 1815, dans la partie de l'Allemagne où il exerçait la médecine.

Après avoir étudié avec soin la maladie qui nous occupe sur un assez grand nombre de sujets, l'auteur établit qu'elle n'est qu'une affection catarrhale des bronches, qu'elle offre une identité de nature avec la bronchite, dont elle ne diffère qu'en ce que la première est une maladie de l'enfance et épidémique, tandis que la seconde est une maladie sporadique, qui n'attaque que les adultes. Le docteur *Marcus* fait une longue énumérotion des opinions diverses des auteurs qui ont écrit sur la coqueluche, mais il ne s'amuse pas à les réfuter, pensant qu'il est bien plus important pour sa cause de s'appuyer du témoignage du docteur *Wath*, dont l'autorité lui semble devoir donner un grand poids à ce qu'il avance sur la nature et le siége de la coqueluche.

L'auteur regrette de ne pouvoir fournir que le résultat d'un très-petit nombre d'autopsies; mais il répond à l'objection qu'on pourrait lui faire à ce sujet de la manière suivante : *Si la souffrance locale, ses symptômes, son cours, ses terminaisons, et même son traitement, s'accordent avec l'autopsie pathologiqae, quelques expériences semblables ne suffisent-elles pas déjà pour donner à un tel fait, si non une certitude complète, du moins le plus haut egré de vraisemblae ?*

J'étais loin de m'attendre à trouver dans cet ouvrage des passages où l'auteur croit à la propriété contagieuse, non seulement de la coqueluche, mais du catarrhe en général; il explique cette contagion par *une sorte de gaz hétèrogène, formé dans l'organisme animal.* C'est étrangement abuser du mot contagion, que de l'appliquer à une maladie, parce qu'elle se déclare parmi une

réunion d'individus soumis à l'influence des mêmes causes. Pour qu'une maladie soit contagieuse, il faut qu'elle réunisse des conditions qui ne se trouvent certainement pas dans la coqueluche, mais dont l'énumération ne peut trouver place dans cet article. L'expérience prouve d'ailleurs qu'on peut impunément laisser cohabiter des enfans sains avec des sujets attaqués de cette maladie.

Ce que nous avons dit de la manière de voir du docteur *Marcus* sur la nature de la coqueluche, doit faire pressentir quelle est sa thérapeutique. Saignées locales ou générales, suivant l'âge du malade et le degré de la maladie, proscription entière, tant des narcotiques et antispasmodiques, que des émétiques; tels sont les moyens qu'il met en usage. Il tolère pourtant, je ne sais pourquoi, le mercure et quelques préparations antimoniales.

Après les efforts de l'auteur pour démontrer le siége de la coqueluche, je ne m'attendais certainement pas à trouver dans son travail le passage suivant. En parlant du second stade, où les saignées locales ne conviennent plus, il dit que *la maladie n'est plus simplement locale, elle est devenue générale, elle a gagné le système, et par conséquent un traitement local ne suffit plus.* Or, je le demande, qu'est-ce qu'une coqueluche de tout le système? il aurait été à désirer que le traducteur qui, d'après l'axiôme, *qui tacet consentire videtur*, paraît partager l'opinion de l'auteur, nous eût donné quelque explication à ce sujet.

M. *Jacques* a ajouté au texte quelques notes qui sont loin de nuire à son mérite; j'aurais désiré qu'il l'eût encore augmenté de quelques remarques qui ne devaient pas échapper à un praticien qui a eu l'occasion de voir la coqueluche; il aurait dû surtout donner un peu plus de soin à l'impression de son livre, qui donne une mauvaise opinion des imprimeurs de Verdun.

Ce que j'ai dit sur l'ouvrage dont il est question, suffit sans doute pour indiquer qu'au milieu de quelques vues pratiques assez précieuses, se trouvent des erreurs et des préjugés dont il est important de se garantir. FORTANIER, D. M.

EXPOSITION DE LA DOCTRINE MÉDICALE DE M. BROUSSAIS.

(Septième article.)

Traitement de la gastro-entérite aiguë.

« Celui qui ne sait pas diriger l'irritabilité de « l'estomac, ne saura jamais traiter aucune ma- « ladie. La connaissance de la gastrite et de la » gastro-entérite est donc la clef de la patholo- « gie. Telle est la 307e proposition de M. *Broussais.* Cette sentence portera peut-être ceux de nos lecteurs qui ne connaissaient point la gastro-entérite, à relire l'article qui a précédé celui-ci, pour y trouver cette clef précieuse qu'on cherche envain depuis si long-temps. Je leur ai montré la phlegmasie gastrique sous toutes ses formes, excepté la chronique et l'intermittente, dont il sera parlé ailleurs; je vais leur indiquer maintenant quels sont les moyens les plus efficaces qu'on puisse lui opposer, toujours dans le système physiologique.

L'inflammation simple de l'estomac ou la gastrite, doit être combattue le plus promptement possible par les saignées locales, c'est-à dire, par l'application des sangsues sur l'épigastre. Jusqu'à quel point ces saignées doivent-elles être portées? c'est l'usage clinique seul, c'est la pratique qui peut nous l'apprendre. L'âge du malade, sa constitution, la force des symptômes sont les seuls guides que le praticien puisse prendre. Pour boisson, on ne doit permettre que l'eau de gomme pure, si la gastrite est très-intense. A un moindre degré, on peut donner de l'eau d'orge ou une autre tisane analogue; il ne faut pas permettre au malade de boire beaucoup, pour provoquer le vomissement, ou seulement pour le favoriser; cela est mauvais, il vaut mieux le laisser avec ses envies de vomir; car rien n'est plus funeste que cette fameuse sentence d'Hippocrate, *vomitus vomitu curatur*, en faveur de laquelle, dit M. *Broussais*, on immole depuis des siècles des milliers de victimes. Le bain ou le demi bain est très-indiqué; l'opium ne convient que lorsque

l'inflammation est tombée; il est nuisible, même en lavement, tant que la langue est rouge, etc.

Voilà le traitement général, voici la contre-indication à l'application des sangsues, contre-indication qu'il sera bon de se rappeler dans toutes les autres maladies, et dans toutes les formes de la gastrite. Les saignées sont contre-indiquées, lorsque les forces du malade sont épuisées. Le moyen de reconnaître cet épuisement? voilà le point délicat. M. *Broussais* se contente de dire que c'est la pratique qui donne cette connaissance; ici encore c'est à l'usage qu'il faut recourir; les principes seuls ne suffisent pas; à quoi nous servent les systèmes, même physiologiques, s'ils ne peuvent suppléer à la pratique? Les vieux ontologistes ne disaient pas autre chose. Est-ce que M. *Broussais* ne nous aurait rien appris de plus? mais passons à la gastro entérite.

La forme bilieuse se présente rarement quand on a bien traité la gastrite. C'est à cette forme qu'on a adapté l'émétique; et il n'y a pas de praticien ontologiste qui ne tue au moins un malade par an, par son administration. Il est constant, suivant la physiologie, que l'émétique aggrave la maladie, ce qui a fait dire qu'il fait déclarer la fièvre. Dans cette forme, il faut appliquer les sangsues sur l'hypocondre droit, et administrer des boissons acidules; il est entendu que tant qu'il y a fièvre, la diète la plus sévère doit être observée.

Dans la forme muqueuse, après les saignées, les acides ne conviennent pas; il faut recourir aux mucilagineux : l'eau de riz est convenable pour remédier à la forme diarrhéique qu'elle prend souvent.

Dans la forme inflammatoire, le pouls plein, fort, dur, exige la saignée générale, avant les sangsues; on pourrait se passer de la première, s'il survenait une hémorragie abondante. Dans la forme anémique des vieillards, chez qui les sympathies sont peu nombreuses, la saignée générale serait très-nuisible; ce sont les saignées locales qui conviennent. Sept ou huit sangsues suffisent souvent pour leur rendre l'appétit et faire disparaître le mal de tête, l'anéantissement des forces musculaires, etc. Les vers qui compliquent souvent cette forme de la gastro-entérite doivent être traités par les vermifuges huileux, et jamais par les irritans, pendant la période fébrile.

La forme comateuse des enfans est exaspérée par l'émétique que l'on a mal à propos préconisé contre cette maladie; il faut recourir constamment aux adoucissans pour guérir l'estomac, et aux sangsues appliquées à la nuque, ou mieux encore, sur le trajet des jugulaires, pour débarras le cerveau.

Dans la forme ataxique, M. *Broussais* a souvent relevé les tremblemens, les soubresauts des tendons, par les sangsues appliquées sur l'épigastre; on peut hardiment tenter ce moyen, lorsque les phénomènes nerveux se manifestent dès le début. Il est souvent mortel, si on l'emploie lorsque ses phénomènes ne surviennent qu'à la fin de la maladie. On agit aussi par révulsion au moyen des pédiluves, du froid sur la tête, des vésicatoires qui sont cependant assez souvent nuisibles. Le camphre est toujours mauvais.

Si la forme adynamique se manifeste au commencement, on enlève très bien l'irritation par les saignées, même générales, mais surtout locales. L'époque de la saignée est passée lorsque le pouls devient petit, la peau livide, la bouche remplie d'une fuliginosité noirâtre, les traits décomposés, les selles noirâtres, et que la piqûre des sangsues produit une large échymose; alors la saignée serait mortelle, car c'est la véritable asthénie consécutive de *Brown;* mais elle a été précédée de l'irritation inflammatoire; c'est l'agonie de la gastrite. Les irritans n'y conviennent pas plus que les saignées; il faut se borner aux acidules Cette nuance se retrouve dans les irritations délétères, telles que la fièvre jaune, la peste, etc.

Le froid est un des meilleurs moyens à employer contre la gastro-entérite, soit à l'extérieur, soit à l'intérieur; toutefois, il faut que son usage

ait été précédé des saignées, il serait nuisible dans les formes ataxiques et adynamique au dernier degré ; et à la fin de toutes les formes.

Les acides minéraux ne sont utiles que lorsque ils sont très-étendus; le vinaigre n'est point un spécifique; le quinquina est proscrit partout; le chlore ne détruit pas la prétendue putridité intérieure, puisqu'il n'y en a pas, enfin, les vésicatoires ne sont utiles qu'après les saignées répétées. Voilà le résumé des principes de traitement adoptés daus la nouvelle école; quant au régime, il est extrêmement sévère. La diète la plus absolue dans le principe, ensuite, les boissons un peu nourrissantes, puis le bouillon en petite quantité, de peur des récidives, ou du passage de l'inflammation du mode aigu au mode chronique.

J'ai rapporté la substance des idées de M. *Broussais* sur la gastro-entérite aiguë, jen'ai rien dit que je ne pûsse justifier par quelque passage de l'*Examen;* mais j'ai pensé que je ferai mieux de les rapporter dans l'article suivant, où je démontrerai les vices de cette théorie et les contradictions dont elle fourmille.

MIQUEL.

ÉCONOMIE DOMESTIQUE.

Foyers et calorifères salubres et économiques.— Voilà, certes, une invention fort utile pour le temps présent. L'inconvénient des cheminées ordinaires est de produire beaucoup de fumée, et de n'échauffer que le foyer et les parties voisines. Pour nous débarrasser de ce tourment continuel, M. *Désarnod* a inventé des cheminées qui chauffent à peu de frais, et qui répandent dans tout l'appartement une chaleur uniforme. Dès-lors, plus de rhumes, plus de catarrhes, plus de fluxions de poitrine, puisqu'on prévient par là les variations fréquentes de température dans les chambres, les cabinets, les salles d'étude, de concert, de spectacle, etc. Tous ces avantages, que les cheminées *à la Désarnod* offrent aux particuliers, suffisent sans doute pour leur assurer les suffrages de la *Gazette de santé.* Nous laissons à des journaux plus ambitieux le soin de faire ressortir les avantages qu'ils offrent à l'Etat, et de dire même, que si la France devait périr faute de bois, comme l'a dit un grand ministre, les appareils à la *Désarnod* seraient seuls capables de la sauver, par une extrême économie de bois de chauffage. On peut avoir au reste des détails plus étendus sur les *Calorifères* chez M. Cluzel, rue Montesquieu n° 5, où le dépôt en est établi.

VARIÉTÉS.

AU RÉDACTEUR.

Vous avez déclaré la guerre au charlatanisme, cela est très-bien; mais en ma qualité de charlatan, vous voudrez bien me permettre de vous signaler les abus qni décréditent tous les jours ce métier lucratif. Moi qui vous écris, je vends une poudre, et j'exploite (c'est le mot technique) certains malades assez bons pour me la bien payer. Cependant, dans les annonces que je fais tous les jours, je ne loue jamais que ma poudre; j'affiche qu'elle est unique en son genre, d'une efficacité à toute épreuve, constatée par des attestations authentiques, comme tout le monde sait; mais je ne loue jamais ma personne, comme le font périodiquement quelques-uns de vos confrères, il faudrait peut-être dire des miens. Vous lisez sans doute les journaux de la capitale, eh bien! connaissez-vous quelqu'un de plus officieux que le soi-disant docteur G. de S.? un malheureux porteur d'eau est-il renversé par un cabriolet? M. G. de S. se trouve là tout exprès pour le ramasser, et pour porter sa note, ou plutôt son adresse au *Journal de Paris.* Un homme est-il frappé d'apoplexie? c'est M. G. de S. qui le saigne. Un autre est-il asphixié? c'est M. G. de S. qui lui souffle l'air dans la bouche. Ce qu'il y a de singulier, c'est que ces blessures, ces apoplexies, ces asphixies ne manquent jamais de revenir à certaines époques, et pour ainsi dire, à jour fixe. A ssi personne n'est plus connu ni plus célèbre que M. G. de S., témoin les *Petites-Affiches*, où vous

trouverez les maladies vénériennes, les maladies des yeux, la surdité, la pulmonie, la dyspepsie, la paralysie, la cacochimie, etc., etc. guéries tous les jours par un *bon*, *savant* et *très-habile* praticien, le docteur G. de S., ancien professeur et accoucheur. Je ne le désigne que par ces deux lettres, et je me garde bien d'y ajouter son adresse, voici pourquoi : à toutes ses qualités, M. G. de S. ajoute celle d'oculiste; or, moi, je vends de la poudre pour les yeux, et je connais trop bien mon métier pour donner l'adresse de mon voisin.

Si vous trouvez ma lettre bonne à insérer dans votre journal, je vous en adresserai de temps en temps qui pourront vous être utiles, car je connais toutes les ruses et toutes les finesses de ma profession. En attendant, comme ma qualité pourrait fort bien m'attirer la réprobation de vos lecteurs, permettez-moi de prendre le nom qu'on me donnait jadis dans la Grèce.

AGYRTA.

— Le Nestor des botanistes de l'Europe, l'ami de *Linné*, de *Haller* et de *Jussieu*, M. A. *Gouan*, le plus ancien des professeurs de la faculté de Montpellier, est mort dans cette ville, le 1er septembre, à l'âge de 88 ans.

— Mad. *La Chapelle*, regardée comme la sage-femme la plus instruite de son art, est morte le 4 de ce mois, à Paris. Mlle. *Holleville*, l'une de ses élèves, et membre de l'Athénée des Arts, a prononcé sur la tombe de sa respectable institutrice, un discours dans lequel elle a rendu un juste hommage à ses talens et à ses estimables qualités.

— On sait que M *Broussais* enlève les diarrhées, les dysenteries, par l'application des sangsues à l'anus; il n'a pas éprouvé d'aussi bons effets des sang-sues appliquées sur l'abdomen. M. *Guyot*, médecin à Villeneuve sur Lot, nous a communiqué plusieurs observations, où elles ont parfaitement enlevé la maladie, quoique appliquées de cette manière.

— On lit dans le journal d'Amiens :

« La fièvre muqueuse ne règne plus *more epidemico* ; on ne la rencontre que çà et là, n'attaquant que peu d'individus ; elle est rémittente et intermittente ; ordinairement compliquée de vers, quelquefois d'adynamie ou putridité chez ceux d'un tempérament bilieux, sanguin, et d'une forte constitution, ou d'ataxie, c'est-à-dire de symptômes nerveux irréguliers, chez les individus faibles, et surtout ceux qui, dans le principe de la maladie, ont éprouvé un abondant saignement de nez : cet épiphénoméne corrobore notre opinion que les grandes effusions de sang soit naturelles, soit artificielles, sont dangereuses dans ces maladies. Nous le répéterons jusqu'à satiété, dussions-nous encourir l'anathême des bouillans sectaires de la doctrine renouvelée de *Gilblas*, le sang ne doit être répandu que lorsque les signes de la véritable inflammation existent ; mais nous observerons que ces signes se rencontrent très-rarement dans nos vallées froides et humides, et qu'ils ne se présentent jamais franchement que dans des lieux élevés, et sous une température sèche.

— M. *Dupuytren* a fait, le 4 de ce mois, à l'Hôtel-Dieu, la ligature de l'artère iliaque externe du côté gauche, pour remédier à un anévrisme de la partie supérieure de l'artère fémorale; c'est la 23e ou 24e opération de ce genre qui ait été faite depuis qu'elle a été pratiquée pour la première fois par M. *Abernethi*. M. *Dupuytren* n'a pas été aussi heureux cette fois qu'il l'avait été dans plusieurs opérations semblables : son malade est mort deux jours après.

— Un fabricant de produits chimiques vient de publier une observation qui mérite de fixer l'attention des personnes chargées de veiller à la santé publique : « Le hasard, écrit-il, vient de lui donner l'occasion de s'assurer que l'on peut facilement exécuter en grand le procédé découvert par *Guyton de Morveau*, pour la désinfection des lieux attaqués de maladies contagieuses, par la vapeur de l'acide muriatique. Occupé, il y a peu

de temps, à décomposer du sel marin, par le moyen de l'acide sulfurique, pour obtenir de la soude, il vit en peu d'instans la ville près de laquelle il habite se couvrir d'un nuage épais formé par la vapeur de l'acide muriatique qui s'échappait du fourneau; cette vapeur pénétrait partout et à une très-grande distance; il a remarqué, en outre, qu'elle acquérait d'autant plus d'intensité que l'air était plus humide; il pense donc que des appareils disposés de manière à être transportés sur tous les points d'où le vent pourrait chasser des émanations sur les lieux infectés, seraient de la plus grande utilité, en même temps qu'ils n'entraîneraient pas des dépenses bien considérables.

— Des lettres reçues à Bayonne de Pampelune, en date du 3 courant, portent ce qui suit :

« Les nouvelles favorables que nous avions données sur l'épidémie, se trouvent malheureusement démenties par les lettres arrivées hier de Catalogne et de l'Arragon. Dans les journées des 23 et 24 septembre, il est mort plus de 260 personnes, non compris les enfans. L'épidémie s'est déclarée à Lérida, Barbastro et autres points de la Catalogne et de l'Arragon, où elle exerce de grands ravages. On va jusqu'à dire que toute la population de Tortose a été emportée par ce cruel fléau. Mequinenza et Fragor éprouvent les mêmes malheurs; le comité sanitaire de Sarragosse s'occupe de prendre les mesures les plus urgentes. Un lazaret a été établi par l'autorité française au pas de Bissobie, sur la rive droite de la Bidassoa. Tout individu venant d'Espagne, sera sujet à une quarantaine plus ou moins longue, suivant les distances d'où il viendra. Ceux qui arriveraient du pays infecté seront repoussés.

BIBLIOGRAPHIE.

Précis historique et pratique sur les maladies des yeux, par A. P. Demours, médecin-oculiste du roi, etc. Un volume in-8°, de l'imprimerie de *Firmin Didot*, Paris, 1821. Prix, 7 fr. 50 c., chez l'auteur, rue de l'Université, n° 19.

— *Thalysie, ou Système physique et intellectuel de la nature*, par J. A. Gleizes, ouvrage proposé par souscription. Paris, 1821, à la librairie nationale, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34.

— *Traité théorique et pratique sur les dents artificielles incorruptibles, contenant les procédés de fabrication et d'application*, par Joseph Audibran, *chirurgien-dentiste, ouvrage approuvé par la société de médecine*; un vol. in-8. Paris, 1821, chez l'auteur, rue de Valois, n. 2, et chez les principaux libraires.

— *Dictionnaire des sciences médicales, par une société de médecins et de chirurgiens*, tomes LIV, et LV, à Paris, chez Panckoucke, librair-e éditeur, rue des Poitevins, n. 14.

— *Dictionnaire abrégé des sciences médicales, par une partie des collaborateurs* du Grand dictionnaire, tome III, à Paris, chez le même.

— *Considérations sur les hernies abdominales, sur les bandages herniaires rénixigrades, et sur de nouveaux moyens de s'opposer à l'onanisme.* Par Jala de Lafond, docteur en chirurgie de la faculté de médecine de Paris; deux vol. in-8°, à Paris, chez l'auteur, rue de Richelieu, n° 46.

Nous rendrons compte de tous ces ouvrages.

Nota. *Plusieurs personnes ayant demandé à mon prédécesseur des numéros isolés de la* Gazette de Santé *pour compléter leurs collections, je préviens MM. les abonnés, que je pourrai satisfaire à toutes les demandes de ce genre, et que je puis même fournir des collections complètes, depuis le 1er janvier 1816 jusqu'au 1er janvier 1819, et depuis le 1er mai 1819 jusqu'à aujourd'hui.*

M.

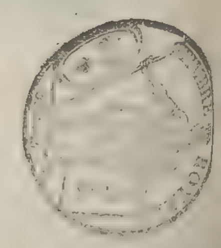
AVIS ESSENTIEL. — La Gazette de Santé paraît trois fois par mois, les 5, 15 et 25. Le bureau général est chez M. MIQUEL, médecin, propriétaire redacteur, rue Bergère, n° 19. C'est à lui seul qu'on doit adresser toutes les demandes, et toutes les reclamations relatives à la rédaction et au service de cette Gazette.

On s'abonne chez M. le docteur MIQUEL, chez tous les directeurs de poste aux lettres, et chez tous les libraires.

Le prix de l'Abonnement à la Gazette de santé est de 18 francs par an et de 10 francs pour six mois. On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter du premier janvier ou du premier juillet.

Le lettres, et paquets non affranchis ne seront pas reçus.

DE L'IMPRIMERIE DE HOCQUET, FAUBOURG MONTMARTRE, N° 4.



N°. XXX. — (48e ANNÉE.) — 25 Octobre 1821.

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que la Médecine, aidée des sciences naturelles, peut offrir de plus avantageux pour prévenir et guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

In hoc seduli, ut proba et bona sint, et ut in repositorio spatium minimum occupent.
BACON.

Attachons-nous surtout à choisir de bons matériaux, et à les placer, comme dans un magasin, de telle sorte qu'ils occupent le moins d'espace possible.

MÉDECINE PRATIQUE

Observations sur le traitement des fièvres intermittentes par l'emploi du sulfate de quinine, par M. DUVAL, *médecin de la marine à Brest.*

Depuis la découverte de la quinine, les praticiens en emploient les préparations avec des succès divers; nous allons copier quatre des dix-sept observations de M. *Duval*, pour faire connaître à nos lecteurs les résultats de sa pratique.

4e *obs.* Verdeau, soldat, âgé de vingt-trois ans, entra à l'hôpital avec une phlegmasie pulmonaire qui céda à des évacuations sanguines et à des moyens émolliens. Quelques jours après, il se déclara un rhumatisme aigu à la cuisse gauche: deux appositions de sangsues sur le lieu affecté soulagèrent le malade.

Le 15 avril, survint un accès de fièvre, et les retours fébriles se reproduisirent régulièrement en tierce; mais la bouffissure de la face, l'œdématie des extrémités, compliquèrent bientôt cet état. Le 24, M. Duval donna 9 grains de sulfate de quinine. La 25, plus de fièvre. Le malade continue l'emploi du fébrifuge jusqu'au 2 mai, que l'infiltration disparaît.

Vers le 8 mai, des sueurs périodiques s'annoncèrent en tierce. On fut obligé d'avoir encore recours au nouveau fébrifuge, parce que la préparation vineuse de quinquina n'avait pu les détruire.

7e *obs.* Mayot, soldat, âgé de vingt-six ans, avait eu la fièvre à la Rochelle l'année précédente; il essuya une rechute dans l'hiver.

Le 26 avril, il entra à l'hôpital de Brest, atteint de la même maladie.

La base de la langue était couverte d'un enduit noirâtre; la pointe se présentait en fer de lance, couronnée de papilles d'un rouge très-animé; les dents étaient revêtues d'une espèce de vernis fuligineux; le bord des lèvres était très-coloré et couvert d'exfoliations épidermoïdes noirâtres; l'épigastre, le pourtour de l'ombilic étaient douloureux, la céphalalgie intense, le sommeil agité.

Une médication émolliente et des sangsues

apaisent ces symptômes, et les accès continuent avec régularité. Celui du 30 dure sept heures. A la fin du paroxysme, M. Duval prescrivit le sel fébrifuge en plusieurs doses, et le continua jusqu'au 6 mai. La fièvre fut radicalement guérie.

9 *Obs.* Un calfat, âgé de soixante ans, entra à l'hôpital, dès le commencement du mois de mai, avec une péripneumonie et une gastroentérite. Deux saignées générales et une locale parurent calmer les symptômes de cette maladie. Le 18 mai, il y eut accès de fièvre. Le 19, deux nouveaux accès, suivis d'une prostration extraordinaire des forces. Le pouls était précipité, la respiration pénible, courte et fréquente, et il y avait un commencement de coma.

M. Duval, après avoir posé des sinapismes, profita du premier intervalle apyrétique pour donner une demi-once de poudre de quinquina. La même dose fut répétée une heure après.

Le lendemain, la langue était comme rôtie, le ventre ballonné; et il y avait des hoquets, quoique le malade fût dans un état apyrétique.

Bientôt un frisson se déclare : il était si violent, que le lit en était ébranlé. On appliqua deux ligatures aux membres pour suspendre la circulation. Après quelques minutes, le tremblement diminua progressivement, et le reste de l'accès fut abrégé.

On profita de la première intermission pour faire avaler 12 grains de sulfate fébrifuge; on réitéra cette même dose à une heure d'intervalle, jusqu'à ce que le malade en eut pris 48 grains.

L'accès de la nuit fut inperceptible; mais le hoquet reparut, le pouls fut précipité et filiforme, la respiration bruyante, et la mort eut lieu le soir.

A l'ouverture, on trouva les plèvres épaissies, le poumon hépatisé, et renfermant dans son lobe supérieur plusieurs tubercules supurés.

Le parenchyme de la rate était transformé en une sanie noire et fétide. La membrane muqueuse gastro-intestinale ne présentait que de légères traces de phlegmasie.

15e *Obs.* Pougny, caporal, âgé de vingt-trois ans, avait essuyé cinq ou six accès de fièvre tierce lorsqu'il entra à l'hôpital. Ce jour-là il eut un retour de 10 heures. Un second accès revint en tierce, et M. Duval profita de l'intermission du 6 pour faire prendre 12 grains de sulfate de quinine en deux doses. L'accès suivant fut plus long, plus violent. Quinze grains donnés en trois doses pendant la nouvelle apyrexie, détruisirent totalement la fièvre.

Réflexions de M. Duval. — Il résulte des observations qui précèdent, que j'ai traité, dit M. Duval, dix-sept fièvres intermittentes; dont sept tierces automnales de Rochefort ou de La Rochelle, une quarte des Antilles, et neuf autres sporadiques, dont cinq tierces, une double-tierce, une quarte, une quotidienne, une double subintrante.

Seize de ces fièvres ont été guéries par le *fébrifuge français.* Il n'a échoué que chez un vieillard dont les lésions organiques rendaient tout moyen inutile.

Le sulfate de quinine se donnait pendant l'intermission; on le partageait en trois et quatre prises, et il était administré dans une solution gommeuse légèrement édulcorée.

La dose moyenne était de 12 grains; je l'ai élevée une fois à 48, et dans un cas de fièvre tierce rebelle j'ai donné 24 grains.

La première dose a réussi presque constamment à prévenir l'accès le plus prochain, lorsqu'on en donnait une partie le plus près possible de l'invasion à craindre. Quand il n'atteint pas ce but, il en diminue la durée et l'intensité.

Il est presque inutile de dire que je continuais l'emploi du fébrifuge pendant plusieurs jours après la suspension des accès, mais en diminuant peu à peu les doses. *Revue Méd.*

Précis théorique et pratique sur les maladies des yeux, par A. P. DEMOURS, *docteur en médecine, médecin oculiste du Roi, etc.*

(Premier article)

Puisque telle est la destinée de la médecine, qu'elle restera toujours une science fondée sur

l'empirisme rationel, tout médecin praticien qui consacre le peu de temps que lui laisse l'exercice de son art à rédiger les observations intéressantes qu'il a pu faire dans sa pratique, mérite sans doute l'estime de ses confrères; mais celui-là est plus digne encore de leurs suffrages, qui, rangeant les faits observés dans un ordre systématique, compose sur une certaine classe de maladies une monographie complète, comme celle que vient de publier M. *Demours*. D'un autre côté, plus l'auteur d'un semblable ouvrage jouit d'une grande réputation, plus la critique doit être sévère; car c'est une des mille faiblesses de l'esprit humain, de jurer sur la parole du maître. Rien n'est plus facile que de citer quelques pages bien écrites d'un livre, et d'en montrer ainsi l'excellence, comme cela se pratique tous les jours sous nos yeux; ce n'est pas ainsi que doit être jugé M. *Demours;* je suis persuadé qu'il préférera quelques observations critiques, faites dans l'intérêt de la science, et présentées sans aigreur, aux éloges vagues et insignifians qu'on ne lui a pas épargnés.

La première partie de son ouvrage est consacrée aux ophtalmies, et cela devait être ainsi, puisque l'ophtalmie est la plus fréquente des maladies des yeux. Oui, je ne crains pas de le dire, si la théorie de l'inflammation, et les progrès de l'anatomie pathologique sont jamais poussés à un degré de perfection tel que nous avons lieu de l'espérer, peut-être toutes les maladies de l'œil seront-elles rapportées à l'inflammation ou regardées comme ses suites. De nos jours, où l'on s'occupe tant de l'inflammation, n'est-il pas étonnant qu'on parle encore des anciennes divisions de l'ophtalmie, et que si peu de médecins français aient étudié cette maladie sous le rapport du tissu qu'elle affecte? Cependant il n'est aucun organe du corps humain où le système entier des élémens anatomiques se trouve réuni avec plus d'artifice; membranes muqueuses, séreuses, fibreuses, vaisseaux sanguins et lymphatiques, filets nerveux, tous les tissus s'y rencontrent à la fois, et s'y manifestent d'une manière sensible. Je ne doute pas que la seule différence naturelle des ophtalmies ne se trouve dans la différence des tissus affectés par l'inflammation. Déjà *Schmidt*, *Hymly*, *Walther*, en Allemagne, *Wardrop* et *Vetch*, en Angleterre, ont singulièrement éclairci cette partie du diagnostic; et quoique *Beer* ait adopté une division des ophtalmies, fondée sur la différence des causes et non sur celle des tissus affectés, la clarté et la précision qu'il a mises dans le diagnostic des différentes espèces seront toujours un guide assuré pour celui qui tentera d'établir une division plus en rapport avec les progrès de la physiologie et de la pathologie modernes.

M. *Demours* paraît sentir obscurément la nécessité d'étudier les différences des ophtalmies, il indique même en passant quelques-unes des variétés qui tiennent à la différence des parties enflammées; les passages qu'il cite à ce sujet, de *Bichat* et de M. *Pinel*, sont heureusement choisis; mais il est fâcheux qu'il paraisse ignorer les travaux des auteurs allemands et surtout de *Beer*. On me dira peut-être que je reviens sans cesse à mes compatriotes, et que l'esprit national me rend injuste envers les Français; je ne crois pas mériter ce reproche; pour le prouver, je vais entrer dans quelques détails.

Pour nous faire connaître l'ophtalmie scrophuleuse, voici ce dit M. *Demours*, t. 1, p. 95: « L'ophtalmie scrophuleuse affecte ordinairement d'une manière spéciale les glandes de » *Meïbomius*, elle tend à passer alternativement » d'un œil à l'autre, et affecte un type périodique » irrégulier. Souvent, sans paraître portée à un » degré élevé, elle donne lieu à des dépôts entre « les lames de la cornée et à des ulcères atoni- » ques rebelles. Lorsqu'elle a passé à l'etat chro- » nique, on voit quelquefois sur la cornée une » petite tache qui, en augmentant et en dimi- » inuant avec la rougeur et le larmoiement, » donne en quelque sorte la mesure du de- » gré de l'irritation qui lui a donné nais-

» sance, et qui prolonge sa durée. » Voilà tout le diagnostic d'une ophtalmie extrêmement fréquente, et qui offre des symptômes tellement caractéristiques, qu'il est presque impossible de la méconnaître. M. *Demours* confond d'abord la blépharophtalmie (inflammation des paupières) scrophuleuse, avec l'ophtalmie (inflammation de l'œil) scrophuleuse. La première, qui consiste en effet, dans une inflammation des glandes de Meïbomius, attaque rarement le globe de l'œil; et l'on rencontre tous les jours des enfans scrophuleux qui ont les bords des paupières couverts d'ulcères pendant long-temps, sans que le globe lui-même en souffre. Le contraire a lieu dans l'ophtalmie scrophuleuse; ici, la portion de la conjonctive qui recouvre la sclérotique, offre des faisceaux de capillaires rouges injectés, qui paraissent prendre naissance à la partie externe du globe, et qui, isolés sur le blanc de l'œil, viennent se terminer au bord de la cornée, ou pénètrent même un peu dans cette membrane. Toujours, dans le point où ils se terminent, on voit se former des ulcères ronds, infundibuliformes, profonds, dont la circonférence rougeâtre saigne facilement, qui fournissent du pus et donnent lieu quelquefois, en perforant la cornée, à des fistules de cette membrane, à la procidence de l'iris, etc.

Le reproche dirigé contre le diagnostic tout-à-fait incomplet de l'ophtalmie scrophuleuse, peut également être adressé à celui des autres espèces que M. *Demours* a signalées, telles que l'ophtalmie syphilitique, arthritique, scorbutique, etc. Les bornes de ce journal ne me permettent pas d'entrer dans tous les détails que je pourrais donner à ce sujet; d'ailleurs, il paraîtra, dans le courant du mois prochain, un extrait de l'ouvrage de *Beer*, traduit en français, par M. *Kapeller* et moi; alors le public impartial aura, pour juger le *précis* de M. *Demours*, un terme de comparaison.

Au reste, il serait très-injuste de nier qu'on trouve, même dans ces premiers chapitres de l'ouvrage que j'analyse, des remarques très-utiles et des observations qui ne peuvent appartenir qu'à un praticien très-exercé. Les réflexions générales sur l'ophtalmie sont très-intéressantes et d'une grande valeur pratique. Ainsi, le conseil que donne l'auteur de ne pas trop retarder la première sortie du malade, est on ne peut plus précieux, ainsi que les mesures de précaution qu'il ajoute avec la plus grande exactitude. Je regrette qu'il n'ait parlé qu'en passant, page 29, de l'usage de l'eau froide; c'est un remède simple et très-efficace dans le plus grand nombre des ophtalmies, si l'on est appelé au début de la maladie; il est extraordinaire que M. *Guillié*, dans le 5 fascicule de sa bibliothèque ophtalmologique, attribue aux observateurs suédois la découverte de ce moyen facile; cet auteur n'avait qu'à jeter les yeux autour de lui; il aurait vu en France, comme en Allemagne et partout, les pauvres se contenter de cette thérapeutique simple, que leur inspire, pour ainsi dire, un instinct conservateur (1).

D. Muller.

REVUE DES JOURNAUX DE MÉDECINE FRANÇAIS.

Connaissez-vous une mode plus funeste à la société que celle qui est la cause d'une foule de pustules sur le cuir chevelu, d'éruptions variées sur le visage, d'érysipèles, de teignes, etc? C'est pourtant celle de percer les oreilles pour y suspendre des boucles, et personne ne s'en était douté jusqu'ici, si ce n'est M. *Bobe Moreau*, médecin à Rochefort, qui a traité ce sujet dans le cahier de septembre du *Journal Général*. Des

---

(1) Je profite de cette occasion pour relever une erreur de M. le docteur Guillié, sur le sujet qui nous occupe. Il dit, dans le fascicule cité, que l'emploi de l'eau froide a fait disparaître des staphylômes et des hernies (procidences) de l'iris; cela est fort inexact. M. Guillié aurait-il oublié que, chez le malade J. Perrault, qui fait le sujet de la première observation, j'avais vidé, par une assez grande incision, la hernie de la sclérotique, ce qui avait donné lieu à l'évacuation de presque un tiers des humeurs de l'œil? l'eau froide qui fut ensuite employée avait très-bien combattu la réaction inflammatoire, mais ce moyen seul n'aurait pas suffi.

boucles d'oreilles, ce journal nous fait passer à l'étude des sympathies; M. Caffin ne reconnaît que des sympathies organiques, consistant en mouvemens spontanés, et point de sympathies animales ou de sensibilité et de douleur; il n'admet des sympathies que dans l'état morbide, et qui plus est, dans l'état morbide par irritation. M. *Caffin* est un auteur très-ingénieux; mais n'est-il pas quelquefois subtil? et son style n'est-il pas trop prétentieux lorsqu'il dit, en parlant de sa théorie, que c'est l'*astre radieux auprès duquel pâlissent les erreurs?* M. *Ratier* est moins brillant, mais plus solide; le premier chapitre de son essai sur l'éducation physique des enfans, couronné par la société royale de médecine de Bordeaux, m'a paru très-sage; mais il offre quelquefois des détails un peu trop communs. Le principal article de littérature médicale est la critique de l'ouvrage de M. *Chomel* sur les fièvres, par M. *Gaultier de Claubry*. C'est un physiologiste qui analyse l'œuvre d'un ontologiste; je n'ai pas besoin d'énoncer le jugement qu'il en porte.

M. *Bidault de Villiers* ouvre le cahier d'août de la *Bibliothèque médicale* par un extrait des *Essais de chirurgie d'Astley Cooper* et de *Benjamin Travers*, composés de six mémoires que M. *Bidault de Villiers* se propose, dit-il, de faire connaître en détail. Je puis annoncer au public une traduction de cet important ouvrage, dont le premier ouvrage est déjà imprimé, et le second est sous presse; elle est due aux soins de mon ami, le docteur Bertrand, qui nous a donné récemment le traité de *Bateman*, sur les maladies de la peau. M. C. critique ensuite l'ouvrage du docteur *Rostan*, sur le ramolissement du cerveau; il trouve l'ouvrage mauvais, mais il regarde l'auteur comme un praticien habile; voilà une compensation épigrammatique. Des réflexions générales de M. *Bidault de Villiers*, sur l'anatomie pathologique, au sujet de la cinquième édition de l'ouvrage du docteur *Baillie* sur cette matière, terminent le cahier, qui n'offre ensuite que des bulletins et des observations qui ne sont point susceptibles d'analyse.

Voyez comme la médecine se perfectionne de jour en jour! Dans le cahier de septembre du *Journal universel*, M. *Desruelles* cherche *à établir si ce n'est*, dit-il fort naïvement, *à prouver* que les maladies des enfans sont d'un diagnostic plus simple, plus facile, que les maladies des adultes; et pourquoi? c'est parce qu'ils ne parlent pas; et en effet, ajoute-t-il, « le vétérinaire a-t-il besoin de la parole chez les animaux? et cette branche de la médecine aurait-elle été poussée si loin de nos jours, si les animaux privés de la parole l'avaient acquise pour en user aussi mal qu'une foule d'hommes malades? » Ne voilà-t-il pas du nouveau? il faut désormais que les malades se taisent; mais, en revanche, il faut que les organes parlent, car M. *Desruelles* n'entend que ce langage-là. Par exemple, l'estomac lui a dit probablement qu'il était dans une étroite sympathie avec les muscles masticateurs, tels que le crotaphite ou temporal, et voilà que M. *Desruelles* guérit l'inflammation de l'estomac, en appliquant des sangsues aux tempes; mais quel est l'organe qui lui a dit, dans un moment: si l'enfant a une tête trop *grosse*, il est très-sujet aux convulsions »; et dans un autre: les enfans nerveux disposés aux convulsions ont la tête *petite*? » Si c'est un cerveau qui lui a tenu ce langage, on ne peut pas disconvenir que ce ne fût un cerveau malade.

Ce même cahier renferme un très-bon article sur la *Biographie médicale*, publiée chez M. *Panckoucke*. M. *Urbain Coste* en fait le plus grand éloge, et la regarde comme destinée à réparer par une critique judicieuse, les erreurs que le Dictionnaire des sciences médicales a consacrées sur les hommes et sur les doctrines. M. *Coste* aurait-il quitté la *Bibliothèque médicale* pour le *Journal universel?* Je l'ignore: ce que je sais, c'est qu'il ne peut manquer d'être utile au journal qui publiera ses articles, et agréable aux médecins qui les liront. Dans son second article sur l'*Examen* de M. *Broussais*, M. *Boisseau* relève avec justesse quelques omissions importantes de l'auteur, et rend à *Bordeu* toute la justice qui lui est due.

« C'est de lui, dit-il et non de l'américain *Miller*, que M. *Broussais* aurait dû dire : « Il a le premier mis l'estomac à sa véritable place, dans l'ordre physiologique. Car enfin, si M. *Miller* a fait cela, qu'a donc fait M. *Broussais* lui-même ?» Une chose qui m'a étonné dans l'article de M. *Boisseau*, c'est qu'*entré dans sa trentième année*, ce médecin *ignore s'il atteindra l'âge où l'on n'est plus l'élève de tel ou tel professeur.* M. *Boisseau* pourrait-il nous dire quel est cet âge, et par qui il a été fixé ?

A peine ai-je rendu compte du cahier de septembre, que je reçois celui d'octobre, M. *Laserre* y a inséré un mémoire dans lequel il a consigné plusieurs observations de guérison de scrophules, de cancer, de dartres, par les saignées locales; M. *Roche*, une analyse des mémoires de Mme *Lachapelle*, sur l'art des accouchemens; M. *Boisseau*, son troisième et dernier article sur l'*Examen*. Dans celui-ci, les propositions physiologiques sont assez sévèrement censurées, et l'on avoue (*voyez* mon premier article sur la nouvelle doctrine, *Gaz.* n° XXII) que les praticiens ne chercheront pas à les débrouiller, et que, si quelques élèves parviennent à les comprendre, *la plupart d'entre eux ne les entendront pas ou les entendront mal.* Plusieurs observations intéressantes terminent ce cahier; nous y avons remarqué avec plaisir l'observation de M. *Arnaud de Morilhan*, extraite du n° XXIII de la *Gazette de Santé*, et les expériences sur la rage, par M. *Marochetti*, communiquées par le docteur *Muller*, dans notre n° XXVII.

Le *Journal complémentaire* (octobre) contient des reflexions de M. *Lachaise*, sur le mouvement de la population de Paris, dont nous donnerons un extrait dans la *Gazette;* un premier article de M. *Gerdy*, sur l'analyse des phénomènes de la vie et une application de la doctrine des élémens pathologiques à un cas de tympanite, par M. *Liquière*. Le premier est naturaliste et classe les phénomènes de la vie en genres et en espèces. Le second est praticien, et dans l'analyse mentale qu'il fait de la maladie en question, il trouve trois élémens, savoir : l'élément douloureux, l'élément saburral et l'élément spasmodique. Ces élémens sont entre eux dans certains rapports de dépendance, qui sont pour la pathologie ce que l'affinité est pour la chimie; et tout cela est donné comme le résultat de l'expérience et de l'observation. Le grand ouvrage de M. *Decandolle* est annoncé par M. *Virey* avec tous les éloges qu'il mérite; M. *Chomel* est traité par M. *Bégin* à peu près comme par M. *Gaultier de Claubry*, quoique avec un peu moins d'aigreur. La nosographie chirurgicale de M. *Richerand* a trouvé dans M. *Em. G.* un apologiste qui cite assez bien son *Horace*, et qui, en parlant de la planche qui représente la manière de réduire les luxations de l'humérus, assure que « les personnes les plus étrangères à l'art, en contemplant cette image fidèle, peuvent apprendre à remettre un bras démis de la manière la plus prompte et la plus sûre. Avis à tous ceux qui seront tentés de savoir sans apprendre. Parmi les observations qui terminent ce cahier, la plus saillante est celle d'un hydrocéphale interne guéri par un grand nombre de médicamens. parmi lesquels les frictions mercurielles à l'extérieur, et le calomélas à l'intérieur tiennent le premier rang.

La *Revue médicale* (septembre) débute par un brillant éloge des mémoires de chirurgie, publiés par M. le baron *Larrey*. M. *Dupau* analyse avec beaucoup de détail le mémoire sur l'emploi du moxa, préconisé par l'auteur contre un grand nombre de maladies, et celui sur la nostalgie qui, suivant M. *Larrey*, *paraît affecter la périphérie du cerveau où sigent les organes de l'induction;* il ne fait que glisser sur le troisième, qui traite des propriétés de la membrane iris, sur le quatrième et sur le cinquième, qui traitent, l'un des plaies des intestins, l'autre, des fractures du col du fémur. M. *Rouzet* analyse la phytographie médicale du docteur *Roques*, et son jugement est en tout semblable à celui que nous en avons porté. Seize observations de M. *Duval*, médecin à

Brest, confirment l'efficacité du sulfate de quinine contre les fièvres intermittentes; enfin M. *Bousquet* s'est chargé de terminer le cahier par deux articles, l'un sur la nosographie de M. *Richerand*, l'autre sur le précis des maladies des yeux, par M. *Demours*. Dans celui-ci, au milieu de remarques très-judicieuses, je trouve le conseil donné par l'auteur, et approuvé par le critique, d'appliquer, dans l'ophtalmie, les sangsues à la face interne de la paupière. J'ai entendu proscrire cette pratique dangereuse par M. *Broussais*, qui, certes, se connaît en fait de sangsues.

La *Revue médicale* donne ensuite les *bulletins de la société médicale d'émulation* pour le mois d'août, mais le cahier de septembre a paru, et voici ce qu'il contient : Une théorie anatomique des monstruosités animales, par M. *Serres*, une note dans laquelle M. *Murat* distingue deux états du foie qu'il appelle hypertrophie sthénique et hypertrophie asthénique, une autre dans laquelle on recherche les moyens de distinguer les affections du foie connues sous le nom de tubercules scrophuleux, d'hydatides, de squirrhe, etc.; enfin une rectification d'une erreur sur la préparation de quinine, par M. *Robert*, qui réduit à 2 gros 40 grains la quantité de sulfate de quinine qu'on peut obtenir par livre de quinquina jaune.

Depuis quelpue temps, MM. *Brewer* et *Huet* publient une *Nouvelle Bibliothèque germanique*, consacrée à nous faire connaître les productions médicales publiées chez les Allemands et les Anglais. La *Gazette de Santé* en a déjà plusieurs fois extrait des observations très-curieuses Nous avons remarqué dans le n. 8 des expériences physiologiques, par lesquelles M. *W. Krimer* a tâché de résoudre cette qnestion : dans quel organe est produite l'urine? il conclut que l'urine est *engendrée* dans les reins, sous l'influence des nerfs, et de la moelle allongée. On y trouve encore d'autres expériences sur la force des muscles, sur la chaleur animale, sur le sang et sur sa couleur.

Pour compléter le tableau des journaux de médecine qui se publient à Paris, je dois mentionner encore la *Bibliotheque ophtalmologique*, recueil très-utile, dont le docteur *Guillié* enrichit depuis peu la littérature médicale. Un cas de délabrement effroyable des yeux, produit par la détonation de l'argent fulminant, et guéri par les soins du docteur *Wate*, à Stralsund, ouvre la 5e fascicule; il est suivi d'une observation d'amaurose périodique guérie par le quinquina. M. *Guillié* l'attribue à tort à M. *Pillien*, qui l'a insérée dans la *Gazette de Santé*, comme recueillie et communiquée par M. *Muller*. Je dois signaler aussi qnatre observations de M. *Guillié*, sur l'emploi de l'eau froide contre les inflammations de l'œil, et une note du même sur l'emploi du muriate de soude contre les taches de la cornée.

Je voulais dire un mot des *Annales cliniques* de la société de médecine pratique de Montpellier; mais le vers de Racine, *qu'as-tu fait de ta gloire?* est la seule idée qui se présente en parcourant ce recueil, qui n'est en retard que de onze mois. On trouve cependant dans le numéro de novembre et décembre 1820, qui vient de paraître, quelques faits curieux et quelques points de littérature médicale bien discutés. Ainsi, une lettre du docteur *Zecchinelli* fait connaître un espèce particulière de syphilis, nommée *Falcadine*; une notice de M. *Ozanam*, en faveur des découvertes des médecins italiens, dont M. *Broussais* n'est, dit-il, que le contrefacteur; un article de M. *Dellettre*, sur la traduction du Traité des maladies scrophuleuses de M. *Hufeland*, par le docteur *Bousquet*. et un autre de M. *Bonnet*, sur les recherches de M. *Magendie* sur la gravelle peuvent être lus et consultés avec avantage.

MIQUEL.

PROCÈS SCANDALEUX.

O renommée ! ô puissante déesse !
Par charité, parlez un peu de nous.

Je ne sais quelle soubrette de comédie dit à sa maîtresse qu'il leur faut absolument un duel pour les mettre en réputation. C'est par un moyen analogue qu'un adepte de la nouvelle école vient de tenter les trompettes de la renommée. Naguère,

M. *Quémont* s'associa M. *Caignou* pour faire un livre physiologico-pathologique, que personne ne put lire, et dont personne ne voulut parler. M. *Caignou* prétend que c'est la faute de M. *Quémont*; et M. *Quémont* assure que c'est la faute de M. *Caignou*; il est fort possible que tous les deux aient raison; quoiqu'il en soit, persuadé que c'est son collaborateur qui a porté malheur à son livre, M. *Quémont* cherche un nouveau collègue, et le voilà associé avec M. *Lefrançois*, pour une nouvelle entreprise. Voici le fait:

M. *Delaporte*, orfèvre à Dieppe, se trouvant très-malade, sa femme appelle à son secours tous les médecins de la ville. MM. *Lefrançois* et *Quémont* sont pour les sangsues, et M. *Morel* pour le petit lait. On a d'abord recours au premier moyen avec assurance; et comme ce n'est jamais assez d'une seule application, les docteurs physiologistes s'apprêtent à en faire une seconde, quelque temps après; mais, voyez le guignon de la physiologie, le malade meurt, au moment même où les sangsues auraient dû le sauver. Cela est-il bien possible? disait M. *Quémont*; comment se fait-il que la physiologie se trouve en défaut? répondait M. *Lefrançois*. Après un moment de réflexion, M. *Quémont* se lève avec un air de satisfaction, en disant: Non, non, ce n'est point la physiologie qui l'a tué, c'est l'ontologie, et voici mes preuves: M. *Morel* a fait prendre du petit lait au malade, *en arrière de ses confrères*. Eh! parbleu, je le crois bien, dit en triomphant M. *Lefrançois*; c'est cette potion intempestive qui a tué M. *Delaporte*.

Enchantés d'une si belle découverte, MM. *Lefrançois* et *Quémont* écrivent, en invoquant le témoignage de leur confrère, M. *Cout*, qu'ils ont laissé leur malade *dans un état d'érétisme, d'excès de vitalité et de sur-excitation*; d'où ils concluaient doctement que le petit lait avait pu seul le faire mourir. Le chirurgien, qui est bien aussi malin qu'aucun physiologiste puisse l'être, répond à ses adversaires « qu'il est doublement » affligé que le défunt ne puisse plus profiter de » leurs lumières et de leurs observations, mais » qu'au moins le public et leurs futurs malades » pourront en tirer avantage ». Il publie ensuite une brochure où il les accuse d'incapacité et d'impéritie, et leur reproche d'avoir *baigné de la tête aux pieds le malade dans son sang*. Procès en diffamation intenté par MM. les physiologistes contre M. l'ontologiste; plainte incidente de l'ontologiste contre les physiologistes; arrêt de la cour royale de Rouen, en faveur de M. *Morel*. Pourvoi de MM. *Lefrançois* et *Quémont* devant la cour de cassation; rejet de ce pourvoi et renvoi des plaideurs devant les tribunaux de Dieppe. Voilà l'histoire du procès qui a fait rire un moment à Paris, et dont les suites doivent fournir, dit-on, des matériaux précieux à la chronique scandaleuse de la Normandie.

— M. *Rayer* nous prie d'annoncer qu'il est complètement étranger à la lettre insérée dans un journal politique, dont nous avons réfuté les principes et relevé l'inconvenance dans notre dernier numéro.

S : S SENTIEL. — La Gazette de Santé paraît trois fois par mois, les 5, 15 et 25. Le bureau général est chez M. MIQUEL, médecin, propriétaire redacteur, rue Bergère, n° 19. C'est à lui seul qu'on doit adresser toutes les demandes, et toutes les reclamations relatives à la rédaction et au service de cette Gazette.

On s'abonne chez M. le docteur MIQUEL, chez tous les directeurs de poste aux lettres, et chez tous les libraires.

Le prix de l'Abonnement à la Gazette de santé est de 18 francs par an et de 10 francs pour six mois. On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter du premier janvier ou du premier juillet.

Le lettres, et paquets non affranchis ne seront pas reçus.

DE L'IMPRIMERIE DE HOCQUET, FAUBOURG MONTMARTRE, N° 4.

N°. XXXI. — (48e ANNÉE.) — 5 Novembre 1821.

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que la Médecine, aidée des sciences naturelles, peut offrir de plus avantageux pour prévenir et guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed valere, vita.
La vie, c'est la santé.
MARTIAL.

Nombre des malades admis dans les hôpitaux par les membres du bureau central d'admission, pendant le mois d'octobre 1821.

Fièvres non caractérisées	55
Id. gastriques, bilieuses	218
Id. muqueuses	6
Id. adynamiques, putrides	32
Id. ataxiques	9
Id. intermittentes, quotidiennes	37
Id. catarrhales	18
Fluxions de poitrine	8
Phlegmasies internes	315
Erysipèles	24
Varioles	2
Douleurs rhumatismales	46
Angines, Esquinancies	30
Catarrhes pulmonaires	132
Coliques métalliques	20
Dyarrhées, dissenteries	32
Apoplexies, paralysies	29
Hydropisies, anasarques	39
Phtisies pulmonaires	75
Ophtalmies	48
Maladies sporadiques	263
TOTAL	1438

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Depuis le 1 jusqu'au 31 octobre 1821.

Thermomètre : *Maximum*, 17° 6. 8. *Minim.* 0° 8.
Baromètre : *Max.* 28 p. 4, 9 *Min.* 27 p. 3, 8.
Hygromètre : *Max.* 100, 97. *Minim.* 86.

CONSTITUTION MEDICALE.

Maladies régnantes.

Tandisque nos voisins sont en proie à la plus affreuse des maladies, il est heureux pour nous de voir la constitution médicale de cette année suivre sa marche ordinaire, et les maladies dont nous sommes affectés se présenter sous la même forme quedans les années précédentes. La température du mois passé n'a touché à zéro que le 30, etlerefroidissement progressif de l'atmosphère n'a apporté que les maladies qu'il était aisé de prévoir d'avance. Le nombre des inflammations internes devient plus considérable; les douleurs rhumatismales augmentent en proportion; mais c'est surtout le catarrhe pulmonaire qui domine. Comme c'est la maladie sans contredit la plus fréqnente dans la saison actuelle, nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en leur en offrant une histoire assez détaillée.

MEDECINE PRATIQUE

Du catarrhe pulmonaire et de son traitement.

De toutes les maladies qui affligent l'espèce humaine, celles de la poitrine ont, sans contredit, le plus de droits à l'attention du médecin. Leur fréquence et leur extrême gravité suffiraient seules pour lui inspirer le plus vif intérêt, si leur longue durée et les angoisses continuelles où elles tiennent leurs victimes, n'étaient plus que suffisantes pour commander tous ses soins et toute sa sollicitude.

Ayant exercé pendant quatre ans les fonctions d'*interne*, à l'hospice des vieillards de la rue de Sèvres, classe d'individus chez lesquels le catarrhe pulmonaire est, comme on sait, plus commun, plus opiniâtre et plus funeste, il m'a été on ne peut plus facile d'observer cette maladie sous toutes ses formes, et d'en acquérir une connaissance complète; je vais donc essayer d'en donner ici la description, avec l'espoir d'ajouter encore quelques traits au tableau qu'on en a déjà tant de fois tracé.

Le catarrhe pulmonaire, ou *rhume*, reconnaît presque toujours pour prédisposition individuelle une faiblesse organique des poumons, une conformation vicieuse et étroite de la poitrine (avantage que nos dames se procurent avec tant de peines et de tourmens), la prédominance du système lymphatique. Il attaque de préférence les sujets blonds, dont la peau est très-blanche et la transpiration excessive, ceux atteints fréquemment de quelques autres affections catarrhales, telles que otites, ophtalmies, diarrhées, etc.; ceux dont les poumons sont déjà tuberculeux ou au moins disposés à le devenir. Très-commun chez les enfans chez lesquels il dégénère fort souvent en coqueluche (qui n'est, à mon avis, qu'une violente inflammation des radicules pulmonaires les plus profondes, ainsi que l'autopsie cadavérique me l'a constamment démontré), il affecte assez souvent les jeunes gens de 18 à 25 ans, et plus particulièrement encore les vieillards auxquels il ne laisse dans l'année que quelques mois de repos. L'hiver et l'automne sont les saisons les plus favorables à son développement; les vicissitudes atmosphériques, le refroidissement subit de tout ou d'une partie du corps, et notamment de la poitrine, des bras et des pieds, une boisson froide prise pendant qu'on est en sueur, etc., en sont ordinairement les causes déterminantes. Il existe presque toujours comme complication dans la rougeole, la variole et la scarlatine, et succède ordinairement au coryza et aux diverses angines.

Il débute presque constamment par ce que le vulgaire appelle un *rhume de cerveau*, c'est-à-dire, une inflammation plus ou moins intense das membranes muqueuses de l'œil, du nez, de la gorge.

Le malade est pris ordinairement le soir d'un long frisson, ou bien il éprouve, à plusieurs reprises, et pendant un ou deux jours, des frissons vagues, irréguliers et passagers, suivis autant de fois d'accès d'une chaleur brûlante; à cette époque, sa peau est aride et sèche; le malade, qui avait paru éprouver un moment un surcroît d'excitation, perd bientôt l'appétit; la tête devient douloureuse, les yeux rouges et larmoyans la membrane muqueuse laisse exhaler un liquide séreux âcre et très-abondant. Ces phénomènes s'accompagnent d'un brisement général dans tous les membres, de découragement inaccoutumé et d'une répugnance décidée pour toute espèce d'exercice et de travail.

Si la phlegmasie ne fait point de nouveaux progrès, si elle se borne aux membranes muqueuses de la tête, au bout de sept à huit jours, l'écoulement nazal revient par degrés à ses proportions et qualités naturelles, la voix s'étlaircit, et tous les autres symptômes disparaissent. Bien plus souvent cependant, après un temps plus ou moins long de cette sorte d'incubation, la poitrine se prend, l'inflammation s'étend aux divisions bronchiques, alors, accès fébrile le soir, sueurs abondantes dans la nuit, toux d'abord sèche et rare, puis fréquente et accompagnée d'oppression, de dispnée, de sifflement de la poitrine, et suivie d'une expectoration claire et limpide. Cet état



d'irritation peut durer de huit à quinze jours, après lesquels la respiration devient moins gênée, la toux devient de plus en plus rare, l'expectoration diminue par degrés et finit par se tarir complètement au bout de cinq à six semaines.

Telle est la marche la plus ordinaire du catarrhe pulmonaire; mais il s'en faut bien qu'elle soit toujours aussi simple et aussi prompte. En effet, chez les sujets disposés à la phtisie, la toux se prolonge bien davantage; au bout d'un certain temps, les crachats changent de nature, et les symptômes qui caractérisent la phtisie, se déclarent. Mais qu'on ne croye pas alors, comme le vulgaire se l'imagine, que ce soit le rhume qui est dégénéré en phtisie, ce qu'on entend mal à propos par la dénomination de *rhume négligé;* la prédisposition à la phtisie existait déjà depuis longtemps, ou plutôt le malade en portait le germe dès sa naissance; le catarrhe pulmonaire n'a fait qu'en hâter le développement.

Chez les individus cachectiques, chez les vieillards, le catarrhe pulmonaire suit le plus souvent une marche chronique et dégénère en phtisie muqueuse, c'est-à-dire que la membrane bronchique devient le siége d'une sécrétion excessive qui mine et dessèche le malade. Cette terminaison est tellement fréquente chez les vieillards, qu'on pourrait à bon droit appeler la phtisie muqueuse *phtisie sénile*. Si la maladie attaque une grande partie des bronches, et que la phlegmasie soit très-intense, il en résulte, au bout de quelques jours, un engouement presque total des bronches; et l'air ne trouvant presque plus d'accès dans les poumons, le malade est à tout instant menacé d'être suffoqué : voilà le *catarrhe suffoquant* qui est très-commun chez les vieillards.

Enfin, lorsque plusieurs rhumes successifs ont envahi et endurci, par l'effet de la phlegmasie, la presque totalité des bronches, il en résulte un endurcissement général nommé hépatisation, dont l'effet nécessaire est un état habituel de dyspnée, qui influe sur le cœur lui-même, et détermine à la longue la formation d'un anévrisme, ou toute autre lésion organique de ce viscère.

Traitement préservatif. Eviter par un régime bien entendu et une attention soutenue de s'exposer aux différentes causes du catarrhe que j'ai signalées, c'est le seul moyen de se préserver des rhumes, et de prévenir les effets d'une prédisposition funeste. Il est inutile de dire ici qu'il faut se vêtir conformément aux variations des saisons, éviter les alternatives de froid et de chaud, etc. Je passe au *traitement curatif.*

Dans le rhume simple, il suffit, pour permettre à l'inflammation de parcourir régulièrement tous ses périodes, de se tenir chaudement, et de faire usage d'une tisane adoucissante quelconque, telle qu'une infusion de violette, de mauve, de chèvrefeuille ou de coquelicot, auxquelles on ajoute quelques loochs blancs, émulsions ou potions gommeuses. C'est à cet état que conviennent les sirops adoucissans, les pâtes de guimauve, de jujubes, etc. On vante, de nos jours, la pâte pectorale balsamique de M. Regnault aîné, pharmacien de Mgr. le duc d'Angoulême; c'est un extrait rapproché d'un grand nombre de plantes pectorales, dont on peut se servir avec avantage pour remplacer les tisanes qui deviennent incommodes et fatigantes. J'ai vu des enrouemens opiniâtres céder à l'emploi prolongé de cette préparation, qui calme très-bien la toux, et rend l'expectoration plus facile.

Lorsque le catarrhe se prolonge au point que la membrane muqueuse des bronches semble avoir contracté l'habitude d'une sécrétion excessive qui épuise le malade, il faut chercher à détourner cette fluxion habituelle en appliquant un exutoire au bras, en administrant quelques purgatifs légers, et en substituant aux remèdes adoucissans des médicamens légèrement excitans, capables de donner du ton à l'organe pulmonaire, et conséquemment de diminuer l'abondance de l'expectoration; telles seraient, par exemple, des infusions d'hyssope de, lierre terrestre, de sauge, de Mélisse, etc., un peu de sirop d'ipecacuanha, un

grain de kermès ou quelques gros d'oximel scillitique, mêlés aux loochs et aux potions. On tâche en même temps de fortifier l'organisme par un bon régime et un exercice convenable. C'est ainsi surtout qu'il convient de traiter les rhumes des vieillards, lesquels, comme je l'ai dit, deviennent presque toujours chroniques, et ont, pour principal caractère, l'atonie de la membrane muqueuse pulmonaire. La saignée, ou pour le moins l'application de quelques sangsues à la base de la poitrine, peut devenir nécessaire dans le plus haut degré du catarrhe suffocant. On joint alors avec avantage à ce moyen quelques anti spasmodiques légers, et surtout l'application de vésicatoires aux jambes, aux cuisses ou à la partie interne des bras.

C'est en appropriant de cette manière le traitement du catarrhe pulmonaire à ses différentes formes et variétés, à ses divers degrés d'intensité et à ses complications, c'est en le variant surtout selon l'âge, le tempérament, la constitution du malade et les circonstances dans lesquels il se trouve placé, que l'on parviendra toujours, quand la possibilité y sera, à obtenir une guérison certaine et prompte.

Et. Moulin, D. M. P. *chirurgienen chef du 4e dispensaire, médecin-adjoint de la prison de Bicêtre.*

Flore médicale des Antilles, ou Traité des plantes usuelles des colonies françaises, anglaises et portugaises, par M. E. Descourtilz, *docteur en médecine de la faculté de Paris, ancien médecin du gouvernement à Saint-Domingue, membre de plusieurs sociétés savantes, etc., etc.; huit vol. in-8°, avec planches coloriées au pinceau.*

Ier, IIe, IIIe et IVe livraisons.

L'ouvrage que nous annonçons, et dont la première livraison vient de paraître, manquait à la science. Les plantes des Antilles, peu connues, avaient besoin d'un historien qui, les considérant sous plusieurs points de vue, nous offrit dans le même cadre et leurs caractères botaniques et leurs propriétés particulières et médicinales.

La Flore des Antilles de M. *de Tufac*, est sans contredit un magnifique ouvrage; mais il marche trop lentement, et d'ailleurs son prix très élevé ne permet pas à tout le monde de se le procurer.

La Flore de M. *Descourtilz*, au contraire, exécutée d'après de plus petites dimensions, joint à la modicité du prix une grande clarté dans les descriptions, une fidélité parfaite dans les dessins; toutes les plantes ont été dessinées par l'auteur, sur les lieux; et, sous le pinceau de son fils, digne élève du célèbre *Wanspuendonck*, se sont reproduits, avec la plus grande vérité, le port majestueux et les couleurs riches et variées des précieux végétaux des Antilles.

La première livraison contient le Discours préliminaire, dans lequel l'érudition de l'auteur ne nuit jamais à l'elégance du style.

Les plantes décrites dans cet ouvrage, au nombre de 600, sont classées d'après leurs propriétés, ordre préférable à celui où les plantes sont rangées alphabétiquement, et où, comme dit l'auteur, les espèces les plus différentes sont rapprochées, la *mauve* adoucissante se trouvant à côté du perfide *Mancenillier*. « Pour éviter cet » inconvénieut, j'ai cru, dit-il dans son discours » préliminaire, devoir ranger les plantes de ma » flore d'après leurs propriétés, et l'action directe » et indirecte qu'elles exercent sur nos organes; » j'ai cru devoir encore indiquer succinctement » en tête de chaque article, les caractères dis- » tinctifs de chaque plante.... J'ai porté l'at- » tention jusqu'à désigner les parages où les » plantes se plaisent à végéter de préférence, » parce qu'il m'a semblé que c'était faire con- » naître aux amateurs de leur culture la nature » du sol qui leur convient. J'ai dû enfin, pour » prouver ma scrupuleuse exactitude, dans une » matière aussi délicate qu'une thérapeutique » indigène, stipuler les doses auxquelles il faut les employer et le mode de les préparer.

Les plantes décrites dans la première livraison, sont : l'*acacie odorante*, l'*abricotie* des Antilles, la *Cascarille* et le *Roucouyer* ou *roucou*. La se-

conde livraison contient la *quassie amère*, la *poincillade*, le *citronnier des halliers* et le *cytise épineux*. La troisième nous offre le *bois laiteux à feuilles de citronnier*, le *manglier chandelle*, l'*acacie à quatre feuilles* et *la parkinsonie ;* dans la quatrieme, on trouve le *quinquina piton*, la *quassie simarouba*, la *gentiane à longs pédoncules* et la *gentiane verticillée*. Le texte ne laisse rien à désirer, et les planches sont d'une grande ressemblance et d'une exécution au-dessus de tout éloge. Cet ouvrage sera recherché avec empressement. Il doit trouver place dans la bibliothèque des médecins, des naturalistes, des peintres et des gens du monde. Aussi son succès ne saurait être douteux, le nom de l'auteur en est un sûr garant. Médecin éclairé, naturaliste distingué, il réunit les qualités nécessaires pour élever à la botanique médicale un monument durable.

MOREAU, D. M. P.

EXPOSITION DE LA DOCTRINE MÉDICALE DE M. BROUSSAIS.

(Huitième article (1).

Suite de la gastro-entérite aiguë.

Je prie le lecteur de se rappeler que mon dessein n'est pas, en critiquant la nouvelle théorie, de lui en substituer une autre, ou de défendre l'ancienne; mon unique but est de montrer en quoi la doctrine de M. *Broussais* est fautive, laissant à d'autres ou à lui-même le soin d'en établir une meilleure. En examinant dans cet esprit la théorie de la gastro-entérite, je suis frappé des deux idées dominantes de M. *Broussais;* la première est la détermination du siége et de la nature des fièvres dites essentielles; la seconde est la prétention d'avoir le premier fixé ce point de doctrine pathologique; je commence par déclarer que M. *Broussais* a, selon moi, rendu un grand service à l'art de guérir, en appelant l'attention sur l'inflammation du tube digestif, en localisant des maladies dont le siége indéterminé jetait le praticien dans un vague on ne peut plus embarrassant; quand même il n'aurait pas assigné le vrai siége du mal, ses recherches n'en seraient pas moins utiles, et sa théorie serait encore préférable à celle qu'il a tâché de détruire. Après cet aveu, il me sera permis, je pense, de présenter quelques réflexions critiques, que les principes mêmes de M. *Broussais* m'ont inspirées.

Le nom de gastro-entérites donné aux affections connues auparavant sous le nom de fièvres, indique assez que ce ne sont que des phlegmasies de l'estomac et de l'intestin grêle. Comment M. *Broussais* est-il arrivé à ce résultat? comment prouve-t-il aujourd'hui la vérité de cette assertion? c'est 1° par les principes de la physiologie; 2° par les résultats de la pratique, et 3° par l'inspection cadavérique. Quant aux principes physiologiques, puisque M. *Broussais* et ses sectateurs s'arrogent exclusivement le titre de physiologistes, il est clair qu'ils récuseraient toute autre physiologie que la leur; je veux donc m'en tenir au code fondamental de M. *Broussais*, et le combattre seulement avec ses propres propositions. Selon lui, les auteurs ont jusqu'ici méconnu la gastro-entérite, parce qu'elle est souvent sans douleur locale (*prop.* 139-141), et sa principale découverte consiste à avoir appris à reconnaître cette phlegmasie par les sympathies qu'elle détermine. Examinons si ces sympathies sont en harmonie avec les principes physiologiqeus. Rappelons-nous que l'irritation sympathique est de même nature que l'irritation primitive, c'est-à-dire, une exaltation des phénomènes qui constituent la vie (*prop.* 8-84). D'après ce principe, l'estomac irrité dans la gastrite irrite le cœur et accélère ses mouvemens, de là la fièvre; il irrite aussi la peau, de là la chaleur âcre; il irrite la cerveau, de là le délire, les convulsions. Jusque là tout est conséquent; mais cette même

(1) On peut se procurer les articles précédens, en faisant dater son abonnement du 1er juillet 1821.

irritation transmise au cerveau produit la tristesse, l'abattement, plus souvent encore que le délire, la langueur des forces musculaires plutôt que les convulsions; et dans ce cas, on aura beau recourir à des subtilités; lorsqu'on est obligé de dire que l'exaltation produit la faiblesse, c'est-à-dire, que la même chose augmente les phénomènes vitaux et les diminue en même tems, je soutiens que la théorie est en défaut.

Mais elle l'est bien plus encore, lorsqu'elle enseigne d'une part que les organes les plus sensibles sont ceux qui réveillent le plus de sympathies (*prop.* 88) et de l'autre, que l'inflammation du gros intestin est toujours douloureuse (*prop.* 134), tandis que celle de l'estomac et de l'intestin grêle le plus souvent ne l'est pas (*prop.* 133-141-136), et qu'elle conclut de là, que la fièvre et toutes les sympathies qui l'indiquent ou la constituent est l'effet de la phlegmasie du dernier de ces organes, tandis qu'elle devrait conclure qu'elle est l'effet de le phlegmasie du premier. Je sais bien qu'il fallait absolument reconnaître, si l'on ne voulait pas aller contre toute évidence, que la colite est douloureuse, et que, si la fièvre est constamment l'effet de la gastro-entérite, celle-ci existe souvent sans douleur; mais était-ce là une raison pour établir deux propositions, dont l'une ne peut pas être vraie, à moins que l'autre ne soit fausse?

Enfin, puisqu'on voulait prouver que la fièvre dite putride, adynamique, ataxique, etc. n'était qu'un gastro-entérite, qu'on méconnaissait toujours parce qu'elle était très-souvent sans douleur locale, et censurer amèrement les auteurs qui n'avaient pas su apprécier la sensibilité d'un organe qui très-souvent n'est pas sensible, fallait-il dire auparavant (*prop*, 103) que toute phlegmasie sans douleur ne développe que des sympashies organiques? n'est-ce point édifier pour avoir le plaisir de détruire un moment après, sans faire attention que c'est que son propre ouvrage que l'on détruit? car enfin, tout le monde sait que dans la fièvre ataxique, quoique le malade n'éprouve aucune douleur, il n'en a pas moins des convulsions, du délire, des soubresauts des tendons, (M. *Broussais* le reconnaît lui-même (*prop.* 138), sympathies qui ne sont pas du tout organiques, mais bien animales ou de relation, comme les appelle M. *Broussais*. Ce sont là des contradictions, s'il en fut jamais, et lorsqu'elles se rencontrent dans les propositions fondamentales, quels fonds peut-on faire sur le reste de la doctrine, qui n'en est que la conséquence? On sent bien que je n'indique ici que les plus saillantes; la forme de ce journal ne comporte pas une discussion plus étendue; c'est pour cela que je ne dirai presque rien des preuves tirées de l inspection cadavérique. Les prétendus physiologistes assurent qu'ils rencontrent toujours sur le cadavre des traces de phlegmasie suffisantes pour rendre raison de l'état fébrile; les prétendus ontologistes soutiennent précisément le contraire; qui devons-nous croire? aucune des parties intéressées; mais attendre du temps et de l'observation la décision de ce grand procès.

Quant au traitement, la même difficulté se présente; consultez un nouvel adepte; il guérit toutes les fièvres avec des saignées locales; il ne lui faut rien autre chose que des sangsues. Consultez un vieux praticien; il a toujours guéri avec les toniques, il ne ferait pas la médecine s'il n'avait pas à sa disposition du bon quinquina. Le temps est un galant homme, dit un proverbe italien, et en effet, c'est lui seul qui les mettra d'accord. Forcés de convenir des guérisons journellement obtenues par l'émétique et le quinquina, les sectateurs du nouveau système ne manquent jamais d'explications que leur fournit leur subtile physiologie; j'ai montré dans les articles précédens, comment l'estomac surirrité par l'émétique se débarrasse de cette surirritation, en la versant sur les excréteurs cutanés. J'ai signalé la commode théorie des *quitte ou double* qui vient toujours au secours des physiologistes embarrassés; tout cela reviendra dans l'histoire de quelques autres phlegmasies, notamment dans celle des irritations intermittentes.

Je m'arrêterai peu sur la prétention que manifeste M. *Broussais*, d'avoir, le premier, découvert le siége des fièvres et leur caractère inflammatoire; il avoue que *Bordeu* les avait toutes attribuées à une phlegmasie; que M. *Prost* indiqua le siége de la fièvre adynamique, que *Tommasini* s'est rencontré avec lui, dix ans avant lui; que M. *Miller* plaça l'estomac à sa véritable place, dans l'ordre physiologique, que M. *Pinel* avait fait le premier pas, mais qu'il s'était ensuite égaré (1); enfin, résumant dans sa 140e proposition ce qu'on avait fait avant lui, il avoue que « les auteurs ont quelquefois dit que certaines fièvres dépendaient d'une inflammation des organes digestifs; mais qu'ils n'ont jamais dit que les fièvres prétendues essentielles ne puissent avoir une autre cause. » Que dirait M. *Broussais* d'un médecin qui voudrait enlever à *Jenner* la gloire de sa découverte, en disant: il est vrai que *Jenner* a découvert que la vaccine préserve de la petite vérole, mais il n'a jamais dit qu'il n'y a que la vaccine qui jouisse de cette propriété? M. *Broussais* rirait sans doute d'un tel langage; eh bien! *mutato nomine de te fabula narratur*. Cette supposition n'est-elle pas son histoire?

MIQUEL.

FIÈVRE JAUNE.

Quoiqu'en disent quelques esprits moroses ou quelques rivaux envieux, la gloire de la médecine française ne s'est jamais démentie. C'est surtout dans les grandes crises qu'elle s'est illustrée. Lorsque Marseille fut ravagée par cette peste mémorable dont elle vient de célébrer l'année séculaire, trois médecins de Montpellier, *Verny*, *Didier* et *Chycoineau* se dévouèrent pour le salut public, et méritèrent d'associer leur nom au nom glorieux de *Belsunce*. De nos jours, l'Espagne a poussé un cri de détresse, la France a volé à son secours, et l'Europe a répondu par un cri d'admiration. Loin de nous toute idée qui tendrait à affaiblir le mérite d'un si généreux dévouement; le nuage qui voile encore quelques circonstances douteuses ne tardera pas à se dissiper, et alors, nous n'aurons que des traits de courage et d'héroïsme à faire connaître. Nous n'avons cependant pas besoin d'attendre des nouvelles plus récentes pour payer un juste tribut d'admiration à M. *Pariset* qui prouve, à Barcelonne, combien sa mission, un peu moins tardive, eût pu être utile, il y a deux ans, aux habitans de Cadix, à M. *Bally*, qui, deux fois, a échappé aux cruelles atteintes du fléau qu'il cherche à détruire, à M. *François*, dont la constance et l'activité se soutiennent en Espagne comme à Cuba; à M. *Mazet*, qui, jeune encore... mais ce n'est plus qu'à sa mémoire que nous pouvons offrir nos hommages. La mort est venue planer sur sa tête, et le fléau, suivant l'expression de *Millevoye*,

... s'est vengé sur lui des bienfaits de son art.

Ainsi, nos regrets doivent se confondre avec nos louanges; et l'Espagne, en contemplant une inscription française sur un de ses tombeaux, pardonnera peut-être à la France les souvenirs d'une époque non moins désastreuse.

— Un journal de Madrid, donne l'énumération des villes plus ou moins atteintes de la fièvre jaune.

En Catalogne, Barcelone et ses campagnes, Tortose est entièrement ruinée. En Aragon, Fraga et Mequinenza; à l'île de Majorque, Palma; en Afrique, Aluchemas. En Andalousie, port Sainte-Marie, Xérès, Lebrija, les faubourgs de Séville et de Malaga. (Des lettres particulières du 16, donnent de vives inquiétudes sur Cadix.)

— La *Quotidienne* annonce aujourd'hui, 30 novembre, l'ouverture d'une souscription, à son

(1) Qu'il me soit permis de joindre ici aux noms des médecins qui ont entrevu et annoncé le siége des fièvres le nom d'un médecin instruit autant que modeste, qui écrivait en 1809: « D'après l'idée que nous ont donné les médecins qui ont écrit sur la fièvre jaune, ne pourrait-on pas dire que cette maladie n'est autre chose qu'un *érysipèle malin de l'estomac, qui s'étend jusqu'au foie et à sa vésicule? Méditations pratiques sur les fièvres*,

par A. ARNAL, *Beziers*, 1809

bureau, pour frapper en l'honneur des médecins partis pour Barcelonne, une médaille d'une grande dimension, qui représente sur le type, dans un emblême historique, leur dévouement et notre admiration, et qui porte sur le revers les noms de ces courageux citoyens, et l'objet de l'hommage qu'on leur rend. Nous applaudissons à cette heureuse idée ; mais nous regrettons vivement qu'il doive y avoir un nom d'effacé.

— M. *Pariset* écrit de Barcelone, à la date du 26 octobre : « Je sors du lit, et j'y suis pour tous les préludes de la fiévre jaune; mes sueurs sont venues à mon secours, et j'espère. *Bally*, est au lit lui-même, avec des signes évidens de la maladie. Notre commission se réduit au seul M. *François*, qui conserve son activité. »

— Il est à peu près certain que M. *Rochoux* fait quarantaine pour rentrer en France.

— Le président du conseil de santé, du royaume de Valence, a écrit à la supérieure des sœurs de la charité de cette ville, qu'on avait établi à Tortose, une hospice de convalescens, et que les religieuses qui le desservaient, n'étaient pas en nombre suffisant pour soigner les malades. Qu'en conséquence, il la priait d'envoyer deux de ses religieuses pour aider leurs sœurs de Tortose. La supérieure, a aussitôt répondu que c'était sans doute par délicatesse, qu'on ne lui demandait que deux de ses religieuses, mais que toutes étaient prêtes à partir, et qu'elles éprouveraient une peine sensible si elles n'étaient pas admises au moins au nombre de six à partager les dangers et les travaux de leurs sœurs, non seulement dans le service des convalescens, mais encore de tous les malades. Qu'on réfléchisse qu'il est question de raser ou de bombarder Tortose pour s'opposer à la propagation du fléau qui dévore cette malheureuse ville, et l'on appréciera à leur juste valeur les plaintes que quelques écrivains ont osé imprimer contre des religieuses capables d'un dévouement aussi sublime.

VARIÉTÉS.

— Il y a à peine un mois que nous avons annoncé la quatrième livraison de la *Phytographie médicale*, et la cinquième vient de paraître. M. *Roques* poursuit avec ardeur ce grand ouvrage qui doit effacer tout ce que nous possédons en ce genre. Nous rendrons compte, dans un prochain article, de tout ce que ces deux livraisons offrent d'intéressant. Le prix de chaque livraison est de 8 fr., pap. grand-raisin in-4°, et de 30 fr. pap. vélin satiné, petit in-folio.

Nous avons cru devoir publier une protestation de M. *Rayer* contre la lettre sur la fièvre jaune, que nous avions réfutée. M. *Roche* nous fait la même réclamation; M. *Roques* nous l'avait déjà faite; enfin tous les médecins dont le nom commence par un *R*. protestent également. S'il fallait les désigner tous nominativement, notre journal n'y suffirait pas.

AVIS ESSENTIEL. — La Gazette de Santé paraît trois fois par mois, les 5, 15 et 25. Le bureau général est chez M. MIQUEL, médecin, propriétaire redacteur, rue Bergère, n° 19. C'est à lui seul qu'on doit adresser toutes les demandes, et toutes les reclamations relatives à la rédaction et au service de cette Gazette.

On s'abonne chez M. le docteur MIQUEL, chez tous les directeurs de poste aux lettres, et chez tous les libraires.

Le prix de l'Abonnement à la Gazette de santé est de 18 francs par an et de 10 francs pour six mois. On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter du premier janvier ou du premier juillet.

Les lettres, et paquets non affranchis ne seront pas reçus.

DE L'IMPRIMERIE DE HOCQUET, FAUBOURG MONTMARTRE, N° 4.

N°. XXXII. — (48e ANNÉE.) — 15 Novembre 1821.

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que la médecine offre de plus avantageux pour prévenir et guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed valere, vita.
La vie, c'est la santé (1).

(1) *Nous reprenons l'ancienne épigraphe de ce Journal; et nous la conserverons désormais, pour nous ménager plus d'espace dans la première page.*

EXPOSITION DE LA DOCTRINE MÉDICALE DE M. BROUSSAIS.

(NEUVIÈME ARTICLE.)

Colite aiguë.

Plusieurs lecteurs seront peut-être surpris du titre de cet article; c'est pourtant d'une maladie très commune qu'il s'agit ici. M. *Broussais* appèle colite ce que les auteurs ont nommé dysenterie, diarrhée, etc., parce que ces affections ne sont autre chose qu'une inflammation du colon. Toute fois, pour avoir inventé le mot, M. *Broussais* n'a pas découvert la chose; il ne ne dit pas dans ses propositions, mais il dit ailleurs que «M. *Pinel* nous a rendu un grand service, en nous donnant comme une phlegmasie cette irritation qu'on avait déjà rapprochée des affections catarrhales. » (*Exam. t.* 2 *p.* 490.) La colite aiguë ne doit donc, quant à son siège ou à sa nature, aucun perfectionnement à la nouvelle doctrine. Voyons ce qui regarde ses causes, sa description et son traitement.

Les deux causes les plus fréquentes de la colite sont le froid et le chaud. L'air froid, répercutant la force vitale à l'intérieur, la concentre sur l'intestin colon, qui se trouve ainsi irrité; l'air chaud produit la dysenterie d'une manière opposée; il appèle la force vitale à l'extérieur, et les organes digestifs affaiblis ne digèrent pas assez bien les alimens; le résidu de ceux-ci devient alors plus irritant; et le chyme qu'il contient venant à fermenter, augmente encore cette irritation; c'est ainsi que le ventre se relâche pendant l'été; c'est par le même mécanisme que les fruits et tous les alimens de mauvaise qualité produisent la diarrhée; et c'est ainsi qu'on explique les épidémies de dysenteries qui se manifestenn pendant les temps chauds; dans les villes assiégées, et pendant les grandes calamités. Cette théorie me paraît vicieuse en ce que elle attribue un même effet à deux causes très-différentes et même entièrement opposées; de plus, elle est essentiellement ontologique, puis qu'elle représente la force vitale comme un être qui, chassé de

la peau par le froid, se réfugie dans l'intestin pour l'irriter. Il y a encore des colites par métastase, c'est-à-dire par répercussion d'une irritation dartreuse, rhumatismale, etc., enfin, un grand nombre de colites, sont la suite de l'inflammation du tube digestif supérieur, c'est-à-dire, de la gastro-entérite. M. *Broussais* a beaucoup de peine à admettre la contagion; il est certain, du moins, suivant lui, qu'elle n'agit pas à distance.

Les signes de la colite sont : des douleurs, des coliques rapportées ordinairement au nombril; le ténesme, la difficulté de rendre les selles; les matières évacuées sont muqueuses, sanguinolentes, bilieuses; et si les douleurs sont très-fortes, il y a tristesse, abattement, douleurs des jambes, des cuisses, de la matrice, chez les femmes; il n'y a de fièvre que lorsque la gastro-entérite s'y joint. Au plus haut dégré d'intensité, lorsque les malades vont à la selle 40 ou 50 fois par jour, ils peuvent mourir de douleur, termaison qui est cependant assez rare. Ce qu'on a appelé la dysenterie bilieuse n'est autre chose que la colite chez un sujet bilieux; la dysenterie muqueuse, maligne, n'est que la colite chez un sujet phlegmatique, nerveux, etc. C'est comme pour la gastro-entérite. Lorsque la phlegmasie passe à l'état chronique, le ténesme cesse et les selles deviennent plus abondantes, moins douloureuses, etc. Si elle se propage au tube supérieur, la gastro-entérite se développe avec tous les symptômes des fièvres prétendues essentielles. J'ai déja observé, dans mon dernier article, et je ne crains pas de répéter dans celui-ci, que les signes de la colite forment une contradiction frappante avec les principes physiologiques de M. *Broussais*; il établit en effet, et je partage ici son sentiment, que « plus la sensibilité de l'organe irrité, et celle de l'individu sont considérables, plus les sympathies sont multipliées (prop. 88.) » ; or, le gros intestin qui manifeste constamment sa souffrance par des douleurs (prop. 134.) est certainement plus sensible que l'intestin grèle dont l'inflammation aiguë n'occcasionne point de colique chez la plupart des hommes (prop. 133, 136, 141.). Donc, les sympathies du colon doivent être plus multipliées que celles de l'intestin grêle; donc, la fièvre devrait être le résultat de la colite et non pas de l'entérite? Donc, M. *Broussais*, qui établit le contraire, est en contradiction avec les faits qu'on observe tous les jours, avec la physiologie qu'il a créée, avec les principes qu'il a lui-même établis.

Peut-être ses partisans diront-ils que ce n'est point l'intensité de la douleur, mais bien l'étendue des sympathies qui donne la mesure de la sensibilité d'un organe; mais, alors, ils tomberont dans un cercle vicieux, car voici à quoi se réduirait leur raisonnement. Tel organe est plus sensible que tel autre, parce qu'il développe plus de sympathies; mais pourquoi réveille-t-il plus de sympathies? parce qu'il est plus sensible.

M. *Broussais* a-t-il apperçu cette contradiction frappante? Je serais tenté de le croire, car je l'ai entendu, dans son cours, distinguer une douleur perçue, douleur animale, et une douleur non perçue, douleur organique, ou plus clairement, douleur non douloureuse; distinction que je n'ai pas vu reproduite dans son nouvel *examen*. Cette subtilité pourrait peut-être concilier ses principes; mais des principes fondés sur une subtilité ne tiendront pas long-temps; M. *Broussais* sait cela mieux que personne.

La colite aiguë, qui n'est pas accompagnée de gastrite, devient chronique chez presque tous les sujets, même les plus forts. Elle est rarement mortelle, à moins qu'elle ne soit compliquée de fièvre, ou bien phlegmoneuse; parce que le colon n'a pas assez de rapports sympathiques pour détruire l'économie entière.

Je me hâte d'arriver au traitement de cette maladie, traitement qui se trouve parfaitement indiqué par les bons auteurs, et notamment par M. *Pinel*, sauf l'application des sangsues à l'anus, qui est, à proprement parler, le seul indiqué par M. *Broussais*. Je crois bien que cet auteur n'est pas le premier qui ait indiqué ce moyen, mais il est le premier qui l'ait regardé comme le meilleur, le plus simple, le plus certain. Quant

à la diète, au régime, aux boissons gommeuses, adoucissantes, etc. Tout cela avait été soigneusement indiqué dans la dysenterie avec colique, ténesme, déjections sanguinolentes. Je crois, comme nous le verrons plus tard, qu'en prescrivant la persévérance dans ces moyens, lorsque la colite est devenue chronique, il a rendu un plus grand service à la médecine-pratique.

MIQUEL.

Précis théorique et pratique sur les maladies des yeux, par P. A. DEMOURS, *docteur en médecine, médecin-oculiste du Roi, etc.*

(Deuxième et dernier article.)

J'ai dit que, soit pour les éloges, soit pour la critique, je voulais surtout éviter le vague qu'on remarque dans quelques articles de journaux, où le lecteur cherche vainement un point de pratique bien discuté. Je me bornerai donc, dans cet article, comme je l'ai fait dans le premier, à quelques remarques peu nombreuses, mais qui, peut-être, ne seront pas sans utilité; et d'abord, je commencerai par féliciter M. *Demours*, de l'aveu qu'il fait, p. 38, qu'il n'a pas retiré de l'acupuncture, les bons effets qu'il en attendait d'après ses premiers essais. Cet aveu, joint à plusieurs histoires de maladies qu'il a rapportées, prouve que l'auteur ne cherche pas à dissimuler les résultats moins heureux de sa pratique, et cette franchise de sa part ne peut qu'ajouter à la valeur de son livre. Je louerai aussi les sages précautions qu'il indique relativement à l'application des sangsues. Je suis cependant étonné de trouver dans ce passage, cette vieille opinion qu'une sangsue à laquelle on coupe la queue, lorsqu'elle est à moitié pleine, continue à tirer du sang. Je partage le sentiment de M. *Demours* sur le danger des cataplasmes et des topiques en général, je crois avec lui que l'abus de ces applications précipite la désorganisation de l'œil, chez un grand nombre de malades, et que l'usage de l'œillère est nuisible; cependant ne pourrait-on pas lui reprocher d'être trop exclusif sur ce point, et de négliger un peu trop l'usage des collyres, pour insister presque uniquement sur le traitement antiphlogistique, dans la seconde période de l'ophtalmie, surtout si des ulcères se sont formés sur la cornée? Or, dans ce cas, on préviendra mieux les dangers qui sont le résultat funeste de la perforation de la cornée, par l'usage des collyres astringens et de l'opium. Le laudanum, liquide de *Sydenham*, administré avec les précautions convenables, sera toujours un excellent remède dans les cas dont il s'agit.

La manière dont M. *Demours* explique l'action et les effets des vésicatoires et des sétons, reçoit un nouveau degré d'intérêt des précautions qu'il recommande d'observer pendant leur emploi; mais lorsqu'il présente la photophobie, c'est-à-dire, l'impossibilité de supporter l'impression de la lumière, comme le symptôme d'une espèce particulière d'ophtalmie, qui attaque principalement les enfans, j'avoue que je le trouve un peu trop subtil, car ce symptôme appartient à toutes les ophtalmies scrophuleuses, et s'observe chez tous les enfans doués d'une constitution délicate, sensible, irritable. Il est bien vrai que, dans ce cas, on trouve souvent une inflammation de la cornée, laquelle a été nommée en Allemagne, *cornéit is* mais je ne peux nullement comprendre M. *Demours*, lorsqu'il dit que la douleur devient intolérable, lorsque l'iris, en se contractant par l'impression de la lumière, tiraille la circonférence de la cornée, dans les points où elle se joint à la sclérotique. Celui qui connaît l'anatomie et la physiologie de l'œil humain pourra-t-il jamais croire que les mouvemens de l'iris, qui probablement ne sont dus qu'à l'action du système vasculaire de cette membrane, puissent tirailler la cornée avec laquelle l'iris n'est nullement en contact. En effet, tous les anatomistes savent que son bord extérieur est inséré dans le tissu cellulaire qui unit la choroïde avec la surface interne de la sclérotique, et qui forme en avant un cercle qu'on nomme ligament ciliaire, appelé par les anciens *orbiculus ciliaris*. Pourquoi M. *Demours* ne s'est-il pas contenté de cette explication simple et vraie, que la cornée, naturellement insensible, le

devient beaucoup par l'effet de l'inflammation? Au reste, il est très-probable que des ramifications nerveuses qui, par leur petitesse, échappent aux démonstrations anatomiques, pénètrent dans la conjonctive qui revêt la face convexe de la cornée, et dans cette supposition, ce serait par une impression nerveuse qu'on expliquerait la photophobie, à moins qu'on ne veuille admettre, ce qui est au moins probable, que c'est la rétine elle-même qui devient alors plus sensible.

Le chapitre qui traite des maladies des paupières me paraît moins bien traité que dans l'ouvrage de Scarpa; je renvoie à ce que j'ai dit en parlant de ce dernier (*Gaz. de Santé*, n° XXIV). A l'occasion de la pupille artificielle, je reprocherai à M. *Demours* de n'avoir indiqué qu'en passant une nouvelle méthode de la pratiquer, très-répandue maintenant en Allemagne; c'est la *coretodialysis* (décollement de l'iris du bord ciliaire.) Elle a été surtout perfectionnée par MM. *Langenbeck*, *Beer*, *Graefe* et *Walther*, professeurs célèbres dont j'ai vu avec peine les noms confondus avec ceux de quelques jeunes médecins possédés de la manie d'inventer quelque nouvel instrument, et qui n'ont fait que modifier, souvent sans succès, ceux dont se servent leurs maîtres. L'auteur passe presque sous silence la méthode qui consiste à diviser le cristallin devenu opaque (kératonixis), méthode qui, peut-être un jour, sera préférée à toutes les autres; et cette omission seule suffirait pour prouver que l'auteur n'a pas assez mis à contribution les travaux des Allemands et des Anglais; mais je l'ai déjà dit, et je termine de peur qu'on ne m'accuse de me répéter.

D. Muller.

Dictionnaire des sciences médicales, par une société de médecins et de chirurgiens, *t.* LIV et LV, *chez Panckoucke, libraire, rue des Poitevins, n.* 14.

J'entends répéter tous les jours que le *Dictionnaire des Sciences médicales* est abandonné à de jeunes médecins sans expérience, à des écrivains sans talent, qui travaillent au rabais, en un mot, que c'est une spéculation de librairie, et pas autre chose. Je conçois que lorsqu'un souscripteur est arrivé au 55e volume, il doit lui tarder de voir arriver le dernier; cependant, en jetant les yeux sur la matière immense qui compose l'édifice médical, et sur les accessoires qui le décorent ou le soutiennent, je suis tenté de rejeter la faute sur la science autant que sur M. *Panckoucke*. J'ouvre les deux derniers volumes qui paraissent; je tombe sur la fin de la lettre S et le commencement, de la lettre T; je lis les articles, et le nom de leurs auteurs; et là où je rencontre un article important, je suis presque sûr de trouver un auteur célèbre. Qu'on me dise qui était plus en état de traiter anatomiquement des *symphyses* que M. *Ribes?* qui était plus en droit de parler de la *syphilis* que M. *Cullerier*? Qui préférera-t-on à M. *Alibert* pour décrire et traiter la teigne? MM. *Pinel* et *Bricheteau* sont-ils des auteurs inconnus, et MM. *Fournier* et *Bégin* des écrivains au rabais? qui était plus capable de parler du *travail* de l'enfantement que M. *Gardien*, et de disserter sur les *tempéramens* que M. Hallé? La chirurgie n'est-elle pas assez bien représentée par M. *Boyer*, dissertant sur les maladies du *Tibia*, ou par M. *Percy*, décrivant le *trépan?* La pharmacie n'avouera-t-elle pas M. *Cadet de Gassicourt*, parlant des *teintures* et de la *thériaque*, ou M. *Fée*, décrivant les espèces et les préparations de la térébenthine? Je ne pousserai pas plus loin cette nomenclature d'auteurs illustres que je pourrais étendre bien au-delà; ceux que j'ai cités suffisent pour prouver que si l'on veut décrier le *Dictionnaire des Sciences médicales*, on a tort de s'en prendre aux noms des collaborateurs. Il serait plus aisé de critiquer ce grand ouvrage sur les choses que sur les personnes; car dans la matière de cinquante-cinq volumes, il est certainement impossible qu'il n'y ait pas bien des critiques à faire. Mon dessein n'est pas d'analyser ici les deux volumes du dictionnaire que j'annonce; la tâche serait trop vaste pour ce journal, et inutile pour la plupart des médecins qui possèdent l'ouvrage entier.

Je vais seulement faire l'extrait d'un article qui intéresse particulièrement nos lecteurs.

THÉ.

Si tous ceux qui font un usage habituel du thé étaient curieux de connaître à fond cette substance, les presses de M. *Panckoucke* ne suffiraient pas pour reproduire l'article de M. *Mérat*. Cent vingt-cinq millions, au moins, portés annuellement à la Chine pour ce commerce, prouvent assez combien le nombre des consommateurs est immense. Voici donc quelques détails qui doivent intéresser bien du monde. Peu nous importe de savoir s'il n'y a que deux espèces botaniques de thé, comme le veut *Linné*, ou s'il y en a cinq, d'après le calcul de *Loureiro*. Les variétés seules du thé que l'on trouve dans le commerce ont droit à notre attention. Il faut d'abord savoir reconnaître les deux espèces principales, qui sont les *thés verts* et les *thés noirs*. Cela reconnu, voyons quels sont ceux que l'on doit préférer.

Parmi les thés verts, le thé le plus délicat est le thé *impérial*, qui est une chose plus que rare à rencontrer en Europe, c'est le thé des princes chinois. Vient ensuite le thé *Téhulan*, qualité supérieure, choisie, parfumée avec une fleur très-suave ; mais malheureusement pour les amateurs, il vient peu dans le commerce et ne s'exporte qu'en petites boîtes. A défaut des deux précédens, il faut bien se contenter du thé *poudre à canon*, ainsi nommé parce que sa feuille est petite, tendre et roulée en petits grains. Son goût est agréable, et son odeur douce. Si l'on est assez malheureux pour ne pas pouvoir se procurer ce thé-là, il faudra bien se consoler avec le thé *perlé* ou le thé *Hayswen*, qui sont à peu près les mêmes, et dont l'odeur suave, herbacée, aromatique, le rend assez agréable; le premier a la feuille roulée sur elle-même et forme des grains; le second a les feuilles vertes, grisâtres, entières grandes et bien roulées; c'est le plus usité en France. Malheur à ceux qui seront forcés de faire usage du thé *Songlo* ou du thé *Hyswin*, qui ne sont que des thés de rebut, comme l'indique le nom chinois du dernier; ils n'auront qu'une idée fort grossière des jouissances de ceux qui peuvent savourer le bon goût des autres.

Les thés *noirs* offrent le même inconvénient; le plus commun est le thé *boui*, et c'est sans contredit le plus mauvais ; les gourmets savent combien le thé *Camphou* ou *Congo* lui est supérieur ; les Danois et les Suédois lui préfèrent pourtant le thé *Souchon*, et les Russes estiment beaucoup le *Pékao* ou *Péko*, comme on voudra.

Je passe sur la récolte et la manipulation du thé, puisqu'elle se fait en Chine ; je signale la fraude des Chinois qui sont assez impolis pour y mêler des feuilles étrangères, des poussières végétales et des brindilles de bois ; je note qu'il ne fut apporté en Europe qu'au milieu du dix-septième siécle ; je ne dis rien de son analyse chimique ; mais sa préparation : voilà le point essentiel. Etes-vous aussi gourmet qu'un Chinois ou qu'un Japonais? n'allez pas faire bouillir l'eau de votre thé dans un vase d'argile, ne le placez pas sur le feu de toute espèce de bois, mais sur celui de bois de sapin, aromatisez votre infusion avec des essences de roses et de jasmin, et si vous voulez égaler le luxe de la Chine et du Japon, vous devez avoir des maîtres qui fassent profession d'enseigner la manière de faire les honneurs d'une table à thé.

En Europe, on ne fait pas tant de façons ; la plus grande réputation qu'il ait chez nous est d'être éminemment digestif, et son usage le plus général est contre les indigestions. Toutefois, on le prend encore comme stomachique, non qu'il ait une action spécifique sur l'estomac, mais parce que son action stimulante augmente le ton de cet organe, ce qui explique pourquoi il convient surtout quelques heures après le repas ; et pourquoi l'usage général en Europe est d'en user effectivement ainsi.

On a attribué au thé bien des propriétés qu'il n'a pas, telle est, par exemple, celle de prévenir la formation de la pierre, et de la dissoudre quand elle existe ; *Kæmpfer* affirme qu'il préserve de la goutte ; les Anglais sont là pour infirmer sa croyance. Au Japon, on le regarde comme un

antidote contre les maladies des yeux; on lui a peut-être attribué aussi des accidens qu'il ne produit pas; tels sont le diabetés, les convulsions, etc. Il est très-vrai néanmoins que son usage est nuisible aux personnes nerveuses et très-irritables. Le meilleur succédané du thé, suivant M. *Mérat*, est le tilleul; et je partage entièrement son opinion. La sauge est désagréable et trop stimulante; la véronique n'a ni parfum, ni saveur; le tilleul mérite bien mieux d'être appelé *thé d'Europe*.

Z.

MÉDECINE VETERINAIRE.

Lettre de M. A. Rodat, *correspondant du conseil d'agriculture, à* M. Tessier, *sur une maladie à laquelle presque tous les jeunes chiens sont sujets.*

J'ai l'honneur de vous adresser quelques observations sur la maladie cruelle et indéterminée qui attaque les chiens, et détruit principalement les plus belles espèces. Je l'appelle indéterminée, non seulement parce qu'on ne lui a pas encore donné de nom fixe, mais encore parce qu'il me paraît que l'on s'est mépris sur sa nature. Les uns ont cru que c'est une maladie bilieuse, d'autres l'ont rangée parmi les affections catarrhales; les observations suivantes me portent à penser qu'elle est analogue à la petite-vérole, et que, si elle ne présente pas exactement les mêmes symptômes que dans l'espèce humaine, on doit l'attribuer au tempérament particulier du chien, et principalement à la nature de sa peau, dont le tissu est bien plus serré. Quoiqu'il en soit, voici des faits qui paraissent établir une grande analogie entre cette maladie et la variole.

1° Les chiens n'ont la maladie qu'une seule fois;

2° Elle est très-contagieuse, comme j'ai eu mille occasions de m'en convaincre.

3° Il y a environ quinze ans, ayant observé avec soin un jeune chien de chasse atteint de la *maladie*, j'apperçus quelques pustules analogues à celles de la variole sur les parties du ventre et des cuisses qui ne sont pas couvertes de poil. Depuis cette époque, j'ai remarqué la même éruption sur des chiens de la race des barbets et griffons. Ces chiens à long poil paraissent avoir le tissu dermoïde moins serré ou moins dur.

4° J'ai actuellement sous les yeux un barbet, à poil fin et soyeux, dont tout le corps est couvert de pustules; il a d'ailleurs les symptômes de la maladie. Cet exemple est unique : jusqu'ici je n'avais trouvé cette éruption que sur le ventre et sur la partie interne des cuisses.

5° J'ai observé qu'en général, l'écoulement nasal a été moindre à mesure que l'éruption cutanée a été plus considérable.

6° La maladie est souvent mortelle en automne, et rarement lorsqu'elle est printannière. Si l'animal est exposé au froid ou s'il se mouille, il est rare qu'il en réchappe.

7° En traitant la maladie et en l'observant avec soin, on ne peut pas méconnaître son caractère inflammatoire.

Tous ces faits m'ont porté à penser que la vaccine pourrait bien être le préservatif de cette maladie, comme elle l'est de la petite-vérole. Quelques expériences, qui, à la vérité, ont besoin d'être renouvelées pour être décisives, paraissent confirmer cette conjecture. J'ai cru devoir vous faire part de ces observations, que je vous soumets comme des doutes qui peuvent mener à la connaissance d'une découverte utile, afin qu'en les publiant, vous puissiez tourner de ce coté l'attention des propriétaires, des artistes vétérinaires, et surtout des savans professeurs de l'école d'Alfort.

Nota. Quand on vaccine les chiens, on a soin de les museler, pour les empêcher d'enlever, en se léchant, le virus vaccin.

Note de M. Tessier. Tout ce qui tend à éclaircir des doutes et à répandre des lumières, mérite d'être accueilli. Il me semble que, si l'analogie de la maladie dont il est question était bien prouvée, on pourrait ne pas se borner à employer le virus vaccin. Pourquoi ne pas essayer aussi le virus claveleux? c'est une expérience de plus. Jusqu'ici,

j'ai regardé la cause de cette maladie, comme ayant son siége dans l'estomac; et je l'ai attribuée, à tort peut-être, à des acides contenus dans ce viscère. Plusieurs fois, on a obtenu des succès, sous mes yeux, de l'usage des absorbans, comme on en donne aux veaux; comme on en prescrit pour les enfans. Je l'ai même conseillé à des amateurs de chiens. Au surplus, je ne communique cette idée que comme une conjecture, n'ayant fait aucune recherche suivie sur les causes de cette maladie, qui cependant en vaudrait la peine.

VARIÉTÉS.

— Les dernières nouvelles de Barcelonne annoncent une amélioration sensible dans l'état sanitaire de cette ville. MM. *Bally* et *Paris et* sont encore malades, mais leur état n'est pas dangereux. M. *François* est secondé par M. *Audouard*, envoyé par le ministre de la guerre.

— On nous communique les observations suivantes, qui ont été faites à St-Domingue en 1802, lors de l'expédition du général Leclerc, et qui démontrent l'utilité des acides employés à l'extérieur contre la fièvre jaune.

1e Le nommé *Poisson*, aspirant de marine, atteint des préludes de la fièvre jaune, trempe son bonnet et sa chemise de fort vinaigre et se couvre d'épaisses couvertures de laine; il répète trois jours le même remède, et se trouve entièrement guéri au bout de ce temps.

2° Un officier du régiment du Cap, atteint de la fièvre jaune, avait été abandonné des médecins; une femme de couleur s'avisa de recouvrir tout son corps de sel marin, et de le frictionner avec des citrons, de manière à produire une forte rubéfaction; alors elle l'enveloppa d'une couverture de laine, après deux heures de sueurs abondantes, le malade recouvra la parole, qu'il avait perdue depuis huit jours, et marcha rapidement vers la guérison.

— *Bains médicinaux*. C'est un des caractères distinctifs de notre époque que l'art d'appliquer les résultats des plus hautes spéculations scientifiques aux besoins les plus communs de la vie. A peine les chimistes ont-ils appris à décomposer les eaux minérales, qu'on voit s'élever une foule d'établissemens où l'on peut se procurer instantanément ces remèdes souvent héroïques. Les bains d'Eaux minérales se sont singulièrement multipliés de nos jours, et les services qu'ils rendent dans un très-grand nombre de maladies en ont rapidement propagé l'usage, malgré leur prix élevé. Aujourd'hui, M. *Prosper*, ancien directeur des bains médicinaux de l'hôpital Saint-Louis, offre au public des bains d'Eaux minérales, de vapeurs ou fumigations, des bains de mer, etc., à un prix beaucoup plus modéré qu'on ne l'avait fait jusqu'ici; ce que nous avons remarqué dans son établissement, ce sont des bains et des douches du règne végétal composés avec des décoctions de plantes émollientes, très-propres à calmer l'éréthisme et l'irritation, qui sont trop souvent l'effet des fumigations ou des bains trop actifs, imprudemment administrés. L'établissement, dirigé par M. *Prosper*, est situé rue Chantereine, n. 36.

— On connaît l'action calmante de l'air des étables, et les heureux résultats qu'on en obtient dans diverses maladies de poitrine. Cette observation a donné lieu à un établissement situé à Paris, rue du faubourg St-Jacques, n. 53, dans lequel on a disposé des localités où les personnes affectées de ces maladies peuvent respirer cet air commodément; plusieurs médecins connus sont attachés à cet établissement.

— Un journal rapporte que plusieurs personnes ont été mordues dans quatre communes de l'arrondissement de Bagnères (Hautes-Pyrénées), et raconte la fin tragique du sieur Vernis qui avait été mordu à la joue. Ne serait-il pas temps que les gens de l'art vérifiassent les observations de M. *Marochetti*, que nous avons consignées dans notre numéro XXVII ?

— Un officier de santé, de la commune de Vignée (Hautes-Pyrénées), ayant refusé, sur la demande du maire de St-Lary, de se rendre au lazaret pour y constater l'état de santé de quelques individus soumis à quarantaine, a du être dénoncé au procureur du roi. M. le docteur *Bézins*, d'Arreau, a mis au contraire beaucoup d'empressement à visiter journellement ces individus.

— Nous avons plusieurs fois prémuni le public contre les dangers des poudres sécrètes inventées par la cupidité pour remédier à la faiblesse de la vue. Nous ne connaissons pas de meilleure invention pour cela que les lunettes *isoscentriques*, que M. l'ingénieux Chevallier est parvenu à fabriquer avec des verres d'une densité suffisante et d'une homogénéité parfaite, conditions nécessaires à ces instrumens, pour que leur usage ne fatigue point la vue et n'augmente point sa faiblesse.

— On a depuis quelque temps parlé de plusieurs centenaires qui existent actuellement en France; un des plus remarquables, est le nommé *Leroy*, dit *Laramée*, natif du canton de Nozerai (Jura) où il demeure. Cet homme, âgé de cent dix ans, se rend encore tous les jours, à pied et sans bâton, à une commune éloignée de deux lieues de son domicile.

Non loin de celui-là, et dans un hameau appelé Cret, commune de Challex, arrondissement de Gex, il existe un cultivateur qui est peut-être le doyen des vieillards de France; il est âgé de cent onze ans et quelques mois; il est encore assez robuste pour se mêler des travaux agricoles.

— Un habitant de Bordeaux ayant pris une assez forte dose d'un médicament appelé *vomi-purgatif*, qui a éte déjà débité avec une dangereuse profusion. comme une panacée universelle, par un sieur *Leroy*, a été presque aussitôt atteint d'une aliénation mentale qui a résisté aux remèdes employés jusqu'à présent. L'état de ce malheureux prenant chaque jour un caractère plus grave, on va être obligé de le faire conduire dans une maison de santé destinée au traitement de ces sortes d'affections cérébrales.

— Le docteur *Blane* a calculé que dans l'espace de quinze années, la vaccine a conservé à Londres 23,134 individus, malgré l'état imparfait de cette utile pratique.

— Dans la ville d'Agnilas, une femme qui fut atteinte de la fièvre jaune mourut. Elle allaitait deux petits enfans, l'un d'eux fut trouvé tétant encore sa mère peu de tems après qu'elle fut expirée; il fut recueilli par la municipalité; on lui donna une nourrice; la nourrice mourut vingt-quatre heures après de la fièvre jaune, sans que l'enfant en fut attaqué. Personne ne voulut, à quelque prix que ce fut, se charger d'allaiter le petit orphelin; il allait mourir, quand une femme touchée de compassion se présenta, le prit et l'allaita. Cet acte de courage a trouvé sa récompense. La nourrice et le nourrisson sont tous les deux bien portans.

— Nous invitons celui de nos abonnés qui nous écrit sur la bureaucratie médicale, à se faire connaître; nous partageons ses idées, et nous serions charmés de les publier, mais sous une autre forme.

AVIS ESSENTIEL. — La Gazette de Santé paraît trois fois par mois, les 5, 15 et 25. Le bureau général est chez M. MIQUEL, médecin, propriétaire redacteur, rue Bergère, n° 19. C'est à lui seul qu'on doit adresser toutes le demandes, et toutes les reclamations relatives à la rédaction et au service de cette Gazette.

On s'abonne chez M. le docteur MIQUEL, chez tous les directeurs de poste aux lettres, et chez tous les libraires.

Le prix de l'Abonnement à la Gazette de santé est de 18 francs par an et de 10 francs pour six mois. On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter du premier janvier ou du premier juillet.

Les lettres, et paquets non affranchis ne seront pas reçus.

DE L'IMPRIMERIE DE HOCQUET, FAUBOURG MONTMARTRE, N° 4.

N°. XXXIII. — (48e ANNÉE.) — 25 Novembre 1821.

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que la médecine offre de plus avantageux pour prévenir et guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MEDECINS.

Non est vivere, sed valere, vita.
La vie, c'est la santé.

Le succès toujours croissant de la Gazette de snté, depuis la nouvelle rédaction, nous permettant de condescendre aux désirs de plusieurs de nos abonnés, nous augmenterons la largeur et la longueur de nos colonnes, de six mille lettres par numéro, à compter du numéro prochain; ce qui nous donnera la valeur de douze colonnes de plus par mois. Les souscripteurs, dont l'abonnement expire le premier janvier, sont priés de le renouveller dans le courant du mois de décembre, s'ils ne veulent éprouver aucun retard dans l'envoi de ce journal.

FIÈVRE JAUNE.

Pourquoi faut-il, que, dans une circonstance aussi honorable pour la médecine française, une pénible incertitude tienne en suspens nos hommages, et déconcerte notre admiration? Nous ne parlons point de la dissidence qu'on remarque dans les opinions des médecins qui se trouvent à Barcelone, sur la nature contagieuse du fléau qui ravage une partie de l'Espagne: avec un peu de subtilité, il n'y a rien, en médecine qu'on ne puisse rendre problématique. Ce n'est point des choses, mais des personnes qu'il s'agit ici; ce point est délicat sans doute, mais nous l'aborderons avec franchise, parce qu'il demande à être éclairci, autant pour la gloire de l'art, que pour l'honneur de ceux qui l'exercent. Reprenons les choses d'un peu haut, afin de pouvoir les considérer sous leur véritable point de vue.

Au moment où MM. *Pariset, Bally, François, Rochoux* et *Mazet* furent désignés pour aller à Barcelone, une lettre signée R., insérée dans le *Drapeau blanc*, et commençant par ces mots « Je n'accompagne pas les quatre médecins que « le gouvernement envoie à Barcelonne, etc. » fut attribuée à M. *Rochoux*. Celui-ci ne la démentit pas, mais il se rendit à Barcelonne avec ses collègues. Dès les premières visites, l'infortuné *Mazet* fut frappé de la maladie et succomba: M. *Pariset* éprouva tous les préludes de la fièvre; et M. *Bally* en fut si gravement atteint qu'un journal annonça sa mort. Dans ces circonstances, toutes les lettres arrivées de Barcelonne publiaient que M. François, *resté seul*, conservait encore toute son activité. Mais qu'était devenu M. *Rochoux*? personne, absolument personne ne parlait de lui. La *Quotidienne* annonça que ce médecin, effrayé du danger, s'était retiré au lazaret, où il faisait quarantaine pour rentrer en France. Cette nouvelle, faiblement démentie dans le *Constitutionnel*, par M. A. *Dupuis*. prit de jour en jour plus de consistance; d'après des renseignemens particuliers, nous la répétames comme *à peu prè certaine*; et le lendemain, le *Moniteur* la confirma

pleinement, dans un article en quelque sorte officiel, copié, les jours suivans, dans les autres journaux. Il fallait démentir énergiquement cette assertion, ou se résoudre à accepter la honte attachée à une lâcheté sans exemple dans les annales de la médecine française. Aussi, M. *Rochoux*, père, a-t-il protesté, au nom de son fils, en publiant une lettre de ce dernier, datée de Barcelonne, du 27 octobre, et attestant ainsi sa présence, au milieu du foyer de la contagion. Voilà les faits : combien de réflexions contradictoires, ils font naître dans notre esprit ! D'un côté, comment supposer que M *Rochoux*, qui a observé la fièvre jaune, et s'est courageusement dévoué en Amérique, ait abandonné ses collègues, dans une occasion solennelle, où leur mission fixait les regards de l'Europe? De l'autre, comment expliquer le silence de trois médecins dont il devait partager les fatigues et les dangers? Pourquoi, si M. *Rochuox*, était à Barcelonne, M. *François* écrivait-il qu'il était seul en état d'agir? pourquoi M. *Pariset* répétait-il que la commission se réduisait au seul M. *François ?* Plus nous réfléchissons à ces circonstances, plus la recherche de la vérité nous devient pénible; car il nous semble bien difficile de concilier toutes les versions qu'on fait, à ce sujet, sans trouver dans la conduite des uns ou des autres, des motifs qu'il nous répugne d'admettre. Arrêtons-nous ici de peur de nous égarer dans le vague des conjectures; les pièces du procès sont là; chacun jugera suivant sa conviction. Pour nous, notre devoir se borne à tenir nos lecteurs au courant de tout ce qui pourra contribuer à former leur jugement, et à prononcer en connaissance de cause.

Il résulte des lettres de MM. *Pariset*, *Bally* et *François*, que ces médecins ont dû quitter Barlonne, le 16 de ce mois, pour entrer en quarantaine sur les montagnes, dans un monastère où ils composeront leur mémoire. Plus de 80 mille habitans avaient déserté cette ville; sur la population restante, 20 mille auront péri dons l'espace de quatre mois. On avait cru que la maladie ne sévissait plus à Tortose, et l'on se hâta d'y rentrer; mais sur cinquante personnes, vingt-sept y périrent dans vingt-quatre heures. La même chose eut lieu à Barcelonnette.

— M. *Pariset* écrit qu'il est entièrement rétabli, et que quelques doses de bon vin de Madère, au quinquina, ont tranché la question ; cette dernière circonstance a fait pâlir les Broussa siens: M. *François* parle de la bonne intelligence qui règne entre les premiers envoyés et M. *Audouard*, qui doit repartir avec eux. Cette nouvelle a fait plaisir à tous les médecins qui s'intéressent à la gloire de leur art; mais on a reçu ni lettres, ni nouvelles de M. *Rochoux*; et ce silence jusqu'ici inexplicable, fait de la peine à ses véritables amis.

Considérations sur les Hernies abdominales, sur les Bandages herniaires renixigrades, et sur de nouveaux moyens de s'opposer à l'Onanisme ; par JALADE LAFOND, *docteur en médecine, etc. 2 vol. in-8°, Paris, 1821. Chez l'auteur, rue de Richelieu, n. 46, et chez Delaunay, libraire, Palais-Royal.*

(PREMIER ARTICLE)

Privés des moyens que nous possédons, les anciens employaient, pour la cure des hernies, des moyens aussi barbares que dangereux; la *suture royale*, le *point doré*, étaient des opérations auxquelles les malades étaient fréquemment soumis : fort heureux encore, lorsque des opérateurs ambulans ne leur emportaient pas le testicule, ce qui arrivait assez souvent, au rapport de *Dionis*, puisqu'il cite un individu qui nourrissait son chien de ce mets friand. Je doute que ce charlatan trouvât la même résignation dans nos malades, aujourd'hui que nous pouvons leur promettre, au moyen des bandages, si non une cure radicale, du moins une sécurité parfaite, sans la leur faire acheter aussi cher.

La confection des bandages a été confiée pendant long temps à des artisans, qui n'ayant aucune connaissance anatomique, et ignorant par conséquent le mécanisme de la formation des hernies, les faisaient toujours les mêmes pour tous les cas. Cet usage n'est malheureusement pas

encore tout-à-fait aboli dans les campagnes : il n'a fallu rien moins que les soins et l'attention de quelques chirurgiens illustres, pour tirer cette partie de la chirurgie de l'état où elle était plongée. Aujourd'hui, quelques hommes de l'art s'adonnent spécialement à la confection des bandages, dont ils ont fait une étude particulière : cette circonstance est bien propre à faire subir à ces machines des modifications très-avantageuse. Si mon assertion était contestée, je citerais à l'appui l'ouvrage de M. *Lafond*, où se trouvent consignées des observations très-importantes sur cette partie mécanique.

L'auteur, avant de parler des bandages, nous a donné des *Considérations* sur les maladies qui en réclament l'emploi ; il a rassemblé avec soin dans son livre tous les faits propres à nous donner une idée exacte de l'état de la science relativement aux hernies. Après l'aveu modeste qu'il fait dans son avertissement, il serait injuste de lui reprocher de s'être borné à rassembler tout ce qui était épars dans les divers auteurs qui ont écrit avant lui sur cette matière ; hâtons-nous plutôt de le féliciter d'avoir puisé à d'aussi bonnes sources : car on voit revenir souvent, dans son travail, l'autorité de *Dessault*, *Sabatier*, *J. L. Petit*, *Scarpa*, *Dupuytren*, etc., etc. Nous ne répéterons pas ici ce qui est connu de tous les praticiens instruits, nous nous bornerons à quelques observations.

Aprés avoir donné, à la page 65, les plus sages conseils sur la pratique du taxis, M. *Lafond* ajoute judicieusement que, dans le cas de non-réussite, il faut consulter le malade sur les moyens qu'il employait pour réduire sa hernie, et les mettre en usage. Nous sommes de son avis, toutes les fois qu'il ne sera pas question de pratiques aussi dangereuses que celle qu'il cite, et qui consiste à réduire la hernie *avec un bâton, dont l'une des extrémités correspondait au sol, et dont l'autre venait s'appuyer sur la tumeur*. La réussite d'un moyen anssi dangereux est loin de suffire pour en autoriser l'emploi, et nous sommes persuadés que M. *Lafond* qui, dans plusieurs endroits de son ouvrage, s'élève contre les mauvaises manœuvres, ne le mettrait pas volontiers en pratique.

L'auteur a soigneusement rapporté les divers procédés employés pour l'opération de la hernie, et a indiqué les sources où l'on trouve de plus amples détails. C'est avec raison qu'il blâme la méthode, dabord proposée par *Franco*, successivement préconisée par *Petit* et *Richter*. L'autorité de ces noms ne nous empêchera pas de dire que, si elle peut être utile quelquefois, bien plus souvent encore elle est nuisible. Elle consiste à inciser l'anneau, et à réduire la tumeur sans ouvrir le sac herniaire. D'abord, on sait que l'étranglement n'est pas toujours à l'anneau inguinal, et que souvent il est dans le sac même. Dans ce cas, en employant la méthode de *Franco*, on aura soumis le malade à une opération douloureuse et dangereuse, sans aucun résultat utile ; en second lieu, comment pourra-t-on se convaincre de l'état de l'intestin ; et s'il ne serait pas avantageux d'établir un anus contre nature, plutôt que d'exposer le malade à une mort certaine, par suite d'un épanchement de matières fécales dans l'abdomen. Ces raisons, qui ont engagé M. *Lafond* à réduire à un très-petit nombre les cas où cette opération peut être faite, suffisent, je crois, pour la faire bannir complètement.

Une second objet nous offre dans l'ouvrage de M. *Lafond*, un plus grand intérêt ; c'est l'histoire des bandages herniaires. L'auteur en parle en homme qui en a fait une étude particulière, et dont les observatious ne sont pas infructueuses. Il a fait subir à ces machines, trois modifications qui consistent : la première, à donner plus de longueur au ressort, de sorte qu'il embrasse presque la totalité de la circonférence du corps. Celui de *Camper*, borné aux trois quarts de son diamètre, n'avait pas assez de longueur.

En second lieu, il donne à l'extrémité qui supporte la pelote, une légère inclinaison, qui doit varier suivant la forme, le volume et la nature de la hernie. Par cette disposition, la pelote reste invariablement fixée sur l'anneau. Cette modification a en sa faveur le raisonnement, et ce qui vaut

encore mieux, l'expérience et l'assentiment de plusieurs praticiens célèbres.

Enfin, le troisième et le plus important des changemens que l'auteur fait subir au bandage, consiste dans la graduation de sa force ou résistance. Les tentatives qu'il avait faites, avaient été pendant longtemps sans succès; enfin il a atteint le but qu'il s'était proposé, en construisant les bandages avec trois ressorts superposés qui peuvent opposer une résistance variée et appropriée aux circonstances. Pour faire connoître le procédé qu'emploie M. *Lafond*, je le laisse parler lui même. « Pour « cela, dit-il, j'ai appliqué trois ressorts, l'un sur « l'autre ; le premier forme essentiellement le « bandage, et les deux autres réunis, qui pèsent « tout au plus une once, lui sont adaptés. Ils « n'ont pas la même épaisseur, et par conséquent « la même élasticité dans toute leur étendue; et, « pouvant se mouvoir ou glisser les uns sur les « autres, le bandage aura plus de force, ou comprimera davantage, ou bien, offrira moins de « résistance, suivant que les parties fortes de ces « ressorts sur-ajoutés, correspondront aux parties « faibles du ressort principal, ou suivant que les « parties les plus minces des uns et des autres se « trouveront en rapport. »

Je ne doute point qu'on ne retire de grands avantages du bandage élastique, ainsi perfectionné; d'autant plus que l'élasticité plus grande, permet d'en continuer plus longtemps l'usage, parce qu'il ne fatigue pas autant le malade; mais les avantages même qu'offre le bandage, ne pourront-ils point lui attirer peut-être quelque reproche? ne pourra-t-il pas se faire, par exemple, que les enfans et les personnes, peu convaincues de l'avantage d'avoir leur hernie toujours parfaitement contenue, abusent de la facilité qu'ils auront de pouvoir relâcher leur bandage à volonté.

Pour rendre les avantages de son bandage plus évident, M. *Lafond*, le compare à ceux qu'un Anglais fabrique en ce moment à Paris, et à ceux de M. *Quinet*, officier de santé, et, après avoir démontré que ces derniers ne peuvent pas soutenir la comparaison; il s'élève contre ces messieurs avec beaucoup de véhémence. J'étais étonné de l'aigreur qu'il montre contre le dernier surtout; mais mon étonnement a cessé, quand j'ai vu qu'en annonçant son bandage dans l'Almanach du commerce de 1817, il avait osé assurer qu'il était seul bon et utile, et qu'il prouverait que tous les autres sont dangereux (ce qu'il n'a pas encore prouvé); on conçoit aisément que cette prétention modeste ne pouvait être du goût de M. Lafond, et qu'elle suffisait pour motiver sa critique. Dans un autre article, je parlerai des bandages contre l'onanisme et des anus contre nature.

Portanier, d. m.

REVUE DES JOURNAUX DE MÉDECINE FRANÇAIS.

Je prends au hasard les journaux de médecine les plus récens, et je tombe sur le *Journal universel* (novembre) : C'est une heureuse idée de M. *Desruelles* d'avoir rassemblé, dans un Mémoire de quelques pages, tous les faits connus jusqu'à présent sur l'emploi des nouvelles préparations de quinquina, désignées par les noms de sulfate de quinine et de cinchonine. Les succès pratiques de MM. *Double*, *Chomel*, *Villermé*, *Bourdois*, *Renauldin*, *Duval*, *Magendie*, auxquels il faut joindre ceux de M. *Dufour*, et de M. *Desruelles* lui même, semblent promettre à cette préparation une renommée durable. Aussi la compilation de M. *Desruelles* mérite-t-elle beaucoup plus d'éloges que son dernier Mémoire original, dont j'ai cité, dans la dernière revue, quelques paradoxes étranges. Au milieu des réclamations et des diatribes qui ont accompagné le *Dictionnaire abrégé des sciences médicales*, à sa naissance, on peut regarder comme un acte de courage de la part de M. *Coste*, l'article qu'il a consacré aux deux premiers volumes. Suivant lui, le *Dictionnaire abrégé* n'a nullement abrégé la science ; et si, dans la seule lettre A, on a supprimé 132 mots inutiles, du grand Dictionnaire, en revanche on en a ajouté 46 de nouveaux, bien plus importans. Jusqu'ici, le pape seul étoit infail-

tible : au nom de la physiologie, M. *Roche* vient d'accorder à M. *Lallemand* la même prérogative. Dans l'analyse de sa troisième lettre sur l'encéphale, M. *Roche* assure que *désormais* la simple annonce d'un écrit de ce professeur, suffira pour exciter au plus haut degré, l'intérêt du monde médical, et que la tâche des critiques se bornera à relever quelques incorrections de style, quelques longueurs ou quelques répétitions. *Désormais*, Messieurs les *physiologistes* ne feront pas mal, s'il leur est possible, d'être un peu plus modestes. Si les éloges donnés à M. *Lallemand*, par M. *Roche*, sont par trop hyperboliques, ceux que M. *Itard* reçoit de M. *Boisseau* sont en tout point mérités. Le *Traité des maladies de l'Oreille* a sa place marquée parmi les écrits des meilleurs observateurs, et, suivant l'expression de M. *Boisseau*, il est peu d'ouvrages, en médecine, qui aient détruit autant d'erreurs, et établi autant de vérités. Ce cahier est terminé par quelques observations, parmi lesquelles on en remarque trois du docteur *Lusardi*, propres à faire distinguer la cataracte noire de la goutte sereine. J'avoue cependant que les signes que cet auteur indique ne m'ont pas paru infaillibles. J'oubliais une lettre adressée par M. *Keraudren*, au rédacteur principal, pour lui communiquer un fait qui tend à infirmer l'opinion de M. *Lefort*, médecin à la Martinique, sur la non-contagion de la fièvre jaune.

Rien n'est plus utile, sans doute, pour la médecine pratique, que l'étude des sympathies; mais comme rien n'a été dit si souvent, je m'étonne qu'on ait consacré vingt pages du *Journal complémentaire* (novembre), à un premier article de M. *Maria Gelcen*, où j'ai cherché vainement quelque remarque tant soit peu nouvelle. M. *Gelcen*, débute par un hommage à la *pathologie physiologique*; deux pages après, il parle de saleté de l'estomac, d'embarras gastrique, et recommande l'émétique, qu'il prescrit un peu plus loin à une petite malade mourante, tourmentée par les vers, et par un *misérable* (c'est l'expression de M. *Gelcen*) qui la saignait à outrance. Je passe sur une aberration anatomique, observée par M. *Meckel*, et sur les expériences du docteur *Meyer*, faites avec l'hydrocyanate de potasse, pour constater l'absorption des veines. Je dirai de l'ouvrage de M. *Alard*, avec M. *Bricheteau*, que c'est un poème qui pèche par sa base, et qui néanmoins offre des morceaux d'un grand intérêt, et des beautés du premier ordre, qu'on ne saurait trop méditer; et si je parlais de l'analyse de celui de M. *Itard*, par M. *Bégin*, je ne ferais que répéter ce que j'ai dit quelques lignes plus haut. M. *Jourdan* devait être assez embarrassé pour annoncer la traduction du *Traité des maladies des yeux* de *Scarpa*. Il était juste de ménager ses collaborateurs; aussi, après avoir loué la traduction de MM. *Fournier* et *Bégin*, et critiqué celle de messieurs *Bousquet* et *Bellanger*, il loue messieurs *Bousquet* et *Bellanger*, et critique messieurs *Fournier* et *Bégin*. Il trouve les uns incorrects, les autres trop libres ; il critique et loue tour-à-tour, *e sempre bene*. Décidément, l'existence des cirons de la gale est gravement compromise; MM. *Lugol* et *Mouronval* ont observé plus de dix-huit cents galeux, à l'hôpital Saint-Louis, et avec toutes les loupes et tous les microscopes du monde, ils n'ont pu venir à bout de découvrir des cirons : de quels instrumens s'étaient donc servis MM. *Galès, Cestoni, Geer, Ethmuller*, etc, qui avaient distingué les œufs, les pattes, les sexes, et décrit les habitudes de ces animaux dévorans ? Je ne connais pas les expériences de M. *Autenrieth*, qui *prouvent* que le mercure, pris en frictions, se retrouve dans la masse du sang ; mais je viens de lire celles de M. *Rhades*, qui *prouvent* qu'il ne s'y retrouve pas ; et puis, fiez-vous aux expérimentateurs !

Le dernier cahier de la *Bibliothèque médicale* (septembre), me paraît stérile : trois articles de critique, l'un de M. *Falret*, sur le *Manuel de médecine légale*, de M. *Briand*, l'autre de M. *Patissier*, sur le *Traité des maladies scrophuleuses*, de M. *Hufeland*, traduit par M. *Bousquet*, le troisième de M. de *Kergaradec*, sur la *Médecine légale relative a l'art des accouchemens*, par M. *Capuron*, en forment le fonds : le dernier me pa_

rait le plus instructif et le plus sagement pensé. Je ne puiserai, dans le reste du cahier, que la citation suivante, extraite du compte rendu des travaux de la société de médecine de Lyon. « Pendant que les médecins qui se disent exclusivement physiologistes, combattent avec force « la doctrine des fièvres essentielles, et qu'ils font « dépendre le mouvement fébrile de l'irritation « des voies digestives, M. *Kerchoffs*, médecin « militaire à Anvers, et Browniste renforcé, si « l'on en juge par ses œuvres, a envoyé à la so« ciété de Lyon, des observations de fièvres ady« namiques et ataxiques où l'irritation des pre« mières voies ne paraissait pas douteuse. Cepen« dant, il débutait par l'émétique, bientôt suivi « des stimulans diffusibles et permanens les plus « actifs. La maladie semblait empirer pendant « deux ou trois jours; mais le mieux ne tardait « pas à se manifester, et le rétablissement était « prompt. Sur 70 à 80 malades, M. *Kerchoffs* « n'en a perdu qu'un seul, qui encore était entré « presque agonisant à l'hopital. Il faut le remar« quer, c'est toujours sur des faits et des faits, « nombreux, que les faiseurs de systêmes s'ap« puient, pour établir la vérité des principes qu'ils « professent; c'est par des faits, et des faits nom« breux, q'ils prétendent justifier les méthodes « curatives les plus opposées, les plus contradic« toires. Et, pour ne pas sortir du sujet actuel, « l'on voit le médecin en chef d'un grand établis« sement militaire, proclamer et défendre par 79 « succès sur 80 malades, l'excellence d'un traite« ment hautement déclaré *incendiaire* par d'au« tres praticiens non moins distingués. »

Je ne m'arrête pas à la suite du mémoire du docteur *Ratier*, qui ouvre le dernier cahier du *Journal général* (octobre.) L'éducation phisyque des enfans est un sujet qui appartient de droit à la *Gazette de santé*, et le travail de M. *Ratier*, y sera annoncé dans son ensemble, avec quelque détail. Voulez-vous une nouvelle preuve de la force génératrice, et de la résistance de la nature aux traitements les plus incendiaires ; lisez une observation curieuse de M. *Bourgeois*, sur une femme devenue enceinte à 47 ans, après 22 ans de stérilité, traitée d'une maladie prétendue nerveuse, ensuite d'une affection organique au pylore, plus tard d'une hydropisie, et guérie enfin par un accouchement fort heureux. Une notice du même auteur, sur un fétus de trois à quatre mois, venu à sec, enveloppé de ses membranes; sans aucune trace des eaux de l'amnios, terminer la partie pratique du journal; la partie critique est beaucoup plus considérable ; M. *Gaultier de Claubry*, n'aime point les dictionnaires ; car si l'on voulait, dit-il, en faire un de bon, il devrait être si volumineux, que celui de M. *Panckoucke*, ne serait auprès qu'un chétif avorton. Croirait-on d'après cela, que le dictionnaire en 18 volumes, récemment publié par vingt-cinq médecins, ne trouve grâce devant le sévère critique. Que parce qu'il sera, d'après les promesses des propriétaires-éditeurs, resserré dans ces étroites limites; et que, suivant lui; l'entreprise méritera de réusir, pourvu toutefois que le comité de révision tienne constamment ses ciseaux bien aiguisés; et qu'il ait le courage de s'en servir quand il le faudra. M. *Ratier*, trouve les recherches sur l'inflamatiou de l'arachnoïde, par MM. *Parent*, *Duchatelet* et *L. Martinet*, dignes d'éloges et propres à contribuer à l'avancement de la pathologie, encore fort obscure sur ce point; M. *Gaultier de Claubry*, déclare que les mémoires de M. le baron *Larrey*, sur le moxa et sur la *nostalgie*, sont du plus haut intérêt, mais que les autres sont embrouillés, incomplets, et d'une lecture fatigante. Le reste du cahier est composé de notices, parmi lesquelles j'ai lu avec plaisir un article nécrologique sur M. *Corvisart*, par M. *Mérat*.

A quelque chose, malheur est bon, dit un vieux proverbe ; jamais sans doute il ne fut mieux appliqué qu'a une observation de M. *Ducasse* fils, analysée avec plusieurs autres, par M. *Rouzet*, dans la *Revue médicale, historique et philosophique*, (cahier d'octobre.) Il s'agit d'un hydrosarcocèle double. Si la maladie n'avait affecté qu'un seul testicule, M. *Ducasse*, se serait décidé à pratiquer la castration; bien valut par consé-

quent au malade, d'avoir les deux affectés; car, au moyen d'un régime soigné, des frictions mercurielles, jusqu'à la consommation de six onces d'onguent, et de l'usage intérieur du mercure doux, qui fut porté de la dose d'un demi-grain, jusqu'à celle de vingt grains par jour. Il fut complètement débarrassé au bout de cinq mois, d'une tumeur qu'on avait regarde comme cancéreuse. Je pardonnerais volontiers à M. *Eusèbe-De Salle*, d'avoir tourné en ridicule les prétentions, le style, les théories, voire même les observations de M. *Charmeil*, en rendant compte des recherches de cet auteur sur les métastases; mais, à la tête d'un article de journal de douze pages, placer quatre épigraphes, où l'on fait figurer deux vers de *Voltaire*, à côté d'un *alleluia*, et une antienne de la pâque à côté d'une sentence de *Baglivi*, voilà ce qui ne saurait convenir à une *Revue médicale*; mais, pour s'égayer aux dépens d'un homme, entrer dans les détails de sa vie privée, et transformer une observation toute naturelle en une historiette passablement scandaleuse; voilà ce qui ne peut faire honneur à une *Revue historique*; mais, parce qu'on trouve le mot de *mâchoire*, en tête d'un chapitre, *prendre pour son propre nom* (de l'auteur) *le nom de l'os malade*, supposer ensuite que M. *Charmeil*, *lui souhaitera une de ces obligeantes syncopes qui conduisent de la vie à la mort*; enfin, placer *la mort avant tout*, *car*, *les médecins ne doivent jamais sortir de là*; voilà qui est certainement indigne d'une *Revue philosophique*. Je ne m'arrêterai point aux observations sur l'usage du sulfate de quinine, et du sirop cinchonique, communiquées par M. *Dufour*, qu'une mort subite vient d'enlever à la science, au milieu de cinquante de ses confrères; je me bornerai à dire qu'elles sont très favorables à l'usage de ce médicament nouveau. Je passe également sous silence un article de M. *Rouzet*, sur le tome VII du traité des maladies chirugicales par M. *Boyer*; mais je dois dire un mot d'une réponse de M. *Bousquet*, traducteur du traité des maladies des yeux, de *Scarpa*, à MM. *Fournier* et *Bégin*, traducteurs du même ouvrage. Il règne dans tout cet article un ton de modération et de bonne foi, dont on s'écarte trop souvent dans les discussions polémiques; M. *Bousquet*, y prouve très bien, d'après l'autorité de *Rollin*, et de Mme *Dacier*, que ce n'est pas la traduction la plus servile et la plus littérale qui est la plus fidèle; et que dans les livres de sciences, où les choses sont tout, et où les mots ne sont rien, on doit s'attacher à faire parler son auteur comme on peut supposer qu'il aurait fait, s'il eût écrit en français. Un seul mot m'a paru impropre dans ce plaidoyer; MM. *Fournier* et *Bégin*, sont les compétiteurs de MM. *Bousquet* et *Bellanger*, mais ils ne sont pas leurs *émules*. A cela près, et si j'en juge par les passages comparés des deux traductions, je n'hésite pas à donner la préférence à celle de ces derniers, qui a d'ailleurs l'avantage d'avoir paru la première. Une observation de maladie bleue, communiquée par M. *Desportes*, termine ce cahier.

Je n'ai rien dit jusqu'ici du *Journal de pharmacie*, c'est qu'il est rare d'y trouver quelque chose d'utile au médecin praticien; que lui importe en effet de savoir si M. *Vogel*, à raison d'appeller muriate, ce que M. *Pelletier* appele *Chlorure*. Depuis que l'émétine, la cinchonine, et tous les noms en *ine*, sont à la mode, il n'est presque aucun cahier du *Journal de pharmacie*, qui ne nous gratifie de quelque nouvel alcali découvert dans les plantes les plus communes. Dans le dernier numéro (novembre), MM. *Feneulle* et *Capron*, nous font cependant grâce de la substance alcaline d'usage, et attribuent les propriétés des racines d'ellébore noir, à une huile déjà signalée par M. *Vauquelin*. M. *De Saussure*, avait dit que c'est dans le sol que les plantes puissent les alcalis et les terres qu'elles contiennent, M. *Schrader*, soutient que ces alcalis étaient produits dans la plante par l'acte même de la végétation. M. *Lassaigne*, revient à l'opinion de M. *De Saussure*. Mais de bonne foi, M. *Lassaigne*, croit-il se faire une idée exacte de la force de végétation d'une plante, lorsqu'il en sème la graine dans une capsule de platine, remplie de fleurs de souffre, qu'il humecte avec de l'eau distillée, et qu'il

recouvre d'une cloche de verre? Que dois-je penser de M. *Morin*, lorsque je le vois occupé à faire bouillir l'humeur de la teigne avec le charbon en poudre, pour déterminer l'action de cette substance, dans cette opiniâtre maladie? J'ai trouvé un peu long un savant article de M. *Virey*, sur l'histoire naturelle de la laque, mais j'ai lu avec plaisir ses réflexions sur les ouvrages de pharmacie et de médecine, publié en langues vulgaire. M. *Virey* fait remonter cet usage au-delà de l'année 1588, car, à cette date, on trouve la pharmacopée de *Brice-Bauderon*, et avant, on rencontre le *Mirouer des apothicaires*.

Comme je ne veux rien laisser ignorer à mes lecteurs de ce qui se publie d'essentiel en médecine, je signalerai un article très intéressant, inséré dans les *Annales maritimes et coloniales*, sur la fièvre jaune. L'auteur qui n'est pas médecin, mais qui habite la Martinique, propose de transporter les malades dès le moment de l'invasion, en pleine campagne, ou sur les lieux les plus élevés des environs. « Je suis dit-il, dans la plaine « où la chaleur m'accable, à côté d'une montagne « couverte de neige; je n'ai que deux moyens « pour arriver à la température dont j'ai besoin : « l'un, et c'est celui que vous suivez, se borne à « attendre que le cours des saisons m'ait ramené « l'hyver; l'autre, c'est celui que je propose, « consiste à aller au-devant de lui, en me plaçant « sur la montagne. » Cette proposition n'est pas nouvelle, puisque à la première apparition de la fièvre jaune, les habitans de New-Yorck, et de Philadelphie, se dispersent dans la campagne; qu'à Saint-Domingue, on envoie sur les mornes les malades susceptibles de transport, qu'à Sainte-Lucie, on les envoie au gros îlet, et que dans le moment actuel, on a fait camper une partie de la population de Barcelone, hors des murs; mais elle est présentée avec beaucoup de chaleur et de talent, par l'auteur du mémoire dont il s'agit.

MIQUEL.

VARIÉTÉS.

— Dans une des dernières séances de l'académie royale de médecine, M. *François*, a été nommé membre associé, par acclamation.

— M. *Bally* a été présenté comme candidat, à l'académie des sciences, immédiatement après MM. *Chaussier* et *Desgenettes*, pour la place vacante par la mort de M. *Corvisart*. C'est M. *Magendie*, qui a été nommé, dans une des dernières séances.

— Nous avons fait connaître les ravages que la petite vérole a fait, cette année, à Bordeaux. Le conseil du département de la Gironde, a demandé qu'on prit contre cette maladie les mesures qui sont en usage contre la peste. A Vienne en Autriche, où la petite vérole faisait naguère et fait peut-être encore de grands ravages, la police a ordonné qu'on plaçât un écriteau sur les maisons qui renferment des enfans malades.

— Le docteur *Henkesen*, propose le sous nitrate de bismuth (*blanc de fard*) comme un fébrifuge capable de remplacer le quinquina. Le mode d'administration consiste à faire prendre quatre grains de ce sel, avec quelques grains de sucre, et à renouveler cette dose de deux en deux heures, jusqu'à la répression totale des accès.

AVIS ESSENTIEL. — La Gazette de Santé paraît trois fois par mois, les 5, 15 et 25. Le bureau général est chez M. MIQUEL, médecin, propriétaire redacteur, rue Bergère, n° 19. C'est à lui seul qu'on doit adresser toutes les demandes, et toutes les reclamations relatives à la rédaction et au service de cette Gazette.

On s'abonne chez M. le docteur MIQUEL, chez tous les directeurs de poste aux lettres, et chez tous les libraires.

Le prix de l'Abonnement à la Gazette de santé est de 18 francs par an et de 10 francs pour six mois. On peu s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter du premier janvier ou du premier juillet.

Les lettres, et paquets non affranchis ne seront pas reçus.

DE L'IMPRIMERIE DE HOCQUET, FAUBOURG MONTMARTRE, N° 4.

N°. XXXIV. — (48e ANNÉE.) — 5 Décembre 1821.

GAZETTE DE SANTÉ

OU

RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que la médecine offre de plus avantageux pour prévenir et guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MEDECINS.

EPHÉMÉRIDES. — 11 décembre 1734.
Naissance de Barthez

Non est vivere, sed valere, vita.
La vie, c'est la santé.

Nombre des malades admis dans les hôpitaux par les membres du bureau central d'admission, pendant le mois de novembre 1821.

Fièvres non caractérisées	30
Id. gastriques, bilieuses	225
Id. muqueuses	9
Id. adynamiques, putrides	43
Id. ataxiques	20
Id. intermittentes, quotidiennes	24
Id. catarrhales	32
Fluxions de poitrine	29
Phlegmasies internes	239
Erysipèles	22
Varioles	4
Douleurs rhumatismales	26
Angines, Esquinancies	30
Catarrhes pulmonaires	100
Coliques métalliques	12
Diarrhées, dysenteries	12
Apoplexies, paralysies	10
Hydropisies, anasarques	35
Phtisies pulmonaires	75
Ophtalmies	24
Maladies sporadiques	283
TOTAL	1289

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Depuis le 1 jusqu'au 30 novembre 1821.

THERMOMÈTRE : *Maximum*, 13° 8. *minimum*. 1° 3.

BAROMÈTRE : *Maximum*. 28, 4, 9 *Min*. 27, 7, 4.

HYGROMÈTRE : *Maximum*. 100. *Minimum*. 87.

CONSTITUTION MÉDICALE.

Maladies régnantes.

La température ne s'est point rafraîchie pendant le mois qui vient de finir, le thermomètre n'est pas seulement descendu à zéro; tandis que, les autres années, il avait dépassé, à cette époque, le sixième degré au-dessous. Nous n'avons donc pas ressenti encore les premières atteintes du froid; mais en revanche, l'humidité continuelle de l'atmosphère, les brouillards, la pluie, qui ont constamment dominé sous l'influence des vents du sud et du sud-ouest, ont fait traîner les maladies en longueur, et les ont fait passer à l'état chronique. Il est entré moins de malades dans les hôpitaux, mais très-certainement il en est moins sorti qu'à l'ordinaire, parce que la nature impuissante n'a pu procéder qu'avec lenteur à la guérison des maladies même les plus aiguës. Celles qui règnent en ce moment sont les catarrhes chroniques, les rhumes prolongés, les esquinancies, et surtout les douleurs rhumatismales. Les toniques sont nécessaires pour remonter le ton de la fibre, et résister à cet état d'affaissement, de lassitude et d'inertie, qui sont les effets inséparables de l'humidité long-temps prolongée. Les fièvres gastriques et muqueuses passent facilement à l'adynamie, à la prostration des forces; et, malgré les théories nouvelles, nous pouvons citer des succès ob-

tenus par le quinquina, la serpentaire de Virginie, le camphre, et d'autres moyens analogues. Nous avons en ce moment sous les yeux le fils d'un négociant que nous pouvons dire convalescent, et qui n'a pu être tiré d'un état de prostration et d'atonie effrayant, que par une médication stimulante, et au moyen des toniques les plus décidés.

Nouvelle Flore des environs de Paris, par F. V. Mérat, *Docteur en Médecine, Membre de plusieurs sociétés savantes. 2e édition, 2 vol. in-18. Chez Méquignon-Marvis, 1821.*

Rien n'a contribué d'avantage aux progrès de la botanique, et n'a fourni plus de matériaux pour la formation des grands ouvrages qui embrasseront l'universalité des plantes connues, que les diverses *Flores* locales, où des savans laborieux et modestes, après s'être occupés pendant long-temps des productions végétales d'un espace de pays plus ou moins circonscrit, ont pu consigner des renseignemens précis, détaillés, certains, exempts surtout des défauts qui s'attachent, pour l'ordinaire, aux entreprises dont le plan est trop vaste, et l'exécution trop précipitée.

Sous un autre point de vue, les *Flores* particulières ne sont pas moins recommandables, du moins pour les habitans du pays qu'elles concernent; car un pareil livre, bien fait, peut suffire à l'amateur qui se borne à l'étude des plantes indigènes, peut rassembler pour lui des connaissances éparses dans de nombreux volumes, former enfin toute sa bibliothèque botanique. Que faut-il par exemple, à un parisien qui n'a l'ambition ni d'écrire jamais sur la science des plantes, ni d'y ériger quelque nouveau système; qui ne veut pas même se donner le plaisir, aujourd'hui si commun, de créer, à tort et à travers, une demi-douzaine de genres pour gratifier ses amis d'nne immortalité de sa façon; qui, tout simplement, a le projet d'utiliser ses promenades par une étude attrayante, d'apprendre à s'intéresser aux végétaux qu'il foulait sous ses pieds, de ne plus parcourir, en un mot, les champs et les bois sans s'y trouver en pays de connaissance; que lui faut-il? une Flore scrupuleusement complettée pour un rayon de 14 ou 15 lieues; c'est à peu près la limite où s'arrêtent chaque année, ses *villegiature*, c'est là son univers. Voyons donc quel est l'ouvrage qui remplira son attente.

Depuis *Cornut*, qui publia en 1635, un *Enchiridium botanicum parisiense*, jusqu'à nos jours, je vois force recueils uniquement consacrés aux plantes des environs de la capitale; les plus remarquables sont ceux que nous devons à *Tournefort*, à *Vaillant*, à *Bulliard* et à *Thuillier*. Le livre du premier ne pouvait être que fort estimable; celui du second est au-dessus de tout éloge: c'est le fameux *Botanicon parisiense*; ce chef-d'œuvre publié par les soins de *Boerhaave*, qui nous apprend que *Vaillant* avait employé vingt-huit années de recherches à en préparer les matériaux. Mais un si bel ouvrage est rare et cher; il est d'ailleurs, ainsi que le précédent antérieur au langage linnéen, le seul que l'état de la science puisse admettre aujourd'hui. *Bulliard*, plus moderne, est loin, malgré son mérite, d'avoir laissé un travail complet et régulier. Enfin *Thuillier*, qui vint après, ne s'est point assez défié de la manie des innovations; il a d'ailleurs négligé la criptogamie, partie difficile que M. *Mérat* a traitée avec habileté. Dire que le reste des botanistes qui ont traité la même matière, ne mérite pas, à l'exception de M. *Dupont*, l'honneur d'être nommé, c'est annoncer tout ce que le public doit à M. le docteur *Mérat*, auteur de la *Nouvelle Flore des environs de Paris*, dont la seconde édition, vivement désirée, vient de paraître.

Si l'on compare cette nouvelle édition avec celle de 1812, on sera forcé de convenir, que M. le docteur *Mérat* vient de faire un ouvrage nouveau, qui a sur tous les autres, l'avantage d'être complet; car il est le premier botaniste qui ait donné la cryptogamie de nos environs. Cette difficile partie de la phytologie est traitée avec soin, et nous paraît la plus remarquable de la Flore. *L'ouvrage* contient la description de 1548 plantes cryptogames, renfermées dans 13 familles naturelles, partagées en deux grandes classes: les cryptogames non-foliées, et les cryptogames foliées; division proposée par MM. *Mongeot* et *Nestler* et qui paraît à M. *Mérat*, ainsi qu'à nous, préférable à toutes celles indiquées jusqu'à ce jour.

Nous regrettons que M. le docteur *Mérat* ait cru devoir supprimer l'abrégé des principes de la science, dont il avait enrichi sa 1re édition, car nous pensons que son livre est fait pour devenir classique; c'est cette persuasion qui nous fait regretter encore qu'il n'ait pas jugé convenable (sans doute dans la crainte de faire un ouvrage trop volumineux) de

guider son lecteur dans le connaissance des genres, par une série de divisions caractéristiques, disposées de deux en deux, méthode que *Ramus* introduisit dans la phisolophie vers le 16e siècle, et dont MM. *Delamarck* et *de Candolle* ont fait une si heureuse application à la diacritique des plantes : peut-être même eût-il été commode de se servir de cette méthode analytique pour les genres nombreux, tels que les Agaricus, Hypnum, Carex, Veronica et quelques autres. Il est convenable de dire pourtant que l'auteur y a suppléé par des divisions et des subdivisions de genres très-bien tranchées, et souvent fort ingénieuses.

En résumé, nous croyons que M. le docteur *Mérat* a donné au public un livre remarquable, qui se recommande autant par l'exactitude des descriptions et de la synonymie, que par le grand nombre d'espèces, en partie inédites, qu'il renferme, et les renseignemens utiles qu'on y trouve fréquemment sur les propriétés des plantes et sur leur emploi dans les arts. Un format commode, une impression très-soignée, achèvent d'y joindre l'agrément à l'utilité; et peu d'amateurs, j'en suis sûr, s'ils veulent explorer avec fruit les richesses botaniques de nos environs, croiront pouvoir se disser de faire de cette jolie Flore la compagne de leurs herborisations.

A. Fée.

Défense des médecins français contre le docteur Broussais, auteur de la nouvelle doctrine; ou Lettres médicales à M. Broussais, suivies d'un Traité complet de médecine pratique, d'après la doctrine la plus généralement reçue en France; en cinq livraisons. 1re livraison composée de neuf lettres et d'un traité complet des fièvres, par S. P. Authenac, médecin en chef de plusieurs hôpitaux. Prix : 5 fr., Paris, 1821, chez Gabon et Béchet, libraires.

M. *Pinel* répondra-t-il aux attaques de M. *Broussais?* Comment M. *Hernandez* soutiendra-t-il sa doctrine sur le typhus, et M. Petit sa découverte de la fièvre entéro-mésentérique? Voilà quelques-unes des mille questions que fit naître la publication de l'*examen de la doctrine médicale* en 1816. Jusqu'à présent quelques brochures avaient paru; mais elles n'étaient ni assez étendues, ni assez fortes de raisonnement pour ébranler le colosse. M. *Authenac* se présente aujourd'hui dans la lice; il se proclame le champion des médecins français, et marche droit à leur adversaire. Laissons-les un moment aux prises, et demeurons spectateurs du combat.

M. *Broussais.* Toutes les classifications des maladies doivent être rejetées, parce qu'elles sont fondées sur des abstractions.

M. *Authenac.* Et sur quoi voulez-vous donc qu'elles soient fondées? *classer* n'est-ce pas *généraliser*; et *généraliser, abstraire?* toute classification est donc essentiellement fondée sur des abstractions, et vous ne pouvez nier que votre *gastro-entérite*, telle que vous l'entendez ne soit elle-même une abstraction; à moins que vous ne vous avisiez d'opérer une révolution en idéologie comme en médecine.

M. *Broussais.* Je ne crains pas d'avancer que... ces abstractions, (les mots *ordre*, *genre*, *espèces* etc.) sont autant de barrières qui interrompent le cercle indivisible des fonctions, empêchent l'œil de l'intelligence de suivre le jeu des sympathies et flétrissent le fruit de l'observation la plus soutenue et la plus attentive.

M. *Authenac. Je ne crains pas d'avancer*, etc. Nous savons très-bien que vous ne craignez pas d'avancer... Mais nous vous demandons des preuves de votre assertion, et vous nous répondez par de nouvelles assertions! et la première reste sans preuves, et l'on n'en trouve aucune dans votre ouvrage.

M. *Broussais.* N'a-t-on pas proclamé que *la fièvre est indéfinissable* et qu'il faut se contenter *de décrire les fièvres*? il paraît que c'est un subtantif dont le pluriel est plus clair que le singulier.

M. *Authenac.* Plaisanterie bien subtile! Eh oui, sans doute, Monsieur, le pluriel *fièvres* est plus clair que le singulier, par la raison infiniment simple que le pluriel désigne des idées moins générales que le singulier, et nous ne voyons pas là le plus petit mot pour rire. Tout le monde sait en effet que plus les idées sont générales, plus elles sont obscures; et tel conçoit bien telles fièvres, qui ne connaît pas toutes les fièvres, ou la fièvre en général, qui en embrasse l'ensemble.

M. *Broussais.* On doit rejeter les constitutions médicales parce que leur admission nécessite le même traitement pour les maladies coexistantes;

aussi, les historiens des épidémies ont-ils bien soin d'adresser leurs remèdes à cet *être formidable*, quel qu'invisible qu'il soit chez plusieurs de leurs malades.

M. *Authenac*. Oh! de grâce, Monsieur, pardonnez à ces pauvres gens d'avoir jugé *formidable* un être qui leur enlevait les plus chers objets de leur tendresse, leurs amis, leurs collaborateurs, leurs enfans, et qui, sous leurs yeux, dépeuplait des villes, des contrées entières, toute l'Europe même.

En 1348, la peste infecta toute l'Italie, à la réserve de Milan et de quelques cantons au pied des Alpes où elle fut à peine sentie. La même année, elle franchit les montagnes, et s'étendit en Provence, en Savoie, en Dauphiné, en Bourgogne, et, et par Aigues Mortes, pénétra en Catalogne. L'année suivante, elle comprit tout le reste de l'occident, jusqu'aux rives de la mer atlantique, la Barbarie, l'Espagne, l'Angleterre et la France; en 1350, elle s'avança vers le Nord, et envahit les Frisons, les Allemands, les Hongrois, les Danois et les Suédois. Ce fut alors, et par cette calamité, que la république d'Islande fut détruite. La mortalité fut si grande dans cette île glacée, que les habitans cessèrent de former un corps de nation... aucune peste, dans aucun temps n'avait encore frappé tant de victimes. Sur cinq personnes il en mourut trois, à Florence et dans tout son territoire; Bocace estime que la ville seule perdit plus de cent mille individus; à Pise, sur dix il en périt sept; à Sienne, l'historien *Agnolo de Tura* raconte que, dans les quatre mois de mai, juin, juillet et août, la peste enleva 80 mille personnes, et que lui-même ensevelit de ses propres mains ses cinq fils dans la même fosse. La ville de Trapani, en Sicile, resta complétement déserte; Gênes perdit 40 mille habitans; Naples 60 mille, et la Sicile, sans doute avec la Pouille, 530 mille. En général, on calcula que dans l'Europe entière, qui fut soumise, d'une extrémité à l'autre, à cet épouvantable fléau, la peste enleva les trois cinquièmes de la population. (*Histoire des républiques italiennes du moyen âge, par Sismondi.*)

M. *Broussais*. Dans les fièvres intermittentes locales et pernicieuses, la congestion, c'est-à-dire, l'augmentation locale d'action organique de nature inflammatoire est prouvée par son changement en phlegmasie, lorsqu'on emploie les stimulans mal-à-propos.

M. *Authenac*. Quoi! Monsieur, la dégénération d'une maladie en phlegmasie par l'usage intempestif des stimulans prouve la nature inflammatoire de cette maladie? si j'attaque une verrue, un fil, une loupe, un chou-fleur, ou toute autre excroissance non précédée d'inflammation, par les stimulans capables de la faire enflammer et suppurer, cette inflammation et cette suppuration prouvent que la nature de ces affections était *inflammatoire*? quelle conséquence quelle logique dans un réformateur de toutes le erreurs de jugement commises en médecine!

M. *Broussais*. On ne pourra jamais nier que l'inflammation périodique du nez, des yeux, etc. ne soit la vive image des congestions générales ou locales qui se font sur les viscères profonds, dans ce qu'on appelle des fièvres intermittentes.

M. *Authenac*. On ne pourra jamais nier cela, Monsieur? et moi, je le nie; et aucune personne raisonnable ne pourra s'empêcher de vous le nier avec moi.

M. *Broussais*. On me demandera peut-être que j'administre les preuves de la congestion inflammatoire que je dis exister dans le cas en question sur les viscères... Ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans tous ces détails, dont se compose mon *cours de pathologie*, que je publierai le plutôt qu'il me sera possible afin de payer ma dette à l'humanité.

M. *Authenac*. Vous l'entendez, Messieurs! voilà les choses *in statu quo*. Avec un autre antagoniste, le succès serait égal de part et d'autre, et ce serait à recommencer; mais M. *Broussais*, comme on vient d'en être convaincu, a le secret de terrasser ses ennemis avec les armes qu'il ne possède pas encore; et quelles armes, Messieurs! la massue d'Hercule, un *Traité complet de pathologie*; et ne dites pas: il y a cinq ans qu'il nous en menace; ce n'est qu'un épouvantail. — Il y a cinq ans? raison de plus pour trembler: nous touchons tous à notre perte. Ne nous a-t-il pas assuré que c'est une dette sacrée qu'il a contractée avec l'humanité? il est sûrement à la veille de l'acquitter, etc. etc.

Ces fragments extraits au hasard des neuf lettres de M. *Authenac* suffiront sans doute pour inspirer à ceux qui veulent connaître les côtés faibles de la nouvelle

doctrine, le desir de lire l'ouvrage entier ; je pense que dans les livraisons suivantes, l'auteur pourra combattre M. *Broussais* avec encore plus d'avantage, parce que la publication récente du nouvel *examen*, et le résumé aphoristique qui s'y trouve, permet de juger la nouvelle doctrine, d'après des propositions positives qu'on était obligé de chercher avec beaucoup de peine dans la première édition. M.

Dictionnaire abrégé des Sciences médicales, par une partie des collaborateurs (du grand dictionnaire), *tome III. Paris* 1821 ; *chez Pankoucke, éditeur, rue des Poitevins, n.* 14.

On a déjà observé que le *Dictionnaire abrégé* n'était point l'abrégé du grand dictionnaire ; c'est en effet un ouvrage tout nouveau dans lequel le plan, la direction, la doctrine, les auteurs, tout est différent de l'ancien. La science a marché depuis la publication des premiers volumes du grand dictionnaire, les bases fondamentales de la médecine ont été ébranlées ; les points les plus importans de la pathologie et de la physiologie ont subi des modifications remarquables et il eût été ridicule de se borner à abréger, en 1821, ce qu'on avait écrit en 1812.

Les auteurs du nouveau dictionnaire ont parfaitement jugé la position où ils se trouvaient ; ils ont bien vu qu'il fallait donner à leur travail une couleur tranchée, s'ils voulaient éviter le reproche d'avoir consacré leurs plumes à d'odieuses mutilations ; aussi la plupart de leurs articles, outre qu'ils sont quelquefois plus étendus et plus complets que ceux du grand dictionnaire, sont empreints d'une couleur toute particulière: c'est la couleur de l'école physiologique qui y domine de telle sorte que ceux qui voudront connaître la doctrine de M. Broussais, dans tous ses détails, devront recourir à ce répertoire. Il serait facile, je crois, d'après ce simple aperçu, de désigner les auteurs qui peuvent travailler à ce dictionnaire, malgré l'anonyme dont ils s'enveloppent. Il serait facile de réfuter un grand nombre de principes qu'ils cherchent à établir, mais l'exposition de leur doctrine occupe assez de place dans ce journal pour que je sois dispensé d'en parler ici. Je me contenterai donc de citer un article qui est la suite naturelle de l'article *thé* que j'ai extrait en partie du cinquante-cinquième volume du grand dictionnaire (n° XXXII de cette Gazette.)

CAFÉ.

Il existe plusieurs sortes de café dans le commerce. Le plus estimé, et par conséquent le plus cher, est celui de Moka, dont les graines, ou fèves, sont petites, souvent très déprimées, et d'un jaune pâle, tirant un peu sur le verdâtre. On connaît ensuite le café de Java, dont les fèves sont grosses et jaunes, celui de Surinam, qui est encore plus gros ; celui de la Martinique, qui est petit et verdâtre ; enfin, celui de Bourbon, qui est plus long, plus menu et plus vert que celui d'Arabie. Il paraît constant que les principales différences qu'on observe entre la bonté du café asiatique et celle du café américain tiennent au peu de soin que les colons consacrent à la culture et à la récolte de ce dernier, l'intérêt leur faisant sacrifier la qualité au volume. En effet, tous les cafés d'Amérique ont moins de parfum que celui d'Arabie, et sont aussi beaucoup moins durs. Au reste, le café, quel qu'il soit, pour être bon, doit être parfaitement sec, petit, d'une couleur légèrement jaunâtre, difficile à casser sous la dent, parfumé et sans odeur étrangère quelconque.

Le café a été analysé par un grand nombre de chimistes, mais les résultats obtenus par eux ne s'accordent pas parfaitement ensemble. On peut cependant conclure de leurs expériences, que cette graine contient, outre divers sels, un principe aromatique, un peu d'huile, de mucilage et un principe amer. Ce dernier principe, confondu avec l'acide gallique par Cadet, rapporté à l'acide kinique par Grindel, et regardé comme un acide particulier par Paysśé, a été rangé par Chenevix au nombre des principes immédiats des végétaux, sous le nom de caféine. La torréfaction altère les principes du café, et paraît surtout y développer une substance nouvelle, dont la nature n'a point encore été reconnue, mais qui se reconnaît à son odeur agréable et toute particulière.

Il n'est pas de substance dont l'histoire nous présente des vicissitudes aussi singulières que celle du café. Introduit d'abord chez les mahométans, l'usage de la liqueur qu'il sert à préparer s'est répandu avec une rapidité incroyable sur toute la surface de la terre et maintenant il est établi dans les quatre parties du

monde, malgré les discussions ridicules et les défense sévères dont il a été l'objet dans le principe. Cette liqueur, nommée à si juste titre *boisson intellectuelle*, a triomphé sans peine de l'acharnement avec lequel l'autorité s'est d'abord élevée contre elle en Europe et même dans l'Orient; et sans ajouter foi à tous les contes absurdes qui ont été débités sur son origine, sans croire, avec les Persans, qu'elle a été inventée par l'ange Gabriel pour rétablir la santé de Mahomet, il n'est personne aujourd'hui qui ne la considère comme une boisson délicieuse, de sorte qu'elle est devenue, pour ainsi dire, un besoin de première nécessité.

Il y a plusieurs manières de préparer l'infusion du café, et une foule d'instrumens ont été inventés, ou le sont encore tous les jours à cet effet. Nous nous éloignerions trop de notre but, si nous nous arrêtions à les faire connaître ici. Il nous suffira de rappeler que le meilleur procédé consiste à mettre le moins de temps possible entre la torréfaction et l'infusion, et à opérer cette dernière dans des vases bouchés avec beaucoup de soin, pour s'opposer à la dissipation des parties balsamiques les plus pures, qui a lieu lorsqu'on néglige des précautions en apparence minutieuses. Il importe aussi que le grain soit torréfié au degré convenable, qu'on reconnaît à sa couleur voisine de celle de la canelle ou du tabac rapé. Rôti davantage, il devient âcre, astringent et d'une saveur désagréable, tandis que, si on ne le grille point assez, il agit plutôt comme aliment que comme stimulant, et surcharge l'estomac lorsqu'on prend une grande quantité de son infusion.

L'infusion de café, prise chaude, comme c'est l'usage, exerce sur les parois de l'estomac une stimulation dont l'effet retentit bientôt dans toute l'économie. Non-seulement l'action du viscère acquiert un surcroit de force, et la digestion s'opère avec plus de rapidité et d'énergie, mais encore les fonctions du cœur et du cerveau se trouvent excitées; la circulation est activée et le sommeil éloigné par la secousse qu'éprouve l'appareil nerveux. Si l'on prend une certaine dose de café ou du café très-fort, il en résulte de l'anxiété, de la pesanteur à la région précordiale, des palpitations de cœur, un tremblement général, une insomnie opiniâtre et une véritable réaction fébrile. C'est d'après cela qu'on a conclu que cette liqueur exerçait une action pernicieuse sur l'économie; mais, si on est forcé de convenir qu'elle peut nuire, on doit ajouter aussi que c'est seulement lorsqu'on en use avec excès. Or, la chose la plus salubre ne devient-elle pas nuisible, délétère même, lorsqu'on en abuse? A doses modérées, le café est très-utile pour activer l'estomac et faciliter l'exercice des facultés intellectuelles. Il n'y a que les personnes chez lesquelles le système gastro-hépatique prédomine, ou qui sont d'une extrême susceptibilité nerveuse, qui doivent, sinon s'en abstenir tout à fait, du moins n'en user qu'avec modération. Voilà pourquoi il ne convient ni aux hypochondriaques ni aux hémorrhoïdaires. Les autres peuvent en user habituellement, et il suffirait des exemples si connus de Voltaire et de Fontenelle pour dissiper toutes leurs craintes.

On a remarqué que le café calme sur-le-champ certaines céphalalgies sympathiques d'une disposition particulière de l'estomac. C'est ce que nous avons eu plusieurs fois occasion de voir pour celle qui se manifeste lorsqu'on est resté exposé pendant quelque tems à la vapeur du charbon ou de la braise en combustion. Cependant le café ne réussit pas toujours alors, non plus que dans la migraine, qu'on lui voit aussi quelquefois faire cesser comme par enchantement. Ses propriétés stimulantes ont paru agir souvent d'une manière avantageuse chez les asthmatiques, et calmer ou du moins pallier les excès de leur mal. Elles sont aussi très puissantes pour combattre les effets narcotiques de l'opium et l'ivresse produite par des vins trop capiteux. Enfin, elles paraissent propres à favoriser l'établissement du cours des règles, ou à le rappeler. Un préjugé assez général fait regarder le café comme une substance propre à déterminer, ou du moins à entretenir les flux muqueux par les organes génitaux des femmes : vraisemblablement il n'a point d'action spéciale dans ce cas, et ses effets tiennent à celle qu'il exerce sur les voies gastro-intestinales, déjà en proie à une irritation dont celle de la membrane muqueuse génito-urinaire n'est le plus souvent qu'une conséquence.

Mêlée avec du lait ou de la crême, l'infusion de café rend cette substance plus facile à digérer, et devient elle-même moins stimulante.

L'infusion de café cru et non torréfié a été conseillée, dans diverses maladies, par plusieurs médecins, mais principalement par Grindel, qui l'a présentée comme

un excellent substitut du quinquina. Elle a réussi, en effet, dans un grand nombre de fièvres intermittentes, dont elle a procuré la guérison. Cet effet n'a rien qui doive nous surprendre, et tient à la présence de la substance amère, appelée caféine. Le café peut réussir, à l'instar de tous les amers, dans ces affections, mais seulement lorsqu'elles sont de nature à pouvoir être combattues par les révulsifs appliqués sur les voies gastro-intestinales; aussi Grindel a-t-il remarqué que l'extrait, dans lequel la caféine est plus abondante et plus rapprochée, jouit de propriétés fébrifuges plus prononcées : dans tout autre cas, il échoue, et doit nécessairement échouer.

Pendant les guerres de la révolution, la cherté du café fit naître l'idée de chercher à le remplacer par d'autres substances. Il ne paraît pas être effectivement la seule dans laquelle la torréfaction développe le principe aromatique qui fait tout son prix; mais, dans aucune, ce principe n'acquiert la même perfection, le même parfum. Aussi tous les prétendus succédanés du café, le seigle, le froment; l'orge, le pois chiche, le pois ordinaire, le lupin, la fève, la gesse, le souchet, la pomme de terre, la carotte rouge et blanche, le panais, la racine de céleri, la betterave, les graines d'asperge, les marrons d'Inde, la racine de scorzonère, celle de chicorée, les glands de chêne, les faines, le maïs, le chanvre, les graterons, les noyaux de prunes et d'abricots, la racine du fragon, celle de l'iris des marais, etc., n'ont-ils séduit personne. On en obtient bien des infusions brunes, lorsqu'ils ont subi la torréfaction; mais ces infusions n'ont que la couleur du café et l'amertume de celui qu'on a fait trop bouillir : aucune n'exhale sa délicieuse odeur aromatique. Les prétendus *cafés français*, comme on les appelait pompeusement, n'ont eu d'autre résultat que de faire tourner en ridicule le projet sensé, et très-praticable d'affranchir l'Europe du tribut qu'elle paye aux Indes pour le sucre.

Z

HYGIÈNE PUBLIQUE.

Cours d'éducation physique, gymnastique et morale, *par M.* AMOROS (1).

« Que nous importe qu'ils fassent marcher des cadavres, disait *J.-J. Rousseau*, en parlant des mé» decins, ce sont des hommes qu'il nous faut, et l'on » n'en voit point sortir de leurs mains. » Figurez-vous le maître d'Emile, assistant à une séance de M. *Amoros*, combien son langage serait différent! voilà le médecin que je cherche, s'écrierait-il, je voulais rendre mon élève incombustible comme une salamandre, je le confie de bon cœur à celui qui promet de le rendre *aussi fort que l'acier, aussi souple qu'une anguille*. Peut-être se serait-il exprimé plus élégamment, mais si l'on fait attention que M. *Amoros* est espagnol, on lui passera son style en faveur de sa méthode. Je ne rappellerai point ici de quelle faveur jouit la gymnastique chez les anciens; il n'est personne qui ne connaisse les combats de la course ou du pugilat; tous les peuples ont reconnu l'utilité de l'exercice sous quelque forme qu'on le prenne; les médecins le commandent tous les jours, mais leurs ordonnances se bornent le plus souvent à quelques promenades en voiture, ou tout au plus à cheval. Ce n'est point ainsi que procède M. *Amoros* Des perches, des cordes, des machines de toute espèce; tels sont les instrumens qu'il met en usage, des courses, des sauts de géant, des assauts, tels sont les exercices qu'il enseigne, et qu'il aspire à naturaliser parmi nous. Qu'on ne s'effraye pas au reste de ce formidable appareil; jamais il n'arrive aucun accident, et M. *Amoros* nous explique très-bien pourquoi; c'est, dit-il, parce que la meilleure manière de cuirasser les hommes contre les accidens, c'est de leur apprendre à les vaincre, c'est de leur enseigner à ne jamais dépasser leurs forces, à bien juger dans toutes les circonstance où ils se trouvent, et à devenir, par conséquent, sages en même temps que forts.

C'est sans contredit un service rendu à la France que l'établissement d'un gymnase dont les exercices augmentent l'énergie vitale chez les sujets déjà robustes, et peuvent rendre la vigueur à ceux déjà affaiblis par une constitution débile ou par des maladies chroniques, telles que les scrophules, le rachitis, etc.

L'entreprise de M. *Amoros* nous paraît donc mériter toute sorte d'encouragemens, soit sous le rapport de l'utilité dont elle est pour l'hygiène publique et privée, soit sous le rapport des moyens thérapeutiques qu'elle peut fournir à la science des maladies.

Z.

(1) On traite avec M. Amoros, rue de Surenne, n. 6.

VARIÉTÉS.

— Tandis que plusieurs médecins sollicitaient à Paris la mission périlleuse dont le docteur *Mazet* venait d'être la victime, M. *Jouarry*, de Perpignan, se rendait spontanément à Barcelonne pour le remplacer. Ses soins et son activité furent utiles à MM. *Bally* et *Pariset* pendant leur maladie; mais lui-même, frappé, à son tour, de la contagion, eut bientôt besoin des secours de ceux qui venaient de recevoir les siens; sa maladie a été si grave que ses confrères ont retardé leur départ de quelques jours pour ne pas l'abandonner. Ils sont cependant partis le 20 novembre pour aller faire leur première quarantaine à Montalègre, dans les montagnes. A cette époque, l'amélioration dans l'état sanitaire de Barcelonne était très-sensible, il ne mourait plus que 40 à 45 personnes par jour.

— Le docteur *Audouard* a, dit-on, lavé ses mains en présence de nombreux spectateurs, avec la sanie des cadavres des pestiférés, il a même dégusté cette matière putride. Depuis que M. *Desgenettes* s'est inoculé la peste en Egypte; que M. *Alibert* a avalé les croûtes des dartres; que M. *Gay-Lussac* a goûté l'acide prussique, etc., on ne s'étonne plus de ces courageuses expériences.

— Au moment où MM. *Pariset, Bally, François et Audouard* quittent Barcelonne, M. *Lassis* part de Fontainebleau pour s'y rendre; ce médecin va prendre des renseignemens sur la véritable origine de la maladie; on sait que M. *Lassis* est un des plus intrépides non-contagionistes.

— M. *Dupuytren*, dans son discours d'ouverture, prononcé à la séance publique de la faculté de médecine, vient de rendre un éclatant hommage au dévouement de MM. *Pariset* et *Bally*, qu'il a proclamés les *chefs* de cette glorieuse entreprise. Il n'a point oublié MM. *François* et *Audouard*; mais il n'a pas dit un mot de M. *Rochoux*. Le passage qui rappèle la mort de *Mazet* est de la plus touchante éloquence, et il a fait une vive impression sur l'auditoire. C'est encore avec la plus grande satisfaction que l'on a entendu un des professeurs les plus distingués de l'école de Paris proclamer les avantagas et la nécessité des concours pour la nomination aux chaires de l'enseignement. Nous désirons ardemment que ses vœux soient entendus par l'autorité supérieure.

— Aujourd'hui 4 décembre, une vingtaine de militaires, de la garde royale, ont été empoisonnés dans une guinguette, à la barrière de Mousseaux. Deux grenadiers et un caporal sont morts, les autres sont gravement indisposés; on attribue cet accident au vert-de-gris, formé par l'oxidation d'une casserole de cuivre. Nous parlerons dans un de nos prochains numéros d'une batterie de cuisine en zinc, proposée par M. Lapostolle.

— Le second cahier de l'ouvrage périodique sur les maladies des femmes et principalement sur celles qui se déclarent vers l'âge critique, par M. le docteur *Aulagnier*, vient de paraître chez *Gabon*, libraire, rue de l'école de médecine, et chez l'auteur, rue Montmartre, nº 121. Les articles que ce cahier contient ne sont pas moins intéressans que ceux du premier. Prix 1 fr et 1 fr. 10 centimes.

AVIS IMPORTANT. *A compter d'aujourd'hui, chaque numéro de la Gazette de Santé est augmenté d'environ* six mille lettres, *comme nous l'avons annoncé. Les souscripteurs dont l'abonnement expire au premier janvier sont priés de le faire renouveler, s'ils ne veulent éprouver aucune interruption dans l'envoi de ce journal*

AVIS ESSENTIEL. — La Gazette de Santé paraît trois fois par mois, les 5, 15 et 25. Le bureau général est chez M. MIQUEL, médecin, propriétaire redacteur, rue Bergère, nº 19. C'est à lui seul qu'on doit adresser toutes les demandes, et toutes les reclamations relatives à la rédaction et au service de cette Gazette.

On s'abonne chez M. le docteur MIQUEL, chez tous les directeurs de poste aux lettres, et chez tous les libraires.

Le prix de l'Abonnement à la Gazette de santé est de 18 francs par an et de 10 francs pour six mois. On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter du premier janvier ou du premier juillet.

Les lettres, et paquets non affranchis ne seront pas reçus.

DE L'IMPRIMERIE DE HOCQUET, FAUBOURG MONTMARTRE, Nº 4.

N°. XXXV. — (48e ANNÉE.) — 15 Décembre 1821.

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que la médecine offre de plus avantageux pour prévenir et guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

EPHÉMÉRIDES. — 17 décembre 1772. Naissance de M. Broussais, à Saint-Malo.

Non est vivere, sed valere, vita. La vie, c'est la santé.

MÉDECINE PRATIQUE

Notice sur la suette éruptive épidémique, observée pendant le mois d'août dernier, dans les départemens de l'Oise et de Seine et Oise.

Par M. FRANÇOIS, *docteur en médecine, chevalier de la Légion d'honneur, etc.*

(Deuxième article) (1).

Plus le malade a été dans un état de langueur avant de se mettre au lit, plus on doit présumer que la maladie sera longue et difficile.

Quand les sueurs sont copieuses les premiers jours et l'éruption qui suit peu abondante, la maladie est bénigne et régulière.

Si le malade, lors de l'éruption, se trouve à son aise, sauf le picotement qui en est inséparable, s'il n'a aucune inquiétude, s'il dit qu'il mangerait volontiers, il sera bientôt guéri ; mais s'il s'inquiète sur son état, si la langue rougit sur ses bords, s'il y a loquacité, si les yeux deviennent brillans, si le pouls, sans être plus dur, devient plus vif, craignez le délire, les convulsions, la mort.

Plus on applique de sangsues pendant le premier paroxisme de spasme, d'éréthisme que le malade éprouve au *scrobiculum cordis*, plus on peut annoncer avec certitude que cet état se renouvellera pendant le cours de la maladie.

Les émissions sanguines, en général, retardent, embarrassent l'éruption, et, par conséquent, prolongent la durée de la maladie, quoique tous les médecins aient observé que l'apparition du flux menstruel ne dérange en rien la marche de la suette.

Rien n'est plus funeste que les affections tristes, la moindre mauvaise nouvelle, imprudemment annoncée, détermine des convulsions, le délire, et souvent la mort.

Malheureusement, au commencement de l'épidémie, quelques médecins prévenus par d'anciennes traditions, sans apprécier les causes débilitantes, sans s'arrêter à la lenteur, à la faiblesse constante du pouls, à l'état de la langue, ont cru voir une diathèse inflammatoire bien décidée. Ils ont considéré la contraction, l'angoisse précordiale, comme une véritable phlegmasie de l'estomac, et ont eu recours à des émissions sanguines, quelquefois inconsidérées, dont le moindre inconvénient a été de rendre les convalescences toujours plus longues et pénibles, quelquefois même de décider la mort.

---

* Cet article a été retardé à cause du départ de M. François pour Barcelonne. Voyez le premier dans notre N° XXVI.

Mais le plus grand nombre d'entre eux, ayant reconnu positivement le génie asthénique de l'épidémie, se sont bornés à une médecine expectante. Ils ont fait beaucoup, en ne faisant presque rien; leur pratique a été constamment heureuse.

Dès que les malades se mettaient au lit, on prescrivait du bouillon de veau, et une décoction d'orge et de chiendent, édulcorée avec du miel. Dans quelques cas où l'état saburral était bien prononcé, on administrait un vomitif avec succès. MM. *Peyrelongue* et *Bossion* de Beaumont, *Isambert* de Chambly, *Baudon* de Mouy, ont assez souvent employé ce moyen.

Lorsque l'angoisse, qui a précédé l'éruption, se montrait avec une grande intensité, on la calmait, au moyen d'un lavement chargé d'un peu de savon, et d'une potion antispasmodique éthérée. Quand ces moyens ne suffisaient pas, on avait recours aux fomentations émollientes sur l'estomac, simultanément avec les sinapismes aux extrémités inférieures.

Du 5 au 7, les malades se plaignaient de faiblesse extrême et désiraient des alimens. On leur donnait quelques cuillerées de vin; on joignait une pincée de fleurs de camomille à leur tisane. Après le septième jour, selon l'état des premières voies, on passait un minoratif, quelquefois, surtout à la fin d'août et au commencement de septembre, la diathèse bilieuse étant manifeste, on était obligé de donner le tartre stibié en lavage, dès le quatre ou cinquième jour. Il a toujours procuré un grand allégement.

Ce n'est pas sans peine qu'on a pu joindre à ce traitement les moyens d'hygiène convenables, tels que d'aérer les appartemens, faire changer le linge des malades, et empêcher de les écraser sous de nombreuses couvertures. On ne saurait croire combien ces conseils salutaires ont trouvé d'opposition dans les préjugés populaires.

La suette épidémique, dont nous venons de tracer la description et le traitement, me paraît devoir être nommée *suette éruptive*, et non *fièvre miliaire*. 1° parce qu'il n'y a jamais de fièvre; 2° que l'éruption miliaire n'est pas toujours constante, manque même totalement chez certains sujets, et chez d'autres n'offre que des boutons, tout-à-fait semblables à ceux que vulgairement on nomme boutons d'échauffement; 3°. parce que les éruptions miliaires ne sont point essentielles, mais le résultat de sueurs copieuses et d'une durée prolongée.

Cette maladie est évidemment asthénique; elle a pour cause prédisposante tout ce qui a coutume de déterminer l'adynamie. Elle n'attaque guère que les adultes, principalement les femmes. En se montrant à la fin du printemps, elle a dû plus spécialement revêtir la forme éruptive à son début; elle paraissait avoir quelque chose de muqueux; pendant le dernier mois, elle montrait évidemment un caractère bilieux, ce qui est très-naturel, en raison de la différence des consitutions, à ces deux époques.

Cette maladie a quelque chose de particulier, d'insidieux dans sa manière de se répandre dans les pays nouvellement infectés. Il ne tombe d'abord que deux à trois personnes: leur maladie est bénigne, l'épidémie semble s'arrêter là; on n'entend plus parler d'invasion pendant quinze, et même vingt jours; puis, tout à coup, elle se montre avec férocité, attaquant à la fois un grand nombre de sujets; sa marche est moins régulière, plus rapide, et les symptômes plus intenses. La terreur, compagne inséparable des épidémies, aggrave le mal, et foudroie quelquefois en peu d'heures des malheureux qui eussent été épargnés, sans sa funeste influence. Il me serait facile de citer des faits incontestables à l'appui de mon assertion. On a remarqué que les décès sont rapides et nombreux, au moment de cette seconde apparition. J'ai observé cette marche anomale et dangereuse, à la Chapelle-Saint-Pierre, à Ermit, à Puiseult, et surtout à Cauvigny. Cette première fureur apaisée, la suette reprend son caractère de bénignité, qui est tel, que bon nombre de malades ne se sont point alités; quelques-uns même n'ont pas cessé leurs occupations ordinaires. Chez ceux-là, il faut le dire, la maladie a parcouru ses périodes avec plus de lenteur, et s'est presque toujours prolongée au-delà du septième jour, époque de sa terminaison.

Le *contagium* de la suette paraît avoir peu d'activité et besoin de circonstances favorables pour son développement. Bien des gens vivent dans la même chambre que les malades, sans le devenir eux-mêmes. Il en est de même des médecins, qui, plus que d'autres, sont plongés dans l'atmosphère morbide, qui sert de véhicule à l'infection, tandis qu'il attaque tel ou tel individu, qui, seulement, aura assisté à une foire, ou au convoi d'un parent, d'un ami, mort de cette maladie.

Je m'arrête ici, croyant avoir donné une idée suffi-

sante de cette maladie, dont le retour successif et presque périodique dans les mêmes lieux, paraît indiquer qu'elle dépend de quelque cause locale, qui nous est encore inconnue, et tend peut-être à la rendre endémique dans ces contrées, dont elle paraît chercher à prendre possession.

Je ne puis toutefois terminer sans rendre un hommage public à M. le préfet Vérigny, dont le zèle, les talens et l'activité ont singulièrement contribué à borner les effets de la maladie.

EXPOSITION DE LA DOCTRINE MÉDICALE DE M. BROUSSAIS.

Dixième article. (1).

Gastrite, gastro entérite chronique.

Quel est le moment où une phlegmasie cesse d'être aiguë, et doit être appelée chronique? Ce n'est point une question facile à résoudre, car M. *Broussais* assure qu'on ne l'avait pas résolue avant lui. Après beaucoup de méditations, voici à quelle distinction il s'est arrêté. Tant que la gastrite interrompt les fonctions nutritives elle est à l'état aigu. Lorsque l'on peut manger et se nourrir, elle est à l'état chronique; soit que la fièvre existe, soit qu'elle n'existe pas. Je laisse à M. *Broussais* le soin de concilier cette distinction avec son aphorisme 59me où il dit que «la réunion de la surexcitation et de la congestion morbide partielles, entraîne toujours une nutrition partielle exagérée», ce qui signifie que plus une partie est est enflammée, plus elle se nourrit. Il y a tant de contradictions dans son système, qu'on peut bien lui passer celle là. Bornons-nous, pour le moment, à décrire la gastro-entérite chronique.

Elle est consécutive ou primitive, c'est-à-dire qu'elle a été précédée ou non précédée de l'état aigu; dans les deux cas, on l'observe sous deux formes, savoir : avec fièvre ou sans fièvre.

Forme fébrile. Ses causes sont les mêmes que celles de la gastro-entérite aiguë dont elle n'est que la continuation; les symptômes tiennent encore de cet état; tels sont la rougeur de la langue, la chaleur âcre de la peau, la fréquence du pouls, et à un dégré plus avancé la soif, la douleur des membres, le marasme, et même les convulsions, les soubresauts des tendons, etc. Quand ces symptômes existent, ils constituent ce qu'on appelait *fièvre hectique*; quand ils n'existent pas, c'est la *consomption*; chez les enfans, où ils s'accompagnent de diarrhée, de tuméfaction du ventre, d'abattement, de douleurs des membres, c'est le *carreau*, *la fièvre mésentérique*, *lente nerveuse*, etc. Il est évident, d'après M. Broussais, que toutes ces affections doivent rentrer dans la gastro-entérite chronique avec fièvre.

Forme non fébrile. Celle-ci offre deux nuances assez tranchées; dans la première, la langue est rouge, l'appétit est perdu, l'abattement, la crainte, la constipation, la constriction ressentie à la base de la poitrine et à la région épigastrique, indiquent un mode particulier d'irritation, absolument analogue à celui qu'on a désigné sous le nom de prodrômes des fièvres. Dans la seconde nuance, la rougeur de la langue n'existe pas, l'appétit se conserve, il est même souvent augmenté; mais la digestion est pénible, douloureuse, incomplète.

La douleur se manifeste de plusieurs manières, suivant la portion de l'estomac spécialement affectée. Si c'est le pylore, la douleur est ressentie sous l'hypocondre droit et jusque sous l'épaule de ce côté. Si c'est le cardia, elle est plus profonde et ressentie au fond de l'œsophage, souvent rapportée sous le sternum, et son principal caractère est l'augmentation de la douleur au moment de la déglutition. Si c'est le bas fond de l'estomac, la douleur est profondément sentie dans l'hypocondre gauche, elle est sensible au tact à l'époque de la seconde digestion; ici la phlegmasie retentit sous l'épaule gauche, comme celle du pylore retentit sous l'épaule droite; enfin si c'est la partie moyenne, la douleur se sent au creux de l'estomac, le cœur souffre lui-même, il y a des étouffemens.

Jusqu'ici, je rends justice à la sagacité de M. *Broussais*; lui seul me paraît avoir bien saisi ces différentes nuances de phlegmasie chronique, dont les symptômes, confondus dans les auteurs, ne laissaient dans l'esprit que le vague de l'incertitude. Il a éclairé le diagnostic de ces affections, malheureusement trop communes, et il serait injuste de lui disputer cette gloire; mais il faut convenir aussi qu'il retombe bien vite dans son défaut ordinaire, celui de trop généraliser ses idées, et de tout subordonner à l'inflammation

---

(1) On peut se procurer les articles précédens, en faisant dater son abonnement du premier juillet 1821.

gastrique. Ainsi, après avoir bien distingué les signes de la gastrite chronique, il rallie à cette phlegmasie l'hypocondrie, la dyspepsie, les squirrhes, les perforations spontanées, les gastrodynies, le mélèna ou vomissement de sang noir, les coliques, les obstructions, la boulimie ou faim dévorante, et une foule d'autres maladies qui, suivant lui, ne sont que les symptômes de la phlegmasie chronique de l'estomac et de l'intestin. Par là, bannissant de la pathologie toute influence nerveuse, ou du moins, subordonnant les nerfs aux capillaires sanguins, il ne voit partout que l'inflammation, il ne considère que l'inflammation, il ne traite que l'inflammation; voici en effet à quoi se borne sa thérapeutique.

Traitement. Si la gastrite chronique avec fièvre attaque un sujet neuf, c'est-à-dire si elle est primitive, on doit la traiter par les saignées locales, comme la gastrite aiguë. Si celle-ci a précédé, alors c'est plus difficile; c'est d'après la force du malade, la souffrance qu'il a éprouvée auparavant, le nombre des saignées qui ont été faites, que le praticien se décide. C'est ici surtout qu'on peut remarquer l'influence du maître sur les disciples, et la hardiesse de ceux-ci toujours poussée plus loin que celle de leur professeur. M. *Broussais* dit: « On ne doit traiter par les saignées locales répétées et par l'abstinence complète que les gastro-entérites chroniques des sujets robustes; car ce traitement jette les personnes débiles dans une faiblesse dont il faut des années pour les rappeler, et pendant tout ce temps la mobilité est extrême et les rechutes sont très-faciles. » (prop. 346) Cela est très-sage: mais voyez comment s'expriment MM. de *Caignou* et *Quémont*. « Si le malade a encore de la couleur, de l'embonpoint, on appliquera des sangsues... Si la première application exaspère les douleurs, le bien-être arrive douze ou vingt quatre heures après la seconde application.... tant qu'il y a des forces... il faut revenir avec confiance à l'application des sangsues. L'on doit, avec la plus grande sévérité, joindre à ce moyen une diète rigoureuse. » pag 199-200.

Remarquez que pendant ce traitement qui dure des mois, des années entières; il est impossible qu'il ne survienne pas quelque douleur, dans quelque partie du corps; or, c'est toujours la saignée que recommandent les physiologistes. « Quelques muscles sont-« ils douloureux; l'application des sangsues fera dis-« paraître les douleurs. » (*Caignou, p.* 205.) Ainsi, d'application en application, on arrive enfin au point de laisser son malade *sans force, sans couleur*, et alors, *il faut des années pour les rappeler de cet état de foiblesse*, et comme *les rechutes sont très faciles* pendant tout ce temps, le malade meurt en chemin. Comme il est par conséquent impossible de soutenir ce traitement débilitant jusqu'à la fin, il faut bien permettre quelques alimens; et comme l'assimilation des alimens pendant ce long traitement, est souvent imparfaite, (prop. 305); le malade se trouve bien de temps en temps de quelques amers, qu'il faut abandonner dès que la langue redevient rouge, la chaleur augmentée, etc. Mais les ontologistes ne s'en tiennent pas là; ils donnent des toniques dans la dyspepsie, des eaux minérales dans l'hypocondrie, des sels neutres, du mercure doux dans un grand nombre de cas, et ils soulagent leurs malades. Croyez vous que cela embarrasse M. *Broussais*? Pas du tout: si les irritans guérissent l'irritation, tantôt, c'est parce que l'inflammation était légère, car si elle avait été profonde la cure n'aurait été que palliative (prop. 299); tantôt, c'est parce que l'inflammation chronique, remonte à l'inflammation aiguë (prop. 294); ce qui veut dire que l'inflammation était trop légère, et que pour la guérir il a fallu l'augmenter. La contradiction qui existe entre ces deux propositions, est trop évidente pour échapper aux moins clairvoyans. Je ne m'arrêterai point aux développemens que je pourrais leur donner, qu'il me suffise d'avoir indiqué que, malgré les progrès que M. *Broussais* a fait faire à la science, dans le diagnostic des phlegmasies chroniques de l'estomac et de l'intestin, sa méthode est entièrement funeste entre les mains de praticiens inexpérimentés ou d'adeptes enthousiastes, que ses explications sont ou trop subtiles ou évidemment erronnées; qu'enfin ses découvertes sont noyées dans une foule d'explications qu'un esprit judicieux ne saurait admettre.

MIQUEL.

BIBLIOGRAPHIE.

Manuel des plantes médicinales, ou description usages et culture des végétaux indigènes employés en médecine; contenant la manière de les recueillir, de les sécher et de les conserver; la description des parties que l'on trouve dans le commerce, les préparations qu'on leur fait subir, et les doses auxquelles on les administre; leurs propriétés réelles ou supposées;

le temps de leur floraison, de leur récolte, et les lieux où ils croissent naturellement; les substitutions qu'on peut en faire, et celles qu'il faut éviter ou craindre ; enfin les symptômes et le traitement des empoisonnemens par ceux qui sont vénéneux, par A. Gautier, docteur en médecine. — Un volume in-12 de XVI. — 1124 pages, à Paris, chez Audot, libraire-éditeur, rue des Maçons-Sorbonne, n. 11. Prix : 10 francs.

S'il est permis à certains critiques de juger plus ou moins sévèrement dans leurs articles quotidiens une foule d'ouvrages, dont à peine ils ont lu le titre et feuilleté quelques pages ; nous croyons pouvoir profiter de ce genre de privilège pour dire quelques mots en faveur de ce livre que nous sommes loin d'avoir lu en entier. Quoiqu'il en soit, nous avons aperçu que l'auteur a, en général, traité convenablement les nombreux objets que comporte le titre de son volumineux ouvrage.

La partie principale, la partie essentielle, comme la plus étendue de cet ouvrage, ayant surtout fixé notre attention; nous avons vu que M. *Gautier*, rangeant les plantes médicinales indigènes dans un ordre alphabétique, les envisage successivement sous les nombreux rapports qu'il a annoncés. Il a même ajouté en outre à l'histoire de beaucoup de plantes, des faits intéressans qui lui sont particuliers. C'est ainsi qu'à l'article de la jusquiame noire, on trouve l'observation suivante : « Une jeune fille de dix-neuf ans, assez »forte, par défi et pour se moquer d'une autre qui »avalait difficilement une pilule de deux grains d'ex»trait de jusquiame, en prend trente-cinq du même »poids, qui restaient dans une boite, elle les avale un »quart-d'heure environ après le repas, et boit un verre »d'eau ensuite. Une heure après, elle est prise d'un »sommeil irrésistible et se couche. Forcée de se lever, »quelques heures après, elle n'est capable d'aucune »action et retombe sur son lit ; le sommeil est tran»quille et profond toute la nuit; le lendemain elle se »lève avec une douleur de tête peu forte et sans aucun »autre accident, qu'une faiblesse de la vue telle que la »malade ne pouvait se conduire. Cette cécité dura »jusqu'au lendemain, que l'application de douze sang»sues aux pieds rappela subitement la vue. Quelques »verres de limonade suffirent ensuite pour faire entiè»rement disparaître les effets du narcotique. »

Médecin judicieux, l'auteur n'est pas assez exclusif en faveur des végétaux dont il signale et apprécie les propriétés, pour établir que dans tous les cas ils peuvent suffire à la guérison de nos maux, et que pour nous, habitans d'une région tempérée, la nature a toujours placé le remède à côté du mal; aussi, dans diverses occasions fait-il sentir les nombreux inconvéniens que présentent les substitutions de nos plantes indigènes à celles qui sont exotiques.

Ce livre, qui réunit ce que l'on sait de plus exact sur la culture, la conservation, les préparations et les propriétés des plantes médicinales, sera utile, non-seulement à ceux qui, par profession, par goût ou par charité, s'occupent de médecine; mais encore aux herboristes et même aux pharmaciens.

Villeneuve.

Recueil de mémoires de chirurgie, par le baron D. J. Larrey, *chirurgien en chef de l'hôpital de la garde royale, etc.* 1 *vol. in*-8. *Paris,* 1821, *chez Compère jeune, libraire, rue de l'École de Médecine.*

Comment parler d'un ouvrage de M. le baron *Larrey* sans s'exposer à être accusé de faire des phrases? A propos d'un livre de chirurgie, nous sommes transportés dans les forêts de l'Amérique, au milieu des sables de l'Egypte et de la Syrie, ou dans les glaces de la Russie. Telle a été cependant la destinée de l'auteur. Nos armées l'ont entraîné dans les différentes parties du monde, et l'on aurait tort de prendre pour une déclamation ce qui n'est que le simple exposé d'un fait historique. Quoique cette remarque ne soit pas spécialement applicable à l'ouvrage que j'annonce, elle n'est cependant pas déplacée, car cet ouvrage, fruit de la pratique civile de l'auteur, se rattache encore en partie à sa pratique militaire.

« Pendant mes campagnes, dit-il, dans l'Amérique septentrionale, en Egypte et en Syrie, ayant été à même de vérifier ce que les auteurs ont dit des grands avantages que les peuples de ces contrées retirent contre beaucoup d'affections morbides, de l'usage du Moxa, j'ai saisi toutes les occasions qui se sont offertes dans ma pratique pour faire l'essai de ce remède.»

C'est en effet de ce moyen thérapeutique que M. le baron *Larrey* traite dans son premier mémoire. Tout le monde sait qu'on appèle *moxa* un petit cylindre de coton cardé, que l'on fait brûler sur une partie de la

surface du corps ; l'inflammation qui en est le résultat est un des plus puissans moyens révulsifs qui soient à notre disposition ; aussi, d'après les succès consignés dans le mémoire de M. le baron *Larrey*, je ne crains pas de dire que c'est là véritablement la *médecine efficace*, comme on l'a dit de la chirurgie en général.

On se plaint de l'impuissance de nos remèdes contre une foule de maladies, parce que l'on ne sait pas avoir recours à ceux qui seraient efficaces, sous le vain prétexte qu'ils sont trop violens. Le moyen de faire entrer le moxa dans le formulaire d'un docteur à l'eau rose ? une pillule dorée ou un julep anodin, voila toute sa médecine. Il est vrai qu'avec de pareils moyens il ne guérit pas beaucoup de maladies, mais il plait à beaucoup de malades, et que lui faut-il de plus qu'une clientelle ? Cependant qu'on lise le mémoire sur l'usage du moxa, et qu'on me dise quelles pillules ou quelles potions auraient guéri la paralysie de M. le vicomte M., l'apoplexie hémiplégique de madame I., le tic douloureux de madame D., la courbure rachitique de mademoiselle Rosine V., et une foule d'autres affections chroniques des muscles, des sens, du cerveau, du poumon, du foie, et surtout des articulations des vertèbres, de la cuisse et du genou ? Le moxa les a, en général, ou considérablement diminuées, ou entièrement guéries, mais il a été appliqué avec persévérance, six, dix, quinze, vingt fois, et plus, suivant les cas. M. le baron *Larrey* commence ordinairement par les ventouses mouchetées, et après le moxa, il recommande de laver la partie avec l'ammoniaque, qui calme instantanément la douleur et prévient l'inflammation profonde et la suppuration abondante qui serait le résultat de la brûlure, et qui affaiblirait trop le malade, lorsqu'on est obligé de revenir plusieurs fois à ce moyen.

Il serait trop long de parler en détail des autres mémoires qui composent ce volume. Celui sur la nostalgie offre une preuve nouvelle, entre mille autres, de la nécessité d'étudier l'homme physique pour bien connaître l'homme moral ; l'autopsie cadavérique a constamment démontré à l'auteur que, chez les malades qui meurent nostalgiques, c'est la superficie des hémisphères du cerveau, et les membranes qui l'enveloppent, qui sont particulièrement enflammées ; qu'ainsi, ces individus ne meurent point, comme on a pu le croire, d'une gastro-entérite, mais bien des effets de l'altération du cerveau.

La notice sur les propriétés de la membrane iris, renferme des remarques très-intérressantes d'anatomie et de pathologie, et des observations curieuses sur l'influence des rayons solaires le jour de l'éclipse du 7 septembre 1820. Le recueil est terminé par deux autres notices, l'une sur les plaies des intestins, l'autre sur la rupture du col du fémur ; personne n'était plus en état que M. le baron *Larrey* de parler de ces maladies en connaissance de cause.

Ce nouveau recueil de mémoires de chirurgie doit donc être compté parmi les productions chirurgicales les plus distinguées de notre époque ; et les observations qui y sont consignées prouvent que M. le baron Larrey, dont le nom se trouve naturellement à la tête de la chirurgie militaire, a pris désormais sa place entre les chirurgiens les plus renommés qui pratiquent dans la capitale. M.

ECONOMIE DOMESTIQUE.

Marmites autoclaves. Mon ami est écrasé par une voiture qui verse, ou la maison de mon voisin incendiée par le tuyau d'une cheminée ; dois-je pour cela me condamner à aller constamment àpied, ou à mourir de froid dans mon appartement, au cœur de l'hiver ? Qui n'a pas ri de la folie de ce bon *Nicolle*, qui n'osait sortir de sa maison de peur qu'une tuile ne lui tombât sur la tête ? Si l'on disait aux personnes que la mort de *Naldi* a prévenues contre les autoclaves, qu'elles n'ont pas plus de raison de craindre l'explosion de ces marmites, que n'en avait *Nicolle* de craindre la chute d'une tuile, ne serait-on pas soi-même accusé de folie ? Rien n'est cependant plus vrai que cette assertion, depuis qu'un nouveau perfectionnement, proposé par M. *Manoury d'Hectot*, et adopté par M. *Pillien*, a rendu cet ustensile de cuisine « d'un usage tellement sûr, » que les accidens auxquels il pourrait donner lieu » ne sont pas plus probables que ceux qui ont pour » cause l'usage des armes à feu, l'incendie, l'inondation par l'eau des grands réservoirs, la chute des » voitures, des chevaux, des tuiles, l'empoisonnement par le vert de gris, etc, etc ; accidens dont on » voit tous les jours de funestes effets, et qui n'ont » cependant pas fait prohiber la vente et l'emploi des objets dont l'usage entraine à la longue de tels inconvéniens. »

C'est M. *Darcet* qui, au nom des membres du Conseil de salubrité, s'exprime ainsi dans un rapport adressé à M. le comte *Anglès*, préfet de police, en date du 7 juillet, 1821, et qui paraît en ce moment dans les *Annales de l'Industrie nationale et étrangère*. Un autre rapport, publié à la suite de celui-là, et rédigé par M. le baron *Cagnard de la Tour*, n'est pas moins favorable à l'emploi de ces appareils, et l'on peut assurer hardiment aujourd'hui, qu'il est facile de faire son pot-au-feu dans l'espace de demi-heure, avec un sou de charbon, sans aucune crainte fondée d'avoir la tête fendue par le couvercle de sa marmite. Les rapports de deux commissions également éclairées, et la décision de M. le préfet de police, sur la vente de cet ustensile, étaient impatiemment attendus; l'approbation formelle des uns et des autres ne peut manquer de dissiper les préventions qu'un seul accident funeste a fait naître; et le public se hâtera sans doute de revenir à l'usage de ces appareils commodes et économiques, aussi promptement qu'il y avait renoncé. Quant aux détails de leur construction, et à la manière de s'en servir, on pourra se procurer tous les renseignemens désirables au magasin des marmites autoclaves, rue Duphot, n. 4. où l'on délivre aux acheteurs une instruction sur leur usage, avec un extrait des rapports des deux commissions.

CHOCOLAT.

Chaque année, aux approches du jour de l'an, le chocolat de M. *Duthu* obtient dans ce journal une mention favorable. Après avoir parlé du THÉ et du CAFÉ, dans deux de nos derniers numéros, le CHOCOLAT vient se ranger naturellement à leur suite. Ce sont en effet trois substances qui paraissent inséparables. Leurs propriétés sont cependant différentes, quoique leur usage soit également répandu. Le thé stimule, le café excite, le chocolat restaure; voilà sans doute pourquoi celui ci a été appelé chocolat *de santé*. Son histoire ne sera pas longue; tout le monde sait qu'on le fabrique avec des amandes de cacao que l'on torréfie, et qu'on réduit ensuite en pâte avec du sucre et quelques aromates. Il n'y a que les érudits qui savent que ce sont les Espagnols qui, les premiers, nous l'apportèrent du Mexique où ils trouvèrent son usage établi dès l'année 1520. Quelques curieux seront peut être charmés d'apprendre que le nom de chocolat vient de *choco*, qui, en langue mexicaine, signifie bruit, et de *latté*, qui signifie eau, parce que les Mexicains le préparaient en le faisant mousser dans l'eau; mais le plus grand nombre de nos lecteurs, qui consomment cet aliment sans trop s'enquérir d'où il vient, demanderont tout simplement à connaître une fabrique de bon chocolat, où l'on ne substitue point des fèves, des pois, ou toute autre substance aux amandes de cacao; car c'est du choix de ces amandes que dépend la qualité de la pâte qu'on en prépare. « Si le cacao n'est pas bien choisi, dit M. *Cadet de Gassicourt*, souvent il a une odeur de moisi, et donne au chocolat une saveur rance. » Pour éviter cet inconvénient, les personnes qui désirent des qualités supérieures doivent s'adresser à l'ancienne maison de *Henry Duthu*, rue Saint-Denis, n. 56. On trouvera dans cette maison, renommée depuis longues années, et exclusivement destinée à ce genre de commerce, outre les chocolats de santé et à la vanille, le chocolat analeptique au salep de Perse, le chocolat au lichen et au tapiocca, le chocolat gommeux pectoral, beaucoup moins excitant et par conséquent plus convenable dans les rhumes et pendant la convalescence des maladies de poitrine.

VARIÉTÉS.

— Le 20 novembre, les médecins français sont partis de Barcelonne; le 25 on a chanté un *Te Deum*; et les jours suivans, le nombre des morts a été plus considérable à cause de la réunion occasionnée par cette cérémonie.

— M. *Jouarry* a dû rejoindre ses confrères à la quarantaine de Montéalègre, le lendemain de leur départ.

— Le temps passé en quarantaine sera employé à la rédaction d'un mémoire qui sera vivement recherché, et qui donnera lieu probablement à des discussions scientifiques d'un haut intérêt.

— Voici l'inscription qui a été gravée sur la tombe de *Mazet* à Barcelonne:

LE DOCTEUR MAZET VINT DE FRANCE AU SECOURS DE LA CATALOGNE, ET MOURUT LE 22 OCTOBRE 1821.

— Les muses célèbrent à l'envi le dévouement de nos médecins; nos théâtres ont retenti de couplets composés en leur honneur; les journaux ont répété les stances de M. *Désaugiers*, dont l'heureux refrain est *reviendrez-vous?* Nous avons entendu, à la séance d'ouverture de l'Athénée royal, l'épitre de M.

Halevy, qui vient de paraître chez *Bobée*, rue de la Tabletterie, n° 9. Enfin, l'Académie française vient d'annoncer qu'elle proposera ce sujet pour le prix de poésie de l'année prochaine.

— Réclamation. Nos lecteurs se rappèlent peut-être l'histoire du procès scandaleux dont il a été rendu compte dans notre numéro XXX. Aujourd'hui MM. *Quémont* et *Lefrançois*, gravement inculpés par M. *Morel*, nous prient, dans une lettre écrite de Dieppe, de rectifier les faits altérés par leur partie adverse. Nous aurions voulu pouvoir insérer en entier la lettre de ces messieurs; mais les dimensions de ce journal ne nous permettent d'en offrir que le résumé. Il est prouvé, suivant eux, 1° que le défunt, M. Delaporte, orfèvre à Dieppe, qui, d'après M. *Morel*, aurait été baigné dans son sang de la tête aux pieds, n'avait subi l'application que de trois sangsues à chaque tempe, et de six à la région de l'estomac; 2° que M. *Morel* avait abusé d'une lettre confidentielle, dans laquelle MM. *Quémont* et *Lefrançois* lui demandaient des renseignemens sur les derniers momens du malade, en la montrant à tout le monde et la commentant à sa manière; 3° que ce chirurgien avait fait imprimer, publier et distribner dans tout le département, et même dans plusieurs départemens voisins, un libelle diffamatoire contre eux, ce qui les avait décidés à lui intenter un procès en diffamation; 4° enfin que cette querelle n'a rien de commun avec la querelle des physiologistes et des ontologistes.

Telle est la rectification des faits d'après MM. *Quémont* et *Lefrançois*. Notre impartialité nous a fait un devoir de l'opposer à la version de M. Morel. Nous laissons maintenant aux tribunaux le soin de les mettre d'accord.

— Il est naturel et convenable que le débit des eaux minérales rentre dans le domaine de la pharmacie dont on l'a mal à propos séparé; aussi nous empressons-nous d'annoncer [illegible] d'*eaux minérales naturelles nationales et étrangères*, établi rue de la Chaussée-d'Antin, n. 34, par M. *Fée*. Le nom d'un pharmacien aussi distingué garantit assez l'excellence de cet établissement, pour que nous ne balancions pas un instant à proclamer sa supériorité sur tous les autres, et à le recommander à tous les médecins qui administrent ces moyens thérapeuthiques, ainsi qu'aux malades qui en font usage.

— D'après les *recherches statistiques sur la ville de Paris*, publiées par les ordres de M. Chabrol, préfet du département de la Seine, le recensement de la population de Paris au premier mars 1817, montait à 713,966 individus, plus 15,842. Reçus dans les hospices civils, total 729,808.

Le nombre des naissances a été de 23,759. Celui des mariages de 6,382. Celui des décès de 21,124. Les deux neuvièmes des décès sont causés par les maladies des poumons. Le nombre des individus secourus à domicile a été de 86,415.

— Courage! messienrs les Anglais, cette fois, du moins, on ne vous accusera pas de lenteur. Voilà un de vos compatriotes, M. *Thomas O'Halloran*, qui vient d'arriver à Perpignan, pour aller de là observer la fièvre jaune à Barcelonne; Si M. *O'Halloran*, succombe, on ne dira pas que c'est faute de prudence.

— *Les souscripteurs dont l'abonnement expire au premier janvier sont priés de le faire renouveler, s'ils ne veulent éprouver aucune interruption dans l'envoi de ce journal*. Le bureau est toujours rue Bergère, n. 19.

AVIS ESSENTIEL. — La Gazette de Santé paraît trois fois par mois, les 5, 15 et 25. Le bureau général est chez M. MIQUEL, médecin, propriétaire rédacteur, rue Bergère, n° 19. C'est à lui seul qu'on doit adresser toutes les demandes, et toutes les réclamations relatives à la rédaction et au service de cette Gazette.

On s'abonne chez M. le docteur MIQUEL, chez tous les directeurs de poste aux lettres, et chez tous les libraires.

Le prix de l'Abonnement à la Gazette de santé est de 18 francs par an et de 10 francs pour six mois. On peut s'abonner toutes les époques de l'année, mais seulement à compter du premier janvier ou du premier juillet.

Les lettres, et paquets non affranchis ne seront pas reçus.

DE L'IMPRIMERIE DE HOCQUET, FAUBOURG MONTMARTRE, N° 4.

N°. XXXVI. — (48e ANNÉE.) — 25 Décembre 1821.

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que la médecine offre de plus avantageux pour prévenir et guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

EPHÉMÉRIDES. — 18 décembre 1731.
Première séance de l'académie royale de chirurgie.

Non est vivere, sed valere, vita.
La vie, c'est la santé.

MÉDECINE PRATIQUE

Blois, le 8 décembre 1821.

Au Rédacteur.

Je vous remercie de l'analyse du nouveau système de M. *Broussais*. Je ne le connaissais que par les nombreuses victimes que, chaque jour, je vois tomber sous les coups de ses sectateurs qui l'emploient sans discernement et sans cause : c'est un grand fléau pour l'espèce humaine qu'un nouveau système en médecine. Que de milliers de victimes elle est obligée de sacrifier avant de pouvoir en faire justice! Je ne prétends pas pour cela que le système de M. *Broussais* ne soit fort bon; mais seulement, qu'il est malheureux pour l'humanité d'en faire l'épreuve.......

Six jeunes personnes âgées de 18 à 24 ans, appartenant aux meilleures familles de cette ville, ont succombé l'hiver dernier, par suite de l'emploi de cette méthode. Toutes furent atteintes successivement de fièvres muqueuses; toutes furent traitées par le même médecin, et toutes par la méthode broussaisienne. 100, 120 et 140 sangsues furent successivement appliquées. Pour tout moyen intérieurement, l'eau gommée. Du onzième au quatorzième jour, la maladie se termina, chez trois d'entre elles, par une hémorragie passive, provenant des piqûres des sangsues, qu'il fut impossible d'arrêter; chez les trois autres, par une fièvre ataxico-adynamique, avec tous les signes de la plus grande débilité. L'observation suivante vous donnera la mesure des prétendus succès des soi-disant physiologistes.

Gangrène du scrotum par suite de l'application immodérée des sangsues.

M. P., employé, âgé de 65 ans, d'un tempérament mucoso-sanguin, d'une constitution grêle, fut atteint le 24 mai dernier, d'une douleur assez vive, *sans gonflement ni rougeur*, dans le cordon des vaisseaux spermatiques du testicule droit, à la suite d'un long exercice dans une voiture mal suspendue. M. D. fut appelé; il ordonna 30 sangsues pour être appliquées sur la partie douloureuse; à l'intérieur, l'eau gommée : effusion sanguine abondante, échimose du scrotum, persistance de la douleur, nouvelle application de 30 sangsues. Le malade n'éprouvant aucun mieux, c'est alors que je fus appelé.

Voici la situation du malade. Decubitus sur le dos, face décolorée et grippée, pouls petit, concentré et accéléré, respiration lente et peu développée, douleur vive de toute la région pubienne, se prolongeant jusqu'aux reins, douleur occipitale, langue sèche, fuligineuse, soif ardente, insomnie; constipation; scrotum noir et insensible, ainsi que la peau recouvrant la verge jusqu'à sa racine.

Je dois observer que M. P. avait éprouvé autrefois

une semblable douleur, qui avait cédé à l'emploi des boissons adoucissantes, des lavemens de même nature, des demi-bains, et à la diète..... Le malade ne voulant plus se confier à ses soins, j'en fus seul chargé.

Je prescrivis, à l'extérieur, l'application des compresses trempées dans l'eau-de-vie camphrée, et les lotions de même nature, souvent renouvelées : à l'intérieur, la limonade vineuse, la décoction de quinquina camphrée; quelques lavemens ammoniacés.

La nuit suivante fut meilleure, les forces un peu ranimées. De jour en jour, le mieux se prononça: vers le sixième jour, la gangrène était entièrement bornée; elle s'étendait d'une part, depuis le perinée jusqu'à la racine de la verge, et de l'autre, depuis la branche de l'ischion droit jusqu'à la gauche. Application du styrax pour faciliter la chute des escarres, qui fut complète vers le douzième jour, et laissa voir les testicules à nu, enveloppés seulement de la tunique vaginale; le dartos étant gangrené avec le scrotum.

Dès l'instant que la gangrène fut bornée, je supprimai les décoctions de quinquina, je permis des alimens. Continuation de la limonade vineuse.

La chute des escarres étant complète, les pansemens furent faits, avec la charpie seulement, et continués jusqu'à l'entière guérison, qui eut lieu deux mois et demi après l'apparition de la gangrène.

C'est là que j'ai admiré la facilité avec laquelle la peau de ces parties s'est prêtée à la formation d'un nouveau scrotum; elle s'est prolongée particulièrement de l'intérieur des cuisses et du périné. La portion qui a servi à recouvrir la verge a été fournie par le prépuce resté intact, et qui s'est renversé pour venir au-devant de la peau du pubis. La verge a été singulièrement raccourcie.

Si M. D. n'eût pas été si préoccupé de la méthode broussaisienne, il eût appliqué les sangsues plus modérément, il eût fait coïncider les autres moyens thérapeutiques mieux indiqués, il aurait eu égard à l'âge du malade, et aux indications que lui présentait une première attaque. Enfin il se serait borné à la première application des sangsues; car dès-lors il aurait dû s'apercevoir qu'il y avait tendance à une terminaison par gangrène. Par là, il n'aurait pas conduit le malade aux portes du trépas, et lui aurait évité de vives et longues douleurs.

Besse, D. M.

Note du Rédacteur. J'ai choisi de préférence cette observation entre plusieurs autres analogues, qui m'ont été communiquées, parceque les réflexions qui la précèdent s'accordent parfaitement avec celles que je faisais dans mon dernier article sur la nouvelle doctrine. Mais pour prouver que ce n'est point contre l'usage de la saignée, mais contre l'abus des sangsues que je réclame avec tous les praticiens éclairés, voici une observation communiquée par M. *Guyot*, médecin à Villeneuve sur Lot, et qui prouve incontestablement l'efficacité de ce moyen thérapeutique, lorsqu'il est employé à propos.

Congestion cérébrale qui alterne avec une douleur de la poitrine.

Le 13 juillet 1821, on vient me chercher précipitamment pour visiter M. Sarrazin, de Penné, âgé de 17 ans, d'une forte constitution, et très-sujet, me dit-on, à des hémorragies du nez. On m'apprend que, vers 5 heures et demie du matin, il s'est plaint à son camarade, couché dans le même lit, d'une forte douleur à la cuisse, que peu de momens après, sa figure était devenue très-colorée avec perte de connaissance, respiration très-gênée, avec des efforts de vomissemens et convulsions des membres.

6 heures du matin. Ardeur brûlante de la région frontale, yeux fermés, figure pâle, perte des fonctions des sens, forte pulsation des artères carotides et temporales, vomissement de glaires mêlées avec du sang rouge, respiration gênée, pouls fébrile, fort, développé; peu de momens après, et en attendant un autre confrère qu'on voulut m'adjoindre, le malade reprend un peu ses sens et se plaint d'une violente douleur de tête : parole embarrassée, soif considérable, mouvemens libres, à l'extrémité abdominale, où le malade n'accuse aucune douleur.

Mon confrère arrivé, je lui fais part de ce que j'ai observé, et nous trouvant de la même opinion, j'enlève de suite au malade quinze onces de sang par la lancette; le pouls devient petit, la douleur de tête cesse; la respiration est plus libre; mais M. Sarrazin se plaint d'une assez forte douleur dans le côté gauche de la poitrine : un moment après, celle-ci disparaît, et la douleur frontale se manifeste de nouveau à un faible degré, et alors je trouve que le pouls a acquis plus de force.

A midi, figure naturelle, aucune douleur, soif, lan-

gue humectée, saburrale, chaleur considérable, pouls fébrile, dur, développé. On m'apprend que, pendant mon abscence, le malade a éprouvé un vomissement de bile et a ressenti, au moins cinq ou six fois, tantôt la douleur à la tête, et tantôt à la poitrine. Pendant ma visite, le jeune Sarrazin se plaint d'une douleur légère et passagère au côté gauche de la poitrine.

8 heures du soir. Le malade est très bien, il n'a éprouvé, depuis midi, aucune douleur à la tête ni à la poitrine, pouls moins vite, mais toujours dur, développé. On applique dix sangsues à la tête.

14. Nuit bonne, sommeil de quatre heures, aucunes douleurs, point de fièvre, guérison.

Considérations sur les hernies abdominales, sur les bandages herniaires renixigrades, et sur les moyens de s'opposer à l'onanisme, par Jalade Lafond, *Docteur en chirurgie, etc.* 2 *vol. in-8°. Paris*, 1821. *Chez l'auteur rue de Richelieu n° 46 ; et chez Delaunay, libraire, Palais-Royal. Prix,* 12 *fr.*

(Deuxième article.)

BANDAGE CONTRE L'ONANISME.

Quelque soin qu'on ait pris pour faire sentir combien sont funestes les effets de la masturbation pour la santé et les facultés intellectuelles des malheureuses victimes de cette brutale passion, nous n'en avons pas moins à gémir sur les ravages qu'elle fait tous les jours. C'est sans doute le peu de succès qu'ont obtenu les auteurs qui ont écrit sur cette matière qui a engagé M. *Lafond* à prendre une autre route, et à employer un moyen mécanique, pour atteindre le but qui a constamment échappé autant aux soins de la médecine qu'aux conseils de la morale et de la religion.

L'auteur a donc imaginé un corset qui se compose pour les garçons, d'une espèce de chemise, lacée par derrière, fixée en haut par des épaulettes, et vers la partie inférieure par un demi calçon ; il place à la partie antérieure plusieurs élastiques, afin que les parois des cavités ne soient pas gênées dans leurs mouvemens. au bas et vis-à-vis les parties génitales, se trouve un écusson en or ou en argent, ayant la forme de la verge et du scrotum qui doivent y être enfermés. Cet écusson doit être d'une capacité double du volume des parties qu'il doit contenir, mais être invariablement fixé afin que les mouvemens qu'il ferait, n'entretiennent pas déréthisme dans des parties qu'on veut laisser dans le plus parfait repos. Une ouverture principale est ménagée pour la sortie de l'urine; et d'autres plus petites, permettent l'introduction de l'air et l'évaporation de la transpiration. Le tout est fermé par de petits cadenas annullaires, situés à la partie postérieure.

Telle est à peu près la description succincte du bandage contre l'onanisme de M. Lafond dont il prétend avoir retiré les plus grands avantages. Il a plusieurs observations de réussite parmi lesquelles il en a choisi deux qu'il nous rapporte. L'une d'entr'elles a pour témoin M. le docteur Marc, qui certes est bien juge compétent pour prononcer dans cette matière.

Le corset ainsi appliqué, les parties génitales, renfermées dans cette espèce de gaîne métallique, sont entièrement soustraites aux attouchemens de l'individu ; la masturbation n'a plus lieu, et le but de l'inventeur est rempli. Nous ne dissimulerons pas cependant une objection que M. *Lafond* a prévue, et à laquelle il a tâché de répondre. La voici :

Le corset, placé sur le sujet, doit avoir l'écusson dirigé vers la partie inférieure, pour se prêter à l'attitude naturelle des parties qu'il soutient ; et pour permettre au sujet de vaquer à ses occupations. Mais dans cette position, il doit gêner considérablement les érections qui, dans les premiers temps de son application, surviendront dans des parties accoutumées depuis long temps à une excitation continuelle ; ces érections deviendront plus rares, dit M. Lafond ; je le pense comme lui, mais si celles qui doivent nécessairement survenir, sont douloureuses, c'est un inconvénient qu'il doit s'attacher à faire disparaître par quelque nouveau perfectionnement.

Le premier résultat obtenu, M. *Lafond*, sentit que la tâche n'était pas remplie, et qu'il devait chercher à faire l'application de son invention à un sexe plus faible, et par cela même plus digne de tous ses soins. Aussi heureux cette fois qu'il l'avait été d'abord, il est parvenu à pouvoir soustraire aussi les personnes du sexe, à la funeste habitude qui les entraîne insensiblement vers leur perte. Le corset pour les personnes du sexe, est a peu près la même que pour les garçons. La seule différence qui existe entr'eux, me paraît consister dans la forme de l'écusson, qui est ici en forme de plaque, et vient, en s'appliquant devant les organes

sexuels, les mettre hors de la portée des attouchemens.

Le corset qui dès sa naissance à obtenu un succès complet, se recommande donc non seulemen aux médecins, mais encore aux pères de famille dont la sollicitude pour leurs enfans ne leur permet de négliger rien de ce qui peut remédier à des habitudes aussi dangereuses. Et si les essais qu'on en fera donnent des résultats conformes à ceux que M. *Lafond* a obtenus, que de grâces la société n'aurait-elle pas à lui rendre?

Dans un siècle moins éclairé, et chez des peuples moins civilisés que ceux de l'Europe moderne, peut-être l'invention de M. *Lafond*, serait-elle détournée de son véritable but, et convertie à d'autres usages; mais comme son livre n'arrivera pas probablement de sitôt chez les Ethyopiens ou chez les habitans du Pégu, il n'est point à craindre que leur jalousie puisse en abuser. FORTANIER D. M.

HYGIÈNE PUBLIQUE.

Un mot aux Journaux politiques, littéraires, etc.

Ne vous effrayez pas, ami lecteur, du titre de cet article. La politique n'a rien à faire ici; mais les journaux politiques ont encouru le blâme des médecins; et en terminant l'année, je dois leur dire un mot au nom de tous mes confrères.

Le docteur *Fiévée* vient d'adresser à M. le préfet de police, une réclamation contre la publicité donnée par plusieurs journanx au genre de mort de certains individus; quelle nécessité y a-t-il en effet de faire savoir au public que tel est mort subitement d'apoplexie, tel autre d'un cancer, tel autre d'un anévrisme? Ces annonces peuvent-elles avoir d'autre résultat que d'effrayer les personnes qui se croient disposées à ces maladies, ou qui en sont véritablement atteintes? C'est contre la publication de ces détails et contre les éloges ridicules, donnés à une foule de remèdes secrets, que M. *Fiévée* voudrait provoquer toute le sévérité de la censure.

Pour moi, sans recourir à l'entremise de messieurs les censeurs, je dirai à MM. les journalistes qu'il est de leur intérêt de ménager un peu plus la sensibilitéde leurs lecteurs et la santé de leurs abonnés. C'est bien assez que les romans les plus en vogue, ne soient remplis que d'atrocités épouvantables, et que plusieurs de nos théâtres soient transformés en place de Grève; les journaux qui critiquent avec tant de raison et de sévérité ces productions monstrueuses, ne devraient-ils pas se garantir du même défaut? Dernièrement je lisais dans un journal une vigoureuse sortie contre un effroyable mélodrame; quatre lignes plus bas, j'appris qu'un enfant de huit ans s'était pendu dans la maison paternelle. Je ne serais pas surpris que la lecture de cet article inspirât la même idée à quelque écolier, puni par ses maîtres, et que la manie du suicide devînt contagieuses dans les collèges; car le suicide est comme l'épilepsie, qui se communique par imitation. Les jeunes filles de Milet et celles de Lyon, en donnèrent autrefois la preuve. Qu'importe au public de savoir que le nommé *Vernis* est mort de la rage, un an après avoir été mordu, que lui importe surtout de lire les détails affreux de sa maladie? Quel fruit retirera de cette nouvelle le malheureux qui a été mordu, il y a six mois, et qui se croyait désormais à l'abri de tout danger? Je cite ces deux exemples, comme je pourrais en citer des milliers; passons à un autre grief.

Il existe une loi du 21 germinal an XI, dont l'article 36 dit que: toute annonce de remèdes secrets étant un délit, les journalistes qui se permettent de pareilles annonces sont susceptibles d'être poursuivis et condamnés. Si cette loi était rigoureusement exécutée, il n'y a point de journaliste qui ne fut passible de quelque peine. je sais qu'il faut leur tenir compte d'une résistance plus ou moins prolongée; mais enfin l'importunité triomphe, et l'on annonce la drogue pour être débarrassé du charlatan; c'est ainsi qu'on voit figurer tous les jours dans les journaux, même les plus estimés, l'éloge des drogues les plus ridicules ou des recettes les plus absurdes. Qu'on vante le nombre immense de cosmétiques que chaque jour voit éclore, c'est supportable; peu m'importe que le *topique labial* cède la palme à l'*Axonge de Cypris*, ou que le *Cyphi* domine sur l'*Huile de jouvence*; la santé de nos petites maîtresses n'en saurait être altérée; Mais qu'on embouche la trompette pour proclamer les admirables effets d'un *sirop antispasmodique* capable de brûler les entrailles et qu'un sieur *Rouaix* à l'impertinence de faire afficher, dit-il, *à la sollicitation de plusieurs médecins*; voilà ce que l'on doit signaler comme une jonglerie, non pas seulement ridicule, mais très funeste à la société; c'est bien pis encore de voir journellement pré-

coniser un *vin* prétendu *anti-leucorrhéen*, fabriqué par un sieur *Oulès*, accompagné d'un dégoutant prospectus, qu'on glisse furtivement sur la toilette des dames, et qu'on rougirait de lire dans un amphithéâtre d'anatomie. Mais ces louanges ne sont rien auprès de celles qu'un des principaux journaux de la capitale prodiguait il y a trois jours, au débitant de liqueur *antipsorique*. au marchand *Mettenberg*, à l'*Eau Mettenberg*, à tout ce qu'il a plu au nommé *Mettenberg* de découvrir et de publier pour le bien de l'humanité et de sa bourse.

Croirait-on que l'*Eau antipsorique*, est un préservatif contre la fièvre jaune? L'auteur lui-même ne s'en serait pas douté si la circonstance ne lui avait fourni l'occasion d'exploiter les personnes un peu crédules. C'est pourtant ce que le Bénévole journal, nous apprend fort sérieusement; ne lui demandez pas comment on s'en est assuré; le fameux *Mettenberg* l'a dit, et le journaliste et ceux qui le lisent ne sont-ils pas obligés de le croire? Il y a pourtant là une petite réflexion à faire, ou le sieur *Mettenberg* est bien charlatan d'attribuer à son eau une propriété qu'elle n'a pas, ou le sieur *Mettenberg* est bien cruel d'avoir laissé périr tant d'Espagnols, et même de Français, que son *préservatif* aurait pu sauver. MIQUEL.

VARIÉTÉS.

— M. Pelletier a fait hommage au gouvernement d'un flacon de sulfate de quinine, qui a été envoyé aux médecins français à Barcelonne, pour être employé contre la fièvre jaune; on assure qu'on en a retiré de très-bons effets.

— Il est dit dans une lettre de M. *Pariset*, que, jusqu'à présent, le meilleur remède connu contre cette maladie, est le mélambo, pris comme le quinquina. Le *mélambo* est l'écorce d'une espèce de *quassia*, qui nous vient du Pérou, et de Santa-Fé de Bogota.

— Le docteur B. déclamait dernièrement devant un nombreux auditoire, sur l'infernale méthode des ontologistes. Il est vrai, disait-il, que l'émétique, que le quinquina ne tuent pas tous les malades; savez-vous pourquoi? c'est parce que la nature résiste et à la maladie et au médecin, c'est parce qu'il est quelquefois extrêmement difficile de mourir. Je le crois, reprit un des assistans, voilà un malade à qui l'on a appliqué plus de deux-cents sangsues, et qui vit encore.

— Le royaume des Pays-Bas, possède une femme d'une fécondité remarquable. Elle a fait, en douze ans, douze couches, dont sept d'un enfant, quatre de deux, et une de trois; en tout dix-huit enfans. Elle est agée de 36 ans.

— Un charron, enfermé pour dettes à Sainte-Pélagie, a, dans le moment actuel, trente enfans, dont vingt-quatre issus de son second mariage. Ce brave homme n'a que cinquante ans.

— Un habitant de Ramsgate (Ecosse) vient de gagner un pari qui consistait à manger en quarante minutes deux livres de viande, quatre livres de pommes de terre, une livre de fromage et une livre de pain, le tout arrosé de trois bouteilles de bière et de six verres d'eau-de-vie. *Tristis amor gulæ !*

— M. *Parkins*, dans un rapport au parlement d'Angleterre, observe que le sel, dissous dans l'eau, est un remède contre la dysenterie des abeilles, dans les années pluvieuses où le miel est aqueux.

— Un Anglais a découvert qu'à Londres, le nombre des suicides n'a été, en 1817, que de deux-cents, sur une population d'un million d'habitans; tandis que à Paris, il a été de trois-cents sur une population de sept-cent mille; d'où il résulte qu'en France, les suicides sont deux fois et demi plus nombreux qu'en Angleterre sur un nombre égal d'habitans. Vous verrez que messieurs les Anglais découvriront bientôt (vu la prodigieuse activité de leur génie inventif) que le *spleen* est plus commun à Paris qu'à Londres.

— *MM. les souscripteurs dont l'abonnement expire avec l'année, sont priés de le renouveler, pour ne pas éprouver d'interruption dans l'envoi de ce journal. Le bureau est toujours chez le docteur* Miquel, *rue Bergère n.º* 19.

Ceux de MM. les abonnés qui font des collections, et à qui il manquerait quelques numéros de l'année, ou des années antérieures, peuvent s'adresser à M. Miquel, qui s'empressera de leur expédier les numéros demandés. Il pourra même fournir la collection complète des années 1816, 1817, 1818, 1820 *et* 1821.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES MATIÈRES ET DES AUTEURS, POUR L'ANNEE 1821.

TABLE DES MATIÈRES.

TABLE DES AUTEURS.

IMPRIMERIE DE HOCQU[illegible]